Les fonctionnaires provinciaux fixent au 25 mars la date d'entrée en grève

par Vincent Prince

QUEBEC. — Le Syndicat des fonctionnaires du Québec a avisé officiellement, hier, le ministre du Travail, M. Carrier Fortin, qu'il se mettrait en grève, le 25 mars, un vendredi, à 7 h. du matin.

La nouvelle de cet avis a été communiquée aux journalistes, dans la soirée d'hier par M. Raymond Parent, directeur professionnel de ce syndicat, en présence de M. Marcel Pepin, président général de la C.S.N.

Evidemment, il n'y aura grève que si le différend qui oppose présentement le gouvernement à ses 40,000 fonctionnaires n'est pas réglé d'ici là, ou en bonne voie de l'être. Mais cet avis indique que les employés provinciaux sont prêts à recourir à cet ultime instrument pour obtenir gain de cause.

Ils considèrent que le gouvernement, jusqu'ici, n'a pas négocié sérieusement et qu'on a déjà perdu trop de temps. Il faut dire que les négociations ont débuté le 8 septembre dernier et qu'on n'avait consacré que cinquante-cinq heures en tout à ces discussions à venir jusqu'au vote de grève de lundi soir. Et les questions monétaires n'avaient pas été abordées avant le 25 février, du moins pas de façon directe.

Pas d'injonction du gouvernement

De son côté, le gouvernement ne recourra pas à la loi pour retarder l'échéance de l'arrêt de travail. Il ne prendra pas d'injonction.

Ce sont les négociateurs patronaux qui l'ont fait savoir, dès hier, aux négociateurs syndicaux.

Selon un porte-parole syndical, une telle injonction serait d'ailleurs difficile à justifier. Le but de l'injonction est de permettre une enquête sur les causes du conflit. Or, aucun membre du cabinet ne peut prétendre qu'il n'est pas au courant de la chose. La mesure apparaîtrait alors comme uniquement dilatoire.

M. Parent a expliqué qu'en avisant le gouvernement hier qu'il se mettrait en grève le 25, le syndicat lui accordait un délai de 23 jours. C'est plus que la loi ne réclame. Sauf erreur, le délai légal n'est que de huit jours.

Mais, a dit le négociateur des fonctionnaires, nous avons voulu montrer que nous étions désireux de tout tenter avant de poser un geste aussi lourd de conséquences. Dans ces vingt-trois jours, en y mettant de l'ardeur, un effort incessant et de la bonne volonté, il n'est pas impossible qu'on en arrive à

Voir GREVE en page 2

En page 17, commentaires de MM. Daniel Johnson et René Lévesque

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, jeudi 3 mars 1966 / sainte Cunégonde / 82e année, No 52 / 4 cahiers / 60 pages / La météo : très doux, nuageux ce soir / Minimum 30 / Maximum 45

Le cardinal Léger à la commission sur la régulation des naissances • En page 35

Un incendie chasse de leurs logis plus de 600 personnes

Aucune victime mais 125 personnes ne peuvent regagner leur maison



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Dans la fumée et à quelques pieds du brasier crépitant, 175 pompiers ont bataillé de longues heures contre l'incendie qui, ponctué par des explosions successives, a détruit une trentaine de logements et provoqué l'évacuation d'environ 600 résidants de l'ouest de la métropole au cours de la nuit dernière.

L'ouest de Montréal secoué par une série d'explosions

Une violente explosion survenue, vers 1 h. 30 le nuit dernière, dans les locaux de l'usine de produits chimiques Ohio Chemical Canada, située au 2535 ouest, rue St-Jacques, serait à l'origine d'un incendie qui a complètement détruit une trentaine de logements, provoqué la fuite d'environ 600 personnes et justifié l'intervention de quelque 175 pompiers ... le tout sans heureusement faire de morts ou même de blessés.

Tout le pâté de maisons compris dans le quadrilatère formé par l'avenue Atwater et les rues Quesnel, St-Jacques et Vinet a été le théâtre de l'incendie qui a particulièrement dévasté les vieilles constructions de trois étages qui remontaient à la fin du siècle dernier et s'élevaient, jusqu'à hier en tout cas, à l'arrière de l'usine de produits chimiques précitée. Les façades des maisons détruites, quatre en tout, donnaient sur la rue Quesnel.

Selon des témoins oculaires, le feu s'est étendu de l'usine aux habitations principalement à cause des nombreux barils d'huile à chauffage installés sur les balcons des logis des sinistrés.

A la faveur de la température clémente et en dépit de l'heure tardive, des centaines de "spectateurs" s'étaient groupés dans l'avenue Atwater pour voir les flammes qui sortaient par toutes les fenêtres et, par les toits, s'élevaient par moments à quelque cent pieds dans les airs ! Le brasier diffusait une chaleur intense et s'étendait avec rage en dépit de la trentaine de lances mises en action tant sur la rue St-Jacques que sur la rue Vinet par les pompiers.

Cinq alertes

Deux alertes avaient été sonnées dès le début, trois autres le furent peu après. "Cinq alertes, c'est le maximum qu'un incendie puisse atteindre" a commenté un des 175 pompiers.

Parvenus sur les lieux peu après l'explosion initiale, les sapeurs et les policiers ont commencé par faire évacuer la totalité des maisons menacées ou déjà en flammes. Parmi les sinistrés, il y avait des vieillards, des femmes et des enfants de tout âge. On a vu des policiers et des sapeurs porter jusqu'à quatre bambins à la fois dans leurs bras et il n'y a pas eu de panique.

Le pâté de maisons au complet fut donc ainsi vidé de ses occupants qui abandonnerent évidemment tous leurs meubles et objets personnels à la menace de l'élément destructeur. Les familles évacuées ont été rassemblées comme faire se pouvait dans différents postes de police, des hôpitaux, etc. Même ceux dont les logements n'ont pas été la proie des flammes auront dû passer le restant de la nuit où ils ont pu trouver asile, car, si le pire était passé, l'incendie sévissait toujours après 3 h. du matin.

L'explosion initiale, qui semble avoir détruit la presque totalité des vitres et vitrines de magasins du quartier, a été suivie de plusieurs autres, apparemment provoquées par les éclatements successifs de barils d'huile à chauffage.

La plus forte des explosions secondaires, survenue à 2 h. 30, rue Quesnel, a provoqué l'effondrement d'une façade qui, dans un grondement et une gerbe d'étincelles, s'est abattue dans la rue étroite où les pompiers venaient d'amener une girafe. Les briques et le bois incandescent ont d'ailleurs touché le véhicule dont les opérateurs sont demeurés sans broncher à

Voir INCENDIE en page 2



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Au poste numéro 13, le capitaine Perron tente de réconforter quelques jeunes rescapés encore mal éveillés. Le négrillon que nous voyons au premier plan n'a pas plus de trois ans. Au moment de la visite de nos reporters, personne ne savait encore où se trouvaient ses parents.

Des enfants à demi nus, des pères désemparés

par André Béliveau

"Je suis fini, moi ! J'avais été slacké vendredi passé... Mes enfants ont même plus de bas dans les pieds..."

Jacques Proulx, machiniste de son métier, chômeur de son destin, huit enfants de deux à 11 ans, habitait au 2566 de la rue Quesnel. Son logis, comme celui d'une trentaine d'autres familles, a été complètement rasé par le feu au début de la nuit.

"Encore chanceux d'avoir pu sauver mes enfants !"

Vers les trois heures cette nuit, Jacques Proulx nous a dit son malheur. Une larme gelée lui brillait au coin de l'oeil.

"J'ai amené mes huit enfants chez ma belle-soeur. Mais je pourrai pas rester là : elle a sept enfants, elle, on va être trop tassé... Je me demande où on va aller..."

L'homme s'inquiète de sa femme, qui a eu une défaillance tout à l'heure. Mme Proulx vient tout juste de subir une importante intervention chirurgicale.

Nous formons grappe au milieu de la rue Atwater, entre les cordons de policiers et la masse des badauds. Dans une voiture, à côté, Mme Proulx et sa soeur se réchauffent quelque peu en répondant aux questions d'un autre journaliste.

"T'es ben emmanché, toi, là !"

Le nouvel arrivant qui a ainsi interpell' Jacques Proulx est l'un de ses voisins, Réal Gerbert. Il n'y a aucun humour dans sa remarque. Le moment n'est pas à l'humour.

Familles nombreuses

"Je suis complètement dans le chemin moi aussi..." M. Gerbert est chauffeur de camion. Il a eu, lui aussi, tout

Voir FUITE en page 2

Ottawa reviendra sur sa décision à propos de l'enquête sur le crime

—Wagner

Le gouvernement fédéral a décidé de réétudier au cours d'une prochaine séance du Cabinet la demande du gouvernement du Québec d'instituer une enquête royale sur le crime organisé au Canada. Le gouvernement d'Ottawa semble ainsi vouloir revenir sur sa décision d'ignorer la prise de position du ministre québecois de la Justice, M. Claude Wagner. M. Cardin, ministre de la Justice à Ottawa, a déjà précisé qu'une telle enquête n'est pas nécessaire.

A Québec, M. Wagner s'est dit convaincu que le gouvernement fédéral reviendra sur sa décision. "Quant les gens agissent par pusillanimité, ils reviennent toujours sur leur décision", a-t-il commenté.

Il a également demandé au gouvernement fédéral de motiver son refus et a complété son intervention, à la Chambre, en réitérant sa demande en faveur d'une enquête poussée à travers le pays.

A Ottawa, les avis sont partagés à ce sujet, mais il semble certain que jusqu'à maintenant l'opinion du ministre Cardin prime : il ne croit pas en la nécessité d'une enquête royale parce que, selon lui, les réunions des procureurs généraux des provinces et d'Ottawa remplissent un rôle identique.

Les conservateurs, eux, restent fidèles aux idées exprimées au cours de la dernière campagne électorale. (Voir à ce sujet les propos de M. Diefenbaker en p. 17)

Grand débat sur les relations économiques entre les USA et le Canada

Ottawa envoie à Washington un groupe de spécialistes

par Pierre O'Neil

OTTAWA — Une demi-douzaine de ministres fédéraux ont pris le chemin de Washington aujourd'hui pour faire une large revue des relations économiques et financières des Etats-Unis et du Canada.

Leur rencontre avec autant de secrétaires américains va relancer dans l'opinion publique le grand débat sur la dépendance économique de notre pays et plus particulièrement sur les directives au sujet des investissements américains ici et sur les nouveaux règlements annoncés il y a quelque temps par la Commission américaine des valeurs mobilières qui font tomber sous l'empire de lois américaines des informations sur les opérations de compagnies établies au Canada.

Les ministres canadiens sont accompagnés d'une batterie de hauts fonctionnaires du gouvernement et de représentants de la Banque du Canada.

Sharp sera plus dur

Bien qu'on ne doive présumer de rien à la lumière des attitudes déjà prises par notre gouvernement, il faut s'attendre à ce que M. Mitchell Sharp, le ministre des finances, soit beaucoup plus "dur" à l'endroit des américains au sujet de leur politique d'investissements que lorsque celle-ci a été annoncée en décembre.

Il a en effet coulé bien de l'eau sous les ponts depuis ce samedi de décembre lorsque M. Sharp a déclaré aux journalistes que le Canada avait malgré tout fait un bon marché dans des circonstances difficiles.

On sait que depuis, un certain nombre d'hommes influents et de politiciens qui "sont tombés dessus à bras raccourcis" pour avoir continué de vendre la souveraineté canadienne pour des lentilles.

Parmi les réfractaires, on note entre autres plusieurs présidents de banques à charte canadiennes. Les conservateurs, comme il fallait s'y attendre, ont embauché la trompette du nationalisme économique et n'ont pas cessé depuis de critiquer le gouvernement.

Les lettres de Kierans

M. Kierans, on le sait, fut le plus dur et le plus efficace autant par ses lettres que par ses interventions publiques.

Mais le débat a suscité d'autres contributions intéressantes ; celles de M. E. P. Neufeld qu'on a pu lire dans le Financial Post et celle de M. André Rossinger qui dans une récente édition de "Cité Libre" a tenté de demystifier certaines opinions au sujet de l'économie canadienne.

Les deux économistes ont, entre autres, laissé entendre que notre dépendance des Etats-Unis sur le marché financier n'était pas dûe contrairement à ce que l'on a crié sur tous les toits récemment à l'insuffisance de capitaux canadiens, mais à d'autres facteurs beaucoup plus complexes.

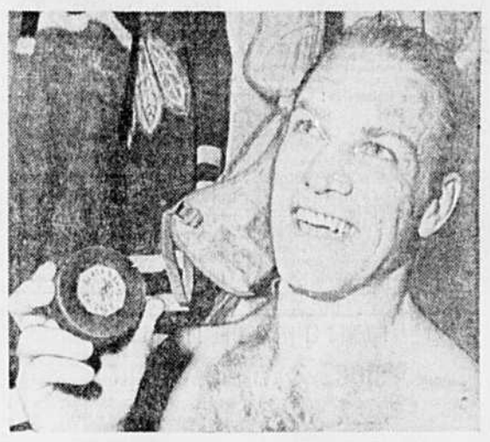
Quoi qu'il en soit, il n'y a pas de doute que le ministre des Finances sera en meilleure posture pour faire "le dur". Il pourra faire état des réactions canadiennes et il pourra surtout dire aux Américains qu'ils ont créé de sérieux problèmes dans les relations entre différents niveaux de gouvernements canadiens.

On doute toutefois que les ministres canadiens tentent de faire renverser les décisions américaines en autant qu'elles s'appliquent au Canada. Ils se contenteraient d'aviser les Etats-Unis du mécontentement croissant des canadiens et du fait qu'il ne serait peut-être pas sage de prolonger ces mesures de restriction des investissements.

Les ministres Sharp, Martin, Drury, Winters, Green et Pépin discuteront de bien d'autres choses au cours de leur séjour à Washington.

On note ainsi sur l'ordre du jour une revue des ententes sur l'automobile. Elle surviendra au moment où le Bureau de la statistique vient tout juste d'annoncer que de janvier 1965 à septembre 1965, l'importation d'automobiles améri-

Voir DEBAT en page 2



50e BUT DE HULL

Bobby Hull, du Chicago, et Jean Béliveau, du Canadien, ont profité de la soirée d'hier pour franchir de nouvelles étapes dans leur carrière. Hull a répété l'exploit qu'il détient conjointement avec Maurice Richard et Bernard Geoffrion en marquant son 50e but de la saison. Béliveau a marqué le 380e but de sa carrière, ce qui lui permet de devancer Ted Lindsay au troisième rang des meilleurs compteurs de tous les temps. *(Voir en page 47)*

TROIS PAYS QUITTENT L'OUA

Le Mali, la Guinée et la Tanzanie ont quitté ce matin la conférence de l'Organisation de l'unité africaine pour manifester leur solidarité envers l'ex-président ghanéen Nkrumah. Ce geste ne signifie toutefois pas leur rupture avec l'organisation africaine. *(Voir en page 31)*

APPEL A LA REVOLTE

Le président Sékou Touré de la Guinée invite le peuple du Ghana à se révolter contre les "traîtres militaires" qui ont usurpé le pouvoir. *(Voir page 31)*



MATCH CLAY-TERRELL ?

Le match de championnat du monde entre Cassius Clay et Ernie Terrell aura-t-il lieu à Montréal, le 29 mars ? Possible. Les membres de la Commission athlétique de Montréal devaient se rencontrer aujourd'hui pour sanctionner ou refuser le combat qui serait présenté au Forum. *(Voir en page 48)*

SOMMAIRE

Annonces classées / 36 à 45, 54 à 56
Bandes dessinées / 26
Courrier "Que faire ?" / 22
Décès, Naissances, etc. / 57
Des mots et des phrases / 8
Editorial / 4
Finance / 32 à 34
Horoscope / 46
Loisirs et récréation / 26
Mots croisés / 37
Nouvelles nationales / 17
Nouvelles internationales / 31
Radio et Télévision / 18
Ski / 52, 53
Spectacles et Concerts / 10, 11
Sports / 47 à 51
Tribunaux / 14, 15
Vie féminine / 20 à 25
Vie mondaine / 21
Vie syndicale / 13
Votre médecin / 9

INCENDIE

SUITE DE LA PAGE 1

leur poste. Des automobiles abandonnées sur l'étroite chaussée compliquaient d'ailleurs les mouvements des véhicules amenés sur place par les pompiers. Quant à la première maison dont la façade s'était abattue, ses trois étages s'effondrèrent peu après dans le brasier. Le pénible spectacle allait se répéter deux fois avec les maisons voisines.

Toutes les artères du quadrilatère Atwater, Quesnel, St-Jacques et Vinet étaient jonchées de boyaux d'incendie et les policiers interdisaient formellement à toute personne de s'approcher des maisons dévorées par le feu. "Mais . . . j'ai un oncle qui habitait là avec sa famille !" tenta d'expliquer quelqu'un à un policier. "Tout le monde a été évacué, il est inutile de risquer votre vie" a répondu l'agent.

A 8 h. ce matin, une soixantaine de sinistrés s'étaient réfugiés au Centre Gadbois du chemin St-Paul. Les policiers du poste 13 s'affairaient à leur fournir nourriture et breuvages chauds.

La paroisse touchée est celle de Ste-Cunégonde, dont c'est la fête aujourd'hui.



photos LA PRESSE

Quelques scènes de l'évacuation. A gauche, un jeune homme fait son arrivée au poste de police numéro 13, portant dans ses bras un bébé enroulé dans des couvertures. Au centre, une femme tente de rassurer un enfant pendant que d'autres personnes, réfugiées au poste de police, échangent leurs premières impressions. A droite, un homme, pieds nus sur le trottoir, glacé, contemple le sinistre d'un oeil incrédule.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 30

Maximum demain : 45

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal, Outaouais et Laurentides :** ensoleillé; nébulosité croissante dans la soirée; très doux; vents légers. Minima et maxima à Montréal 30 et 45; Ste-Agathe 25 et 35 et Ottawa 25 et 45.

Régions de Québec, Mauricie et Cantons de l'Est : ensoleillé et doux; vents de l'ouest de 15 milles. Minima et maxima à Québec et Sherbrooke 25 et 40 et La Tuque 25 et 35.

Régions du Lac-St-Jean, Baie-Comeau et Rimouski : généralement nuageux avec quelques légères chutes de neige dans la matinée; se dégageant en fin d'après-midi; continuera d'être doux; vents du nord-ouest de 20 milles. Minimum et maximum à Chicoutimi, Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli 25 et 35.

Régions de Sept-Iles et Gaspésie : nuageux avec quelques légères chutes de neige; se dégageant dans la soirée; continuera d'être doux; vents du nord-ouest de 20 milles. Minimum et maximum à Sept-Iles et Gaspé 25 et 35.

FUITE

SUITE DE LA PAGE 1

juste le temps de sauver ses trois enfants.

"Je restais au 2560 Quesnel. Je venais de fermer la télévision quand ça a commencé..."

Quand elle s'est couchée, Mme Proulx a eu l'impression que le lit tremblait. Peu de temps après, il y a eu la première explosion, puis les murs de flammes.

"On a enveloppé les enfants dans des couvertures puis on est descendu en courant. En passant, j'ai cogné chez les Séguin pour leur dire que le feu était pris..."

La famille de M. Séguin, autre chauffeur de camion, compte elle-même huit enfants.

Au total, les trois familles qui habitaient l'un des édifices détruits comprenaient 23 membres.

Selon la police, au moins une centaine de personnes sont sans foyer à la suite de ce sinistre. Les autres ont pu réintégrer leur logement lorsque le danger d'explosion ou d'incendie fut écarté.

"Une chance qu'il y a eu les explosions ! s'exclame l'un des sinistrés. S'il y avait pas eu d'explosions pour nous réveiller, tout le monde y passait !"

Comme au cinéma

Ces explosions ont été d'une force peu commune. Les cinq premières seraient survenues en moins de trois minutes, et il s'en serait produit une nouvelle série après une accalmie de cinq minutes. Un reporter de CKVL les a entendues à une couple de milles de là. On nous a rapporté qu'un débris enflammé aurait endommagé une automobile stationnée rue Dorchester, à 500 pieds du coeur du sinistre. Nous avons pu constater par nous mêmes que la montre d'une boutique de barbier-coiffeur et celle d'une épicerie, situées respectivement au 2546 et au 2552 de la rue Saint-Jacques, à 300 pieds du lieu des déflagrations, avaient été fracassées.

"C'était comme les scènes de bombardement qu'on voit au cinéma", a rapporté l'un des témoins. "Par le bruit, on aurait dit des coups de canon . . ."

Dès la première explosion, les autos-patrouilles 13-2, 13-3 et 10-1, qui erraient de ce côté, se sont précipitées sur les lieux, et les policiers ont aidé les occupants à évacuer les lieux. On a transporté au poste de police des dizaines d'enfants à peu près nus, emmitouflés dans des couvertures de laine.

Rénovation urbaine

Des quelque 600 habitants du voisinage qui ont dû évacuer leur logement par mesure de précaution, plusieurs se sont enfuis recouverts seulement d'un manteau et de couvre-chaussures, sans même enfiler leurs souliers.

Une demoiselle d'un certain âge, pourtant, Mlle Benny Murphy, qui résidait au 2558 Saint-Jacques, a pris le temps d'emporter le trésor auquel elle tient par-dessus tout : une peinture de l'artiste canadien Norwell, qui l'accompagnait encore lorsque nous l'avons repérée sous une porte cochère près de la rue Atwater.

Selon l'un des sinistrés, M. André Brousseau, qui habitait au 2572, une plaque qui était fixée au fronton de l'une des maisons détruites indiquait que cet immeuble avait été construit en 1891.

Les autres seraient légèrement plus modernes.

Le pâté de maisons rasé par le feu était situé dans la Petite Bourgogne, ce secteur défavorisé au sujet duquel des organismes privés, de concert avec les gouvernement québécois et municipaux, élaborent actuellement des plans de rénovation en prévision d'un avenir meilleur.

GREVE

SUITE DE LA PAGE 1

une solution honorable pour les deux parties en cause. Il y a aussi dans ce délai de 23 jours, une marque de respect pour le public.

De plus, le syndicat a cru raisonnable de ne pas parler de grève avant le 25 mars, parce qu'il faut, au cas de grève, négocier avec l'employeur afin de déterminer quels services seront considérés comme essentiels et devraient ainsi être continués pendant l'arrêt du travail. Il y a certains de ces services comme, disons le chauffage, qui ne peuvent cependant être discontinués, mais l'évidence n'est pas aussi grande dans tous les cas. De plus, s'il n'y a pas entente entre les parties sur ce point, il faudra s'en remettre à la décision de la Commission des relations du travail. D'où autres délais inévitables.

M. Parent a souligné que les négociateurs syndicaux sont prêts à négocier à peu près sans arrêt pour hâter le règlement du différend.

Du côté du gouvernement, il y avait, hier, à la table des négociations quatre ou cinq figures nouvelles, dont Me Yves Pratte, conseiller juridique du premier ministre qui semble avoir pris l'affaire en main. M. Gaston Cholette n'y était plus. On ne sait pas encore pour l'instant, s'il est définitivement relégué dans l'ombre, ou s'il ne s'agit que d'une absence temporaire. On est généralement porté à croire, toutefois, que c'est désormais Me Pratte qui sera le négociateur en chef de la partie patronale.

Il y a eu séances de négociations dans l'après-midi et la soirée, mais hier, apparemment, d'après ce que nous avons su, ces séances ont surtout servi à Me Pratte pour se familiariser avec le problème. On a fait le point avant un nouveau départ.

Ce vrai départ devait avoir lieu dès ce matin, alors que de nouvelles rencontres étaient prévues.

Ce changement chez les négociateurs patronaux a-t-il amélioré le climat de la discussion ? A cette question qui lui était posée directement, M. Parent n'a pas voulu répondre. Nous ne le saurons pas avant quelque temps, a-t-il dit, ajoutant, toutefois, qu'il demeurait raisonnablement optimiste.

Les demandes syndicales, au chapitre monétaire, n'ont pas été modifiées depuis le début des négociations. Elles représenteraient, d'après M. Parent, un déboursé additionnel de $40 millions par an, mais de $60 millions pour la première année en raison d'un rajustement dû à la rétroactivité.

Le gouvernement n'a pas voulu discuter sur cette base. Son offre, rendue publique dans les journaux d'hier, aurait été présentée comme étant à prendre ou à laisser. Elle n'aurait pas été sujette à discussion. On sait que le syndicat l'a rejetée par son vote de grève de lundi soir.

Jusqu'ici, il n'y a pas eu d'autres offres de la part de la partie patronale.

DEBAT

SUITE DE LA PAGE 1

caines au Canada s'est accrue de 50% tandis que celle de pièces connaissait une hausse de 11% par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Les ministres étudieront également tout le marché canado-américain du pétrole, une question compliquée au sujet de laquelle les magnats américains du pétrole font constamment des pressions auprès de leur gouvernement.

M. Jean-Luc Pépin fait partie de la délégation canadienne pour discuter du récent rapport de la commission mixte sur la pollution des eaux.

Le ministre de l'agriculture y discutera de fromage et du commerce dans le domaine de l'équipement agricole.

L'ordre du jour comprend également une étude de la croissance des marchés européens sous l'égide du marché commun et de la zone européenne de libre échange.

M. Paul Martin et M. Dean Rusk dirigeront une brève étude de la situation politique et économique internationale.

Enfin, il sera question de problèmes monétaires nationaux et internationaux.

L'une des questions les plus délicates à régler pourrait bien être celle de la Mercantile Bank Of Canada. Cette banque qui appartenait à des intérêts européens a été achetée récemment par la First National City Bank de New York, propriété de la famille Rockefeller qui songe à une expansion de la Mercantile. Toutefois, les changements proposés par l'ancien ministre des Finances, M. Gordon à la loi sur les banques auraient eu pour effet, s'ils avaient été adoptés, de limiter les possibilités d'expansion des institutions bancaires américaines au Canada.

Il s'agit donc d'aviser les autorités américaines que le gouvernement entend proposer plus tard au cours de l'année un nouveau projet de revision de la loi sur les banques et si c'est absolument nécessaire de prendre des dispositions intérimaires au sujet de la Mercantile Bank.

La réunion des hommes politiques à Washington sera la dixième du comité conjoint canado-américain sur le commerce et les affaires économiques. Le comité a été créé en 1953 et a tenu des réunions presque à chaque année depuis, alternativement à Ottawa et Washington.

Le rôle du comité est de réviser constamment les matières d'intérêt commun et surtout de discuter des entraves aux "excellentes" relations commerciales qui existent entre les deux pays.

Enfin le comité est chargé de faire rapport aux deux gouvernements sur les résultats de ses travaux.

D'autre part, un porte-parole du gouvernement américain a déclaré hier soir, à Toronto, que les directives économiques émises par Washington pour corriger la balance des paiements des Etats-Unis ne comportent pas de discrimination à l'endroit du Canada. Il a ajouté que ce que son gouvernement a demandé aux compagnies américaines constitue une demande parfaitement légitime.

Le Dr Andrew Brimmer, sous-secrétaire adjoint au Commerce pour les affaires économiques qui fera sous peu partie du Conseil de la Réserve fédérale des Etats-Unis, a dit qu'il est bien conscient de l'ampleur des discussions provoquées au Canada par les directives américaines.

Selon une juste vue des choses, estime M. Brimmer, le Canada n'est pas victime de discrimination, mais au contraire il y aurait discrimination en faveur de l'entrée d'investissements directs au Canada si ce pays bénéficiait d'une exemption dans l'application des directives.

M. Brimmer a dit que les filiales canadiennes de compagnies américaines ont dépensé $1,775,000,000 en dollars américains pour installations et équipements canadiens l'an dernier, soit une augmentation par rapport à 1964, et que les Etats-Unis prévoient une autre augmentation considérable pour 1966.

Civilisation analogue à celle d'Egypte au Chili ?

ARICA, (Chili). (AFP) — Une importante découverte archéologique, tendant à prouver l'existence en Amérique du Sud, il y a plusieurs milliers d'années, de civilisations égales ou supérieures, à celles de l'Egypte ancienne, vient d'être faite dans la vallée d'Azapa, (province d'Arica) au Chili.

Les archéologues ont mis au jour des momies d'enfants semblables à celles découvertes dans les régions habitées par des peuplades primitives en Afrique et en Amazonie ainsi qu'une amulette inca d'une très grande valeur, analogue à celles que portaient les pharaons égyptiens.

Cette découverte a fait venir sur les lieux de nombreux professeurs d'université, archéologues et chercheurs, qui espèrent y trouver la confirmation des diverses thèses émises sur les migrations successives des populations de l'antiquité. Les fouilles continuent, sous la direction de l'université d'Antofagasta.

Le cardinal Castaldo, archevêque de Naples, est décédé ce matin

NAPLES (UPI-PA-AFP) — Le cardinal Alfonso Castaldo, qui a déjà été considéré comme éligible à la papauté, et dont l'état de santé s'était aggravé ces jours derniers, est mort ce matin à l'âge de 75 ans.

La mort de l'archevêque de Naples ramène à 98 le nombre des membres du Sacré Collège qui avait atteint le niveau record de 102 lors du premier consistoire convoqué par le pape Paul VI, le 22 février 1965. Parmi les 98 cardinaux qui restent, on compte 28 Italiens.

Le prélat, qui souffrait depuis longtemps de pierres au foie, de diabète et de sclérose coronarienne, a ressenti de nouveaux malaises circulatoires et au foie, dimanche dernier. Bien que son état se fut amélioré au cours des deux journées subséquentes, à cause des soins qu'on lui a prodigués, un bulletin médical émis hier soir annonçait que "son état s'était aggravé de façon inquiétante".

On a fait savoir qu'il a reçu les derniers sacrements au cours d'un moment de lucidité mercredi soir, puis qu'il est tombé dans le coma.

Le pape Paul VI avait envoyé un télégramme au cardinal Castaldo, lui adressant "une bénédiction apostolique spéciale" et lui disant qu'il s'unissait à ses prières "offrant à Dieu ses souffrances".

Le cardinal Castaldo, est né à Casoria, tout près de Naples. Doué d'un physique robuste et d'un caractère ferme, il a passé ses 50 ans de vie sacerdotale parmi les Napolitains, luttant surtout contre la pauvreté répandue parmi ses diocésains.

Il était hautement considéré dans l'Eglise, et on l'a sérieusement désigné comme "papabile" lors du conclave de 1963 qui a élu Paul VI.

Il est né le 6 novembre 1890 dans une famille prospère et bien connue. Son frère aîné, Pasquale, âgé de 80 ans, qui était ce matin à son chevet, habite encore la demeure familiale, et, récemment encore, exerçait sa profession de médecin.

Le cardinal Castaldo, a été ordonné prêtre le 8 juin 1913, puis a étudié à l'Université de Naples. Puis il a passé 16 ans comme prêtre de paroisse dans sa ville natale, de Casaria, juste au nord de Naples, s'occupant particulièrement des pauvres. Il a construit un foyer pour vieillards et un autre pour les enfants déshérités.

En 1934, il a été nommé évêque de Pouzzoles, puis en 1950 coadjuteur de Naples; en août 1958, il est devenu archevêque de cette ville.

Jean XXIII l'avait élevé au cardinalat au consistoire de décembre de la même année.

ANNONCE

Vie nouvelle pour les coeurs ralentis

Lisez comment un grand cardiologue de Montréal a découvert et développé une nouvelle méthode chirurgicale pour remédier aux insuffisances des artères coronaires. La portée de cette découverte est inappréciable! Des centaines de patients en ont déjà bénéficié et peuvent maintenant jouir d'une vie normale. Renseignez-vous à ce sujet et sur bien d'autres en lisant Sélection du Reader's Digest de mars!

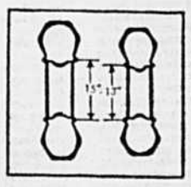
FOURNITURES de MACHINES à ADRESSER
Ne payez plus de prix élevés
EPARGNEZ 40% à 70%
ADRESSOGRAPH
SPEEDAUMAT
ELLIOTT
SCRIPTOMAT
CARTES PLASTIQUE
CADRES STENCILS ENCRE PLAQUES ARMOIRES
Service rapide d'impression en relief sur plaques tout-métal et cartes de plastique. — Aussi
PLAQUES RAPIDES
Machines à adresser et à poster remanufacturées.
INDEX CARTES SCRIPTO
Catalogue de 24 pages gratuit — échantillons et prix sur demande.
Agissez maintenant !
RUBANS CLASSEURS
Tout est garanti et retournable.
LES ÉQUIPEMENTS DE BUREAU COMMERCIAL LTÉE
640 rue ST-PAUL OUEST
Tél. 861-7468

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS
songez à votre avenir !

Inscrivez-vous aux cours de machines **IBM** comprenant
Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation
RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A
861-5426
Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242, rue Peel, Montréal, P.Q.
Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM !
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

NE le MANQUEZ PAS . . . SAMEDI dans LA PRESSE

le supplément de 24 pages . . . une section spéciale de rotogravure sur
L'EUROPE
Des photos captivantes, des descriptions colorées, des conseils pratiques qui vous aideront à mieux préparer votre voyage. Voyez les invitations qui vous sont faites par 22 des grands pays d'Europe . . . Une foule d'idées qui vous aideront à préparer votre itinéraire.
"VOTRE INVITATION POUR L'EUROPE 1966"
SAMEDI DANS LA PRESSE

Quoi de NEUF dans la Studebaker '66?
ROUES DE 15" ULTRA SÛRES ET PNEUS À PROFILÉ BAS

La conduite est plus douce, plus sûre; les pneus durent plus longtemps; les freins peuvent être plus gros et mieux rafraichis.

AVERTISSEUR LUMINEUX DU FREIN DE STATIONNEMENT. DÉGAGEMENT PAR POIGNÉE. FREIN DE STATIONNEMENT À PÉDALE . . . *Aucun supplément*
PLUS, LA "BOUFFÉE D'AIR FRAIS" DE CARACTÉRISTIQUES STUDEBAKER SANS SUPPLÉMENT DE COÛT
GARAGE ROBIDOUX & FILS ENRG.

675 Hauterive
Duvernay
669-5306
Surveillez cet endroit. D'autres nouveautés Studebaker y seront présentées.

LES MEILLEURES CADILLAC AUX PLUS BAS PRIX
MID-TOWN MOTORS
No 121 — 65 SEDAN DE VILLE, tous servo-mécanismes, fenêtres électriques, bleu, intérieur bleu, radio. Se vendait, neuve, $8,500. Spécial **$5,000**
No 61030A — 64 COUPE DE VILLE, tous servo-mécanismes, fenêtres électriques, radio, blanc, intérieur bleu, 21,000 milles. Rég. $4650. Spécial **$4,000**
No 60590A — 64 FLEETWOOD, hardtop 4 portes, tous servo-mécanismes, radio fenêtres électriques, noir, intérieur brun, 38,321 milles. Rég. $4,750. Spécial **$4,100**
No 61033A — 64 COUPE DE VILLE, tous servo-mécanismes, fenêtres électriques, radio, noir, intérieur noir et blanc, 25,985 milles. Rég. $4600. Spécial **$4,000**
No 60579A — 64 DECAPOTABLE, série De Ville, tous servo-mécanismes, radio AM-FM, fenêtres électriques, turquoise, toit blanc, intérieur blanc, 23,267 milles. Rég. $4650. Spécial **$4,000**
No 61026A — 63 DECAPOTABLE, série De Ville, tous servo-mécanismes, fenêtres électriques, radio, blanc, toit noir, intérieur rouge, 23,105 milles. Rég. $3,800. Spécial **$3,200**
Le meilleur choix de Cadillac de qualité remises au point.
MID-TOWN MONTREAL
Dorchester, angle Crescent — 866-9961

ERREUR
Dans notre annonce d'hier, l'article suivant aurait dû se lire comme suit :

MASONITE
1/8" x 4' x 8'
uni $1.75
troué $2.23
• SALLE D'ECHANTILLONS •
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Laurentide INC.
BUILDERS SUPPLY
CHOIX COMPLET DE CONTRE-PLAQUES, PLANCHES MURALES, PIN ET MOULURES DIVERSES
Ouvert JEUDI SOIR jusqu'à 9 h.
6275, PAPINEAU
entre Beaubien et Bellechasse
Tél. 274-4417
Pionniers des BAS PRIX
LIVRAISON GRATUITE dans MONTREAL et la BANLIEUE

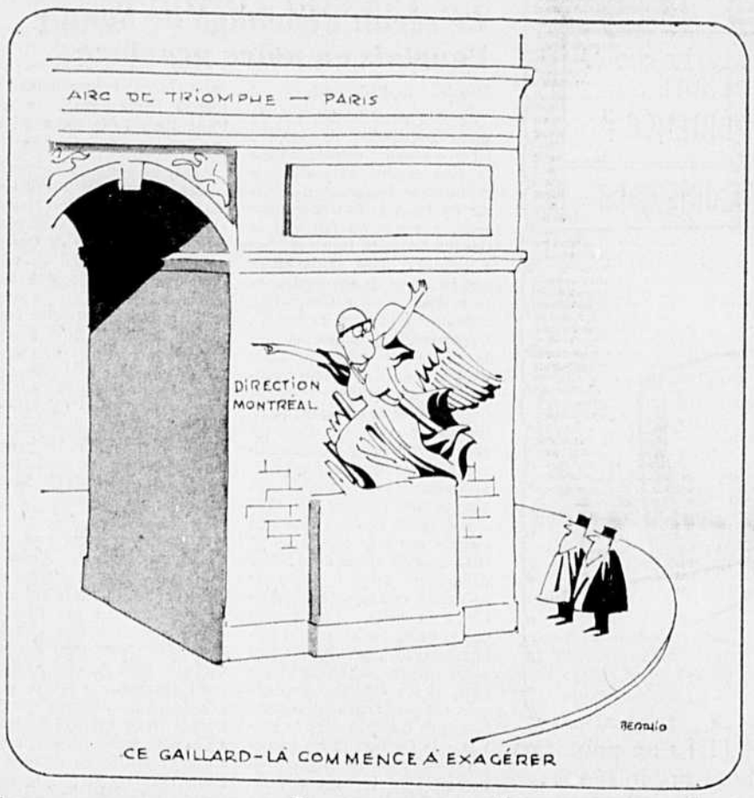
ALSCO
N'attendez pas ! Economisez – c'est le temps !
PORTES ET FENETRES EN ALUMINIUM
• Emaillées • Anodisées ou naturelles
• AUVENTS EN FIBRE DE VERRE
• CLAPBOARD EN ALUMINIUM
Appelez 279-8551
1530 EST, BEAUBIEN MONTREAL


115 ans d'expérience, mais toujours à l'avant-garde ; venez
VOIR, ENTENDRE et ESSAYER
CES DERNIERES NOUVEAUTES
• les plus grands pianos droits HEINTZMAN
• les pianos GERHARD HEINTZMAN
• les orgues HAMMOND
• les orgues ELECTROHOME
Voyez la mécanique d'un piano Heintzman dans une caisse d'harmonie en "Crystaplex" (jamais encore vous n'avez vu un tel piano)
• Facilités pour convenir à votre budget
HEINTZMAN
Raoul St-Pierre, Gérant
Centre commercial Place Versailles
7275 est, rue Sherbrooke 352-3710

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, JEUDI 3 MARS 1966 — 82e ANNEE — No 52



400 employés de garage en grève

par Jacques Lafrenière
et André Béliveau

Plus de 400 employés de neuf importants garages de Montréal se sont mis en grève hier midi pour appuyer leurs demandes d'augmentations de salaires et de meilleures conditions de travail.

Les garages touchés par l'arrêt de travail sont les suivants : Wilhelmy, Boulevard Pontiac, Lanthier et Lalonde, Doyle Motors, Lalonde Automobile, Pagé et fils, Montreal Chrysler, Touchette Automobiles et Boulevard Dodge.

La succursale 511 de la Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers (FTQ - CTC - CTM) a aussitôt levé des piquets de grève devant chacun des établissements concernés. Tout s'est déroulé dans l'ordre.

C'est mardi soir que les dirigeants des neuf groupes d'employés ont pris la décision de déclencher la grève le lendemain. Hier matin, les neuf employeurs recevaient un télégramme les informant que la grève débuterait à midi.

Neuf sections sur 36

La succursale 511 de la Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers est présentement établie, avec accréditation, dans 36 garages de la métropole, et son recrutement va bon train dans de nombreux autres. Ses premiers membres, dans ce secteur, ont été les 40 employés du garage Wilhelmy, qui se sont syndiqués en 1962. Aujourd'hui, la succursale 511 compte 2,000 membres, divisés, comme nous l'avons mentionné, en 36 sections.

Il y a environ six mois, les propriétaires des neuf garages précités ont exprimé le désir de se grouper en association aux fins de négociations avec leurs employés. Ce qui fut fait.

Les négociations, par la suite, traînèrent en longueur, et on dut recourir à la conciliation. Cette dernière n'ayant pas apporté les résultats escomptés, les syndiqués ont opté pour la grève le 10 février. Ils auraient pu débrayer le 17 février, mais ils ont encore temporisé, espérant que leurs négociateurs trouveraient une solution au dilemne. Finalement, ils ont jugé que les concessions obtenues après le vote de grève n'étaient pas satisfaisantes, et ils ont quitté le travail hier.

Pour le moment, leurs camarades des 27 autres garages syndiqués, ne se trouvant pas eux-mêmes directement impliqués, se contentent d'appuyer les grévistes sur les lignes de piquetage, tout en continuant eux-mêmes à travailler.

Les contrats collectifs, dans ces 27 garages — du moins dans ceux où il s'en trouve — ne sont pas encore expirés.

Le syndicat espère pour sa part que la convention qui sera adoptée dans les neuf garages présentement paralysés pourra ensuite être uniformément appliquée dans tous les autres garages syndiqués.

Les points en litige

C'est surtout sur les clauses monétaires que le syndicat insiste. Il réclame, pour les mécaniciens de première classe, $3 l'heure ; pour ceux de deuxième classe, $2.75 ; pour ceux de troisième classe, $2.50.

Les employeurs offrent respectivement $2.75, $2.50, et $2.25.

Le syndicat désire en outre que le maximum soit atteint en deux ans, alors que l'échelle offerte par les patrons entrerait pleinement en vigueur dans trois ans.

Les employés insistent également sur l'ancienneté. La partie patronale convient que l'ancienneté doit prévaloir dans les cas de promotion ou de mise à pied, mais elle veut conserver un droit de regard sur cette question, ce qui, selon les représentants de la Fraternité, MM. Lucien Bernier et John Bellini, revient à la négation du droit d'ancienneté.

Une autre clause litigieuse a trait aux sous-contrats. Le syndicat veut limiter l'octroi de sous-contrats à ceux qui sont déjà en vigueur, tandis que les employeurs n'entendent pas être limités en ce domaine.

Quant aux jours de congé (congés fériés), les patrons en offrent huit par année, alors que les syndiqués en exigent neuf.

Enfin, les employés désirent obtenir trois semaines de vacances après huit ans, et quatre semaines après 15 ans. Les patrons offrent trois semaines après 10 ans, et ne veulent pas entendre parler de vacances de quatre semaines.

$4.50 au garage, $1.50 à l'apprenti

Hier soir, devant environ 140 des grévistes réunis dans l'est

Voir GARAGES en page 7

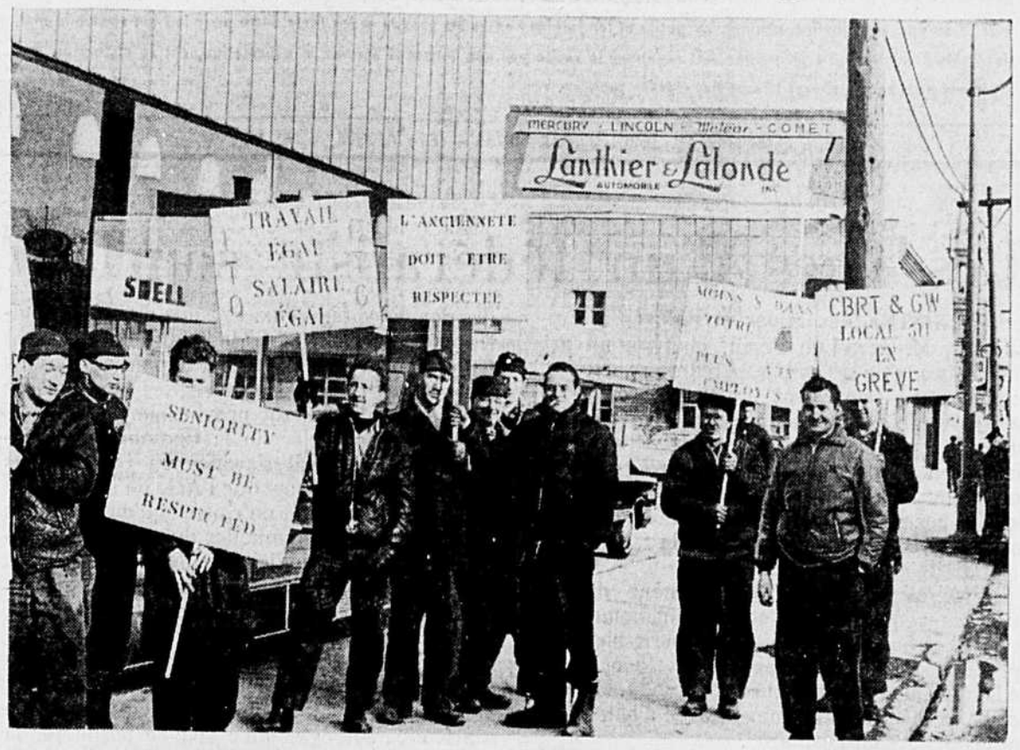


photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Neuf garages paralysés par un arrêt de travail

Plus de 400 employés de neuf importants garages de Montréal se sont mis en grève hier midi. On ne prévoit pas que l'arrêt de travail s'étendra à d'autres établissements. Plusieurs automobilistes devront cependant se rendre dans d'autres établissements pour les inspections usuelles offertes comme garanties par les compagnies dont les agents-vendeurs de Montréal sont touchés par la grève. On voit ici un groupe de piqueteurs devant le garage Lanthier & Lalonde Automobile Inc., 4411 rue Papineau, près de la rue Mont-Royal.

La grève des étudiants des Beaux-Arts est retardée

Les étudiants de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal ne sont pas entrés en grève hier après-midi comme ils se l'étaient proposé.

Ils ont en effet reçu hier matin un télégramme de M. Florian Rompré, adjoint exécutif du ministre de l'Education Paul Gérin-Lajoie, les avisant de la décision bien arrêtée du ministère de former d'ici la fin de la présente semaine le comité d'étude sur l'enseignement des arts qui faisait l'objet du conflit.

Mardi, les étudiants avaient eux-mêmes fait savoir au ministre que si ce comité, promis depuis le mois de décembre, n'était pas immédiatement créé, ils déclencheraient une grève totale.

Dès réception de la réponse du ministre, hier matin, les élèves des Beaux-Arts se sont réunis en assemblée spéciale et, par un vote presque unanime — un contre et trois abstentions — ils ont décidé de reporter à lundi prochain, 7 mars, l'acceptation finale du comité.

C'est donc dire que la grève n'est pas encore définitivement écartée. En effet, dans sa résolution d'hier matin, l'assemblée générale, tout en se disant satisfaite de la réponse de M. Gérin-Lajoie, se réserve le droit d'appliquer sa résolution du 17 décembre (la grève) si le comité n'est toujours pas officiellement formé lundi prochain,

La crise actuelle est directement reliée aux événements de décembre dernier, alors que les étudiants des Beaux-Arts de Montréal et de Québec et ceux de l'Institut des arts appliqués de Montréal s'étaient payé quelques jours de "séances d'étude" afin d'inciter Québec à créer une commission royale d'enquête sur la situation de l'enseignement des arts au Québec.

Ils étaient finalement revenus aux cours après que le ministère leur eut promis de former non pas une commission royale, mais un comité qui serait chargé d'étudier le problème.

Ce comité n'a toutefois pas été établi dans les délais fixés, et c'est afin d'amener le gouvernement à activer les choses que les étudiants avaient lancé leur ultimatum mardi.

Marie Rivard a abonné son mari à "LA PRESSE"

par Claude Gendron

OTTAWA. — "Lucien se porte très bien. Il est en bonne santé et, à ce qu'il m'écrit, il a engraissé depuis qu'il a été transféré à la prison d'Atlanta, en Georgie. Nous nous écrivons régulièrement... en anglais, et je l'ai abonné à LA PRESSE, pour qu'il puisse suivre les nouvelles de chez nous".

C'est une jeune femme aux cheveux roux, souriante et calme, qui parait toute heureuse de nous parler de son mari emprisonné à quelque 1,200 milles de la maison, dans une institution américaine.

On aura vite reconnu Mme Marie Rivard, femme du trafiquant international de narcotiques condamné à 20 ans de prison par un tribunal du Texas. Mme Rivard, comme plusieurs autres personnes, est actuellement à Ottawa pour le procès de l'avocat montréalais Raymond Denis.

Elle nous cause bien aimablement, sans hésitation, d'autant plus qu'il est question de Lucien, pour lequel elle n'a pas perdu tout espoir, puisqu'il a porté sa cause en appel aux Etats-Unis. "Nous devrions avoir des nouvelles de son appel en avril ou en mai. Je saurai à ce moment-là quand sa cause passera devant le tribunal d'appel".

En attendant, faisant contre mauvaise fortune bon coeur, Mme Rivard entretient une correspondance avec son mari et espère pouvoir aller le voir

Voir RIVARD en page 7

L'Union des municipalités approuve la cartographie élaborée par le gouvernement

par Claude Turcotte

QUEBEC. L'Union des municipalités du Québec approuve totalement la cartographie régionale élaborée par le gouvernement et considère que le dialogue est bien amorcé au sujet de la préparation d'une nouvelle législation sur les conseils de comté.

M. Fernand Drapeau, président de l'Union des municipalités et membre du conseil exécutif de Montréal, a formulé ces commentaires hier soir devant la Chambre de commerce de la région de Québec.

M. Drapeau et quelques membres de son bureau de direction avait rencontré plus tôt le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte et le sous-ministre, M. Jean-Louis Doucet.

Les 30 sous-régions délimitées par le ministère correspondent à peu près complètement aux divisions administratives, qui avaient été conçues l'été dernier par l'Union des municipalités.

Selon cette division, une région groupe environ 200,000 personnes, ce qui équivaut en moyenne à 3 comtés actuels. En étendue, on estime qu'on doit pouvoir la parcourir en une journée.

A Québec comme à Montréal

En ce qui concerne le regroupement municipal, M. Drapeau, qui s'adressait à un auditoire intéressé, a déclaré que les problèmes de Québec étaient tout à fait semblables à ceux de Montréal.

Il a conseillé aux représentants municipaux de la banlieue de Québec de prendre connaissance à fond du rapport Blier.

Indemnité de $10,440 au père de la victime à la suite d'une course folle entre deux autos

par Jean Dénéchaud

Un jeune homme et une jeune fille, le frère et la soeur, propriétaires d'autos de marques différentes, qui tentaient dans une course folle à une vitesse de 80 milles à l'heure, de démontrer la supériorité de leurs véhicules respectifs, devront verser, à titre d'indemnité, une somme de $10,440, au père d'un jeune cultivateur tué au moment où les deux véhicules culbutaient le tracteur que ce dernier conduisait.

En condamnant Paul Longtin, du 229 rue St-Georges, à Laprairie, et sa soeur Annette, domiciliée à St-Isidore Jonction, également du comté de Laprairie, à verser à M. Henri Bourdeau, de St-Isidore Jonction également, la somme précitée pour les blessures qu'il a subies lui-même, au cours de l'accident, ainsi que pour la mort de son fils René, âgé alors de 17 ans, le juge Ignace-J. Deslauriers, de la Cour supérieure, déclare les versions des défendeurs peu convaincantes, invraisemblables et mensongères.

"Il est faux, déclare le juge Deslauriers, que Paul Longtin n'a vu la charette à foin que

Voir INDEMNITE en page 7

M. Jean-Guy Lacoste est nommé directeur du personnel de Laval

par Thomas Duhaime

Le directeur du Service du personnel de Laval, M. Ernest Hooper, a remis sa démission au comité exécutif.

Sa lettre de démission est datée du 24 février dernier.

Hier soir, le maire Jacques Tétreault, en faisant part à ses collègues du conseil municipal du départ de M. Hooper, a en même temps annoncé l'engagement de son remplaçant, M. Jean-Guy Lacoste, de l'ex-ville de Duvernay.

Le nouveau titulaire, un diplômé en sciences sociales, est actuellement directeur du personnel de l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc.

Dès le début de la fondation de la ville de Laval, le salaire du directeur du Service du personnel a été fixé à $14,000, plus $1,500 pour ses frais de déplacements. M. Lacoste recevra le même traitement.

Le maire Tétreault a souligné que M. Hooper avait remis sa démission vu "l'ampleur de sa tâche" et parce que son état de santé le forçait à prendre une telle décision.

Depuis quelques semaines, le directeur du personnel cumulait également la fonction de négociateur avec les employés de la ville, qui ont soumis aux autorités municipales un premier

Voir DIRECTEUR en page 7

Triple capture à la suite du vol avec violence à Mascouche

Des agents de la Sûreté provinciale, escouade de Rawdon, ont capturé trois suspects hier matin, relativement au vol avec violence commis mardi soir dans la maison d'une famille de dix enfants, sur la route no 1, près de Mascouche. Les individus appréhendés sont détenus à Joliette.

Par ailleurs, l'information publiée hier et selon laquelle Jean-Claude Raboin, 17 ans, l'un des membres de la famille visitée par les cagoulards, reposait dans un état critique à l'Institut neurologique de l'hôpital Royal Victoria, s'est avérée non fondée par la suite.

En fait, transporté à l'hôpital St-Louis de Terrebonne puis à l'hôpital Maisonneuve, de Montréal, le jeune homme s'est remis rapidement de ses blessures. Il a regagné son foyer hier après-midi.

Pour ce qui est des suspects appréhendés, deux sont originaires de Québec, tandis que le troisième vient de Montréal. Ils ont été arrêtés quelques minutes après avoir pénétré par effraction dans le marché Moderne, établissement de Ste-Julienne. Les policiers ont trouvé des outils de cambrioleur dans leur auto.

Nouveau règlement prévu pour les terrains de stationnement

Les membres du Conseil municipal de Montréal seront appelés à approuver un règlement concernant les terrains privés de stationnement lors de la réunion du conseil, lundi soir prochain. Ce règlement précise que les terrains privés d'une superficie de 800 pieds carrés ou plus devront comporter un drain raccordé à l'égout public. La surface du terrain devra être en béton, asphalte ou autre matière solide en vue de prévenir l'éparpillement de résidus dans la rue. Le projet de règlement prévoit également que les postes de contrôle devront être éloignés de la ligne de la rue par une distance d'au moins 20 pieds pour les terrains de moins de 10,000 pieds carrés et de 40 pieds pour ceux de plus de 10,000 pieds carrés. Ces terrains privés devront également avoir des accès conformes aux directives du Service de la circulation. Les taux de stationnement devront être clairement indiqués de même que le nom du propriétaire et l'adresse du terrain.

Les déchets rapporteront à la ville $735,000 par année

La construction des nouveaux incinérateurs de la rue des Carrières, à l'ouest de Papineau coûtera $8,713,000, mais la vente de la chaleur produite par ces incinérateurs à quelques entreprises privées rapportera $735,000 par année à la ville de Montréal. Selon le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, cette vente de "chaleur par la vapeur" est déjà assurée et la ville peut compter sur un revenu régulier, amortissant ainsi le coût des installations. Le comité exécutif recommandera, lundi soir, à la réunion du conseil municipal, que le contrat de construction soit accordé à Von Roll Ltd qui a présenté la soumission la plus avantageuse. Les nouveaux incinérateurs auront une capacité de 1,200 tonnes de déchets domestiques par jour.



Photo Michel Gravel, LA PRESSE

Plongeon de 30 pieds : conducteur légèrement blessé

M. Serge Durand, âgé de 24 ans, domicilié au 5547, 9e Avenue, à Rosemont, n'a été que légèrement blessé, vers 4 h. hier après-midi, lorsque le camion qu'il conduisait a effectué un plongeon d'environ 30 pieds, dans une excavation, sur un chantier de la route transcanadienne, près de l'intersection du boul. Décarie et de la Côte St-Luc. Le lourd véhicule, propriété de la laiterie A. Poupart et Cie Ltée, 715 rue Wolfe, a été complètement démoli dans l'accident. M. Durand avait apparemment perdu la maîtrise de son camion. Après avoir sectionné un poteau de l'Hydro-Québec, il a fait le plongeon. Transporté à l'hôpital Queen Elisabeth, il pouvait regagner son domicile un peu plus tard, après y avoir été traité.

Vient de paraître !

COMMENT PRÉPARER

VOTRE IMPÔT

EDITION 1966

Indispensable à l'homme d'affaires

Le seul ouvrage du genre en français — par Jean Zalloni, C.A.

- Impôt fédéral (canadien) sur le revenu 1965
- Impôt provincial (Québec) sur le revenu 1965
- Liste complète des dépenses admises
- Principales formules avec exemples

SEULEMENT $2.50

"Votre centre d'achats d'articles de bureau"

LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.

750 Beaubien 273-9501
8559 St-Laurent 381-4261
800 E. Mt-Royal 524-3081
851 Décarie St-Laurent 748-7961

En vedette cette semaine à la BOUTIQUE COLONIALE

Vendeur autorisé



BASSINETTE berçante fini érable 18" x 36" $22.95

Matelas inclus

Ouvert jusqu'à 9 h. 30 jeudi et vendredi soir

A. FORGET INC.

6707 Boul. SAINT-LAURENT Tél. : 274-5568

(juste au nord de ST-ZOTIQUE)

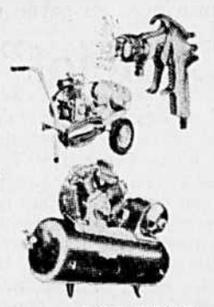
LOUEZ

Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.

VENTE PIECES REPARATIONS des fusils et compresseurs

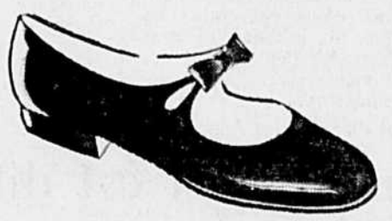
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC.

Aucun problème si vous vous fiez à nos spécialistes



Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
288-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 5 à 6.

CORBEIL SUR LA PLAZA



Le meilleur ami de la fillette ! l'élégant

BUSTER BROWN.

Vous aimerez sa conception amenuisée et sa légèreté. Mamans, vos fillettes ne peuvent demander mieux d'un soulier, il siéra bien avec tout et l'ajustement renommé de Buster Brown en fait le compagnon parfait de n'importe quel ensemble.

Le modèle illustré ci-haut : le "Polly" vous est offert en blanc ou en cuir verni noir... 8.95 Il est merveilleux de chausser un soulier confortable, voyez nos spécialistes et soyez assurées du meilleur ajustement et de la plus haute qualité ; nous ne vous vendrons jamais de souliers qui n'iront pas parfaitement.

6500, rue St-Hubert, angle Beaubien

4

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, JEUDI 3 MARS 1966 — 82e ANNEE — No 52

Les vues d'un fédéraliste souriant

LE MINISTRE des Mines et Relevés techniques, M. Jean-Luc Pépin, maîtrise un art que beaucoup de ses collègues fédéraux, anciens et nouveaux, pourraient lui envier: celui de rendre vivants, presque attrayants même, les sujets les plus arides, les plus rebattus. Spécialiste en sciences politiques, ex-professeur et animateur à la télévision, sa facilité d'expression lui permet d'aborder les questions les plus complexes comme en se jouant, à la façon d'un prestidigitateur.

Fédéraliste souriant, il promène depuis quelques années sur la scène canadienne un regard à la fois pragmatique et incorrigiblement optimiste, susceptible d'agacer les théoriciens de la nouvelle constitution écrite, que M. Marcel Faribault qualifiait récemment avec d'autres de "réformateurs en chambre".

A coup sûr, le jeune titulaire du futur ministère des Ressources et de l'Energie (qui, à ce titre se présente avec humour comme "ministre de la pollution") est beaucoup plus évolutionniste que réformateur.

Mais ce qui domine sa pensée ondulante — comme la réalité à laquelle elle s'applique — c'est son optimisme. Pourquoi se préoccuper de situations après tout "normales", puisqu'elles en viendront bien à se corriger d'elles-mêmes ? Pourquoi s'astreindre à rédiger une nouvelle constitution, qui sera dépassée le lendemain du jour où elle aura été couchée sur le papier ? A la décharge du ministre, précisons qu'il peut revendiquer sur cet argument une sorte de droit d'auteur, bien antérieur à l'utilisation que M. Lesage en a faite pour reléguer la formule Fulton-Favreau aux oubliettes.

M. Pépin, cela se voit, est convaincu d'avance des vertus impératives de la Commission Laurendeau-Dunton. Le bilinguisme ? Le biculturalisme ? "Ça s'en vient, je vous le prédis ; si ça ne vient pas, je démissionne..." dit-il avec le sourire.

On peut fort bien, avec un sourire comme celui de M. Pépin, passer en douce des vérités peu populaires, par exemple, celle du fédéralisme dont le mouvement depuis 1867 ressemble à celui du pendule qui va d'un extrême à l'autre, c'est-à-dire d'un excès de centralisation à un excès de décentralisation.

En bon fédéraliste qu'il est, M. Pépin craint beaucoup plus le second que le premier. C'est pourquoi, tout en considérant comme normale la tendance au "grugement des pouvoirs", il met les provinces en garde contre l'envahissement des domaines fédéraux. Presque du même souffle, cependant, il justifie la théorie du vide dont Ottawa se prévalait il y a vingt ou trente ans pour occuper, sans coup férir, les domaines de juridiction strictement provinciale.

Le conférencier de la Chambre de Commerce de Montréal s'avance en terrain plus solide lorsqu'il affirme que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique ne couvre qu'en partie les structures constitutionnelles du pays. Sans l'apport des décisions judiciaires, des conventions et des conférences fédérales-provinciales, il y a longtemps que l'énorme et complexe appareil gouvernemental du Canada serait paralysé.

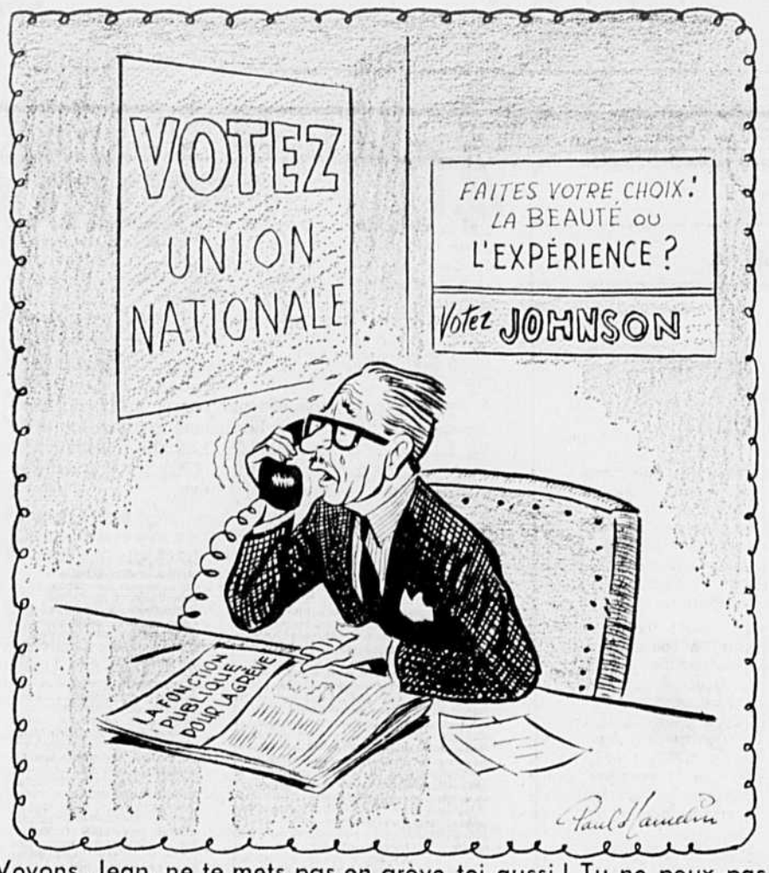
M. Pépin a probablement raison aussi lorsqu'il affirme que les gens du Québec tiennent plus à voir leurs problèmes d'éducation, de santé, etc., se régler qu'à voir se perpétuer la rivalité entre Ottawa et Québec. Mais il se méprend s'il croit que la majorité dans notre province est prête à accepter des solutions qui ne tiennent pas un juste compte de la place actuelle et future du Québec dans la Confédération. Une certaine rivalité est encore préférable à la paix acquise par les concessions à sens unique.

En principe et en pratique favorable au statut particulier pour le Québec, le député de Drummond-Arthabaska craint cependant qu'il ne dérive insensiblement vers le régime des Etats associés, qui équivaudrait à l'arrêt de mort du fédéralisme. Comme le croit et l'affirme M. Pépin, l'attitude des autres provinces sera capitale dans l'évolution qui se dessine. Si elles ne réagissent pas, si peu à peu elles se résignent à n'être que des succursales administratives d'Ottawa, le moment viendra où elles ne formeront plus qu'un bloc avec le gouvernement central, face à un Québec qui sera devenu autonome et presque souverain.

Ce Canada désintégré ou bicéphale pourra-t-il résister longtemps à l'emprise de son voisin du Sud ? Un morceau trop gros pour être avalé d'un seul coup peut fort bien se manger par petites bouchées.

Fortement teinté d'optimisme et de ce fait vulnérable en certains points aux critiques de ceux qui nourrissent des vues plus sombres sur la situation actuelle, le fédéralisme de M. Pépin n'en demeure pas moins pragmatique, évolutif, en somme ouvert et articulé. Il invite en tout cas à la réflexion et à la discussion. Ce n'est pas le moindre de ses mérites, en cette ère dite "du dialogue".

Cyrille FELTEAU



Voyons, Jean, ne te mets pas en grève toi aussi ! Tu ne peux pas me faire ça quand ma campagne est si bien organisée...

VOUS AVEZ LA PAROLE

Ce serait dommage de bannir l'anglais en notre province

Monsieur le Rédacteur,

Je suis de Trinidad, l'île la plus cosmopolite du monde, où on a réussi à demeurer dans la plus grande harmonie. Je m'intéresse beaucoup à l'avenir du Canada, non pas seulement à cause du fait que le Canada est notre voisin et nous a toujours aidés, mais parce que beaucoup de nos politiciens et professionnels ont reçu leur éducation à l'université McGill. Chez nous, à Trinidad, on parle la langue anglaise, mais dans toutes les écoles secondaires on apprend le français. C'est à cause de cela que j'avais décidé de venir à Montréal pour perfectionner ma connaissance de la langue française. Montréal m'avait fascinée dès ma première visite en 1958. J'ai toujours pensé à Montréal comme une ville unique où se trouvent côte à côte deux belles cultures et aussi à cause de sa nature cosmopolite, semblable à la nôtre. J'étais sûre que si on ne parlait que la langue française, je n'aurais pas pensé à rester ici quelques années, ni les étudiants antillais qui chaque année dépensent beaucoup d'argent dans la province de Québec, ni les touristes américains qui viennent en voyage tous les ans assister aux représentations, tant anglaises que françaises. Si on supprime la langue anglaise ici, la langue de soixante-dix pour cent des Canadiens, et si on essaie de n'adopter que la langue française, ce sera une grande perte pour la province et ce sera seulement à ce moment qu'on créera une "situation rhodésienne", ce que l'hon. René Lévesque a dit de la situation actuelle.

Avant de conclure j'aimerais à dire un mot sur l'action de quelques étudiants de l'Université de Montréal, qui voudraient séparer la province de Québec du reste du Canada. Je veux dire que je les trouve très myopes, fanatiques, d'esprit étroit et même enfantins comme l'a démontré leurs actions le jour du concours du Carnaval. J'aimerais leur conseiller d'agir plus comme des adultes s'ils veulent gérer un jour la destinée des Canadiens dans la province de Québec. Ne pensez pas, Monsieur le Rédacteur, que je suis contre les Canadiens français ; au contraire, je suis allée au collège français et mes meilleurs amis sont des Canadiens français. J'admire beaucoup l'esprit français. Montrer les fautes d'un ami, ce n'est pas ne pas l'aimer. Je ne veux pas dire que les Français n'ont pas souffert quelques abus du côté anglais, mais pardonner c'est la plus grande vertu. J'espère que M. Lesage, pour qui j'ai toujours eu le plus grand respect, montrera la justice en donnant à l'université de McGill la subvention à laquelle elle a droit. Je n'aimerais pas penser que M. Lesage veut punir cette université parce que ses étudiants ne voulaient pas devenir membres de UGEO. Où serait-ce le cas ?

Cynthia Allen,
Montréal

Pourquoi nous vivons dans la pauvreté au sein de l'abondance

Monsieur le Rédacteur,

J'ai davantage apprécié la caricature exposant la situation de l'économie canadienne, dans votre édition du 17 février, page 4, que l'article intitulé "Bouche bée devant les milliards", signé Cyrille Felteau.

La caricature vient briser les illusions qu'on se plaît à vouloir nourrir dans cet article. Il est vrai qu'après la lecture des budgets de Québec et d'Ottawa, "de pénibles réflexions nous trottent dans la tête", mais ce n'est pas une raison pour rester "bouche bée", et continuer à se leurrer d'illusions...

Je préfère davantage regarder la réalité, pour ensuite agir, pour réaliser concrètement le désir de chacun : vivre dans la liberté et la sécurité économique, politique et sociale. Or on constate que ce n'est pas le cas malheureusement dans le présent système. Depuis 1867 qu'on se nourrit d'illusions et quand une solution pointe à l'horizon obscur du système économique, on préfère la tourner en ridicule. Attitude très progressive, que celle des "bouches bées" et des illusions.

Je me permets donc de vous faire parvenir, accompagnant la présente, une brève brochure qui pourra peut-être vous faire voir l'avenir avec plus d'optimisme. Vous verrez, entre autres choses, que la doctrine créditiste ne se résume pas à "une presse à billets". Car ce serait une façon infantile de voir les choses, un peu comme se nourrir d'illusions, ou demeurer "bouche bée devant les milliards".

Et là vous comprendrez pourquoi nous vivons dans la pauvreté au sein de l'abondance.

Réal Caouette, M.P.,
Chef du Ralliement créditiste.

Peut-on traiter comme un génocide la guerre au Vietnam ?

Monsieur le Rédacteur,

Les conscrits américains sont sur la sellette pour avoir brûlé leur invitation à se présenter aux bureaux de recrutement pour y être examinés et enrégimentés pour aller faire la guerre au Vietnam. Plusieurs ont refusé de se présenter et sont l'objet de poursuites judiciaires . . . Eliminons les détails, il s'agit ici de donner considération à l'argument présenté par un avocat de la défense qui me semble des plus pertinents.

La loi ou code de Nuremberg, établi après la guerre contre le fascisme, condamne le génocide et les guerres d'intervention au niveau international. Les signataires furent les grandes puissances qui avaient lutté contre les fascistes. Les choses en sont là et, en face de cette attitude des nations, nous sommes aujourd'hui témoins d'une guerre d'agression des plus cruelles. L'agresseur brûle la population au napalm, tue indifféremment femmes et enfants, affame la nation en détruisant les récoltes systématiquement, torture les prisonniers dans cette guerre "non déclarée" que dirige M. L. B. Johnson contre le Vietnam avec l'arrogance et la barbarie dont seule la race humaine est capable. M. Johnson s'est vanté à la TV qu'il continuerait cette guerre aussi longtemps qu'il y aurait des socialistes au Vietnam. En d'autres termes, à moins de ramper à la façon du général Ky et d'exécuter les données de l'Oncle Sam, un individu n'a aucun droit de vivre au Vietnam quand les Américains sont là.

Quel sera le sort du Québec quand nous nous donnerons un gouvernement socialiste ; les Etats-Unis sont nos voisins.

Un avocat du Michigan invoque le code de Nuremberg pour excuser ses clients de ne pas vouloir servir dans cette sale guerre, en aucune capacité. Ici, je soutiens que les responsables devraient être forcés de comparaître devant le tribunal des peuples pour se justifier si possible de l'accusation qui pèse sur eux. Il sera difficile de convaincre M. Johnson d'entreprendre un tel voyage sans retour probable. Aller le chercher "manu militari" n'invite que des représailles, peut-être à la bombe A. Alors un procès "in absentia" serait très fécond en émotions, en conséquences.

Il est certainement possible de réunir la Cour (des témoins se présenteraient nombreux), bien qu'il puisse être difficile de retirer du front les soldats qui combattent pour la défense de leurs foyers et de leurs champs.

Que faut-il pour rassembler la Cour ? Une demande spécifique est-elle nécessaire ? De la part de qui ? A quel niveau ? Je n'ai pas de réponse à ces questions. Cependant, une horrible injustice est en action et le jeu de la diplomatie semble impuissant à supprimer ces abus. Qu'il est donc facile de devenir un petit Hitler !

Il faut arrêter cette boucherie et, faute de puissances qui veulent prendre le risque de la supprimer par la force, on pourrait faire circuler une requête mondiale aux travailleurs de l'univers demandant la venue volontaire ou par extradition du président Johnson pour comparaître devant la cour de Nuremberg pour y être jugé pour crime de guerre. La Cour dite de Nuremberg pourrait être rassemblée aux Nations unies très efficacement. L'appel serait aussi effectif que celui de Stockholm, pour la paix.

R. Lafond,
l'Annonciation.

"Camelot" était millionnaire

S'IL est exact, comme le donnent à penser certaines informations, que le Pentagone s'intéresse depuis 1962 à ce qui se passe chez nous, on ne peut pas dire que nos gouvernements ont répondu à tant de curiosité par une dose égale d'indiscrétion. C'est M. Hellyer, ministre de la Défense, qui, finalement, s'est décidé à donner une réponse à la question écrite de M. Clément Vincent, député de Nicolet-Yamaska, qui avait inscrit une question au feuilleton le 11 février demandant ce que le Pentagone venait faire chez nous. M. Hellyer répond que les militaires américains ne sont jamais venus enquêter chez nous.

Etait-il nécessaire qu'ils se déplacent pour faire leur enquête ? Le projet "Camelot", auquel se rattache le projet d'étude "Revolt" concernant le Québec, était, à l'origine, doté d'une subvention de $6,000,000. Six millions, ça peut éviter bien des déplacements... Ça peut même attirer des sociologues canadiens...

Il faut dire que les Américains eux-mêmes ont été singulièrement discrets sur cette entreprise. Un témoignage, qui n'a pas été donné à la Chambre des Communes mais aux Etats-Unis, dit textuellement : "La plupart des sociologues aux Etats-Unis ont gardé le silence au sujet de Camelot". Ce silence n'est déjà pas en lui-même particulièrement rassurant. Et le malaise est aggravé par le peu d'empressement qu'ont mis les nôtres à s'exprimer.

Il existe pourtant un document public sur les origines du projet "Camelot". Il est publié depuis novembre 1965. On le trouve intégralement dans la revue "Trans-Action", sous la signature du professeur Irving Louis Horowitz, de l'Université Washington, de Saint-Louis, Missouri.

L'article raconte "la vie et la mort du projet Camelot", de sa naissance, entre les mains du Pentagone et d'un groupe de sociologues, à sa mort, survenue au cours d'une collision entre militaires et civils s'en disputant la paternité. Sa mort d'ailleurs n'a pas été certifiée.

Les sociologues qui y ont travaillé n'ont jamais compris de façon certaine ce qu'on attendait d'eux. Car, comme le note le professeur Horowitz, "la question n'est pas tant de savoir qui paie le travail que de savoir à quelles fins doit servir l'information recueillie". Servir à fabriquer des coups d'Etat peut-être ?

La guerre ! c'est une chose trop grave pour la confier à des militaires, disait Clemenceau. La sociologie et les enquêtes aussi.

Si des sociologues américains, parmi les plus honorables, ne se sentent pas trop à l'aise dans des entreprises pseudo-scientifiques, à plus forte raison les "objets" de ces enquêtes ont-ils le droit de se poser des questions.

Si LBJ apprenait que le Canada a mis de côté une somme de $6 millions pour mener une enquête sur le comportement sexuel des militaires américains au Vietnam, il demanderait à son bon ami Pearson au téléphone d'une voix rageuse : "C'est ça, la souveraineté ?"

Guy CORMIER

...mais l'art est difficile

NOTRE folklorique Maurice Duplessis avait coutume de dire de tous ceux qui osaient critiquer son administration: "Vilain oiseau, celui qui salit son nid." Que penserait-il de son disciple bien-aimé en qui il avait mis toutes ses complaisances, M. Daniel Johnson, qui lui, ne se fait aucun scrupule de "dénigrer sa province" (une autre expression de Maurice) ? Le chef de l'opposition n'affirme-t-il pas avec un sourire satisfait "qu'une émission d'obligations du Québec est tombé de 2 points le même jour" et n'ajoute-t-il pas, triomphant : "Les cotes des valeurs du Québec à la bourse constituent un témoignage péremptoire de la mauvaise administration des finances québecoises, à moins que ce ne soit un signe du manque de confiance des investisseurs."

Premièrement, Québec n'est pas coté à la bourse. Deuxièmement, d'autres importantes émissions d'obligations ont précédé immédiatement celles de la province, notamment celles de la Compagnie de Téléphone Bell. Troisièmement, comme l'expliquent les rédacteurs financiers, le marché des obligations est saturé en ce moment; on ne prévoit pas d'amélioration prochaine du marché et on redoute, au contraire, une concurrence plus forte dans la course aux fonds disponibles.

Au lieu de chercher dans une mauvaise administration la raison première du pressant besoin d'argent du Québec nous le trouvons en dernière page du journal de M. Johnson (livraison du 26 février), où son parti s'enorgueillit de la modicité du dernier budget de l'Union nationale, qui était de $617 millions, alors que celui de M. Lesage atteint cette année les $2.3 milliards. Tout le monde sait, heureusement, qu'un tel écart n'existerait pas entre les deux, si le gouvernement actuel n'avait eu, au départ, à prendre les bouchées doubles pour combler le gouffre des nécessités urgentes creusé par les retards scandaleux sur tous les plans enregistrés par le Québec sous le régime Duplessis.

Le plus mauvais service que l'on pourrait rendre à M. Johnson serait de le porter au pouvoir afin qu'il démontre par quel tour de passe-passe il pourrait administrer le Québec nouveau, sorti des limbes, sans emprunter et sans augmenter les taxes, tout en rendant justice à ceux qu'il estime encore lésés : fonctionnaires, cultivateurs, commissions scolaires, professeurs de l'enseignement spécialisé et même entrepreneurs et fournisseurs du gouvernement qui en arrachent, selon lui, pour se faire payer.

Il serait également assez contradictoire pour le parti de l'Union nationale, qui se proclame le parti du peuple, de vouloir tuer dans l'oeuf le programme très coûteux de justice sociale amorcé précisément par le parti libéral "aristocratique et bourgeois"... à l'intention des défavorisés.

D'où il ressort que Boileau a toujours raison : la critique est aisée mais l'art est difficile. Surtout celui de gouverner.

Renaude LAPOINTE

Peter NEWMAN à OTTAWA

Une nomination politique selon l'ancienne manière

En utilisant une fois de plus la loyauté au parti libéral comme critère pour la nomination du dernier groupe de sénateurs, le premier ministre n'a surpris personne à Ottawa. On y trouve un nouvel indice du désappointement que suscite dans la capitale la soi-disant "nouvelle politique" des libéraux.

Les observateurs de la scène fédérale ont été irrités par la nomination — annoncée la veille de la nouvelle liste de sénateurs — de l'hon. J. Watson MacNaught à la présidence de l'Office fédéral du charbon.

Ce ressentiment tient au fait que la nomination de partisans au Sénat, où ils ne peuvent nuire beaucoup à la gouverne du pays, peut passer pour une chose normale. Mais on commence à s'inquiéter sérieusement lorsqu'un politicien manqué est désigné à un poste responsable dans la fonction publique, là où la compétence et le savoir-faire doivent servir de critère, et non pas l'affiliation politique.

M. MacNaught a rarement démontré l'une ou l'autre qualité. C'est un personnage insignifiant de Summerside, Ile-du-Prince-Edouard, qui s'est acquis la réputation d'être le ministre le moins efficace du gouvernement libéral et que les malins de son parti avaient surnommé "J. Watson MacZero".

En choisissant MacNaught, M. Pearson a manifesté une étrange conception de la fonction publique pour un homme qui, pendant vingt ans, en fut l'un des membres les plus distingués. Même John Diefenbaker, qui croit fermement à la récompense des partisans fidèles, faisait preuve de plus de circonspection quand il s'agissait de nominations de ce genre. Il lui est arrivé de nommer un ancien député (A. de B. McPhillips) à la Commission du Tarif, mais seulement comme commissaire et non comme président. Mais en 1961, lorsque les conservateurs durent choisir un nouveau président pour l'Office canadien du charbon, M. Diefenbaker désigna Colin Lewis O'Brien, un vétéran de 40 ans dans la fonction publique.

Titulaire d'un poste important

O'Brien, un ingénieur professionnel, s'était distingué pendant 19 ans à l'Office du charbon. Il était l'auteur de plusieurs travaux techniques sur le charbon et l'énergie et était généralement considéré comme le meilleur spécialiste dans son domaine.

Même si la présidence de l'Office du charbon est loin d'être l'une des plus importantes fonctions à Ottawa, ce n'est quand même pas un poste insignifiant. Le titulaire (qui reçoit un traitement de $20,500 par an, soit $5,500 de plus qu'un sénateur) administre un budget annuel de $22 millions. C'est essentiellement un service technique qui s'occupe d'administrer les subventions sur le charbon et de recommander des politiques au gouvernement sur la production, l'importation et la distribution du charbon. Le président, avec les sept commissaires de l'Office, recommande au gouvernement la politique à suivre, tout en étant responsable au ministre des Mines et des Relevés techniques.

L'hon. J. Watson MacNaught remplace maintenant M. O'Brien à ce poste de responsabilité. Libéral actif depuis l'époque où il étudiait le droit à l'Université Dalhousie vers la fin des années trente, M. MacNaught a exercé sa profession d'avocat dans sa province et devint greffier en loi de l'Assemblée législative de l'Ile-du-Prince-Edouard. Il fut élu député libéral à l'élection de 1945, fut défait en 1957 et réélu en 1963.

Quand il forma son premier cabinet, M. Pearson lui confia le poste de solliciteur général, qui était alors le portefeuille le moins prestigieux. Durant les trois années qui suivirent, l'avocat de Summerside se fit surtout remarquer à Ottawa par ses piètres qualités politiques. C'est ainsi que lors d'un dîner privé offert au Country Club d'Ottawa, peu après l'arrivée au pouvoir du gouvernement, il interrompit deux ministres du Québec qui étaient plongés dans une conversation animée et leur demanda à plusieurs reprises de parler en anglais.

Décision illogique

Le gouvernement lui confia des assignations de routine comme celle de représenter le Canada à l'inauguration d'un nouveau président au Mexique (le 1er décembre 1964). Ce fut la stupéfaction à Ottawa lorsque, à l'été 1965, MacNaught fut subitement promu ministre des Mines et des Relevés techniques.

Cette décision semblait particulièrement illogique étant donné que l'Ile-du-Prince-Edouard est la seule province du Canada qui ne possède pas de ressources minérales connues. "J'assume ce poste avec un esprit très ouvert," déclarait alors M. MacNaught avec assurance. Au moment de sa prestation du serment, on demanda au ministre ce qu'il avait l'intention de faire pour l'Office canadien du charbon. "Je verrai," répondit-il.

Un peu plus tard, après avoir visité un puits de mine pour la première fois de sa vie, il expliquait sa nomination à un reporter du "Sudbury Star" en ces termes :

"M. Pearson a tout simplement pensé que j'étais l'homme le plus apte à remplir ce poste. Bien des représentants gouvernementaux sont nommés à des postes pour lesquels ils sont peu ou pas du tout préparés."

Aux élections de 1965, M. MacNaught était probablement dans une situation plus favorable que tout autre ministre du cabinet, car, juste avant le début de la campagne, le gouvernement avait promis une somme de $148 millions pour la construction de la jetée de l'Ile-du-Prince-Edouard, projet depuis longtemps attendu. Mais il perdit les deux sièges libéraux de l'île, y compris son propre siège. Il réussit cet exploit en négligeant sciemment d'inviter M. Walter Shaw, le premier ministre de la province (et un conservateur), à la cérémonie d'inauguration des travaux de la jetée, cérémonie qu'il fixa d'ailleurs trois jours seulement avant le scrutin du 8 novembre.

Adieu à la "nouvelle politique"

Et voici maintenant que M. MacNaught est assuré d'une sinécure comme président de l'Office canadien du charbon. S'il n'a pas été nommé au Sénat pour combler le siège vacant de l'Ile-du-Prince-Edouard, c'est qu'une délégation de libéraux progressistes de cette province se rendit à Ottawa il y a quelques semaines pour implorer le premier ministre de ne pas confier le poste à MacNaught, afin de ne pas perpétuer ainsi son pouvoir politique dans l'île.

En choisissant au contraire de lui confier un poste responsable dans la fonction publique, Lester Pearson semble dire adieu définitivement à la "nouvelle politique", qu'il avait lui-même décrite au début de son nouveau régime comme l'abandon d'une "politique partisane étroite et détestable, égoïste et à courte vue".



Nouveaux prix d'admission au planétarium

Un adulte devra débourser 75 cents pour être admis au planétarium Dow qui sera inauguré le mardi 5 avril.

Un enfant ? Ce sera 25 cents.

Mais, dans le cas de visites de groupes d'au moins dix personnes, l'organisateur du groupe sera admis gratuitement.

Ce sont les nouveaux prix établis hier par le comité exécutif, à l'hôtel de ville.

Le comité a ainsi modifié une résolution adoptée le 10 décembre dernier. Il avait établi les prix comme suit : adulte, 75 cents le jour, et $1 le soir ; enfant 25 cents le jour, et 50 cents le soir. Quant aux groupes organisés (25 personnes et plus) : adulte, 65 cents le jour, et 90 cents le soir ; enfant, 20 cents le jour, et 45 cents le soir.

Le comité a modifié sa décision du 10 décembre parce que la multiplicité des taux allait constituer un problème sérieux à la perception et au contrôle adéquat que le directeur du Service des finances doit exercer sur le revenu provenant de cette source.

Les 1,200 employés de l'usine Dominion Rubber suspendent leur arrêt de travail

SAINT-JEROME (C.B.) — Les douze cents employés de l'usine Dominion Rubber, à Saint-Jérôme, ont hier soir momentanément suspendu leur arrêt de travail. Ils n'ont encore cependant pris aucune décision. Leur attitude ne sera connue que demain soir, à l'occasion d'une assemblée générale des grévistes, à la salle Ratelle.

A cette séance, les employés auront à juger s'ils doivent poursuivre la grève ou s'ils acceptent de ratifier le retour au travail. Au cours d'une assemblée très mouvementée hier soir, le représentant de leur syndicat, M. Roger Lecavalier, leur a conseillé de reprendre leurs postes dans l'usine. De la part du président de la compagnie, M. Edwin Martin, il leur a transmis la promesse formelle d'étudier immédiatement leurs revendications.

Rappelons que l'arrêt de travail avait été déclenché jeudi de la semaine dernière, en protestation contre une décision du conseil d'administration de l'usine. Les dirigeants entendaient pénaliser soixante-sept employés qui, le 10 février, avaient participé à une manifestation de revendication. A cette occasion, les protestataires avaient interrompu leur travail pendant une quinzaine de minutes. Ils avaient, cette fois, réagi contre ce que les employés ont considéré comme une lenteur exaspérante à résoudre un grief.

D'après M. Lecavalier, le président de la compagnie a également promis de faire le nécessaire, pour qu'on n'applique aucune sanction ni aucunes représailles à leur égard. De même, les travailleurs ont obtenu la promesse que le conseil de leur syndicat rencontrera les directeurs de l'usine aujourd'hui, à juger cependant les diverses réactions, on a constaté que le conseil de retourner au travail n'a pas été agréé de gaieté de coeur. Les dirigeants syndicaux ont eu beaucoup de mal à les persuader, ainsi qu'à les inciter à exiger un engagement par écrit de la part des patrons.

Ce ne sera donc que vendredi soir qu'on sera fixé sur le sort de la grève. On saura positivement si l'arrêt de travail, tout illégal qu'on l'ait considéré, va se poursuivre ou s'il deviendra un incident du passé.

Un homme se fait poignarder, mais il riposte et réussit à désarmer son agresseur

Un piéton a livré un combat héroïque la nuit dernière avec un malfaiteur qui l'a poignardé à plusieurs reprises.

La police relate que l'attentat s'est déroulé vers 1 h. 45 à l'intersection de Saint-Germain et Rouville, dans l'est de la ville.

M. Richard Montreuil, 23 ans, 1477, Désery, passait devant une entrée de maison quand un inconnu est sorti de l'ombre et lui a donné plusieurs coups de couteau heureusement peu profonds à la tête et au cou.

M. Montreuil a riposté avec vigueur et bientôt a réussi à désarmer son agresseur et à le mettre hors de combat. Puis il a pris la fuite.

Quelques coins de rue plus loin, il a rencontré des policiers auxquels il a conté sa mésaventure. Les agents sont revenus avec lui sur les lieux, mais le bandit était disparu.

La victime a alors été conduite à l'hôpital Maisonneuve pour pansement.

Vol de deux camions

Un camion de la Hanney Cartage, 4955, Brock a été volé la nuit dernière sur un terrain de stationnement situé à cette adresse. Il contenait pour $1,000 de marchandises.

Un autre camion dont le contenu n'a pas été révélé à la police a été volé en face du no 265, rue Vitré. Le véhicule était la propriété de Transport Paquette, de ville Brossard.

Examen mental pour l'accusé du meurtre d'un Canadien aux Etats-Unis

FARMINGTON, Maine (PA) — Un examen psychiatrique a été ordonné hier à Farmington, dans l'Etat du Maine, pour un citoyen américain qui est accusé d'avoir tué un résidant de Sherbrooke le dimanche, 30 janvier dernier.

M. Claude Hébert, 42 ans, la victime, a été retrouvé mort dans la chambre qu'il occupait dans un motel de Jay, Maine, localité voisine de Farmington et où Wilbur fut arrêté à son domicile peu après la macabre découverte.

Hier, le juge James P. Archibald, de la cour du Maine, a fixé le procès de Wilbur au 28 mars et a ordonné qu'on procède à l'examen mental de l'inculpé dans l'entre-temps.

Tous les corps policiers du Canada cherchent les voleurs d'or de Winnipeg

WINNIPEG. (PC)—Un appel à toutes les forces de police du Canada a été lancé afin de retrouver les deux individus qui ont réussi dans un coup de maître mardi soir à s'enfuir de l'aéroport de Winnipeg avec une pleine cargaison de lingots d'or.

Le chef de police George Maltby a déclaré que ses hommes avaient relevé des empreintes sur le camion qui a servi au vol et qui a été retrouvé sur les terrains de l'aéroport. Ces empreintes seront expédiées à Ottawa pour identification.

La valeur des douze lingots que la police de Winnipeg évaluait mardi à $208,000 s'élève en fait à $456,000, d'après les renseignements reçus par la police des compagnies minières d'où provenait la précieuse cargaison.

Il s'agit de la Madsen Red Lake Gold Mines Ltd et de la Campbell Red Lake Mines Ltd. Les 12 lingots étaient emballés dans un nombre égal de boîtes de bois renforcées de bandes métalliques, à destination de l'Hôtel de la Monnaie, à Ottawa.

M. E. J. Andrecheck, trésorier de la Campbell Gold Mines, a déclaré au cours d'un entretien téléphonique, que les sept lingots en provenance de sa compagnie valent de $250,000 à $270,000.

En Orient, cet or peut être vendu pour le double du taux fixe de $35 américains l'once.

Participation de 15 filatures du Québec au Pavillon des industries

L'Institut canadien du textile a indiqué hier que 15 filatures québécoises participeront à l'aménagement du Pavillon des industries du Québec qui doit être construit à l'Expo 67 au coût de $1,500,000.

Le coût de la section de l'industrie du textile sera de $180,000.

Un porte-parole de l'Institut a rappelé que les filatures du Québec fournissent du travail à 51,000 personnes — soit environ 60 p. 100 du nombre total dans cette industrie pour l'ensemble du pays. Il a aussi précisé que la valeur de la production annuelle atteint quelque $700 millions.

Seule l'industrie du vêtement crée plus d'emplois que celle du textile dans la province de Québec, a-t-il ajouté.

Le Pavillon des industries dont l'érection a récemment été annoncée par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard Lévesque, aura comme thème : "Le St-Laurent : réservoir industriel".

FAITS divers

Sauvage attentat contre une femme

Une autre femme a été victime d'un sauvage attentat la nuit dernière dans un bouge situé au no 170 est, rue Lagauchetière. On se souvient que c'est en ce lieu que deux autres femmes ont été assassinées depuis quelques mois.

La police dit que la femme blessée de la nuit dernière se nomme Mme Joseph Normandeau et qu'elle est âgée d'environ 40 ans.

Elle a été transportée à l'hôpital Saint-Luc où les médecins disent que son état n'inspire présentement aucune crainte sérieuse.

Une cheminée "entre" dans une bijouterie

VALLEYFIELD. (J.-D. G.)— Un incident spectaculaire, mais qui aurait pu avoir des conséquences tragiques, est survenu, hier midi, au 9 de la rue Chaussée, à Valleyfield, après que le vent eut renversé une cheminée d'une dizaine de pieds de hauteur.

Les briques perforèrent la toiture pour tomber à quelques pouces de M. Laurent Laniel, qui se trouvait alors dans le logement qu'il occupe au-dessus de sa bijouterie. Précisons que celui-ci ne peut bouger, étant retenu dans le plâtre à la suite d'une intervention chirurgicale à la colonne vertébrale. Les briques continuèrent leur course dans l'escalier conduisant à l'établissement commercial situé à l'étage inférieur, et s'arrêtèrent aux pieds des clients après avoir causé plus de peur que de mal. Les dommages matériels s'élèvent tout de même à près de $1,000.

Deux résidents de Chomedey tués dans un accident au Texas

COLORADO CITY, Texas (PA) — M. Richard Mirrop, âgé de 32 ans, du 860 rue Eiffel, à Chomedey, de même que sa fille âgée de 3 ans et dont l'identité n'a pas été dévoilée, ont perdu la vie, hier, lorsque l'automobile dans laquelle ils voyageaient, a plongé du haut d'un pont, près de Colorado City, au Texas.

Mme Mirrop, âgée de 28 ans, et son fils, âgé de 2 ans, ont été grièvement blessés dans cet accident.

Un témoin de la tragédie a révélé que le conducteur avait perdu la maîtrise de son véhicule et qu'il a enfoncé le garde-fou pour aller s'écraser sur la rive de la rivière Colorado, qui coule à 75 pieds plus bas.

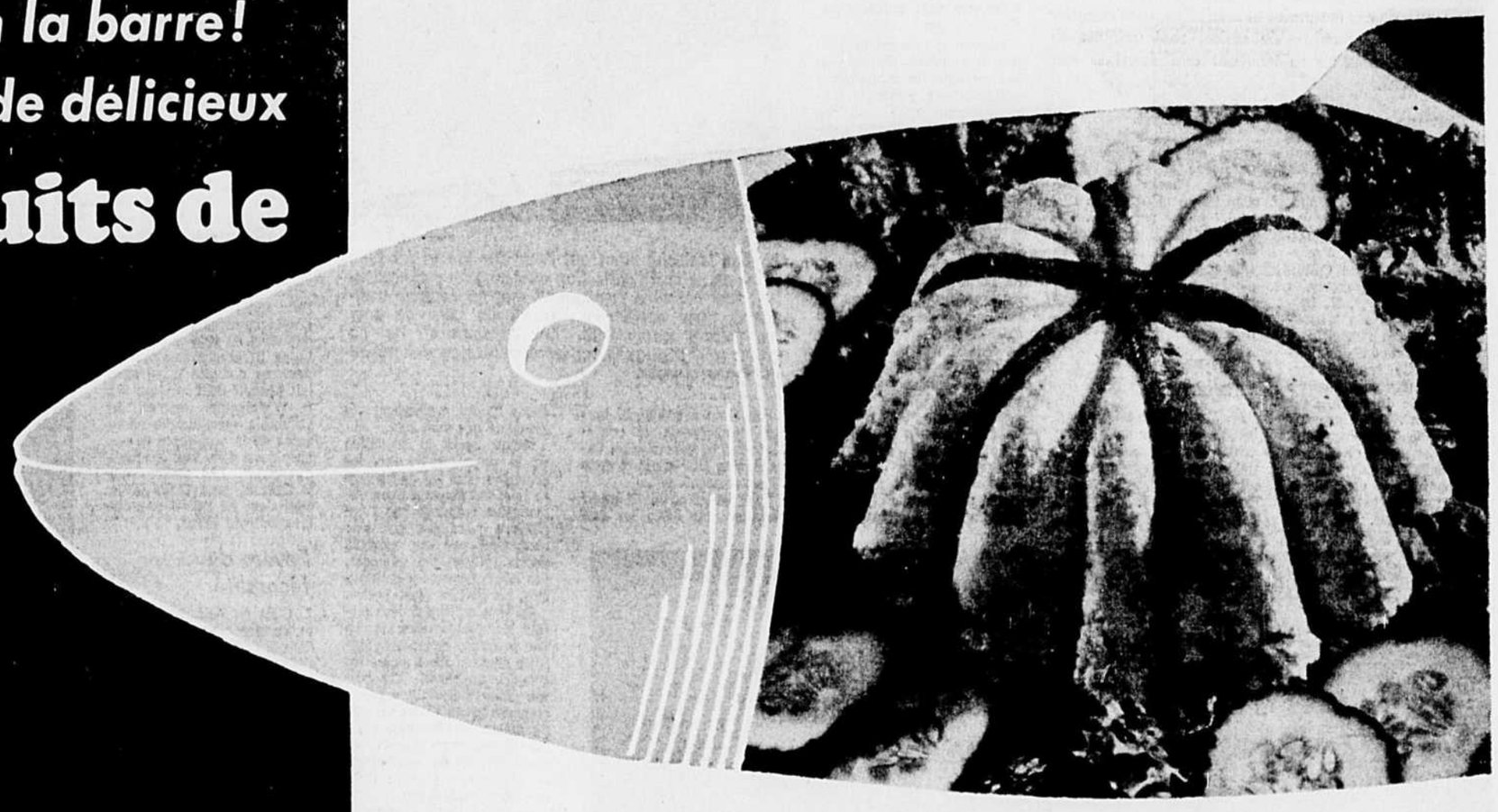
Nouveaux crédits prévus pour les parcs de la ville

Les membres du Conseil Municipal de Montréal seront invités à approuver de nouveaux crédits pour les parcs lors de l'assemblée régulière du conseil, lundi soir. Une somme de $2,576,000 sera versée à l'amélioration des divers terrains de jeux de la ville et à l'achat de matériel. Par ailleurs la ville désire continuer ses travaux d'embellissement dans les parcs, les squares et les bandes de terrain le long des boulevards. Des crédits de 682 mille dollars sont prévus à cette fin. L'argent sera principalement utilisé à la plantation d'arbres ou d'arbustes et au gazonnement des terrains. Enfin les diverses constructions prévues dans les parcs et les terrains de jeux entraîneront une dépense de 4 millions 960 mille dollars.

Ce qui étonne étonne une fois, mais ce qui est admirable est de plus en plus admiré.

J. Joubert

Tenez bien la barre!
Dégustez de délicieux
produits de mer
en rade chez
STEINBERG



Les repas de poisson deviennent de plus en plus populaires. Et avec raison! Le poisson renferme tellement de riches valeurs nutritives. Congelé ou frais pêché, cuit au four, frit, bouilli, servi en salade ou sandwich, sa variété vous surprendra. Autrefois, on ne servait le poisson que le vendredi; aujourd'hui on le déguste en tout temps. Nuance... Ce temps de l'année se prête à mille fantaisies culinaires à base de poisson. Alors, tenez bien la barre, matelots en herbe, et venez ancrer au comptoir des produits de mer de votre magasin d'alimentation Steinberg préféré! Leur variété et surtout leur bas prix vous enchanteront. Venez accoster!



THON à chair blanche
DE MARQUE CARNATION
ALBACORE ! Boite 7 oz 39¢

CREVETTES MOYENNES
DE MARQUE CARNATION
BOITE 4¾ OZ 71¢



CROQUETTES DE POISSON 27¢
DE MARQUE CONNORS, Boite 10 oz
HARENG ET SAUCE-TOMATE ! CONNORS ! Bte 13 oz 25¢
SARDINES VARIEES BRUNSWICK ! 3 btes 3½ oz 32¢



GROSSES CREVETTES
CLOVER LEAF
NETTOYEES ! BTE 4¾ OZ 88¢

THON à chair blanche
CLOVER LEAF
ALBACORE ! BOITE 7 OZ 51¢



SAUMON SOCKEYE
ROUGE SURFIN, CLOVER LEAF
BOITE 7¾ OZ 65¢ QUALITE DE FANTAISIE !



"FISH & CHIPS"
CONGELES, DE MARQUE RUPERT
FLETAN 73¢ PQT 20 OZ AIGLEFIN 63¢



'Shrimp scampi' PAQUET CONGELE 7½ OZ 99¢
CREVETTES et SAUCE AU BEURRE, BLUE WATER
Sole congelé PAQUET 9 OZ 69¢
ET SAUCE CITRONNEE, BLUE WATER !
Bâtonnets de poisson 49¢
CONGELES ! PQT 9 OZ
AVEC SAUCE DE PIZZA, BLUE WATER



SAUMON SOCKEYE
ROUGE SURCHOIX, GOLD SEAL
BOITE 7¾ OZ 65¢ QUALITE DE FANTAISIE !



25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
THON SOUTHERN CROSS
BONITO EN MORCEAUX 2 btes 6 oz 47¢
BONITO EN PAIN 2 btes 7 oz 62¢
Nul après le mardi 8 mars 1966 aux magasins d'alimentation Steinberg !



SARDINES "BRISLING"
Club des Millionnaires
BOITE 3¾ OZ 33¢

SARDINES "SILD"
Club des Billionnaires
2 BOITES 3¾ OZ 45¢



SAUMON SOCKEYE
ROUGE, PARAMOUNT
BOITE 7¾ OZ 65¢ QUALITE DE FANTAISIE !

M. Arthur Harnett s'est vu retirer sa carte de la Gendarmerie royale

OTTAWA. (PC) — Un porte-parole du ministre de la Justice M. Cardin a déclaré mercredi que le ministre faisait allusion à M. Arthur Harnett lorsqu'il a parlé en Chambre lundi du chef de cabinet d'un ex-ministre de la Justice possédant une carte d'identité de la Gendarmerie canadienne.

M. Harnett a été le chef de cabinet du ministre conservateur de la Justice M. Donald Fleming, de 1962 à 1963, et est maintenant le correspondant à Ottawa des deux stations de radio, CFRB, à Toronto, et CJAD, à Montréal.

M. Cardin avait déclaré en Chambre lundi que la Gendarmerie avait enlevé une carte identifiant le porteur comme étant à son service à un chef de cabinet du dernier ministre de la Justice du gouvernement précédent", mais il n'avait nommé ni M. Fleming ni M. Harnett.

Il a été impossible de rejoindre le ministre Cardin hier. Le porte-parole a précisé le nom des personnes en question pour dissiper la fausse impression qu'il s'agissait de l'ancien ministre de la Justice M. Davie Fulton.

Le représentant du ministère a déclaré que la carte, identifiant M. Harnett comme agent de la Gendarmerie, avait été émise en accord avec la loi de la Gendarmerie créée en 1959 par l'ancien commissaire de la Gendarmerie M. C. M. Harvison, mais après que M. Fleming eut accédé au poste de ministre de la Justice en août, 1962. La Presse Canadienne avait faussement rapporté lundi et mardi que la carte avait été émise en 1959.

La question avait été soulevée en Chambre par le député Gilles Grégoire créditiste — Lapointe qui avait voulu savoir si des individus — dont le Dr Guy Marcoux, ancien député créditiste de Québec — Montmorency se disant au service de la Gendarmerie canadienne n'avaient pas déjà tenté d'obtenir des affidavits d'un restaurateur montréalais. M. Grégoire avait demandé si l'un de ces hommes était un chef de cabinet d'un ancien ministre de la Justice.

Les jurés sont exclus une 6e fois de la cour au procès de Denis

par Claude Gendron

OTTAWA. — Les jurés au procès de Raymond Denis ont fait une autre apparition en cour hier matin, mais le juge Frank Costello les a renvoyés aussitôt ; et cette fois-ci pour une période indéterminée.

C'est la sixième fois depuis le début du procès que les jurés sont exclus de la cour, à cause des débats juridiques qui se prolongent plus qu'à souhait dans cette affaire.

L'importance des débats en cours est telle que toute la cause en dépend et c'est pour cela que le juge laisse aux avocats le temps d'expliquer entièrement leurs points de vue réciproques et veut lui-même prendre le temps nécessaire pour étudier la cause à fond, avant de rendre ses décisions et de reprendre l'audition des témoins devant les jurés.

Pendant ce temps, comme on le sait, les journalistes ne peuvent rien rapporter des débats, ni même mentionner le nom des témoins qui pourraient être appelés en l'absence des jurés.

Combien de temps encore dureront les débats ; le juge lui-même ne peut le prévoir ; mais il semble bien que les avocats ont encore beaucoup d'argumentation à présenter.

L'argumentation prend souvent des tournures imprévues, en ce sens que les avocats ont parfois à soulever des points de droit au cours d'une discussion déjà à caractère juridique.

Octroi d'un contrat pour des travaux à l'hôpital Reine-Marie

OTTAWA. (DNC) — Le ministre des Travaux publics, l'honorable George J. McIlraith, annonce l'adjudication d'un contrat à Prieur Enterprises Inc., du quartier Chomedey, à Laval, au montant de $57,779, pour des modifications à l'hôpital des anciens combattants Reine-Marie, Chemin Reine-Marie, à Montréal.

Des quatre soumissions décachetées le 19 janvier, l'adjudicataire avait présenté la plus basse. La plus élevée était au montant de $79,800.

Les travaux, effectués comme mesures de protection contre l'incendie, consisteront à enlever les escaliers du centre et à transformer le grand puits d'escalier en salle d'attente, bureaux et autres pièces, et à construire une cage d'escalier en maçonnerie afin de doter l'auditorium d'une sortie de secours.

Tous les nouveaux ouvrages seront faits à l'aide de matériaux à l'épreuve du feu. Pour les planchers de l'ancien puits d'escalier, on utilisera des dalles légères en béton préfabriquées, recouvertes de carreaux élastiques. La nouvelle cage d'escalier de secours sera en blocs de béton avec, sur un côté, un parement de brique et, sur l'autre, une isolation et un enduit.

Les plans et devis de ce projet ont été préparés par le bureau de l'architecte du district de Montréal du ministère fédéral des Travaux publics pour le compte du ministère des affaires des Anciens Combattants duquel relève cet hôpital.

Assemblée du conseil lundi

Le conseil municipal de Montréal tiendra une assemblée lundi soir prochain, a annoncé, hier après-midi, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, à l'issue d'une réunion des commissaires, à l'hôtel de ville.

Le conseil se verra notamment recommander de demander au cabinet provincial de prolonger jusqu'au 15 avril le délai accordé pour déposer au bureau du greffier le projet de budget de l'année fiscale 1966-1967 débutant le 1er mai.

Selon l'article 670 de la charte, le comité doit déposer le projet de budget au plus tard le 15 mars. Mais, à la lumière d'un autre article — 675 — voté à Québec en avril 1963, le cabinet peut, à la demande du conseil, prolonger ce délai d'au plus 30 jours — soit jusqu'au 15 avril.

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT • YEUX ARTIFICIELS
OPTOMETRISTES • OPTICIENS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON Jr., O.D.
900 SHERBROOKE O. (ch. 11) VI. 9-1274
entre Mansfield et McGill College
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9 A.M. A 5.30 P.M.

AUTO-CITÉ

EATON

Aisé, élégant, désinvolte,
LE TAILLEUR EST TOUTE SOUPLESSE!

Coupé, monté et conçu sans raideur, pas de canevas, pas de mousseline, rien qui puisse guinder la silhouette, c'est le règne de la souplesse, celui de la légèreté, mais sans "mollesse". Résultat, un tailleur qui glisse sur la silhouette comme un chandail, mais qui a et conserve de la tenue. Les tissus employés pour les tailleurs printaniers sont poids-plume ; les détails, haute mode ! Illustrés ici deux nouveaux tailleurs exécutés avec ce souci de la perfection qui caractérise la mode printanière que vous présente Eaton. Ils sont disponibles en jaune, cerise, aqua ou bleu et en tailles 10 à 18.

115.00 chacun

EATON — Tailleurs, Chelsea Place, Troisième étage (rayon 644)

CINEMA POUR ENFANTS,
DURANT LE FESTIVAL DU FILM . . .
CHEZ EATON !

Emmenez-les au cinéma, samedi, chez EATON. Le dernier jour du FESTIVAL DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM leur est consacré. Projections continues de 9 h. 30 à midi : 5 films projetés alternativement en français et en anglais. Le FESTIVAL DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM continuera toutefois de projeter ses 36 productions pour adultes, jusqu'à l'heure de fermeture.

Emplacement des attractions spéciales, au cinquième étage, en ville.

J'vous l'dis J'vous l'répète

MAGASINEZ MAGASINEZ
C'EST CHEZ EATON
QUE VOUS R'VIENDREZ!

SENSATIONNEL ! UNIQUE !
DEFILE DE MODE MUSICAL SPECTACULAIRE
IL FAUT Y ASSISTER ! C'EST
"CAFE AU LAIT A GOGO"
chez EATON
Aujourd'hui, vendredi et samedi. Les 3, 4 et 5 mars
présenté par La Boutique Jeune Montréalaise
Un défilé entièrement composé d'importations de France
Mettant en vedette le jeune et brillant couturier de Paris
DANIEL HECHTER EN PERSONNE
qui a voyagé par Air France
Commentaires bilingues
RESTAURANT EATON DU NEUVIEME ETAGE
Jeudi — 6 h. 30 du soir — vendredi 3 h. 30 de l'après-midi et 6 h. 30 du soir
Samedi 3 h. 30 de l'après-midi. Billets réservés 2.00, y compris les rafraîchissements
BILLETS EN VENTE AU TROISIEME ETAGE
(Boutique Jeune Montréalaise)
COMPOSEZ 842-9331, postes 611, 612
Nous regrettons de ne pouvoir garder les billets réservés par téléphone plus de 24 heures avant chaque défilé.

HEURES D'AFFAIRES EATON 9 H. 30 A 6 H. | OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS EN VILLE JUS. QU'A 9 H. | A POINTE-CLAIRE JUS. QU'A 10 H. | MAGASIN-ENTREPOT JUS. QU'A 9 H. | LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 842-9211

CAHIER No 2 / PAGES 17-30

LA PRESSE

RADIO TV / VIE FEMININE / VIE MONDAINE / BANDES DESSINEES

MONTREAL, JEUDI 3 MARS 1966 — 82e ANNEE — No 52

"Une grève des fonctionnaires constituerait un véritable fléau pour la fonction publique"

— René Lévesque

par Gilles Daoust

QUEBEC. — "Une grève des fonctionnaires constituerait un véritable fléau pour la fonction publique au Québec. Elle affaiblirait non seulement cette fonction publique, mais la province toute entière, pour de nombreuses années, juste au moment où nous sommes sur le point de faire, dans ce secteur, des progrès absolument sans précédent. Je crois que sur ce point, les deux côtés de la Chambre sont d'accord.



M. René Lévesque

"Il faut, pour que cette grève n'ait pas lieu, que le règlement soit honorable pour les deux parties. L'une d'elles, pour quelque motif que ce soit, n'a pas le droit de s'écrouler ou de s'abimer devant l'autre."

C'est ce qu'a déclaré hier, à la Chambre, le ministre de la Famille et du Bien-être social, M. René Lévesque, tout en rappelant le souvenir d'une certaine grève des milieux radiophoniques de Montréal, terminée depuis plusieurs années, mais "dont les plaies saignent encore."

Le ministre a affirmé que la grève des fonctionnaires devait être évitée de façon parfaitement honorable des deux côtés, et de bonne foi.

Il a expliqué que les négociations se poursuivaient sans relâche et s'est dit confiant qu'elles seraient menées à bon terme.

"Je suis sûr, a dit M. Lévesque, qu'à la fin de ces négociations-là, le syndicaliste que je suis n'aura à renier aucune de ses convictions essentielles."

Une question apolitique

M. Lévesque a exhorté les deux côtés de la Chambre à ne faire aucune politique avec cette question de la grève des fonctionnaires.

Parlant ensuite des retards dans les négociations, le ministre a expliqué que le gouvernement, afin de revaloriser la fonction publique, avait mis sur pied, mais depuis peu seulement, des mécanismes extrêmement coûteux, complexes, avait fait des études de marché de la main-d'oeuvre, employé des négociateurs professionnels, des orienteurs, etc.

"Tout ça, a dit M. Lévesque, est un mécanisme dont l'amorce seulement est en place. Je crois que cela explique, (il n'est pas question d'excuser ici, mais simplement d'expliquer) les retards qui se sont produits dans les négociations, retards que le syndicat a considéré exaspérants et dont il n'a pas manqué de faire état devant nous.

"Les années qui viennent sont cruciales pour l'ensemble de la fonction publique, a dit M. Lévesque. Les fonctionnaires se multiplient. Si on regarde ce qui se passe en ce moment, 40,000 employés fonctionnaires permanents, ouvriers permanents et saisonniers, négocient avec le gouvernement. Mais il y a aussi les fonctionnaires enseignants du SPEQ, le personnel hospitalier . . .

"Tout cela fait, directement ou indirectement relié à l'Etat, quelque chose comme 150,000 citoyens du Québec. C'est sous le gouvernement actuel seulement que ces 150,000 citoyens ont acquis le droit d'association.

"C'est suffisant, à dit le ministre, pour prouver que le gouvernement actuel n'est pas antisyndicaliste, mais qu'il a fait preuve d'audace en reconnaissant, par voie de législation, plus rapidement que partout ailleurs, le droit d'association à autant de citoyens."

M. Lévesque a souligné que la Loi de la fonction publique était encore à l'essai et qu'elle révélait déjà ses faiblesses. "Il y aura encore des erreurs, a dit le ministre, mais nous avons un gouvernement qui est capable de les admettre et de les corriger, chose assez nouvelle dans l'histoire des gouvernements de la province de Québec.

"Rien ne sert de se camoufler, a dit M. Lévesque. C'est nous qui sommes responsables des négociations mais toute la Chambre jusqu'à un certain point est responsable du climat qui les entourent.

"Il faut dépasser les partisanneries et voir que dans le développement de ce secteur public se trouve la promesse du progrès de la société québécoise elle-même. Il va falloir, côte-à-côte, établir un dialogue permanent avec la fonction publique, on ne pourra plus lui marcher sur la tête car le fonctionnarisme sera fort. "Le fonctionnarisme aura également la fierté d'être payé convenablement. A partir de maintenant, nous aurons un fonctionnarisme qui aura ses droits et sa dignité."

"Le gouvernement a traîné la patte dans les négociations" — Johnson

de notre bureau de Québec

QUEBEC. — Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, a mis en doute hier, à la Chambre, le fait que le gouvernement ait procédé avec toute la célérité voulue dans les négociations en cours avec les fonctionnaires.

"Le gouvernement, a dit M. Johnson, non seulement ne semblait pas prêt lorsqu'il a commencé à négocier, mais encore a traîné la patte une fois les négociations entreprises".

Citant à ce propos les nombreuses déclarations des dirigeants du SFPQ mettant en doute le sérieux du gouvernement dans les présentes négociations, M. Johnson a rappelé que la première certification du syndicat avait été obtenue en 1963.

"La Loi de la fonction publique, avec les amendements concernant le droit de grève, fut adoptée l'année dernière, a dit M. Johnson. Pendant tout ce temps-là, qu'a fait le gouvernement ? Depuis quand le gouvernement a-t-il établi un organisme de négociation pour le représenter ?"

Répondant au chef de l'opposition, M. Lesage a rappelé qu'un organisme de négociation avait été créé au mois de juin 1965 et qu'avant cette date, les décisions relatives au syndicalisme dans la fonction publique étaient prises par la législature. "Les problèmes étaient des problèmes de législation et la législation était soumise aux Chambres, a dit le premier ministre".

Suivit ensuite un long débat où le chef de l'opposition interrogea le gouvernement sur l'attention qu'il avait porté jusqu'ici au syndicalisme chez les fonctionnaires.

"Le chef de l'opposition sait fort bien, a dit à un certain moment M. Lesage, que le gouvernement est de bonne foi. Il connait aussi bien que moi les mesures qui ont été prises par le gouvernement en ce qui a trait aux fonctionnaires."

Le premier ministre a enfin nié les affirmations de M. Johnson à l'effet que le gouvernement n'avait consacré qu'un très petit nombre d'heures aux négociations avec les fonctionnaires.

"Je ne peux dire, a déclaré M. Lesage, combien d'heures nous avons consacré exactement aux négociations mais je sais que tout le temps disponible y a été consacré."

Le règlement sur les "instituts polyvalents" adopté cette semaine

Le règlement sur les "instituts polyvalents" dont la création a été suggérée par le rapport Parent sera vraisemblablement adopté par le Cabinet et rendu public plus tôt que prévu.

C'est ce qu'a annoncé le sous-ministre adjoint à l'Education, M. Gilles Bergeron, dans une entrevue téléphonique avec un reporter de l'agence de presse de la Presse étudiante nationale mardi soir. Le règlement en question devait être approuvé au plus tard en février, mais il y a une dizaine de jours, l'agence de presse de la PEN affirmait que, d'après des "sources sûres", le Cabinet avait refusé cette proposition, et que l'avenir des instituts était compromis. Elle ajoutait que le règlement avait été soumis aux dirigeants de la Fédération des collèges classiques, qui "se sont alors montrés en désaccord avec la lettre et l'esprit du règlement".

Mais dès le lendemain, le ministère et la FCC démentaient ces informations, et répliquaient que le projet était toujours à l'étude. De son côté, le "Quartier Latin", journal des étudiants de l'Université de Montréal, dénonçait les "contradictions flagrantes du porte-parole autorisé du ministère."

En même temps, l'UGEQ condamnait les "vagues promesses" de M. Gérin-Lajoie au sujet des instituts polyvalents. Elle demandait avec force que le ministère de l'Education présente, avant la fin d'avril, le règlement numéro 2 définissant les instituts et leur statut juridique, et réclamait l'annonce du lieu et de la date de fondation du ou des instituts-pilotes.

Entre le secondaire et l'université

C'est dans le second tome de son rapport que la Commission Parent définissait le concept nouveau d'institut polyvalent : des écoles où doit être dispensé, au niveau des 12e et 13e année, un enseignement préuniversitaire et professionnel. Ces instituts devraient, selon les commissaires, être des institutions publiques et dépendre pour leur enseignement du ministère de l'Education.

Par la suite, en février 1965, était mis sur pied le COPEPP, ou Comité de planification de l'enseignement pré-universitaire ou professionnel, où siégeaient, en plus de fonctionnaires, une vingtaine de représentants des groupes intéressés à l'Education.

Ce comité consultatif devait étudier la situation générale de l'Education au Québec et faire rapport au gouvernement sur la politique à suivre. Un autre comité travaille à élaborer le programme des études au niveau des instituts.

C'est le premiers de ces comités qui, d'après la PEN, avait été dissous après que le règlement issu de son rapport n'ait pas eu l'heur de plaire au Cabinet.

Le porte-parole du ministère avait nié, immédiatement après la publication de cette nouvelle, que le comité ait cessé de fonctionner, et dans l'entrevue avec le PEN, M. Bergeron déclare par ailleurs : "rien n'a été rejeté du règlement, puisque le ministre Gérin-Lajoie n'a fait qu'aviser le Cabinet, il y a plus d'un mois, de l'orientation et de l'état des travaux sur cette question."

Il ajoute : "Le ministre lui-même a déjà déclaré à Trois-Rivières qu'il y aurait en septembre un institut-pilote, sinon plus."

Décentralisation industrielle: Lesage contredit Filion

par Vincent Prince

QUEBEC. — Contredisant les propos récents du président de Sidbec, M. Gérard Filion, le premier ministre Jean Lesage a déclaré, hier soir, devant ses partisans libéraux réunis au Club de Réforme que "la décentralisation industrielle est illusoire si elle ne s'effectue pas à partir de concentrations régionales assez importantes."

Seule, a dit M. Lesage, ce que les spécialistes appellent la formation de régions polarisées permettra les investissements infrastructuraux favorisant un développement économique d'envergure. "Une première étape est actuellement réalisée. C'est celle qui consistait à subdiviser la province en régions administratives et économiques correspondant à des données scientifiques éprouvées".

Si la région de Montréal, a-t-il dit, et c'est ici qu'il faisait évidemment allusion à M. Filion, "demeure au point de vue économique la région la plus importante de la province, je ne puis approuver les allégués de certaines personnes qui croient que la politique gouvernementale devrait s'attacher d'abord à accentuer cette concentration économique dans la région montréalaise pour assurer une meilleure utilisation de nos richesses matérielles et humaines.

"Je crois plutôt qu'un développement économique effectué à partir de pôles d'attraction régionaux est la seule façon d'assurer un équilibre économique et social dans ce Québec que nous voulons prospère et dynamique".

Vers la mi-février, M. Filion s'était ouvertement prononcé contre la décentralisation industrielle, disant qu'il fallait plutôt renforcer encore la région montréalaise. L'économie du Québec, avait-il soutenu, est encore trop faible pour soutenir un effort de décentralisation qui éparpillerait la pauvreté plutôt que la prospérité.

A partir de 4 prémisses

M. Lesage a formulé sa prise de position alors qu'il expliquait à son auditoire que le gouvernement en était rendu à aborder la deuxième phase de l'opération "Maitres chez nous", qui en sera certes une de "lutte contre la pauvreté" mais à l'intérieur de laquelle on donnera la priorité à la lutte pour la justice sociale dans le cadre d'une politique économique et sociale intégrée répondant aux objectifs et aux aspirations des citoyens du Québec.

Pour réaliser ces buts, le premier ministre a expliqué que l'action gouvernementale partira de quatre prémisses bien déterminées :

1. Mettre en oeuvre une véritable politique de main-d'oeuvre;
2. réaliser un aménagement régional plus productif;
3. réajuster les mesures d'assistance sociale, et
4. élaborer les éléments d'une politique de revenus mieux appropriée aux besoins de la famille et de l'individu.

Politique de main-d'oeuvre

Au chapitre de la main-d'oeuvre, M. Lesage a expiqué que, parallèlement à l'aide que le gouvernement veut accorder à la formation technique des jeunes, il entend également mettre au point des formules de recyclage de la main-d'oeuvre déplacée à cause de l'automatisation ou de la fermeture de certaines entreprises.

La première de ces politiques en est une à long terme, tandis que la seconde sera rentable à très court terme.

Quant à la réalisation de la deuxième prémisse, celle de l'aménagement régional, c'est à son sujet qu'il en a profité pour préconiser la décentralisation dont nous avons parlé plus haut. Il a ajouté, à ce propos, qu'il faut, de toute nécessité et à longue échéance, "favoriser la transformation de l'économie régionale d'agricole et d'artisanale . . . en une économie établie à partir d'une centralisation industrielle plus ou moins dense devant servir de pôle d'attraction au développement économique de cette région."

Au chapitre des mesures d'assistance sociale, M. Lesage a réitéré ce qu'a déjà dit, notamment, M. René Lévesque, à savoir qu'il importe actuellement de réorganiser les politiques éparpillées un peu partout dans les différents services gouvernementaux.

Quant à la nécessité d'une politique cohérente en matière de revenus, il a expliqué qu'elle découlait de l'obligation qu'a l'Etat d'assurer une juste redistribution dans ce domaine.

Le gouvernement actuel désire pousser davantage l'organisation de la sécurité sociale. A ce propos, il veut reviser son régime d'allocations familiales et scolaires et réorganiser l'assistance-vieillesse.

Les allocations familiales doivent être graduées selon l'âge des enfants. Les allocations scolaires seront portés de $10 à $20 et étendues aux jeunes de 18 ans. Et, comme supplément à cette politique, il y aura regroupement des diverses mesures d'assistance-vieillesse.

"Dans cette perspective, a terminé M. Lesage, le gouvernement du Québec est à mettre à point une nouvelle politique de sécurité sociale qui implique non seulement une réorganisation des programmes qu'il administre à l'heure actuelle, mais aussi la récupération éventuelle des programmes fédéraux qui n'auront leur pleine efficacité qu'une fois imbriqués et au moins repensés dans un tout bien coordonné et bien ajusté aux exigences du groupe humain auquel ils s'adressent. Une telle action est d'ailleurs requise par la nécessité évidente de considérer les mesures sociales comme partie intégrante de notre politique d'ensemble de développement économique et social".



Diefenbaker chez les apprentis-avocats

M. Diefenbaker semblait particulièrement heureux hier soir de se trouver au milieu d'un groupe d'étudiants de la faculté de Droit de l'Université McGill. Il en a profité pour donner à ces avocats en herbe divers conseils dont celui-ci : "Do right, and fear no man. Don't write, and fear no woman." C'est à dire : Faites ce qui est juste, et ne craignez aucun homme ; n'écrivez pas, et ne craignez aucune femme !

Diefenbaker appuie Wagner dans sa lutte contre la pègre

Le chef de l'Opposition aux Communes, M. Diefenbaker, s'est prononcé en faveur de l'enquête royale sur le crime organisé réclamée par le ministre de la Justice du Québec, M. Claude Wagner. Il a aussi suggéré de nouveau la tenue d'une conférence fédérale-provinciale sur ce sujet.

Dans une allocution prononcée devant l'Association des diplômés en Droit de McGill hier soir, le leader progressiste-conservateur a déclaré : "Je m'inquiète beaucoup de voir à quel point des bandes organisées de criminels, de véritables cartels du crime, se sont installées depuis quelques années dans notre pays. Je m'inquiète de cette infiltration au Canada de puissants chefs de la pègre, de "rois du crime", comme les a qualifiés le ministre de la Justice du Québec."

"J'appuie ceux qui demandent, et je réclame moi-même depuis longtemps, la convocation d'une grande conférence fédérale-provinciale pour étudier les moyens de lutter contre le crime national et international qui sévit de plus en plus dans notre pays."

Il a aussi affirmé que les auteurs des "meurtres de la pègre" découverts l'automne dernier au Québec, et ceux de l'avocat François Payette, doivent être démasqués.

Plus tôt, interrogé sur ce qu'il pensait de M. Claude Wagner, M. Diefenbaker avait répondu : "Je le considère comme un homme remarquable. Je suis entièrement d'accord avec la campagne qu'il a entreprise contre la pègre."

La peine de mort

Plus tard, au cours de son allocution composée en grande partie d'anecdotes historiques et de conseils mi-sérieux, mi-badins aux futurs et aux nouveaux avocats de McGill, le chef conservateur a aussi abordé la question de la peine de mort.

"Aux Communes, nous aurons bientôt à discuter de ce sujet grave entre tous non seulement pour les hommes de loi mais pour tous ceux qui s'intéressent à la Justice, la peine capitale. Plusieurs options nous seront ouvertes : conserver la peine de mort, la réserver à certains crimes particuliers, ou encore l'abolir comme de nombreux pays, dont le Royaume-Uni, l'ont fait récemment."

"Quand j'étais premier ministre, je m'étais promis de respecter toutes les recommandations à la clémence présentées par des jurys dans les cas de meurtre, et je l'ai fait. Cette coutume a même été rendue obligatoire par la loi."

"Comme avocat au criminel, comme ancien procureur, comme législateur, j'ai évidemment une opinion sur la question du maintien ou de la disparition de la peine de mort. Cette opinion, je la ferai connaitre sur le plancher de la Chambre. C'est pourquoi je ne veux pas prendre position ou aborder ce sujet de façon partisane avant que ce problème soit devant les Communes."

"Mais je voudrais que des jeunes comme vous, étudiants en Droit, et tous les jeunes qui s'intéressent à la cause de la Justice et des Droits de l'Homme fassent connaitre leur avis à ce sujet. Je voudrais qu'ils nous communiquent leur pensée, leurs arguments sur cette question."

La situation financière de la SGF est excellente

— Filion

de notre bureau de Québec

QUEBEC — M. Gérard Fillion a rassuré hier les étudiants en commerce de l'université Laval, sur la situation financière de la Société générale de financement.

Un étudiant a en effet demandé à M. Fillion, qui fut, jusqu'à tout récemment directeur général de la SGF, comment on devait interpréter la baisse de valeur des actions de la SGF.

M. Fillion a répondu que l'achat d'actions de la SGF devait être considéré comme un investissement à long terme. Il est arrivé, a-t-il mentionné, que lors de la création de la SGF certaines personnes ont acheté des actions, dans l'espoir de faire un coup d'argent rapidement, et que d'autres l'ont fait par patriotisme.

Or, les premiers se sont vite aperçus que les gains ne pouvaient pas être aussi rapides et certains parmi le second groupe étaient des gens peu fortunés, qui ont eu besoin pour une raison ou l'autre des quelques économies qu'ils avaient placées dans la SGF.

M. Fillion a fait remarquer que la vente des actions n'est pas forte et que la situation de la société était excellente.

"Il existe peu d'entreprises, qui après deux ans ont commencé à payer des dividendes", a précisé l'invité, en ajoutant qu'on avait fait des réserves de capitaux plus que prudentes.

La diversification des sources d'argent de la SGF et de ses investissements est l'une des principales causes de réussite.

M. Fillion a en outre souligné qu'il faudra d'ici à deux ans augmenter le capital de la SGF.

Enfin, à une autre question, le président de Sidbec a émis l'opinion que la Société de développement du Canada pourrait jouer un rôle efficace sur le plan canadien, peut-être pas pour racheter les entreprises américaines, mais au moins pour consolider les compagnies canadiennes. Son rôle pourrait être analogue à celui de la SGF.

Bois-de-Coulonge: rapport définitif de l'enquête aujourd'hui

de notre bureau de Québec

QUEBEC. — Le leader du gouvernement, M. Pierre Laporte, a révélé hier à la Chambre que le rapport définitif des enquêteurs sur la tragédie de Bois-de-Coulonge lui serait remis dès aujourd'hui.

On se souvient qu'un rapport préliminaire a déjà été soumis au gouvernement il y a quelques jours, rapport qui fut également distribué aux journaux.

Ce rapport préliminaire attribuait à une défectuosité du système électrique les causes de l'incendie qui a détruit la résidence officielle des lieutenants-gouverneurs, il y a un peu moins de deux semaines, et causé la mort de M. Paul Comtois.

C'est le commissaire des incendies qui fait actuellement enquête sur cette tragédie, en collaboration avec M. Bernard Péclet, du laboratoire médico-légal de Montréal.

M. Laporte a révélé que les enquêteurs, avant de soumettre un rapport définitif, avaient dû interroger les gens de la famille de M. Comtois et, par conséquent, attendre que les funérailles soient terminées.

Rappelons par ailleurs qu'aucune date n'a encore été fixée pour l'enquête du coroner sur la mort de M. Paul Comtois, mais que cette enquête doit avoir lieu très bientôt.

Le monument de Wolfe est conforme à la copie originale

OTTAWA. (PC) — M. Arthur Laing, ministre du Nord Canadien et des Ressources nationales a fait savoir hier que le monument de Wolfe à Québec avait été restauré selon son architecture première.

Dans sa réponse écrite à M. Walter Dinsdale, conservateur de Brandon-Souris, M. Laing déclare que le nouveau monument est une reproduction exacte de celui qui avait été érigé en 1849 et remplacé en 1913.

Québec songe à instituer un service d'immigration

QUEBEC. (PC) — Le ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte a révélé mercredi que son ministère songe à instituer à Paris un service d'immigration du Québec.

M. Laporte a fait cette affirmation alors qu'un comité de la chambre étudiait ses crédits.

Le Québec a institué l'an dernier un service de l'immigration et l'ouverture d'un service à Paris constituerait une extension de ce service.

Cependant, M. Laporte est d'avis qu'il ne faut pas imaginer que la présence à Paris d'un service d'immigration du gouvernement provincial produira des miracles.

Le ministre a cité trois raisons, soit le fait que les Français ne soient pas des émigrants faciles, que le gouvernement ne voie pas d'un très bon oeil le départ de ses sujets et que la France est actuellement un pays d'immigration et non pas d'émigration.

M. Jean-Jacques Bertrand a souligné que c'est par l'immigration que "l'on a réussi à conserver le pays anglais."

"J'encourage," a-t-il dit, "le ministre à continuer ses efforts dans le sens de la conservation d'au moins un noyau d'immigrants qui deviendront de culture française."

Le comité a fini d'étudier les crédits du ministère des Affaires culturelles qui se chiffrent pour l'exercice financier 1966-67 par la somme de $11,449,600.

Un cocktail sans alcool

QUEBEC. — Bonne chance, M. Johnson !

A la fin de la session du comité des subsides hier après-midi, l'atmosphère était à la détente. Il a suffi d'une allusion à la prochaine élection générale par le chef de l'opposition pour que le premier ministre fasse un petit commentaire badin sur la prédiction du 24 avril, comme date des prochaines élections.

M. Lesage : Je regrette infiniment, si j'ai bien compris, le chef de l'opposition part le 5 ; il s'en va faire sa campagne électorale pour le 24 avril ; on va avoir la paix en Chambre. Il va faire sa petite élection à lui tout seul le 24 avril. Bonne chance !

En une autre circonstance, l'Union nationale voulait savoir pour quelle raison le Conseil exécutif avait accordé une subvention de $1,000 à la ligue anti-alcoolique de Charlevoix.

M. Pierre Laporte a répondu que c'était pour un cocktail !

Enquête sur les communautés francophones de l'Ouest

OTTAWA. (PC) — La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a commandé auprès d'une firme de Calgary une étude sur le système scolaire des communautés francophones des quatre provinces de l'Ouest.

John Matheson, secrétaire parlementaire du premier ministre Pearson, a déclaré en Chambre mercredi que les autorités provinciales et les éducateurs francophones avaient été interrogés par les enquêteurs de la firme Group Resources Consultant Services, de Calgary.

M. James Ormiston (PC-Melville) avait demandé si le dénommé Roy Woolam avait été engagé par la Commission et pourquoi. M. Matheson a expliqué que M. Woolam est le directeur administratif de la maison en question.

La Commission avait demandé à la firme de "souligner dans son étude pilote jusqu'à quel point le français est utilisé dans l'enseignement, quoique non officiellement."

Les chercheurs ont également visité douze écoles de l'ouest pour étudier leur rôle de préparation des jeunes à la vie adulte et à l'expression des valeurs culturelles des groupes ethniques.

Ces écoles sont celles de Saint-Boniface, Winnipeg, St-Malo et Gretna, au Manitoba ; Gravelbourg, en Saskatchewan; Legal, Thorhold et Red Deer en Alberta et Port Coquitlam, en C.-B.

La même firme a mené une autre étude à Sussex, Moncton, Bathurst et Allardville au Nouveau-Brunswick sur "les attitudes d'une sélection de communautés acadiennes au Nouveau-Brunswick envers le système provincial d'éducation."

La participation et les influences ethniques dans le gouvernement municipal de Maillardville-Coquitlam, en Colombie-Britannique, ont également été des aspects étudiés.

M. Matheson a déclaré que le Group Services avait employé 25 intervieweurs, dont 15 étaient bilingues.

Sidbec rendra notre industrie de l'acier compétitive

— Filion

QUEBEC — Mixte ou étatique, Sidbec se justifie, pour permettre aux industries de l'acier du Québec de prendre le départ sur un pied d'égalité avec leurs compétiteurs des autres provinces.

C'est ce qu'a déclaré le président de Sidbec, M. Gérard Filion, hier après-midi devant les étudiants en commerce de l'Université Laval.

Présentement, a dit M. Filion, les industries québécoises de l'acier sont désavantagées, par rapport à l'Ontario, du fait qu'elles doivent importer la matière première, qui provient en bonne partie de Hamilton.

Cette formule ne présente pas trop d'inconvénients, lorsque le produit fini est vendu dans le Québec, mais elle représente un handicap lorsque l'on veut vendre des produits ailleurs, soit en Ontario ou dans les provinces de l'ouest.

Avec une sidérurgie dans le Québec, les industries du Québec auront l'égalité au départ. Si elles ne réussissent pas, ce sera alors uniquement de leur faute.

M. Gérin-Lajoie à Jacques-Cartier

VALLEYFIELD (J.-D. G.) — Le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, rencontrera les commissaires des régionales Carignan, Yamaska, Honoré-Mercier, Chambly, Lignery, Youville, Salaberry, South-Shore et Châteauguay-Vallée samedi, à l'école Gérard-Filion, 1330 ouest rue Curé-Poirier à ville Jacques-Cartier.

DERNIERS SOIRS

ANGLAIS

ICA Institut de

CONVERSATION ANGLAISE

OFFICIELLEMENT RECONNU ET DE HAUTE RENOMMEE

279-0678

la vie féminine

Pour le printemps, mode fantaisie et bijoux fantasques et fantaisistes

NEW YORK. (PC) — Le retour à l'élégance qui caractérise les nouveaux costumes de printemps définit la mode des bijoux fantaisistes et la façon de les porter.

Les souples tissus servant à la confection des vêtements de promenade, les vaporeuses mousselines pour le soir et la vogue des tons pastels exigent des bijoux appropriés. C'est pourquoi les colliers, broches et boucles d'oreilles offrent des dessins très délicats.

Les perles, de tout temps populaires, le sont encore davantage, et Judith McCann, de New York, offre des perles délicatement teintées, parfois de différentes nuances pour un même collier.

Le mariage "perles et or" se retrouve dans toutes les collections de bijoux. Un collier à six rangs en comporte trois en perles nacrées et trois autres de perles dorées.

L'or, toujours au pinacle, apporte son éclat sur la scène de la mode. Il est parfois combiné avec l'argent, donnant un aspect fabuleux à certaines pièces.

Les colliers

Le collier encerclé de métal et de pierres de couleur constitue une nouveauté de la saison.

On voit des colliers de toutes les longueurs, depuis les plus courts aux très longs de 60 à 90 pouces, aux couleurs dites gogo. Toutefois les lourdes chaînes en vogue dans les années '20 sont remplacées par de plus délicates et de moins longues.

Les broches

Les broches sont également réduites en dimension. Napier reproduit dans sa collection de jolies feuilles émaillées et bordées d'or et d'autres motifs à filigrane.

Au printemps, une broche n'a pas sa place sur le revers d'un costume porté avec une blouse retenue par un gros noeud.

Mais un bijou discret peut agrémenter la veste sans col, recouvrant un corsage uni.

Une belle broche peut rehausser l'élégance d'un costume de dîner ou d'un ensemble du soir. Le bijou se porte d'abord sur le manteau, à moins que le vêtement soit garni de boutons de brillants, et ensuite sur la robe.

Pour les grandes occasions les robes du soir sont souvent dépourvues d'épaulettes. Pour mettre en valeur la ligne des épaules, les femmes devraient éviter de porter un collier, sauf s'il s'agit d'un bijou de grande valeur. Mais une broche fixée au corsage, apporte la note fastueuse à cette tenue des grands soirs.

La jarretière

Les broches servent aussi à orner la chevelure rehaussée d'un postiche pour le soir, ou encore comme garniture sur les turbans de tissu.

Avec la mode de la jupe ultra-courte réapparaît la jarretière, laquelle attire davantage l'attention avec un clip en brillants.

Boucles d'oreille

Il existe un vaste choix de boucles d'oreilles pour le printemps. Considérant la vogue des cheveux courts et des chapeaux à bord relevé, les boucles d'oreilles sont plus longues et oscillantes, même pour le jour, mais gardant la ligne de simplicité.

Les élégantes portent le soir des boucles d'oreilles extravagantes, anneaux gigantesques ou cascades de chainettes d'or s'entremêlant à de petites billes. Mais, pour les femmes qui aiment moins le genre fantaisiste, Richelieu, de New York, préconise toujours une seule perle sur chaque lobe de l'oreille.

Bracelets

Les bracelets seront moins portés ce printemps qu'en d'autres saisons, mais ils gardent leur importance. Certains sont en cuir, d'autres en émail ou encore formés de diverses pierres de fantaisie.

Outre les tons pastels, on trouve des modèles en blanc et noir ou tout blanc dans les nouvelles collections de bijoux synthétiques.



Pour les grands soirs

Trifari attache une pièce de bijouterie à motifs de feuille au corsage sans épaulettes d'une robe du soir. Les boucles d'oreilles, très longues, évoquent la forme d'un lustre. Evidemment, ces parures ne se laissent admirer que durant les grandes grandes occasions.



Jarretières rutilantes

Cette année, la fantaisie des bijoux se retrouve surtout dans la façon de les porter. Trifari suggère une broche reproduisant un trio d'hippocampes, se fixant à la jarretière mise à jour par la jupe ultra courte.

Rapport du service national de placement sur la main-d'oeuvre féminine

Dans "l'Aperçu de la situation de l'emploi" publié par le Service national de placement du ministère du Travail, numéro de janvier, on lit ce qui suit :

"Dans l'industrie du vêtement pour hommes et garçons, on a commencé à recruter du personnel pour rencontrer les cédules de production pour le printemps et l'été. A Victoriaville, il existe une très grande demande pour des opératrices. Le mois passé, (décembre), 50 opératrices ont été placées en emploi chez les trois plus importantes compagnies.

Deux cours d'entrainement pour opératrices de machines à coudre ont commencé à Victoriaville et Plessisville avec un groupe total de 36 jeunes filles. Le même genre de cours est en marche à Drummondville avec 20 jeunes filles. On rapporte une hausse graduelle dans l'industrie de vêtements pour dames et dans la plupart des établissements de la région, le personnel a été rappelé au travail. Un nouvel établissement pour la manufacture de vêtements sport pour dames a commencé ses opérations avec 12 employés : on prévoit doubler ce nombre dans un avenir rapproché.

Aucun changement rapporté chez les manufacturiers de bas. Une allure active. Dans les ateliers de vêtements de base et de corsets, il y a eu un déclin dans la demande, mais ceci n'a pas affecté la situation de l'emploi. On estime que cette situation sera de courte durée.

Infirmières, employées de bureau

Le bureau National de Placement de Montréal rapporte l'arrivée de gardes-malades du Royaume-Uni et la venue prochaine d'environ 12 autres. Cependant un besoin pressant de gardes-malades existe encore partout dans la région. Le bureau "Affaires-Jeunes-Professionnels" de Montréal signale une demande accrue d'employées de bureau particulièrement de secrétaires, de sténos, de dactylos, de commis senior et d'opératrices de machines de bureau. Quelque 60 employées de bureau seront requises par une nouvelle firme de la région de St-Jean. Le recrutement s'effectue par le bureau National de Placement de l'endroit. Il existe aussi une demande accrue de ces travailleuses à Joliette, Ste-Thérèse, Trois-Rivières, Victoriaville et Valleyfield.

Quoique le recrutement soit difficile, la plupart des bureaux du SNP réussissent à trouver des candidates répondant aux exigences des employeurs. Dans plusieurs centres, des cours commerciaux de dactylographie et de pratiques de bureau sont très actifs; environ 50 femmes sont inscrites à ces cours d'une durée de 24 semaines. Il existe aussi une demande constante de téléphonistes dans la région de Montréal. Le bilinguisme est essentiel pour ce genre d'emploi. Le commerce de détail connait un ralentissement normal des activités. Plutôt que d'embaucher du personnel additionnel, pour la période des inventaires et des ventes, plusieurs magasins ont demandé à leur personnel régulier de travailler des heures supplémentaires. Vu l'ouverture, au mois de février, d'un centre d'achats dans la région de Sherbrooke, le bureau local de l'endroit travaille activement au recrutement du personnel féminin. Dans le domaine de la vente, les employées à temps partiel qui ont été mises à pied après la période active des Fêtes sont toujours à la recherche d'un emploi du même genre. Les postes vacants sont plutôt rares cependant.

Serveuses de table, buanderies

Les carnavals et les sports d'hiver ainsi que les conditions atmosphériques favorables ont contribué au niveau élevé d'activités dans les hôtels et restaurants des divers centres de la province. La demande est grande encore pour des serveuses de table, des cuisiniers et aides-cuisiniers dans les Laurentides, les Cantons de l'Est ainsi qu'à Québec. Le bureau de Montréal-Est a référé 12 candidates à un cours de serveuse de table organisé sous le Programme V. Au cours du mois, moins d'offres d'emploi ont été signalées pour des aides-familiales intéressées à être logées et pour des domestiques pour travail de jour ; cependant ces dernières se trouvaient du travail régulièrement. Une activité intense continue de régner dans les buanderies et les établissements de nettoyage à sec de la ville de Québec. L'activité est au ralenti dans les autres centres de la province, mais il y eut peu de mises à pied durant le mois de janvier. Le niveau de la production est stable dans l'industrie du textile bien qu'on rapporte des mises à pied temporaires dans la région de Magog. Le niveau de l'emploi et de la production était stable dans les filatures des régions de Montréal, Drummondville et St-Jean et on prévoit l'embauche de quelques travailleuses additionnelles au cours des prochains mois.

Dans le vêtement

Dans l'industrie du vêtement, la plupart des femmes ont été rappelées au travail. Les opératrices de machines à coudre sont en grande demande. Des cours de formation ont été organisés sous le Programme V dans plusieurs centres mais les candidates inscrites pour emploi démontrent très peu d'intérêt pour ce genre d'occupation.

La production s'est maintenue à un niveau stable pendant tout le mois dans les filatures de bas et de tricots et les commandes pour du personnel additionnel ont été comblées facilement par les bureaux locaux. Les couturières et les tricoteuses compétentes sont en grande demande mais on éprouve de la difficulté à en trouver dans presque tous les centres de la région.

Un manufacturier de tabac à pipe de Granby a dû congédier dix employées. Ces mêmes travailleuses ont trouvé de l'emploi dans d'autres industries.

L'industrie de la chaussure a repris ses activités en vue de la production du printemps et de l'été mais il y a pénurie d'opératrices compétentes dans les villes de Montréal et Sherbrooke.

Le recrutement des guides et hôtesses pour l'Expo 67 commencé à la fin de décembre n'a pas donné les résultats qu'on attendait. A date, seulement près de 50 demandes d'emploi ont été reçues de la région de Québec.

En général, comparativement à la même période l'an dernier, les occasions d'emploi sont nombreuses dans toutes les occupations; moins de postulantes sont inscrites pour emploi et plus de postes vacants sont signalés dans les bureaux".

Stérilité ou irrégularités dues aux contraceptifs

NEW YORK. (AFP) — Une femme qui cesse de prendre des pipules anticonceptionnelles après en avoir utilisé régulièrement pendant une certaine période de temps peut être victime temporairement soit de stérilité soit d'irrégularité du cycle des menstruations, ont déclaré trois médecins californiens qui ont observé ces phénomènes chez dix-sept de leurs clientes.

Douze d'entre elles avaient pris des pillules dans un but contraceptif, les autres pour régulariser leur cycle de menstruation.

Après avoir arrêté de prendre des pilules, deux femmes sont devenues stériles, d'autres n'eurent pas leurs périodes pendant un laps de temps allant de deux mois à un an, d'autres eurent des cycles irréguliers.

Les médecins soulignent que les pilules utilisées par leurs clientes avaient un dosage bien supérieur aux versions de ces drogues mises depuis sur le marché.

Les trois médecins californiens pensent que les produits contenus dans les pilules anticonceptionnelles peuvent bloquer le fonctionnement des glandes qui produisent des hormones de contrôle de l'ovulation.

Ils ont également noté l'apparition d'irrégularités des menstruations à la suite de traitement destinés à éviter les fausses couches : les médicaments utilisés à cette fin ont une composition similaire à celle des pilules anticonceptionnelles.

L'âme bienfaisante prospérera, et qui arrose sera arrosé. (Prov 11, 25)

Semaine des secrétaires prévue pour la fin d'avril

Pour la 15e année consécutive, la Semaine des Secrétaires, patronnée par l'Association nationale des secrétaires, se tiendra du 24 au 30 avril, et le Jour des Secrétaires, le 27 avril.

A cette occasion le Chapitre de Montréal présentera une journée d'étude samedi, le 23 avril, à l'hôtel Reine-Elisabeth. L'honorable Claire Kirkland-Casgrain prononcera un discours.

Le programme : mercredi, 27 avril, dîner spécial à 6 h. 30 à l'hôtel Reine-Elisabeth (Salon Saint-Laurent). Le conférencier sera M. P. S. Morine, de la compagnie "Office Products Divisional Sales Manager". Il traitera de l'automation et de ses répercussions sur le travail des secrétaires.

Toutes les femmes d'affaires et les secrétaires peuvent prendre part à ces séances d'études. Pour de plus amples renseignements, les personnes intéressées peuvent communiquer avec Mlle L. Labonté en signalant 874-5701.

MORGAN



Participez à la loterie des soutiens-gorge longs Playtex*!

Vous aurez la chance de gagner un téléviseur en couleur RCA Victor 21 po.

- Plus des téléviseurs portatifs
- Plus des soutiens-gorge longs Playtex*
- Plus des milliers d'autres cadeaux !

Pour y participer rendez-vous au comptoir des soutiens-gorge du troisième et demandez une formule de participation et envoyez-la par la poste à : Loterie Playtex, Playtex Park, Arnprior, Ontario. Vous pouvez participer autant de fois que vous le désirez. Dépêchez-vous car la loterie se termine le 15 avril 1966.

A Living* de Playtex, soutien-gorge long, goussets en nylon brodé, dos et côtes en frais élastique "Stretch-Ever" avec diaphragme magique qui amincit confortablement. Blanc. Bonnets A. Tailles 34 et 36; bonnets B, 34 à 40; bonnets C, 34 à 42 6.95; bonnets D, 34 à 44, 7.95.

B Living* de Playtex, soutien-gorge long extensible, goussets de dentelle de nylon doublés de coton gardent leur forme et la vôtre. Les bretelles extensibles ajustables ne roulent pas et gardent leur élasticité. Dos et côtes en frais élastique "Stretch-Ever". — Blanc. Tailles 34 et 36; bonnets A B et C.

Gants Playtex Living* (valant 1.49) donnés gratuitement avec l'achat d'un soutien-gorge long Living* de Playtex.

Boni Playtex ! Procurez-vous un soutien-gorge long Playtex et vous recevrez gratuitement des gants "Living" Playtex !

*marque déposée

Téléphoner à 842-6261

LINGERIE DU BUDGET, RAYON 84, TROISIEME

Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

L'heureuse gagnante de la voiture "Caprice" Chevrolet, lors du concours des BAS CAPRICE chez Morgan est Mademoiselle Mireille Michaud 6651, 15e Avenue, Rosemont

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS



ENSEMBLE DE TON CLAIR, EN TWEED LEGER

Ensemble coordonné en tweed se composant d'une robe 2 pièces et d'un manteau pour accueillir le printemps. En pure laine dans les tons de bleu aviation et gris pierre. Tailles 8 à 18.

119.00

Perley

Ensembles — au troisième

1254 ouest, rue Ste-Catherine angle de la Montagne



Quatre salles climatisées
Musique avec Aldo

Spécialités de crustacés et de poissons frais.
Service pour réunions d'affaires.
Réceptions et Banquets.

Chez Desjardins

1175, rue MACKAY, MONTREAL — Réservations : 866-9741

Transport gratuit par autobus les soirs où le Canadien joue au Forum

Pas de frais de couvert ni de charge minimum

Membre du Diner's Club et American Express

GUIDE de FOURRURE



le Vison

Les plus importantes ventes aux enchères du vison sont maintenant terminées. Les spécialistes Manufacturiers Laberge & Chevalier et Reid Fourrures se sont portés acquéreurs d'un assortiment considérable des plus belles peaux de vison Canada Majestic dans les teintes les plus en vogue telles que : Pastel, Lavender, Hope, Pearl, Violet, Gun Metal, Dark, White ainsi que la suprême qualité de vison sauvage, la section Mackenzie River.

Ce qui fait la valeur d'une fourrure et fixe son prix c'est sa souplesse, la richesse de sa teinte, sa densité. La gamme franchise des prix Reid et Laberge, Chevalier est strictement en proportion du prix des peaux sur le marché international où les enchères locales.

Par l'entremise des spécialistes manufacturiers Reid Fourrures et Laberge, Chevalier, la Fair Trade Furriers Association vous donne les derniers prix en vigueur pour les étoles de vison :

ETOLES DE VISON

Prix budget :	*Prix populaire :*
$135 à $185 pour des étoles de vison peaux fendues	$225 à $350 pour des étoles de vison peaux allongées.
Qualité de choix :	*Qualité de luxe :*
$395 à $595	$650 à $795

Comme dans les bijoux, il y a des joyaux en fourrure. Pour le summum en vison et suivant l'ampleur du style, le prix d'une étole peut être plus élevé.

Madame, quel que soit le type de fourrure que vous recherchiez, vous vous devez de vous rendre au carrefour de la fourrure chez Laberge, Chevalier, 1475 rue Amherst ou chez Reid Fourrures Inc., 1473 rue Amherst, où vous êtes assurée d'obtenir le maximum de valeur aux meilleurs prix à Montréal.

P.S. Pour obtenir des renseignements additionnels sur le Guide de fourrure concernant le vison ou toute autre fourrure, téléphonez ou écrivez chez Reid Fourrures ou Laberge, Chevalier.

Laberge, Chevalier CIE LTÉE 1475, RUE AMHERST 521-2126

Reid Fourrures INC. 1473, RUE AMHERST 522-3181

la vie féminine



FRANÇOISE GAUDET-SMET

QUE FAIRE ?

Veuillez communiquer vos questions à l'adresse suivante :
Courrier "Que faire ?", LA PRESSE, 7 ouest, rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

Logique d'éducation

Comment se fait-il que les parents catholiques protestent avec tant de vigueur contre le changement apporté au congé des fêtes religieuses du 8 décembre et du 6 janvier, alors qu'ils n'ont pas bronché quand on a dit aux adultes qu'ils pouvaient travailler et aller magasiner ces jours-là ? Il est bien illogique d'enseigner à des écoliers à respecter des fêtes religieuses qu'ils mettront de côté lorsqu'ils seront adultes. — UNE ANCIENNE.

Merci pour votre très valable opinion. Nous traversons une grande période d'ajustage et d'ajustement; pour faire dire aux mots ce qu'ils signifient il faut que ceux qui ont la mission de donner le "poids légal" (pour l'ajustage) le fassent au mieux et ensuite que l'ajustement, l'accord des personnes et des choses à cette loi d'étalon, soit accompli dans l'harmonie. De toute façon, il faut que soient faites toutes les concessions de surface qui assurent des résultats de fond — en tout temps.

Atours

Mon beau-frère se mariera le 21 mai et je voudrais savoir de vous comment m'habiller pour cette occasion. Je pèse 110 livres, je suis blonde aux yeux verts; pourrais-je porter une petite étole de vison pâle que j'ai ? Quels accessoires et quelle toilette me suggérez-vous ? Je porte des verres. (4 bambins)

Une robe de belle soie fleurie dans les tons de vert doux, s'accordant bien avec le vison pâle et la couleur de vos yeux. Si vous portez des verres, évitez surtout les boucles d'oreille. Ça va rarement bien ensemble. Un chapeau bouquet en satin noir, gants de chevreau noir, ou du clair comme le plus pâle de votre fourrure. Préférez ce qui vous sera utile durant tout l'été. Une robe de mariage, cela n'existe pas, en réalité. Il y a la robe de la mariée, et encore, lorsqu'elle est de style.

Farce au pain

Vous devez bien savoir une recette de farce au pain pour des piétons que l'on fait cuire en chaudron de fonte comme nos mères en avaient. Pauline.

La fonte émaillée d'aujourd'hui est une très heureuse substitution au chaudron de fonte ancien. Elle assure toutefois une chaleur plus humide du fait de la condensation de vapeur qui, ne trouvant pas à s'évaporer ainsi que cela se faisait par le fer plus poreux, fait presque un mets bouilli de ce que nous y faisons cuire. Si vous vous rappelez bien, l'ancien chaudron de fer pour les "rôtis" était toujours destiné au four. Pour ce qui cuisait sur le dessus du poêle, c'était autre chose. Le pain légèrement rôti et séché au four puis déchiqueté est une parure toujours prête pour les farces; il faut la mouiller de bouillon; y ajouter carottes et céleri, qui, en plus de leur goût respectif, maintiennent l'humidité qu'il faut afin que le pain ne sèche pas; beaucoup d'oignons grossièrement tranchés veloutent cette farce, en agrémentent la saveur et lient le pain de farce.

Pain d'épices

Le vrai pain d'épices se trouve-t-il sur notre marché ? et de quoi est-il fait ? Miquelon

Le pain d'épices est vieux comme le monde. Ce sont les premières formes de gâteau connu d'abord en Orient, puis chez les Grecs, et enfin en Europe. Aujourd'hui, il est bien des recettes. La plus authentique est celle faite avec de la farine de seigle, du miel, de la mélasse, de l'anis et de la cannelle. Le classique gâteau aux fruits des fêtes est encore ce qui s'en rapproche le plus, par sa pâte lourde et riche, qui a demandé une cuisson lente, et un repos de mûrissement obligatoire. En principe, il faut deux mois et plus de repos d'un vrai gâteau aux fruits afin que sa qualité soit au mieux. Actuellement en France le pain d'épices, dont certains fabricants font une spécialité suivant des recettes permanentes, a un si évident goût de miel qu'on lui reconnaît ainsi son authenticité. Il ne faut pas confondre avec un ordinaire gâteau aux épices, de pâte souple, et qui n'est qu'un gâteau simple, coloré à la mélasse et saupoudré de cannelle. N'avez-vous pas le goût de vous en faire à l'ancienne mode ? C'est facile. Et cela constitue un fond de cuisine. Lorsqu'il n'y en a plus, on recommence.

Fondation du coeur

Il se fait de ce temps-ci une campagne de souscription pour un fonds de recherches sur les maladies du coeur. Je suis une cardiaque qui voudrait aider les autres à guérir. Où puis-je envoyer mon obole ?
(Rouyn)

Fondation du Coeur du Québec, 1500 rue Stanley, ch. 432, Montréal. Félicitations pour votre sens de l'entraide.

Si l'on te donne de la canne à sucre, ne demande pas à être payé pour la manger.
Proverbe indien



Journée de la jonquille

Dix acres de jonquilles or seront sous peu dirigées à Montréal pour être offertes au public, sous les auspices du Conseil de la "Journée de la Jonquille" de la Société Canadienne du Cancer.
Cette vente d'un jour aura lieu le 1er avril prochain, alors que 70 dirigeants régionaux et une armée de 600 volontaires ont déjà été enrôlés en prévision d'un résultat fructueux ont été photographiés ici, à l'occasion d'une assemblée de l'organisation à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, de gauche à droite : Pierre Lalonde, Mme Garner Havers, présidente des ventes de la "Journée de la Jonquille", Mme H. R. Biron et Gilbert Gendron.

Profitez de notre
vente d'inventaire
Achetez MAINTENANT chez McComber le MANTEAU de FOURRURE de vos rêves et payez moins cher qu'à l'automne
J.E. McComber INC.
3633 avenue du PARC — Au sud de l'avenue des PINS



Cadeaux de couturiers italiens au Musée royal d'Ontario

Six grands couturiers italiens ont donné récemment un modèle de leur collection d'hiver au Musée royal d'Ontario. Ces tailleurs et robes sont en montre dans la galerie du textile au second étage du musée à côté de la plus importante collection de costumes du Canada. Ils avaient été présentés en octobre au cours d'une soirée italienne patronnée par le Fashion Group de Toronto et le ministère italien du Commerce extérieur. On avait alors montré 150 vêtements de ces maisons de couture.

Il y a d'abord un ensemble chartreuse composé d'un deux-pièces sans manche éclairé de perles de cristal et des pantalons également ruisselant de brillants. Le tout signé Fontana. D'Avalgolf : une robe de laine noire et blanc d'inspiration Mondrian ; de Baratta, un tailleur de twill rouge accompagné d'une blouse tailleur blanche ; de Brioni, un complet soie et laine noir et or.

"C'était si ennuyeux... de devoir me pincer les poils superflus à chaque sortie!"



...alors elle est venue chez Gregory!

Oui, ce fut un vrai cauchemar ! En effet, la vie est trop courte pour dépenser des centaines d'heures à l'infinie et douloureuse corvée de l'épilation.

Ce qui est encore pire, c'est que l'emploi de la pincette aggrave le problème. Il provoque la pousse de poils superflus additionnels.

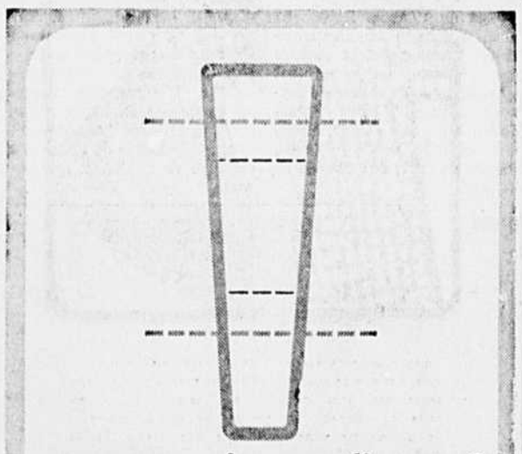
Pourquoi ne pas vous débarrasser une fois pour toutes de ce souci ?

La thermolyse Gregory a rendu possible cette solution raisonnable. C'est la nouvelle méthode d'épilation **radicale** dont vous avez dû lire dernièrement des articles. Elle est de toute sécurité et médicalement approuvée. Elle est plus rapide et plus confortable que jamais auparavant.

Avant de prendre une décision, rendez-nous donc visite à la clinique Gregory. Vous serez agréablement surprise de voir l'ambiance moderne, professionnelle, et la propreté de nos cliniques. Discutez avec la gérante et demandez-lui de vous épiler quelques poils superflus, juste pour réaliser vous-même en quoi consiste la thermolyse. Cette consultation est gratuite.

Pourquoi ne viendriez-vous pas aujourd'hui même ?

Gregory Systems
CLINIQUE D'EPILATION RADICALE
3 bureaux à Montréal:
En Ville: Tél.: UN. 1-9741
301, Edifice Carré Dominion
1010 ouest, rue Ste-Catherine
Snowdon: Tél.: HU. 1-3522
5253, boul. Décarie
à côté du Théâtre Snowdon
Plaza St-Hubert.: Tél.: 272-9664
300, Edifice Lombank
6339, rue St-Hubert
OUVERT: 10h. a.m. à 7h.30 p.m.
Samedi: 10h. a.m. à 3h. p.m.



manque de confiance?
essayez ceci!

Sécurité et confort favorisent la confiance en soi; et la Confidet Scott, serviette féminine nouveau genre, vous assure les deux! Confort: la Confidet est la première et la seule serviette *diminuée*. Large à l'avant, étroite à l'arrière, elle épouse la forme du corps et adhère parfaitement. Sécurité: les Confidets ont *60% plus d'épaisseur au centre*, là où il faut le plus de protection. Autre sécurité: seule la Confidet a une pellicule intérieure étanche *fixée en place* afin de ne pouvoir glisser! Femmes ou jeunes filles, toutes celles qui essaient les Confidets Scott en sont enthousiasmées.
Il en sera sûrement de même pour vous. Les Confidets sont maintenant fabriquées au Québec; pourquoi ne pas en faire l'essai? Vous vous devez bien ça!



Nouvelles **Confidets Scott**®
POUR VOUS — SCOTT FAIT MIEUX LES CHOSES

SIAN
Knitwear Boutique
Ne manquez pas de visiter notre nouvelle Boutique au Centre Fairview



ADVANCE
par Alpinit
de Suisse
Le costume à manches courtes
L'ensemble à jupe athlétique
Collection printanière, d'origine suisse, de costumes et chandails en fine laine, réputés pour leur haute qualité et leur confection méticuleuse.
3 pièces, chemisier, à rayures de fantaisie : marine/blanc, turquoise/blanc, canneberge/blanc. **89.95**
2 pièces, jupe plissée : marine, rouge, beige. **$85**
Tailles 8-14, coupe ample.
Viennent d'arriver !
Tricots main du Portugal. Manteaux ou costumes 3 morceaux — Ensembles blouse et jupe en ravissants coloris.
En vente à nos deux boutiques : Place Ville-Marie et Centre Fairview
Nous acceptons les cartes de crédit Diner's, Credico, Carte blanche et American Express
PLACE VILLE MARIE
PROMENADE
861-7136



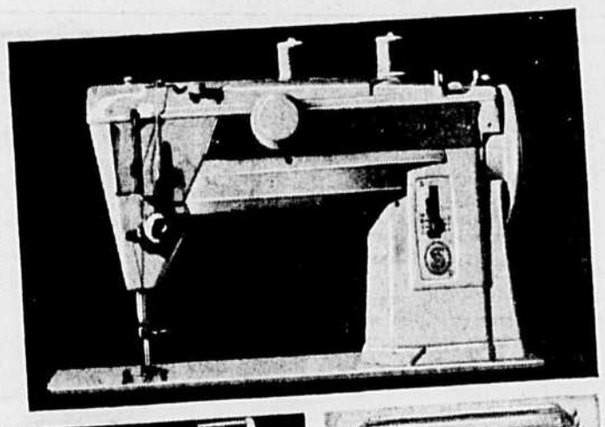
COUTURIERS,
CHAPELIERS,
FOURREURS
Ne ratez pas cette occasion d'atteindre votre clientèle,
placez une annonce dans le supplément spécial sur les
MODES PRINTANIÈRES
qui sera publié le
15 MARS PROCHAIN
dans
LA PRESSE
Réservez dès aujourd'hui l'espace de votre annonce en téléphonant à
ANDRE PHANEUF,
849-4711, poste 339.

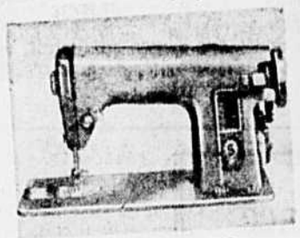
la vogue est à SINGER®

...jusqu'à ⅓ de rabais

La Vente du printemps Singer bat son plein! Réalisez de grandes économies sur l'achat d'un vaste assortiment de produits Singer.

MACHINE À COUDRE AUTOMATIQUE, À AIGUILLE OBLIQUE ET POINT ZIGZAG
La machine à coudre SLANT-O-MATIC® fait le point chainette, une exclusivité. Elle permet une couture solide, mais facile à défaire. C'est la couture idéale pour bâtir — et tenter des expériences! A l'aide du tableau et du cadran de réglage des points, vous pouvez faire l'essai d'un grand nombre d'autres points ordinaires ou de fantaisie, tout en cousant de façon automatique. Modèle 411: l'offre-aubaine de la vente comprend la console (modèle 386) ou la maliette (modèle 547).
$50 DE RABAIS
Aussi peu que $10 par mois.





POUR PETITS BUDGETS CONSOLE COMPRISE
Exécute les coutures droites, le reprisage, le rapiéçage, la couture en marche arrière. Modèle 227; le prix de vente comprend le meuble de style console, Modèle 386.
$99 Ord. $149.95 **ÉCONOMISEZ $50!**



RÉPAREZ MANCHES ET PANTALONS
Machine à coudre Slant-o-Matic® à point zigzag, convertible à bras libre, modèle 631, automatique. Créez ou réparez à votre gré, des housses jusqu'aux robes dernier cri! Point chainette, pour surfilage. Offre spéciale, maliette comprise (Modèle 536).
$35 DE RABAIS
Aussi peu que $12 par mois.



RABAIS DE $10. AU COURS DE LA VENTE
Machine à écrire portative Scholastic® Modèle Singer T-4F, destinée aux écoliers, avec clavier complet de bureau à 84 caractères, ruban qui s'enroule automatiquement dans l'autre sens, réglage à 1, 1½ et 2 interlignes. Garantie de cinq ans. Livrée avec attrayante maliette.
59.88 Ord. 69.95. Aussi peu que $6 par mois.



NETTOIE ET POLIT!
Magnifique appareil double usage qui épargne le temps et l'argent. Le Polisseur à Planchers Singer P-1-F décrasse les parquets et leur donne un lustre étincelant. Nettoie également les tapis au shampooing. Brosses de haute qualité, indéformables.
26.88 Ord. $26.95.



TOUTES LES LAMPES SONT GARANTIES POUR UN AN!
Téléviseur portatif de 19", support gratis. Modèle SPR166 portatif, de forme compacte, avec antenne dipole qui assure une réception parfaite, en tous lieux. Transformateur d'une puissance de 18,000 volts, pour une image claire et nette. Garantie d'un an sur toutes les lampes. Service intégral de 90 jours.
$188 Ord. $215.



STÉRÉO PORTATIF À TRANSISTORS
8 transistors, rendement stéréo panoramique avec distance de 8 pieds entre les haut-parleurs. Tête de lecture pivotante en céramique, avec pointe de saphir. Alimenté par piles, fonctionne en tous lieux — poids de 8 livres seulement. Modèle Singer HE2202.
49.88 Ord. $59.95. **ÉPARGNEZ $10.**

Généreuse allocation d'échange sur toutes les machines à coudre. Recourez au crédit. Aucun versement initial sur les achats de plus de $50. Chaque produit est appuyé par la garantie et le service Singer, de grande renommée.

LES CERCLES SINGER
12 MAGASINS DANS LE GRAND MONTREAL
Voyez la liste dans les pages jaunes
Magasins de banlieue à FAIRVIEW PTE-CLAIRE — JOLIETTE — ST-JEROME — VALLEYFIELD—LACHUTE—GRANBY—ST-HYACINTHE—SOREL—ST-JEAN QUE.

*Marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Limitée ou des compagnies associées.





Du bâton de craie au bâton de hockey !

Pour se détendre et se garder en forme, un groupe d'instituteurs de la métropole s'adonnent chaque semaine à des joutes de hockey. Ils possèdent même leur propre organisation sportive, soit la Ligue de hockey des professeurs. Ci-haut, à gauche c'est le doyen de la ligue, M. Ernest St-Michel, principal de l'école Ste-Odile à Cartierville et assistant-capitaine de l'équipe des "Bleus", qui discute — bien amicalement — avec M. Rosario Toupin, arbitre officiel de la Q.A.H.A., qui remplit ce rôle depuis quatre ans avec les professeurs. Dans la photo de droite, le gardien de buts que l'on voit déblayant son territoire est M. Raymond Paquin, de l'équipe des "Verts" et directeur de l'Education physique à la C.E.C.M. Son adjoint à ce service M. Denis Trudeau (no 2), lui sert ici de défense en compagnie de M. Germain Laurin (no 10), professeur à la Régionale Duvernay. Tous deux forment, ci-haut, un mur devant M. Louis Collette (à dr.) de l'équipe des "Rouges" et professeur à l'école secondaire Simon-Sanguinet, tandis que son camarade, M. André Séguin (avant-plan), de l'école François-Laflèche, surveille le jeu.

Les professeurs ont leur propre ligue de hockey depuis six ans

Les jeunes qui se rendent à l'aréna Maurice-Richard, le jeudi soir, à l'heure du souper, peuvent voir évoluer sur la glace ou leur principal d'école, ou leur professeur de français ou leur éducateur physique. Car, c'est à cet endroit et à cette heure-là que se déroulent les joutes de la Ligue de hockey pour les professeurs.

En effet, il existe à Montréal, depuis six ans, une ligue de hockey spécialement créée



M. Fernand Lyonnais

pour les professeurs des cours primaire et secondaire de la métropole. Ces instituteurs, parce qu'ils sentent encore plus le besoin d'exercices physiques et de détente, profitent de leurs loisirs pour pratiquer le sport préféré de leur jeunesse.

Evidemment, il y a une vaste différence entre cette ligue et le hockey professionnel ! Les règlements et la façon de jouer ne sont pas les mêmes. Finies les mises en échec brutales et la rudesse excessive ! Passées de mode la soif des honneurs et l'ambition démesurée ! Les professeurs savent s'y récréer sainement, en amis, dans une rivalité de bon aloi et une bienfaisante pratique du sport. Aucune mise en échec, aucun contact n'est permis, en zone offensive ou défensive. Seules la vitesse et l'habileté y ont plein feu vert !

Quatre équipes

A ses débuts, la L.H.P. comptait trois équipes; aujourd'hui, elle en a quatre qui groupent 44 joueurs, âgés de 22 à 48 ans (la moyenne d'âge est de 30.2 ans). Au moins, huit joueurs font partie de la ligue depuis le début; il y en a 11 qui, dans les écoles, occupent des postes de direction, tandis que 29 autres sont du cours secondaire et quatre du primaire.

Les capitaines des équipes sont, chez les **Verts,** M. Denis Trudeau, de l'Education physique à la CECM ; les **Rouges,** M. Lucien Brisson, de l'école Mgr-Forget, à Jacques-Cartier; les **Jaunes,** M. Laurent Méthot, du collège des Eudistes ; les **Bleus,** M. Jean-Guy Vincent, de l'école St-Pascal-Baylon.

Les joutes de la L.H.P. se disputent chaque jeudi soir, à l'aréna Maurice-Richard, dans un programme double, de 6 h. à 7 h. et de 7 h. à 8 h. La saison s'ouvre au début d'octobre par une séance de pratique et se continue avec un calendrier de 21 parties régulières jusqu'à la mi-avril, alors qu'ont lieu les trois parties éliminatoires. Une soirée sociale avec les amies et les épouses clôture ensuite la saison dans la joie et la fraternité.

L'esprit sportif

Pour faire partie de cette ligue, il faut être dans l'enseignement, à plein temps ou à temps partiel; faire preuve de franche camaraderie, de saine rivalité et de distinction professionnelle; payer une part sociale de $5 et une cotisation de $2 par partie. La ligue ne fournit que les chandails et retient les services d'un chronométreur officiel.

D'autre part, pour éviter l'esprit de clan et favoriser la bonne entente, les joueurs changent d'équipes à chaque saison. Mais aucun changement ne s'effectue après le 1er janvier, pour ne pas nuire à l'équilibre des clubs. Si un joueur quitte la ligue après cette date, il est aussitôt remplacé par un substitut.

Car la L.H.P. possède une liste d'attente qui s'allonge constamment. Chaque année, les demandes d'entrée se font de plus en plus nombreuses, au point qu'il faudra même penser à élargir les cadres de la ligue dans un avenir rapproché.

C'est que la L.H.P. jouit d'une excellente réputation. Malgré l'élimination de la rudesse, le calibre de jeu n'en est pas diminué. Des joutes hors-série disputées contre des équipes des ligues des avocats, des douanes et autres, ont démontré que les professeurs peuvent hautement rivaliser d'adresse et de rapidité.

En outre, sous l'habile direction de M. Fernand Lyonnais, président de la L.H.P. depuis quatre ans et principal de l'école St-Bonaventure, cette organisation sportive jouit d'un excellent esprit et d'une saine administration. Elle démontre que même les gens de profession savent se donner de bons et agréables loisirs.

"Fiesta" et défilé de modes à St-Barthélemy

"Bouquet d'élégance" est le thème du défilé de modes printemps-été qui sera présenté mercredi soir prochain, 9 mars, à 8 h. 30, au sous-sol de l'église St-Barthélemy, angle Jean-Talon et des Erables.

Cette soirée est organisée par le Club social féminin de cette paroisse. Les commentaires y seront faits par Pierrette Champoux et la musique, par l'orchestre d'André Courchesne. Les profits seront versés au centre de Loisirs St-Barthélemy. Pour renseignements : RA. 1-8396.

En outre, pour les dames et les jeunes filles, des cours de coupe débuteront le mardi 8 mars, au sous-sol du presbytère St-Barthélemy, sous la direction de Mlle Madeleine Lorendeau, du service provincial de l'Education des adultes. L'inscription se fera au même endroit, lundi soir, 7 mars, à 8 h.

Pour les amateurs de golf, se continuent au centre même, 7111, rue des Erables, les cours dirigés par M. Giroux : le lundi et le mercredi soir, de 7 h. 30 à 10 h. 30, avec pratiques le samedi matin et le dimanche après-midi.

Par ailleurs, le moniteur des activités des jeunes, M. Leroux, invite cordialement garçons et filles à participer, dès **demain,** aux préparatifs de la grande "Fiesta" mexicaine qui aura lieu le samedi 12 mars.

Présentement, les jeunes sont en train de construire un village mexicain et à organiser des jeux typiques de ce pays. Ces activités mixtes ont lieu le vendredi soir et le samedi. Elles seront couronnées par la soirée du 12 mars, alors que se déroulera une cérémonie majestueuse dans un décor mexicain, de la danse, un diner et des jeux.

Les échevins à la danse du Centre des jeunes de LaFlèche

Un double événement se déroulera samedi soir, 5 mars, à 8 h., au Centre des jeunes de LaFlèche, 2060, rue Holmes. L'équipe dynamique des danses du "bon vieux temps" pour les adultes a invité les membres du conseil municipal et le maire Gérard Philipps à présider à cette soirée, dans la salle des sports. Les gens mariés y seront admis gratuitement.

En outre, dans la salle des jeunes, ce sera une soirée hawaïenne, avec l'orchestre des "Don Juans" et dans un décor féerique. Jeunes et moins jeunes sont donc tous invités, samedi soir, à ce populaire centre de Loisirs de la Rive Sud.

Grande soirée pour handicapés

Les Loisirs "le Grillon", pour les handicapés, tiendront une grande soirée récréative, le samedi 5 mars, à 8 h., à l'école Cardinal-Newman, 4835 rue Ch.-Colomb. Il y aura chanteurs, danseurs, musiciens ; l'invité spécial sera André Bertrand.

En outre, le même service organise, pour le samedi 16 avril prochain, une partie de sucre qu aura lieu à St-Damase, près de Rougemont, avec souper canadien et danse avec orchestre. Pour renseignements : PO. 9-5740.

Partie de cartes à N.-D.-de-la-Garde

Une grande partie de cartes aura lieu dimanche soir, 6 mars, à 8 h., au profit des scouts, guides, jeannettes et louveteaux de la paroisse Notre-Dame-de-la-Garde de Ville Jacques-Cartier. Cette soirée se tiendra à l'école Paul-de-Maricourt, 1275, rue Papineau, sous les auspices des "Amis des scouts". Il y aura de nombreux et magnifiques prix. Pour renseignements : 677-4046 ou 677-8062.

Loisirs et Récréation

par Dollard Morin

Boîtes à chansons

Une boite à chansons rouvrira ses portes demain, à Longueuil. Il s'agit de **"la Fleur-de-Lys"**, sise au 1174 ouest, rue St-Laurent (à la sortie du pont Jacques-Cartier). A cette occasion, on présentera le poète-chansonnier Georges Dor et Thérèse Robi-



Georges Dor

taille, dans un double spectacle : demain et samedi soir, à 9 h. et à 11 h.

Demain soir, à 8 h. 30, le café-club **"le Boudoir"** du centre St-André-Apôtre, 215 ouest, rue Prieur, à Ahuntsic, tiendra une soirée de cinéma pour les 16 ans et plus. Il mettra à l'affiche : "Le gaucher", dont les vedettes sont Paul Newman, Lita Milan et Anthony Perkins. Pour renseignements : 872-4610.

A la boite **"l'Araigne"** du centre Liébert, 8100, rue de Marseille, dans l'est montréalais, c'est le duo Monique et Michel qui sera au programme, à 9 h.

La boite **"Aux Molécules"**, 3741, boul. Lévesque, à Chomedey, offrira un spectacle, demain soir, à 10 h., avec Marc Filion. Samedi et dimanche soir, à 8 h., il y aura discothèque.

D'autre part, Pierre Dudan donnera son tour de chant à la boite **"le Patriote"**, 1474 est, rue Ste-Catherine: demain h. Pour renseignements : 522-0626. A noter qu'il y a audition de chansonniers, à cette boite, chaque lundi soir.

Pour samedi

"Le Chansonnier classique" de la Palestre Nationale, 840, rue Cherrier, offrira samedi soir, à 9 h., un concert à la manière du 17e et du 18e siècle : le baroque et le classique. Les invités seront les sopranos Lise Lanctôt et Lucette Berardelli, le mezzo Gabrielle Lavigne, le flûtiste Patrick Blake, tandis qu'au clavecin et on retrouvera Ursula Clutterbuck.

A la boite **"la Coccinelle"**, sise au 6415, 25e av., à Rosemont, il y aura deux représentations, à 8 h. 30 et à 10 h. 30, avec Tex.

Par ailleurs, il y aura discothèque à la boite **"Au Vieux Rendez-vous"**, 55, rue Youville, à Varennes. Pour renseignements : 652-2785.

A Marieville, la boite à chansons **"Chez Frédéric"** fera son ouverture samedi soir, à 8 h., avec Georges Casavant et trois musiciens. Cette nouvelle boite se trouve à l'angle des rues Dupont et Jeannotte.

Par ailleurs, **"le Wigwam"** de Longueuil, sis à l'angle des rues St-Laurent et Ste-Marie, reprendra ses septcles **demain** soir, avec les Cyniques. Ceux-ci donneront leur tour de chant à 10 h. Pour renseignements : 674-4911, local 71.

A noter qu'une fête musicale se tiendra **ce soir,** à 8 h., à l'Ecole Normale St-Lambert, 857, Riverside Drive, dans le cadre du "Festival culturel". Un concert y sera donné par le choeur "Echo du Rocher" et quelques artistes invités. Pour renseignements: 671-7554.

Jean-Guy Moreau à Saint-Jean

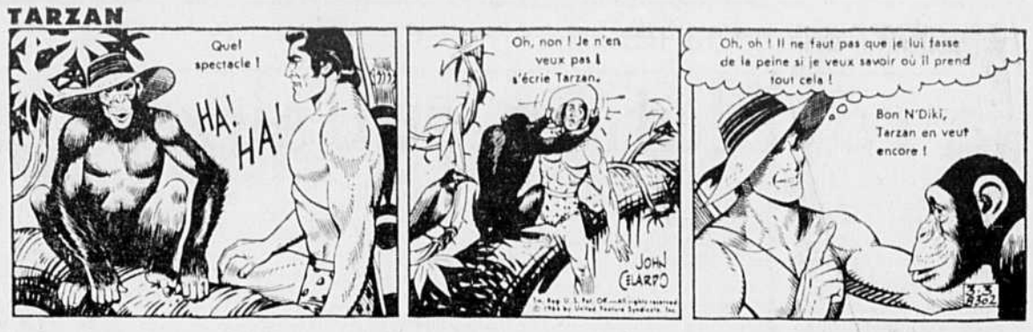
Le remarquable imitateur Jean-Guy Moreau présentera un spectacle, dimanche prochain, 6 mars, à l'auditorium du séminaire de St-Jean. Il y sera secondé par sa partenaire Mouffe. Au même programme, on pourra aussi entendre Claude de Gauthier et peut-être même Robert Charlebois. Cette soirée est organisée par l'Association générale des étudiants du séminaire.





LES GENS DE GOÛT DÉCOUVRIRONT BIENTÔT QUE "LA VIEILLE PORTE" EST LE RESTAURANT LE PLUS SÉLECT DE MONTRÉAL — LE LIEU DE RENDEZ-VOUS DES GENS DE GOÛT.

TARZAN



PHILOMÈNE



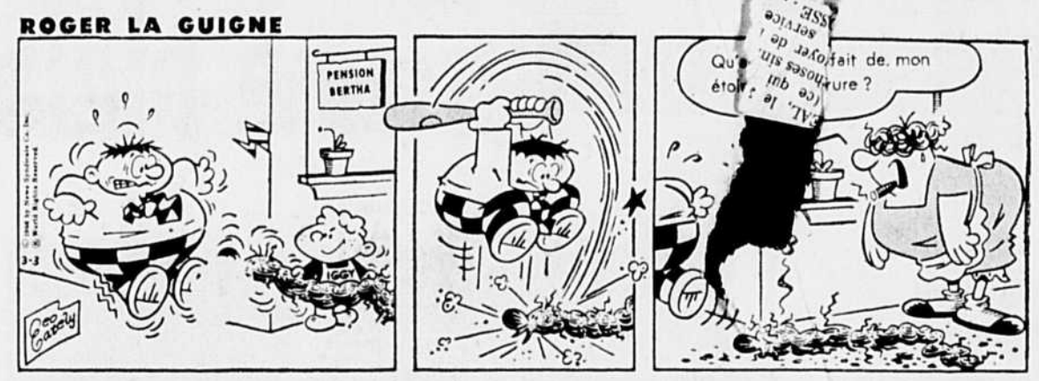
MOCO



PILOTE TEMPÊTE



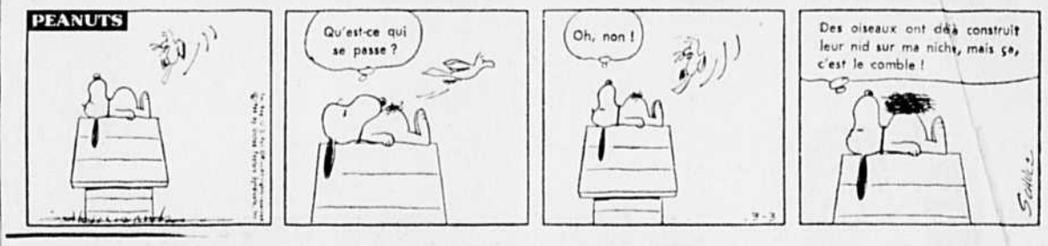
ROGER LA GUIGNE



LARRY BRANNON



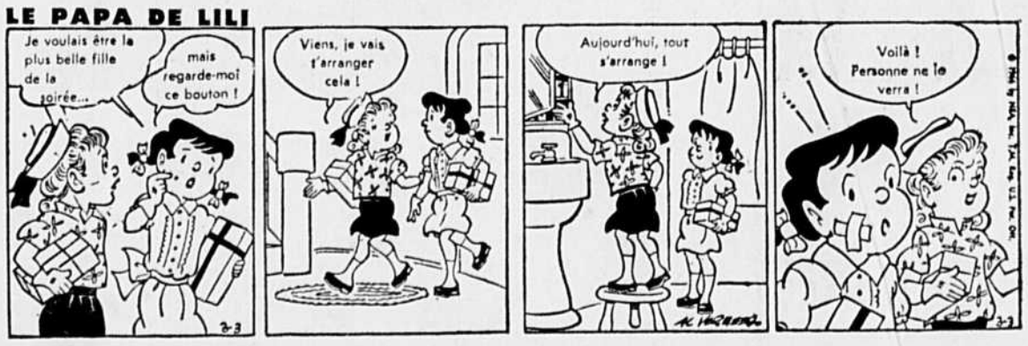
PEANUTS



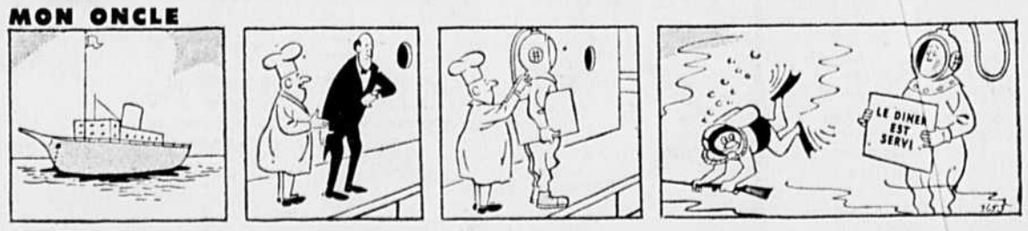
BOZO



LE PAPA DE LILI



MON ONCLE



CAHIER No 3 / PAGES 31-46 — LA PRESSE — FINANCE / ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, JEUDI 3 MARS 1966 — 82e ANNEE — No 52

LA CHRONIQUE DE

PHILIP

DEANE

La haine de Pékin profite à Johnson

Même les personnes qui ne veulent pas de la guerre au Vietnam se sentent obligées de prendre la défense du président Johnson. J'ai visité l'ONU hier, et sa constellation d'organisations américaines quasi-pacifistes : j'y ai rencontré de la tristesse mais aucune opposition à la guerre — aucune opposition active du moins.

Pourtant, je m'adressais à des gens qui, naguère, ont été exposés à la critique de McCarthy en soutenant l'ONU et, avant ça, à d'autres critiques en appuyant la Société des Nations. Ces personnes se sont opposées à Franco, elles ont participé aux manifestations contre les essais nucléaires. Aujourd'hui, elles disent d'un ton résigné, ces mêmes personnes, qu'il est impossible à un citoyen américain de ne pas soutenir le président dans sa politique au Vietnam.

Je connais ces gens-là, et leur attitude me surprend : n'appartiennent-ils pas à la coterie des dissidents ? Il y a deux ans, leur instinct les auraient conduits à suivre Fulbright, Morse et Robert Kennedy. Pourquoi ont-ils ainsi changé ?

Leur ayant posé la question, leur réponse a été un long "J'accuse" à l'endroit de la Chine (ce qui ne les a pas empêchés de demander souvent son admission à l'ONU).

Image d'intransigeance

Parce que ces pacifistes déçus sont de grands voyageurs qui prennent part à toutes sortes de congrès dans le monde, ils ont pu converser, à l'étranger, avec des communistes chinois. Et ils sont choqués par ce qu'ils appellent "la passion révolutionnaire déséquilibrée" des Chinois. Ils vous citent les détails de complots, de rébellions avortées, d'assassinats organisés par les Chinois. Qui leur a fourni ces détails ? La CIA ? Pas du tout : les Africains, les Asiatiques.

La Chine présente donc à ses alliés naturels, aux Etats-Unis, une image d'intransigeance, de violence, de duplicité et d'agressivité. Mais j'ai l'impression que ce qui inquiète les "pacificateurs professionnels" du voisinage de l'ONU, c'est la haine du Chinois contre l'homme blanc, contre le reste du monde. Ces pacifistes pardonnent tout, excepté le manque de sentimentalité, le manque de croyance dans la fraternité humaine. Ils se disent que toute nation, au fond de son coeur, est prête à aimer le reste du monde et que ce sont les diaboliques manoeuvres des dirigeants qui occasionnent les difficultés.

Ils ont parlé à leurs confrères Suisses ou Suédois qui ont visité la Chine, et ils ont appris que les Chinois se servent de la haine comme force motrice. Du moins est-ce ce que croient ces pacifistes professionnels qui dirigent des organisations, ont de l'argent et savent comment produire et distribuer un livre. Les étudiants et les autres agitateurs s'opposant à la guerre du Vietnam sont privés de leurs alliés naturels, les organisateurs professionnels de manifestations pacifistes. Dans ce contexte, il faut admettre qu'en Amérique, la Chine a perdu la bataille des sentiments.

Bob Kennedy a-t-il tort ?

Alors, Bob Kennedy est-il donc fou de s'en prendre à Johnson, de miser sur la cause pacifiste ? Non. Parce que Bob a le temps. Il sait attendre et il compte moins sur la déception des pacifistes sentimentaux que sur la lassitude des réalistes. D'ailleurs, il peut toujours changer d'avis. La chose est facile et il est très acceptable, politiquement, que de dire qu'on a eu tort de s'opposer à la guerre et qu'on appuye maintenant à cent pourcent les "braves soldats". On est alors reçu à bras ouverts — comme le mouton noir.

Et Bob Kennedy sera peut-être forcé de changer d'avis si la Chine continue de convaincre tout le monde qu'elle est aveuglée par la haine et que, par conséquent, il est impossible de negocier avec elle; la seule possibilité qu'elle laisse, c'est le combat à outrance, disent les Américains qui voudraient être ses amis.



téléphoto PA

En prison, malgré sa collaboration

En rentrant de Pékin à Accra, l'ancien bras droit de M. Nkrumah, le ministre ghanéen des Affaires étrangères Quaison-Sackey a donné une conférence de presse et a révélé que son ancien maître avait tenté d'obtenir l'appui de Moscou pour réintégrer le pouvoir au Ghana, mais que tout semble indiquer qu'il a échoué dans sa démarche. M. Quaison-Sackey s'est rangé, en arrivant à Accra, du côté des militaires, mais ce geste n'a pas empêché son arrestation "à titre préventif".

Trois pays boycottent la conférence africaine par solidarité envers Nkrumah

ADDIS ABEBA. (AFP) — Le Mali, la Guinée et la Tanzanie ont officiellement annoncé aujourd'hui qu'ils se retiraient du conseil des ministre de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Les délégations des trois pays ont toutefois souligné que leur retrait de la sixième session ordinaire du conseil des ministres de l'OUA ne signifiait pas leur départ de l'organisation, mais que ce retrait était uniquement motivé par la présence d'une délégation représentant le nouveau régime militaire du Ghana.

Les trois pays ont ainsi voulu signifier leur appui à l'ex-président Kwamé Nkrumah, qui a été chassé du pouvoir la semaine dernière lors qu'il était en visite en Chine. Il a trouvé refuge, pour le moment du moins, chez son ami le président Sékou Touré, en Guinée.

Les débats continent

L'annonce du départ de trois délégations a amené le ministre égyptien des Affaires étrangères M. Mahmoud Ryad, à poser en séance plénière la question de l'opportunité de poursuivre les travaux dans une atmosphère peu propice, a-t-il estimé, à l'examen d'un problème aussi important que celui de la Rhodésie.

Le président de la conférence, le ministre éthiopien des Affaires étrangères, a estimé que les travaux devraient se poursuivre en attendant que la question ait été résolue par consultations entre les délégations.

La majorité de celles-ci semble opposée à un ajournement des débats.

Entre-temps, le comité politique a poursuivi ce matin l'étude du problème rhodésien. Selon le secrétaire général adjoint de l'OUA, M. Mohammed Sahnoun, de nombreux délégués sont d'avis qu'il convient que tout soit mis en oeuvre pour que le peuple africain de Rhodésie se libère lui-même et qu'il serait souhaitable d'amener les mouvements nationalistes rhodésiens "Zapu" et "Zanu", actuellement opposés, à s'unir à cette fin.

Le Vietcong tente de bloquer les voies d'eau reliant Saigon à la mer

SAIGON. (UPI, AFP, PA) — Des éléments du Vietcong ont attaqué aujourd'hui une péniche pétrolière qui a pris feu dans une des voies d'eau secondaires donnant accès au port de Saigon. Dix personnes ont été blessées à bord de la péniche à moteur, qui jaugeait 100 tonnes et transportait du carburant pour le compte de la société "Shell".

La circulation des cargos entre la mer et le port fluvial de Saigon ne sera nullement gênée par cet incident, le troisième en autant de semaines sur les voies d'eau menant à la capitale du Sud-Vietnam. La semaine dernière, un cargo battant le pavillon de Hong-Kong fut attaqué, mais il réussit à regagner le port. Il y a trois semaines, un navire scandinave manqua de peu une mine posée par le Vietcong.

En organisant ces attentats, le Vietcong espère bloquer les voies d'eau menant au port de Saigon où est débarqués le gros des renforts et du matériel en provenance des Etats-Unis.

L'attaque contre la péniche a été effectuée à coups de mitrailleuses lourdes et d'armes automatiques légères en position des deux côtés de la rivière à une quinzaine de milles au sud-est de Saigon. La péniche a été remorquée par un dragueur de mines sud-vietnamien et l'incendie a été vite maîtrisé.

Par ailleurs, un porte-parole militaire américain a déclaré aujourd'hui que la Commission internationale de contrôle avait été saisie de l'incident au cours duquel 11 agents de police sud-vietnamiens furent tués par des Vietcongs à l'intérieur de la zone démilitarisée près du 17e parallèle. Composée de l'Inde, du Canada et de la Pologne, la Commission est chargée de surveiller la trêve en Indochine.

Le porte-parole a également déclaré que 3 avions et un hélicoptère ont été détruits au cours des dernières 48 heures au Vietnam. Cinq membres d'équipage sont portés disparus. Le porte-parole a confirmé la perte, annoncée mardi par Radio-Hanoï, de deux chasseurs-bombardiers américains le long des côtes du Nord-Vietnam.

Le président de la Guinée invite le peuple du Ghana à se révolter contre le nouveau régime

(d'après Reuter, AFP) — Au cours de la manifestation triomphale qui a marqué l'arrivée du président Nkrumah en Guinée, hier, le président de ce pays, M. Sékou Touré, a invité le peuple ghanéen, et tous les pays "indignés", à se révolter contre ce qui vient de se produire au Ghana. "Nous invitons particulièrement le peuple du Ghana à riposter", s'est écrié M. Sékou Touré, qui a ajouté : "Si demain, il y a une conférence des chefs d'Etat, celui qui parlera au nom du Ghana sera le camarade et frère Kwame Nkrumah, car il n'est pas un simple Ghanéen ni un simple Africain, mais un homme universel."

Prenant à son tour la parole au stade du "28 septembre" où avait lieu la cérémonie en son honneur, le président Nkrumah a déclaré de son côté : "Je suis sur le chemin du retour au Ghana".

Selon Radio-Conakry, Nkrumah a été vigoureusement acclamé par la foule massée au stade. La voix pleine d'émotion, le chef destitué a dit : "Je suis venu ici avec le propos d'utiliser la Guinée comme plate-forme pour faire savoir au monde que, très bientôt, je serai à Accra, au Ghana."

Ces propos font réfléchir les observateurs qui ne sont pas sans noter que la Guinée n'est séparée d uGhana que par le Mali, par conséquent, deux pays amis sur lesquels il semble que Nkhumah peut compter pour réintégrer sa capitale — éventualité qui reste probable.

Hier ,dans une conférence de presse, l'ex-ministre des Affaires étrangeres, M. Quaison-Sackey, a tenu à dire : "Je ne crois pas que Nkrumah laisse passer la chance qu'il a de défier cette révolution. C'est une éventualité à surveiller".

Le gouvernement britannique aurait fait comprendre à M. Nkrumah qu'il était indésirable en Grande-Bretagne, laisse entendre aujourd'hui le spécialiste des affaires du Commonwealth du "Guardian".

L'attitude de la Grande-Bretagne, toujours selon le journal libéral londonien, aurait été déterminée à la suite de représentations discrètes faites par le nouveau régime au pouvoir à Acra. M. Nkrumah est conseiller privé de la reine depuis 1959. Le bruit a couru qu'il a l'intention de se rendre à Londres prochainement.

On sait que M. Nkrumah est un homme habile. Dans son discours en arrivant en Guinée il a encore dit : "Je ne vais rien dire de mal contre quiconque, sachant trop bien quels facteurs entre en ligne de compte de nos jours dans le monde. Ce qui est arrivé en Algérie, arrive aujourd'hui au Ghana. Nous ne sommes pas étonnés . . . Nous comprenons les problèmes. Tout ce que nous avons à faire, c'est de rester fermes et de voir de quelle manière nous pouvons contourner ces facteurs."

Durant ce temps, les ouvriers d'Accra célèbrent l'octave du coup d'Etat. Des femmes ont agité des placards au marché, placards sur lesquels on pouvait lire : "Finie, et pour toujours, la tyrannie", "plus de dictature au Ghana", "les Ghanéennes vont travailler fort pour que revienne la joie dans le pays".

De son côté, le nouveau régime annonce ses réformes. Il entend d'abord réduire la dette nationale qui s'élève actuellement à $1.2 milliard.

De plus, le chef de la rébellion, le général Ankrah annonce, au cours d'un message radiodiffusé, qu'on fera enquête auprès de toutes les sociétés appartenant actuellement à l'Etat et que certaines d'entre elles seront remises entre les mains de l'entrepris privée.

Rhodésie : Wilson prêche la patience aux pays africains

LONDRES (AFP, Reuter) — Le premier ministre Wilson a recommandé aux dirigeants africains d'accorder plus de temps à la Grande-Bretagne afin de permettre aux sanctions économiques de renverser le gouvernement rebelle d'Ian Smith.

M. Wilson a donné l'avertissement que toute tentative d'employer la force pour régler la crise rhodésienne, qui a proclamé son indépendance unilatérale le 11 novembre dernier, pourrait causer d'inutiles souffrances aux Africains aussi bien qu'aux Européens en Rhodésie, et peut-être même en Zambie, pays voisin de la Rhodésie.

Cette nouvelle déclaration de M. Wilson au sujet de la Rhodésie faisait partie d'un message personnel transmis en fin de semaine dernière à l'empereur Hailé Sélassié, d'Ethiopie, qui est présentement l'hôte des ministres des affaires étrangères de l'Organisation des Etats africains dont la réunion s'est ouverte lundi dernier dans la capitale éthiopienne. M. Wilson a fait remarquer de nouveau à l'empereur que l'application des sanctions économiques est un procédé qui ne saurait être poussé avec rapidité.

D'éminents homosexuels sont victimes de maîtres chanteurs aux Etats-Unis

NEW YORK. (PA) — Un journal de New York rapporte que d'éminents éducateurs, dont deux chanceliers d'universités de la côte est des Etats-Unis, des personnalités du monde du théâtre, et des officiers des services armés, tous homosexuels, ont été les victimes d'un réseau de maîtres chanteurs.

Ce réseau fonctionne depuis près de 10 ans à travers tous les Etats-Unis, déclare le journal.

L'opération est menée avec tant de toupet que deux membres du gang, se faisant passer pour des détectives de New York, ont pénétré jusqu'à l'intérieur du secrétariat de la Défense pour en ressortir en compagnie d'un haut gradé de l'armée.

Ce dernier, qui leur avait déjà payé plusieurs milliers de dollars, s'est suicidé la veille du jour où il devait témoigner devant un grand jury du comté de New York.

Le journal dit tenir ces renseignements de la police et de sources proches du bureau du District Attorney.

Plus de 1,000 victimes, ajoute le journal, ont payé des millions de dollars aux maîtres chanteurs. Certains ont versé jusqu'à $20,000 à des membres du gang qui se prétendaient policiers. Seules quelques-unes des victimes ont consenti à porter plainte.

Le District Attorney Frank S. Hogan a annoncé le 17 février dernier que 17 persoannes avaient été accusées d'extorsion d'argent à des homosexuels, et que neuf d'entre elles étaient en prison. Quand les victimes ont porté plainte, elles avaient déjà versé plus de $15,000 au gang.

Tout semble indiquer que les arrestations effectuées jusqu'à présent n'ont fait qu'effleurer les opérations du réseau.

McNamara admet que certaines méthodes du Pentagone ne conviennent pas à la poursuite de la guerre au Vietnam

WASHINGTON. (PA, AFP, PC) — En même temps qu'il annonçait l'envoi au Vietnam de 20,000 hommes qui s'ajouteront aux 215,000 militaires américains déjà dans ce pays, le secrétaire à la Défense, M. Robert McNamara, a admis que certaines méthodes imaginées par lui-même et ses experts n'ont pas résisté à l'épreuve dans la guerre du Vietnam.

Un tel aveu, très rare de la part du chef du Pentagone qui affiche habituellement une assurance à toute épreuve, n'a pas manqué de frapper les journalistes qui assistaient à sa conférence de presse d'hier.

"Nous devons mettre au point de nouvelles méthodes pour régler des problèmes pour lesquels nous avions des réponses anciennes et inappropriées," a déclaré M. McNamara. "Ces nouvelles méthodes requièrent des changements de procédure, des changements de politique, d'habitudes et de pensée."

Le secrétaire à la Défense n'a toutefois pas précisé à quels problèmes particuliers s'appliquait cette remarque.

Mais on croit qu'il faisait allusion au problème de l'usage des réservistes militaires pour fournir les effectifs nécessaires au Vietnam.

M. McNamara s'est appliqué à démentir que l'ampleur de la participation américaine à la guerre du Vietnam porte atteinte à la capacité des forces des Etats-Unis de faire face à des situations d'urgence dans d'autres parties du monde.

Le réservoir d'hommes est suffisant

Il a formellement rejeté les critiques selon lesquelles les récents envois de renforts massifs américains au Vietnam ne permettraient pas aux Etats-Unis, le cas échéant, d'honorer leurs engagement ailleurs, notamment en Europe occidentale.

"Bien que Washington ait envoyé environ 300,000 hommes en Asie du sud-est, a poursuivi le chef du Pentagone, nous sommes pleinement capables de faire face à nos engagements ailleurs dans le monde. Ce chiffre ne représente d'ailleurs que le dixième des effectifs des forces armées des Etats-Unis", M. McNamara a réaffirmé, non moins catégoriquement, que "nous ne voulons pas mobiliser les réserves pour le moment".

M. McNamara a souligné par ailleurs que le réservoir d'hommes disponibles dans l'active est suffisant pour mettre le Pentagone en mesure d'envoyer 21 bataillons prêts à se battre d'ici au 1er juillet s'il le faut et même de porter les effectifs américains au Vietnam à plus de 350,000 hommes.

Le secrétaire à la Défense s'est élevé non moins énergiquement contre les allégations de carence ou de disette dans l'équipement militaire américain, notamment dans celui qui est envoyé au Vietnam.

D'autre part, l'ambassadeur de Corée du Sud aux Etats-Unis, M. Kim Hyun Chul, a déclaré à la presse que son pays "enverra d'ici peu un nouveau contingent de 20,000 soldats au Vietnam pour aider les forces alliées dans ce pays". La Corée a déjà envoyé 20,000 militaires au Sud-Vietnam.

Proposition canadienne

Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a déclaré hier en Chambre que les discussions sur la proposition canadienne de convoquer une nouvelle conférence de Genève pour amener la paix au Vietnam connaissaient un certain progrès.

Le Canada a suggéré à la Commission internationale de surveillance de la trêve au Vietnam, dont le Canada, l'Inde et la Pologne sont membres, serve d'intermédiaire en vue de la convocation d'une nouvelle conférence de paix à Genève. M. Martin a annoncé que l'Inde avait fait connaître son intention de se joindre au Canada dans la poursuite d'un tel but. "La Pologne, de son côté, a engagé avec nous des discussions sérieuses et sincères", a-t-il ajouté.

M. Martin, qui doit diriger la délégation canadienne lors de la réunion, aujourd'hui à Washington, du comité ministériel canado-américain pour les affaires économiques, s'entretiendra pour la seconde fois en deux semaines avec M. Dean Rusk sur la proposition canadienne.

M. Matsi accusé d'avoir outrepassé ses pouvoirs

La délégation soviétique à l'ONU a qualifié "d'illégale, nulle et non avenue et outrepassant la compétence du président du Conseil de sécurité la lettre adressée samedi dernier aux membres du Conseil par M. Akira Matsui, représentant du Japon et alors président du Conseil, sur le résultat de ses consultations concernant la question du Vietnam.

Courrier spatial

Images des autres planetes

MOSCOU. (AFP) — "Zond-3", la station automatique soviétique lancée le 18 juillet 1965, se trouvait hier à 95 millions de milles de la terre, annonce l'Agence TASS. L'expérience a permis notamment la transmission de multiples clichés de la face invisible de la lune ainsi que de nombreuses données scientifiques. Actuellement, la station poursuit son vol sur une orbite héliocentrique en s'éloignant progressivement du soleil et son fonctionnement est normal.

Funérailles nationales

ST-LOUIS, Missouri. (UPI) — Les corps des deux astronautes américains Elliott M. See et Charles A. Bassett, seront transportés par avion à Washington aujourd'hui, pour les obsèques qui auront lieu au cimetière national Arlington. Les jumeaux de Gemini-9 qui devaient entreprendre un vol spatial prochainement, ont perdu la vie lundi, dans l'écrasement de leur appareil réacté d'entrainement T-38.

Staughton Lynd: racisme américain au Vietnam

OTTAWA. (PC) — Le professeur Staughton Lynd, de l'université Yale, a dit hier soir que le président Johnson "manifeste certains préjugés" et a déclaré que la politique des Etats-Unis au Vietnam est teintée de racisme.

Le professeur Lynd, âgé de 36 ans, a défié le Secrétariat d'Etat des Etats-Unis en se rendant au Nord-Vietnam il y a deux mois. Il a affirmé devant quelque 400 étudiants et professeurs de l'université Carleton, que le président des Etats-Unis puise son plus puissant appui dans la guerre au Vietnam chez des "représentants du Sud des Etats-Unis au Congrès".

"Quand Lyndon B. Johnson était représentant au Congrès en 1948, il aurait dit qu'il fallait faire le nécessaire en Extrême-Orient, sans quoi "un lait faire le nécessaire en Expetit nain jaune armé d'un couteau pourrait s'en prendre à nous".

"Quiconque croit que le président Johnson a changé d'avis depuis cette époque ne comprend pas la politique américaine", a dit M. Lynd.

Le professeur américain qui s'est fait enlever son passeport par les autorités de son pays, répondant à un étudiant relativement à l'importance du racisme dans la guerre du Vietnam, a dit qu'il y avait plus de Noirs que de Blancs dans les forces combattantes américaines. Il a ajouté qu'il y avait même eu "des émeutes raciales entre militaires Blancs et Noirs au Vietnam".

Washington: Palomares n'est pas menacé

WASHINGTON (AFP, UPI) — Le porte-parole du secrétariat d'Etat américain, M. Robert McCloskey, a déclaré hier que la population du village espagnol de Palomares ne court aucun danger de contamination par suite de la collision, survenue le 17 janvier, entre deux avions militaires américains, dont un "B-52" transportant quatre bombes nucléaires.

M. McCloskey a précisé que les études radiologiques de la région de Palomares, de sa population et de son bétail effectuées en laboratoires par d'éminents savants espagnols et américains font ressortir qu'il n'y a pas lieu de craindre un danger pour la santé de la population et du bétail. Ces savants estiment qu'il n'y a aucun risque à manger des légumes provenant de cette région, ni de la viande, ni du poisson, ni du lait.

La Commission de l'énergie atomique a fait savoir, de son côté, qu'une étude effectuée sur d'importantes quantités de terre et de végétation prélevées dans la zone de l'accident n'ont révélé aucune pollution susceptible de mettre en danger la santé des habitants. Seules de faibles quantités de matières radioactives ont été décelées, mais celles-ci avaient été éparpillées au moment du choc au sol de deux engins nucléaires qui avait provoqué leur désintégration.

La Commision a précisé que ces prélèvements seront transportés à l'usine atomique d'Aiken, en Caroline du Sud, où ils seront enterrés de la même manière que les matériaux contenant une faible quantité de radioactivité sont généralement détruits.

Peu après que le secrétariat d'Etat eut reconnu officiellement la perte des bombes et la dispersion des matières fissiles, un porte-parole de la Défense a confirmé qu'il n'y avait pas eu d'explosion nucléaire et que l'accident n'avait pas mis sérieusement en danger la santé et la vie des habitants de la région de Palomares. L'un des détonateurs a contaminé une région dépourvue d'habitations et de cultures; l'autre a affecté une région où se trouvaient des plantations de tomates et d'alfalfa. Le porte-parole a confirmé d'autre part, hier soir, que la bombe recherchée à Palomares est effectivement un projectile thermo-nucléaire. Selon des sources non officielles, cette bombe aurait une puissance d'environ 15 mégatonnes ou 15 millions de tonnes de TNT.

L'ambassadeur des Etats-Unis en Espagne, M. Anglier Biddle Duke, et le ministre espagnol de l'Information et du Tourisme, M. Manuel Fraga Iribarne, ont décidé de se baigner avec leurs enfants, la semaine prochaine, au large de la côte de Palomares, afin de démontrer qu'il n'y a aucun danger de radioactivité dans la zone où l'une des bombes nucléaires serait tombée.



téléphoto UPI

Les paysans ne s'en font pas

Les villageois qui demeurent non loin de Palomares en Espagne poursuivent leur besogne quotidienne malgré les recherches pour retrouver une bombe nucléaire américaine, qui est tombée dans la région à la suite de la collision en plein ciel d'un bombardier B-52 avec un avion-citerne ravitailleur. Un des engins s'est fissuré mais n'a pas explosé, et les autorités américaines affirment qu'il n'y a aucun danger de contamination radioactive aussi bien pour la population que pour la végétation.

La princesse Margaret et son mari semblent semer involontairement des incidents sur leur passage

HONG-KONG. (AFP-PA) — La princesse Margaret et son mari, le comte de Snowdon, semblent involontairement semer des incidents sur leur passage. Ainsi, aujourd'hui, l'équipage d'un paquebot soviétique n'a pu descendre à Hong-Kong à cause, semble-t-il, de la présence du couple princier dans l'île. Il y a quelques jours, un vieux prince d'Arabie séoudite a été blessé lorsqu'il fut pris dans la ruée des journalistes et des policiers au départ de Beyrouth pour Hong-Kong de la princesse et de son mari.

Le premier paquebot soviétique à visiter Hong-Kong a jeté l'ancre aujourd'hui et les 276 Japonais qui effectuent une croisière à bord ont pu descendre à terre, mais l'équipage et son capitaine n'ont pas reçu l'autorisation d'en faire autant.

"Je suppose que c'est à cause de la présence de la princesse Margaret", a dit en colère le capitaine Nikolai Ambrosov. Et alors que de nombreux policiers entouraient le navire, il a ajouté à l'intention des journalistes: "Quelle perte de temps. Ils feraient mieux d'aller poursuivre leur travail de protection pour votre princesse".

Le directeur de l'Immigration de Hong-Kong, M. W.E. Collard, a refusé de dire à la presse pourquoi le capitaine et ses 155 marins n'ont pu débarquer. Toutefois, un porte-parole du service d'information du gouvernement a indiqué que les autorités de l'île n'avaient pas été avisées assez tôt de leur arrivée pour permettre la tenue d'une enquête et l'émission de permis pour descendre à terre. Le capitaine, qui a trouvé le geste particulièrement inhospitalier, a déclaré que c'éttait la première fois qu'il venait à Hong-Kong. "La température y est chaude, a-t-il dit, mais l'accueil glaciel".

L'autre incident provoqué involontairement par le couple princier s'est déroulé lundi dernier à Beyrouth, au Liban. La soeur de la reine avait réservé pour son voyage tout le compartiment de première classe de l'avion qui devait les amener à Hong-Kong, reléguant ainsi en classe touriste le frère du roi Fayçal, d'Arabie séoudite, et sa suite.

Le prince, l'émir sultant Ben Abdel Aziz, revenait de Washington et de Londres où il avait négocié un important contrat de vente d'armement entre son pays, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Les entretiens du prince avaient également porté sur l'évolution de la situation au Yémen et au Caire. Les sociétés britanniques intéressées par le contrat ont décidé de présenter des excuses au prince "outragé" et de lui expliquer qu'il s'agit d'un regrettable malentendu.

Mais ce qui complique encore la situation, c'est que dans la suite de Ben Abdel Aziz, se trouvait un prince séoudien presque octogénaire qui fut sérieusement blessé au cours d'une bagarre entre policiers et journalistes à l'aéroport de Beyrouth. L'incident s'est produit lorsque photographes, journalistes et curieux ont tenté de briser les barrages de police pour s'approcher de l'avion de la princesse Margaret. Dans la ruée, le vieux prince fut renversé et littéralement foulé aux pieds. Déjà mécontents de voyager en classe touriste, les délégués arabes ont fait une belle colère, d'où les excuses des Britanniques.

Les cardinaux Ottaviani, Léger et Journet dirigeront la commission papale sur la régulation des naissances

CITE DU VATICAN. (UPI) — Selon des sources fiables au Vatican, le pape Paul VI a nommé le cardinal Alfredo Ottaviani, leader du groupe conservateur au cours du Concile, à la tête de la commission papale chargée d'étudier la question du contrôle des naissances.

Le prélat âgé de 75 ans, propréfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi (l'ex-Saint-Office), a été informé de sa nomination le mois dernier, a-t-on précisé.

Selon les mêmes sources, l'archevêque de Montréal, le cardinal Paul-Emile Léger et un théologien suisse, le cardinal Charles Journet, auraient été désignés au poste d'adjoints du cardinal Ottaviani.

On se souvient que le 12 février dernier, le pape Paul VI, parlant à une délégation d'organisations féminines italiennes, avait déclaré qu'il se proposait de "renouveler la commission d'étude sur le contrôle des naissances afin d'accélérer son travail".

La nomination du cardinal Ottaviani, un vieillard a demi aveugle qui a la réputation de défendre les positions les plus traditionnelles du catholicisme, ne sera pas jugée heureuse par les prélats dits libéraux, prévoit-on dans les milieux du Vatican.

C'est en 1964 que le pape Paul VI avait annoncé qu'il créait une commission chargée d'examiner la position de l'Eglise catholique sur le problème du contrôle des naissances, à la lumière des récents développements scientifiques, comme, par exemple, la pilule contraceptive.

Le pape a alors demandé au Concile de ne pas aborder la question du contrôle des naissances, car il se la réservait à lui-même.

La commission, formée d'une soixantaine d'experts, théologiens et scientifiques, canonistes et laïcs mariés, devait l'aider à prendre une décision, selon ce qu'il avait dit lui-même.

Ces experts ont eu leur première séance plénière à Rome en mars dernier, il y a donc un an. Mais, selon ce qu'on en sait au Vatican, ils n'ont pas encore remis leur rapport définitif au pape. Certains observateurs affirment que la commission est divisée au point que les délibérations sont dans une impasse.

Des informateurs disent que le pape, en plus d'avoir nommé le cardinal Ottaviani, a revisé les structures de la commission et redéfini son mandat comme une étude sur les problèmes de la maternité et de la famille.

Bien que le pape ait demandé aux Pères conciliaires de s'abstenir de discourir sur la question du contrôle des naissances dans l'Aula, plusieurs en ont parlé. Des évêques, particulièrement du camp qu'on qualifie généralement de libéral, ont plaidé à plusieurs reprises pour que l'Eglise fournisse de nouvelles réponses aux problèmes reliés à l'explosion de population du globe.

Le cardinal Ottaviani, comme leader reconnu de l'aile conservatrice de l'épiscopat, a fréquemment été la cible d'attaques quelques fois assez violentes au Concile. Toutefois, des observateurs au Vatican affirment qu'il n'est en aucune façon aussi étroit d'esprit que certains de ses ennemis le laissent entendre. Ils disent que le cardinal agissant sans bruit, a demandé au pape d'encourager la "libre discussion" de tous les aspects du problème du contrôle des naissances à l'intérieur de la commission, et qu'il favorise sans réserve une définition de la position de l'Eglise en ce domaine.

Un hôpital sur l'Everest

Un hôpital destiné aux sherpas de la région de Khumbu, dans l'Himalaya, va être construit à plus de 4,000 mètres d'altitude, sur les pentes de l'Everest, par une équipe néo-zélandaise dirigée par Sir Edmund Hillary.

L'hôpital, un des plus reculés du monde, sera relié par radiotéléphone à Kathmandou, la capitale du Népal, qui est distante de 250 km.

(Informations UNESCO)

Faible, nerveuse, irritable à cause du retour d'âge?

Lydia E. Pinkham peut vous aider

DANS TOUTES LES PHARMACIES

CARRIÈRES et PROFESSIONS

FORD MOTOR CREDIT CO. OF CANADA LTD.
requiert les services immédiats de

REPRESENTANTS

bilingues avec expérience dans le financement "automobile"
Degré universitaire de préférence.
Téléphonez pour entrevue : 861-9961

PRESSIER LITHOGRAPHE

Expérimenté sur presse Harris 23 x 26 une couleur pour atelier moderne.
Excellent salaire et avantages pour l'homme qualifié.
Téléphoner : RE. 3-7183
Dépt. du personnel

DOMTAR

COMPTABLES SENIORS

Nous offrons deux postes intéressants à nos nouvelles usines de pâte et de produits chimiques qui ouvriront leurs portes à la fin de 1966 à Lebel-sur-Quévillon, Abitibi, 50 milles au nord de Senneterre.

TACHES :

— Instaurer le système du prix de revient standard avec coût direct, ainsi que certains procédés de comptabilité s'y rattachant.
— Les candidats choisis seront éventuellement chargés de la facturation, de la paye, de la comptabilité générale et de la préparation des états financiers mensuels.

APTITUDES REQUISES :

— Une expérience minimum de cinq années dans l'industrie, de préférence au sein d'une usine de pâte ou de produits chimiques produisant du chlore, du caustique, du chlorate de sodium et autres produits chimiques connexes.
— Une compétence professionnelle en comptabilité serait un atout.
— Age : 25 à 40 ans.
— Salaire : d'après l'expérience et les aptitudes.

Veuillez faire parvenir vos demandes qui seront traitées confidentiellement, à :

Service de Recrutement,
DOMTAR LIMITED,
2100, Edifice Sun Life, Montréal, P.Q.

DESSINATEUR (Designer)
(STANDS D'EXPOSITION)

Demandé par maison bien établie (18 ans)
L'homme recherché aura une pensée jeune et d'avant-garde en structures et graphiques.
Il cherche à améliorer son sort dans une ambiance intéressante.
Une connaissance de l'anglais serait préférable.
Toute application sera confidentielle. *S'adresser à :*

TRANS-CANADA DISPLAY INC.
LES ATELIERS JEAN CHOQUET ENRG.
a/s M. JEAN CHOQUET, président
2300 Bennett, Montréal 4 Tél. : 256-9051

PEINTURE
GERANT MAGASIN DE DETAIL

Le programme d'expansion soutenu de La Compagnie Glidden Limitée a crée des postes nouveaux dans l'administration pour hommes bilingues avec expérience dans la vente au détail de peinture et produits s'y rapportant. Si votre situation actuelle ne vous offre que très peu d'avancement avec salaire limité, ces positions vous assure un avenir intéressant et sans limite. — Les candidats élus recevront un entrainement complet sur nos produits et service. Salaire et commission en commençant, tous bénéfices marginaux exceptionnels compris. Les applications seront traitées confidentiellement.

S.V.P. faire application par écrit à:

CASE 9395 LA PRESSE

UNE OCCASION INTERESSANTE
pour un

INGENIEUR EN ELECTRICITE

Notre usine de Beauharnois (15 milles du pont Mercier) opère des fourneaux à arc électrique submergé pour produire des ferro-alliages et du silicium. Du point de vue électrique, ce genre d'usine représente un ensemble hautement diversifié d'installations allant de 550v à 45kv. .C'est une position pour un homme qui aime résoudre des problèmes . . . ils sont variés, intéressants et parfois uniques.

Nous recherchons un diplômé des 2 ou 3 dernières années, qui sent le moment venu de faire un pas dans sa carrière.

Les candidats doivent être bilingues.

Ecrivez-nous une courte lettre sur vous-même et votre expérience. Confidentielle évidemment.

UNION CARBIDE CANADA LIMITED,
Métaux et Carbone,
Beauharnois, Québec

Une compagnie d'ASSURANCE-VIE demande UN GERANT de succursale

Une compagnie d'assurance solidement établie dans tout le Canada . . . offrant une gamme complète de polices d'assurance-vie, d'assurance collective et de remplacement du revenu . . . a besoin d'un homme actif et expérimenté pouvant remplir les fonctions de gérant d'une importante succursale de la compagnie à Montréal. Le candidat choisi devra pouvoir assumer des responsabilités administratives et être disposé à travailler ferme à l'expansion des affaires de la compagnie.

Il bénéficiera de l'appui intégral de la compagnie, d'un programme dynamique de publicité et de promotion ainsi que d'une large mesure de sécurité personnelle.

Si vous possédez les aptitudes nécessaires, vous aurez tout intérêt à postuler ce poste exceptionnel, qui pourra vous assurer une magnifique carrière. Prière d'écrire au **CASIER 9396, LA PRESSE, Montréal**, pour demander une entrevue personnelle.

Toutes communications reçues dans la plus stricte confidence.

NOUS RECHERCHONS
SPECIALISTES EN PRIX DE REVIENT

LIEU DE TRAVAIL : Complexe Manicouagan-aux-Outardes.
EXIGENCES :
a) **Pour des postes de direction :** Détenir un diplôme universitaire en génie, en commerce ou en économie.
b) **Au niveau de l'exécution (analyse et estimation) :** posséder une 12e année et une expérience appropriée.

INGENIEURS CIVILS
SPECIALISES EN STRUCTURES

LIEU DE TRAVAIL : Siège social (Montréal) — Direction des Projets électrotechniques, Division charpentes.
FONCTIONS : Faire l'étude complète (design) des fondations et des charpentes pour des postes de manoeuvre, des bâtiments de commande et des pylônes de télécommunications.
— Vérifier les dessins des fournisseurs et des fabricants.
— Préparer les plans et devis techniques pour l'installation des systèmes d'air comprimé.
EXIGENCES : Détenir un diplôme d'ingénieur civil et être membre de la C.I.Q. — Etre bilingue.
— Posséder quelques années d'expérience dans le calcul d'acier et de béton armé, de préférence pour des travaux relatifs aux postes de manoeuvre et aux pylônes.
TRAITEMENT : Selon l'expérience et la compétence.
AVANTAGES : Possibilité de promotions et avantages sociaux intéressants.
A NOTER : Toute demande demeurera strictement confidentielle.
Adresser son curriculum vitae, en mentionnant le numéro 66-04-J-9 (spécialistes en prix de revient) ou le numéro 66-03-J-9 (ingénieurs civils), à la :

Direction de l'Embauchage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. DORCHESTER, Montréal 1, Qué.

VENDEURS DEMANDES
CLIMATISATION
CHAUFFAGE
VENTILATION

HOMMES SERIEUX dynamiques, 30 à 40 ans, ayant automobile.

OFFRONS CONDITIONS EXCEPTIONNELLES avenir très intéressant. Discrétion assurée.

376-1040

Coordonnateur

Une Conférence internationale de la famille se tiendra en la ville de Québec, en août 1967. Un responsable à plein temps, qui aura son bureau à Québec, s'occupera d'ici là de l'organisation générale de cet important congrès.

Pour remplir cette fonction nous cherchons une personne bilingue de préférence, possédant de l'expérience en organisation d'assemblées, connaissant le travail en comité, sachant travailler avec ordre et efficacité, alliant à l'initiative la souplesse et l'aptitude à écrire et à faire des contrats.

Discrétion absolue assurée à ceux qui écriront à :

Comité d'Organisation
de la Conférence Internationale de la Famille

Case postale 10,000,
Lévis, Qué.

916 EST, rue SAINTE-CATHERINE

PHARMACIE MONTRÉAL
DUQUET & DUQUETTE · PROPS.

LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE

NOUS VENDONS TOUJOURS MEILLEUR MARCHÉ! PROFITEZ DE NOS

PRIX COUPÉS

OUVERT JOUR ET NUIT NOUS NE FERMONS JAMAIS

845-7251
JOUR ET NUIT



SECRET Déodorisant PRIX : 99c et $1.39





PRIX SPECIAL $1.09 — $1.59

KOTEX
SERVIETTES SANITAIRES
Boîte de 48'
Régulier ou Super



Rég. $1.85 SPECIAL $1.47

★ ASPIRIN BAYER	200 — Comprimés	Rég. 1.79 SPEC.	1.19
★ FERMENTOL HORNER	16 oz	Rég. 2.65 SPEC.	2.23
★ BROMO-SELTZER	Format familial	Rég. 1.09 SPEC.	0.83
★ ANTIPHLOGISTINE	RUB — Tube	Rég. 1.25 SPEC.	0.98
★ VICKS FORMULE-44	Sirop 5 oz	Rég. 1.89 SPEC.	1.59
★ SIROP COCILLANA	Composé 16 oz	Rég. 1.40 SPEC.	0.69
★ SIROP DE PIN	Blanc composé — 16 oz	Rég. 1.40 SPEC.	0.69
★ CAROID & SELS	BILIAIRES — 100 comprimés	Rég. 1.50 SPEC.	1.19
★ GERITOL TONIQUE	— 80 comprimés	Rég. 5.50 SPEC.	3.98
★ GERITOL TONIQUE	24 oz	Rég. 5.50 SPEC.	3.98
★ ABSORBINE Jr.	grand format	Rég. 2.50 SPEC.	1.89
★ AGAROL 16 oz		Rég. 1.50 SPEC.	1.19
★ INFANTOL HORNER	16 oz	Rég. 3.50 SPEC.	2.69
★ FROSST "217"	en 100's	Rég. 1.85 SPEC.	1.49
★ LAMES WILKINSON	en 5's	Rég. 0.75 SPEC.	0.59
★ NEW DAWN	Par ALBERTO V.O.5.	Rég. 2.25 SPEC.	1.89
★ PARAMETTES	AYERST Sirop 34 oz	Rég. 8.50 SPEC.	6.79
★ PARAMETTES	AYERST — 125 comprimés	Rég. 6.00 SPEC.	3.69
★ LAIT DE MAGNESIE	Phillips — 26 oz	Rég. 1.29 SPEC.	0.99
★ LAIT DE MAGNESIE	Phillips 200 comp.	Rég. 1.39 SPEC.	0.99
★ SAC A EAU CHAUDE		Rég. 1.50 SPEC.	0.98
★ SIROP LAMBERT		Rég. 0.69 SPEC.	0.59
★ BAN DEODORISANT	à bille gr. form.	Rég. 1.29 SPEC.	0.89
★ KLEENEX	— Boite de 200's — Aqua, Blanc, Jaune, Lavande ou Rose.	Rég. 0.22 SPEC. 6 btes	1.00
★ KOTEX —	Serviettes sanitaire — Boite de 48's	Rég. 1.85 SPEC.	1.47
★ BAND-AID en 100's		Rég. 1.49 SPEC.	1.19
★ BROMO-QUININE	32 comprimés	Rég. 1.19 SPEC.	0.89
★ MOELLE DE BOEUF Roger Gallet		Rég. 1.20 SPEC.	0.99
★ SEL DE FRUIT ENO	Grand format	Rég. 1.19 SPEC.	0.83
★ VASELINE	1 livre	Rég. 1.29 SPEC.	0.99
★ POUDRE JOHNSON	pour bébés	Rég. 0.75 SPEC.	0.63
★ LISTERINE	Rince-bouche et gargarisme, 14 oz	Rég. 0.98 SPEC.	0.73
★ HERBE MONASTERIENNE	Père Pierre		0.49
★ DEVILBISS	humidificateur No 140	Rég. 9.95 SPEC.	4.97
★ PASTILLES CEPACOL		Rég. 0.65 SPEC.	0.59
★ VAPORISATEUR VO-5	15 oz avec format de 7 oz gratis	Rég. 4.87 SPEC.	2.39
★ HANKSCRAFT	Humidificateur No 241 (Air frais. Vapeur fraîche)	Rég. 23.95 SPEC.	19.95
★ PILULES CARTER	Format familial	Rég. 1.19 SPEC.	0.98
★ PILULES DODDS	pour les reins	Rég. 1.49 SPEC.	1.19
★ HANKSCRAFT	Humidificateur No 202	Rég. 9.95 SPEC.	5.98

LIVRAISON GRATUITE
JOUR ET NUIT
par tout le Grand Montréal avec un minimum d'achat de $2.00 (Prescriptions exceptées)

STATIONNEMENT GRATUIT
Une demi-heure de stationnement gratuit avec achat de $1.00
Notre terrain est situé rue St-André, juste au sud de Ste-Catherine

PRESCRIPTIONS
toujours remplies selon les exigences de votre médecin. Allons chercher et livrons gratuitement jour et nuit.
845-7251

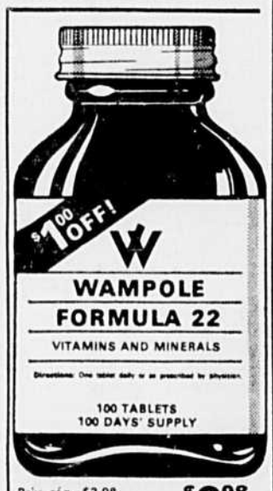


SIROP GOUPIL
pour rhume bronchite, coqueluche
8 oz .85
16 oz 1.50
ONGUENT GOUPIL Pour hémorroides 1.50
GOUTTES GOUPIL Pour maux d'oreilles 95c

CEPACOL LIQUIDE



Rince-bouche au goût agréable
SPECIAL $1.09



Prix rég. $3.98 SPECIAL $2.98

UN LAXATIF IDÉAL
Bicholate
LILAS
CONTRE LA CONSTIPATION ET LA BILIOSITE
En format de 25, 50, 100 dragées





PHARMACIE MONTRÉAL 845-7251
DUQUET & DUQUETTE · PROPS.

LA PRESSE

MONTREAL, JEUDI 3 MARS 1966 — 82e ANNEE — No 52

Bobby Hull réédite son exploit de 50 buts

CHICAGO. (UPI) — Avec 13 parties encore à jouer pour tenter d'établir une nouvelle marque, Bobby Hull, la Comète Blonde des Black Hawks de Chicago, a enregistré son 50e but de la saison, hier soir, but qui égalait un record, alors que les Hawks l'emportaient par 5-4 sur les Reds Wings de Détroit.

La troisième victoire de suite du Chicago, le replaçait seul en tête de la ligue Nationale. Les Red Wings n'ont maintenant gagné qu'une seule de leurs neuf dernières joutes.

Le but de Hull survint alors que Stan Mikita amena la rondelle à la ligne bleue et la passa à Ken Wharram qui se rua vers les buts et remit le disque en arrière de lui à Hull. Celui-ci compta sur un lancer de 12 pieds, ne laissant aucune chance au gardien Hank Bassen.

Hull a atteint son 50e but dans sa 52e partie, cependant que Richard avait marqué 50 buts en 50 parties. Les Hawks ont joué 57 parties, mais Hull en a manqué cinq à cause de blessures.

Hull obtint en plus deux assists sur les buts de Phil Esposito et Ken Wharram, portant son total de points, en tête de la ligue, à 87.

Les Red Wings, jouant une de leurs meilleures parties de la saison contre les Hawks, prirent les devants après 16:32 de la première période, sur un but d'Alex Delvecchio, mais le Chicago égala le compte 11 secondes avant la fin de cet engagement, à la faveur d'un but de Lou Angotti.

Howe marque deux buts

Les Hawks prirent les devants à leur tour, grâce à un but de Phil Esposito, mais Gordie Howe nivela le pointage, après 7:35 de la deuxième période, en marquant son 26e but de la saison.

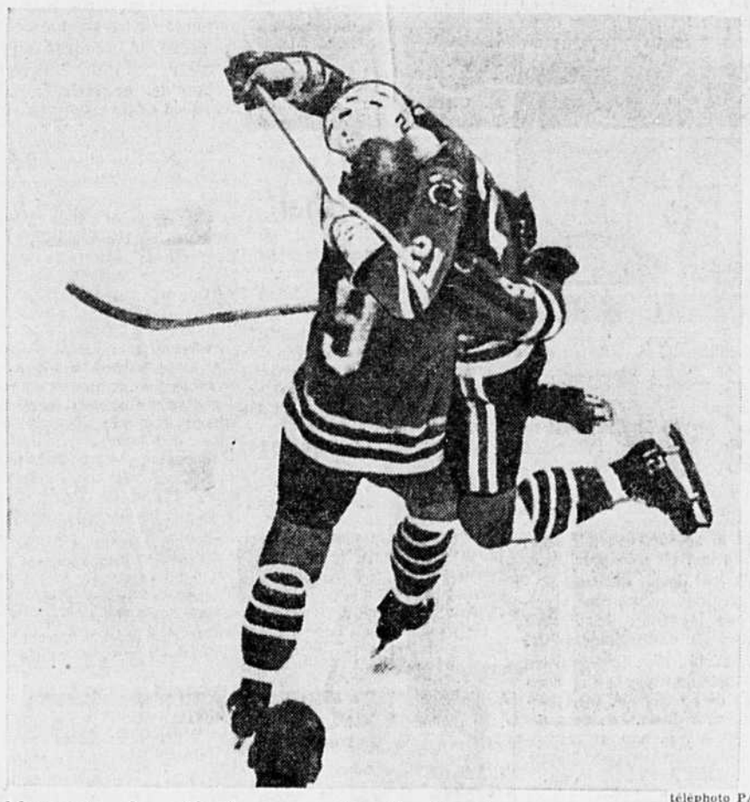
Les Hawks étaient en désavantage numérique à 15:50, quand Red Hay redonna l'avance aux Hawks, lors d'une échappée en solo.

Les choses en étaient ainsi quand Bobby Hull porta le compte à 4-2, lorsqu'il égala le record de Maurice Richard et Bernard Geoffrion.

Des buts de Howe et Bruce MacGregor, lors de jeux de puissance, remirent les clubs sur un pied d'égalité, dans la période finale, mais à moins de sept minutes de la fin, Wharram porta le compte à 5-4, sur des passe de Hull et Pat Stapleton.

Hull s'est ainsi approché à neuf points du record établi par Dickie Moore du Canadien, en 1959.

Lorsque Hull réussit son but, la foule de plus de 17,000 spectateurs inonda la glace de chapeaux, ballons et projectiles de toutes sortes, et le jeu fut interrompu pendant plus de cinq minutes.



téléphoto PA

Moments de réjouissance chez les Hawks

Après avoir vu son coéquipier Bobby Hull enregistrer son 50e but de la saison, le joueur de centre Stan Mikita a bondi dans les bras de Hull afin de le féliciter de cette façon spectaculaire.

Diefenbaker partisan de Bobby Hull

OTTAWA. (PC) — Parmi le nombre de ceux qui suivent avec attention les faits et gestes de Bobby Hull sur une patinoire, et qui attendent avec anxiété l'établissement d'un nouveau record, il faut compter le chef de l'opposition, John Diefenbaker.

Au cours d'une émission télévisée, le chef du parti conservateur parlait de la jeunesse canadienne, et il a dit entre autres choses :

"Je dois vous avouer franchement qu'à chaque matin, à 6 h., j'écoute la radio afin de savoir si un de nos jeunes Cadiens, Bobby Hull, a réussi un autre exploit."

Alors que Diefenbaker parlait, Hull avait 49 buts. Il a réussi son 50e hier soir, contre les Red Wings de Détroit.

Avant tout le succès de l'équipe

CHICAGO. (UPI) — Naturellement, le robuste Bobby Hull était très heureux d'avoir marqué son 50e but, hier soir, égalant une autre fois l'exploit réussi auparavant par lui-même après Maurice Richard et Bernard Geoffrion, du Canadien.

"Le plus important toutefois est d'être en première place de la ligue. Si le fait de compter des buts nous aide, je veux en compter encore davantage."

"Je ne saurais dire combien j'en marquerai cette année, mais vous pouvez être sûr que j'en compterai tant que je le pourrai. Il vous faut travailler pour y arriver, et vous devez avoir des coéquipiers avec vous."

Il ajoutait qu'il ne savait pas si le fait d'avoir compté ce 50e but allait enlever la pression et lui rendre "les choses plus faciles".

"Stan Mikita et Ken Wharram ont réussi un très beau jeu pour moi, et j'ai vu la rondelle juste après qu'elle fut entrée dans le filet".



téléphoto PA

Une belle pièce dans sa collection

Affichant un sourire édenté, l'exceptionnel Bobby Hull montre la rondelle qui lui a permis d'enregistrer son 50e but de la saison. Cette rondelle sera bientôt accompagnée dans sa salle des trophées de celle qui lui permettra de devenir le meilleur compteur d'une saison de l'histoire de la ligue Nationale.

Béliveau au 3e rang des meilleurs compteurs

TORONTO. — Jean Béliveau, l'élégant patineau et fabricant de jeux du Canadien, a ajouté une autre inscription à son palmarès, hier soir, alors qu'il a marqué le 380e but de sa carrière, au milieu de la deuxième période, but qui donnait alors une avance de 2-1 au Canadien. Le Tricolore devait toutefois se contenter d'un match nul de 3 à 3.

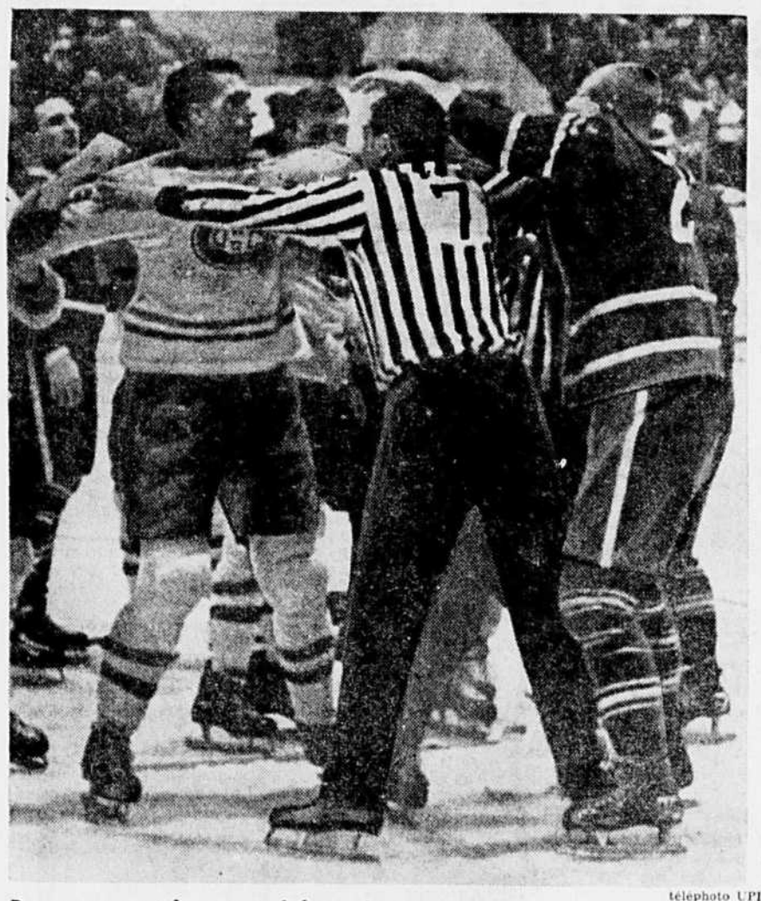
Un but sans éclat mais qui compensait bien pour de nombreuses occasions où la Chance lui avait littéralement tourné le dos, faisait ainsi du vétéran joueur de centre du Canadien le troisième meilleur compteur dans l'histoire de la ligue Nationale.

Béliveau devançait ainsi Ted Lindsay, un ancien des Red Wings, et se rapprochait de deux autres grands du hockey, Gordie Howe, du Détroit, et son ancien coéquipier Maurice Richard.

Béliveau s'emparait aussitôt de la rondelle comme souvenir pour ajouter à sa collection, comme il l'a fait lors des buts étapes dans sa carrière.

Pour les Torontois, George Armstrong, le capitaine de l'équipe, faisait un peu oublier l'exploit de Béliveau, puisque son but, au milieu de l'engagement final nivelait le compte une troisième fois pour les Leafs et leur évitait la défaite.

Le succès de Béliveau qui marquait un but important et obtenait un assist sur le but de Gilles Tremblay, qui redonnait l'avance au Tricolore, faillit passer inaperçu à cause des incidents nombreux dans cette joute. Backstrom marquait l'autre but du Canadien.



téléphoto UPI

Dans un match, on y laisse de son sang...

La figure ensanglantée, le joueur de défense Terry Harper tente encore d'atteindre Orland Kurtenbach, des Maple Leafs de Toronto, malgré les efforts du juge de lignes Matt Pavelich pour l'en empêcher.

CANADIEN — But : Hodge, Worsley. Défenses : Laperriere, J.-C. Tremblay, Harris, Talbot, Harper. Avants : G. Tremblay, Béliveau, Provost, Backstrom, Duff, Larose, Cournoyer, Rousseau, Richard, Ferguson, Roberts.

TORONTO — But : Gamble, A. Smith. Défenses : Horton, Stanley, Douglas, Hillman, Baun. Avants : Kelly, Ellis, Armstrong, Stemkowski, Keon, Bover, Pulford, Shack, Kurtenbach, Mahovlich, Imlach.

ARBITRE : Udvari.

JUGES DE LIGNES : Pavelich, Casselman.

PREMIERE PERIODE

1—Canadien, Backstrom (17e) (Larose) 5:13
2—Toronto, Kelly (6e) (Pulford, Shack) 14:39

PUNITIONS : Canadien (servie par Cournoyer) 1:55, Laperrière, Shack 11:00.

DEUXIEME PERIODE

3—Canadien, Béliveau (22e) (Cournoyer, G. Tremblay) 11:27
4—Toronto, Mahovlich (25e) (Hillman, Ellis) 14:04

PUNITIONS : Ferguson, Harper, Baun, Kurtenbach (majeures, inconduites) 3:00, Shack 10:58, Provost 13:23, Stanley 14:25.

TROISIEME PERIODE

5—Canadien, G. Tremblay (22e) (Rousseau, Béliveau) 4:24
6—Toronto, Armstrong (9e) (Keon) 11:10

PUNITIONS : Shack 4:17, Ferguson 6:07, Roberts 7:20, Worsley (servie par Cournoyer) 9:57, Pulford, J.-C. Tremblay 19:55.

LANCERS PAR

CANADIEN	12	12	12	— 36
TORONTO	13	12	13	— 38

ASSISTANCE : 14,996.

Dans cette joute marquée par du jeu viril, Eddie Shack, l'excentrique joueur d'avant des Leafs, et le gardien de but Charlie Hodge ont également été blessés. Shack a été coupé à la joue, tandis que Hodge était coupé à l'oreille alors qu'il arrêtait un dur lancer de près de Bob Pulford, dans la deuxième période. Apparemment étourdi, Hodge se remettait rapidement et terminait la période, mais il était remplacé par Worsley au début de l'engagement final.

Worsley fut rudement mis à l'épreuve, quand la défense du Canadien eut du mal à contenir les attaques des Leafs, dès le début du dernier 20 minutes de jeu. Ces derniers firent pression pendant quelques minutes, et Worsley dut se surpasser. Celui-ci réussit de brillants arrêts aux dépens de Ron Ellis, Peter Stemkoswki et Tim Horton.

Finalement, Armstrong nivelait le compte une dernière fois, à 11:10 après avoir reçu une passe de Dave Keon. Le but de Gilles Tremblay, à 4:24 avait donné une avance de 3-2 aux Montréalais. Red Kelly et Frank Mahovlich ont réussi les autres buts des Torontois.

Le Canadien prenait les devants à trois reprises. Backstrom ouvrait le pointage avec son 17e but de la saison, mais Kelly portait le compte 1 à 1. A la deuxième période, Béliveau et Mahovlich comptaient sur des jeux de puissance. Le but de Mahovlich survint à la suite d'une charge d'un bout à l'autre de la patinoire.

Malgré l'exploit de Béliveau, le Canadien retournait en deuxième place, à cause de cette partie nulle, pendant que les Hawks de Chicago triomphait par 5 à 4.

Une bagarre à la deuxième période

Ce fut un duel typique Leafs-Canadien, mais en plus marqué par une bagarre, au début de la deuxième période, amorcée par Bobby Baun, des Leafs, et John Ferguson, du Canadien. Ce sont toutefois Terry Harper, des visiteurs, et Orland Kurtenback, des Leafs, qui ont été les vedettes pugilistiques, alors qu'ils en sont venus aux prises à deux occasions.

L'échange n'a pas été profitable à Harper, qui a dû recevoir 16 points de suture pour fermer une coupure au-dessus des yeux. Il revenait toutefois en scène dans le dernier engagement.

Le match Ferguson-Baun aurait probablement été déclaré "no contest".

Tous les quatres se sont vu imposer une majeure et une mauvaise conduite, mais Claude Larose, du Canadien et Tim Horton, des Leafs, ont échappé à la surveillance de l'arbitre et s'en sont tirés sans punition.

DETROIT — But : Bassen, Crozier. Défenses : Marshall, Boivin, Godfrey, Gadsby, Watson, Bergman. Avants : Henderson, Ullman, Smith, Howe, Delvecchio, Fonteyne, MacGregor, Prentice, Bathgate, McDonald.

CHICAGO — But : Hall, Dryden. Défenses : Pilote, Vasko, Stapleton, MacNeil, Jarrett. Avants : Mohns, Mikita, Wharram, Angotti, Esposito, Hull, Hay, Hodge, Nesterenko, Maki, Stanfield.

ARBITRE : Skov.

JUGES DE LIGNES : D'Amico, Sopp.

PREMIERE PERIODE

1—Détroit, Delvecchio (24e) (Howe, Fonteyne) 16:32
2—Chicago, Angotti (3e) (Nesterenko, Hay) 19:49

PUNITIONS : Prentice 2:06, Bergman 7:22, Mohns 7:34.

DEUXIEME PERIODE

3—Chicago, Esposito (23e) (Maki, Hull) 5:29
4—Détroit, Howe (26e) (Delvecchio) 7:53
5—Chicago, Hay (15e) (sans aide) 15:50

PUNITIONS : Gadsby 8:08, Vasko 14:53.

TROISIEME PERIODE

6—Chicago, Hull (50e) (Mikita, Wharram) 5:15
7—Détroit, Howe (27e) (Delvecchio, Prentice) 7:29
8—Détroit, MacGregor (18e) (Prentice, Bathgate) 10:55
9—Chicago, Wharram (23e) (Stapleton, Hull) 14:02

PUNITIONS : Mohns 6:02, MacGregor 8:12, Esposito 10:11, Howe 12:04.

LANCERS PAR

DETROIT	11	12	13	— 36
CHICAGO	5	10	9	— 24

ASSISTANCE : 17,000.

Compteurs de la LHN

	B.	A.	Pts
Hull, Chicago	50	37	87
Mikita, Chicago	25	42	67
Ullman, Détroit	28	37	65
Howe, Détroit	27	36	63
Rousseau, Canadien	22	38	60
Béliveau, Canadien	22	37	59
Delvecchio, Détroit	24	34	58
Richard, Canadien	19	35	54
Nevin, New York	27	26	53
Pulford, Toronto	23	23	46
Ratelle, New York	20	27	47
Esposito, Chicago	23	23	46
Marshall, New York	21	25	46
Mahovlich, Toronto	25	19	44
Maki, Chicago	15	29	44
Hay, Chicago	15	29	44
Bucyk, Boston	20	23	43
Smith, Détroit	18	25	43
Provost, Canadien	15	28	43
Oliver, Boston	15	28	43

Bobby Hull définitivement parmi les grands du hockey

CHICAGO. (PC) — Il fut un soir où Bobby Hull avait l'air de n'importe qui, sauf d'une idole de la jeunesse.

Un bâton élevé lui avait aplati le nez à un tel point qu'il pouvait difficilement respirer. Il avait aussi les deux yeux au beurre noir, aussi noir que le noir de son uniforme des Black Hawks de Chicago. De plus, ce qui était moins apparent, c'était la blessure qu'il avait subie à l'épaule deux semaines auparavant. On avait dû lui faire une anesthésie locale afin d'éliminer son mal avant le match.

Les Black Hawks faisaient face à l'élimination en semi-finale contre les Red Wings de Détroit, en 1963. Et le club Chicago comptait beaucoup sur le puissant patineur pour éviter l'élimination.

Ainsi, Hull a été utilisé durant 45 minutes de jeu, a bafoué Terry Sawchuk à trois reprises et il a récolté une assistance pour un quatrième point sur le but d'Eric Nesterenko.

Cependant, cela n'a pas suffi. Les Red Wings ont enfilé trois buts dans le dernier vingt et triomphé par 7-4.

Même si Hull parvient à compter 75 ou 80 buts en une seule saison, une bonne partie de ses admirateurs vont toujours se rappeler de ce match comme étant probablement le meilleur de sa carrière.

Un joueur d'équipe

Cette joute offre également à la Comete Blonde un solide argument envers les chroniqueurs sportifs qui se montrent sceptiques lorsque Hull déclare qu'il considère beaucoup plus important un triomphe de son équipe que le fait de compter des buts.

Depuis qu'il s'est joint aux Hawks, soit depuis neuf ans, les victoires de l'équipe sont venues avec les buts.

A l'âge de 19 ans, à l'automne de 1957, Hull a endossé l'uniforme des Black Hawks. Au cours de 10 des 11 dernières saison, le Chicago avait été exclu des séries éliminatoires et avait passé les quatre dernières saisons au dernier rang de la ligue.

Cette saison-là, les Hawks ont grimpé au cinquième échelon et depuis ils n'ont jamais terminé la saison à un échelon inférieur au troisième.

Au cours de ces neufs saisons, la contribution de Hull a été remarquable. Il a remporté le championnat des compteurs à deux reprises et en trois occasions, il a été celui qui a réussi le plus grand nombre de buts. Cette saison, il est assuré que son dossier sera encore supérieur.

A l'âge de 23 ans, Hull a rejoint Maurice Richard et Bernard Geoffrion, du Canadien, dans le groupe exclusif des compteurs de 50 buts en une saison. Hier, il est devenu le premier joueur de l'histoire à répéter cet exploit.

Il est devenu le plus jeune joueur de l'histoire de la ligue Nationale à franchir le cap des 300 buts et il a compté au moins 30 buts au cours des sept dernières saisons, un exploit qui n'a jamais été réussi par le Rocket ou le célèbre Gordie Howe, probablement son seul rival de taille chez les joueurs actifs.

Les trois Grands

Jamais on ne pourra avoir recours à la statistique afin de déterminer les valeurs relatives de ces trois Grands du hockey professionnel.

Richard, qui a enregistré 50 buts en autant de parties, a fait sa marque dans la ligue Nationale à titre de tireur d'élite et par ses charges électrisantes de la ligne bleue adverse jusqu'au filet.

Howe, l'indestructible ailier droit des Red Wings de Détroit qui a récolté tous les records, ou presque, chez les compteurs au cours de 20 saisons, est reconnu comme étant un joueur plus rusé et subtil qui a davantage recours à la finesse et à sa force physique afin de bafouer des adversaires plus rapides que lui. Des trois Grands, il est probablement le plus complet.

Quant à Hull, ce dernier est surtout reconnu par sa rapidité, sa puissance et il possède probablement le lancer le plus dévastateur.

"Hull n'a aucune faiblesse", déclare d'un seul trait Andy Bathgate, des Red Wings, qui a eu la charge de surveiller Hull depuis son arrivée sous la grande tente. "Si vous ne pouvez l'arrêter dans sa propre zone, vous n'avez aucune chance de vous reprendre plus tard", a-t-il précisé.

Une carrure d'athlète

Grâce à une solide charpente de 193 livres qui lui vaut une véritable stature d'athlète à 5 pieds et 10 pouces, Hull peut bousculer ses adversaires sans même ralentir sa poussée et la puissance de son lancer frappé est une source de douleur pour les gardiens de but, en dépit de leur équipement protecteur.

L'instructeur des Black Hawks, Billy Reay, se plaint souvent des tactiques déloyales utilisées par les adversaires afin de neutraliser sa vedette. Il n'y a pas tellement longtemps, il a identifié Ed Westfall, des Bruins de Boston, comme l'un des ailiers droits du circuit qui ont recours à des tactiques d'accrochage pour le retenir.

"Il est regrettable que l'adversaire se serve de moyens illégaux afin de surveiller le joueur le plus spectaculaire du hockey", a ajouté Reay.

Hull est simple et patient

Hull, qui est toujours calme au cours des interviews, se contente de faire remarquer que Westfall semble davantage intéressé à arrêter l'homme plutôt que prendre possession de la rondelle. Par ailleurs, Hull a affiché un jeu plus robuste depuis qu'il est

Voir BOBBY HULL en page 49

Hicke marque deux buts et les Rangers gagnent, 5-3

NEW YORK. (PA) — Des buts de Billy Hicke, Bob Nevin et Vic Hadfield, dans la troisième période, ont mené les Rangers de New York à un triomphe de 5-3 sur les Bruins de Boston dans une bataille entre les deux derniers clubs du circuit.

Hicke, qui avait obtenu une mention d'assistance sur les deux buts d'Ingarfield, égala le compte pour les Rangers, lors d'une mêlée en avant des buts du Boston, déjouant Ed Johnston, après 5:23, dans l'engagement final.

Nevin brisa l'égalité, un peu plus de deux minutes plus tard, lorsqu'il déjoua Johnston sur un lancer de revers à l'entrée des buts. Le 13e but de Hadfield cette saison décida de l'issue du match en faveur de New York. Il prit une passe d'un côté à l'autre de la patinoire de Jean Ratelle et compta après 11:14.

Pit Martin avait donné une avance de 3-2 aux Bruins à 2½ minutes de la fin de la deuxième période, en faisant dévier un lancer de la recrue Gary Doak derrière le gardien de but Cesare Maniago. Le but survint peu après que Martin eut terminé une double punition mineure pour un combat avec Hadfield.

Alors que les deux joueurs étaient au banc des punitions, Ingarfield marquait son 17e but de la saison et son deuxième dans la période en déjouant Johnston. Ce but nivelait le compte à 2-2.

Une passe parfaite de Hicke à l'embouchure des buts pava la voie au premier but d'Ingarfield, à 8:37 de la deuxième période après que les Bruins eurent joué pendant quatre minutes à cinq contre six.

Le Boston prenait les devants au début, à la faveur d'un but de Wayne Maxner, son premier de la saison, et celui de Johnny Bucyk, son 20e de la saison, après 20 secondes dans la deuxième période.

La victoire permettait aux Rangers d'égaler les chances dans leurs rencontres avec les Bruins, à 5-5-1.

Cesare Maniago subit une légère blessure à la tête, au début du deuxième engagement, alors qu'il fut frappé par un bâton durant une poussée des Bruins vers les buts. Il revint au jeu après avoir reçu les premiers soins de l'entraineur des Rangers.

BOSTON — But : Johnston, Parent. Défenses : Doak, Langlois, Awrey, Woytowich, Marotte. Avants : Westfall, Oliver, Bucyk, Martin, Williams, Stewart, Kennedy, McKenzie, Maxner, Parise.

NEW YORK — But : Maniago, Giacomin. Défenses : Hillman, Howell, Brown, Neilson, Plager. Avants : Nevin, Govette, Marshall, Robinson, Fleming, Ingarfield, Hadfield, Hicke, Ratelle, Peters, Seiling.

ARBITRE : Ashley.

JUGES DE LIGNES : Armstrong, Atanas.

PREMIERE PERIODE

1—Boston, Maxner (1er) (Martin) 6:50

PUNITIONS : Howell 9:08, Hillman 13:38.

DEUXIEME PERIODE

2—Boston, Bucyk (20e) (Oliver, McKenzie) 0:20
3—New York, Ingarfield (16e) (Hicke, Neilson) 8:37
4—New York, Ingarfield (17e) (Hicke, Howell) 13:21
5—Boston, Martin (17e) (Doak) 17:42

PUNITIONS : Marotte 4:38, Johnston (servie par Parise) 6:31, Martin (majeure), Hadfield (majeure, m. conduite), 11:31.

TROISIEME PERIODE

6—New York, Hicke (6e) (Fleming, Nevin) 5:23
7—New York, Nevin (27e) (Marshall, Govette) 7:46
8—New York, Hadfield (13e) (Ratelle) 11:14

PUNITIONS : Marotte 3:41, Hicke 13:19, Kennedy 17:02, Neilson 17:23.

LANCERS PAR

BOSTON	11	13	11	— 35
NEW YORK	12	19	10	— 41

ASSISTANCE : 10,222.

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

Rochester à Seattle

LIGUE PROVINCIALE Sr

Drummondville à St-Hyacinthe (semi-finale 4 de 7, égale 1-1)
Victoriaville à Sherbrooke (Sherbrooke mène par 2-0, semi-finale 4 de 7)

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

Kitchener à Hamilton
Canadien Jr à Peterborough

LIGUE MONTREAL Jr

Verdun à Montréal-Est (Verdun mène par 1-0, semi-finale de 5 points)

HIER

LIGUE AMERICAINE

Baltimore 2 — Buffalo 1
Rochester 3 — Portland 4

LIGUE JUNIOR DU QUEBEC

St-Jérôme 1 — Thetford M. 3 (Thetford M. mène par 1-0, semi-finale 4 de 7)

LIGUE INTERCOLLEGIALE

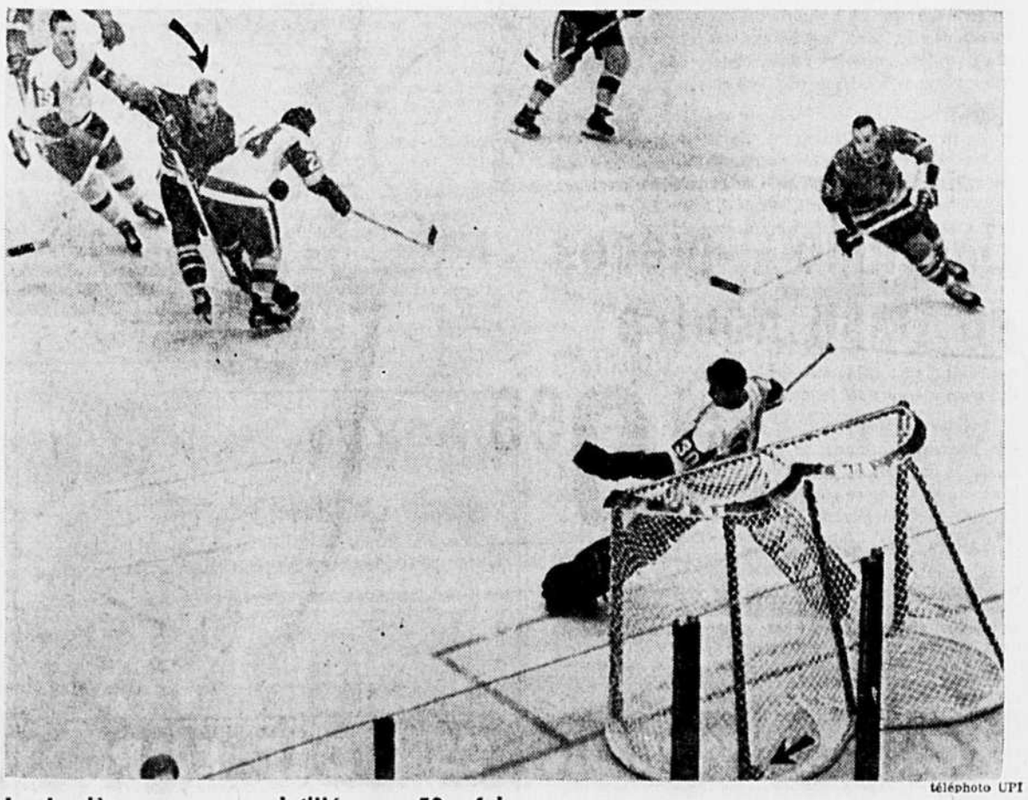
(Section Junior)
Ste-Marie 3 — Montréal 3 (Ste-Marie mène par 1-0, semi-finale 2 de 3)

(Section Juvénile)
Ste-Thérèse 3 — Eudistes 2 (semi-finale de 2 joutes au total des points)

Détroit retourne McDonald à Memphis

DETROIT. (UPI) — Les Red Wings de Détroit ont cédé l'ailier gauche Ab McDonald à leur filiale de Memphis, dans la ligue Centrale.

En 41 joutes avec les Red Wings, McDonald a enregistré seulement cinq buts et récolté 14 passes.



téléphoto UPI

La lumière rouge a scintillé une 50e fois

Malgré les efforts de Paul Henderson (19), Léo Boivin (24) et du gardien Hank Bassen, la "comète blonde" Bobby Hull a réussi à faire scintiller la lumière rouge une 50e fois cette saison. Hull a 13 joutes à sa disposition pour enregistrer l'historique 51e but.

EN TRE NOUS



PAR MARCEL DESJARDINS

Reardon soupèse la possibilité d'un retour à la ligue Nationale

L'ancien joueur et vice-président Kenny Reardon, du Canadien, reviendra-t-il dans la ligue Nationale et dans le hockey qu'il a toujours tellement aimé ? La question se pose logiquement aujourd'hui. Elle est même d'actualité. Car c'est un fait qu'il s'est rendu à Pittsburgh à l'invitation du dynamique et riche groupe de cette ville qui vient d'obtenir une franchise dans la ligue Nationale.

C'est en qualité de conseiller technique, et sur la recommandation de quelqu'un du monde du hockey professionnel que l'ancien partenaire d'Emile Bouchard à la ligne bleue du Tricolore s'est rendu dans la ville américaine. "Le groupe ne m'a fait aucune offre et moi je n'ai fait aucune démarche pour obtenir un poste. Et si vous me demandiez si j'accepterais de revenir dans le hockey, je serais très en peine de vous répondre dans le moment car cela exigerait un tel changement dans mon existence que j'aurais à y penser deux fois avant de dire oui ou non".

Ceci clairement établi, Reardon a bien voulu nous donner ses impressions des deux jours qu'il a passés à Pittsburgh, et de celles qu'il a pu récolter en marge de l'expansion de la ligue Nationale. Ces nouveaux venus dans la ligue Nationale se lancent dans le mouvement avec des ressources financières presque inépuisables, un enthousiasme débordant, une confiance presque incroyable et cette rapidité d'action d'hommes qui, dès qu'ils ont pris leur décision, se lancent à fond de train dans l'entreprise.



Kenny Reardon

Ainsi, à Pittsburgh où on n'a pas encore choisi de gérant général ou d'instructeur, on parle déjà de créer deux clubs "juniors A" dès la saison prochaine quelque part au Canada. Ailleurs, c'est-à-dire d'autres groupes parmi les nouveaux membres de la ligue Nationale parlent d'acheter des équipes entières de la ligue Américaine. Là, où il y aura nécessité pour des clubs de dédommager la ligue Américaine pour la perte de territoires, on considère le fait comme une simple formalité. En d'autres termes, ces gens ne se créent pas de maux de tête en pensant aux obstacles qu'ils auront à surmonter. Certains estiment même que la ligue Nationale prend beaucoup de temps à réclamer la somme de $2 millions qu'elle a exigée de chacune de ses nouvelles additions. C'est peut être que la ligue Nationale s'est engagée en retour de ce montant, non seulement à accorder une franchise à chacun de ces groupes, mais aussi un total de vingt joueurs. Or, les événements se sont précipités à une telle allure que les six clubs actuels n'ont pas encore décidé apparemment comment procéder à propos de la sélection des joueurs.

Reardon avoue qu'il y a danger que certains nouveaux groupes s'imaginent que le Canada fourmille présentement de joueurs du calibre de la ligue Nationale ou qu'ils s'imaginent qu'un joueur junior peut, après un an ou deux dans cette classe, monter et réussir dans le circuit majeur. Il y a possibilité d'un trop grand optimisme dans cette direction.

Le début d'une ère nouvelle

Mais comme Canadien, comme ancien joueur et comme amateur de hockey, l'ancien vice-président du Tricolore voit dans l'entrée de ces nouveaux venus dans la ligue Nationale le début d'une ère de développement extraordinaire pour le hockey. Car, fait-il remarquer, ces six clubs signifient la multiplication des équipes mineures, la création de positions pour d'innombrables jeunes joueurs, celles de postes pour de nombreux gérants, instructeurs, agents recruteurs.

A Pittsburgh où le groupe désirait obtenir les vues de quelqu'un qui a déjà rempli des fonctions administratives d'un club de la ligue Nationale, Reardon a déclaré avoir vu la patinoire la plus moderne actuellement dans le hockey. C'est un amphithéâtre dont le toit peut être déplacé sur simple pression d'un bouton électrique qui met en marche tout un système. Le toit ainsi déplacé, en été, à l'occasion de concerts symphoniques ou de spectacles, permet de présenter ceux-ci sous un ciel étoilé. Le plus grand confort existe dans cet édifice sans aucune poutre en acier pour nuire à la vue du spectacle. Le groupe de 21, qui a obtenu la franchise, est puissamment riche. Il est dynamique, progressif, ingénieux et compréhensif. Il peut compter sur un public qui est demeuré fidèle au hockey même si, au cours des années, le club local a perdu tous les bons joueurs qui ont porté ses couleurs. Les porte-couleurs qui lui venaient du Toronto puis du Détroit sont retournés à ces clubs dès qu'ils atteignaient une certaine valeur. Malgré cela, le public a conservé son enthousiasme pour le hockey.

Le syndicat considère comme une certitude que son équipe se mettra à l'oeuvre pour la saison 1967-68. On ne mentionne pas la possibilité de retard même si certaines des nouvelles villes comme celle de Philadelphie n'ont pas de patinoire dans le moment, même si, à Los Angeles, Jack Kent Cooke parle d'en construire une, et si, à Minneapolis-St-Paul, on se demande si on construira un nouvel amphithéâtre ou si on agrandira celui en existence à Minneapolis.

Un seul des nouveaux clubs a pour ainsi dire fait son choix de son gérant général. Le San Francisco paraît en effet avoir fixé son choix sur Bud Poile. Ailleurs, la liste des candidats n'a pu même être étudiée car le bureau de direction n'a pas encore été formé.

Reardon considère le choix des six villes comme celui d'hommes très pratiques, de gens qui voient la possibilité du succès dans ces divers endroits. St-Louis ne pouvait être ignorée à cause de sa situation géographique pas plus que Los Angeles, San Francisco et Minneapolis-St-Paul. Pittsburgh pour la même raison, et aussi à cause de son intérêt pour le hockey. La sélection de Philadelphie l'a surpris mais il déclare que c'est un groupe très puissant qui a obtenu la franchise. Il note qu'il existe une très vive rivalité entre Philadelphie et Pittsburgh dans le domaine du football et du baseball et que la même chose se produira certainement dans le hockey.

Reardon ne doute pas que l'expansion soit un succès et ajoute qu'elle sera une source extraordinaire de développement du hockey en Amérique. Il rappelle que lorsque la ligue Nationale télévisait certaines de ses joutes le samedi après-midi, une multitude de lettres venant d'endroits tels que le Texas, la Floride, la Georgie et tous les états du sud affluaient au bureau du circuit et des clubs. Il pense que l'entrée en scène des six nouveaux clubs aidera à diffuser l'image du hockey à travers toute l'Amérique. Si toutes les nouvelles équipes ont à leur tête des gens comme ceux qu'il a rencontrés à Pittsburgh, le hockey a gagné à sa cause des gens dynamiques, entreprenants, audacieux qui le lanceront dans une période d'essor extraordinaire.

Rejeté partout aux E.-U., le match Clay-Terrell est maintenant offert aux sportifs du Québec

Rejeté partout aux Etats-Unis, le match de champion entre Cassius Clay et Ernie Terrell sera offert aux sportifs de la province de Québec, le 29 mars.

Faisant fi de la sanction des membres de la Commission athlétique de Montréal, les agences de presse "Presse Associée", "France Presse" et "United Press International" ont annoncé officiellement hier soir, que le combat Terrell-Clay sera disputé au Forum de Montréal, le 29 mars prochain. Or, les membres de la Commission athlétique de Montréal ne devaient se rencontrer pour sanctionner ou refuser le combat, que aujourd'hui seulement.

"Les promoteurs devront remplir certaines conditions, mais nous ne sommes pas difficiles", a dit Gerry Gosselin, secrétaire de la Commission athlétique de Montréal, hier.

La Commission athlétique de Montréal a grandement besoin d'argent. Les membres n'ont même pas de locaux pour tenir leurs assemblées. On leur trouvera un coin aujourd'hui à l'hôtel de Ville. Selon la loi, les promoteurs doivent garantir une part de 5 p.c. des recettes au Forum, des droits de la télévision en circuits fermés et de radio. La Commission athlétique pourrait donc soutirer $200,000 en sanctionnant le match Terrell-Clay. Devant de tels arguments, on se fout pas mal de la mauvaise publicité qui rejaillira sur la ville de Montréal aux Etats-Unis, une année seulement avant l'Expo 67.

Clay obtiendra la permission

L'un des obstacles à surmonter avant la présentation du combat à Montréal est étroitement rattaché à Clay, un personnage bien impopulaire outre-frontière.

Avant de se rendre à Montréal, Clay devra demander la permission du Bureau de recrutement de Louisville de traverser la frontière, parce qu'il a récemment été reclassé 1-A par l'Armée américaine.

J. Allen Sherman, président du bureau de recrutement de Louisville, Ky. a déclaré hier soir : "Nous n'avons pas encore reçu une demande de Cassius Clay pour se rendre au Canada, mais nous lui accorderons la permission. Nous tentons simplement de le traiter comme n'importe quel autre conscrit. Si nous lui refusions la permission, tout le monde serait porté à croire que nous le persécutons". Clay désire venir s'entraîner à Montréal, la semaine prochaine.

Si Clay et Terrell montent sur le ring du Forum le 29, ce sera la première fois depuis 1933 (Primo Carnera vs Paulino Uzcudun à Rome) qu'un combat comptant pour le titre mondial des poids lourds se déroulera hors des Etats-Unis.

Coup de théâtre

C'est après un véritable coup de théâtre, provoqué par la commission de boxe et l'Illinois, qui interdit finalement que le match ait lieu à Chicago après l'avoir approuvé deux fois, que la "Main Bout Inc.", nouvelle compagnie chargée de la retransmission télévisée en circuit fermé de la rencontre décida de la transporter à l'étranger, hors de portée des "méticuleux" hommes de loi américains.

La commission de boxe de l'Illinois fut sans aucun doute impressionnée par l'action du ministre de la Justice de l'Etat qui s'entêtait à prouver l'illégalité du match et elle revint sur une décision qu'elle avait confirmée il y a moins de 48 heures.

Ainsi l'avocat général William G. Clark réédite l'exploit de l'avocat général du Massachusetts, Garrett H. Byrne, qui, l'an dernier, parvint à chasser la revanche Clay-Liston de Boston pour que celle-ci aille finalement échouer à Lewiston dans le tranquille Etat du Maine au fort pourcentage de population franco-canadienne.

La plupart des commissions de boxe canadiennes étant affiliées à la WBA, le match Clay-Terrell sera protégé à Montréal, car c'est la WBA elle-même qui prôna le combat lequel remettra l'ordre dans la catégorie, Terrell étant reconnu champion du monde par cet organisme.

La commission de boxe de Montréal doit cependant se prononcer officiellement aujourd'hui sur la demande de M. Loren Cassina, le nouveau promoteur, le même homme, qui a essayé sans succès de faire revivre le baseball à Montréal.

Un championnat du monde des poids lourds fut déjà organisé au Canada, mais le vainqueur ne fut pas unanimement reconnu comme le tenant du titre mondial par suite de certaines controverses raciales à l'époque du règne du fameux champion noir Jack Johnson.

En effet, en 1913, Calgary servit de cadre au match Arthur Pelkey - Luther McCarthy, comptant pour le championnat du monde des blancs, lequel se termina dramatiquement puisque McCarthy s'écroula lors du premier round et décéda peu de temps après, victime d'une hémorragie cérébrale.

Opinion de Frank Selke, fils

Par ailleurs, Frank Selke, fils, vice-président des ventes et de la publicité de la Canadian Arena Company, propriétaire du Forum de Montréal où aurait lieu le match, a déclaré que le 29 mars était une date libre, "car nous l'avons réservée afin de transmettre le match en circuit fermé".

Selke s'attend à rencontrer le promoteur aujourd'hui.

Il ignorait si la Canadian Arena Company s'engagerait comme co-promoteur dans l'affaire ou se contenterait de louer le Forum.

en direct de YOUGOSLAVIE



avec André Trudelle

LJUBLJANA — Le tournoi mondial de hockey amateur qui a débuté aujourd'hui, à Ljubljana, capitale de la Slovénie, l'une des six républiques yougoslaves, est avant tout un grand spectacle. Le soccer est le sport national yougoslave. Le hockey ne compte que quatre patinoires à glace artificielle au pays mais celle de Tivoli Hall, où le Canada et les six autres équipes du groupe "A" se disputeront le championnat mondial, ne date que de l'an dernier.

Il a été construit en vue des championnats mondiaux de tennis sur table, gagnés par les Chinois Paren, et des présents championnats de hockey. "Vous savez, le seul hockey que les Yougoslaves connaissent", nous a dit un journaliste, "est celui de notre équipe, qui appartient au groupe "B" et celui que nous avons vu à la télévision, installée ici depuis 6 ans. Mais les gens accueillent le tournoi comme un grand événement, un grand spectacle."

Ce journaliste, de Belgrade, se demande pourquoi le Canada n'envoie pas sa meilleure équipe mais il sait que le meilleur hockey est celui des professionnels. Il ne connaît qu'un seul nom : Maurice Richard. "Joue-t-il encore", demande-t-il. Il a lu sur lui une biographie dans un journal français.

Le Tivoli Hall est drôlement construit. Il ressemble un peu à une église où la patinoire serait située dans le choeur et le public prendrait place dans la nef. Par contre les journalistes de la radio-TV et de la presse occupent les gradins de chaque côté de la patinoire où des cabines qui surplombent la glace. Il en coûte $3.60 pour assister à un match et on dit que c'est dispendieux pour un Yougoslave moyen. Le journaliste qui nous fournit quelques renseignements nous dit qu'il a 18 ans de métier, parle couramment français, anglais, un peu allemand et russe en plus de sa langue maternelle, le serbe. Il gagne $110 par mois, non pas par semaine. A Ljubljana, plus près de l'Autriche et de l'Allemagne, l'allemand est plus de mise que le français ou l'anglais. Mon camarade Richard Garneau, de Radio-Canada, pratique à coeur-joie. Il se surprend lui-même, et devient un aide précieux.

Arrivés depuis quelques heures à peine, nous avons à peine eu le temps de prendre conscience de nos impressions.

A minuit, hier, lors de notre descente du train, la ville semblait déjà endormie. C'est normal, nous dit-on. Les gens débutent à 7 h. a.m. et travaillent sans interruption jusqu'à 3 h. p.m., le samedi inclus.

Il y a habituellement 2 ou 3 pieds de neige à Ljubljana à cette époque-ci de l'année. Il n'y a pas un seul grain de neige présentement, mais c'est très exceptionnel.

Le Canada opposé aux USA à l'ouverture du tournoi

LIUBLIJANA, Yougoslavie. (PC) — C'était veillée d'armes à Liubljana hier soir, à la veille des championnats mondiaux de hockey amateur présentés pour la première fois en Yougoslavie. Le président Tito ouvrira officiellement le tournoi ce matin.

Les experts choisissent la Russie pour remporter son troisième titre consécutif et l'on concède peu de chances au Canada même après une longue période de préparation, ce qui n'empêche pas les Canadiens d'être confiants de faire mieux qu'un quatrième rang comme au cours des trois derniers tournois mondiaux.

Les Russes l'ont emporté au cours des dernières années en remportant tous leurs matches dans ces compétitions, si bien qu'ils affichent une série de 19 gains consécutifs, laquelle ils espèrent porter à 20 contre la Pologne aujourd'hui.

L'équipe nationale du Canada, la plus jeune parmi celles en lice, affronte les Américains ce soir et le résultat du match donnera une bonne idée des chances des Canadiens de remporter le titre.

Le R.P. Bauer, conseiller et assistant du joueur-pilote Jackie McLeod, considère l'équipe américaine "quatre fois supérieure à celle de l'an dernier". Elle a d'ailleurs vaincu le Canada 2-1 dimanche soir dernier.

Seth Martin devant les buts des Canadiens

Le vétéran cerbère Seth Martin débutera dans les filets des Canadiens ce soir. Martin, étoile de l'équipe canadienne qui remporta son dernier championnat mondial en 1961 sous les couleurs des Smoke Eaters de Trail, et Ken Broderick, qui a enregistré deux blanchissages en 1965, se partageront la tâche de garder les buts du Canada.

On croit que la présence de Martin exercera une influence psychologique sur les Russes, les Tchèques et les Suédois, qui se rappelleront certes ses exploits du passé.

Après une conférence de presse hier soir, le Canada a annoncé qu'il se passera des services du jeune cerbère Wayne Stephenson et de Ted Hargreaves pendant le tournoi.

Le P. Bauer et McLeod se sont entretenus avec Gordon Juckes, secrétaire-gérant de la CAHA et avec le président Lionel Fleury, de Québec, avant de faire connaître leur alignement de 17 joueurs.

Voici la formation des trios : Roger Bourbonnais sera au centre entre Paul Conlin et Ray Cadieux, de Ste-Adèle, Qué. ; Fran Huck pivotera le trio complété par Morris Mott et MacLeod ; Marshall Johnson sera secondé par George Faulkner et Billy MacMillan.

Huck, Mott, Faulkner, MacMillan et le centre Rick McCann en seront à leurs premières armes dans une compétition internationale.

Les Canadiens comptent deux anciens pros dans leur alignement, soit McLeod et la défense Lorne Davis, qui, à 35 ans, est le joueur le plus âgé de l'équipe, dont la moyenne d'âge est 22 ans.

McLeod a fait partie de trois équipes canadiennes championnes, y compris celle de Trail en 1961 alors qu'il s'est révélé le meilleur compteur avec 10 buts.

Après un dur exercice d'entraînement dans la matinée, les Canadiens se sont retirés à leurs quartiers avec instructions de prendre les choses aisément.

La Russie, la Tchécoslovaquie, la Suède, le Canada et peut-être les Etats-Unis sont les meilleures équipes dans le groupe A où la Finlande, l'Allemagne de l'Est et la Pologne ne feront figure que de concurrentes. La Pologne complétera le premier groupe des huit.

Victoire des Soviets, 8-1

LJUBLJANA, Yougoslavie — (PA) — La redoutable équipe de l'Union Soviétique a entrepris le championnat mondial par une victoire de 8-1 aux dépens de la Pologne.

Viacheslav Starshinov a dirigé l'attaque des Russes avec trois buts. Dans les autres joutes du groupe "A", aujourd'hui, la Tchécoslovaquie affrontera l'Allemagne de l'Est; la Suède disputera la victoire à la Finlande et le Canada croisera le fer avec les Etats-Unis.

Dans le groupe "B", la Norvège joue contre l'Angleterre; la Suède contre la Roumanie; l'Allemagne de l'Ouest contre l'Autriche et la Hongrie contre la Yougoslavie.

DANS LES SKI

DETACHEZ CETTE ANNONCE

CONDITIONS D'ENNEIGEMENT
SERVICE 24 HEURES

OWL'S HEAD	878-1453
NORTH HATLEY	547-7880
MONT ECHO	866-7035
MONT ORFORD	878-1242
BROMONT	861-6152
MONT SUTTON	866-5156
JAY PEAK	861-2263

HOCKEY
TORONTO vs MONTREAL



CE SOIR
à 8 h. 30
CKAC/73

AUTO CENTRE WESTERN AUTO CENTRE WESTERN AUTO CENTRE WESTERN AUTO CENTRE

AUTO-CENTRE WESTERN

AUBAINES EXCITANTES de MARS



MAGASINEZ AUJOURD'HUI... ECONOMISEZ PLUS CHEZ WESTERN! AUBAINES INEGALABLES AUJOURD'HUI, DEMAIN ET SAMEDI.

AUTO CENTRES DE MONTREAL SEULEMENT

METTEZ CA SUR VOTRE COMPTE!



Epargnez plus de $5

perceuse 'speedway' 3/8"
Une pleine poignée de puissance! Economies et capacité avec cet appareil compact et bien équilibré. Elle vous donnera des années de service sans ennuis mécaniques. Elle est la bienvenue dans tout atelier. Capacité de 3/8" dans l'acier, pleine capacité de 1" dans le bois. Gâchette à blocage, 1750 T.P.M. sans charge. LE MOTEUR EST GARANTI DE NE JAMAIS BRULER!
EN VENTE A 12.88 REG 17.95
Faites porter à votre compte

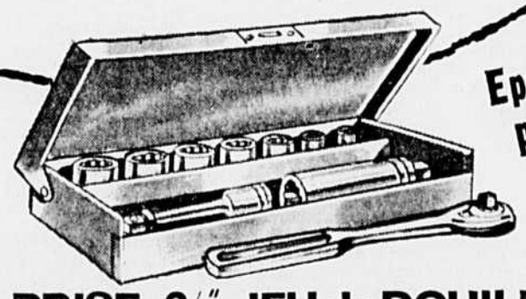


EPARGNEZ plus de 27%

PRIX de VENTE
pour le bricoleur
COFFRE à OUTILS
Style et grandeur très populaires. En acier laminé à froid de haute qualité. Tiroir amovible à 3 compartiments. Intérieur spacieux et facile d'accès. Fermoir à cadenas. Fini d'émail cuit. 14" x 6" x 5".
2.88 REG 3.99



Epargnez
PRIX de VENTE
77¢ Reg .98
trousse de rouleau et plateau
Ce nécessaire rendra beaucoup plus facile le peinturage que vous aurez à faire ce printemps. Gros rouleau de 7½" en mohair qui vous permet de peinturer murs et plafonds en un rien de temps. Plateau côtelé en métal brillant.



Epargnez plus de 29%



PRIX de VENTE
marteau tubulaire à panne fendue
Manche robuste en acier tubulaire, équilibré avec précision. Tête plaquée brillante avec poignée antidérapante en néoprène. Epargnes imbattables.
1.29 Reg 1.89



galon à mesurer 10'
Gros chiffres visibles sur un ruban blanc. Facile à utiliser.
77¢ Reg .99



clé réglable de 8"
Acier estampé avec tête polie. Serre bien les écrous carrés ou hexagonaux.
1.33 Reg. 1.85

PRISE 3/8" JEU de DOUILLES avec caisse de métal
Economies véritables sur cet excellent jeu de douilles. Solides douilles à 12 pans de ¼" à ¾". Douille 13/16" spéciale pour bougies. Rochet réversible plus rallonge de douille. Le tout dans un étui de transport en métal.
PRIX de VENTE 7.99 REG 9.88

VERDUN : Rue de l'Egliss et Champlain (au sud de l'Aqueduc) 768-2531
MONTREAL-NORD : Boulevard Pie-IX (¾ de mille au sud du pont Pie-IX) 322-7100
RIVE-SUD : Boulevard Taschereau (en face du nouvel hôpital Général) 671-5941
ST-MICHEL : Jean-Talon et 18e Avenue (à l'ouest du Centre d'Achats Boulevard) 728-4595
JACQUES-CARTIER : Chemin Chambly (au nord du Centre d'Achat Jacques-Cartier) 677-5205

AUTO-CENTRE WESTERN

PIECES D'AUTO · GARAGE · PNEUS · ESSENCE · QUINCAILLERIE · SPORTS

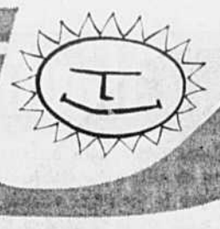
CONDITIONS DE PAIEMENTS FACILES
credico
66-13F

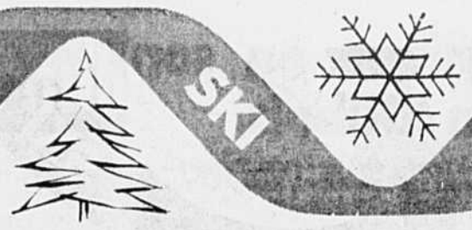
AUTO CENTRE WESTERN AUTO CENTRE WESTERN AUTO CENTRE WESTERN



Jean La Boissière

SKI













Les nouveaux champions juniors Canadiens

Voici quelques-uns des nouveaux champions juniors du Canada, couronnés à l'issue des épreuves de Stoneham et du Lac Beauport. En haut, de gauche à droite : Pierre Savoie, de Québec, champion de descente; Zdeneck Mezl, de Montréal, champion de saut; Sue Clift, de Montréal, championne de descente. Photo du bas : Pierre Alain, vice-président national de l'ACSA, entouré de Brian Becher, de Banff, gagnant du slalom, et de Mlle Judy Leinweber, de Kimberley, qui a enlevé les honneurs du combiné alpin féminin. Dans la photo de droite, M. André Tardif présente le trophée Pepsi-Cola à Mlle Jackie Crawford, d'Onaping, Ontario, gagnante de la course de fond, en présence de Ted Powell, président national du comité des juniors.

Création d'un camp de neige pour tous calibres de skieurs

(Par J.L.) — Autodidacte doué d'un talent au-dessus de la moyenne, athlète complet, technicien du conditionnement physique, Paul Larue vient d'ajouter un autre fleuron à sa carrière en devenant le créateur d'un camp de neige conçu à l'intention de tous les calibres de skieurs.

Passé maître en athlétisme depuis quelques années, le directeur de l'éducation physique de l'auberge de jeunesse Le P'tit Bonheur a mis à exécution le rêve qu'il caressait depuis longtemps et qui se précisait de plus en plus, surtout à la suite d'un voyage dans les grandes stations européennes de Chamonix, Val d'Isère, Courchevel et de sa visite de la ville olympique de Grenoble, l'an dernier.

A cette occasion, Paul Larue était l'invité personnel de M. René Bazenheryе, attaché au Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports. Le grand spécialiste français était venu, quelques mois auparavant, donner une série de conférences à divers endroits de la province, dont à Rivière-du-Loup, où l'Association canadienne des centres de loisirs avait organisé son congrès annuel.

Moniteur horspair

Professionnel reconnu par l'Alliance canadienne des moniteurs de ski, Paul Larue a dirigé durant une semaine les cours que donnaient quatre de ses assistants : Mlle Jacqueline Valiquette et MM. Gilles Gougeon, Yvon Beaulieu et Michel Leduc. Les élèves formaient cinq classes différentes de skieurs, à compter du débutant jusqu'au skieur d'expérience.

"Ce n'est peut-être pas encore la démocratisation complète de ce populaire sport d'hiver, car nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir, mais on peut dire que ça progresse", a déclaré le Père Marcel de la Sablonnière, créateur de cette auberge des Laurentides qui accueille une centaine de pensionnaires par semaine.

"Paul Larue fait un excellent travail . . . en profondeur, si je puis dire, car il ne se contente pas de donner un cours de ski technique, mais fait également profiter ses élèves de son expérience en les amenant au Mont Blanc et au Mont Tremblant pour qu'ils acquièrent cette confiance indispensable à tout bon skieur" a poursuivi l'âme dirigeante de l'auberge et le promoteur des loisirs de plein air.

Trois ans de progrès

La contribution de Paul Larue au sport du ski ne peut s'expliquer que par le nombre de skieurs qui fréquentent assidûment l'auberge. "En 1963, sur 120 pensionnaires de fin de semaine, c'est à peine si nous comptions 25 paires de skis, aujourd'hui, pour le même nombre, il n'est pas rare qu'on en trouve plus de 100 paires dans le sous-sol de l'auberge", a déclaré Paul Larue.

Le succès de ce premier camp de neige pour tous est probablement dû à la variété et au dosage des cours théoriques. En effet, outre les sessions traitant exclusivement de la technique proprement dite — fartage des skis, démonstrations des mouvements au tableau noir, entretien du matériel, etc. — Larue s'est appliqué sans cesse à rendre les soirées intéressantes par la projection de films, par des conseils judicieux sur l'achat de vêtements ou équipement ainsi que par une séance de premiers soins fort intéressante.

Trois ans de progrès qui ne demeureront pas sans lendemain, car Paul Larue nous a assuré qu'un deuxième camp de neige aura lieu l'an prochain, du 19 au 24 février. Parions qu'il sera aussi bien réussi que le premier.

Deux semaines de ski en France à prix modique

Si vous êtes de ceux qui ont décidé de prolonger leur saison de ski par quelques semaines de séjour en Europe, vous êtes de ceux qu'on appelle les "privilégiés", surtout cette année, alors que tant d'occasions vous sont offertes. Saviez-vous par exemple, que vous pouvez skier maintenant à Chamonix ou à Megève, dans les plus beaux champs de neige de la Haute-Savoie, à des prix vraiment modiques ?

En effet, il vous en coûtera dorénavant moins de cinq cents dollars pour deux semaines de ski de printemps dans l'une ou l'autre de ces grandes stations. Air France vous suggère deux semaines de ski — transport aérien, hôtels, repas, transferts, taxes et pourboires compris — pour $499. Mais, rien ne vous empêche de vous rendre à Val d'Isère, pays des soeurs Goitschel, à Courchevel, la station ensoleillée, ou encore à Morzine, la station de ski moderne.

Le ski de printemps est devenu tellement populaire que plusieurs Canadiens profitent, chaque année, de ces excursions de ski à forfait pour prolonger leur saison. Mais, justement à cause de la vogue du ski de printemps, il leur faudra réserver tôt s'ils désirent visiter les stations de réputation mondiale.

Rallye d'hiver du CCCM au parc provincial d'Oka

Si vous n'avez pas froid aux yeux, campez ! Voilà ce que vous suggèrent Max Bauchet, Jean-Paul Denis et Pierre Lalonde, tous directeurs du Club de camping et caravaning de Montréal, qui organisent leur rallye annuel d'hiver au parc provincial d'Oka en fin de semaine.

Le parc d'Oka sera ouvert dès demain matin et le chef de camp, Max Bauchet, conseille aux débutants de s'y rendre tôt, car deux heures suffisent à peine pour s'installer. Les habitués, c'est-à-dire les campeurs rompus aux exigences du camping-neige peuvent arriver le vendredi soir. Une randonnée à skis sera organisée à cette occasion.

Le responsable de la conservation, M. Jean-Paul Denis, nous informe qu'il est interdit de couper des branches de sapins ou de tout autre arbre sur le terrain du gouvernement. Les officiels du club fourniront la paille et le foin aux campeurs. L'eau potable sera à la disposition des gens, à compter de demain matin, et on nous assure qu'il y aura une salle de toilette disponible.

L'entrée au parc provincial est gratuite, mais le site de camping se trouvera à quelque 700 pieds du stationnement pour automobiles.

Les caravanes

Les responsables de ce rallye invitent également les caravanistes à se rendre au rallye d'hiver. Cependant, ceux-ci devront stationner leurs caravanes en dehors du terrain réservé aux campeurs, car ceux-ci ont choisi à l'avance des sites protégés du vent. D'autre part, aucune autoneige ne pourra circuler sur le terrain du rallye et dans les environs immédiats.

On nous informe également que le sentier d'accès sera bien dégagé pour permettre l'entrée sans difficultés des voitures et des caravanes.

Enfin, en ce qui concerne tous les secrets du camping hivernal, on peut se documenter amplement sur le sujet en lisant le livre du spécialiste Jean-Paul Denis. "Camping pour tous". Vous trouverez ce bouquin dans les librairies et les kiosques à journaux ou en écrivant au CCCM, case postale 863, Montréal.

LES EXCURSIONS ACSM DE SKI

Voici les endroits que visiteront en fin de semaine les membres de l'Association des clubs de ski de Montréal :

SAMEDI

MONT SUTTON — Club de ski Hydro-Québec — Direction : Claire Gagnon, 381-4611, poste 710;

MONT OLYMPIA — Club de ski Eskimo — Direction : Richard Legault, 256-3818.

DIMANCHE

BROMONT — Club de ski Olympic — Direction : Gilles Richard, 484-9631;

MONT SUTTON — Club de ski Sporac — Direction : André Turcotte, 674-0381;

GLEN MOUNTAIN — Club de ski Aladin — Direction : Yvon Durocher, 652-2619;

JAY PEAK — Club de ski Ste-Odile — Direction : Richard Morin, 334-2048; Club de ski Yodel — Direction : Maurice Lafleur, 669-3504;

WHITEFACE MT. — Club de ski Caribou — Direction : Carole Mondello, 522-1275;

MADONNA MT. — Club des loisirs Immaculée-Conception — Direction : Reymond Gilbert, CL. 6-5459 ou 527-1237;

RAWDON — Club de ski Cerf Blanc — Direction : Bob Robert, 767-4700;

MONT CHEVREUIL — Club de ski Continental — Direction : Yvon Choquette, 259-8304;

MONT CASTOR — Club de ski Eureka — Direction : André Brophy, 322-4661;

MONT GARCEAU — Concours annuel de l'ACSM — Club de ski Les Clandestins — direction : Jean Filteau, 933-4863; Club de ski Quatre-Saisons — Direction : Pierre Barbeau, 273-4844; Club des loisirs St-Ambroise — Direction : Louise Carducci, 276-6281; Club de ski Pigeons Voyageurs — Direction : Daniel Boucher, 767-7435;

LA RESERVE — Club de ski Les Quatre As — Direction : Paul-A. Lavioletta, 272-2455;

MONT TREMBLANT — Club de ski Chevaliers Sportifs — Direction : Jean Laurin, 334-7678; Club de ski Caravelle — Direction : Robert Ouimet, 385-0693; Club de ski Tambour Battant — Direction : Jean-Marc Moisan, 387-5143.

GAGNEZ $1,000.00 EN ARGENT CHAQUE SEMAINE PLUS
★ UN TÉLÉVISEUR
★ UN STÉRÉO
— • —
LE 28 JUIN GAGNEZ
★ UN CHALET
★ UNE AUTOMOBILE
★ UN VOYAGE EN EUROPE
★ $2,000.00 EN ARGENT

$45,000.00
JOUEZ AU FABULEUX K-RO
Ecoutez CKAC/73 AU CADRAN





PREMIÈRE SEMAINE





2 pour 10¢
LES PETITS GÂTEAUX SIGNÉS
LE PAIN MODERNE
CANADIEN LTÉE • MONTRÉAL

$1,000.00 en argent CHAQUE SEMAINE

Chaque semaine, la première lettre pigée ayant la bonne réponse vaudra $1,000.00 en argent à son envoyeur. Faites-nous parvenir vos formules chaque semaine avec une preuve d'achat même si vous n'avez pas trouvé la réponse. Deux envois seront pigés le mardi suivant et les signataires gagneront un appareil électrique Westinghouse.

UN TÉLÉVISEUR CHAQUE SEMAINE



UN APPAREIL STÉRÉO CHAQUE SEMAINE



PLUS

Tous les envois reçus seront gardés jusqu'au 28 juin 1966 alors qu'il y aura tirage de :
5 prix de $100.00 — 1 prix de $500.00 — 1 prix de $1,000.00

UN VOYAGE EN EUROPE via SABENA les lignes aériennes belges

Un circuit touristique de 21 jours organisé par les Voyages Travelaide Ltée, 1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.



UNE PARISIENNE



Gracieuseté de :
ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE
11251 est, rue Notre-Dame
Pointe-aux-Trembles

GRAND PRIX

UN CHALET (toutes saisons) DE STYLE CANADIEN



au centre de ski familial
MONT ÉCHO
(65 milles de Montréal — dans les Cantons de l'Est) Mont Echo Inc. vous invite à visiter ses magnifiques terrains. Faites du ski au Mont Echo !

Procurez-vous votre formule de participation tous les jours dans :
LA PRESSE

COMMENT JOUER : Vous devez noircir les carreaux mentionnés à CKAC, du lundi au vendredi, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

IMPORTANT : Vous devez inclure une preuve d'achat ou un fac-similé d'un des produits ci-haut mentionnés.

COMMENT GAGNER : Dès que vous croyez avoir deviné, inscrivez votre réponse sur la formule ci-dessous avec vos noms et adresses, découpez et postez à : K-RO, CKAC, MONTRÉAL.

CONDITIONS : 1—Les formules de participation reçues deviennent la propriété de CKAC et ne seront pas retournées. 2—La première lettre pigée contenant la bonne réponse mérite à son envoyeur le prix hebdomadaire de $1,000.00. 3—Les gagnants seront annoncés sur les ondes de CKAC. 4—Les employés de CKAC et des commanditaires du Jeu K-RO et les membres de leur famille ne sont pas éligibles. 5—La décision concernant les gagnants est finale et irrévocable.

ADRESSE : K-RO, CKAC, MONTRÉAL

DÉCOUPEZ ICI

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26
A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

SEMAINE DU 7 MARS —
MA RÉPONSE EST : .....

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE .....

DÉCOUPEZ ICI

SKI
Mont Gale
47 milles de Montréal
Sortie 38, Autoroute Cantons de l'Est
• TELESKI
• CAFETERIA
• ECOLE DE SKI
• STATIONNEMENT POUR ROULOTTES
★ BILLET FAMILIAL
★ BILLETS de SAISON (moitié prix)
• SKI en soirée
Inf. : Montréal : 655-8552 Granby Code 514 : 372-2513





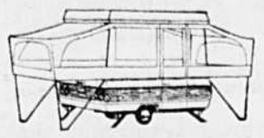
Les plus belles pistes de l'est de l'Amérique
PARC MONT STE-ANNE
★ 2050' DE DENIVELLATIN
★ ECOLE DE SKI
Giavanni Gerametta, Directeur
★ SEMAINE DE SKI
★ 20 MILLES DE QUEBEC
INFORMATION : (418) 263-4124

FARM MOTEL Rte 100
MORRISVILLE, PRES STOWE, Vt
UNITES modernes avec CUISINETTES et MOTEL
$5 et $7.50 — 5 Jrs — 7 Jrs
PLAN ECONOMIQUE POUR GROUPES
Edna Couture — 802-888-4913
NOUS PARLONS FRANÇAIS

ski
au MONT SAINTE-ANNE
SPECIAL DE FIN DE SEMAINE AU
MOTEL LE VOYAGEUR
2250, bl. Ste-Anne, Québec.
CHAMBRE (2 personnes)
DINER TABLE D'HOTE au restaurant Le Tonneau d'Or, samedi soir
DANSE à la Salle Rendez-Vous avec l'orchestre "Les Belvédères"
PETIT DEJEUNER dimanche matin
LE TOUT SEULEMENT $9.75 PAR PERSONNE
Taxes et pourboires compris
Réservations : 1-418-661-7701
Et n'oubliez pas notre piscine intérieure

LE PLUS NOUVEAU CENTRE DE SKI POUR TOUTE LA FAMILLE
STATION DE SKI OWL'S HEAD
TELESIEGE DOUBLE 3,800 pi.
TELESIEGE DOUBLE (pour novices) 2150 pi.
ARBALETE 700 pi.
DENIVELLATION : 1,200 pi.
8½ milles de piste. Chalet moderne avec cafétéria, boutique de ski, garderie d'enfants.
RAPPORTS D'ENNEIGEMENT 878-1453
SKI OWL'S HEAD MANSONVILLE, QUE.

TENTES-REMORQUES Apache
LES PLUS VENDUES EN AMERIQUE MODELES 1966 EN MONTRE



5 MODELES DE 695. A 1195.
TERMES FACILES
LIVRAISON A DATE DESIREE
ESCOMPTE SPECIAL AVANT-SAISON
AUSSI TENTES-REMORQUES WOODS $369.
PRIX SPECIAL PIGEON
LA PLUS BELLE VALEUR DE TOUTES LES TENTES-REMORQUES CANADIENNES.
OUVERT LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'A 9 HRES
LE SAMEDI JUSQU'A MIDI
PIGEON MARINE & SPORTS Inc.
"LA MAISON DU SERVICE"
10 rues à l'est de Pie IX — Près du Boul. Gouin
11921 BELLEVOIS -- Montréal-Nord -- 322-1610

DANS L'EST SKI ECHO
PLUS DE SKI POUR VOTRE ARGENT et JAMAIS D'ATTENTE AU "MT ECHO"
7 mi. de KNOWLTON via sortie 52 autoroute de l'Est
INFORMATION : Ligne directe de Montréal, 866-7035

Une colonie de vacances unique en son genre que le Centre d'Yvan Dubois

par Gilles Terroux

"Rendre la vie en plein air accessible à tous."

C'est là le slogan du centre EDPHY, dont la création a été annonçée officiellement, hier, par son propriétaire et président, Yvan Dubois.

Le Centre Edphy sera une colonie de vacances sise à Val Morin, dans les Laurentides. Mais pas une colonie de vacances comme les autres. Elle sera unique en son genre.

"L'enfant ou l'adolescent qui fréquentera le centre retirera quelque chose de plus que des vacances agréables. Edphy a été conçu pour répondre aux besoins physiologiques de la jeunesse. En réponse aux besoins biologiques de l'enfant et compte tenu de son développement psycho-sociologique, l'accent sera mis sur son épanouissement physique. En quittant le camp, le jeune apportera avec lui un bagage imposant de connaissance sportives et physiques", a dit Yvan Dubois, qui est également l'âme dirigeante des Jeux Gymniques.

L'ouverture officielle du Centre Edphy aura lieu au mois de mai. La première session à l'intention des jeunes débutera le 26 juin et sera d'une durée d'un mois.

En quoi consistera ce camp de vacances ?

"D'abord, disons qu'il sera le seul camp du Québec à posséder un gymnase. Les jeunes pourront y pratiquer tous les sports intérieurs, quelle que soit la température", a dit Dubois.

L'édifice principal est déjà en voie de construction à Val Morin, sur un terrain de 50 acres. Outre le gymnase, cet édifice de trois étages abritera les chambres et dortoirs pouvant accomoder à la fois 250 personnes ; les locaux réservés à divers sports, comme le judo, le badminton, les arts plastiques, les poids et haltères, etc. Un lac privé d'un quart de mille de contour sera à la disposition des adeptes du sport nautique.

Champ d'action illimité . . .

Chacun pourra pratiquer les sports qu'il préfère : tennis, ballon-volant, ballon-panier, baseball, badminton, tir à l'arc, piste et pelouse, patinage, ski, canoe, natation, camping.

"Le champ d'action est illimité. Mais les jeunes ne pratiqueront pas ces sports à l'aveuglette. Ils seront dirigés par une équipe d'instructeurs compétents. Des spécialistes ou des diplômés en Education physique et récréation", d'insister Dubois.

Un coup d'oeil sur la liste du personnel suffit pour nous convaincre. Quelques exemples ? La section natation a été confiée à Pierre Marie, directeur de l'école provinciale des maîtres-nageurs. Philippe Wronsky, l'un des meilleurs judokas de la province fera bénéficier les jeunes de sa vaste expérience. Et la liste se poursuit : Gilbert Larose (gymnastique), André Picard (tir à l'arc), Thérèse Fabie (équitation), Raymond Daviault (baseball), René Rousseau (voile), Jacques Faubert (canoe), Mme Gil (activités féminines).

Le Centre Edphy sera ouvert à l'année longue.

Durant les mois d'hiver, les locaux seront occupés par ceux qui s'adonnent au ski par les associations de sports ou de loisirs qui pourront y organiser des congrès ou stages de perfectionnement.

A part quelques exceptions, le centre a été conçu à l'intention des garçons de 7 à 14 ans et les filles de 7 à 18 ans.



Première pelletée de terre au centre Edphy

Accompagné de conseillers municipaux de Val Morin et du président Yvan Dubois (à droite), le maire Narcisse Ménard pose le geste traditionnel de la première pelletée de terre. L'édifice principal est présentement en construction et le Centre Edphy pourra accueillir les jeunes dès le mois de mai.

Les Mets de Lachine sont à l'entraînement

Les Mets de Lachine, qui entreprendront cette année leur deuxième saison dans la ligue de baseball Provinciale Senior, ont procédé, récemment, à l'élection de leur bureau de direction pour 1966.

Jean-Guy Chartier, qui a pris l'équipe en main l'an dernier, occupe la présidence et il sera assisté de son épouse et de Maurice Cloutier, aux postes de vice-présidents. Le sympathique Phil Dalgleish, instructeur des Maroons de Lachine, a été nommé gérant général des Mets.

Serge Duchesne occupera le poste de trésorier, Pat MacKisoc, celui de secrétaire et Me Edmond Gagnon celui d'aviseur légal. Mike Burack a à nouveau été nommé joueur-gérant des Mets.

Les directeurs de l'équipe sont MM. Bernard Lacroix, Ray Stevens, Marcel Tessier, Paul Gravel, Leon Golfman et Mel Brown, de même que Mlle Fernande Benoit.

Les Mets, la seule équipe de baseball senior dans la métropole, sont à l'entrainement et une cinquantaine de joueurs se disputent déjà les vingt postes du club.

Les dirigeants sont convaincus que les Mets vont faire revivre le baseball dans la région métropolitaine. Ils se réjouissent également du fait que les autorités municipales vont rénover le stade municipal et refaire le terrassement.

Cette saison, les Mets vont mettre l'accent sur les joueurs locaux en plus d'aligner des anciennes vedettes des majeures, tel Raymond Daviault, autrefois des Mets de New York.

PHILADELPHIE. (UPI) — Quelle équipe a aligné le champ intérieur le plus puissant au bâton ? Les Nationaux de Philadelphie, de 1894, qui alignaient Billy Hamilton (.398), Ed Delehanty (.400), Sam Thompson (.403) et George Turner (.423).

d'un SPORT à l'autre



Jerry Quarry



Tony Cloninger



Jim Lefebvre



Knute Rockne

La meilleure performance mondiale du 5,000 mètres en salle a été établie hier, à Leningrad, par le Soviétique **Anatole Makarov,** qui a couvert la distance en 13:49.8 minutes, lors du championnat de l'armée soviétique... l'ancien record, 13:58.4, était la propriété du Britannique **Simpson,** depuis le 10 avril 1965... un contingent fantastique de 6,857 hommes d'un âge variant de 22 à 70 ans, prendra le départ dimanche, à Salen, en Suède, à l'occasion de la plus importante épreuve de ski au monde, le "Vasaloppet"... cette épreuve est de 85 kilomètres (52.8 milles), soit la distance séparant Salen de Mora... le Suédois **Jan Stefansson** a enlevé les honneurs de l'épreuve au cours des quatre dernières années... **Jerry Quarry** se prépare fébrilement à son combat de demain soir, à New York, contre **Tony Alongi...** Quarry représente "l'espoir blanc" pour détrôner le par trop loquace **Cassius Clay... Bo Hoegberg,** qui a déjà détenu le championnat européen des poids mi-moyens, tentera un retour... le Suédois est inactif depuis que le Français **Yoland Lévesque** lui a ravi son titre, le 11 février drenier, en lui fracturant la mâchoire...

Horacio Accavallo, reconnu par la "World Boxing Association" comme titulaire mondial chez les poids mouches, défendra son titre pour la première fois contre le Japonais **Hiroyuki Ebihara,** à Buenos-Aires, entre le 15 mai et le 15 juin... l'Anglais **Walter McGowan,** qui détient les championnat de l'Angleterre et de l'Empire britannique des poids mouches, affrontera le Brésilien **Giutano Dos Santos,** le 28 mars... le champion européen des poids moyens, **Nino Benvenuti** mettra sa couronne à l'épreuve contre l'Allemand **Jupp Elze,** le 16 avril... deux joueurs, **Tony Cloninger,** un lanceur des Braves d'Atlanta, et **Deron Johnson,** des Reds de Cincinnati, ont mis fin à leur grève hier et accepté l'offre de leur équipe en vue de la prochaine saison de baseball... depuis leur arrivée à Los Angeles, les Dodgers ont toujours eu un nouveau joueur de troisième-but au début de chaque saison... ils en essaient présentement un neuvième, **Jim Lefebvre,** le même qui a si bien fait à sa première saison dans les majeures, l'an dernier... **Hec Crighton,** un vétéran du personnel des arbitres de la ligue Canadienne de football, est présentement à l'hôpital... on n'a pas révélé le mal dont il souffre...

Ara Parseghian, qui a sorti des cendres l'esprit qui animait le club de football de l'université Notre-Dame à l'époque de **Knute Rockne,** a accepté un nouveau contrat de six ans... hier, à Rocquencourt, en France, au cours de la deuxième journée du tournoi international militaire de basketball, les Etats-Unis ont battu la France, 63-50... pour la première fois dans l'histoire des courses, des chevaux se disputeront une bourse de $100,000 sans que les amateurs puissent parier sur les chevaux... le fait sans précédent aura lieu aujourd'hui, à la piste Hialeah Park... 20 chevaux australiens et néo-zélandais sont arrivés à l'aéroport de Newark, hier, à l'issue d'un voyage de 10,239 milles, le plus long dans l'histoire des courses...

Forte opposition prévue pour Godbout au tournoi intérieur

François Godbout défendra son titre au premier tournoi de tennis intérieur disputé à Montréal depuis 1959. En effet, lorsque les meilleurs joueurs de tennis du pays se disputeront les honneurs de ce tournoi, du 21 au 27 mars, Godbout risquera son championnat au dernier tournoi du genre dans la Métropole. Godbout avait gagné le tournoi aux dépens de Rolland Godin, l'un des organisateurs du présent tournoi avec Denis Hébert.

Godbout aura fort à faire, car l'opposition sera très forte. En effet, Robert Bédard, le joueur numéro un du Canada, sera présent. Tout comme les frères Keith et Mike Carpenter, Val Harit, Rolland Godin et autres.

Ce tournoi pourrait être marqué de surprises, car plusieurs joueurs ont manifesté l'intention d'y participer. Les organisateurs songent déjà à ajouter une ronde éliminatoire. Il soulève également un grand intérêt de la part du public qui a déjà réservé plusieurs billets. Le maire Maurice Bergeron, de Ville St-Michel, assistera à l'ouverture, dimanche, le 27 mars.

Godbout, qui a déjà commencé à s'entraîner en vue de ce tournoi, au gymnase John Kennedy, de Ville St-Michel, a plusieurs succès à son crédit déjà, et sera difficile à vaincre.

En 1953, il remportait le championnat des garçons de 15 ans et moins de la province et décrochait le titre national dans cette même section. En 1955, à l'âge de 17 ans, il remportait le championnat intermédiaire de la province.

L'année suivante, en 1956, il devenait champion junior de la province et du Canada, à l'âge de 18 ans.

Nommé membre de l'équipe canadienne de la coupe Davis pour la première fois en 1959, à l'âge de 21 ans. François Godbout en faisait partie pendant cinq années consécutives, jusqu'à 1964 inclusivement. L'on se souvient que l'an dernier, à cause de son travail, il ne put accepter l'invitation d'en faire partie de nouveau. L'on croit savoir qu'il pourrait faire un retour en 1966.

Il serait probablement fort intéressant de le voir aux prises avec Robert Bédard ou Keith Carpenter dans ce tournoi.

Les 50 buts de Hull

Joutes	Buts	Date	Gardiens et clubs adverses
1	1	23 oct.	Bower, Toronto
	2	23 oct.	Bower, Toronto
	3	23 oct.	Bower, Toronto
2	4	24 oct.	Johnston, Boston
3	5	28 oct.	Crozier, Détroit
	6	28 oct.	Crozier, Détroit
4	7	30 oct.	Worsley, Canadien
	8	30 oct.	Hodge, Canadien
6	9	7 nov.	Sawchuk, Toronto
	10	7 nov.	Sawchuk, Toronto
	11	7 nov.	Sawchuk, Toronto
8	12	13 nov.	Worsley, Canadien
10	13	17 nov.	Giacomin, New York
	14	17 nov.	Giacomin, New York
11	15	20 nov.	Sawchuk, Toronto
18	16	4 déc.	Parent, Boston
19	17	5 déc.	Giacomin, New York
23	18	15 déc.	Cheevers, Boston
	19	15 déc.	Cheevers, Boston
	20	15 déc.	Cheevers, Boston
	21	15 déc.	Cheevers, Boston
25	22	19 déc.	Crozier, Détroit
	23	19 déc.	Crozier, Détroit
26	24	22 déc.	Simmons, New York
	25	22 déc.	Simmons, New York
27	26	25 déc.	Sawchuk, Toronto
	27	25 déc.	Sawchuk, Toronto
30	28	31 déc.	Crozier, Détroit
31	29	2 jan.	Johnston, Boston
32	30	5 jan.	Worsley, Canadien
	31	5 jan.	Worsley, Canadien
34	32	9 jan.	Sawchuk, Toronto
37	33	16 jan.	Maniago, New York
	34	16 jan.	Maniago, New York
	35	16 jan.	Maniago, New York
	36	16 jan.	Maniago, New York
38	37	20 jan.	Johnston, Boston
40	38	23 jan.	Worsley, Canadien
41	39	26 jan.	Hodge, Canadien
42	40	27 jan.	Johnston, Boston
43	41	29 jan.	Crozier, Détroit
	42	29 jan.	Crozier, Détroit
45	43	2 fév.	Giacomin, New York
	44	2 fév.	Giacomin, New York
49	45	12 fév.	Worsley, Canadien
51	46	16 fév.	Giacomin, New York
53	47	20 fév.	Johnston, Boston
55	48	26 fév.	Crozier, Détroit
56	49	27 fév.	Parent, Boston
57	50	2 mar.	Bassen, Détroit

Modifications aux règlements de la ligue Montréal jr

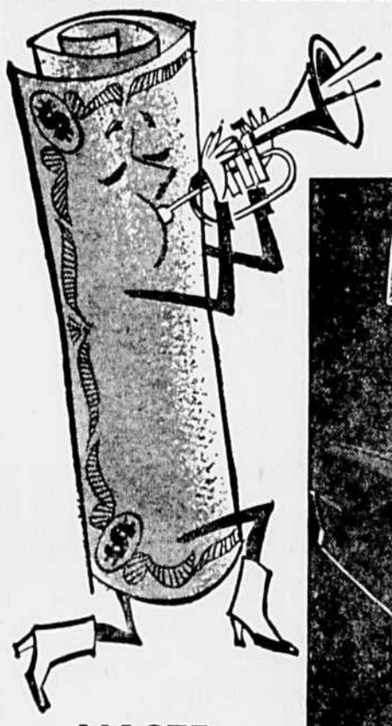
Au cours des séries éliminatoires, les dirigeants de la ligue de hockey Montréal jr ont décidé qu'une période supplémentaire serait jouée, advenant une égalité après les soixante minutes de jeu réglementaires. Le premier but mettra fin à la partie.

Si, à l'issue de la période supplémentaire, aucune équipe n'est parvenue à briser l'égalité, on accordera un point à chacune des équipes pour un match nul. Deux points seront accordés pour chaque victoire et l'équipe ayant accumulé huit points la première sera déclarée gagnante de la série.

On a également décidé d'abolir le règlement de la ligue voulant que les joueurs qui écopent de punitions majeures dans les cinq dernières minutes de jeu d'une partie soient automatiquement suspendus pour la prochaine joute.

Cependant, les équipes ont été averties que les gouverneurs de la ligue verront à punir sévèrement les coupables d'inconduite.

OCALA, Floride. (UPI) — En 1965, 210 chevaux élevés en Floride ont été vendus à la piste Hialeah, pour un montant de $2,534,200.



VENTE du MOIS de MARS chez SANGUINET



VASTE CHOIX DE MODELES ET COULEURS

SANGUINET vous offre une occasion inusitée d'épargner plus que jamais sur une toute . NOUVELLE . . .

PONTIAC '66 À PRIX IRRÉSISTIBLES





VENEZ DÈS AUJOURD'HUI ET FAITES VOTRE CHOIX

ÉPARGNES SENSATIONNELLES SUR TOUTES NOUVELLES BUICK '66

Votre échange a plus de valeur pour nous

★ Tout échange accepté avec généreuse allocation ★ Aucune restriction de crédit

★ Plan de financement avantageux G.M.A.C. comprenant assurance-vie et maladie

SANGUINET

AUTOMOBILE LTEE

1965 rue LAFONTAINE LA. 4-3761

(A l'entrée du Pont Jacques-Cartier)

HEURES D'AFFAIRES

Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 h.
Le samedi JUSQU'A 5 h. P.M.

940 AUTOS A VENDRE | 940 AUTOS A VENDRE | 940 AUTOS A VENDRE

VOULEZ-VOUS ?

UNE BONNE VOITURE AVEC PEDIGREE ? — LA SECURITE ? — LE MEILLEUR PRIX DANS LA PROVINCE ?

LA FORMULE **3 OPTIONS** TOUCHETTE 2121 PAPINEAU VOUS ASSURE **TOUT ÇA!**

OPTION No 1

QUALITE SUPERIEURE — 30 JOURS D'ESSAI. GARANTIE CONDITIONNELLE 100%. PRIX INTERMEDIAIRE ENTRE LE GROS ET LE DETAIL.

65 **FURY** 4 portes, toit rigide, 8 cyl., aut., radio, 4 ans de garantie, bijou $2375
64 **SARATOGA** sedan, 8 cyl., aut., radio, servo-freins-dir. Prix très spécial $2270
64 **PLYMOUTH** Belvedère, sedan, 6 cyl., aut., bas millage, 1 seul propriétaire. Seulement $1695
64 **WINDSOR** 4 portes, toit rigide, 8 cyl., aut., radio, servo-freins-dir. Bijou à $2245
64 **SPORT** Fury, 2 portes, toit rigide, Golden Comm., aut., radio, servo-freins-dir. $2385
64 **BELVEDERE,** toit rigide, 6 cyl., aut., très belle voiture, réelle aubaine $1795
64 **CHEVROLET** Biscayne, 2 portes, 8 cyl., aut., 1 seul propriétaire, bas millage. Pour $1770
64 **PONTIAC** Strato-Chief, 2 portes, 6 cyl., manuelle, radio, voiture originale. $1635
63 **SARATOGA** sedan, 8 cyl., aut., radio, servo-freins-dir., réelle aubaine $1860
63 **NEW-YORKER** 4 portes, toit rigide, complètement équipée, bijou. Faut voir $2285
63 **PARISIENNE** 2 portes, toit rigide, 8 cyl., aut., radio, servo-freins-dir., à $1845
63 **OLDSMOBILE** 88, 2 portes, toit rigide, 8 cyl., aut., radio servo-freins-dir. $1670

OPTION No 2

BONNE QUALITE. GARANTIE 12 MOIS, 12,000 MILLES. PRIX DU GROS. NOS REPARATIONS AU PRIX COUTANT.

64 **VAUXHALL** sedan, 4 cyl., manuelle, radio, voiture économique. Pour ..... $ 980
63 **CORVAIR** Monza, sedan, 6 cyl., aut., radio, peinture neuve à $1170
64 **SUNBEAM** 2 portes, 4 cyl., manuelle, voiture économique, bijou ..... $ 785
64 **IMPERIAL CROWN** 4 portes, toit rigide, complètement équipée. Spécial $2170
62 **WINDSOR** sedan, 8 cyl., aut., radio, servo-freins-dir., faut voir. Pour $1370
62 **DODGE** 330, sedan, 6 cyl., aut., radio, voiture exceptionnelle à ..... $ 985
62 **VOLKSWAGEN** 2 portes, 4 cyl., manuelle, 1 seul propriétaire, 16,000 milles ..... $ 720
62 **SARATOGA** sedan, 8 cyl., aut., radio, servo-freins-dir., 33,000 milles. Pour $1470
61 **VALIANT** V-100, sedan, 6 cyl., aut., voiture économique. Seulement ..... $ 785
62 **CHEVROLET** Biscayne, 2 portes, 6 cyl., aut. Très belle et bonne voiture $1170
60 **BUICK** Le Sabre, sedan, 8 cyl., aut., radio, servo-freins-dir. Aubaine ..... $ 885

OPTION No 3

BONNE QUALITE. A VENDRE TELLES QUE VUES, OU REPAREES AU PRIX COUTANT AVEC GARANTIE 50/50 — 30 JOURS.

60 **OLDSMOBILE** 98, 4 portes, toit rigide, complètement équipée, faut voir, pour .... $ 395
60 **VAUXHALL** Cresta, sedan, 6 cyl., manuelle, radio. Prix d'aubaine à ..... $ 215
60 **CORVAIR** sedan, 6 cyl., manuelle, très bon mécanisme. Seulement ..... $ 395
61 **PLYMOUTH** station-wagon, 4 portes, 8 cyl., aut., radio. Prix très spécial ..... $ 470
61 **RENAULT** Dauphine, sedan, 4 cyl., manuelle, très bonne voiture pour ..... $ 235
61 **FALCON** 6 cyl., manuelle, radio, très bon mécanisme, réelle aubaine ..... $ 435
60 **CONSUL** sedan, 4 cyl., manuelle, radio, voiture économique. Seulement ..... $ 235
61 **VOLKSWAGEN** 2 portes, 4 cyl., manuelle, très bonne voiture pour ..... $ 460
62 **CORVAIR** station-wagon, 6 cyl., aut., réelle aubaine. Prix spécial ..... $ 460

Financement facile et économique

TOUCHETTE

2121 PAPINEAU - LA. 6-6694

ENTRE SHERBROOKE ET ONTARIO — OUVERT TOUS LES SOIRS

RENAULT, R-8, 1964, comme neuve, propre, garantie 1 an, 735-1331.

RENAULT R-8, 1100, 1965, 4 vitesses, vrai bijou. Appeler: PO. 7-5313, entre 9 et 5 heures.

RENAULT R-8, sedan 1963, très propre, $795. Termes, 5860 Papineau, 276-5022.

RENAULT 1960, 4 portes, très bon mécanisme, peut-être besoin de peinture, $250, ou la meilleure offre. 10,300 boul. Pie-IX. 323-4330.

RENAULT 1963, station-wagon, très propre, mécanisme de neuf, pneus Michelin, $750 ou la meilleure offre. 10,300 boul. Pie-IX, 323-4330.

RENAULT Dauphine 1965, démonstrateur, automatique, 738-1143.

RENAULT Dauphine 1963, comme neuve, 738-1143.

RENAULT Gordini 1962, entièrement reconditionnée, garantie 1 an, 738-1143.

RENAULT Dauphine 1964, automatique, bas prix, très propre, 738-1143.

SIMCA Beaulieu 1961, V-8, parfaite condition, propre, $375. DU. 7-2433.

SIMCA 1959, V-8, 4 portes, propre, radio, très bon mécanisme, bons pneus, économique, $250, ou la meilleure offre. 10,300 boul. Pie-IX. 323-4330.

SPRITE SPORT, 1964, comme neuf, radio, $1195. Termes, 5860 Papineau, 276-5022.

STATION WAGON 1964, neuf places, 8 cylindres, 669-4900.

STATION-WAGON Jeep "Wagoneer", traction 4 roues, neufs et usagés, G. ROBERT AUTO, 5870 ST-LAURENT

STATION-WAGON Chevrolet 1962, V-8, automatique, radio, condition A-1, $100 comptant, balance 30 mois. 273-4212, M. Gilbert.

STATION WAGON, Comet, 4 portes, bonne condition $895. 632-0930.

STATION-WAGON Plymouth 1959, très propre, offre raisonnable acceptée. Soir, 387-0968.

STATION-WAGON Falcon 1961, vrai bijou, automatique, radio, garantie 100%, échange accepté, termes, 728-4393.

STATION WAGON Ford Fairlane 500, 1963, 6 cylindres, automatique, tout équipé de luxe, un seul propriétaire, une dame dans maison privée. 331-9984

STATION WAGON International 1960, $600., très propre, besoin argent. 352-4967.

STATION WAGON Ford 1960, V-8. Comme neuve. Financerais. Faut voir, 526-3331.

STATION-WAGON, Pontiac 1961. Parfaite condition. $975. Termes. 5860 Papineau, CR. 6-5022.

STATION-WAGON Chevrolet 1961, très bonne condition, 259-7775.

STUDEBAKER 1961, bonne condition, particulier, visible 7 à 8. 721-9052.

STUDEBAKER station-wagon 1962, automatique, radio, 34,000 milles, moteur et carrosserie parfait état, jamais utilisé l'hiver, tenu au garage, conduit par femme, $775, ou la meilleure offre. Particulier. 845-9737.

STUDEBAKER 1959 Lark, 4 portes, V-8, carrosserie besoin de peinture, mécanisme parfait sur toute la ligne. Prix $225, ou la meilleure offre. 10,300 boul. Pie-IX. 323-4330.

STUDEBAKER sedan 1962, 8 cylindres, tansmission régulière, aubaine. 254-4510.

THUNDERBIRD 1962, décapotable, tout équipée, excellent état, RE. 8-9817.

1959 THUNDERBIRD hardtop, très propre. 688-0441, demandez M. Corriveau.

THUNDERBIRD '62, noir, intérieur blanc, tout équipée, 2 portes, hardtop, très propre, avant midi, 525-4126.

THUNDERBIRD 1964, hardtop, landau, tout équipé, échangerais, paiements faciles. 254-4510.

TRIUMPH HERALD 1961, parfaite condition, faut voir, $450. 669-7255.

TRIUMPH TR4-IRS, 1965, 10,000 milles excellente condition. 739-6267.

1964 VALIANT, V-200, automatique, radio Am Fm, bleu marine, tout équipée, parfaite condition, termes, comptant, après 5 hrs, 522-6978.

VALIANT 1964 Signet convertible, 3 ans garantie. Termes, échange. 259-4677.

VALIANT 1961, parfait ordre, 388-9494.

VALIANT Signet 200, 1963, hardtop, bas millage, aubaine. Particulier. 634-0247.

VALIANT 1963, station wagon, automatique, particulier. 766-4391.

VALIANT 1961, coach, 6, standard sport, bonne condition, particulier. 389-3074.

VALIANT 1964, automatique. Jour 488-6751. Soir 489-9434.

VALIANT Signet 1963, convertible, tout équipé. Noir. Bonne condition. 323-4166.

VALIANT 1961, coupé sport, transmission standard au plancher. Particulier. Petit comptant. Balance à terme. 389-0375.

VALIANT 1962, V-200, hardtop Signet. A qui la chance ? 254-4510.

VALIANT 1964, 2 portes, hardtop, 6 cylindres. Très propre. Dois vendre cause changement d'emploi, 676-3682.

VALIANT 1962, sedan, 6 cyl., automatique, 254-7546.

VALIANT 64, hardtop, automatique, 145 forces, 728-8896.

VALIANT 1963, automatique, radio. Parfaite condition. Financerais. 523-1122.

VANGUARD 1958, excellent état, batterie neuve, 4 nouveaux pneus, $75. On peut examiner au 8745 Pie-IX. Pas d'agent. 322-0066, après 9.30 p.m., samedi après 6 p.m., dimanche toute la journée.

VAUXHALL '51, bonne aubaine. Après 6 heures : 352-0519.

VAUXHALL Viva 1965, très propre. Appeler entre 6:30 et 8 p.m., DU 8-7230 demander Jacques Bourgeois.

VAUXHALL, 1962, mécanisme parfait, très propre, 28,000 milles. $590. 722-5529.

VAUXHALL Cresta 1961. Un propriétaire. Faut voir. Financerais. 526-3331.

VAUXHALL 1961, très propre, bas millage, bon ordre, $375 4899, 5e avenue, Rosemont, 522-4468.

VAUXHALL 1964, modèle super, bas millage, $1295. 273-8111 si occupé 273-9165.

VAUXHALL 1962, sedan, très propre, $695. Termes, 5860 Papineau, 276-3519.

VAUXHALL Viva 1964, très bonne condition, termes et échange acceptés. Après 8 heures, 376-3197.

VIVA 1964, G.M., Deluxe, bas millage, parfaite condition. 933-9854.

VIVA VAUXHALL 1964, très bon état, $750. Pour information : 688-0391.

VOLKSWAGEN 1965, chaufferette radio, Téléphoner à : 271-1338. Entre 6 et 7 h.

VOLKSWAGEN 1961, comme neuve, et complètement équipée, $850. 387-7377.

VOLKSWAGEN 1963, coach, automatique, très propre, aubaine, 681-1366.

VOLKSWAGEN 1961, propre, $495. 1963, modèle 1500, 29,000 milles, $1295; 1964 modèle 1200 deluxe, chaufferette à gaz $1295. 290-306 St-Zotique est, 273-8111 si occupé, 273-9165.

VOLKSWAGEN 1965, de luxe, chaufferette. Spécial. 1 seul propriétaire, condition exceptionnelle. $100 comptant, balance 30 mois. 273-4211, M. Gilbert.

VOLKSWAGEN 1964, station wagon, 1500, radio, chaufferettes, 14,000 milles, parfaite condition, après 6 p.m., 768-5213.

VOLKSWAGEN autobus, 1965, état pratiquement neuf, 5,000 milles, $1,975. 524-6400.

VOLKSWAGEN neuves ou usagées, Maison Fortin vous devez consulter. 681-1668.

VOLKSWAGEN 61 de luxe, très propre, bas millage, dame propriétaire. 255-4306.

VOLKSWAGEN 1958, bon ordre, $250. particulier, 322-9516.

VOLKSWAGEN, station wagon, 1961, 9 passagers, bon ordre, $795. Termes, 5860 Papineau, 276-5519.

VOLKSWAGEN 1500 coach 1962, parfait ordre. Termes, 5860 Papineau. 276-5022.

VOLKSWAGEN 1959, équipé, propre, comme neuf, 40,000, $375. Particulier, 521-4034.

VOLKSWAGEN 1958, coach, bon ordre, $395. Termes, 5860 Papineau, 276-5022.

VOLKSWAGEN 1961, coach, de luxe, bon ordre, $595. Termes, 5860 Papineau. 276-5022.

VOLKSWAGEN 1963, de luxe, comme neuf, dame doit céder : $675. 387-8188.

VOLKSWAGEN 1966, deluxe, toute équipée, $1,700, comme neuf, particulier, 725-8616.

VOLKS 1964, bonne condition, frais peinture, sept pneus neufs, 849-4814.

VOLKSWAGEN 1965, 64, 63, De Luxe. Comme neuves. Aucun comptant. 526-3331.

VOLKSWAGEN 1963, deluxe, radio, chaufferette, très propre. Téléphoner 747-5461 après 6 heures.

VOLKSWAGEN Deluxe 1965, comme neuf, radio. Garantie 3 mois, 849-1203.

VOLKSWAGEN Deluxe 1961, excellent état, bon mécanisme. Finance possible. 849-1203.

VOLKSWAGEN Custom 1962, très bon état, complètement revisé, 849-3100, 849-1203.



940 AUTOS A VENDRE

VOLKSWAGEN Deluxe, 1960, bon état, mécanisme neuf. 849-1203.

VOLKSWAGEN 62, deluxe, bonne condition, $700. Jour 674-3144, soir 674-7480.

VOLKSWAGEN 1964, de luxe, radio, laveur vitres, pneus blancs, grand cap de roues, chaufferette à gaz, 1,300 milles, particulier, $1,075, CL. 9-8019. 5102 Lafontaine, appt 2.

VOLKSWAGEN 1965, en bonne condition, aubaine, 727-0619, après 5 heures.

VOLKSWAGEN 1962, custom, bon état peinture neuve, $750. 321-3574.

VOLKSWAGEN '62, de luxe, parfait état, prix raisonnable, seul propriétaire. 655-8901.

VOLKSWAGEN 1961, aucun comptant, $21 par mois. 725-1817.

VOLKSWAGEN 1962, à l'état d'un neuf sur toute la ligne, prix $750. 10,300 boul. Pie-IX. 323-4330.

VOLKSWAGEN 1963, aucun comptant, $25 par mois. Irons vous chercher, 274-4491.

VOLVO 1962, excellente condition, très propre. 259-7568.

VOLVO, P-1800-S, 1965. Equipement overdrive, radio, réverbération. Rouge, intérieur noir. $3,300. Après 6 heures : 522-9408.

1961 VOLVO 122S, $1,050. Tél. : 259-4611. Demandez M. Boudreault.

WOLSELEY 1961, sedan, automatique, très propre, 650, Termes, 5860 Papineau, 276-5022.

ZEPHYR 1960 sedan, automatique, radio. Comme neuf, $495. Termes, 5860 Papineau, 276-5022.

GREFFIER BILINGUE DEMANDE

La ville de Pincourt requiert les services d'un greffier bilingue avec expérience dans l'administration municipale.

Adressez votre demande au conseil municipal de la ville de Pincourt, à l'Hôtel de ville, 161 boulevard Duhamel, Pincourt, comté Vaudreuil-Soulanges, mentionnant expérience et employeurs et le salaire requis.

Les applications seront reçues au plus tard mercredi, le 9 mars 1966 inclusivement.

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du code civil, que Alfa Manufacturing & Designing Industries Ltd. dont le siège principal des affaires dans la Province de Québec est situ dans la cité de Dorval a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à **LA BANQUE TORONTO-DOMINION,** à titre de garantie, par acte portant la date du seizième jour de février 1966, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, le vingt-quatrième jour de février 1966, sous le numéro 1891916.

Ce 24e jour de février 1966. **LA BANQUE TORONTO-DOMINION.**

CITE DE LAFLECHE,
PROVINCE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC

A tous les contribuables de la Cité de Lafleche

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné E. F. Taillon, Greffier de la Cité de Laflèche, que le rôle d'évaluation municipale pour l'année 1966, est présentement déposé à mon bureau, à l'Hôtel-de-Ville, 3350 Grande Allée, et sera ouvert à l'examen des intéressés durant les trente (30) prochains jours, conformément à l'article 494 de la Loi des Cités et Villes.

Toute personne qui, après examen du rôle, croit devoir se plaindre de tel rôle, devra porter plainte par écrit au soussigné et cette plainte devra mentionner l'évaluation que le propriétaire reconnait juste.

Ce rôle sera homologué par le Conseil Municipal de la Cité de Laflèche à sa séance régulière du 5 avril 1966, après que toutes les plaintes auront été entendues et jugées.

Donné sous mon seing, en la Cité de Laflèche, ce 1er jour du mois de mars 1966.

E. F. TAILLON, Greffier.

APPEL D'OFFRES
MUNICIPALITE SCOLAIRE DE CHAMBLY

Des soumissions scellées seront reçues par la Municipalité Scolaire de Chambly, Cité de Chambly, pour l'ameublement de l'Ecole Elémentaire de Salaberry comprenant 18 classes et 2 maternelles. Lesdites soumissions devront porter la mention sur l'enveloppe "SOUMISSIONS AMEUBLEMENT ECOLE DE SALABERRY".

Ledit mobilier se compose de :

1° 540 pupitres pour élèves de première à 7ième année inclusivement, le coffre en merisier avec pattes tubulaires non ajustables, chaises à même ajustables, le dessus du pupitre devra être en "ARBORITE".
2° Ameublement pour 2 classes de maternelle.
3° 12 pupitres de professeurs ainsi que 12 chaises à bras.
4° 400 chaises superposables pour Auditorium.
5° 20 tables à diner avec banc ou sans banc, dessus en "ARBORITE" longueur de 10 pieds par 30 pouces de largeur.

Les prix devront être indiqués respectivement pour chacune des catégories.

Toute soumission devra être accompagnée d'échantillons, lesquels devront être livrés à l'école Ste-Marie, 1100 rue Benoit, Cité de Chambly, avant 5.00 heures P.M. Mardi, le 22 mars 1966.

Lesdites soumissions seront ouvertes le même soir à une assemblée d'ajournement qui sera tenue à 8.00 heures P.M. heure normale, à l'école Ste-Marie, 1100 rue Benoit, Cité de Chambly.

La Municipalité Scolaire de Chambly ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Lesdites soumissions seront acceptées au bureau de la Municipalité Scolaire de Chambly, 1425 rue Bourgogne, Cité de Chambly, pas plus tard que 5.00 heures P.M. le 22 mars 1966.

MARC LAMBERT,
Secrétaire-trésorier.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-66-10022
pour 10 h. 30 a.m. (h. n. e.)
le mardi 15 mars 1966
Poste Ste-Odile
(Région Matapédia)
FOURNITURE DE (2) TRANSFORMATEURS DE PUISSANCE (10/13.3 MVA-69kV)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de douze mille dollars ($12,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B.Lacasse — W.E. Johnson

Montréal, le 1er mars 1966.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que la VILLE DE KIRKLAND s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa présente session, pour l'adoption d'une loi amendant sa charte, la loi 9-10, Elizabeth II, chapitre 131, pour amender les règlements 30 et 30 A, afin d'établir une nouvelle répartition de taxes et pour toutes autres fins.

KIRKLAND, le 1er février 1966.

Le secrétaire-trésorier
de la Ville de KIRKLAND,
ROMEO LABRECHE.

SOUMISSIONS DEMANDEES
Egouts, aqueduc et station de pompage

La Paroisse de St-Jean recevra jusqu'au 21 mars 1966, à 5 h. p.m. (H.N.E.) des soumissions publiques pour la construction de nouveaux réseaux d'égouts sanitaires et d'aqueduc (environ 50,000 pieds de chacun) et d'une station de pompage.

Les soumissionnaires intéressés peuvent se procurer les plans et devis, avec formules de soumission, au bureau des ingénieurs-conseils MONARQUE, MORELLI, GAUDETTE, LAPORTE, 178 Jacques-Cartier, St-Jean, (Tél. 514-346-4270) et 6333 Boulevard Décarie, Montréal, (Tél. 514-739-3361).

Le montant requis pour se procurer les plans est de $75.00 par chèque visé, non remboursable.

Les soumissions devront être cachetées, portées la mension "SOUMISSIONS" sur l'enveloppe et être adressées au secrétaire-trésorier de ladite municipalité.

EMILE BOUCHARD,
Secrétaire-trésorier,
39 Grand Bernier,
St-Jean, Qué.

PROVINCE DE QUEBEC
Cité de LaSALLE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par les soussignés, Docteur Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle, et Jacqueline Giguère, greffier de ladite Cité, qu'à une assemblée spéciale tenue le 30 novembre 1965, suivant les dispositions de la charte de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 953 et intitulé :

"REGLEMENT POURVOYANT A DES TRAVAUX D'EGOUTS ET ACCESSOIRES, POUR LE DRAINAGE DES EAUX DOMESTIQUES ET DE SURFACE SUR PARTIE DES LOTS 971, 973 ET 974 DANS LE QUARTIER NUMERO 2, ET A UN EMPRUNT DE $125,000.00 A CES FINS".

et que ledit règlement a été approuvé à l'unanimité par les électeurs municipaux, propriétaires d'immeubles imposables, le 14 décembre 1965

et de plus que ledit règlement a été approuvé par l'Honorable Ministre des Affaires Municipales en date du 22 février 1966 et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle.

DONNE à LaSalle, ce 28ème jour de février 1966.

Dr LIONEL BOYER,
Maire de la Cité de LaSalle,
JACQUELINE GIGUERE,
Greffier de la Cité de LaSalle

TELEPHONISTE demandée

Jeune fille bilingue pour un important distributeur d'automobiles. Expérience nécessaire. Bureau très moderne. Assurance groupe. Salaire minimum $70.00 par semaine.

CHATEAU MOTORS LTD.
11,885 BOUL. LACHAPELLE, Montréal 9, Québec.
Demandez M. C. LAMARCHE — 331-4020

HOMMES DE SERVICE
DEMANDES

CHAUFFEUR de camion remorque — DEBOSSEURS — HOMME préposé au terrain d'autos — Pour un concessionnaire GENERAL MOTORS à Verdun. Très bon salaire, ouvrage permanent, excellentes conditions de travail.

S'adresser au gérant de service

4501 AVE BANNANTYNE, VERDUN

CN

LA COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA
REGION DU SAINT-LAURENT

Installation d'un système de ventilation pour le renouvellement de l'air au niveau des voies ferrées

GARE CENTRALE, MONTREAL, P.Q.
MISE EN ADJUDICATION

On demande des soumissions pour la fourniture, la livraison sur les lieux mêmes, y compris le déchargement et l'installation d'un système de ventilation pour le renouvellement de l'air au niveau des voies ferrées. Les travaux devront comprendre toutes modifications à l'immeuble qu'exigera une telle installation, et tous autres travaux nécessaires, essais et tests complets compris, au bon fonctionnement de cette même installation.

Les soumissions, sous pli scellé et dans des enveloppes fournies par le Chemin de fer qui devront porter à l'extérieur les mentions "Confidentiel" et "Soumission pour l'installation d'un système de ventilation pour le renouvellement de l'air au niveau des voies ferrées, Montréal, P.Q.", devront être adressées à monsieur R. G. Maughan, Ingénieur régional, Canadien National, porte 302, Gare Centrale, Montréal, Québec, qui les recevra jusqu'à 12 h. 30 p.m., (midi et demi), heure normale de l'Est, mardi le 22 mars 1966.

Les plans, devis descriptifs, formules de soumission et tous autres documents relatifs au contrat sont à la disposition des intéressés aux bureaux de l'Ingénieur régional, porte 302, Gare Centrale, Montréal, Québec, sur remise d'un chèque payable à la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada, au montant de $50.00. Ce montant sera remboursé par le Chemin de fer dès que les plans et devis descriptifs lui auront été remis en bon état et en deça de trente jours après l'adjudication du contrat.

Ne seront considérées que les soumissions présentées correctement sur les formules et dans des enveloppes fournies par le Chemin de fer. La soumission la plus basse ni l'une quelconque des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Le vice-président,
J. A. McDonald

VILLE DE MONTREAL
Estimateur en expropriation
(hommes - bilingues)
Echelle : $8,975 — $10,275

LA FONCTION : Evaluer les terrains et bâtiments à exproprier et apprécier les dommages subis par les expropriés, rédiger les rapports d'expertise requis et témoigner devant les tribunaux en qualité de représentant de la Ville.

LE CANDIDAT : Au moins 25 ans et posséder une 11e année d'études ou l'équivalent. Avoir un certain nombre d'années d'expérience en estimation d'immeubles dans la région métropolitaine. Une certaine expérience dans le domaine de l'expropriation ainsi que des cours spécialisés sont des qualités désirables.

INSCRIPTION : Les candidats doivent présenter leurs certificats de naissance et d'études, ainsi que trois photos récentes (format passeport) avec leur formule de demande d'emploi. Cette formule s'obtient au Service du Personnel, bureau 403, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame, Téléphone : 872-3236.

VILLE MONT-ROYAL

AVIS PUBLIC

Je donne avis aux électeurs de Ville Mont-Royal que la présentation des candidats pour la charge de deux échevins, étant les sièges d'échevin numéros un et deux pour ladite Ville, aura lieu à l'hôtel de ville de Ville Mont-Royal, le 25ème jour du mois de mars 1966, entre midi et deux heures de l'après-midi, et que, dans le cas où le scrutin deviendrait nécessaire et serait ouvert de la manière prescrite par la loi, ce scrutin sera ouvert le 1er jour du mois d'avril dans l'année 1966, depuis 9 heures du matin jusqu'à 7 heures de l'après-midi, dans chacun des arrondissements de votation; et que j'ai nommé Rosaire Huard, assistant secrétaire-trésorier, 6755, 31ème Avenue, Laval Ouest, mon secrétaire d'élection.

Donné sous mon seing à Ville Mont-Royal, ce 1er jour du mois de mars 1966.

G. ATKINSON,
Officier-rapporteur.

SOUMISSIONS
VILLE DE PREVILLE

Construction de services municipaux sur environ 4600 pi. lin. de rues à Préville-les-Champs

Les soumissions scellées dans des enveloppes, clairement marquées quant à leur contenu et adressées à

Mme R. Gaudin,
Secrétaire-trésorier,
Ville de Préville,
50 rue de Bretagne,
Préville, P.Q.

seront reçues jusqu'à 4.30 p.m. heure normale de l'est, mardi le 15 mars 1966, pour la construction de services municipaux, phase 2 et 3, Préville-les-Champs.

Les plans, devis, formule de soumission, questionnaire et information addition, questionnaire et informations additionnelles, Lindsay, Cosgrove & Associés, Ingénieurs-Conseils, 35 rue York, Westmount, P.Q.

Un dépôt de 50 dollars payable à l'ordre de Lindsay, Cosgrove et Associés est requis pour chaque série de plans, lequel montant sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné tous les documents en bonne condition dans les sept jours suivant la date de l'ouverture de la soumission.

Chaque soumission doit être accompagnée par un chèque certifié par une banque canadienne et payable à l'ordre de la Ville de Préville, pour un montant equivalent à 10% du montant total de la soumission.

Les soumissions seront ouvertes à 7.30 p.m. heure normale de l'est, mardi, le 15 mars 1966, à l'Hôtel de Ville.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LINDSAY, COSGROVE
ET ASSOCIES,
INGENIEURS CONSEILS.

MANMAR REALTY INC.

AVIS est par les présentes donné que MANMAR REALTY INC., incorporée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec, ayant le siège social dans la cité de Montréal, fera application au Secrétaire Provincial pour l'abandon de la charte sous les provisions de la Loi des Compagnies de Québec.

DATE à Montréal, le 25ème jour de février 1966.

NATHAN IKEMAN,
Président.

"CREDIT M.-G. INC."
AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de quinze cents ($0.15) par action classe "A" ainsi qu'un dividende de vingt cents ($0.20) par action classe "B" ont été déclarés par la Compagnie le 17 février 1966 et seront payés le 15 mars 1966 aux actionnaires de la classe "A" et de la classe "B" enregistrés dans les livres de la Compagnie le 28 février 1966.

ANDRE PAQUETTE,
secrétaire

LA COMMISSION SCOLAIRE DE POINTE-AUX-TREMBLES
DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Commission Scolaire de Pointe-aux-Trembles invite les entrepreneurs généraux à soumissionner pour la construction d'une école de dix-huit classes et deux maternelles, rue Lagauchetière, Pointe-aux-Trembles. Les plans, devis et formules officielles de soumission sont disponibles au bureau des architectes, Jodoin, Lamarre, Pratte, Carrière, 2245 est, rue Sherbrooke, Montréal, contre un chèque visé de $100.00 fait à l'ordre desdits architectes. Ce dépôt sera remboursé si les plans et devis sont retournés en bon ordre.

Les soumissions devront être remises aux bureaux de la Commission Scolaire, 14206 est, rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles, à l'attention du secrétaire, mercredi, le 23 mars 1966 à 8 hres p.m. Elles seront immédiatement ouvertes par le président.

PROPRIETE A VENDRE AU 1285 BORD DU LAC, DORVAL PAR SOUMISSION

Les soumissions cachetées, adressées au soussigné, seront acceptées jusqu'à 7:30 P.M. le 8 mars 1966.

CONDITIONS :

A Offre minimum de $7,000 accompagnée d'un dépôt de 10%.
B La vente doit se faire comptant, terme : 90 jours.
C Ces soumissions seront ouvertes le 8 mars 1966, à 8 heures P.M.
D La Commission Scolaire se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.
E Le tout est sujet à l'approbation du Ministère de l'Education.

DESCRIPTION :

Superficie du terrain : 18,358 pieds carrés, une vieille maison à démolir 25' x 41'.

Pour renseignements supplémentaires : 636-1711. Seules les soumissions présentées selon les conditions ci-haut mentionnées seront considérées.

PIERRE PROVENCHER,
Secrétaire-Trésorier.

Etes-vous travailleur !
Etes-vous sérieux !
Etes-vous ambitieux !

SI OUI, joignez-vous à une équipe dynamique, enthousiaste. Nous avons besoin de bons vendeurs de voitures neuves et usagées. Bonnes conditions de travail, salaire, commission, boni, assurance, etc.

Se présenter à M. H. Hamilton, gérant des ventes.

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE
1965 RUE LAFONTAINE

TERRAINS
A VENDRE
à CHOMEDEY OUEST
(VILLE LAVAL)
et à CHATEAUGUAY

Terrains prêts à bâtir à partir de 30 cents le pi car. 5 ans pour payer. Formalités devant notaire. Une occasion à ne pas manquer !

DEMANDEZ
M. Paradis — Tél. 254-5351

Spencer remercie la RCMP dans une lettre au gouvernement

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — Victor G. Spencer, ce fonctionnaire des Postes expulsé pour cause d'espionnage, a expédié deux lettres au gouvernement fédéral et, dans l'une d'entre elles, remercie la Gendarmerie royale pour la "courtoisie et la considération" qu'elle a eue à son endroit.

Le premier ministre Pearson s'est fait un plaisir de livrer ces détails à l'opposition qui, depuis plusieurs jours demande une enquête sur l'affaire Spencer, prétextant que le gouvernement n'a pas rendu justice à cet homme.

Or, d'après le chef du gouvernement, cet individu a fait savoir aux autorités, il y a quelques mois, par voie de lettre, qu'il s'était conduit de façon indue. Le premier ministre a déjà laissé entendre que Victor Spencer avait fait des aveux. Cette lettre est donc, peut-être, à l'origine de sa déclaration.

Mais l'histoire a eu d'autres rebondissements aux Communes hier. Le député Harold Winch, de Vancouver, a prétendu que la Gendarmerie, dans cette ville n'a pu lui dire où il était.

Notons que, d'après le gouvernement, cet homme est continuellement sous surveillance par la Gendarmerie royale.

"Je trouve bien curieux que la RCMP ne puisse me dire où il est alors qu'elle le tient sous surveillance" a enchaîné le fougueux député néo-démocrate.

Le ministre de la Justice, Lucien Cardin a d'abord dit que la RCMP avait donné l'adresse de Spencer au député. Puis, s'excusant, il a affirmé vouloir dire que la RCMP avait donné l'adresse du député à Spencer en lui disant qu'il pouvait lui écrire, s'il désirait lui dire quelque chose.

La RCMP, a dit M. Cardin, a fait savoir à Victor Spencer que vous vouliez entrer en contact avec lui.

Tous ont cependant noté que, quelques minutes auparavant, le ministre de la Justice n'avait pas craint d'affirmer "qu'aucune communication n'avait été reçue de Spencer pour supporter l'idée d'une enquête judiciaire sur l'affaire".

M. Cardin laissait évidemment entendre par là, lui-aussi, que les lettres de Spencer contiennent des aveux.

Mais ces lettres ne seront pas rendues publiques même si l'opposition a demandé au gouvernement de le faire.

Tous ces détails ont été révélés aux Communes durant la traditionnelle période des questions. Mais c'est aujourd'hui que reprennent les débats sur les crédits du ministère de la Justice et il est évident que l'opposition tentera d'avoir encore plus de détails.

Le gouvernement soutient que Spencer est surveillé jour et nuit pour la protection de l'Etat et la sienne.

Toute l'affaire s'est échelonnée au cours des dernières années et les deux diplomates russes impliqués ont été expulsés du Canada l'an dernier.

Une demande d'enquête sur la sécurité des véhicules-moteurs

Le chef de l'Opposition à la législature manitobaine, M. Gil Molgat, a demandé la convocation d'une conférence qui aurait pour but de fixer un code national aux dispositifs de sécurité des automobiles.

Le leader libéral provincial a ajouté que le comité spécial de la législature du Manitoba sur la sécurité routière avait jusqu'ici examiné l'aspect provincial de la question, mais qu'il devait maintenant se tourner vers les "problèmes nationaux et internationaux relatifs aux lois des standards, à la construction des routes et aux dispositifs de sécurité des automobiles".

Hier, neuf des dix législatures provinciales du Canada étaient en session. L'autre, celle du Nouveau - Brunswick, s'ouvrira le 22 mars.

Le premier ministre de l'**Ile-du-Prince-Edouard,** M. Walter Shaw, a déclaré que la province a failli ne pas avoir l'usine de plusieurs millions de dollors de produits alimentaires, à Georgetown, à cause de "propos défaitistes que l'on chuchote tout bas".

Prenant la parole pendant le débat sur le discours du trône, M. Shaw



Photo Michel Gravel, LA PRESSE

Trente-trois prisonniers promus

Le nouveau pénitencier de Cowansville, à sécurité moyenne, a reçu hier matin ses 33 premiers pensionnaires. Ce déménagement était considéré comme une promotion pour ceux qui sont montés à bord d'un autobus sous la surveillance de quatre gardiens pour se rendre dans leurs nouveaux locaux modernes. Le transfert s'est effectué sans encombre. Le véhicule était escorté par deux voitures remplies de gardiens armés. Ces prisonniers ont été choisis parmi les détenus de l'Institut Leclerc, de la Ferme et du Pénitencier.

A cause des restrictions économiques, quelques pays devront peut-être réduire leur participation à l'Expo -- (M. Dupuy)

Les restrictions économiques qui ont pris naissance aux Etats-Unis ont créé une situation suffisamment perturbée à travers le monde pour rendre un peu plus difficile l'adhésion des pays étrangers à l'Exposition universelle et internationale de 1967.

M. Pierre Dupuy, commissaire général d'Expo 67, a souligné ce nouvel aspect du "recrutement à l'échelle mondiale" à son retour d'un long voyage de bonne entente qui l'a mené dans les capitales de la Birmanie, de la Thaïlande, des Philippines, du Japon, de l'Italie et de la France.

M. Dupuy n'en a pas pour autant perdu de son enthousiasme et il conserve, du moins l'affirme-t-il, l'objectif de 80 pays participants qu'il s'est fixé il y a déjà plusieurs mois.

Selon les précisions qu'il a d'ailleurs fournies aux journalistes, il semble que les difficultés rencontrées ne se situent pas tellement au niveau de la participation elle-même.

"La participation elle-même n'est pas mise en cause dans la presque totalité des cas. Mais ce que les pays veulent souventes fois reconsidérer, c'est l'importance de cette participation. C'est à ce niveau que les restrictions économiques, portées à l'échelle mondiale, ont un certain effet sur l'Exposition de 1967", a dit M. Dupuy au cours d'une conférence de presse.

Le commissaire général s'est cependant déclaré heureux de pouvoir affirmer que ces tendances à la compression des budgets nationaux n'auront pas beaucoup d'effet sur la somme globale que les nations étrangères consacreront à la manifestation internationale de 1967.

Philippines

M. Dupuy a annoncé, au cours du même entretien, que les dirigeants politiques des Philippines ont décidé de revenir sur leur décision de ne point participer à Expo 67.

Le gouvernement des Philippines doit maintenant reconsidérer la question d'ici les prochains jours et la Société de l'Exposition universelle canadienne "espère à 75 p. cent" des nouvelles qui seront favorables.

Enfin, M. Dupuy a admis que certains pays sont en retard quant à la réalisation de leur pavillon "mais que ces retards ne sont pas tels qu'il soit impossible de les rattraper". Et M. Dupuis devait ajouter :

"Je ne peux évidemment pas jurer que tous les pavillons des pays participants seront prêts à temps pour l'inauguration de l'Expo, mais personne ne m'en voudra, je pense, de ne point être en mesure d'évaluer certains impondérables, certains facteurs humains qui ne se prêtent pas du tout à une évaluation mathématique."

Les critiques concernant les dépenses de l'Expo ont précipité le retour de M. Pierre Dupuy

par Michèle Juneau

Les critiques véhémentes formulées au Parlement d'Ottawa concernant les dépenses de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle, ont précipité le retour du commissaire général de l'Expo.

M. Pierre Dupuy qui effectuait un voyage de bonne entente en Extrême-Orient a révélé, hier qu'il sera sans doute incessamment convoqué à Ottawa.

Le commissaire général devait se rendre en Malaisia, en Indonésie, au Ghana et en Algérie, mais la visite de ces quatre pays fera l'objet d'un prochain voyage.

Bon prince, Son Excellence a laissé entendre qu'elle ne répugnait aucunement aux critiques que le Parlement pouvait faire quant au budget de l'Expo. "C'est chose essentielle que de contrôler les dépenses, dit M. Dupuy, et je suis en faveur d'un tel contrôle . . . s'il ne s'agit pas de réactions à caractère politique.".

D'autre part, M. Dupuy a souligné que, depuis le début, les fonctionnaires de la Compagnie canadienne de l'Expo s'attendaient à avoir des problèmes de ce genre. "Je suis heureux cependant, que cette question se pose maintenant, dit-il. L'Expo est maintenant rendue trop loin pour pouvoir revenir en arrière, et trop élevée pour être atteinte par les éclaboussures."

Cependant, M. Dupuy affirme que les critiques du Parlement ne constituent pas un effet stimulant dans les pays étrangers : "On ne peut pas dire que la presse étrangère ait été influencée par les échos qui lui parvenaient. C'est au niveau des techniciens, des ambassades que l'on s'interroge et qu'on cherche à connaître la gravité des griefs contre l'Expo", a-t-il dit.

Certains pays ayant un budget assez faible et quelquefois, frôlant même la faillite, on s'étonne de l'intérêt qu'ils manifestent à l'Expo. A cette inquiétude, M. Dupuy répond par une anecdote : "Un ambassadeur, à ce sujet, m'a affirmé que, justement, ces pays étaient trop pauvres pour ne pas y participer."

En dernier lieu, le commissaire général a avoué que, pour sa part, il n'avait aucune objection à ce qu'une loterie canadienne ou étrangère soit organisée dans le cadre de l'Expo. "Mais cela dépend du gouvernement, dit-il. S'il veut amender la loi, je n'ai pas d'objection : il y a si peu d'occasion de s'enrichir dans la vie."

Les pompiers veulent participer d'une façon directe à l'Expo

La Fédération des pompiers professionnels du Québec (FTQ) a lancé un appel à tous les pompiers syndiqués du Canada pour les inviter à se joindre à elle afin que les pompiers canadiens aient leur propre commandite à l'Expo 67.

"Ne croyez-vous pas qu'il est temps que les citoyens du Canada, par les associations qui les unissent, réalisent que l'Expo 67 est leur affaire ? Ne pensez-vous pas qu'il s'impose que les citoyens de la ville de Montréal et de la province de Québec commencent à faire leur part pour la promotion de l'Expo ?"

Ce sont quelques-unes des questions que se pose la fédération dans le dernier numéro de son organe officiel : "Le Porte-lance".

Les pompiers considèrent que trop de gens demeurent passifs et n'attendent que l'occasion de faire un peu plus d'argent pour eux mêmes, en profitant de cette exposition. "Pour que l'Expo soit un investissement d'avenir pour notre pays, il faut que tous y participent le plus intensement possible. Il faut que tous les groupements se considèrent comme des co-organisateurs de cette grande réalisation qui réunira 70 pays et nous placera définitivement sur la carte du monde" proclame "Le Porte-lance".

La commandite des pompiers peut prendre plusieurs formes. Ce pourrait être, par exemple, un véhicule servant à la protection publique. "La forme concrète que prendra notre appui importe moins ; ce qui compte, c'est la détermination de faire quelque chose," déclare la Fédération des pompiers.

Déjà des pourparlers préliminaires ont eu lieu entre les dirigeants de la fédération, dont son président M. André Plante, et M. J.-H. Poudrette, directeur de la sécurité publique à l'Expo.

Les 12,500 pompiers syndiqués du Canada ont jusqu'au 1er mai pour faire connaître leur intention de participer ou non d'une façon tangible, à l'Expo. Il semble toutefois que les membres de la fédération provinciale sont disposés à faire quelque chose, même s'ils n'ont pas l'appui de leurs collègues des autres provinces.

Québec accepte les suggestions relatives aux contrats d'assurance de la province

— Lesage

QUEBEC, (DNC) — Récemment, le surintendant des assurances, M. Roger Camaraire, et Me Jacques Casgrain, son assistant, suggéraient au gouvernement une politique à suivre au sujet des commandes de soumissions relativement aux contrats d'assurance de la province. Plus concrètement, M. Camaraire vient de détailler les moyens particuliers susceptibles de garantir l'application intégrale des recommandations de ce même rapport.

Ces moyens détaillés, M. Lesage a déclaré, en Chambre, que son gouvernement les acceptait et les transformait en autant de directives à l'intention du contrôleur des assurances.

Voici ces directives, au nombre de neuf :

1. Pour toute police d'assurance dont la prime annuelle dépasse $1,000, des soumissions publiques devront être demandées, par la voie des journaux, aux courtiers et aux agents pour les compagnies qu'ils représentent et qui font affaires dans la Province.

2. Afin d'assurer une continuité nécessaire, les polices, qui sont annuelles, sauf pour l'assurance-incendie, seront renouvelables deux autres années ; mais la prime pourra varier d'une année à l'autre si les circonstances le justifient.

3. Les risques de même nature devront être groupés, dans toute la mesure du possible, sous une même police, pour des raisons d'efficacité et d'économie, sans compter que la multiplication injustifiable des primes inférieures à $1,000 sera ainsi évitée.

4. Les courtiers et agents obtiendront le contrat d'assurance du gouvernement pour la compagnie qu'ils représentent offrant la plus basse soumission, pourvu qu'elle soit enregistrée au Service des assurances et en détienne un permis, qu'elle ait les ressources techniques et financières requises pour la souscription du risque en cause et les facilités de réassurance voulues pour la réassurance du risque dans la mesure nécessaire.

5. En cas de doute, le Contrôleur devra s'enquérir auprès du Surintendant des assurances si les compagnies présentant des soumissions par l'entremise de courtiers ou agents sont enregistrées au Service des assurances et en détiennent un permis, si elles ont les ressources techniques et financières requises pour la souscription du risque en cause, et si elles possèdent les facilités de réassurance voulues pour la réassurance du risque dans la mesure nécessaire.

6. Le Contrôleur devra également, en cas de doute, s'enquérir auprès du Surintendant si les courtiers et agents par l'entremise desquels les compagnies présentent des soumissions sont autorisés à agir comme tels et qualifiés pour ce faire.

7. Le Contrôleur devra recourir aux services du conseiller technique qui pourra être attaché à son bureau ou de conseillers techniques de l'extérieur, après avoir obtenu, dans ce dernier cas, l'autorisation à cet effet, pour ce qui regarde les renseignements techniques à fournir aux courtiers et agents, pour les compagnies qu'ils représentent, et en ce qui concerne l'appréciation technique des soumissions présentées.

8. Rien n'empêche un syndicat de courtiers ou d'agents de présenter une soumission pour une compagnie, ou un courtier ou agent de présenter une soumission pour un syndicat de compagnies, ou un syndicat de courtiers ou d'agents de présenter une soumision pour un syndicat de compagnies.

9. Le Contrôleur devra exercer une surveillance sévère afin d'empêcher que, à l'occasion de l'octroi des contrats d'assurance du Gouvernement, une compagnie verse une commission à un courtier ou agent autre que celui qui a servi d'intermédiaire entre la compagnie et le Gouvernement, et pour empêcher, également, qu'un courtier ou agent, par l'entremise duquel une compagnie a délivré une police au Gouvernement, remette une partie de sa commission à un autre courtier ou agent n'ayant rien eu à voir dans la transaction. Les codes d'éthique de l'Association des Courtiers et de l'Association des Agents, qui sont en voie d'être amendés pour couvrir ce dernier cas, aideront le Contrôleur dans cette tâche. Si une compagnie, un courtier ou un agent, se livraient à cette pratique interdite à la connaissance du Contrôleur, ils devront être privés du droit de soumissionner à l'avenir.

Les ingénieurs de l'Hydro gagnent le trophée d'une grande revue technique

La grande revue technique "Electrical News and Engineering" publiée à Toronto vient de décerner aux ingénieurs de l'Hydro-Québec le trophée qu'elle attribue chaque année pour la réalisation canadienne la plus remarquable dans l'industrie de l'électricité.

Les ingénieurs de l'Hydro-Québec ont mérité le trophée pour l'exploit qu'ils ont accompli l'an dernier en installant la première ligne au monde à fonctionner sous une tension de 735,000 volts.

Inaugurée le 29 novembre dernier par le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, cette ligne à 735,000 volts est longue de 365 milles, depuis la Manicouagan sur la Côte Nord jusqu'au poste Boucherville, près de Montréal. Deux autres lignes semblables seront mises en service en 1968 et en 1971 pour transporter jusqu'à Québec et Montréal l'énergie que produiront les centrales en construction sur les rivières Manicouagan et aux Outardes. Les sept centrales prévues sur ces deux rivières auront ensemble une puissance de 5,500,000 kilowatts.

Le trophée décerné à l'Hydro-Québec sera présenté au cours du prochain congrès annuel de l'Association canadienne de l'électricité qui aura lieu du 27 au 29 juin 1966, à Banff.

Cinq ans à un récidiviste pour négligence criminelle

Le juge Maurice Archambault, siégeant aux Assises, a imposé une peine de cinq ans de pénitencier, hier après-midi, à Camille Guay, un jeune homme de 23 ans, du 5, avenue Lorne, à Saint-Lambert.

Guay, un récidiviste invétéré, avait écopé de quatre ans, la veille, devant le juge John O'Meara, pour possession de cinquante billets de banque canadiens contrefaits d'une dénomination de $20 chacun.

Devant le président des Assises, il venait de se reconnaître coupable de négligence criminelle (homicide involontaire) par suite de la mort de Paul-Emile Tremblay, âgé de 39 ans, du 3465, rue des Hêtres, à Shawinigan.

Celui-ci était propriétaire d'une automobile au volant de laquelle se trouvait Guay et qui était entrée en collision avec un taxi, dans la nuit du 29 octobre 1965, après avoir brûlé un feu rouge, au coin du boul. Saint-Joseph et de l'avenue Papineau.

Sous l'impact, Tremblay, qui avait pris place à droite du conducteur, avait perdu la vie et une jeune fille, Estelle Durant, avait été grièvement blessée.

Le sergent-détective André Brosseau, de la Sûreté municipale, qui avait fait enquête dans cet accident tragique, avait découvert également que Guay se trouvait en possession de faux billets et qu'à un certain moment, il aurait tenté de placer ses billets de banque dans la brassière de la jeune fille. En fait, les billets furent découverts . . . dans la brassière et Estelle Durant doit aussi subir un procès, prochainement, sous l'accusation d'avoir été en possession de ces billets.

Une fois que Guay eut reconnu sa culpabilité, Me Rhéal Brunet, procureur permanent de la Couronne, a réclamé l'imposition d'une sentence exemplaire contre le coupable soumettant qu'il possédait des antécédents judiciaires "à en faire rougir plusieurs . . ."

De son côté, Me Yves Mayrand, avocat de la défense, après avoir déclaré que son client avait déjà écopé d'une peine de quatre ans pour les faux billets, a suggéré que la peine fût concurrente dans la cause de négligence criminelle.

Le tribunal rétorqua que dans le présent cas, il s'agissait d'un délit très grave puisqu'il avait eu mort d'homme.

Il décida donc d'imposer une peine additionnelle d'un an au coupable, soit cinq ans de pénitencier en tout.

Un petit achat et puis un vol

Deux récidivistes dans la vingtaine, Jacques Leduc, du 1857 rue Bennett, et René Picotte, du 1870 rue Montcalm, ont été condamnés à des peines respectives de trois et six mois de prison, hier après-midi, pour le vol à l'étalage d'un paletot, dans une succursale des magasins Grover's.

Selon la police, l'un des prévenus aurait profité de ce que son compagnon était à payer un tout petit achat pour prendre la fuite avec le manteau.

Il fut toutefois rapidement appréhendé, dans une ruelle voisine, par des employés du magasin.

Dans les deux cas, le juge Jacques Anctil a évidemment pris en considération le dossier criminel des deux inculpé en les condamnant aux peines précitées.

Nécrologie

Mme Hormisdas Lavigueur

Mme veuve Hormisdas Lavigueur, née Ménard (Noémie), est décédée mardi dernier, à l'hôpital Marie-Clarac, à l'âge de 79 ans ; elle était domiciliée à 7581, 7e avenue, à Saint-Michel.



Elle laisse ses fils, le sergent-détective Roger Lavigueur, président du Fonds de pension de la police de Montréal, MM. Marcel et Gustave Lavigueur ; ses filles, Mmes Armand Morin (Françoise), Fortuné Cormier (Juliette), Jean-Paul Labelle (Rita), René Champagne (Suzanne) et Mlle Yolande Lavigueur ; ses brus, Mmes Roger Lavigueur (Jeannine Poirier), Marcel Lavigueur (Huguette Poirier) et Gustave Lavigueur (Henriette Hilariguy) ; ses gendres, MM. Paul Lamarche, gérant à la Cie Willis, l'inspecteur Armand Morin, de la police de Laval, le sergent-détective Fortuné Cormier, de la Sûreté de Montréal, J.-P. Labelle et René Champagne, de Radio-Canada, ainsi que plusieurs petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée à 1120 est, rue Jean-Talon ; les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, à l'église Saint-Arsène.

M. Rupbert Rooney

M. Rupbert Rooney, époux d'Eveline Kennedy et cultivateur à Saint-Patrice de Douglastown, en Gaspésie, est décédé hier à l'Hôtel-Dieu, de Gaspé. Malade depuis quelque temps, il a succombé à l'âge de 74 ans.

Outre son épouse, Eveline Kennedy, fille de feu Charles Kennedy et de feu Marie-Louise Trudel, le défunt laisse dans le deuil son fils, M. Armand Rooney ; ses filles ; Mmes Grant Rooney (Fabiola), Gérard Larose (Jacqueline), de Cornwall, en Ontario, Bert O'Connor (Marcella), de Saint-Hubert, Scott Rooney (Corinne) et Omer Kirouac (Ernestine), de Verdun. Il laisse également ses gendres, MM. Grant Rooney, de Douglastown, Gérard Larose, de Cornwall, Bert O'Connor, de Saint-Hubert, Scott Rooney et Omer Kirouac, de Verdun, ainsi que ses petits-enfants, Charles, Marie-Louise et Bénédict Rooney, de Douglastown ; Colleen et Carrol Macdonald, enfants de Rudy Macdonald, de Cornwall, en premières noces, ainsi que Lynn, Michel et Joan Larose, aussi de Cornwall ; Michel O'Connor, de Saint-Hubert ; Brenda, Albert, Glenn et Shirley-Anne Rooney, ainsi que Frédéric et Donna Kirouac, de Verdun.

M. Rupbert Rooney laisse aussi ses beaux-frères et ses belles-soeurs, Mme Léo Kennedy (Jennie Daught), de Douglastown, M. et Mme Thomas Morris (Ernestine Kennedy), du même endroit ; MM. et Mme Antonio Kennedy (Brigitte Nobert) et Rémi Kennedy (Hélène Briand), de Montréal. Le défunt était également l'oncle de René Bonin, journaliste à LA PRESSE.

La dépouille mortelle de M. Rupbert Rooney est exposée en sa demeure de Douglastown. Les funérailles auront lieu demain matin, vendredi le 4, en l'église paroissiale Saint-Patrice de Douglastown. L'inhumation se fera au cimetière de l'endroit.

Un autre cas de recel

Acquitté d'une accusation de conspiration pour vol à main armée, il y a deux semaines, un individu de 40 ans, George Kaniewski, a subi son enquête préliminaire, hier après-midi, sous une nouvelle accusation de recel, portée contre lui, depuis.

Devant le juge John O'Meara, toutefois, l'un des accusés du vol à main armée, Carl Lenneck, a déclaré que c'était sans savoir d'où provenait cet argent que l'accusé avait accepté de lui une somme de $250, le lendemain du vol.

Devant ces faits, le procureur de l'inculpé, Me Paul Aubut, demanda qu'il soit acquitté à nouveau, en soutenant évidemment que c'est involontairement qu'il avait "recelé" cet argent.

Le juge O'Meara a toutefois ajourné sa décision à mercredi prochain, mais, entretemps, il a libéré le prévenu sur parole.

Ne pas confondre

M. Jean-Paul Bertrand, un représentant manufacturier âgé de 38 ans et demeurant au 142, boul. Lévesque, à Laval, affirme n'avoir rien à voir avec un individu du même nom et du même âge, accusé de tentative de vol avec effraction dans une succursale bancaire et qui subit son procès devant le juge Jacques Anctil.

Naissances Décès Remerciements In memoriam

AYOTTE (Moise) — A Montréal, le 1er mars 1966, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Moise Ayotte, époux en 2èmes noces de feu Rose-De-Lima Dumouchel, et en 3èmes noces de feu Marie Brulé, et en 4èmes noces, de Blanche Poirier, père de Hector, Lionel, Mme Emilien Martineau (Aline). Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e Avenue, Rosemont
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT (Berthe) — A LaSalle, le 1er mars 1966, à l'âge de 60 ans, est décédée Berthe St-Germain, épouse de feu Emile Benoit, demeurant 0760 A, St-Patrick. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourzie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 2 mars 1966, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Maurice Bertrand, née Marie-Jeanne Bertrand, demeurant à 11,042, London, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mardi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11130, boul. Pie-IX
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. Pas de fleurs. Dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

BUSSIERES (Claura) — A Bois-des-Filion, le 1er mars 1966, à l'âge de 73 ans, est décédée Claura Lefebvre, épouse de feu Omer Bussières, demeurant à 2500, Côte-Terrebonne. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Cyr & Filion
382, rue Principale
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Maurice de Bois-des-Filion, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURASSA (Alfred) — Subitement, à St-Vincent-de-Paul, le 1er mars 1966, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Alfred Bourassa, gardien au Pénitencier de St-Vincent-de-Paul, époux de Pauline Bédard, demeurant à 5207, boul. Lasalle. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J.-C. Roy Inc.
7018, rue Marseille, coin Hays
à 7 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Isaac-Jogues, d'Asbestos, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière d'Asbestos, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROSSOIT (Maria) — A Greenfield Park, le 2 mars 1966, à l'âge de 74 ans, 7 mois, est décédée Mme veuve Michel Brossoit, née Maria Rheault, demeurant 93, Rezent, à Greenfield Park, mère de Mme Léo Guindon (Jacqueline), Mme Fred Dupuis (Gisèle). Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourzie Ltée
2630, rue Notre-Dame Ouest
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Hélène, de Montréal, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONNEAU (Minnie) — A Laflèche, le 2 mars 1966, à l'âge de 55 ans, est décédée Minnie Wheelhouse, épouse d'Arthur Bonneau, demeurant au 3359 Mackay. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.,
3219 rue Grande-Allée,
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Eudes, où le service sera célébré à 2 h., et de là, au cimetière régional de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONNIER (Roger) — A Verdun, le 2 mars 1966, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Roger Bonnier, époux de Annette Côté, demeurant, 92 avenue de l'Eglise, père de Ginette et Manon. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourzie Ltée,
3565 Boul. LaSalle,
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hrs 45, et de là au cimetière du Christ-Roi de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMPEAU (Henri N.) — A Outremont, le 2 mars 1966, à l'âge de 51 ans, est décédé Henri N. Campeau, époux d'Alma De Sazio, demeurant à 1537 Lajoie. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
111, rue Laurier Ouest,
Outremont
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Raphael, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIERE (Roland) — A Montréal, le 22 février 1966, est décédé Roland Carrière, époux de Marthe Bourcier, père de Lucile. Il laisse son père Edmond Carrière, d'Amos, 4 frères, Jules, Roger, Jean et Paul, et une soeur, May Gingras. Les funérailles ont eu lieu à Amos, le 26 février 1966.

CHARTRAND (Marie-Rose) — A Verdun, le 1er mars 1966, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Emesse Chartrand, née Marie-Rose Daoust, demeurant 279-8e avenue, Verdun, mère de René, Mme Fernand Queneville (Aurore) Mme Gérard Pilon (Hollande), Aline et Léo. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourzie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Raoul) — A Montréal, le 1er mars 1966, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Raoul Chartrand, époux de Gemma Roy; père d'Irénée, représentant de la Cie Mennen, et ex-agent de la Cie d'ass. Métropolitain, de Mme Maurice Jalbert (Simonne), Mme Jean-Guy Poissant (Veronique). Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallee Ltée
2548, rue Beaubien
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 10 hrs., et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Joseph) — A Montréal, le 1er mars 1966, à l'âge 71 ans, est décédé M. Joseph Cloutier, époux de feu Marie-Anne Hamelin, demeurant 2634, Bejoy. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc
2590, rue Rouen
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMEAU (Marie-Anne) — A Montréal, le 28 février 1966 à l'âge de 48 ans est décédée Mme Antoine Comeau, née Marie-Anne Vienneau, demeurant 5352 avenue du Parc. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 mars. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518 rue Rachel Est
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORMIER (Juliette) — A Laprairie, le 1er mars 1966, à l'âge de 48 ans, est décédée Mme Roger Cormier, née Juliette Lepage, ex-employée du Canadien Pacifique, (réservations). Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin
425, Chemin St-Jean
pour se rendre à l'église du Christ-Roi de Laprairie, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière deCôte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Alice) — A Montréal, le 1er mars 1966, à l'âge de 64 ans, est décédée Alice Bisson, épouse de Damase Côté, contracteur - peintre, demeurant 5268 Garnier. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin,
835 est, avenue Laurier
pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (Oscar) — A Montréal, le 2 mars 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Oscar Desrochers, époux de Marguerite Chapdelaine, demeurant chez son gendre, M. Albert Duchesne, 79, rue Phipps. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Antoine Brunette Enrg.
75, rue Elizabeth, Sorel
pour se rendre à l'église St-Pierre, où le service sera célébré à 9 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DRYBURGH (Robert Messier) — A l'hôpital Royal Victoria, le 1er mars 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé Robert Messier Dryburgh, époux de Christina Simpson, père de Joseph et de Mme Raymond Huxley (Jean), grand-père de Debra, Alan, sa soeur Janet, ses frères Joe, John. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e Avenue, Rosemont
à 1 hre 15, pour se rendre à l'église Rosemont First United Church, où le service sera célébré à 1 hre 30, et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FELTON (Armand) — A Pont-Viau, le 2 mars 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Armand Felton, célibataire, frère de M. Roméo Felton, demeurant 655, Des Laurentides, Pont-Viau. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatreault
24, rue St-Florent, Pont-Viau
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Louis-Grignon-de-Montfort, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GADBOIS (Willie) — A Ste-Martine, le 28 février 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Willie Gadbois, époux de feu Regina Bissillon, demeurant rue de la Station. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 mars. Le convoi funèbre partira des salons
H. Barrette & Fils
2, rue Desrochers, Ste-Martine
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Edgar) — A Montréal, le 2 mars 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Edgar Gravel, époux de feu Irène Bolleau, père de Mme Alexandre Boutin (Fernande), et 3 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourzie Ltée
2805 rue Allard
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HILGERS (Joseph) — A Montréal, le 2 mars 1966, à l'âge de 79 ans est décédé Joseph Hilgers, époux de Thérèse Meessen, père de Irma. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury est
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUGHES (Stephen) — A Montréal, le 1er mars 1966, à l'âge de 94 ans, est décédé Stephen Hughes, époux de Helen Meehan, demeurant 4254 Fullum, père de John, Harold, Mme Irène Smith. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 9 hres 15, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague, où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JACQUES (Antonio) — A Montréal, le 1er mars 1966, à l'âge de 59 ans est décédé Antonio Jacques, époux de Juliette De Sylva. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOMBE (M., p.s.s.) — A Montréal, le 27 février 1966, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Maximilien Lacombe, prêtre de St-Sulpice, ancien curé d'Oka et de St-Jacques et ancien Supérieur Provincial des Sulpiciens. Il est exposé au presbytère Notre-Dame. Translation des restes en l'église Notre-Dame, mercredi le 2 mars à 8 h. p.m., suivie d'une messe lue. Le corps restera exposé dans l'église toute la journée de jeudi. Service funèbre à Notre-Dame jeudi le 3 mars à 8 h. p.m. Inhumation au Grand Séminaire, Montréal.

LALIBERTE (Joseph) — A St-Lin, le 1er mars 1966, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Joseph Laliberté, époux, en 1ères noces de Marie-Anne Clavel, et en 2èmes noces de feu Amanda Cyr. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Joly et Fils Ltée
256, 12e Avenue, St-Lin
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lin, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVEE (Joseph) — A Longueuil, le 1er mars 1966, à l'âge de 84 ans, 2 mois, est décédé Joseph Larivée, époux de Antoinette Boisaelle, père de Edouard, Armand, Jean-Paul, Henri, Marielle (Mme Emile Dubuc), Madeleine (Mme Gérard Demers), demeurant 144 St-Thomas Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Langlois & Francoeur
163 rue St-Charles
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARUE (Jacqueline) — Accidentellement, à Montréal, le 1er mars 1966, à l'âge de 48 ans, est décédée Mme René Larue, née Jacqueline Léveillée. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourzie Ltée &
Société Coopérative de Frais Funéraires
2251, rue Jean-Talon Est
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Philippe, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGUEUR (Noémie) — A Montréal, le 1er mars 1966, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Hormisdas Lavigueur, née Noémie Ménard. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, rue Jean-



téléphoto UPI

Un talent "indiscutable"

Il existe certainement différentes méthodes d'attirer une foule d'étudiants universitaires. Mais celle utilisée par les dirigeants d'une campagne de charité à l'Université de Californie, à Berkeley, s'est révélée particulièrement efficace. Elle a pour nom Miss Doda et comme caractéristique principale celle d'être danseuse. Bref, la simple apparition de Miss Doda a provoqué un joli remue-ménage. 6,000 étudiants, pour le moins enthousiastes, ont complètement paralysé la place principale du campus universitaire. Ce fut le plus grand ralliement de l'histoire de l'Université.

Un journal soviétique reproche au Canada son attitude sur le Vietnam

MOSCOU. (AFP) — "Les hommes d'Etat canadiens s'engagent dans la voie de sérieuses concessions en faveur du Pentagone et des milieux pro-américains du pays, qui cherchent à obtenir un soutien toujours plus actif du Canada à l'agression américaine au Vietnam", écrit aujourd'hui "Krasnaya Zvezda" (L'Etoile rouge).

L'organe de l'armée soviétique constate qu'une campagne "tapageuse" est menée actuellement au Canada en vue de la formation d'une "brigade de volontaires canadiens" à envoyer au Vietnam, et il souligne qu'à cette campagne participent des personnalités officielles canadiennes, la presse "réactionnaire" du pays, le consul général des Etats-Unis au Canada, et au Parlement, le parti conservateur. Il fait remarquer que ce dernier a même déployé une activité "orageuse" critiquant systématiquement le gouvernement libéral de n'avoir rien fait jusqu'ici pour aider militairement les Etats-Unis au Vietnam.

"On a l'impression devant ces faits que certains à Ottawa ont oublié complètement que le Canada fait partie de la Commission internationale de contrôle au Vietnam", déclare "L'Etoile rouge" qui ajoute en conclusion : "Des personnalités officielles canadiennes ont déclaré maintes fois que le Canada désire apporter sa contribution au règlement pacifique du conflit vietnamien. Mais les faits mettent en doute la sincérité de ces déclarations, et on croirait plutôt qu'elles ont été faites pour cacher le rôle peut attrayant que joue le Canada en soutenant la politique américaine au Vietnam".

Inde: soulèvement des tribus Mizo dans la région d'Assam

CALCUTTA. (PA, AFP) — Après l'attaque lancée mardi par dix mille Mizos armés du "Front national Mizo" contre les localités du district montagneux de Mizo, dans la région ouest d'Assam, en Inde, il semble que toute l'administration civile dans cette région a été annihilée, apprend-on à Calcutta.

Une émission radio pirate captée à Shillong a annoncé en effet que le "Front national Mizo" avait déclaré l'indépendance dans cette région de l'Assam située au nord-est de Calcutta. Selon des rapports parvenus à Shillong, le "Front national Mizo" contrôlerait en fait la situation et aurait pris possessions de tous les bureaux de l'administration civile, à l'exception de ceux du quartier-général indien à Aijal.

Cette région, où la végétation est très dense, est considérée comme l'une des plus inaccessibles au monde. Les routes menant à cette région étant bloquées, les forces gouvernementales ne peuvent tenter aucune opération dans ce secteur. Les lignes de télécommunication restent désormais silencieuses.

A la Nouvelle-Delhi, un porte-parole du gouvernement a déclaré que ce soulèvement des tribus Mizo présentait une situation 'extrêmement dangereuse', mais il a ajouté que la police d'Etat conservait le contrôle et que des renforts militaires se tenaient prêts à intervenir au besoin.

Le ministre de l'Intérieur, M. Gulzari Lal Nanda, a affirmé devant le parlement indien que les tribus avaient reçu des armes du Pakistan, mais avant la signature de la déclaration de Tashkent.

"Des progrès considérables ont été réalisés dans la clarification des sujets discutés", indique un communiqué publié hier soir au terme de la conférence ministérielle indo-pakistanaise. "Ces entretiens, poursuit le texte, ont permis d'utiles échanges de vues . . . Les deux parties ont été d'accord sur le fait que leurs différends devraient être résolus afin de consolider la paix entre eux."

Deux morts et 1,000 sinistrés à St-Domingue

SAINT-DOMINGUE. (AFP) — Un incendie gigantesque a détruit hier 80 maisons et des plantations de canne à sucre, propriété de l'Etat, à Riohaina, à environ 30 milles au nord de St-Domingue.

Parmi les immeubles incendiés figurent huit entrepôts de produits alimentaires et dix blocs d'habitations ouvrières.

On signale deux morts et mille sans abris. Les dégâts sont évalués à plus de $100,000, et on ignore encore les causes du sinistre.

L'auguste parlement canadien n'aime pas les manifestants surtout s'ils sont barbus

par Pierre O'Neil

OTTAWA. — Ottawa n'aime pas les barbus, les gens aux cheveux longs qui s'habillent de velours côtelé et de chandails épais, cette jeunesse de protestataires qui portent comme des médailles de guerre des insignes contre la guerre au Vietnam, contre la bombe.

Il n'aime pas ces piqueteurs, ces étudiants qui aiment à protester en s'asseyant sur le pavé face aux ambassades et aux parlements.

Il y en avait quelques-uns hier à Ottawa.

Les hommes politiques leur ont fait un accueil froid.

Ils avaient demandé à M. Pearson de les recevoir ; ils n'ont vu que M. Martin, ils avaient demandé rendez-vous chez M. Diefenbaker. Comme par hasard, ce n'était pas possible.

Mais la tribune parlementaire de la presse leur a fait un accueil encore plus significatif. Quand il fut connu des journalistes que les barbus avaient reçu l'autorisation de donner une conférence de presse dans leur salle de séjour, plusieurs membres de la tribune ont protesté.

Six sur 120

Et quand les barbus sont arrivés (finalement il n'y en avait qu'un sur cinq) les journalistes se regardèrent en riant. Seuls six d'entre eux (il y en a plus de 120 à la tribune) assistèrent à la conférence. De ce nombre, un correspondant américain avait l'air davantage intéressé aux caricatures qu'on vient d'installer aux murs de la salle de séjour.

Un gendarme suivait partout, à travers le Parlement, la délégation de protestataires qui ont organisé à Ottawa la semaine Canada-Vietnam. Il avait l'air de vouloir les accompagner à la conférence de presse mais on lui signifia que ces messieurs étaient les invités des journalistes et qu'il n'en était pas question. Il s'informa donc de la durée de la conférence de presse et décida de les attendre. Quand ils eurent terminé, il les accompagna jusqu'à la porte de cet auguste parlement.

Les protestataires font des progrès

Heureusement, les protestataires connaissent bien l'attitude traditionnelle de la tribune de la presse qui est d'accorder beaucoup d'importance à tout ce que le ministère dit et de traiter comme des ignares les étudiants qui ne sont pas d'accord avec les positions du gouvernement.

Les protestataires font même des progrès remarquables. Il parait que la dernière fois qu'un groupe semblable s'est présenté, il n'y avait qu'un seul journaliste pour les écouter.

Avant de rencontrer les journalistes, hier, les étudiants et les diverses personnalités religieuses ou du monde académique qui participent au "teach-in" sur le Vietnam à Ottawa avaient rencontré M. Paul Martin. Ils ont été bien impressionnés par son habileté à laisser croire qu'il se prononce sur une question tout en ne se prononçant pas.

Les protestataires lui ont fait part de leurs vues :

— la guerre du Vietnam est une guerre civile à laquelle les Américains n'ont rien à voir.

— les bombardements sur le nord Vietnam et l'utilisation du Napalm devraient cesser et de façon permanente.

— ils ont aussi accusé le gouvernement canadien de n'avoir pas de politique au sujet du problème du Vietnam et de se conformer à la politique américaine même au sein de la Commission internationale de contrôle.

— ils ont laissé entendre que la politique américaine allait irrémédiablement jeter dans les bras de Pékin un pays, le Vietnam du nord, qui s'était distingué par son indépendance des deux blocs du communisme.

Peu impressionné M. Martin

Ils ont avoué aux journalistes que M. Martin n'avait pas été impressionné par leurs vues mais qu'il s'était montré très inquiet de la situation qui prévaut en Asie du Sud-Est.

M. Tommy Douglas leur a promis qu'il demanderait un débat d'urgence sitôt qu'il y aurait des signes d'une nouvelle escalade au Vietnam.

M. Robert Thompson était en complet désaccord avec leurs vues du problème.

M. Caouette était au contraire en parfait accord avec eux mais, comme des journalistes l'ont fait remarquer à la délégation, il s'était bien gardé de le démontrer dans les récents débats sur la politique extérieure de notre pays.

La semaine Canada-Vietnam se poursuit dans les deux universités d'Ottawa. Demain, il y a un "teach-in" sur la question du Vietnam mais le gouvernement ayant été avisé sur le tard, il n'aura pas de représentant lors de la discussion.

Vendredi, pendant 24 heures, les protestataires vont tenter de faire un "sit-in" dans la grande rotonde de la Tour de la paix au parlement. Ils ont déjà notifié la royale gendarmerie de Sa Majesté de leur projet de même que le sergent d'armes du Parlement et le président de la Chambre.

C'est ce dernier qui leur donera ou leur refusera la permission de faire un "sit-in". S'ils ne peuvent s'exécuter dans la rotonde, ils le feront disent-ils "aussi près que possible" de la rotonde.



TV WESTINGHOUSE, 23", fini noyer radio et tourne-disques combinés

Meuble de style attrayant et très moderne de fabrication soignée en bois fini riche ton noyer. Rendement insurpassable, riche sonorité, fonction instantanée, garantie d'un an sur les pièces seulement. Gain de puissance automatique éliminant les parasites. Circuit "seematic", 14 lampes, rendement de 20 lampes pour la TV. Lampe-images Shebord de 23". Vision nette, précise. Radio AM-FM débit volume 6 watts. Tourne-disques B.S.R. Hauteur 28½", encombrement 53" x 16¼".

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 843

PRIX COURANT 459.00

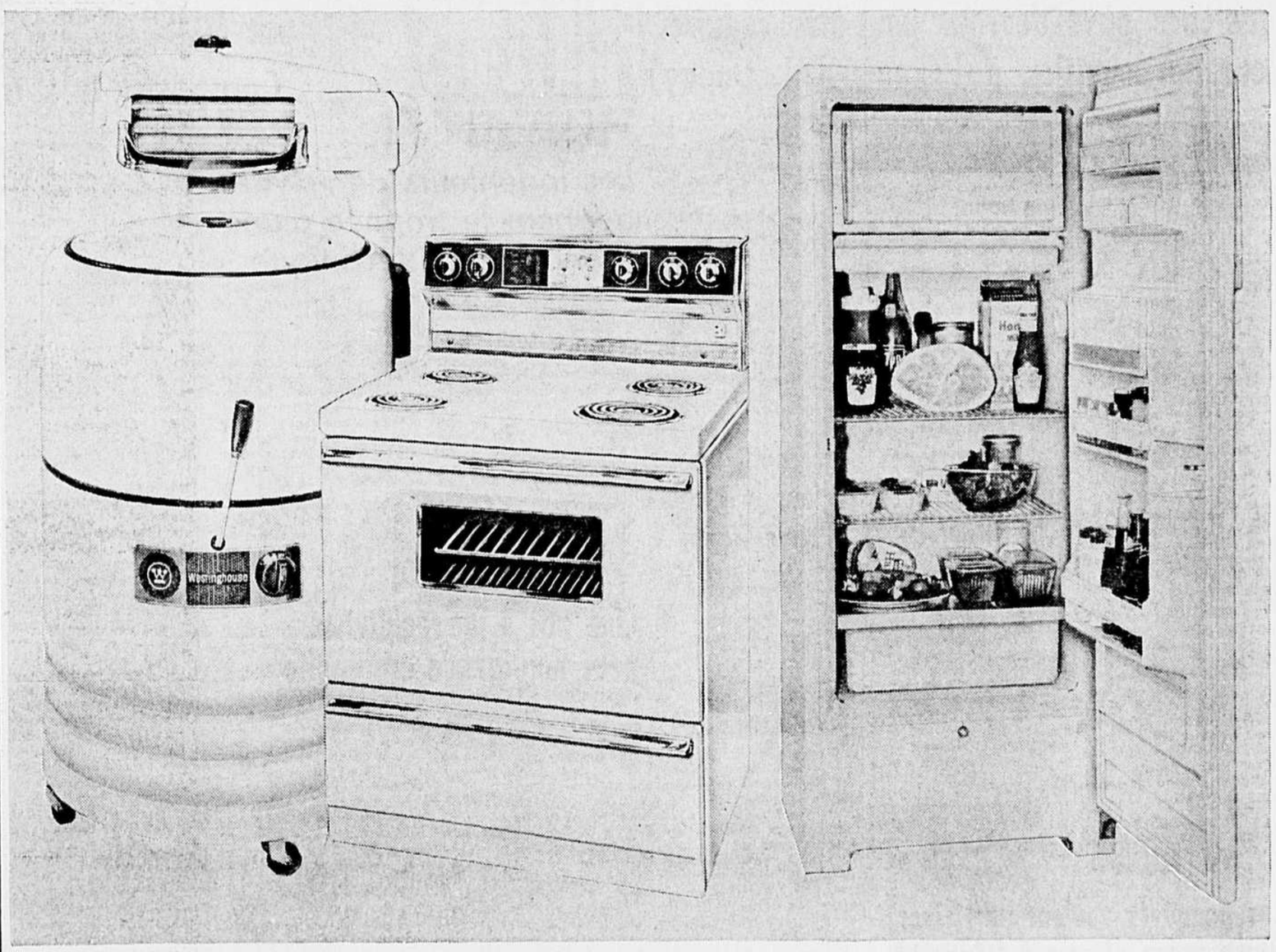
SPECIAL DUPUIS

379.00

36 mensualités de 13.35 chacune

DUPUIS pour la ménagère avisée le choix idéal est WESTINGHOUSE

Ces appareils Westinghouse sont conçus pour vous simplifier le travail, faciles à utiliser et à nettoyer, de plus, ils contribueront à la joie de vivre de votre foyer.



Machine à laver

Prix courant 129.00

SPECIAL DUPUIS

109.00

18 mensualités de 6.90 chacune

Pour une lessive éclatante de propreté voici la machine à laver la plus économique et la plus efficace qu'on puisse souhaiter. Cuve fini émail porcelaine. Essoreuse à rouleaux avec amortisseurs. Pompe automatique pour vider la cuve rapidement. Filtre à charpie retenant les saletés.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 770

Cuisinière de 30"

AUTOMATIQUE

Prix courant 219.00

SPECIAL DUPUIS

185.00

36 mensualités de 6.55 chacune

Le type le plus pratique et le plus économique de cuisinière automatique, 30" et en plus offrant les qualités supérieures et les caractéristiques de Westinghouse. Minuterie automatique, éléments du four mobiles pour faciliter le nettoyage, porte amovible, cadran à portée du doigt, joint "miracle" faisant que la porte ferme parfaitement, aucune perte de chaleur.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 772

Réfrigérateur '66

Prix courant 209.00

SPECIAL DUPUIS

175.00

24 mensualités de 8.60 chacune

Compact pour petite famille : 9'2 cubes. Congélateur pleine largeur, contenance 35 lb plus 19 lb d'aliments congelés. Porte aménagée pour recevoir les plus grandes bouteilles et avoir à portée de la main les produits les plus souvent employés. Contrôle réglable multiple pour le froid. Hauteur 59", encombrement 24 x 25¼". 5 ans de garantie sur l'unité scellée. Service et garantie Dupuis.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 773

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171 • OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H.

L'Expo n'a-t-elle que des formules en anglais pour ses passeports?

La Compagnie canadienne de l'Exposition universelle 1967 n'a-t-elle en disponibilité que des formules en anglais pour l'obtention d'"ordre d'achat de passeport d'entrée" ?

Pour sa part, le conseiller Paul-Emile Sauvageau a dit avoir appris avec "stupeur", au cours d'une assemblée de l'Association des hommes d'affaires de l'est, qu'un représentant officiel de cette compagnie avait déclaré à un dirigeant de cette association que tel est le cas.

"Je m'explique difficilement que les Canadiens français soient obligés d'accepter des formules imprimées en anglais, alors que l'Expo 1967 se tiendra à Montréal qui est la deuxième plus grande ville française du monde", commente M. Sauvageau qui ajoute que "c'est vraiment inconcevable".

M. Sauvageau note d'autre part avoir appris que "le conseil d'administration de la Compagnie canadienne de l'exposition universelle avait adopté une résolution stipulant que toute la papeterie utilisée par ladite compagnie doit être imprimée et en français et en anglais."

Ottawa approuve le projet de centre culturel à Dorval

OTTAWA. (DNC) — Un centre culturel de $256,000 sera le projet du centenaire de la ville de Dorval dans le cadre du programme fédéral-provincial des subventions du centenaire. L'approbation du projet a été annoncée par Mlle Judy Lamarsh, secrétaire d'Etat du Canada et ministre fédéral responsable des affaires du centenaire, et M. Bona Arsenault, secrétaire du Québec et ministre provincial chargé de coordonner les célébrations du centenaire dans cette province.

Le centre abritera une bibliothèque, une cinémathèque, une salle pour l'enseignement des arts, une salle de conférence, une salle d'exposition et d'autre commodités pour le public.

Le gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec et la municipalité de Dorval contribueront à part égale au court du projet, leur part étant chacun de $40,000. La municipalité fournira de plus $136,000, somme qui proviendra d'une souscription publique.

Le gouvernement du Québec a mis son programme des subventions du centenaire sur une base régionale pour encourager l'établissement de centres culturels et sociaux à travers la province, grâce à l'aide du gouvernement fédéral, dans le cadre d'un programme général d'expansion culturelle en voie de réalisation dans le Québec.

Le "Lawrencecliffe Hall" sera bientôt remis à flot

Le renflouement du cargo "Lawrencecliffe Hall" à l'île d'Orléans se poursuit avec succès. La coque du navire de 18,000 tonnes n'est plus inclinée qu'à 15 degrés maintenant et a été rapprochée de quelques pieds vers le rivage.

On s'attend à ce que le navire soit remis sur quille d'ici quelques jours. Il restera alors à remettre à flot.

Rappelons que le capitaine Devona Larosée, commandant le "Lawrencecliffe Hall", avait délibérément dirigé son navire vers le rivage de l'île d'Orléans pour éviter qu'il ne sombre complètement après un abordage avec le cargo "Sunek", le 16 novembre dernier.

La société Marine Industries, de Sorel, effectue les travaux de ce renflouement spectaculaire.



Nouveaux manteaux pour les jeunes élégantes

Ordinairement 49.99
SPECIAL DUPUIS

Voici pour le printemps le manteau qui deviendra vite le favori des jeunes demoiselles. Coupe "A" avec jupe à plis ronds, poches dissimulées. Col tailleur et boutonnage simple sur deux rangs de boutons. Un beau tissu 100% laine souple. **Bleu, rose, blanc, vert**; tissage de pied-de-poule en blanc-noir. Tailles "junior" 5 à 15 dans la collection.

39.99

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 513

Le tricot de coton et la toile au premier plan dans ces deux styles ravissants et printaniers

b) L'ensemble 3-pièces idéal et indispensable pour la nouvelle saison. En toile, • marine • brun • vert, teintes en vogue pour le printemps et l'été même. Gilet de coupe droite à manches ¾. La blouse à petit col claudine est sans manches et se pare de guipure. Jupe droite amincissante. Tailles 7 à 17. Venez vite faire votre choix !

c) Robe toute simple et toute fraîcheur en tricot de coton dit "pop corn"... c'est jeune et différent. Coupe droite sur empiècement. Petites manches courtes. Nervures de satin et jolis boutons. Cette robe entièrement doublée ferme d'une glissière au dos. Tailles 5 à 15. • Coquille d'oeuf • Rose • Turquoise.

SPECIAL DUPUIS
au choix chacun

15.00

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 533

OPERATION PRINTEMPS

Tout Montréal parle des valeurs hors pair offertes par DUPUIS durant ces 3 jours extraordinaires.
Composez 842-6171 DUPUIS



DUPUIS

Compagnons inséparables en tout temps..

Offre sensationnelle!

L'ENSEMBLE

... chapeau et sac

PRIX SPECIAL L'ENSEMBLE **8.99**

C'est encore chez DUPUIS qu'une telle offre devient possible. Nous illustrons ici un ensemble parmi des centaines d'autres répondant aux activités des élégantes au printemps.

TOUTES LES TEINTES PRINTANIERES EN VOGUE

"LE BAR DU CHAPEAU"
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 341



Le "flair" de la mode dans ces frais tricots

PRIX DUPUIS
au choix chacun

3.88

a) Tricot 100% fibre acrylique, mailles fantaisie, très à la pointe de la mode. Chandail sans manches, encolure dégagée fermée au dos par un bouton. P.M.G. **Blanc-bleu, blanc-corail, blanc-marine.**

b) Les rayures de ce modèle vous séduiront. Un bouclé de nylon "Boucloni" des plus à la page. Pas de manches, petit col tortue (roulé). Le rayé à l'horizontal. P.M.G. **Aqua-blanc, marine-blanc, rose-blanc.**

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 543



Peignoirs en ratine, aucun repassage requis

Ordinairement 12.99
SPECIAL DUPUIS

8.88

Parfait compagnon des futures vacances à la mer, au chalet, partout. Entretien sans souci, jamais de repassge pour cette ratine de coton, douce, spongieuse. Large col tailleur, manches à revers, poches plaquées chaque côté, ceinturon à nouer. P.M.G. gai imprimé bleu, rose sur blanc ou teinte unie.

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 420



Camisoles "Watson" pour votre confort

SPECIAL DUPUIS

MODELE (A) — Ordinairement P.M.G. 2.99 X.G. 3.29 — **2.58** **2.78**

MODELE (B) — Ordinairement P.M.G. 3.49 X.G. 3.79 — **2.78** **2.98**

Tricot 100% laine, uni, chaud sans être lourd. a) camisoles encolure arrondie et bretelles larges. b) camisole encolure ronde et bretelles étroites. BLANC, pour dames, jeunes filles.

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 380

DUPUIS

NOUVEAU POUR '66 ZENITH ®

L'appareil auditif "Director" crée un cercle de sonorité !



NOUVEAU MICROPHONE A L'AVANT
Capte les sons où vous regardez en plus de les amplifier en avant de vous.

NOUVELLE OUVERTURE A L'ARRIERE
Identifie les sons arrière selon leur importance.

Le "Director" comprend un circuit Micro-Lithic plus fin qu'un bout d'allumette... une réussite de la technique de l'ère spatiale. Il vous offre un meilleur partage du son pour vous apporter une nouvelle expérience auditive. Il est le plus petit appareil auditif derrière l'oreille... et ne pèse que ¼ d'once. Essayez-le dès maintenant !

ZENITH LES APPAREILS AUDITIFS "AU SON VIVANT"

Venez ou téléphonez en composant
842-5151, poste 316
Rendez-vous à domicile sur demande
DUPUIS — TROISIEME, STE-CATHERINE

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171 — HEURES : 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H.

Sékou Touré cède sa place à Nkrumah, nouveau chef de la Guinée et du Ghana

ADDIS-ABEBA, Ethiopie. (PA, UPI, AFP) — Le président Sekou Touré de la Guinée a démissionné et a cédé la présidence de son pays à M. Kwame NKrumah, président destitué du Ghana.

L'ambassadeur itinérant de la Guinée, M. Abdullaye Diallo, a dit aujourd'hui que Kwame Nkrumah a remplacé Sékou Touré à la présidence de la Guinée, et se trouve maintenant président, à la fois, de la Guinée et du Ghana.

(Le Ghana et la Guinée ont formé en 1959 une union, peu après que la Guinée eut décidé de se couper de la France. Le Ghana, une ancienne colonie britannique, consentit un emprunt de $30,000,000 à la Guinée. Le chef de la mission diplomatique de la Guinée à Accra, capitale du Ghana, prit le titre de "ministre résidant au Ghana" et assistait occasionnellement aux réunions du cabinet ghanéen.

L'union entre les deux pays se voulait comme le point de départ d'une union entre tous les pays de l'Afrique occidentale. Cependant, les différences linguistiques et culturelles entre les deux pays firent que l'union ne s'est jamais matérialisée. Le Mali se joignit à l'union en 1961, mais se retira par la suite.)

Diallo dit que Touré a renoncé à son leadership mercredi et la double présidence de Nkrumah est entrée en vigueur.

"Sekou Touré n'a pas fait ceci pour Nkrumah, mais pour le peuple du Ghana et pour les peuples d'Afrique", a déclaré Diallo à une conférence de presse.

"C'est là le désir du peuple de la Guinée" a ajouté l'ambassadeur. Il dit que maintenant que Nkrumah est le leader des deux pays, la délégation de la Guinée se trouve à représenter également le Ghana à la conférence des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de l'unité africaine.

Diallo a qualifié le nouveau gouvernement du Ghana de "jouet des impérialistes" et dit que la Guinée ne participerait pas à une conférence de l'OUA où le nouveau régime du Ghana serait représenté.

"En permettant aux jouets des impérialistes de siéger à la conférence de l'OUA, les Etats africains compromettent l'unité africaine", a-t-il ajouté.

On sait que la Guinée, la Tanzanie et le Mali ont quitté la conférence à cause de la présence de la délégation du nouveau régime ghanéen. On sait également que Sekou-Touré a appuyé Nkrumah contre les chefs militaires qui l'ont renversé jeudi dernier. Le chef de la Guinée a accueilli Nkrumah en triomphateur hier à Conakry, invitant le peuple ghanéen à se soulever contre ses nouveaux maitres.

Prenant à son tour la parole au stade du "28 septembre" où avait lieu la cérémonie en son honneur, le président Nkrumah a déclaré de son côté : "Je suis sur le chemin du retour au Ghana."

Selon Radio-Conakry, Nkrumah a été vigoureusement acclamé par la foule massée au

Voir Nkrumah en page 2

Grand débat sur les relations économiques entre les USA et le Canada

Ottawa envoie à Washington un groupe de spécialistes

par Pierre O'Neil

OTTAWA — Une demi-douzaine de ministres fédéraux ont pris le chemin de Washington aujourd'hui pour faire une large revue des relations économiques et financières des Etats-Unis et du Canada.

Leur rencontre avec autant de secrétaires américains va relancer dans l'opinion publique le grand débat sur la dépendance économique de notre pays et plus particulièrement sur les directives au sujet des investissements américains ici et sur les nouveaux règlements annoncés il y a quelque temps par la Commission américaine des valeurs mobilières qui font tomber sous l'empire de lois américaines des informations sur les opérations de compagnies établies au Canada.

Les ministres canadiens sont accompagnés d'une batterie de hauts fonctionnaires du gouvernement et de représentants de la Banque du Canada.

Sharp sera plus dur

Bien qu'on ne doive présumer de rien à la lumière des attitudes déjà prises par notre gouvernement, il faut s'attendre à ce que M. Mitchell Sharp, le ministre des finances, soit beaucoup plus "dur" à l'endroit des américains au sujet de leur politique d'investissements que lorsque celle-ci a été annoncée en décembre.

Il a en effet coulé bien de l'eau sous les ponts depuis ce samedi de décembre lorsque M. Sharp a déclaré aux journalistes que le Canada avait malgré tout fait un bon marché dans des circonstances difficiles.

On sait que depuis, un certain nombre d'hommes influents et de politiciens qui "sont tombés dessus à bras raccourcis" pour avoir continué de vendre la souveraineté canadienne pour des lentilles.

Parmi les réfractaires, on note entre autres plusieurs présidents de banques à charte canadiennes. Les conservateurs, comme il fallait s'y attendre, ont embauché la trompette du nationalisme économique et n'ont pas cessé depuis de critiquer le gouvernement.

Les lettres de Kierans

M. Kierans, on le sait, fut le plus dur et le plus efficace autant par ses lettres que par ses interventions publiques.

Mais le débat a suscité d'autres contributions intéressantes ; celles de M. E. P. Neufeld qu'on a pu lire dans le Financial Post et celle de M. André Rossinger qui dans une récente édition de "Cité Libre" a tenté de demystifier certaines opinions au sujet de l'économie canadienne.

Les deux économistes ont, entre autres, laissé entendre que notre dépendance des Etats-Unis sur le marché financier n'était pas dûe contrairement à ce que l'on a crié sur tous les toits récemment à l'insuffisance de capitaux canadiens, mais à d'autres facteurs beaucoup plus complexes.

Quoi qu'il en soit, il n'y a pas de doute que le ministre des Finances sera en meilleure posture pour faire "le dur". Il pourra faire état des réactions canadiennes et il pourra surtout dire aux Américains qu'ils ont créé de sérieux problèmes dans les relations entre différents niveaux de gouvernements canadiens.

On doute toutefois que les ministres canadiens tentent de faire renverser les décisions américaines en autant qu'elles s'appliquent au Canada. Ils se contenteraient d'aviser les Etats-Unis du mécontentement croissant des canadiens et du fait qu'il ne serait peut-être pas sage de prolonger ces mesures de restriction des investissements.

Les ministres Sharp, Martin, Drury, Winters, Green et Pépin discuteront de bien d'autres choses au cours de leur séjour à Washington.

On note ainsi sur l'ordre du jour une revue des ententes sur l'automobile. Elle surviendra au moment où le Bureau de la statistique vient tout juste d'annoncer que de janvier 1965 à septembre 1965, l'importation d'automobiles américaines au Canada s'est accrue de 50% tandis que celle de pièces connaissait une hausse de 11% par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Les ministres étudieront également tout le marché canado-américain du pétrole, une question compliquée au sujet de laquelle les magnats américains du pétrole font constamment des pressions auprès de leur gouvernement.

M. Jean-Luc Pépin fait partie de la délégation canadienne pour discuter du récent rapport de la commission mixte sur la pollution des eaux.

Le ministre de l'agriculture y discutera de fromage et du commerce dans le domaine de l'équipement agricole.

Voir DEBAT en page 2

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱✱10¢ | Montréal, jeudi 3 mars 1966 / sainte Cunègonde / 82e année, No 52 / 4 cahiers / 60 pages / La météo : très doux, nuageux ce soir / Minimum 30 / Maximum 45

Le cardinal Léger à la commission sur la régulation des naissances • En page 35

Un incendie chasse de leurs logis plus de 600 personnes

Aucune victime mais 125 personnes ne peuvent regagner leur maison



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Dans la fumée et à quelques pieds du brasier crépitant, 175 pompiers ont bataillé de longues heures contre l'incendie qui, ponctué par des explosions successives, a détruit une trentaine de logements et provoqué l'évacuation d'environ 600 résidants de l'ouest de la métropole au cours de la nuit dernière.

L'ouest de Montréal secoué par une série d'explosions

Une violente explosion survenue, vers 1 h. 30 le nuit dernière, dans les locaux de l'usine de produits chimiques Ohio Chemical Canada, située au 2535 ouest, rue St-Jacques, serait à l'origine d'un incendie qui a complètement détruit une trentaine de logements, provoqué la fuite d'environ 600 personnes et justifié l'intervention de quelque 175 pompiers . . . le tout sans heureusement faire de morts ou même de blessés.

Tout le pâté de maisons compris dans le quadrilatère formé par l'avenue Atwater et les rues Quesnel, St-Jacques et Vinet a été le théâtre de l'incendie qui a particulièrement dévasté les vieilles constructions de trois étages qui remontaient à la fin du siècle dernier et s'élevaient, jusqu'à hier en tout cas, à l'arrière de l'usine de produits chimiques précitée. Les façades des maisons détruites, quatre en tout, donnaient sur la rue Quesnel.

Selon des témoins oculaires, le feu s'est étendu de l'usine aux habitations principalement à cause des nombreux barils d'huile à chauffage installés sur les balcons des logis des sinistrés.

A la faveur de la température clémente et en dépit de l'heure tardive, des centaines de "spectateurs" s'étaient groupés dans l'avenue Atwater pour voir les flammes qui sortaient par toutes les fenêtres et, par les toits, s'élevaient par moments à quelque cent pieds dans les airs ! Le brasier diffusait une chaleur intense et s'étendait avec rage en dépit de la trentaine de lances mises en action tant sur la rue St-Jacques que sur la rue Vinet par les pompiers.

Cinq alertes

Deux alertes avaient été sonnées dès le début, trois autres le furent peu après. "Cinq alertes, c'est le maximum qu'un incendie puisse atteindre" a commenté un des 175 pompiers.

Parvenus sur les lieux peu après l'explosion initiale, les sapeurs et les policiers ont commencé par faire évacuer la totalité des maisons menacées ou déjà en flammes. Parmi les sinistrés, il y avait des vieillards, des femmes et des enfants de tout âge. On a vu des policiers et des sapeurs porter jusqu'à quatre bambins à la fois dans leurs bras et il n'y a pas eu de panique.

Le pâté de maisons au complet fut donc ainsi vidé de ses occupants qui abandonnèrent évidemment tous leurs meubles et objets personnels à la menace de l'élément destructeur. Les familles évacuées ont été rassemblées comme faire se pouvait dans différents postes de police, des hôpitaux, etc. Même ceux dont les logements n'ont pas été la proie des flammes auront dû passer le restant de la nuit où ils ont pu trouver asile, car, si le pire était passé, l'incendie sévissait toujours après 3 h. du matin.

L'explosion initiale, qui semble avoir détruit la presque totalité des vitres et vitrines de magasins du quartier, a été suivie de plusieurs autres, apparemment provoquées par les éclatements successifs de barils d'huile à chauffage.

La plus forte des explosions secondaires, survenue à 2 h. 30, rue Quesnel, a provoqué l'effondrement d'une façade qui, dans un grondement et une gerbe d'étincelles, s'est abattue dans la rue étroite où les pompiers venaient d'amener une girafe. Les briques et le bois incandescent ont d'ailleurs touché le véhicule dont les opérateurs sont demeurés sans broncher à leur poste. Des automobiles aba données sur l'étroite chaussée compliquaient d'ailleurs les mouvements des véhicules amenés sur place par les pompiers. Quant à la première maison dont la façade s'était abattue, ses trois étages s'effondrèrent peu après dans le brasier. Le pénible spectacle

Voir INCENDIE en page 2

Autres informations et photos en pages 2 et 57

La grève des fonctionnaires est fixée au 25 mars

par Vincent Prince

QUEBEC. — Le Syndicat des fonctionnaires du Québec a avise officiellement, hier, le ministre du Travail, M. Carrier Fortin, qu'il se mettrait en grève, le 25 mars, un vendredi, à 7 h. du matin.

La nouvelle de cet avis a été communiquée aux journalistes, dans la soirée d'hier par M. Raymond Parent, directeur professionnel de ce syndicat, en présence de M. Marcel Pepin, président général de la C.S.N.

Evidemment, il n'y aura grève que si le différend qui oppose présentement le gouvernement à ses 40,000 fonctionnaires n'est pas réglé d'ici là, ou en bonne voie de l'être. Mais cet avis indique que les employés provinciaux sont prêts à recourir à cet ultime instrument pour obtenir gain de cause.

Ils considèrent que le gouvernement, jusqu'ici, n'a pas négocié sérieusement et qu'on a déjà perdu trop de temps. Il faut dire que les négociations ont débuté le 8 septembre dernier et qu'on n'avait consacré que cinquante-cinq heures en tout à ces discussions à venir jusqu'au vote de grève de lundi soir. Et les questions monétaires n'avaient pas été abordées avant le 25 février, du moins pas de façon directe.

Pas d'injonction du gouvernement

De son côté, le gouvernement ne recourra pas à la loi pour retarder l'échéance de l'arrêt de travail. Il ne prendra pas d'injonction.

Ce sont les négociateurs patronaux qui l'ont fait savoir, dès hier, aux négociateurs syndicaux.

Selon un porte-parole syndical, une telle injonction serait d'ailleurs difficile à justifier. Le but de l'injonction est de permettre une enquête sur les causes du conflit. Or, aucun membre du cabinet ne peut prétendre qu'il n'est pas au courant de la chose. La mesure apparaîtrait alors comme uniquement dilatoire.

M. Parent a expliqué qu'en avisant le gouvernement hier qu'il se mettrait en grève le 25, le syndicat lui accordait un délai de 23 jours. C'est plus que la loi ne réclame. Sauf erreur, le délai légal n'est que de huit jours.

Mais, a dit le négociateur des fonctionnaires, nous avons voulu montrer que nous étions désireux de tout tenter avant de poser un geste aussi lourd de conséquences. Dans ces vingt-trois jours, en y mettant de l'ardeur, un effort incessant et de la bonne volonté, il n'est pas impossible qu'on en arrive à une solution honorable pour les deux parties en cause. Il y a aussi dans ce délai de 23 jours, une marque de respect pour le public.

De plus, le syndicat a cru raisonnable de ne pas parler de grève avant le 25 mars, parce qu'il faut, au cas de grève, négocier avec l'employeur afin

Voir GREVE en page 2

En page 17, commentaires de MM. Daniel Johnson et René Lévesque

Elections en juin ou septembre — *Cliche*

AMOS (PC) — Selon le ministre des Terres et Forêts, M. Lucien Cliche, le gouvernement provincial déclenchera les élections vers le début du mois de juin ou au mois de septembre.

Parlant devant l'Association des femmes libérales d'Abitibi-est, M. Cliche a affirmé que les élections auraient lieu un dimanche. D'autre part, il a demandé aux membres de l'Association de commencer le travail immédiatement en vue de la prochaine période électorale.

Ottawa reviendra sur sa décision à propos de l'enquête sur le crime — *Wagner*

Le gouvernement fédéral a décidé de réétudier au cours d'une prochaine séance du Cabinet la demande du gouvernement du Québec d'instituer une enquête royale sur le crime organisé au Canada. Le gouvernement d'Ottawa semble ainsi vouloir revenir sur sa décision d'ignorer la prise de position du ministre québécois de la Justice, M. Claude Wagner. M. Cardin, ministre de la Justice à Ottawa, a déjà précisé qu'une telle enquête n'est pas nécessaire.

A Québec, M. Wagner s'est dit convaincu que le gouvernement fédéral reviendra sur sa décision. "Quant les gens agissent par pusillanimité, ils reviennent toujours sur leur décision", a-t-il commenté.

Il a également demandé au gouvernement fédéral de motiver son refus et a complété son intervention, à la Chambre, en réitérant sa demande en faveur d'une enquête poussée à travers le pays.

A Ottawa, les avis sont partagés à ce sujet, mais il semble certain que jusqu'à maintenant l'opinion du ministre Cardin prime : il ne croit pas en la nécessité d'une enquête royale parce que, selon lui, les réunions des procureurs généraux des provinces et d'Ottawa remplissent un rôle identique.

Les conservateurs, eux, restent fidèles aux idées exprimées au cours de la dernière campagne électorale. (Voir à ce sujet les propos de M. Diefenbaker en p. 17)

Faillites : première conférence plénière des juges de la Cour supérieure en 38 ans

QUEBEC. (DNC) — Pour la première fois depuis 38 ans, les juges de la Cour supérieure de la province de Québec se réuniront demain au Palais de justice de Québec, pour une conférence plénière de deux jours.

La dernière rencontre du genre avait eu lieu en 1928, sous la présidence du juge Sir François Lemieux. Celle de demain et samedi sera présidée par l'hon. juge Frédéric Dorion, juge en chef de la Cour supérieure de la province. On y mettra surtout au point les règles de pratique devant nos cours, tant au criminel qu'au civil, et l'on s'attaquera à un sujet de grande actualité: la loi des faillites.

Ce congrès débute à 10 h. demain matin. Diverses allocutions sont prévues pour cette séance d'ouverture, qui sera publique. Prendront notamment la parole, outre le juge Dorion, Me Jean-Charles Cantin, représentant le ministre fédéral de la Justice, Me Claude Wagner, ministre provincial de la Justice, l'hon. juge George Challies, juge en chef adjoint de la Cour supérieure, et Me Yves Prévost, bâtonnier général de la province. Les autres séances seront à huis clos, mais les résolutions, à la fin de la rencontre, seront probablement communiquées à la presse.

Les juges se diviseront en quatre comités pour procéder à l'étude des différents sujets qui leur seront soumis. On étudiera et on adoptera, notamment, des règles de pratique pour les procédures aux assises et devant les cours civiles. En ce qui a trait aux règles de pratique "civile", il est à noter qu'il s'agira surtout d'effectuer des concordances pour tenir compte du nouveau code de procédure civile qui entrera bientôt en vigueur.

Un comité étudiera, en particulier, l'applicaton de la Loi de faillite. Il s'agit d'en arriver à plus d'uniformité dans ce domaine. Il y a, à ce propos, des divergences selon les districts judiciaires. De plus, il n'est pas impossible qu'on propose des changements à la loi pour en clarifier la teneur. Le juge Dorion a fait remarquer qu'il y a présentement un bill devant le Sénat, bill qui vise justement à amender cette Loi de faillite. Ce bill lui paraît assez complet et de nature à corriger les principales faiblesses de la loi actuelle.

D'autres sujets seront aussi étudiés. Dans chaque cas, les questions ont déjà fait l'objet de recherches par des juges particuliers ou des groupes de juges. C'est à partir de ces travaux que s'engagera la discussion.

SOMMAIRE

Annonces classées / 36 à 45, 54 à 56
Bandes dessinées / 26
Courrier "Que faire ?" / 22
Décès, Naissances, etc. / 57
Des mots et des phrases / 8
Editorial / 4
Finance / 32 à 34
Horoscope / 46
Loisirs et récréation / 26
Mots croisés / 37
Nouvelles nationales / 17
Nouvelles internationales / 31
Radio et Télévision / 18
Ski / 52, 53
Spectacles et Concerts / 10, 11
Sports / 47 à 51
Tribunaux / 14, 15
Vie féminine / 20 à 25
Vie mondaine / 21
Vie syndicale / 13
Votre médecin / 9

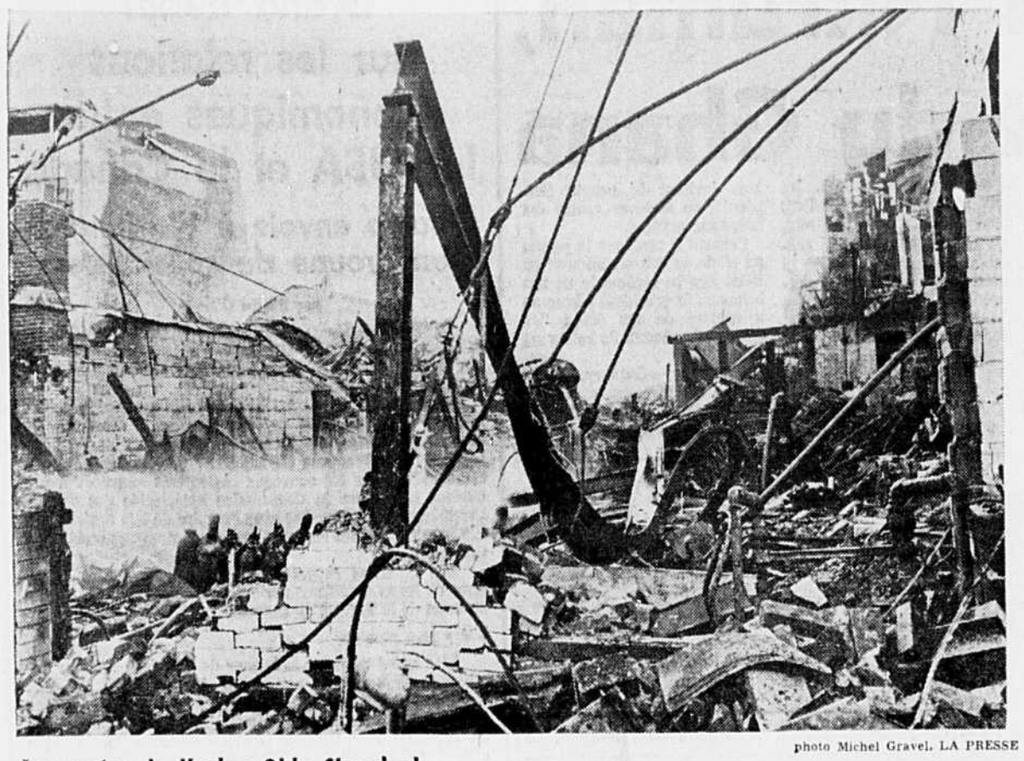


photo Michel Gravel, LA PRESSE

Les restes de l'usine Ohio Chemical

De puissantes poutres d'acier écroulées, un restant de mur de briques, un monceau de ferraille, voilà tout ce qui reste de l'usine de produits chimiques Ohio Chemical Canada. Cette entreprise, située au 2535 ouest, St-Jacques, était la nuit dernière la proie d'un violent incendie.

INCENDIE

SUITE DE LA PAGE 1

allait se répéter deux fois avec les maisons voisines.

Toutes les artères du quadrilatère Atwater, Quesnel, St-Jacques et Vinet étaient jonchées de boyaux d'incendie et les policiers interdisaient formellement à toute personne de s'approcher des maisons dévorées par le feu. "Mais... j'ai un oncle qui habitait là avec sa famille !" tenta d'expliquer quelqu'un à un policier. "Tout le monde a été évacué, il est inutile de risquer votre vie" a répondu l'agent.

A 8 h. ce matin, une soixantaine de sinistrés s'étaient réfugiés au Centre Gadbois du chemin St-Paul. Les policiers du poste 13 s'affairaient à leur fournir nourriture et breuvages chauds.

La paroisse touchée est celle de Ste-Cunégonde, dont c'est la fête aujourd'hui.

Peu avant midi, aujourd'hui, M. Charles Renaud, directeur du service du Bien-Etre Social de la ville de Montréal, a déclaré, qu'après un examen minutieux de la situation, il y avait au moins 12 familles à reloger à la suite de ce désastre et que ces familles sont abritées présentement au Centre Gadbois.

Des enquêteurs de son service sont sur place et espèrent pouvoir trouver des logements aux familles concernées d'ici quelques jours.

GREVE

SUITE DE LA PAGE 1

de déterminer quels services seront considérés comme essentiels et devraient ainsi être continués pendant l'arrêt du travail. Il y a certains de ces services comme, disons le chauffage, qui ne peuvent cependant être discontinués, mais l'évidence n'est pas aussi grande dans tous les cas. De plus, s'il n'y a pas entente entre les parties sur ce point, il faudra s'en remettre à la décision de la Commission des relations du travail. D'où autres délais inévitables.

M. Parent a souligné que les négociateurs syndicaux sont prêts à négocier à peu près sans arrêt pour hâter le règlement du différend.

Du côté du gouvernement, il y avait, hier, à la table des négociations quatre ou cinq figures nouvelles, dont Me Yves Pratte, conseiller juridique du premier ministre qui semble avoir pris l'affaire en main. M. Gaston Cholette n'y était plus. On ne sait pas encore pour l'instant, s'il est définitivement relégué dans l'ombre, ou s'il ne s'agit que d'une absence temporaire. On est généralement porté à croire, toutefois, que c'est désormais Me Pratte qui sera le négociateur en chef de la partie patronale.

Il y a eu séances de négociations dans l'après-midi et la soirée, mais hier, apparemment, d'après ce que nous avons su, ces séances ont surtout servi à Me Pratte pour se familiariser avec le problème. On a fait le point avant un nouveau départ.

Ce vrai départ devait avoir lieu dès ce matin, alors que de nouvelles rencontres étaient prévues.

Ce changement chez les négociateurs patronaux a-t-il amélioré le climat de la discussion ? A cette question qui lui était posée directement, M. Parent n'a pas voulu répondre. Nous ne le saurons pas avant quelque temps, a-t-il dit, ajoutant, toutefois, qu'il demeurait raisonnablement optimiste.

Les demandes syndicales, au chapitre monétaire, n'ont pas été modifiées depuis le début des négociations. Elles représenteraient, d'après M. Parent, un déboursé additionnel de $40 millions par an, mais de $60 millions pour la première année en raison d'un rajustement dû à la rétroactivité.

Le gouvernement n'a pas voulu discuter sur cette base. Son offre, rendue publique dans les journaux d'hier, aurait été présentée comme étant à prendre ou à laisser. Elle n'aurait pas été sujette à discussion. On sait que le syndicat l'a rejetée par son vote de grève de lundi soir.

Jusqu'ici, il n'y a pas eu d'autres offres de la part de la partie patronale.

NKRUMAH

SUITE DE LA PAGE 1

stade. La voix pleine d'émotion, le chef destitué a dit : "Je suis venu ici avec le propos d'utiliser la Guinée comme plate-forme pour faire savoir au monde que, très bientôt, je serai à Accra, au Ghana."

Ces propos font réfléchir les observateurs qui ne sont pas sans noter que la Guinée n'est séparée du Ghana que par le Mali, par conséquent, deux pays amis sur lesquels il semble que Nkhumah peut compter pour réintégrer sa capitale — éventualité qui reste probable.

Hier, dans une conférence de presse, l'ex-ministre des Affaires étrangères, M. Quaison-Sackey, a tenu à dire : "Je ne crois pas que Nkrumah laisse passer la chance qu'il a de défier cette révolution. C'est une éventualité à surveiller."



M. Kwame Nkrumah

Le gouvernement britannique aurait fait comprendre à M. Nkrumah qu'il était indésirable en Grande-Bretagne, laisse entendre aujourd'hui le spécialiste des affaires du Commonwealth du "Guardian".

L'attitude de la Grande-Bretagne, toujours selon le journal libéral londonien, aurait été déterminée à la suite de représentations discrètes faites par le nouveau régime au pouvoir à Acra. M. Nkrumah est conseiller privé de la reine depuis 1959. Le bruit a couru qu'il a l'intention de se rendre à Londres prochainement.

On sait que M. Nkrumah est un homme habile. Dans son discours en arrivant en Guinée il a encore dit : "Je ne vais rien dire de mal contre quiconque, sachant trop bien quels facteurs entrent en ligne de compte de nos jours dans le monde. Ce qui est arrivé en Algérie, arrive aujourd'hui au Ghana. Nous ne sommes pas étonnés... Nous comprenons les problèmes. Tout ce que nous avons à faire, c'est de rester fermes et de voir de quelle manière nous pouvons contourner ces facteurs."

Durant ce temps, les ouvriers d'Accra célèbrent l'octave du coup d'Etat. Des femmes ont agité des placards au marché, placards sur lesquels on pouvait lire : "Finie, et pour toujours, la tyrannie", "plus de dictature au Ghana", "les Ghanéennes vont travailler fort pour que revienne la joie dans le pays".

De son côté, le nouveau régime annonce ses réformes. Il entend d'abord réduire la dette nationale qui s'élève actuellement à $1.2 milliard.

De plus, le chef de la rébellion, le général Ankrah, annonce, au cours d'un message radiodiffusé, qu'on fera enquête auprès de toutes les sociétés appartenant actuellement à l'Etat et que certaines d'entre elles seront remises entre les mains de l'entreprise privée.

Par ailleurs, M. Ankrah déclare que le Ghana "n'envisage aucune nationalisation et entend que le secteur privé demeure le plus important".

Sur le plan diplomatique, on signale que le Libéria (pays voisin du Ghana) reconnaît le nouveau régime, auquel de plus, se rallie, à son tour, l'ambassade du Ghana à Washington (à l'instar de celle de Londres).

Enfin, un bulletin en provenance d'Abidjan, dit qu'un Boeing 707 et un Douglas DC-8 doivent arriver aujourd'hui à Accra pour permettre à deux cents Chinois — des experts et leurs familles — de quitter le Ghana. Ces deux appareils, qui ont transité la nuit dernière à Abidjan, se rendront à Karachi, d'où leurs passagers regagneront la Chine. Hier, c'était un groupe de "conseillers" russes qui étaient apparamment chassés du pays.

DEBAT

SUITE DE LA PAGE 1

L'ordre du jour comprend également une étude de la croissance des marchés européens sous l'égide du marché commun et de la zone européenne de libre échange.

M. Paul Martin et M. Dean Rusk dirigeront une brève étude de la situation politique et économique internationale.

Enfin, il sera question de problèmes monétaires nationaux et internationaux.

L'une des questions les plus délicates à régler pourrait bien être celle de la Mercantile Bank Of Canada. Cette banque qui appartenait à des intérêts européens a été achetée récemment par la First National City Bank de New York, propriété de la famille Rockefeller qui songe à une expansion de la Mercantile. Toutefois, les changements proposés par l'ancien ministre des Finances, M. Gordon à la loi sur les banques auraient eu pour effet, s'ils avaient été adoptés, de limiter les possibilités d'expansion des institutions bancaires américaines au Canada.

Il s'agit donc d'aviser les autorités américaines que le gouvernement entend proposer plus tard au cours de l'année un nouveau projet de revision de la loi sur les banques et si c'est absolument nécessaire de prendre des dispositions intérimaires au sujet de la Mercantile Bank.

La réunion des hommes politiques à Washington sera la dixième du comité conjoint canado-américain sur le commerce et les affaires économiques. Le comité a été créé en 1953 et a tenu des réunions presque à chaque année depuis, alternativement à Ottawa et Washington.

Le rôle du comité est de réviser constamment les matières d'intérêt commun et surtout de discuter des entraves aux "excellentes" relations commerciales qui existent entre les deux pays.

Enfin le comité est chargé de faire rapport aux deux gouvernements sur les résultats de ses travaux.

D'autre part, un porte-parole du gouvernement américain a déclaré hier soir, à Toronto, que les directives économiques émises par Washington pour corriger la balance des paiements des Etats-Unis ne comportent pas de discrimination à l'endroit du Canada. Il a ajouté que ce que son gouvernement a demandé aux compagnies américaines constitue une demande parfaitement légitime.

Le Dr Andrew Brimmer, sous-secrétaire adjoint au Commerce pour les affaires économiques qui fera sous peu partie du Conseil de la Réserve fédérale des Etats-Unis, a dit qu'il est bien conscient de l'ampleur des discussions provoquées au Canada par les directives américaines.

Selon une juste vue des choses, estime M. Brimmer, le Canada n'est pas victime de discrimination, mais au contraire il y aurait discrimination en faveur de l'entrée d'investissements directs au Canada si ce pays bénéficiait d'une exemption dans l'application des directives.

M. Brimmer a dit que les filiales canadiennes de compagnies américaines ont dépensé $1,775,000,000 en dollars américains pour installations et équipements canadiens l'an dernier, soit une augmentation par rapport à 1964, et que les Etats-Unis prévoient une autre augmentation considérable pour 1966.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 30

Maximum demain : 45

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal, Outaouais et Laurentides :** ensoleillé; nébulosité croissante dans la soirée; très doux; vents légers. Minima et maxima à Montréal 30 et 45; Ste-Agathe 25 et 35 et Ottawa 25 et 45.

Régions de Québec, Mauricie et Cantons de l'Est : ensoleillé et doux; vents de l'ouest de 15 milles. Minima et maxima à Québec et Sherbrooke 25 et 40 et La Tuque 25 et 35.

Régions du Lac-St-Jean, Baie-Comeau et Rimouski : généralement nuageux avec quelques légères chutes de neige dans la matinée; se dégageant en fin d'après-midi; continuera d'être doux; vents du nord-ouest de 20 milles. Minimum et maximum à Chicoutimi, Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli 25 et 35.

Régions de Sept-Iles et Gaspésie : nuageux avec quelques légères chutes de neige; se dégageant dans la soirée; continuera d'être doux; vents du nord-ouest de 20 milles. Minimum et maximum à Sept-Iles et Gaspé 25 et 35.

Un autre cas de recel

Acquitté d'une accusation de conspiration pour vol à main armée, il y a deux semaines, un individu de 40 ans, George Kaniewski, a subi son enquête préliminaire, hier après-midi, sous une nouvelle accusation de recel, portée contre lui, depuis.

Devant le juge John O'Meara, toutefois, l'un des accusés du vol à main armée, Carl Lenneck, a déclaré que c'était sans savoir d'où provenait cet argent que l'accusé avait accepté de lui une somme de $250, le lendemain du vol.

Devant ces faits, le procureur de l'inculpé, Me Paul Aubut, demanda qu'il soit acquitté à nouveau, en soutenant évidemment que c'est involontairement qu'il avait "recelé" cet argent.

Le juge O'Meara a toutefois ajourné sa décision à mercredi prochain, mais, entretemps, il a libéré le prévenu sur parole.

Le vol d'or de Winnipeg s'élève à $456,000

WINNIPEG, (PC)—Un appel à toutes les forces de police du Canada a été lancé afin de retrouver les deux individus qui ont réussi dans un coup de maître mardi soir à s'enfuir de l'aéroport de Winnipeg avec une pleine cargaison de lingots d'or.

Le chef de police George Maltby a déclaré que ses hommes avaient relevé des empreintes sur le camion qui a servi au vol et qui a été retrouvé sur les terrains de l'aéroport. Ces empreintes seront expédiées à Ottawa pour identification.

La valeur des douze lingots que la police de Winnipeg évaluait mardi à $208,000 s'élève en fait à $456,000, d'après les renseignements reçus par la police des compagnies minières d'où provenait la précieuse cargaison.

Il s'agit de la Madsen Red Lake Gold Mines Ltd et de la Campbell Red Lake Mines Ltd. Les 12 lingots étaient emballés dans un nombre égal de boites de bois renforcées de bandes métalliques, à destination de l'Hôtel de la Monnaie, à Ottawa.

M. E. J. Andrecheck, trésorier de la Campbell Gold Mines, a déclaré au cours d'un entretien téléphonique, que les sept lingots en provenance de sa compagnie valent de $250,000 à $270,000.

En Orient, cet or peut être vendu pour le double du taux fixe de $35 américains l'once.

Un petit achat et puis un vol

Deux récidivistes dans la vingtaine, Jacques Leduc, du 1857 rue Bennett, et René Picotte, du 1870 rue Montcalm, ont été condamnés à des peines respectives de trois et six mois de prison, hier après-midi, pour le vol à l'étalage d'un paletot, dans une succursale des magasins Grover's.

Selon la police, l'un des prévenus aurait profité de ce que son compagnon était à payer un tout petit achat pour prendre la fuite avec le manteau.

Il fut toutefois rapidement appréhendé, dans une ruelle voisine, par des employés du magasin.

Dans les deux cas, le juge Jacques Anctil a évidemment pris en considération le dossier criminel des deux inculpé en les condamnant aux peines précitées.

Le cardinal Castaldo, archevêque de Naples, est décédé ce matin

NAPLES (UPI-PA-AFP) — Le cardinal Alfonso Castaldo, qui a déjà été considéré comme éligible à la papauté, et dont l'état de santé s'était aggravé ces jours derniers, est mort ce matin à l'âge de 75 ans.

La mort de l'archevêque de Naples ramène à 98 le nombre des membres du Sacré Collège qui avait atteint le niveau record de 102 lors du premier consistoire convoqué par le pape Paul VI, le 22 février 1965. Parmi les 98 cardinaux qui restent, on compte 28 Italiens.

Le prélat, qui souffrait depuis longtemps de pierres au foie, de diabète et de sclérose coronarienne, a ressenti de nouveaux malaises circulatoires et au foie, dimanche dernier. Bien que son état se fut amélioré au cours des deux journées subséquentes, à cause des soins qu'on lui a prodigués, un bulletin médical émis hier soir annonçait que "son état s'était aggravé de façon inquiétante".

On a fait savoir qu'il a reçu les derniers sacrements au cours d'un moment de lucidité mercredi soir, puis qu'il est tombé dans le coma.

Le pape Paul VI avait envoyé un télégramme au cardinal Castaldo, lui adressant "une bénédiction apostolique spéciale" et lui disant qu'il s'unissait à ses prières "offrant à Dieu ses souffrances".

Le cardinal Castaldo, est né à Casoria, tout près de Naples. Doué d'un physique robuste et d'un caractère ferme, il a passé ses 50 ans de vie sacerdotale parmi les Napolitains, luttant surtout contre la pauvreté répandue parmi ses diocésains.

Il était hautement considéré dans l'Eglise, et on l'a sérieusement désigné comme "papabile" lors du conclave de 1963 qui a élu Paul VI.

Il est né le 6 novembre 1890 dans une famille prospère et bien connue. Son frère aîné, Pasquale, âgé de 80 ans, qui était ce matin à son chevet, habite encore la demeure familiale, et, récemment encore, exerçait sa profession de médecin.

Le cardinal Castaldo, a été ordonné prêtre le 8 juin 1913, puis a étudié à l'Université de Naples. Puis il a passé 16 ans comme prêtre de paroisse dans sa ville natale, de Casaria, juste au nord de Naples, s'occupant particulièrement des pauvres. Il a construit un foyer pour vieillards et un autre pour les enfants déshérités.

En 1934, il a été nommé évêque de Pouzzoles, puis en 1950 coadjuteur de Naples; en août 1958, il est devenu archevêque de cette ville.

Jean XXIII l'avait élevé au cardinalat au consistoire de décembre de la même année.

FOURNITURES de MACHINES à ADRESSER
Ne payez plus de prix élevés
EPARGNEZ 40% à 70%
ADRESSOGRAPH
SPEEDAUMAT
ELLIOTT
SCRIPTOMAT
CARTES PLASTIQUE
CADRES
STENCILS
PLAQUES
ENCRE
Service rapide d'impression en relief sur plaques tout-métal et cartes de plastique. — Aussi
ARMOIRES
PLAQUES RAPIDES
Machines à adresser et à poster remanufacturées.
INDEX
Catalogue de 24 pages gratuit — échantillons et prix sur demande.
CARTES SCRIPTO
Agissez maintenant !
RUBANS
CLASSEURS
Tout est garanti et retournable
LES ÉQUIPEMENTS DE BUREAU COMMERCIAL LTÉE
640 rue ST-PAUL OUEST
Tél. 861-7468

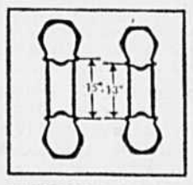
ANNONCE
Vie nouvelle pour les coeurs ralentis
Lisez comment un grand cardiologue de Montréal a découvert et développé une nouvelle méthode chirurgicale pour remédier aux insuffisances des artères coronaires. La portée de cette découverte est inappréciable! Des centaines de patients en ont déjà bénéficié et peuvent maintenant jouir d'une vie normale. Renseignez-vous à ce sujet et sur bien d'autres en lisant Sélection du Reader's Digest de mars!

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS
songez à votre avenir !

Inscrivez-vous aux cours de machines IBM comprenant
Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation
RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A
861-5426
Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242, rue Peel, Montréal, P.Q.
Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM !
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

NE le MANQUEZ PAS... SAMEDI dans
LA PRESSE

le supplément de 24 pages... une section spéciale de rotogravure sur
L'EUROPE
Des photos captivantes, des descriptions colorées, des conseils pratiques qui vous aideront à mieux préparer votre voyage. Voyez les invitations qui vous sont faites par 22 des grands pays d'Europe... Une foule d'idées qui vous aideront à préparer votre itinéraire.
"VOTRE INVITATION POUR L'EUROPE 1966"
SAMEDI DANS LA PRESSE

Quoi de NEUF dans la Studebaker '66?
ROUES DE 15" ULTRA SÛRES ET PNEUS À PROFILÉ BAS

La conduite est plus douce, plus sûre; les pneus durent plus longtemps; les freins peuvent être plus gros et mieux rafraîchis.

AVERTISSEUR LUMINEUX DU FREIN DE STATIONNEMENT. DÉGAGEMENT PAR POIGNÉE. FREIN DE STATIONNEMENT À PÉDALE... Aucun supplément
PLUS, LA "BOUFFÉE D'AIR FRAIS" DE CARACTÉRISTIQUES STUDEBAKER SANS SUPPLÉMENT DE COÛT
GARAGE ROBIDOUX & FILS ENRG.

675 Hauterive
Duvernay
669-5306
Surveillez cet endroit. D'autres nouveautés Studebaker y seront présentées.

LES MEILLEURES CADILLAC AUX PLUS BAS PRIX
MID-TOWN MOTORS
No 121
65 SEDAN DE VILLE, tous servo-mécanismes, fenêtres électriques, bleu, intérieur bleu, radio. Se vendait, neuve, $8,500
Spécial $5,000
No 61030A
64 COUPE DE VILLE, tous servo-mécanismes, fenêtres électriques, radio, blanc, intérieur bleu, 21,000 milles. Rég. $4650
Spécial $4,000
No 60590A
64 FLEETWOOD, hardtop 4 portes, tous servo-mécanismes, radio fenêtres électriques, noir, intérieur brun, 38,321 milles. Rég. $4,750.
Spécial $4,100
No 61033A
64 COUPE DE VILLE, tous servo-mécanismes, fenêtres électriques, radio, noir, intérieur noir et blanc, 25,985 milles. Rég. $4600.
Spécial $4,000
No 60579A
64 DECAPOTABLE, série De Ville, tous servo-mécanismes, radio AM-FM, fenêtres électriques, turquoise, toit blanc, intérieur blanc, 23,267 milles. Rég. $4650.
Spécial $4,000
No 61026A
63 DECAPOTABLE, série De Ville, tous servo-mécanismes, fenêtres électriques, radio, blanc, toit noir, intérieur rouge, 23,105 milles. Rég. $3,800.
Spécial $3,200
Le meilleur choix de Cadillac de qualité remises au point.
MID-TOWN MONTREAL
Dorchester, angle Crescent — 866-9961

ERREUR
Dans notre annonce d'hier, l'article suivant aurait dû se lire comme suit :
MASONITE
1/8" x 4' x 8'
uni $1.75
troué $2.23

• SALLE D'ECHANTILLONS •
MATERIAUX DE CONSTRUCTION
Laurentide INC.
BUILDERS SUPPLY
CHOIX COMPLET DE CONTRE-PLAQUES, PLANCHES MURALES, PIN ET MOULURES DIVERSES
Ouvert JEUDI SOIR jusqu'à 9 h.
6275, PAPINEAU
entre Beaubien et Bellechasse
Tél. 274-4417
Pionniers des BAS PRIX
LIVRAISON GRATUITE dans MONTREAL et la BANLIEUE

ALSCO
N'attendez pas! Economisez — c'est le temps!
PORTES ET FENETRES EN ALUMINIUM
• Emaillées • Anodisées ou naturelles
• AUVENTS EN FIBRE DE VERRE
• CLAPBOARD EN ALUMINIUM
Appelez
279-8551
1530 EST, BEAUBIEN
MONTREAL


115 ans d'expérience, mais toujours à l'avant-garde ; venez
VOIR, ENTENDRE et ESSAYER
CES DERNIERES NOUVEAUTES
• les plus grands pianos droits HEINTZMAN
• les pianos GERHARD HEINTZMAN
• les orgues HAMMOND
• les orgues ELECTROHOME
Voyez la mécanique d'un piano Heintzman dans une caisse d'harmonie en "Crystaplex" (jamais encore vous n'avez vu un tel piano)
• Facilités pour convenir à votre budget
HEINTZMAN
Raoul St-Pierre, Gérant
Centre commercial Place Versailles
7275 est, rue Sherbrooke 352-3710

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, JEUDI 3 MARS 1966 — 82e ANNEE — No 52



400 employés de garage en grève

par Jacques Lafrenière
et André Béliveau

Plus de 400 employés de neuf importants garages de Montréal se sont mis en grève hier midi pour appuyer leurs demandes d'augmentations de salaires et de meilleures conditions de travail.

Les garages touchés par l'arrêt de travail sont les suivants : Wilhelmy, Boulevard Pontiac, Lanthier et Lalonde, Doyle Motors, Lalonde Automobile, Pagé et fils, Montreal Chrysler, Touchette Automobiles et Boulevard Dodge.

La succursale 511 de la Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers (FTQ - CTC - CTM) a aussitôt levé des piquets de grève devant chacun des établissements concernés. Tout s'est déroulé dans l'ordre.

C'est mardi soir que les dirigeants des neuf groupes d'employés ont pris la décision de déclencher la grève le lendemain. Hier matin, les neuf employeurs recevaient un télégramme les informant que la grève débuterait à midi.

Neuf sections sur 36

La succursale 511 de la Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers est présentement établie, avec accréditation, dans 36 garages de la métropole, et son recrutement va bon train dans de nombreux autres. Ses premiers membres, dans ce secteur, ont été les 40 employés du garage Wilhelmy, qui se sont syndiqués en 1962. Aujourd'hui, la succursale 511 compte 2,000 membres, divisés, comme nous l'avons mentionné, en 36 sections.

Il y a environ six mois, les propriétaires des neuf garages précités ont exprimé le désir de se grouper en association aux fins de négociations avec leurs employés. Ce qui fut fait.

Les négociations, par la suite, traînèrent en longueur, et on dut recourir à la conciliation. Cette dernière n'ayant pas apporté les résultats escomptés, les syndiqués ont opté pour la grève le 10 février. Ils auraient pu débrayer le 17 février, mais ils ont encore temporisé, espérant que leurs négociateurs trouveraient une solution au dilemne. Finalement, ils ont jugé que les concessions obtenues après le vote de grève n'étaient pas satisfaisantes, et ils ont quitté le travail hier.

Pour le moment, leurs camarades des 27 autres garages syndiqués, ne se trouvant pas eux-mêmes directement impliqués, se contentent d'appuyer les grévistes sur les lignes de piquetage, tout en continuant eux-mêmes à travailler.

Les contrats collectifs, dans ces 27 garages — du moins dans ceux où il s'en trouve — ne sont pas encore expirés.

Le syndicat espère pour sa part que la convention qui sera adoptée dans les neuf garages présentement paralysés pourra ensuite être uniformément appliquée dans tous les autres garages syndiqués.

Les points en litige

C'est surtout sur les clauses monétaires que le syndicat insiste. Il réclame, pour les mécaniciens de première classe, $3 l'heure ; pour ceux de deuxième classe, $2.75 ; pour ceux de troisième classe, $2.50.

Les employeurs offrent respectivement $2.75, $2.50, et $2.25.

Le syndicat désire en outre que le maximum soit atteint en deux ans, alors que l'échelle offerte par les patrons entrerait pleinement en vigueur dans trois ans.

Les employés insistent également sur l'ancienneté. La partie patronale convient que l'ancienneté doit prévaloir dans les cas de promotion ou de mise à pied, mais elle veut conserver un droit de regard sur cette question, ce qui, selon les représentants de la Fraternité, MM. Lucien Bernier et John Bellini, revient à la négation du droit d'ancienneté.

Une autre clause litigieuse a trait aux sous-contrats. Le syndicat veut limiter l'octroi de sous-contrats à ceux qui sont déjà en vigueur, tandis que les employeurs n'entendent pas être limités en ce domaine.

Quant aux jours de congé (congés fériés), les patrons en offrent huit par année, alors que les syndiqués en exigent neuf.

Enfin, les employés désirent obtenir trois semaines de vacances après huit ans, et quatre semaines après 15 ans. Les patrons offrent trois semaines après 10 ans, et ne veulent pas entendre parler de vacances de quatre semaines.

$4.50 au garage, $1.50 à l'apprenti

Hier soir, devant environ 140 des grévistes réunis dans l'est même que "si les concessionnaires avaient négocié directement avec leurs employés sans se faire représenter par leur conseiller juridique, Me Guy Gagnon, la grève aurait certainement pu être évitée."

De son côté, l'autre représentant de la Fraternité, M. Bellini, a vertement dénoncé ce qui

Voir GARAGES en page 7

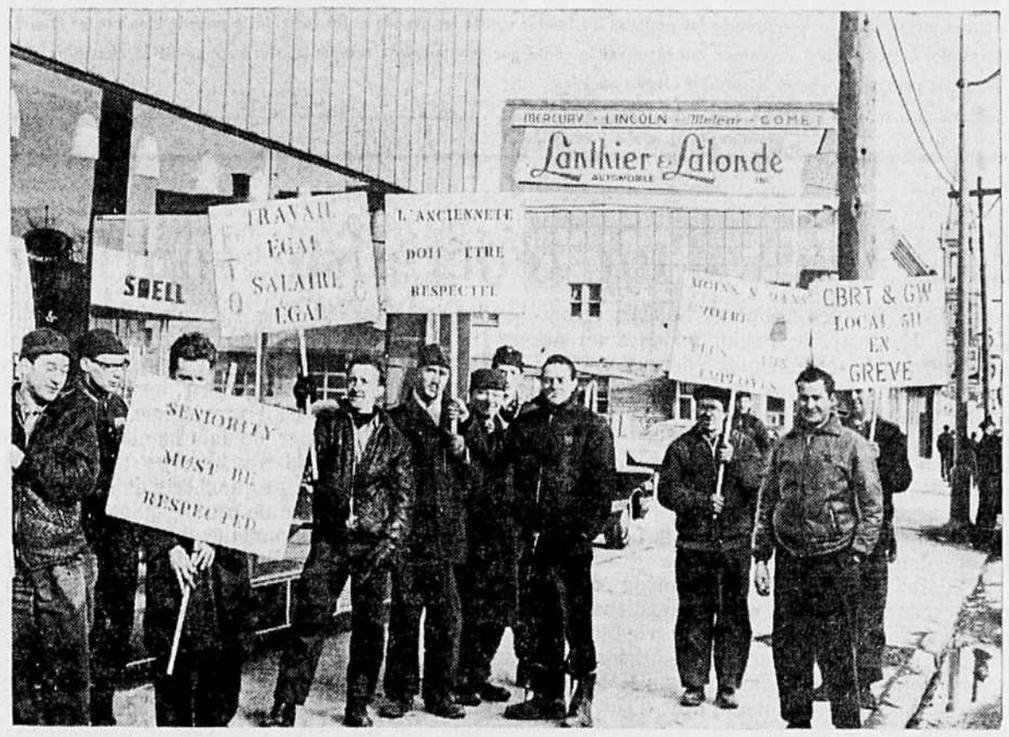


photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Neuf garages paralysés par un arrêt de travail

Plus de 400 employés de neuf importants garages de Montréal se sont mis en grève hier midi. On ne prévoit pas que l'arrêt de travail s'étendra à d'autres établissements. Plusieurs automobilistes devront cependant se rendre dans d'autres établissements pour les inspections usuelles offertes comme garanties par les compagnies dont les agents-vendeurs de Montréal sont touchés par la grève. On voit ici un groupe de piqueteurs devant le garage Lanthier & Lalonde Automobile Inc., 4411 rue Papineau, près de la rue Mont-Royal.

L'Union des municipalités approuve la cartographie élaborée par le gouvernement

par Claude Turcotte

QUEBEC. L'Union des municipalités du Québec approuve totalement la cartographie régionale élaborée par le gouvernement et considère que le dialogue est bien amorcé au sujet de la préparation d'une nouvelle législation sur les conseils de comté.

M. Fernand Drapeau, président de l'Union des municipalités et membre du conseil exécutif de Montréal, a formulé ces commentaires hier soir devant la Chambre de commerce de la région de Québec.

M. Drapeau et quelques membres de son bureau de direction avait rencontré plus tôt le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte et le sous-ministre, M. Jean-Louis Doucet.

Les 30 sous-régions délimitées par le ministère correspondent à peu près complètement aux divisions administratives, qui avaient été conçues l'été dernier par l'Union des municipalités.

Selon cette division, une région groupe environ 200,000 personnes, ce qui équivaut en moyenne à 3 comtés actuels. En étendue, on estime qu'on doit pouvoir la parcourir en une journée.

A Québec comme à Montréal

En ce qui concerne le regroupement municipal, M. Drapeau, qui s'adressait à un auditoire intéressé, a déclaré que les problèmes de Québec étaient tout à fait semblables à ceux de Montréal.

Il a conseillé aux représentants municipaux de la banlieue de Québec de prendre connaissance à fond du rapport Blier.

M. Jean-Guy Lacoste est nommé directeur du personnel de Laval

par Thomas Duhaime

Le directeur du Service du personnel de Laval, M. Ernest Hooper, a remis sa démission au comité exécutif.

Sa lettre de démission est datée du 24 février dernier.

Hier soir, le maire Jacques Tétreault, en faisant part à ses collègues du conseil municipal du départ de M. Hooper, a en même temps annoncé l'engagement de son remplaçant, M. Jean-Guy Lacoste, de l'ex-ville de Duvernay.

Le nouveau titulaire, un diplômé en sciences sociales, est actuellement directeur du personnel de l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc.

Dès le début de la fondation de la ville de Laval, le salaire du directeur du Service du personnel a été fixé à $14,000, plus $1,500 pour ses frais de déplacements. M. Lacoste recevra le même traitement.

Le maire Tétreault a souligné que M. Hooper avait remis sa démission vu "l'ampleur de sa tâche" et parce que son état de santé le forçait à prendre une telle décision.

Depuis quelques semaines, le directeur du personnel cumulait également la fonction de négociateur avec les employés de la ville, qui ont soumis aux autorités municipales un premier projet de contrat collectif de travail. La plupart des quelque 20 conventions de travail qui existaient dans les anciennes municipalités de l'île Jésus sont encore en vigueur.

A la suite de l'intervention du conseiller Jean Giosi, qui a fait part au conseil municipal de "certaines rumeurs" voulant que l'état de santé de M. Hooper **ne soit pas l'unique raison** de sa démission, le maire Tétreault a répondu que c'était bien là la raison fournie par le démissionnaire lui-même dans sa lettre du 24 février dernier.

Le conseiller Giosi : "J'ai entendu dire qu'on lui avait refusé une augmentation de salaire".

Voir DIRECTEUR en page 7

Indemnité de $10,440 au père de la victime à la suite d'une course folle entre deux autos

par Jean Dénéchaud

Un jeune homme et une jeune fille, le frère et la soeur, propriétaires d'autos de marque différentes, qui tentaient dans une course folle à une vitesse de 80 milles à l'heure, de démontrer la supériorité de leurs véhicules respectifs, devront verser, à titre d'indemnité, une somme de $10,440, au père d'un jeune cultivateur tué au moment où les deux véhicules culbutaient le tracteur que ce dernier conduisait.

En condamnant Paul Longtin, du 229 rue St-Georges, à Laprairie, et sa soeur Annette, domiciliée à St-Isidore Jonction, également du comté de Laprairie, à verser à M. Henri Bourdeau, de St-Isidore Jonction également, la somme précitée pour les blessures qu'il a subies lui-même, au cours de l'accident, ainsi que pour la mort de son fils René, âgé alors de 17 ans, le juge Ignace-J. Deslauriers, de la Cour supérieure, déclare les versions des défendeurs peu convaincantes, invraisemblables et mensongères.

"Il est faux, déclare le juge Deslauriers, que Paul Longtin n'a vu la charette à foin que tirait le tracteur qu'à 15 pieds, car il est contredit par les marques mêmes de ses freins qui ont laissé des traces sur une distance supérieure à cent pieds. Il en a été de même pour Annette; son freinage se fit sur une semblable longueur du pavé.

Une dame passant près d'Annette, à la porte de l'église, le dimanche après l'accident, a entendu cette dernière mentionner la vitesse de 80 milles à l'heure.

Voici, selon le juge, le récit de l'accident. Un agriculteur et son fils qui avaient travaillé aux champs le 30 novembre 1962, après avoir terminé leur journée étaient en route vers leur foyer, ayant emprunté la montée St-Régis, près de St-Isidore Jonction. Le fils conduisait un tracteur, lequel tirait une charette dans laquelle le père se tenait debout.

Les deux jeunes gens qui causèrent l'accident étaient eux, tous deux employés à une usine de St-Constant et leur travail terminé, ils montèrent chacun dans leur voiture respective.

Le cultivateur Bourdeau debout dans sa charette vit venir en trombe les deux voitures et demanda à son fils de se ranger le plus possible à droite, car, s'est-il écrié : "Ce sont deux fous qui coursent !"

Les circonstances de l'accident, déclare le juge Deslauriers, indiquent bien qu'il s'agit d'une course. La déduction que Paul Longtin possesseur d'une Oldsmobile 1956 a voulu montrer à sa soeur que son auto était meilleure que la Fairlane 1962 de cette dernière et qu'Annette, se voyant dépassée, a pourchassé son frère n'est pas une simple hypothèse, mais de l'avis du tribunal une déduction non seulement plausible mais probable."

Le juge accorde la somme précitée à M. Bourdeau pour l'aide que son fils eût pu apporter à ses parents vieillissants ainsi que pour les autres inconvénients causés par la

Voir INDEMNITE en page 7

Vient de paraître !

COMMENT PRÉPARER

VOTRE IMPÔT

EDITION 1966

Indispensable à l'homme d'affaires

Le seul ouvrage du genre en français — par Jean Zalloni, C.A.

- Impôt fédéral (canadien) sur le revenu 1965
- Impôt provincial (Québec) sur le revenu 1965
- Liste complète des dépenses admises
- Principales formules avec exemples

SEULEMENT $2.50

"Votre centre d'achats d'articles de bureau"

LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.

750 Beaubien 273-9501
8550 St-Laurent 381-6761
800 E. Mt-Royal 524-3081
851 Décarie St-Laurent 748-7961

Jacques-Cartier demande une injonction contre Montréal

La ville de Jacques-Cartier veut empêcher Montréal d'exécuter les travaux que celle-ci est en train d'accomplir à l'Ile Verte, c'est-à-dire d'y jeter "des matériaux de remplissage, des débris de construction, terre d'excavation, résidu des incinérateurs ou tous autres matériaux de rebut."

Par l'intermédiaire de Me Emilien Brais, c.r., cette ville de la rive sud réclame une injonction pour empêcher ces travaux qui seraient exécutés sur son territoire, à un quart de mille à l'ouest du nouveau pont Louis-Hyppolite-Lafontaine.

La procédure à empêcher l'entente que projette de signer la métropole avec le Conseil des ports nationaux et d'agir pour le compte de ce Conseil en vue d'effectuer le remplissage de l'Ile Verte et des "lots en eau profonde" durant une période de 15 ans pour la somme d'un dollar par année.

La procédure mentionne que cette île fait partie du Port de Montréal mais n'a jamais fait partie du havre. Selon le document produit en Cour, elle n'appartenait pas au Souverain, en 1867, car elle avait été spécialement accordée à Charles Lemoyne, de Longueuil, de 1664-1665 à 1672.

Le 20 juin 1961 le Conseil des ports nationaux faisait enregistrer cette île au bureaux d'enregistrement de Chambly et un avis d'expropriation mentionnait que celle-ci devenait acquise au Conseil des ports nationaux.

On s'attaque alors aux formalités exécutées par le Conseil des ports nationaux, lequel n'aurait pas obtenu l'autorisation du gouverneur-en-conseil ainsi que l'approbation du ministère des Transports.

Me Marcel Marier et J.-M. Jacques des ports nationaux ont demandé ce matin la remise de l'instruction de l'affaire à la semaine prochaine afin de leur permettre de présenter une contestation par écrit.

Marie Rivard a abonné son mari à "LA PRESSE"

par Claude Gendron

OTTAWA. — "Lucien se porte très bien. Il est en bonne santé et, à ce qu'il m'écrit, il a engraissé depuis qu'il a été transféré à la prison d'Atlanta, en Georgie. Nous nous écrivons régulièrement... en anglais, et je l'ai abonné à LA PRESSE, pour qu'il puisse suivre les nouvelles de chez nous".

C'est une jeune femme aux cheveux roux, souriante et calme, qui parait toute heureuse de nous parler de son mari emprisonné à quelque 1,200 milles de la maison, dans une institution américaine.

On aura vite reconnu Mme Marie Rivard, femme du trafiquant international de narcotiques condamné à 20 ans de prison par un tribunal du Texas. Mme Rivard, comme plusieurs autres personnes, est actuellement à Ottawa pour le procès de l'avocat montréalais Raymond Denis.

Elle nous cause bien aimablement, sans hésitation, d'autant plus qu'il est question de Lucien, pour lequel elle n'a pas perdu tout espoir, puisqu'il a porté sa cause en appel aux Etats-Unis. "Nous devrions avoir des nouvelles de son appel en avril ou en mai. Je saurai à ce moment-là quand sa cause passera devant le tribunal d'appel".

En attendant, faisant contre mauvaise fortune bon coeur, Mme Rivard entretient une correspondance avec son mari et espère pouvoir aller le voir

Voir RIVARD en page 7

Attentat à coups de couteau dans une maison de la rue Lagauchetière

La femme Pauline Jacques, 36 ans, 187, Vallée, a comparu ce matin devant le juge René-T. Hébert, en cour municipale, pour répondres à une accusation de voies de fait graves portée en vertu de l'article 231, paragraphe 2, du code pénal.

Elle a protesté de son innocence et la date de son procès a été fixée à la huitaine. Entretemps, elle pourra jouir de sa liberté moyennant un cautionnement de $100.

L'accusation découlait d'un attentat au couteau qui se serait déroulé hier soir dans un taudis, au no 170 est, Lagauchetière.

C'est en ce lieu, qu'en novembre dernier, deux femmes ont perdu la vie dans des circonstances tragiques.

La première, Madeleine Legault, a été poignardée à mort. Un homme, Robert Avon, 50 ans, a été arrêté et traduit en cour pour répondre de ce meurtre. Il doit subir le 28 son procès en cour du banc de la reine.

La seconde, Helen Hayes, aurait été battue avec sauvagerie en ce même lieu. Transportée à l'hôpital Saint-Luc quelques heures plus tard, elle devait succomber à une crise cardiaque.

La victime de l'attentat d'hier soir se nomme Mme Joseph Normandeau, 45 ans, 172 est, Lagauchetière.

Elle a relaté à la police qu'on l'a fait descendre au rez-de-chaussée, au no 170, de la même rue.

C'est en ce lieu qu'on lui aurait infligé une large entaille partant du milieu du front, passant par dessus l'oeil droit, longeant le nez et s'arrêtant à la hauteur des lèvres.

Voir ATTENTAT en page 7



Photo Michel Gravel, LA PRESSE

Plongeon de 30 pieds : conducteur légèrement blessé

M. Serge Durand, âgé de 24 ans, domicilié au 5547, 9e Avenue, à Rosemont, n'a été que légèrement blessé, vers 4 h. hier après-midi, lorsque le camion qu'il conduisait a effectué un plongeon d'environ 30 pieds, dans une excavation, sur un chantier de la route transcanadienne, près de l'intersection du boul. Décarie et de la Côte St-Luc. Le lourd véhicule, propriété de la laiterie A. Poupart et Cie Ltée, 715 rue Wolfe, a été complètement démoli dans l'accident. M. Durand avait apparemment perdu la maîtrise de son camion. Après avoir sectionné un poteau de l'Hydro-Québec, il a fait le plongeon. Transporté à l'hôpital Queen Elisabeth, il pouvait regagner son domicile un peu plus tard, après avoir subi les premiers soins.

LOUEZ

Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.

VENTE PIECES REPARATIONS des fusils et compresseurs

BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC.

Aucun problème si vous vous fiez à nos spécialistes

Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin

288-0163

8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 5 à 6.

En vedette cette semaine à la

BOUTIQUE COLONIALE

Vendeur autorisé

BASSINETTE berçante fini érable 18" x 36" $22.95
Matelas inclus

Ouvert jusqu'à 9 h. 30 jeudi et vendredi soir

A. FORGET INC.

6707 Boul. SAINT-LAURENT Tél. : 274-5568
(juste au nord de ST-ZOTIQUE)

CORBEIL SUR LA PLAZA

Le meilleur ami de la fillette!
l'élégant

BUSTER BROWN.

Vous aimerez sa conception amenuisée et sa légèreté. Mamans, vos fillettes ne peuvent demander mieux d'un soulier, il siéra bien avec tout et l'ajustement renommé de Buster Brown en fait le compagnon parfait de n'importe quel ensemble.

Le modèle illustré ci-haut : le "Polly" vous est offert en blanc ou en cuir verni noir... 8.95 Il est merveilleux de chausser un soulier confortable, voyez nos spécialistes et soyez assurées du meilleur ajustement et de la plus haute qualité ; nous ne vous vendrons jamais de souliers qui n'iront pas parfaitement.

6500, rue St-Hubert, angle Beaubien

Nouveaux prix d'admission au planétarium

Un adulte devra débourser 75 cents pour être admis au planétarium Dow qui sera inauguré le mardi 5 avril.

Un enfant? Ce sera 25 cents.

Mais, dans le cas de visites de groupes d'au moins dix personnes, l'organisateur du groupe sera admis gratuitement.

Ce sont les nouveaux prix établis hier par le comité exécutif, à l'hôtel de ville.

Le comité a ainsi modifié une résolution adoptée le 10 décembre dernier. Il avait établi les prix comme suit: adulte, 75 cents le jour, et $1 le soir; enfant 25 cents le jour, et 50 cents le soir. Quant aux groupes organisés (25 personnes et plus): adulte, 65 cents le jour, et 90 cents le soir; enfant, 20 cents le jour, et 45 cents le soir.

Le comité a modifié sa décision du 10 décembre parce que la multiplicité des taux allait constituer un problème sérieux à la perception et au contrôle adéquat que le directeur du Service des finances doit exercer sur le revenu provenant de cette source.

Triple capture à la suite du vol avec violence à Mascouche

Des agents de la Sûreté provinciale, escouade de Rawdon, ont capturé trois suspects hier matin, relativement au vol avec violence commis mardi soir dans la maison d'une famille de dix enfants, sur la route no 1, près de Mascouche. Les individus appréhendés sont détenus à Joliette.

Par ailleurs, l'information publiée hier et selon laquelle Jean-Claude Raboin, 17 ans, l'un des membres de la famille visitée par les cagoulards, reposait dans un état critique à l'Institut neurologique de l'hôpital Royal Victoria, s'est avérée non fondée par la suite.

En fait, transporté à l'hôpital St-Louis de Terrebonne puis à l'hôpital Maisonneuve, de Montréal, le jeune homme s'est remis rapidement de ses blessures. Il a regagné son foyer hier après-midi.

Pour ce qui est des suspects appréhendés, deux sont originaires de Québec, tandis que le troisième vient de Montréal. Ils ont été arrêtés quelques minutes après avoir pénétré par effraction dans le marché Moderne, établissement de Ste-Julienne. Les policiers ont trouvé des outils de cambrioleur dans leur auto.

Nouveau règlement pour les terrains de stationnement

Les membres du Conseil municipal de Montréal seront appelés à approuver un règlement concernant les terrains privés de stationnement lors de la réunion du conseil, lundi soir prochain. Ce règlement précise que les terrains privés d'une superficie de 800 pieds carrés ou plus devront comporter un drain raccordé à l'égout public. La surface du terrain devra être en béton, asphalte ou autre matière solide en vue de prévenir l'éparpillement de résidus dans la rue. Le projet de règlement prévoit également que les postes de contrôle devront être éloignés de la ligne de la rue par une distance d'au moins 20 pieds pour les terrains de moins de 10,000 pieds carrés et de 40 pieds pour ceux de plus de 10,000 pieds carrés.

Les 1,200 employés de l'usine Dominion Rubber suspendent leur arrêt de travail

SAINT-JEROME (C.B.) — Les douze cents employés de l'usine Dominion Rubber, à Saint-Jérôme, ont hier soir momentanément suspendu leur arrêt de travail. Ils n'ont encore cependant pris aucune décision. Leur attitude ne sera connue que demain soir, à l'occasion d'une assemblée générale des grévistes, à la salle Ratelle.

A cette séance, les employés auront à juger s'ils doivent poursuivre la grève ou s'ils acceptent de ratifier le retour au travail. Au cours d'une assemblée très mouvementée hier soir, le représentant de leur syndicat, M. Roger Lecavalier, leur a conseillé de reprendre leurs postes dans l'usine. De la part du président de la compagnie, M. Edwin Martin, il leur a transmis la promesse formelle d'étudier immédiatement leurs revendications.

Rappelons que l'arrêt de travail avait été déclenché jeudi de la semaine dernière, en protestation contre une décision du conseil d'administration de l'usine. Les dirigeants entendaient pénaliser soixante-sept employés qui, le 10 février, avaient participé à une manifestation de revendication. A cette occasion, les protestataires avaient interrompu leur travail pendant une quinzaine de minutes. Ils avaient, cette fois, réagi contre ce que les employés ont considéré comme une lenteur exaspérante à résoudre un grief.

D'après M. Lecavalier, le président de la compagnie a également promis de faire le nécessaire, pour qu'on n'applique aucune sanction ni aucunes représailles à leur égard. De même, les travailleurs ont obtenu la promesse que le conseil de leur syndicat rencontrera les directeurs de l'usine aujourd'hui. A juger cependant les diverses réactions, on a constaté que le conseil de retourner au travail n'a pas été agréé de gaieté de coeur. Les dirigeants syndicaux ont eu beaucoup de mal à les persuader, ainsi qu'à les inciter à exiger un engagement par écrit de la part des patrons.

Ce ne sera donc que vendredi soir qu'on sera fixé sur le sort de la grève. On saura positivement si l'arrêt de travail, tout illégal qu'on l'ait considéré, va se poursuivre ou s'il deviendra un incident du passé.

Un homme se fait poignarder, mais il riposte et réussit à désarmer son agresseur

Un piéton a livré un combat héroïque la nuit dernière avec un malfaiteur qui l'a poignardé à plusieurs reprises.

La police relate que l'attentat s'est déroulé vers 1 h. 45 à l'intersection de Saint-Germain et Rouville, dans l'est de la ville.

M. Richard Montreuil, 23 ans, 1477, Désery, passait devant une entrée de maison quand un inconnu est sorti de l'ombre et lui a donné plusieurs coups de couteau heureusement peu profonds à la tête et au cou.

M. Montreuil a riposté avec vigueur et bientôt a réussi à désarmer son agresseur et à le mettre hors de combat. Puis il a pris la fuite.

Quelques coins de rue plus loin, il a rencontré des policiers auxquels il a conté sa mésaventure. Les agents sont revenus avec lui sur les lieux, mais le bandit était disparu.

La victime a alors été conduite à l'hôpital Maisonneuve pour pansement.

Vol de deux camions

Un camion de la Hanney Cartage, 4955, Brock a été volé la nuit dernière sur un terrain de stationnement situé à cette adresse. Il contenait pour $1,000 de marchandises.

Un autre camion dont le contenu n'a pas été révélé à la police a été volé en face du no 265, rue Vitré. Le véhicule était la propriété de Transport Paquette, de ville Brossard.

Participation de 15 filatures du Québec au Pavillon des industries

L'Institut canadien du textile a indiqué hier que 15 filatures québécoises participeront à l'aménagement du Pavillon des industries du Québec qui doit être construit à l'Expo 67 au coût de $1,500,000.

Le coût de la section de l'industrie du textile sera de $180,000.

Un porte-parole de l'Institut a rappelé que les filatures du Québec fournissent du travail à 51,000 personnes — soit environ 60 p. 100 du nombre total dans cette industrie pour l'ensemble du pays. Il a aussi précisé que la valeur de la production annuelle atteint quelque $700 millions.

Seule l'industrie du vêtement crée plus d'emplois que celle du textile dans la province de Québec, a-t-il ajouté.

Le Pavillon des industries dont l'érection a récemment été annoncée par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard Lévesque, aura comme thème: "Le St-Laurent: réservoir industriel".

Les déchets rapporteront à la ville $735,000 par année

La construction des nouveaux incinérateurs de la rue des Carrières, à l'ouest de Papineau coûtera $8,713,000, mais la vente de la chaleur produite par ces incinérateurs à quelques entreprises privées rapportera $735,000 par année à la ville de Montréal. Selon le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, cette vente de "chaleur par la vapeur" est déjà assurée et la ville peut compter sur un revenu régulier, amortissant ainsi le coût des installations. Le comité exécutif recommandera, lundi soir, à la réunion du conseil municipal, que le contrat de construction soit accordé à Von Roll Ltd qui a présenté la soumission la plus avantageuse. Les nouveaux incinérateurs auront une capacité de 1,200 tonnes de déchets domestiques par jour.

FAITS divers

Une cheminée "entre" dans une bijouterie

VALLEYFIELD, (J.-D. G.) — Un incident spectaculaire, mais qui aurait pu avoir des conséquences tragiques, est survenu, hier midi, au 9 de la rue Chaussée, à Valleyfield, après que le vent eut renversé une cheminée d'une dizaine de pieds de hauteur.

Les briques perforèrent la toiture pour tomber à quelques pouces de M. Laurent Laniel, qui se trouvait alors dans le logement qu'il occupe au-dessus de sa bijouterie. Précisons que celui-ci ne peut bouger, étant retenu dans le plâtre à la suite d'une intervention chirurgicale à la colonne vertébrale. Les briques continuèrent leur course dans l'escalier conduisant à l'établissement commercial situé à l'étage inférieur, et s'arrêtèrent aux pieds des clients après avoir causé plus de peur que de mal. Les dommages matériels s'élèvent tout de même à près de $1,000.

Deux résidents de Chomedey tués dans un accident au Texas

COLORADO CITY, Texas, (PA) — M. Richard Mirrop, âgé de 32 ans, du 860 rue Eiffel, à Chomedey, de même que sa fille âgée de 3 ans et dont l'identité n'a pas été dévoilée, ont perdu la vie, hier, lorsque l'automobile dans laquelle ils voyageaient, a plongé du haut d'un pont, près de Colorado City, au Texas.

Mme Mirrop, âgée de 28 ans, et son fils, âgé de 2 ans, ont été grièvement blessés dans cet accident.

Un témoin de la tragédie a révélé que le conducteur avait perdu la maîtrise de son véhicule et qu'il a enfoncé le garde-fou pour aller s'écraser sur la rive de la rivière Colorado, qui coule à 75 pieds plus bas.

Vol de 13,500 livres de beurre dans la Beauce

VALLEE-JONCTION (PCf) — Des voleurs se sont emparés de près de 13,500 livres de beurre et de deux camions, tôt hier matin, dans une beurrerie de Vallée-Jonction, dans la Beauce, à 40 milles au sud de Québec.

La police a évalué la marchandise volée à plus de $16,000.

Des voisins de la beurrerie, qui ont entendu le bruit des camions, ont cru qu'il s'agissait d'employés partant pour leur ronde quotidienne de distribution.

C'est le propriétaire de la beurrerie M. Frédéric Latulippe, qui, à son arrivée, s'est aperçu du passage des voleurs.

Nouveaux crédits prévus pour les parcs de la ville

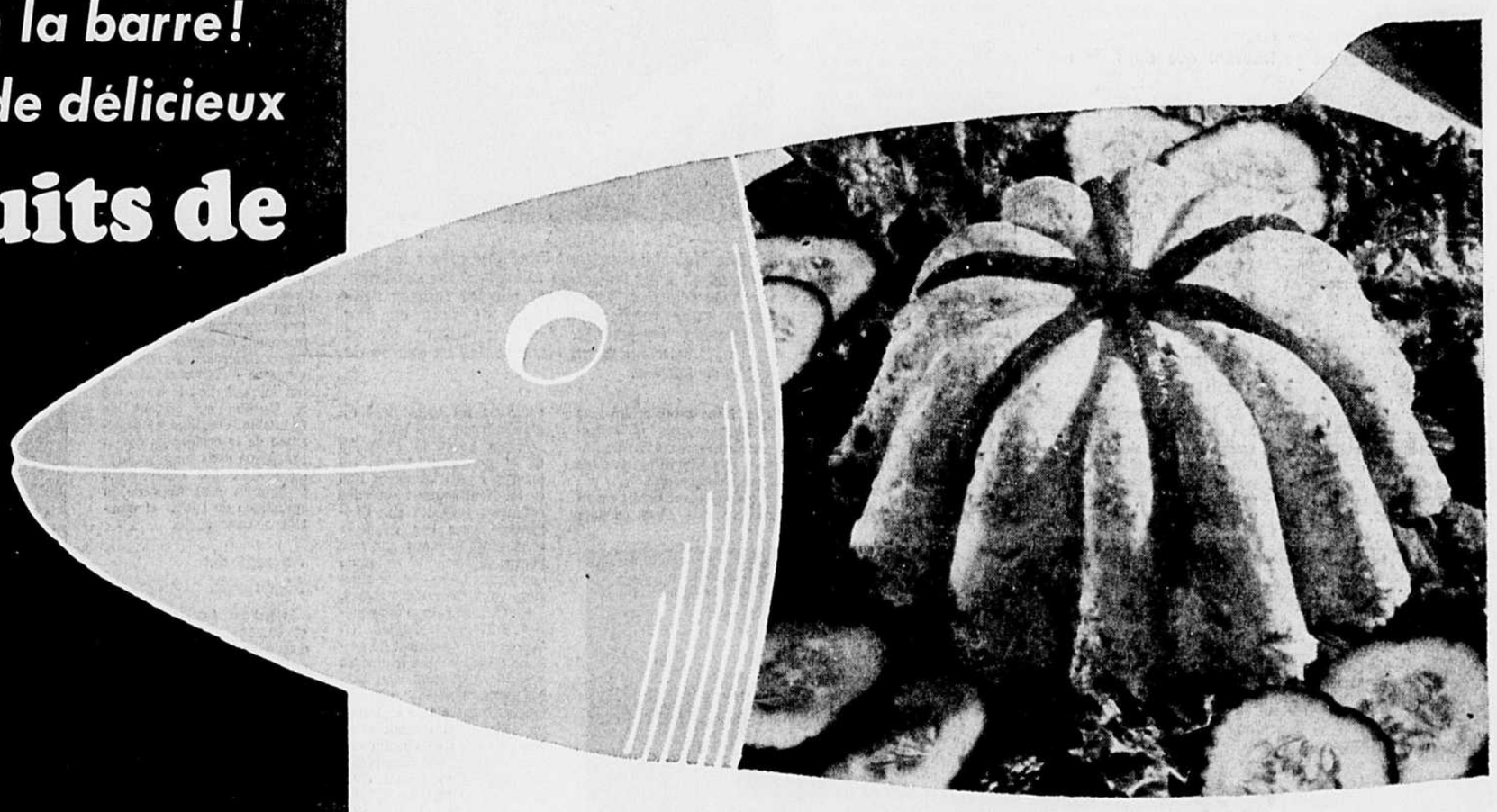
Les membres du Conseil Municipal de Montréal seront invités à approuver de nouveaux crédits pour les parcs lors de l'assemblée régulière du conseil, lundi soir. Une somme de $2,576,000 sera versée à l'amélioration des divers terrains de jeux de la ville et à l'achat de matériel. Par ailleurs la ville désire continuer ses travaux d'embellissement dans les parcs, les squares et les bandes de terrain le long des boulevards. Des crédits de 682 mille dollars sont prévus à cette fin. L'argent sera principalement utilisé à la plantation d'arbres ou d'arbustes et au gazonnement des terrains. Enfin les diverses constructions prévues dans les parcs et les terrains de jeux entraîneront une dépense de 4 millions 960 mille dollars.

Ce qui étonne étonne une fois, mais ce qui est admirable est de plus en plus admiré.

J. Joubert

Tenez bien la barre!
Dégustez de délicieux
produits de mer
en rade
chez

STEINBERG



Les repas de poisson deviennent de plus en plus populaires. Et avec raison! Le poisson renferme tellement de riches valeurs nutritives. Congelé ou frais pêché, cuit au four, frit, bouilli, servi en salade ou sandwich, sa variété vous surprendra. Autrefois, on ne servait le poisson que le vendredi; aujourd'hui on le déguste en tout temps. Nuance... Ce temps de l'année se prête à mille fantaisies culinaires à base de poisson. Alors, tenez bien la barre, matelots en herbe, et venez ancrer au comptoir des produits de mer de votre magasin d'alimentation Steinberg préféré! Leur variété et surtout leur bas prix vous enchanteront. Venez accoster!



THON à chair blanche
DE MARQUE CARNATION
ALBACORE! Boite 7 oz 39¢

CREVETTES MOYENNES
DE MARQUE CARNATION
BOITE 4¾ OZ 71¢

CROQUETTES DE POISSON 27¢
DE MARQUE CONNORS, Boite 10 oz
HARENG ET SAUCE-TOMATE! CONNORS! Bte 13 oz 25¢
SARDINES VARIEES BRUNSWICK! 3 btes 3½ oz 32¢



GROSSES CREVETTES
CLOVER LEAF
NETTOYEES! BTE 4¾ OZ 88¢

THON à chair blanche
CLOVER LEAF
ALBACORE! BOITE 7 OZ 51¢



SAUMON SOCKEYE
ROUGE SURFIN, CLOVER LEAF
BOITE 7¾ OZ 65¢ QUALITE DE FANTAISIE!



"FISH & CHIPS"
CONGELES, DE MARQUE RUPERT
FLETAN 73¢ PQT 20 OZ AIGLEFIN 63¢



'Shrimp scampi' PAQUET CONGELE 7½ OZ 99¢
CREVETTES et SAUCE AU BEURRE, BLUE WATER
Sole congelé PAQUET 9 OZ 69¢
ET SAUCE CITRONNEE, BLUE WATER!
Bâtonnets de poisson 49¢
CONGELES! PQT 9 OZ
AVEC SAUCE DE PIZZA, BLUE WATER



SAUMON SOCKEYE
ROUGE SURCHOIX, GOLD SEAL
BOITE 7¾ OZ 65¢ QUALITE DE FANTAISIE!



25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
THON SOUTHERN CROSS
BONITO EN MORCEAUX 2 btes 6 oz 47¢
BONITO EN PAIN 2 btes 7 oz 62¢
Nul après le mardi 8 mars 1966 aux magasins d'alimentation Steinberg!



SARDINES "BRISLING" Club des Millionnaires
BOITE 3¾ OZ 33¢

SARDINES "SILD" Club des Billionnaires
2 BOITES 3¾ OZ 45¢



SAUMON SOCKEYE
ROUGE, PARAMOUNT
BOITE 7¾ OZ 65¢ QUALITE DE FANTAISIE!



Photo Michel Gravel, LA PRESSE

Trente-trois prisonniers promus

Le nouveau pénitencier de Cowansville, à sécurité moyenne, a reçu hier matin ses 33 premiers pensionnaires. Ce déménagement était considéré comme une promotion pour ceux qui sont montés à bord d'un autobus sous la surveillance de quatre gardiens pour se rendre dans leurs nouveaux locaux modernes. Le transfert s'est effectué sans encombre. Le véhicule était escorté par deux voitures remplies de gardiens armés. Ces prisonniers ont été choisis parmi les détenus de l'Institut Leclerc, de la Ferme et du Pénitencier.

DIRECTEUR

SUITE DE LA PAGE 3

Le maire Tétreault : "Si c'était vrai, je serais assez honnête pour mettre cela sur la table du conseil".

Pour sa part, le président du conseil municipal, le conseiller Lucien Paiement, intervenant dans le débat, a signalé à son collègue Giosi "qu'il ne nous appartient pas de juger l'opinion de la population ou de ce que pense M. Hooper".

Le maire Tétreault s'est aussitôt levé pour arrondir les coins d'une déclaration aussi catégorique que spontanée : "Je pense plutôt qu'on ne peut pas prêter d'autres intentions à M. Hooper que ce qui est contenu dans sa lettre de démission".

M. Lagarde ne démissionne pas

L'incident a été clos par l'intervention de dernière heure du vice-président du comité exécutif, le conseiller André Lagarde : "On a bien dit que je voulais démissionner, ce qui est faux. C'est ça des rumeurs !"

M. Lagarde, ancien organisateur général de l'Union nationale pour le district de Montréal lors des élections de 1962, référait sans doute, à ce moment-là à la nouvelle publiée dans LA PRESSE la semaine dernière, relativement à la possibilité que son nom soit mentionné à la convention de l'UN pour le choix d'un candidat dans le nouveau comté de Fabre, en vue des prochaines élections provinciales.

Cependant, l'information concernant cette "rumeur" politique ne faisait aucunement mention de la démission de M. Lagarde comme membre du conseil municipal de Laval.

Par un curieux retour des choses, au cours de son intervention au sujet de la nomination de M. Lacoste, le conseiller Jean Giosi a souligné qu'il ne connaissait pas le remplaçant de M. Hooper.

"Il s'agit d'un poste important, a-t-il précisé, on ne peut pas engager un homme comme cela, et je me souviens qu'à l'époque de nos plus beaux jours, alors que vous siégiez de ce côté-ci de la salle, M. le Maire, vous aviez exprimé la même opinion au sujet d'un autre engagement".

"Je ne connais pas cet homme . . ."

Ces "plus beaux jours", c'étaient ceux du "Regroupement municipal", alors que le chef de ce parti politique, l'ex-maire Jean-Noël Lavoie, dans des circonstances identiques, avait annoncé l'engagement du gérant actuel de la ville, M. Marc Perron, ex-administrateur des villes de Jacques-Cartier et de Laflèche, et vérificateur du Trust Général du Canada, avant d'occuper pendant une dizaine d'années le poste de vérificateur en chef pour la Commission municipale de Québec.

A ce moment-là, c'est-à-dire au lendemain de la fondation de la ville de Laval, le maire actuel, M. Tétreault occupait le siège du conseiller Giosi . . . dans "l'opposition".

Placé devant un "problème" identique, comme son collègue Giosi, aujourd'hui, il s'était opposé à la nomination trop hâtive du gérant municipal, M. Perron.

"Je ne connais pas suffisamment cet homme", avait déclaré M. Tétreault en protestant contre la décision de l'ex-comité exécutif de Laval.

RIVARD

SUITE DE LA PAGE 3

à Pâques . . . si elle est libérée à temps de l'affaire Denis.

"J'ai droit à trois visites d'une heure par mois, nous confie-t-elle. Je ne suis pas allée le voir depuis sa condamnation. J'aurais bien voulu, mais c'est un voyage considérable Et puis, je rois demeurer disponible à la cour dans l'affaire Denis".

— Entre-temps, vous vous écrivez . . . en anglais ?

— Oui . . . je pourrais lui écrire en français. Les autorités m'ont fait savoir que je le pourrais. Mais, Lucien ne recevrait pas mes lettres aussi rapidement, parce qu'on devrait les traduire auparavant. Vous comprenez ?

— Je comprends . . . les vérifications . . . et Lucien, comment est-il ?

Mme Rivard esquisse un large sourire et s'empresse de dire : "Il va très bien. Dans ses lettres, il me dit qu'il est relativement heureux, qu'il est en bonne santé et même qu'il a engraissé. Car, vous savez, il avait maigri, pendant le procès au Texas."

Se reportant toujours aux lettres de son mari, Marie Rivard nous raconte que Lucien est très heureux d'avoir été transféré à la prison fédérale d'Atlanta, en Georgie.

"Il a une cellule individuelle et trouve la nourriture excellente. Il paraît qu'ils ont même un menu. On lui a confié un travail dans un bureau et il étudie l'anglais et l'espagnol".

Lucien Rivard, précise son épouse, parlait bien l'espagnol quand il avait son cabaret à Cuba, mais il l'a oublié passablement depuis. "Dans ces Etats du Sud, il est utile de parler espagnol", dit Mme Rivard. Le détenu passe donc deux soirs par semaine à étudier ces langues.

Mme Rivard nous dit ensuite qu'elle n'a aucune objection à la publication de cette brève conversation. Elle nous paraît heureuse de voir qu'on s'intéresse à ce point à son mari.

Au moment où nous prenions congé d'elle, dans le petit bureau de presse du Palais de Justice d'Ottawa, elle feuilletait un journal local, cherchant un bon programme de cinéma pour la soirée.

GARAGES

SUITE DE LA PAGE 3

lui semble être une "pratique odieuse" de la part des patrons. "Les patrons, a-t-il dit, "chargent" $6.00 l'heure au client, mais souvent ils font faire le travail par un simple apprenti qu'ils ne paient que $1.50, ce qui laisse $4.50 dans la caisse du garage !" Un murmure d'approbation a accueilli cette affirmation.

Selon la Fraternité, il n'existerait actuellement à Montréal que 270 mécaniciens de première classe. Ces derniers, toujours selon la Fraternité, touchent $2.22 l'heure en moyenne, alors que leurs homologues de Vancouver, pour un travail égal, touchent $3.25.

Le directeur national de l'organisation et des services de la Fraternité, M. M. K. Carson, d'Ottawa, était venu à Montréal hier tout spécialement pour assister à cette assemblée. Il a déclaré que les employeurs "devront à l'avenir payer le plein prix pour acheter le travail de leurs hommes tout comme ils doivent payer le plein prix lorsqu'ils achètent une automobile."

M. Carson entend demeurer à Montréal jusqu'à la fin du différend.

INDEMNITE

SUITE DE LA PAGE 3

mort de ce fils.

Les procédures comprenaient quatre clauses, le président du tribunal rejette les poursuites de Paul et d'Annette Longtin qui reprochaient au demandeur d'avoir eu des véhicules non éclairés sur le chemin, alors que la preuve a démontré le contraire et qu'à l'arrière de la charette, il y avait un réflecteur.

Le juge Deslauriers rejette ces deux poursuites et accueille celle de l'assurance de l'UCC, qui réclamait le remboursement des sommes que celle-ci a versées à M. Bourdeau pour les dommages causés à son tracteur et à sa charette.

ATTENTAT

SUITE DE LA PAGE 3

Puis des témoins auraient tenté de mâter sa présumée assaillante, non sans que cette dernière ait eu le temps de darder une seconde fois Mme Normandeau, à la cuisse droite.

La victime, qui ne parle pas un mot de français, a été transportée à Saint-Luc où les médecins ont dû pratiquer trois points de suture pour fermer la plaie à la jambe.

Le lieutenant R. Cadieux, du poste no 1, a fait écrouer la présumée assaillante aux cellules pour interrogatoire.



Filets de perchaude

de marque Rupert ! Epargnez 10¢

PAQUET DE 1 LB **35¢** UN VRAI REGAL !



PETONCLES DE MER

DE MARQUE BOOTH

PQT 12 OZ **79¢**

PRETES-A-CUIRE
CONGELEES INDIVIDUELLEMENT



FILETS DE PERCHAUDE

De marque Booth ! Epargnez 10¢

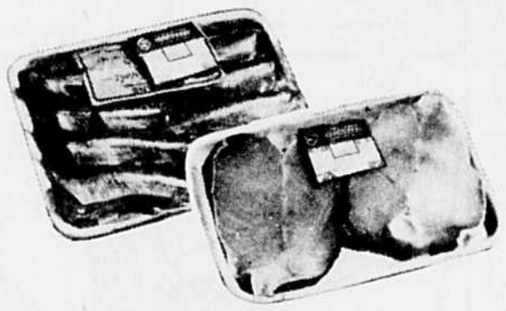
PAQUET 1 LB **35¢** ENTIERS, NUTRITIFS !



FILETS FUMES

DORES, DELICIEUX

LA LB **55¢** SATISFACTION GARANTIE !



TRANCHE DE FLETAN

UN REGAL DE MER FACILE ET RAPIDE A PREPARER !

DE CHOIX ! LA LB **75¢** BAS PRIX !

EPERLANS T.P. PAQUET 1 LB **25¢**
CANADA No 1 !

Petits poissons DES CHENAUX ! **27¢** 2 LB
DE LA NOUVELLE SAISON !

Huîtres de choix BOITE 8 OZ **99¢**
DELICIEUSES ! LIVREES PAR AVION !



THON BLANC EN PAIN
BAYVIEW
BOITE 7 OZ **39¢**

PETITES CREVETTES
BAYVIEW
BOITE 4¼ OZ **55¢**



SARDINES
FUMEES
NORVEGIENNES
CROSSED FISH
BOITE 3¾ OZ **21¢**

PALOURDES
FUMEES
QUEEN CHARLOTTE
BOITE 3⅓ OZ **35¢**

Ajoutez du piquant à vos menus !

JUS DE CITRON
GROS CONTENANT EN PLASTIQUE
29¢

STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :



Poisson en paillettes
"CHICKEN HADDIES, BRUNSWICK
2 boites 7 oz **43¢** BAS PRIX !
Nul après le mardi 8 mars 1966 aux magasins d'alimentation Steinberg !



PETITES
CREVETTES LOUISIANA
BOITE 4¼ OZ **57¢**

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :

FILETS DE TRUITE DE MARQUE BOOTH
PAQUET 1 LB **89¢** CHAUFFEZ ET SERVEZ !
Nul après le samedi 5 mars 1966 aux magasins d'alimentation Steinberg !

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :

PETONCLES PRE CUITES DE MARQUE RUPERT
PAQUET DE 7 OZ **55¢** DELICIEUX, SAVOUREUX !
Nul après le samedi 5 mars 1966 aux magasins d'alimentation Steinberg !

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :

HARENGS FUMES DE MARQUE RUPERT
LA LB **29¢** POUR APPETITS ROBUSTES !
Nul après le samedi 5 mars 1966 aux magasins d'alimentation Steinberg !



GRANDE VENTE DE FOURRURES

CHEZ
SWEARS & WELLS
VENEZ
SWEARS & WELLS
(Canada) Limitée
FOURREURS
1454 RUE PEEL
(Face à l'hôtel Mt-Royal)

Les jurés sont exclus une 6e fois de la cour au procès de Denis

par Claude Gendron

OTTAWA. — Les jurés au procès de Raymond Denis ont fait une sixième apparition en cour ce matin, mais le juge F. Costello les a renvoyés aussitôt : et cette fois-ci jusqu'au 15 mars.

C'est la sixième fois depuis le début du procès que les jurés sont exclus de la cour, à cause des débats juridiques qui se prolongent plus qu'à souhait dans cette affaire.

C'est dire que le jury bénéficiera d'un congé de 10 jours avant de continuer l'audition des témoins convoqués dans cette cause. A ce moment-là, le procès aura duré un mois, puisqu'il a commencé le 14 février.

Entretemps, les avocats tenteront de vider les débats juridiques qui ont marqué la majeure partie du procès jusqu'ici.

Le juge Costello a cependant fait savoir aux jurés que ce sera la dernière fois qu'ils seront absents de la Cour pour une période de temps aussi prolongée.

Sur un ton badin, il dit : "J'espère que cela ne contrecarrera pas trop vos projets, surtout si vous projetiez d'aller aux Barbades ou ailleurs." Les jurés se mirent à rire.

Il faut préciser que ceux-ci avaient été prévenus par téléphone hier de cette nouvelle remise, mais on ne savait pas à ce moment-là pour combien de temps on les libérerait.

Le juge a expliqué ce matin que les avocats ne s'attendaient pas sur le temps que prendront encore les discussions juridiques. C'est pour être plus certain qu'il décida d'une remise de dix jours.

Il laissa entendre que si les avocats terminaient leurs discussions avant le 15 mars, il se pourrait qu'ils prennent une journée de congé pour respirer un peu.

L'importance des débats en cours est telle que toute la cause en dépend et c'est pour cela que le juge laisse aux avocats le temps d'expliquer entièrement leurs points de vue réciproques et veut lui-même prendre le temps nécessaire pour étudier la cause à fond, avant de rendre ses décisions et de reprendre l'audition des témoins devant les jurés.

Pendant ce temps, comme on le sait, les journalistes ne peuvent rien rapporter des débats, ni même mentionner le nom des témoins qui pourraient être appelés en l'absence des jurés.

L'argumentation prend souvent des tournures imprévues, en ce sens que les avocats ont parfois à soulever des points de droit au cours d'une discussion déjà à caractère juridique.

M. Arthur Harnett s'est vu retirer sa carte de la Gendarmerie royale

OTTAWA. (PC) — Un porte-parole du ministre de la Justice M. Cardin a déclaré mercredi que le ministre faisait allusion à M. Arthur Harnett lorsqu'il a parlé en Chambre lundi du chef de cabinet d'un ex-ministre de la Justice possédant une carte d'identité de la Gendarmerie canadienne.

M. Harnett a été le chef de cabinet du ministre conservateur de la Justice M. Donald Fleming, de 1962 à 1963, et est maintenant le correspondant à Ottawa des deux stations de radio, CFRB, à Toronto, et CJAD, à Montréal.

M. Cardin avait déclaré en Chambre lundi que la Gendarmerie avait enlevé une carte identifiant le porteur comme étant à son service à un chef de cabinet du dernier ministre de la Justice du gouvernement précédent", mais il n'avait nommé ni M. Fleming ni M. Harnett.

Il a été impossible de rejoindre le ministre Cardin hier. Le porte-parole a précisé le nom des personnes en question pour dissiper la fausse impression qu'il s'agissait de l'ancien ministre de la Justice M. Davie Fulton.

Le représentant du ministère a déclaré que la carte, identifiant M. Harnett comme agent de la Gendarmerie, avait été émise en accord avec la loi de la Gendarmerie créée en 1959 par l'ancien commissaire de la Gendarmerie M. C. M. Harvison, mais après que M. Fleming eut accédé au poste de ministre de la Justice en août, 1962. La Presse Canadienne avait faussement rapporté lundi et mardi que la carte avait été émise en 1959.

La question avait été soulevée en Chambre par le député Gilles Grégoire créditiste — Lapointe qui avait voulu savoir si des individus — dont le Dr Guy Marcoux, ancien député créditiste de Québec — Montmorency se disant au service de la Gendarmerie canadienne n'avaient pas déjà tenté d'obtenir des affidavits d'un restaurateur montréalais. M. Grégoire avait demandé si l'un de ces hommes était un chef de cabinet d'un ancien ministre de la Justice.

Octroi d'un contrat pour des travaux à l'hôpital Reine-Marie

OTTAWA. (DNC) — Le ministre des Travaux publics, l'honorable George J. McIlraith, annonce l'adjudication d'un contrat à Prieur Enterprises Inc., du quartier Chomedey, à Laval, au montant de $57,779, pour des modifications à l'hôpital des anciens combattants Reine-Marie, Chemin Reine-Marie, à Montréal.

Des quatre soumissions décachetées le 19 janvier, l'adjudicataire avait présenté la plus basse. La plus élevée était au montant de $79,800.

Les travaux, effectués comme mesures de protection contre l'incendie, consisteront à enlever les escaliers du centre et à transformer le grand puits d'escalier en salle d'attente, bureaux et autres pièces, et à construire une cage d'escalier en maçonnerie afin de doter l'auditorium d'une sortie de secours.

Tous les nouveaux ouvrages seront faits à l'aide de matériaux à l'épreuve du feu. Pour les planchers de l'ancien puits d'escalier, on utilisera des dalles légères en béton préfabriquées, recouvertes de carreaux élastiques. La nouvelle cage d'escalier de secours sera en blocs de béton avec, sur un côté, un parement de brique et, sur l'autre, une isolation et un enduit.

Les plans et devis de ce projet ont été préparés par le bureau de l'architecte du district de Montréal du ministère fédéral des Travaux publics pour le compte du ministère des affaires des Anciens Combattants duquel relève cet hôpital.

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT • YEUX ARTIFICIELS
OPTOMETRISTES • OPTICIENS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON Jr., O.D.
900 SHERBROOKE O. (ch. 11) VI. 9-1274
entre Mansfield et McGill College
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9 A.M. A 5.30 P.M.

AUTO-CITÉ

EATON

Aisé, élégant, désinvolte,
LE TAILLEUR EST TOUTE SOUPLESSE!

Coupé, monté et conçu sans raideur, pas de canevas, pas de mousseline, rien qui puisse guinder la silhouette, c'est le règne de la souplesse, celui de la légèreté, mais sans "mollesse". Résultat, un tailleur qui glisse sur la silhouette comme un chandail, mais qui a et conserve de la tenue. Les tissus employés pour les tailleurs printaniers sont poids-plume ; les détails, haute mode ! Illustrés ici deux nouveaux tailleurs exécutés avec ce souci de la perfection qui caractérise la mode printanière que vous présente Eaton. Ils sont disponibles en jaune, cerise, aqua ou bleu et en tailles 10 à 18.

115.00 chacun

EATON — Tailleurs, Chelsea Place, Troisième étage (rayon 644)

CINEMA POUR ENFANTS,
DURANT LE FESTIVAL DU FILM . . .
CHEZ EATON !

Emmenez-les au cinéma, samedi, chez EATON. Le dernier jour du FESTIVAL DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM leur est consacré. Projections continues de 9 h. 30 à midi : 5 films projetés alternativement en français et en anglais. Le FESTIVAL DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM continuera toutefois de projeter ses 36 productions pour adultes, jusqu'à l'heure de fermeture.

Emplacement des attractions spéciales, au cinquième étage, en ville.

J'vous l'dis J'vous l'répète



MAGASINEZ MAGASINEZ
C'EST CHEZ EATON
QUE VOUS R'VIENDREZ!

SENSATIONNEL ! UNIQUE !
DEFILE DE MODE MUSICAL SPECTACULAIRE
IL FAUT Y ASSISTER ! C'EST
"CAFE AU LAIT A GOGO"
chez EATON
Aujourd'hui, vendredi et samedi. Les 3, 4 et 5 mars
présenté par La Boutique Jeune Montréalaise
Un défilé entièrement composé d'importations de France
Mettant en vedette le jeune et brillant couturier de Paris
DANIEL HECHTER EN PERSONNE
qui a voyagé par Air France



Commentaires bilingues
RESTAURANT EATON DU NEUVIEME ETAGE
Jeudi — 6 h. 30 du soir — vendredi 3 h. 30 de l'après-midi et 6 h. 30 du soir
Samedi 3 h. 30 de l'après-midi. Billets réservés 2.00, y compris les rafraîchissements
BILLETS EN VENTE AU TROISIEME ETAGE
(Boutique Jeune Montréalaise)
COMPOSEZ 842-9331, postes 611, 612
Nous regrettons de ne pouvoir garder les billets réservés par téléphone plus de 24 heures avant chaque défilé.

HEURES D'AFFAIRES EATON 9 H. 30 A 6 H. | OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS EN VILLE JUS. QU'A 9 H. | A POINTE-CLAIRE JUS. QU'A 10 H. | MAGASIN-ENTREPOT JUS. QU'A 9 H. | LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 842-9211

CAHIER No 2 / PAGES 17-30 LA PRESSE RADIO TV / VIE FEMININE / VIE MONDAINE / BANDES DESSINEES

MONTREAL, JEUDI 3 MARS 1966 — 82e ANNEE — No 52

"Une grève des fonctionnaires constituerait un véritable fléau pour la fonction publique"

— René Lévesque

par Gilles Daoust

QUEBEC. — "Une grève des fonctionnaires constituerait un véritable fléau pour la fonction publique au Québec. Elle affaiblirait non seulement cette fonction publique, mais la province toute entière, pour de nombreuses années, juste au moment où nous sommes sur le point de faire, dans ce secteur, des progrès absolument sans précédent. Je crois que sur ce point, les deux côtés de la Chambre sont d'accord.



M. René Lévesque

"Il faut, pour que cette grève n'ait pas lieu, que le règlement soit honorable pour les deux parties. L'une d'elles, pour quelque motif que ce soit, n'a pas le droit de s'écrouler ou de s'abîmer devant l'autre."

C'est ce qu'a déclaré hier, à la Chambre, le ministre de la Famille et du Bien-être social, M. René Lévesque, tout en rappelant le souvenir d'une certaine grève des milieux radiophoniques de Montréal, terminée depuis plusieurs années, mais "dont les plaies saignent encore."

Le ministre a affirmé que la grève des fonctionnaires devait être évitée de façon parfaitement honorable des deux côtés, et de bonne foi.

Il a expliqué que les négociations se poursuivaient sans relâche et s'est dit confiant qu'elles seraient menées à bon terme.

"Je suis sûr, a dit M. Lévesque, qu'à la fin de ces négociations-là, le syndicaliste que je suis n'aura à renier aucune de ses convictions essentielles."

Une question apolitique

M. Lévesque a exhorté les deux côtés de la Chambre à ne faire aucune politique avec cette question de la grève des fonctionnaires.

Parlant ensuite des retards dans les négociations, le ministre a expliqué que le gouvernement, afin de revaloriser la fonction publique, avait mis sur pied, mais depuis peu seulement, des mécanismes extrêmement coûteux, complexes, avait fait des études de marché de la main-d'oeuvre, employé des négociateurs professionnels, des orienteurs, etc.

"Tout ça, a dit M. Lévesque, est un mécanisme dont l'amorce seulement est en place. Je crois que cela explique, (il n'est pas question d'excuser ici, mais simplement d'expliquer) les retards qui se sont produits dans les négociations retards que le syndicat a considéré exaspérants et dont il n'a pas manqué de faire état devant nous.

"Les années qui viennent sont cruciales pour l'ensemble de la fonction publique, a dit M. Lévesque. Les fonctionnaires se multiplient. Si on regarde ce qui se passe en ce moment, 40,000 employés fonctionnaires permanents, ouvriers permanents et saisonniers, négocient avec le gouvernement. Mais il y a aussi les fonctionnaires enseignants du SPEQ, le personnel hospitalier . . .

"Tout cela fait, directement ou indirectement relié à l'Etat, quelque chose comme 150,000 citoyens du Québec. C'est sous le gouvernement actuel seulement que ces 150,000 citoyens ont acquis le droit d'association.

"C'est suffisant, a dit le ministre, pour prouver que le gouvernement actuel n'est pas antisyndicaliste, mais qu'il a fait preuve d'audace en reconnaissant, par voie de législation, plus rapidement que partout ailleurs, le droit d'association à autant de citoyens."

M. Lévesque a souligné que la Loi de la fonction publique était encore à l'essai et qu'elle révélait déjà ses faiblesses. "Il y aura encore des erreurs, a dit le ministre, mais nous avons un gouvernement qui est capable de les admettre et de les corriger, chose assez nouvelle dans l'histoire des gouvernements de la province de Québec.

"Rien ne sert de se camoufler, a dit M. Lévesque. C'est nous qui sommes responsables des négociations mais toute la Chambre jusqu'à un certain point est responsable du climat qui les entourent.

"Il faut dépasser les parti-sanneries et voir que dans le développement de ce secteur public se trouve la promesse du progrès de la société québécoise elle-même. Il va falloir, côte-à-côte, établir un dialogue permanent avec la fonction publique, on ne pourra plus lui marcher sur la tête car le fonctionnarisme sera fort. "Le fonctionnarisme aura également la fierté d'être payé convenablement. A partir de maintenant, nous aurons un fonctionnarisme qui aura ses droits et sa dignité."

"Le gouvernement a traîné la patte dans les négociations" — Johnson

de notre bureau de Québec

QUEBEC. — Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, a mis en doute hier, à la Chambre, le fait que le gouvernement ait procédé avec toute la célérité voulue dans les négociations en cours avec les fonctionnaires.

"Le gouvernement, a dit M. Johnson, non seulement ne semblait pas prêt lorsqu'il a commencé à négocier, mais encore a traîné la patte une fois les négociations entreprises".

Citant à ce propos les nombreuses déclarations des dirigeants du SFPQ mettant en doute le sérieux du gouvernement dans les présentes négociations, M. Johnson a rappelé que la première certification du syndicat avait été obtenue en 1963.

"La Loi de la fonction publique, avec les amendements concernant le droit de grève, fut adoptée l'année dernière, a dit M. Johnson. Pendant tout ce temps-là, qu'a fait le gouvernement ? Depuis quand le gouvernement a-t-il établi un organisme de négociation pour le représenter ?"

Répondant au chef de l'opposition, M. Lesage a rappelé qu'un organisme de négociation avait été créé au mois de juin 1965 et qu'avant cette date, les décisions relatives au syndicalisme dans la fonction publique étaient prises par la législature. "Les problèmes étaient des problèmes de législation et la législation était soumise aux Chambres, a dit le premier ministre".

Suivit ensuite un long débat où le chef de l'opposition interrogea le gouvernement sur l'attention qu'il avait porté jusqu'ici au syndicalisme chez les fonctionnaires.

"Le chef de l'opposition sait fort bien, a dit à un certain moment M. Lesage, que le gouvernement est de bonne foi. Il connait aussi bien que moi les mesures qui ont été prises par le gouvernement en ce qui a trait aux fonctionnaires."

Le premier ministre a enfin nié les affirmations de M. Johnson à l'effet que le gouvernement n'avait consacré qu'un très petit nombre d'heures aux négociations avec les fonctionnaires.

"Je ne peux dire, a déclaré M. Lesage, combien d'heures nous avons consacré exactement aux négociations mais je sais que tout le temps disponible y a été consacré."

Le règlement sur les "instituts polyvalents" sera adopté bientôt

Le règlement sur les "instituts polyvalents" dont la création a été suggérée par le rapport Parent sera vraisemblablement adopté par le Cabinet et rendu public plus tôt que prévu.

C'est ce qu'a annoncé le sous-ministre adjoint à l'Education, M. Gilles Bergeron, dans une entrevue téléphonique avec un reporter de l'agence de presse de la Presse étudiante nationale mardi soir. Le règlement en question devait être approuvé au plus tard en février, mais il y a une dizaine de jours, l'agence de presse de la PEN affirmait que, d'après des "sources sûres", le Cabinet avait refusé cette proposition, et que l'avenir des instituts était compromis. Elle ajoutait que le règlement avait été soumis aux dirigeants de la Fédération des collèges classiques, qui "se sont alors montrés en désaccord avec la lettre et l'esprit du règlement".

Mais dès le lendemain, le ministère et la FCC démentaient ces informations, et répliquaient que le projet était toujours à l'étude. De son côté, le "Quartier Latin", journal des étudiants de l'Université de Montréal, dénonçait les "contradictions flagrantes du porte-parole autorisé du ministère."

En même temps, l'UGEQ condamnait les "vagues promesses" de M. Gérin-Lajoie au sujet des instituts polyvalents. Elle demandait avec force que le ministère de l'Education présente, avant la fin d'avril, le règlement numéro 2 définissant les instituts et leur statut juridique, et réclamait l'annonce du lieu et de la date de fondation du ou des instituts-pilotes.

Entre le secondaire et l'université

C'est dans le second tome de son rapport que la Commission Parent définissait le concept nouveau d'institut polyvalent : des écoles où doit être dispensé, au niveau des 12e et 13e année, un enseignement préuniversitaire et professionnel. Ces instituts devraient, selon les commissaires, être des institutions publiques et dépendre pour leur enseignement du ministère de l'Education.

Par la suite, en février 1965, était mis sur pied le COPEPP, ou Comité de planification de l'enseignement pré-universitaire ou professionnel, où siégeaient, en plus de fonctionnaires, une vingtaine de représentants des groupes intéressés à l'Education.

Ce comité consultatif devait étudier la situation générale de l'Education au Québec et faire rapport au gouvernement sur la politique à suivre. Un autre comité travaille à élaborer le programme des études au niveau des instituts.

C'est le premiers de ces comités qui, d'après la PEN, avait été dissous après que le règlement issu de son rapport n'ait pas eu l'heur de plaire au Cabinet.

Le porte-parole du ministère avait nié, immédiatement après la publication de cette nouvelle, que le comité ait cessé de fonctionner, et dans l'entrevue avec le PEN, M. Bergeron déclare par ailleurs : "rien n'a été rejeté du règlement, puisque le ministre Gérin-Lajoie n'a fait qu'aviser le Cabinet, il y a plus d'un mois, de l'orientation et de l'état des travaux sur cette question."

Il ajoute : "Le ministre lui-même a déjà déclaré à Trois-Rivières qu'il y aurait en septembre un institut-pilote, sinon plus."

Décentralisation industrielle: Lesage contredit Filion

par Vincent Prince

QUEBEC. — Contredisant les propos récents du président de Sidbec, M. Gérard Filion, le premier ministre Jean Lesage a déclaré, hier soir, devant ses partisans libéraux réunis au Club de Réforme que "la décentralisation industrielle est illusoire si elle ne s'effectue pas à partir de concentrations régionales assez importantes."

Seule, a dit M. Lesage, ce que les spécialistes appellent la formation de régions polarisée permettra les investissements infrastructuraux favorisant un développement économique d'envergure. "Une première étape est actuellement réalisée. C'est celle qui consistait à subdiviser la province en régions administratives et économiques correspondant à des données scientifiques éprouvées".

Si la région de Montréal, a-t-il dit, et c'est ici qu'il faisait évidemment allusion à M. Filion, "demeure au point de vue économique la région la plus importante de la province, je ne puis approuver les allégués de certaines personnes qui croient que la politique gouvernementale devrait s'attacher d'abord à accentuer cette concentration économique dans la région montréalaise pour assurer une meilleure utilisation de nos richesses matérielles et humaines.

"Je crois plutôt qu'un développement économique effectué à partir de pôles d'attraction régionaux est la seule façon d'assurer un équilibre économique et social dans ce Québec que nous voulons prospère et dynamique".

Vers la mi-février, M. Filion s'était ouvertement prononcé contre la décentralisation industrielle, disant qu'il fallait plutôt renforcer encore la région montréalaise. L'économie du Québec, avait-il soutenu, est encore trop faible pour soutenir un effort de décentralisation qui éparpillerait la pauvreté plutôt que la prospérité.

A partir de 4 prémisses

M. Lesage a formulé sa prise de position alors qu'il expliquait à son auditoire que le gouvernement en était rendu à aborder la deuxième phase de l'opération "Maitres chez nous", qui en sera certes une de "lutte contre la pauvreté" mais à l'intérieur de laquelle on donnera la priorité à la lutte pour la justice sociale dans le cadre d'une politique économique et sociale intégrée répondant aux objectifs et aux aspirations des citoyens du Québec.

Pour réaliser ces buts, le premier ministre a expliqué que l'action gouvernementale partira de quatre prémisses bien déterminées :

1. Mettre en oeuvre une véritable politique de main-d'oeuvre;
2. réaliser un aménagement régional plus productif;
3. réajuster les mesures d'assistance sociale, et
4. élaborer les éléments d'une politique de revenus mieux appropriée aux besoins de la famille et de l'individu.

Politique de main-d'oeuvre

Au chapitre de la main-d'oeuvre, M. Lesage a expliqué que, parallèlement à l'aide que le gouvernement veut accorder à la formation technique des jeunes, il entend également mettre au point des formules de recyclage de la main-d'oeuvre déplacée à cause de l'automatisation ou de la fermeture de certaines entreprises.

La première de ces politiques en est une à long terme, tandis que la seconde sera rentable à très court terme.

Quant à la réalisation de la deuxième prémisse, celle de l'aménagement régional, c'est à son sujet qu'il en a profité pour préconiser la décentralisation dont nous avons parlé plus haut. Il a ajouté, à ce propos, qu'il faut, de toute nécessité et à longue échéance, "favoriser la transformation de l'économie régionale d'agricole et d'artisanale . . . en une économie établie à partir d'une centralisation industrielle plus ou moins dense devant servir de pôle d'attraction au développement économique de cette région."

Au chapitre des mesures d'assistance sociale, M. Lesage a réitéré ce qu'a déjà dit, notamment, M. René Lévesque, à savoir qu'il importe actuellement de réorganiser les politiques éparpillées un peu partout dans les différents services gouvernementaux.

Quant à la nécessité d'une politique cohérente en matière de revenus, il a expliqué qu'elle découlait de l'obligation qu'a l'Etat d'assurer une juste redistribution dans ce domaine.

Le gouvernement actuel désire pousser davantage l'organisation de la sécurité sociale. A ce propos, il veut reviser son régime d'allocations familiales et scolaires et réorganiser l'assistance-vieillesse.

Les allocations familiales doivent être graduées selon l'âge des enfants. Les allocations scolaires seront portés de $10 à $20 et étendues aux jeunes de 18 ans. Et, comme supplément à cette politique, il y aura regroupement des diverses mesures d'assistance-vieillesse.

"Dans cette perspective, a terminé M. Lesage, le gouvernement du Québec est à mettre à point une nouvelle politique de sécurité sociale qui implique non seulement une réorganisation des programmes qu'il administre à l'heure actuelle, mais aussi la récupération éventuelle des programmes fédéraux qui n'auront leur pleine efficacité qu'une fois imbriqués et au moins repensés dans un tout bien coordonné et bien ajusté aux exigences du groupe humain auquel ils s'adressent. Une telle action est d'ailleurs requise par la nécessité évidente de considérer les mesures sociales comme partie intégrante de notre politique d'ensemble de développement économique et social".



Diefenbaker chez les apprentis-avocats

M. Diefenbaker semblait particulièrement heureux hier soir de se trouver au milieu d'un groupe d'étudiants de la faculté de Droit de l'Université McGill. Il en a profité pour donner à ces avocats en herbe divers conseils dont celui-ci : "Do right, and fear no man. Don't write, and fear no woman." C'est à dire : Faites ce qui est juste, et ne craignez aucun homme ; n'écrivez pas, et ne craignez aucune femme !

Diefenbaker appuie Wagner dans sa lutte contre la pègre

Le chef de l'Opposition aux Communes, M. Diefenbaker, s'est prononcé en faveur de l'enquête royale sur le crime organisé réclamée par le ministre de la Justice du Québec, M. Claude Wagner. Il a aussi suggéré de nouveau la tenue d'une conférence fédérale-provinciale sur ce sujet.

Dans une allocution prononcée devant l'Association des diplômés en Droit de McGill hier soir, le leader progressiste-conservateur a déclaré : "Je m'inquiète beaucoup de voir à quel point des bandes organisées de criminels, de véritables cartels du crime, se sont installées depuis quelques années dans notre pays. Je m'inquiète de cette infiltration au Canada de puissants chefs de la pègre, de "rois du crime", comme les a qualifiés le ministre de la Justice du Québec."

"J'appuie ceux qui demandent, et je réclame moi-même depuis longtemps, la convocation d'une grande conférence fédérale-provinciale pour étudier les moyens de lutter contre le crime national et international qui sévit de plus en plus dans notre pays."

Il a aussi affirmé que les auteurs des "meurtres de la pègre" découverts l'automne dernier au Québec, et ceux de l'avocat François Payette, doivent être démasqués.

Plus tôt, interrogé sur ce qu'il pensait de M. Claude Wagner, M. Diefenbaker avait répondu : "Je le considère comme un homme remarquable. Je suis entièrement d'accord avec la campagne qu'il a entreprise contre la pègre."

La peine de mort

Plus tard, au cours de son allocution composée en grande partie d'anecdotes historiques et de conseils mi-sérieux, mi-badins aux futurs et aux nouveaux avocats de McGill, le chef conservateur a aussi abordé la question de la peine de mort.

"Aux Communes, nous aurons bientôt à discuter de ce sujet grave entre tous non seulement pour les hommes de loi mais pour tous ceux qui s'intéressent à la Justice, la peine capitale. Plusieurs options nous seront ouvertes : conserver la peine de mort, la réserver à certains crimes particuliers, ou encore l'abolir comme de nombreux pays, dont le Royaume-Uni, l'ont fait récemment."

"Quand j'étais premier ministre, je m'étais promis de respecter toutes les recommandations à la clémence présentées par des jurys dans les cas de meurtre, et je l'ai fait. Cette coutume a même été rendue obligatoire par la loi."

"Comme avocat au criminel, comme ancien procureur, comme législateur, j'ai évidemment une opinion sur la question du maintien ou de la disparition de la peine de mort. Cette opinion, je la ferai connaître sur le plancher de la Chambre. C'est pourquoi je ne veux pas prendre position ou aborder ce sujet de façon partisane avant que ce problème soit devant les Communes."

"Mais je voudrais que des jeunes comme vous, étudiants en Droit, et tous les jeunes qui s'intéressent à la cause de la Justice et des Droits de l'Homme fassent connaître leur avis à ce sujet. Je voudrais qu'ils nous communiquent leur pensée, leurs arguments sur cette question."

Bois-de-Coulonge: rapport définitif de l'enquête aujourd'hui

de notre bureau de Québec

QUEBEC. — Le leader du gouvernement, M. Pierre Laporte, a révélé hier à la Chambre que le rapport définitif des enquêteurs sur la tragédie de Bois-de-Coulonge lui serait remis dès aujourd'hui.

On se souvient qu'un rapport préliminaire a déjà été soumis au gouvernement il y a quelques jours, rapport qui fut également distribué aux journaux.

Ce rapport préliminaire attribuait à une défectuosité du système électrique les causes de l'incendie qui a détruit la résidence officielle des lieutenants-gouverneurs, il y a un peu moins de deux semaines, et causé la mort de M. Paul Comtois.

C'est le commissaire des incendies qui fait actuellement enquête sur cette tragédie, en collaboration avec M. Bernard Péclet, du laboratoire médico-légal de Montréal.

M. Laporte a révélé que les enquêteurs, avant de soumettre un rapport définitif, avaient dû interroger les gens de la famille de M. Comtois et, par conséquent, attendre que les funérailles soient terminées.

Rappelons par ailleurs qu'aucune date n'a encore été fixée pour l'enquête du coroner sur la mort de M. Paul Comtois, mais que cette enquête doit avoir lieu très bientôt.

Le monument de Wolfe est conforme à la copie originale

OTTAWA. (PC) — M. Arthur Laing, ministre du Nord Canadien et des Ressources nationales a fait savoir hier que le monument de Wolfe à Québec avait été restauré selon son architecture première.

Dans sa réponse écrite à M. Walter Dinsdale, conservateur de Brandon-Souris, M. Laing déclare que le nouveau monument est une reproduction exacte de celui qui avait été érigé en 1849 et remplacé en 1913.

Québec songe à instituer un service d'immigration

QUEBEC. (PC) — Le ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte a révélé mercredi que son ministère songe à instituer à Paris un service d'immigration du Québec.

M. Laporte a fait cette affirmation alors qu'un comité de la chambre étudiait ses crédits.

Le Québec a institué l'an dernier un service de l'immigration et l'ouverture d'un service à Paris constituerait une extension de ce service.

Cependant, M. Laporte est d'avis qu'il ne faut pas imaginer que la présence à Paris d'un service d'immigration du gouvernement provincial produira des miracles.

Le ministre a cité trois raisons, soit le fait que les Français ne soient pas des émigrants faciles, que le gouvernement ne voie pas d'un très bon oeil le départ de ses sujets et que la France est actuellement un pays d'immigration et non pas d'émigration.

M. Jean-Jacques Bertrand a souligné que c'est par l'immigration que "l'on a réussi à conserver le pays anglais."

"J'encourage," a-t-il dit, "le ministre à continuer ses efforts dans le sens de la conservation d'au moins un noyau d'immigrants qui deviendront de culture française."

Le comité a fini d'étudier les crédits du ministère des Affaires culturelles qui se chiffrent pour l'exercice financier 1966-67 par la somme de $11,449,600.

Un cocktail sans alcool

QUEBEC. — Bonne chance, M. Johnson !

A la fin de la session du comité des subsides hier après-midi, l'atmosphère était à la détente. Il a suffi d'une allusion à la prochaine élection générale par le chef de l'opposition pour que le premier ministre fasse un petit commentaire badin sur la prédiction du 24 avril, comme date des prochaines élections.

M. Lesage : Je regrette infiniment, si j'ai bien compris, le chef de l'opposition part le 5 ; il s'en va faire sa campagne électorale pour le 24 avril ; on va avoir la paix en Chambre. Il va faire sa petite élection à lui tout seul le 24 avril. Bonne chance !

En une autre circonstance, l'Union nationale voulait savoir pour quelle raison le Conseil exécutif avait accordé une subvention de $1,000 à la ligue anti-alcoolique de Charlevoix.

M. Pierre Laporte a répondu que c'était pour un cocktail !

Enquête sur les communautés francophones de l'Ouest

OTTAWA. (PC) — La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a commandé auprès d'une firme de Calgary une étude sur le système scolaire des communautés francophones des quatre provinces de l'Ouest.

John Matheson, secrétaire parlementaire du premier ministre Pearson, a déclaré en Chambre mercredi que les autorités provinciales et les éducateurs francophones avaient été interrogés par les enquêteurs de la firme Group Resources Consultant Services, de Calgary.

M. James Ormiston (PC-Melville) avait demandé si le dénommé Roy Woolam avait été engagé par la Commission et pourquoi. M. Matheson a expliqué que M. Woolam est le directeur administratif de la maison en question.

La Commission avait demandé à la firme de "souligner dans son étude pilote jusqu'à quel point le français est utilisé dans l'enseignement, quoique non officiellement."

Les chercheurs ont également visité douze écoles de l'ouest pour étudier leur rôle de préparation des jeunes à la vie adulte et à l'expression des valeurs culturelles des groupes ethniques.

Ces écoles sont celles de Saint-Boniface, Winnipeg, St-Malo et Gretna, au Manitoba ; Gravelbourg, en Saskatchewan; Legal, Thorhold et Red Deer en Alberta et Port Coquitlam, en C.-B.

La même firme a mené une autre étude à Sussex, Moncton, Bathurst et Allardville au Nouveau-Brunswick sur "les attitudes d'une sélection de communautés acadiennes au Nouveau-Brunswick envers le système provincial d'éducation."

La participation et les influences ethniques dans le gouvernement municipal de Maillardville-Coquitlam, en Colombie-Britannique, ont également été des aspects étudiés.

M. Matheson a déclaré que le Group Services avait employé 25 intervieweurs, dont 15 étaient bilingues.

Sidbec rendra notre industrie de l'acier compétitive

— Filion

QUEBEC — Mixte ou étatique, Sidbec se justifie, pour permettre aux industries de l'acier du Québec de prendre le départ sur un pied d'égalité avec leurs compétiteurs des autres provinces.

C'est ce qu'a déclaré le président de Sidbec, M. Gérard Filion, hier après-midi devant les étudiants en commerce de l'Université Laval.

Présentement, a dit M. Filion, les industries québécoises de l'acier sont désavantagées, par rapport à l'Ontario, du fait qu'elles doivent importer la matière première, qui provient en bonne partie de Hamilton.

Cette formule ne présente pas trop d'inconvénients, lorsque le produit fini est vendu dans le Québec, mais elle représente un handicap lorsque l'on veut vendre des produits ailleurs, soit en Ontario ou dans les provinces de l'ouest.

Avec une sidérurgie dans le Québec, les industries du Québec auront l'égalité au départ. Si elles ne réussissent pas, ce sera alors uniquement de leur faute.

La situation financière de la SGF est excellente

— Filion

de notre bureau de Québec

QUEBEC — M. Gérard Fillion a rassuré hier les étudiants en commerce de l'université Laval, sur la situation financière de la Société générale de financement.

Un étudiant a en effet demandé à M. Fillion, qui fut, jusqu'à tout récemment directeur général de la SGF, comment on devait interpréter la baisse de valeur des actions de la SGF.

M. Fillion a répondu que l'achat d'actions de la SGF devait être considéré comme un investissement à long terme. Il est arrivé, a-t-il mentionné, que lors de la création de la SGF certaines personnes ont acheté des actions, dans l'espoir de faire un coup d'argent rapidement, et que d'autres l'ont fait par patriotisme.

Or, les premiers se sont vite aperçus que les gains ne pouvaient pas être aussi rapides et certains parmi le second groupe étaient des gens peu fortunés, qui ont eu besoin pour une raison ou l'autre des quelques économies qu'ils avaient placées dans la SGF.

M. Fillion a fait remarquer que la vente des actions n'est pas forte et que la situation de la société était excellente.

"Il existe peu d'entreprises, qui après deux ans ont commencé à payer des dividendes", a précisé l'invité, en ajoutant qu'on avait fait des réserves de capitaux plus que prudentes.

La diversification des sources d'argent de la SGF et de ses investissements est l'une des principales causes de réussite.

M. Fillion a en outre souligné qu'il faudra d'ici à deux ans augmenter le capital de la SGF.

Enfin, à une autre question, le président de Sidbec a émis l'opinion que la Société de développement du Canada pourrait jouer un rôle efficace sur le plan canadien, peut-être pas pour racheter les entreprises américaines, mais au moins pour consolider les compagnies canadiennes. Son rôle pourrait être analogue à celui de la SGF.

M. Gérin-Lajoie à Jacques-Cartier

VALLEYFIELD (J.-D. G.) — Le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, rencontrera les commissaires des régionales Carignan, Yamaska, Honoré-Mercier, Chambly, Lignery, Youville, Salaberry, South-Shore et Châteauguay-Vallée samedi, à l'école Gérard-Filion, 1330 ouest rue Curé-Poirier à ville Jacques-Cartier.

DERNIERS SOIRS

ANGLAIS

ICA Institut de

CONVERSATION ANGLAISE

OFFICIELLEMENT RECONNU ET DE HAUTE RENOMMEE

279-0678

la vie féminine



Pour les grands soirs

Trifari attache une pièce de bijouterie à motifs de feuille au corsage sans épaulettes d'une robe du soir. Les boucles d'oreilles, très longues, évoquent la forme d'un lustre. Evidemment, ces parures ne se laissent admirer que durant les grandes grandes occasions.

Pour le printemps, mode fantaisie et bijoux fantasques et fantaisistes

NEW YORK. (PC) — Le retour à l'élégance qui caractérise les nouveaux costumes de printemps définit la mode des bijoux fantaisistes et la façon de les porter.

Les souples tissus servant à la confection des vêtements de promenade, les vaporeuses mousselines pour le soir et la vogue des tons pastels exigent des bijoux appropriés. C'est pourquoi les colliers, broches et boucles d'oreilles offrent des dessins très délicats.

Les perles, de tout temps populaires, le sont encore davantage, et Judith McCann, de New York, offre des perles délicatement teintées, parfois de différentes nuances pour un même collier.

Le mariage "perles et or" se retrouve dans toutes les collections de bijoux. Un collier à six rangs en comporte trois en perles nacrées et trois autres de perles dorées.

L'or, toujours au pinacle, apporte son éclat sur la scène de la mode. Il est parfois combiné avec l'argent, donnant un aspect fabuleux à certaines pièces.

Les colliers

Le collier encerclé de métal et de pierres de couleur constitue une nouveauté de la saison.

On voit des colliers de toutes les longueurs, depuis les plus courts aux très longs de 60 à 90 pouces, aux couleurs dites gogo. Toutefois les lourdes chaînes en vogue dans les années '20 sont remplacées par de plus délicates et de moins longues.

Les broches

Les broches sont également réduites en dimension. Napier reproduit dans sa collection de jolies feuilles émaillées et bordées d'or et d'autres motifs à filigrane.

Au printemps, une broche n'a pas sa place sur le revers d'un costume porté avec une blouse retenue par un gros noeud.

Mais un bijou discret peut agrémenter la veste sans col, recouvrant un corsage uni.

Une belle broche peut rehausser l'élégance d'un costume de dîner ou d'un ensemble du soir. Le bijou se porte d'abord sur le manteau, à moins que le vêtement soit garni de boutons de brillants, et ensuite sur la robe.

Pour les grandes occasions les robes du soir sont souvent dépourvues d'épaulettes. Pour mettre en valeur la ligne des épaules, les femmes devraient éviter de porter un collier, sauf s'il s'agit d'un bijou de grande valeur. Mais une broche fixée au corsage, apporte la note fastueuse à cette tenue des grands soirs.

La jarretière

Les broches servent aussi à orner la chevelure rehaussée d'un postiche pour le soir, ou encore comme garniture sur les turbans de tissu.

Avec la mode de la jupe ultra-courte réapparaît la jarretière, laquelle attire davantage l'attention avec un clip en brillants.

Boucles d'oreille

Il existe un vaste choix de boucles d'oreilles pour le printemps. Considérant la vogue des cheveux courts et des chapeaux à bord relevé, les boucles d'oreilles sont plus longues et oscillantes, même pour le jour, mais gardant la ligne de simplicité.

Les élégantes portent le soir des boucles d'oreilles extravagantes, anneaux gigantesques ou cascades de chaînettes d'or s'entremêlant à de petites billes. Mais, pour les femmes qui aiment moins le genre fantaisiste, Richelieu, de New York, préconise toujours une seule perle sur chaque lobe de l'oreille.

Bracelets

Les bracelets seront moins portés ce printemps qu'en d'autres saisons, mais ils gardent leur importance. Certains sont en cuir, d'autres en émail ou encore formés de diverses pierres de fantaisie.

Outre les tons pastels, on trouve des modèles en blanc et noir ou tout blanc dans les nouvelles collections de bijoux synthétiques.



Jarretières rutilantes

Cette année, la fantaisie des bijoux se retrouve surtout dans la façon de les porter. Trifari suggère une broche reproduisant un trio d'hippocampes, se fixant à la jarretière mise à jour par la jupe ultra courte.

Rapport du service national de placement sur la main-d'oeuvre féminine

Dans "l'Aperçu de la situation de l'emploi" publié par le Service national de placement du ministère du Travail, numéro de janvier, on lit ce qui suit :

"Dans l'industrie du vêtement pour hommes et garçons, on a commencé à recruter du personnel pour rencontrer les cédules de production pour le printemps et l'été. A Victoriaville, il existe une très grande demande pour des opératrices. Le mois passé, (décembre), 50 opératrices ont été placées en emploi chez les trois plus importantes compagnies.

Deux cours d'entraînement pour opératrices de machines à coudre ont commencé à Victoriaville et Plessisville avec un groupe total de 36 jeunes filles. Le même genre de cours est en marche à Drummondville avec 20 jeunes filles. On rapporte une hausse graduelle dans l'industrie de vêtements pour dames et dans la plupart des établissements de la région, le personnel a été rappelé au travail. Un nouvel établissement pour la manufacture de vêtements sport pour dames a commencé ses opérations avec 12 employés ; on prévoit doubler ce nombre dans un avenir rapproché.

Aucun changement rapporté chez les manufacturiers de bas. Une allure active. Dans les ateliers de vêtements de base et de corsets, il y a eu un déclin dans la demande, mais ceci n'a pas affecté la situation de l'emploi. On estime que cette situation sera de courte durée.

Infirmières, employées de bureau

Le bureau National de Placement de Montréal rapporte l'arrivée de gardes-malades du Royaume-Uni et la venue prochaine d'environ 12 autres. Cependant un besoin pressant de gardes-malades existe encore partout dans la région. Le bureau "Affaires-Jeunes-Professionnels" de Montréal signale une demande accrue d'employées de bureau particulièrement de secrétaires, de sténos, de dactylos, de commis senior et d'opératrices de machines de bureau. Quelque 60 employées de bureau seront requises par une nouvelle firme de la région de St-Jean. Le recrutement s'effectue par le bureau National de Placement de l'endroit. Il existe aussi une demande accrue de ces travailleuses à Joliette, Ste-Thérèse, Trois-Rivières, Victoriaville et Valleyfield.

Quoique le recrutement soit difficile, la plupart des bureaux du SNP réussissent à trouver des candidates répondant aux exigences des employeurs. Dans plusieurs centres, des cours commerciaux de dactylographie et de pratiques de bureau sont très actifs; environ 50 femmes sont inscrites à ces cours d'une durée de 24 semaines. Il existe aussi une demande constante de téléphonistes dans la région de Montréal. Le bilinguisme est essentiel pour ce genre d'emploi. Le commerce de détail connaît un ralentissement normal des activités. Plutôt que d'embaucher du personnel additionnel, pour la période des inventaires et des ventes, plusieurs magasins ont demandé à leur personnel régulier de travailler des heures supplémentaires. Vu l'ouverture, au mois de février, d'un centre d'achats dans la région de Sherbrooke, le bureau local de l'endroit travaille activement au recrutement du personnel féminin. Dans le domaine de la vente, les employées à temps partiel qui ont été mises à pied après la période active des Fêtes sont toujours à la recherche d'un emploi du même genre. Les postes vacants sont plutôt rares cependant.

Serveuses de table, buanderies

Les carnavals et les sports d'hiver ainsi que les conditions atmosphériques favorables ont contribué au niveau élevé d'activités dans les hôtels et restaurants des divers centres de la province. La demande est grande encore pour des serveuses de table, des cuisiniers et aides-cuisiniers dans les Laurentides, les Cantons de l'Est ainsi qu'à Québec. Le bureau de Montréal-Est a référé 12 candidates à un cours de serveuse de table organisé sous le Programme V. Au cours du mois, moins d'offres d'emploi ont été signalées pour des aides-familiales intéressées à être logées et pour des domestiques pour travail de jour ; cependant ces dernières se trouvaient du travail régulièrement. Une activité intense continue de régner dans les buanderies et les établissements de nettoyage à sec de la ville de Québec. L'activité est au ralenti dans les autres centres de la province, mais il y eut peu de mises à pied durant le mois de janvier. Le niveau de la production est stable dans l'industrie du textile bien qu'on rapporte des mises à pied temporaires dans la région de Magog. Le niveau de l'emploi et de la production était stable dans les filatures des régions de Montréal, Drummondville et St-Jean et on prévoit l'embauche de quelques travailleuses additionnelles au cours des prochains mois.

Dans le vêtement

Dans l'industrie du vêtement, la plupart des femmes ont été rappelées au travail. Les opératrices de machines à coudre sont en grande demande. Des cours de formation ont été organisés sous le Programme V dans plusieurs centres mais les candidates inscrites pour emploi démontrent très peu d'intérêt pour ce genre d'occupation.

La production s'est maintenue à un niveau stable pendant tout le mois dans les filatures de bas et de tricots et les commandes pour du personnel additionnel ont été comblées facilement par les bureaux locaux. Les couturières et les tricoteuses compétentes sont en grande demande mais on éprouve de la difficulté à en trouver dans presque tous les centres de la région.

Un manufacturier de tabac à pipe de Granby a dû congédier dix employées. Ces mêmes travailleuses ont trouvé de l'emploi dans d'autres industries.

L'industrie de la chaussure a repris ses activités en vue de la production du printemps et de l'été mais il y a pénurie d'opératrices compétentes dans les villes de Montréal et Sherbrooke.

Le recrutement des guides et hôtesses pour l'Expo 67 commencé à la fin de décembre n'a pas donné les résultats qu'on attendait. A date, seulement près de 50 demandes d'emploi ont été reçues de la région de Québec.

En général, comparativement à la même période l'an dernier, les occasions d'emploi sont nombreuses dans toutes les occupations; moins de postulantes sont inscrites pour emploi et plus de postes vacants sont signalés dans les bureaux".

Stérilité ou irrégularités dues aux contraceptifs

NEW YORK. (AFP) — Une femme qui cesse de prendre des pilules anticonceptionnelles après en avoir utilisé régulièrement pendant une certaine période de temps peut être victime temporairement soit de stérilité soit d'irrégularité du cycle des menstruations, ont déclaré trois médecins californiens qui ont observé ces phénomènes chez dix-sept de leurs clientes.

Douze d'entre elles avaient pris des pilules dans un but contraceptif, les autres pour régulariser leur cycle de menstruation.

Après avoir arrêté de prendre des pilules, deux femmes sont devenues stériles, d'autres n'eurent pas leurs périodes pendant un laps de temps allant de deux mois à un an, d'autres eurent des cycles irréguliers.

Les médecins soulignent que les pilules utilisées par leurs clientes avaient un dosage bien supérieur aux versions de ces drogues mises depuis sur le marché.

Les trois médecins californiens pensent que les produits contenus dans les pilules anticonceptionnelles peuvent bloquer le fonctionnement des glandes qui produisent des hormones de contrôle de l'ovulation.

Ils ont également noté l'apparition d'irrégularités des menstruations à la suite de traitement destinés à éviter les fausses couches : les médicaments utilisés à cette fin ont une composition similaire à celle des pilules anticonceptionnelles.

L'âme bienfaisante prospérera, et qui arrose sera arrosé. (Prov 11, 25)

Semaine des secrétaires prévue pour la fin d'avril

Pour la 15e année consécutive, la Semaine des Secrétaires, patronnée par l'Association nationale des secrétaires, se tiendra du 24 au 30 avril, et le Jour des Secrétaires, le 27 avril.

A cette occasion le Chapitre de Montréal présentera une journée d'étude samedi, le 23 avril, à l'hôtel Reine-Elisabeth. L'honorable Claire Kirkland-Casgrain prononcera un discours.

Le programme : mercredi, 27 avril, dîner spécial à 6 h. 30 à l'hôtel Reine-Elisabeth (Salon Saint-Laurent). Le conférencier sera M. P. S. Morine, de la compagnie "Office Products Divisional Sales Manager". Il traitera de l'automation et de ses répercussions sur le travail des secrétaires.

Toutes les femmes d'affaires et les secrétaires peuvent prendre part à ces séances d'études. Pour de plus amples renseignements, les personnes intéressées peuvent communiquer avec Mlle L. Labonté en signalant 874-5701.

MORGAN



Participez à la loterie des soutiens-gorge longs Playtex*!

Vous aurez la chance de gagner un téléviseur en couleur RCA Victor 21 po.

- Plus des téléviseurs portatifs
- Plus des soutiens-gorge longs Playtex*
- Plus des milliers d'autres cadeaux !

Pour y participer rendez-vous au comptoir des soutiens-gorge du troisième et demandez une formule de participation et envoyez-la par la poste à : Loterie Playtex, Playtex Park, Arnprior, Ontario. Vous pouvez participer autant de fois que vous le désirez. Dépêchez-vous car la loterie se termine le 15 avril 1966.

A. Living* de Playtex, soutien-gorge long, gousset en nylon brodé, dos et côtés en frais élastique "Stretch-Ever" avec diaphragme magique qui amincit confortablement. Blanc. Bonnets A. Tailles 34 et 36; bonnets B, 34 à 40; bonnets C, 34 à 42 6.95; bonnets D, 34 à 44, 7.95.

B. Living* de Playtex, soutien-gorge long extensible, gousset de dentelle de nylon doublés de coton gardent leur forme et la vôtre. Les bretelles extensibles ajustables ne roulent pas et gardent leur élasticité. Dos et côtés en frais élastique "Stretch-Ever". — Blanc. Tailles 34 et 36; bonnets A, B et C, 8.95.

Gants Playtex Living* (valant 1.49) donnés gratuitement avec l'achat d'un soutien-gorge long Living* de Playtex.

Boni Playtex ! Procurez-vous un soutien-gorge long Playtex et vous recevrez gratuitement des gants "Living" Playtex !

*marque déposée

Téléphoner à 842-6261

LINGERIE DU BUDGET, RAYON 84, TROISIEME

Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

L'heureuse gagnante de la voiture "Caprice" Chevrolet, lors du concours des BAS CAPRICE chez Morgan est

Mademoiselle Mireille Michaud
6651, 15e Avenue, Rosemont

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS



ENSEMBLE DE TON CLAIR, EN TWEED LEGER

Ensemble coordonné en tweed se composant d'une robe 2 pièces et d'un manteau pour accueillir le printemps. En pure laine dans les tons de bleu aviation et gris pierre. Tailles 8 à 18.

119.00

Perley

Ensembles — au troisième

1254 ouest, rue Ste-Catherine
angle de la Montagne



67 Spécialités de Fruits de Mer

Quatre salles climatisées
Musique avec Aldo

Spécialités de crustacés et de poissons frais.
Service pour réunions d'affaires.
Réceptions et Banquets.

Chez Desjardins

1175, rue MACKAY, MONTREAL — Réservations : 866-9741

Transport gratuit par autobus les soirs où le Canadien joue au Forum

Pas de frais de couvert ni de charge minimum

Membre du Diner's Club et American Express

GUIDE de FOURRURE



le Vison

Les plus importantes ventes aux enchères du vison sont maintenant terminées. Les spécialistes Manufacturiers Laberge & Chevalier et Reid Fourrures se sont portés acquéreurs d'un assortiment considérable des plus belles peaux de vison Canada Majestic dans les teintes les plus en vogue telles que : Pastel, Lavender, Hope, Pearl, Violet, Gun Metal, Dark, White ainsi que la suprême qualité de vison sauvage, la section Mackenzie River.

Ce qui fait la valeur d'une fourrure et fixe son prix c'est sa souplesse, la richesse de sa teinte, sa densité. La gamme franchise des prix Reid et Laberge, Chevalier est strictement en proportion du prix des peaux sur le marché international où les enchères locales.

Par l'entremise des spécialistes manufacturiers Reid Fourrures et Laberge, Chevalier, la Fair Trade Furriers Association vous donne les derniers prix en vigueur pour les étoles de vison :

ETOLES DE VISON

Prix budget :	*Prix populaire :*
$135 à $185 pour des étoles de vison peaux fendues	$225 à $350 pour des étoles de vison peaux allongées.
Qualité de choix :	*Qualité de luxe :*
$395 à $595	$650 à $795

Comme dans les bijoux, il y a des joyaux en fourrure. Pour le summum en vison et suivant l'ampleur du style, le prix d'une étole peut être plus élevé.

Madame, quel que soit le type de fourrure que vous recherchiez, vous vous devez de vous rendre au carrefour de la fourrure chez Laberge, Chevalier, 1475 rue Amherst ou chez Reid Fourrures Inc., 1473 rue Amherst, où vous êtes assurée d'obtenir le maximum de valeur aux meilleurs prix à Montréal.

P.S. Pour obtenir des renseignements additionnels sur le Guide de fourrure concernant le vison ou toute autre fourrure, téléphonez ou écrivez chez Reid Fourrures ou Laberge, Chevalier.

Laberge, Chevalier
CIE LTÉE
1475, RUE AMHERST
521-2126

Reid Fourrures
INC.
1473, RUE AMHERST
522-3181

CAHIER No 3 / PAGES 31-46 — LA PRESSE — FINANCE / ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, JEUDI 3 MARS 1966 — 82e ANNEE — No 52

LA CHRONIQUE DE

PHILIP
DEANE

La haine de Pékin profite à Johnson

Même les personnes qui ne veulent pas de la guerre au Vietnam se sentent obligées de prendre la défense du président Johnson. J'ai visité l'ONU hier, et sa constellation d'organisations américaines quasi-pacifistes : j'y ai rencontré de la tristesse mais aucune opposition à la guerre — aucune opposition active du moins.

Pourtant, je m'adressais à des gens qui, naguère, ont été exposés à la critique de McCarthy en soutenant l'ONU et, avant ça, à d'autres critiques en appuyant la Société des Nations. Ces personnes se sont opposées à Franco, elles ont participé aux manifestations contre les essais nucléaires. Aujourd'hui, elles disent d'un ton résigné, ces mêmes personnes, qu'il est impossible à un citoyen américain de ne pas soutenir le président dans sa politique au Vietnam.

Je connais ces gens-là, et leur attitude me surprend : n'appartiennent-ils pas à la coterie des dissidents ? Il y a deux ans, leur instinct les auraient conduits à suivre Fulbright, Morse et Robert Kennedy. Pourquoi ont-ils ainsi changé ?

Leur ayant posé la question, leur réponse a été un long "J'accuse" à l'endroit de la Chine (ce qui ne les a pas empêchés de demander souvent son admission à l'ONU).

Image d'intransigeance

Parce que ces pacifistes déçus sont de grands voyageurs qui prennent part à toutes sortes de congrès dans le monde, ils ont pu converser, à l'étranger, avec des communistes chinois. Et ils sont choqués par ce qu'ils appellent "la passion révolutionnaire déséquilibrée" des Chinois. Ils vous citent les détails de complots, de rébellions avortées, d'assassinats organisés par les Chinois. Qui leur a fourni ces détails ? La CIA ? Pas du tout : les Africains, les Asiatiques.

La Chine présente donc à ses alliés naturels, aux Etats-Unis, une image d'intransigeance, de violence, de duplicité et d'agressivité. Mais j'ai l'impression que ce qui inquiète les "pacificateurs professionnels" du voisinage de l'ONU, c'est la haine du Chinois contre l'homme blanc, contre le reste du monde. Ces pacifistes pardonnent tout, excepté le manque de sentimentalité, le manque de croyance dans la fraternité humaine. Ils se disent que toute nation, au fond de son coeur, est prête à aimer le reste du monde et que ce sont les diaboliques manoeuvres des dirigeants qui occasionnent les difficultés.

Ils ont parlé à leurs confrères Suisses ou Suédois qui ont visité la Chine, et ils ont appris que les Chinois se servent de la haine comme force motrice. Du moins est-ce ce que croient ces pacifistes professionnels qui dirigent des organisations, ont de l'argent et savent comment produire et distribuer un livre. Les étudiants et les autres agitateurs s'opposant à la guerre du Vietnam sont privés de leurs alliés naturels, les organisateurs professionnels de manifestations pacifistes. Dans ce contexte, il faut admettre qu'en Amérique, la Chine a perdu la bataille des sentiments.

Bob Kennedy a-t-il tort ?

Alors, Bob Kennedy est-il donc fou de s'en prendre à Johnson, de miser sur la cause pacifiste ? Non. Parce que Bob a le temps. Il sait attendre et il compte moins sur la déception des pacifistes sentimentaux que sur la lassitude des réalistes. D'ailleurs, il peut toujours changer d'avis. La chose est facile et il est très acceptable, politiquement, que de dire qu'on a eu tort de s'opposer à la guerre et qu'on appuye maintenant à cent pourcent les "braves soldats". On est alors reçu à bras ouverts — comme le mouton noir.

Et Bob Kennedy sera peut-être forcé de changer d'avis si la Chine continue de convaincre tout le monde qu'elle est aveuglée par la haine et que, par conséquent, il est impossible de négocier avec elle; la seule possibilité qu'elle laisse, c'est le combat à outrance, disent les Américains qui voudraient être ses amis.



téléphoto PA

En prison, malgré sa collaboration

En rentrant de Pékin à Accra, l'ancien bras droit de M. Nkrumah, le ministre ghanéen des Affaires étrangères Quaison-Sackey a donné une conférence de presse et a révélé que son ancien maître avait tenté d'obtenir l'appui de Moscou pour réintégrer le pouvoir au Ghana, mais que tout semble indiquer qu'il a échoué dans sa démarche. M. Quaison-Sackey s'est rangé, en arrivant à Accra, du côté des militaires, mais ce geste n'a pas empêché son arrestation "à titre préventif".

Trois pays boycottent la conférence africaine par solidarité envers Nkrumah

ADDIS ABEBA, (AFP) — Le Mali, la Guinée et la Tanzanie ont officiellement annoncé aujourd'hui qu'ils se retiraient du conseil des ministre de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Les délégations des trois pays ont toutefois souligné que leur retrait de la sixième session ordinaire du conseil des ministres de l'OUA ne signifiait pas leur départ de l'organisation, mais que ce retrait était uniquement motivé par la présence d'une délégation représentant le nouveau régime militaire du Ghana.

Les trois pays ont ainsi voulu signifier leur appui à l'ex-président Kwamé Nkrumah, qui a été chassé du pouvoir la semaine dernière lors qu'il était en visite en Chine. Il a trouvé refuge, pour le moment du moins, chez son ami le président Sékou Touré, en Guinée.

Les débats continent

L'annonce du départ de trois délégations a amené le ministre égyptien des Affaires étrangères M. Mahmoud Ryad, à poser en séance plénière la question de l'opportunité de poursuivre les travaux dans une atmosphère peu propice, a-t-il estimé, à l'examen d'un problème aussi important que celui de la Rhodésie.

Le président de la conférence, le ministre éthiopien des Affaires étrangères, a estimé que les travaux devraient se poursuivre en attendant que la question ait été résolue par consultations entre les délégations.

La majorité de celles-ci semble opposée à un ajournement des débats.

Entre-temps, le comité politique a poursuivi ce matin l'étude du problème rhodésien. Selon le secrétaire général adjoint de l'OUA, M. Mohammed Sahnoun, de nombreux délégués sont d'avis qu'il convient que tout soit mis en oeuvre pour que le peuple africain de Rhodésie se libère lui-même et qu'il serait souhaitable d'amener les mouvements nationalistes rhodésiens "Zapu" et "Zanu", actuellement opposés, à s'unir à cette fin.

Sans avoir l'intention de quitter la conférence de l'OUA, le délégué somalien devait faire une déclaration pour indiquer que son pays se trouve également aux côtés de M. Nkrumah.

Par ailleurs, deux délégations sont parties ce matin pour de tout autres raisons que l'affaire ghanéenne : celle de la Haute-Volta et du Gabon. Le délégué voltaïque doit en effet rejoindre Paris pour y retrouver une mission de bonne entente de son pays. Quant à M. Engone, le ministre gabonais des Affaires étrangères, il se rend lui aussi à Paris pour y retrouver le président de son pays, M. Léon Mba.

McNamara admet que certaines de ses méthodes n'ont pas de succès au Vietnam

WASHINGTON, (PA, AFP, PC) — En même temps qu'il annonçait l'envoi au Vietnam de 20,000 hommes qui s'ajouteront aux 215,000 militaires américains déjà dans ce pays, le secrétaire à la Défense, M. Robert McNamara, a admis que certaines méthodes imaginées par lui-même et ses experts n'ont pas résisté à l'épreuve dans la guerre du Vietnam.

Un tel aveu, très rare de la part du chef du Pentagone qui affiche habituellement une assurance à toute épreuve, n'a pas manqué de frapper les journalistes qui assistaient à sa conférence de presse d'hier.

"Nous devons mettre au point de nouvelles méthodes pour régler des problèmes pour lesquels nous avions des réponses anciennes et inappropriées," a déclaré M. McNamara. "Ces nouvelles méthodes requièrent des changements de procédure, des changements de politique, d'habitudes et de pensée."

Le secrétaire à la Défense n'a toutefois pas précisé à quels problèmes particuliers s'appliquait cette remarque.

Mais on croit qu'il faisait allusion au problème de l'usage des réservistes militaires pour fournir les effectifs nécessaires au Vietnam.

M. McNamara s'est appliqué à démentir que l'ampleur de la participation américaine à la guerre du Vietnam porte atteinte à la capacité des forces des Etats-Unis de faire face à des situations d'urgence dans d'autres parties du monde.

Le réservoir d'hommes est suffisant

Il a formellement rejeté les critiques selon lesquelles les récents envois de renforts massifs américains au Vietnam ne permettraient pas aux Etats-Unis, le cas échéant, d'honorer leurs engagement ailleurs, notamment en Europe occidentale.

"Bien que Washington ait envoyé environ 300,000 hommes en Asie du sud-est, a poursuivi le chef du Pentagone, nous sommes pleinement capables de faire face à nos engagements ailleurs dans le monde. Ce chiffre ne représente d'ailleurs que le dixième des effectifs des forces armées des Etats-Unis". M. McNamara a réaffirmé, non moins catégoriquement, que "nous ne voulons pas mobiliser les réserves pour le moment".

M. McNamara a souligné par ailleurs que le réservoir d'hommes disponibles dans l'active est suffisant pour mettre le Pentagone en mesure d'envoyer 21 bataillons prêts à se battre d'ici au 1er juillet s'il le faut et même de porter les effectifs américains au Vietnam à plus de 350,000 hommes.

Le secrétaire à la Défense s'est élevé non moins énergiquement contre les allégations de carence ou de disette dans l'équipement militaire américain, notamment dans celui qui est envoyé au Vietnam.

D'autre part, l'ambassadeur de Corée du Sud aux Etats-Unis, M. Kim Hyun Chul, a déclaré à la presse que son pays "enverra d'ici peu un nouveau contingent de 20,000 soldats au Vietnam pour aider les forces alliées dans ce pays". La Corée a déjà envoyé 20,000 militaires au Sud-Vietnam.

Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a déclaré hier en Chambre que les discussions sur la proposition canadienne de convoquer une nouvelle conférence de Genève pour amener la paix au Vietnam connaissaient un certain progrès.

Le Canada a suggéré à la Commission internationale de surveillance de la trêve au Vietnam, dont le Canada, l'Inde et la Pologne sont membres, serve d'intermédiaire en vue de la convocation d'une nouvelle conférence de paix à Genève. M. Martin a annoncé que l'Inde avait fait connaître son intention de se joindre au Canada dans la poursuite d'un tel but. "La Pologne, de son côté, a engagé avec nous des discussions sérieuses et sincères", a-t-il ajouté.

Le Vietcong tente de bloquer les voies d'eau reliant Saigon à la mer

SAIGON, (UPI, AFP, PA) — Des éléments du Vietcong ont attaqué aujourd'hui une péniche pétrolière qui a pris feu dans une des voies d'eau secondaires donnant accès au port de Saigon. Dix personnes ont été blessées à bord de la péniche à moteur, qui jaugeait 100 tonnes et transportait du carburant pour le compte de la société "Shell".

La circulation des cargos entre la mer et le port fluvial de Saigon ne sera nullement gênée par cet incident, le troisième en autant de semaines sur les voies d'eau menant à la capitale du Sud-Vietnam. La semaine dernière, un cargo battant le pavillon de Hong-Kong fut attaqué, mais il réussit à regagner le port. Il y a trois semaines, un navire scandinave manqua de peu une mine posée par le Vietcong.

En organisant ces attentats, le Vietcong espère bloquer les voies d'eau menant au port de Saigon où est débarqués le gros des renforts et du matériel en provenance des Etats-Unis.

L'attaque contre la péniche a été effectuée à coups de mitrailleuses lourdes et d'armes automatiques légères en position des deux côtés de la rivière à une quinzaine de milles au sud-est de Saigon. La péniche a été remorquée par un dragueur de mines sud-vietnamien et l'incendie a été vite maîtrisé.

Par ailleurs, un porte-parole militaire américain a déclaré aujourd'hui que la Commission internationale de contrôle avait été saisie de l'incident au cours duquel 11 agents de police sud-vietnamiens furent tués par des Vietcongs à l'intérieur de la zone démilitarisée près du 17e parallèle. Composée de l'Inde, du Canada et de la Pologne, la Commission est chargée de surveiller la trêve en Indochine.

Le porte-parole a également déclaré que 3 avions et un hélicoptère ont été détruits au cours des dernières 48 heures au Vietnam. Cinq membres d'équipage sont portés disparus. Le porte-parole a confirmé la perte, annoncée mardi par Radio-Hanoï, de deux chasseurs-bombardiers américains le long des côtes du Nord-Vietnam.

Accord URSS-USA à Genève

GENEVE, (AFP, UPI) — Passant outre aux objections des pays non alignés représentés à la conférence sur le désarmement à Genève et à celles du Canada, les délégués américain et soviétique, MM. Foster et Tsarapkine, se sont entendus pour que les négociations sur la non-prolifération des armes nucléaires aient dorénavant la préséance. Il y a quelques jours les deux superpuissances nucléaires avaient convenu que le problème de la non-prolifération est la question la plus brûlante qui se pose actuellement à l'humanité et que la conclusion d'une entente sur ce sujet était vitale.

Le délégué du Canada, le général Burns, a déclaré qu'à son avis la négociation d'un traité sur la non-prolifération devait se faire parallèlement à des négociations sur les mesures collatérales au désarment, c'est-à-dire que l'examen des autres mesures en vue de désarmement général et complet ne devait pas être relégué au deuxième rang.

Washington: Palomares n'est pas menacé

WASHINGTON (AFP, UPI) — Le porte-parole du secrétariat d'Etat américain, M. Robert McCloskey, a déclaré hier que la population du village espagnol de Palomares ne court aucun danger de contamination par suite de la collision, survenue le 17 janvier, entre deux avions militaires américains, dont un "B-52" transportant quatre bombes nucléaires.

M. McCloskey a précisé que les études radiologiques de la région de Palomares, de sa population et de son bétail effectuées en laboratoires par d'éminents savants espagnols et américains font ressortir qu'il n'y a pas lieu de craindre un danger pour la santé de la population et du bétail. Ces savants estiment qu'il n'y a aucun risque à manger des légumes provenant de cette région, ni de la viande, ni du poisson, ni du lait.

La Commission de l'énergie atomique a fait savoir, de son côté, qu'une étude effectuée sur d'importantes quantités de terre et de végétation prélevées dans la zone de l'accident n'ont révélé aucune pollution susceptible de mettre en danger la santé des habitants. Seules de faibles quantités de matières radioactives ont été décelées, mais celles-ci avaient été éparpillées au moment du choc au sol de deux engins nucléaires qui avait provoqué leur désintégration.

La Commision a précisé que ces prélèvements seront transportés à l'usine atomique d'Aiken, en Caroline du Sud, où ils seront enterrés de la même manière que les matériaux contenant une faible quantité de radioactivité sont généralement détruits.

Peu après que le secrétariat d'Etat eut reconnu officiellement la perte des bombes et la dispersion des matières fissiles, un porte-parole de la Défense a confirmé qu'il n'y avait pas eu d'explosion nucléaire et que l'accident n'avait pas mis sérieusement en danger la santé et la vie des habitants de la région de Palomares. L'un des détonateurs a contaminé une région dépourvue d'habitations et de cultures; l'autre a affecté une région où se trouvaient des plantations de tomates et d'alfalfa. Le porte-parole a confirmé d'autre part, hier soir, que la bombe recherchée à Palomares est effectivement un projectile thermo-nucléaire. Selon des sources non officielles, cette bombe aurait une puissance d'environ 15 mégatonnes ou 15 millions de tonnes de TNT.

L'ambassadeur des Etats-Unis en Espagne, M. Anglier Biddle Duke, et le ministre espagnol de l'Information et du Tourisme, M. Manuel Fraga Iribarne, ont décidé de se baigner avec leurs enfants, la semaine prochaine, au large de la côte de Palomares, afin de démontrer qu'il n'y a aucun danger de radioactivité dans la zone où l'une des bombes nucléaires serait tombée.



téléphoto UPI

Les paysans ne s'en font pas

Les villageois qui demeurent non loin de Palomares en Espagne poursuivent leur besogne quotidienne malgré les recherches pour retrouver une bombe nucléaire américaine, qui est tombée dans la région à la suite de la collision en plein ciel d'un bombardier B-52 avec un avion-citerne ravitailleur. Un des engins s'est fissuré mais n'a pas explosé, et les autorités américaines affirment qu'il n'y a aucun danger de contamination radioactive aussi bien pour la population que pour la végétation.

L'agitation des étudiants contre le régime Sukarno se poursuit en Indonésie

DJAKARTA, (AFP, UPI, Reuter) — Les autorités indonésiennes ont ordonné aujourd'hui la fermeture de l'Université d'Indonésie, à Djakarta, et placé cette institution sous contrôle militaire.

Cette mesure est la conséquence des manifestations d'étudiants anticommunistes qui défient depuis une semaine le président Sukarno. Samedi dernier, le président avait ordonné l'interdiction de toute manifestation estudiantine et la dissolution de l'organisation étudiante d'action anticommuniste.

Selon Radio-Djakarta, le Dr Johannes Leimena, deuxième vice-premier ministre, a ordonné la fermeture temporaire de l'université en raison de "la situation anormale" qui y règne.

La situation demeure cependant très tendue dans la capitale indonésienne.

La troupe, baïonnette au canon, a éloigné aujourd'hui quelque 2,000 lycéens et écoliers qui manifestaient devant le ministère des Affaires étrangères en réclamant à grand cris la démission du ministre, M. Subandrio. Les soldats ont repoussé les manifestants et les ont encerclés dans un square, pendant que les écoliers criaient "Subandrio à la potence", "Subandrio, chien de Pékin" et tentaient de briser les cordons de soldats et policiers.

Deux autres manifestations se sont déroulées aujourd'hui, en dépit des ordonnances gouvernementales.

A peu de distance du ministère des Affaires étrangères, 1,500 autres écoliers ont défilé en scandant des slogans contre le nouveau ministre de l'Education, M. Sumardjo. Policiers et soldats ont dû s'interposer.

De l'autre côté de la rue, les soldats ont empêché environ 1,500 enfants de pénétrer dans l'édifice du ministère de l'Electricité. Ils réclamaient également la démission du ministre, M. Setiadi.

Toutes les rues qui mènent au palais présidentiel sont barrées par des cordons de police. Plusieurs auto-pompes et divers véhicules blindés sont groupés dans l'enceinte même du palais.

D'éminents homosexuels sont victimes de maîtres chanteurs aux Etats-Unis

NEW YORK, (PA) — Un journal de New York rapporte que d'éminents éducateurs, dont deux chanceliers d'universités de la côte est des Etats-Unis, des personnalités du monde du théâtre, et des officiers des services armés, tous homosexuels, ont été les victimes d'un réseau de maîtres chanteurs.

Ce réseau fonctionne depuis près de 10 ans à travers tous les Etats-Unis, déclare le journal.

L'opération est menée avec tant de toupet que deux membres du gang, se faisant passer pour des détectives de New York, ont pénétré jusqu'à l'intérieur du secrétariat de la Défense pour en ressortir en compagnie d'un haut gradé de l'armée.

Ce dernier, qui leur avait déjà payé plusieurs milliers de dollars, s'est suicidé la veille du jour où il devait témoigner devant un grand jury du comté de New York.

Le journal dit tenir ces renseignements de la police et de sources proches du bureau du District Attorney.

Plus de 1,000 victimes, ajoute le journal, ont payé des millions de dollars aux maîtres chanteurs. Certains ont versé jusqu'à $20,000 à des membres du gang qui se prétendaient policiers. Seules quelques-unes des victimes ont consenti à porter plainte.

Le District Attorney Frank S. Hogan a annoncé le 17 février dernier que 17 persoannes avaient été accusées d'extorsion d'argent à des homosexuels, et que neuf d'entre elles étaient en prison. Quand les victimes ont porté plainte, elles avaient déjà versé plus de $15,000 au gang.

Tout semble indiquer que les arrestations effectuées jusqu'à présent n'ont fait qu'effleurer les opérations du réseau.

Rhodésie : Wilson prêche la patience aux pays africains

LONDRES (AFP, Reuter) — Le premier ministre Wilson a recommandé aux dirigeants africains d'accorder plus de temps à la Grande-Bretagne afin de permettre aux sanctions économiques de renverser le gouvernement rebelle d'Ian Smith.

M. Wilson a donné l'avertissement que toute tentative d'employer la force pour régler la crise rhodésienne, qui a proclamé son indépendance unilatérale le 11 novembre dernier, pourrait causer d'inutiles souffrances aux Africains aussi bien qu'aux Européens en Rhodésie, et peut-être même en Zambie, pays voisin de la Rhodésie.

Cette nouvelle déclaration de M. Wilson au sujet de la Rhodésie faisait partie d'un message personnel transmis en fin de semaine dernière à l'empereur Hailé Sélassié, d'Ethiopie, qui est présentement l'hôte des ministres des affaires étrangères de l'Organisation des Etats africains dont la réunion s'est ouverte lundi dernier dans la capitale éthiopienne. M. Wilson a fait remarquer de nouveau à l'empereur que l'application des sanctions économiques est un procédé qui ne saurait être poussé avec rapidité.

Quand Goldberg quitte la BBC, les souris dansent

LONDRES, (UPI) — M. J. Arthur Goldberg, délégué permanent des Etats-Unis aux Nations unies, a quitté en colère, hier soir, les studios de télévision de la BBC à Londres parce qu'on le faisait trop attendre. La BBC a complété l'émission avec un film sur des souris qui, apparemment, appréciaient la musique sentimentale.

Un porte-parole de l'ambassade américaine a déclaré aujourd'hui qu'il s'agissait d'un véritable malentendu. On avait avisé M. Goldberg qu'il apparaîtrait au début de l'émission, puis on lui apprit plus tard qu'il passerait à la fin. Comme l'horaire de M. Goldberg était très serré, il ne pouvait plus attendre et il quitta les studios quelques minutes avant que son tour n'arrive.

Le délégué américain aux Nations unies s'était rendu à Londres afin d'avoir des entretiens au Foreign Office au sujet de l'ONU et d'autres problèmes. On devait l'interviewer afin de connaître son opinion sur la guerre au Vietnam et sur d'autres affaires d'actualité au programme "24 heures".

Cet incident semblait tout à fait oublié, aujourd'hui, et M. Goldberg rencontra, comme prévu, lord Chalfont, délégué britannique à la conférence de Genève. Les deux hommes ont discuté de nombreux problèmes, dont la guerre au Vietnam et l'entrée de la Chine communiste aux Nations unies.

M. Goldberg a ensuite rencontré le ministre des Affaires étrangères George Thomson, et lord Caradon, délégué britannique aux Nations unies. Leurs pourparlers doivent durer toute la journée. Une rencontre est prévue pour ce soir entre le diplomate américain et le premier ministre Harold Wilson, et une autre avec M. Edward Heath, chef de l'opposition conservatrice.

Un mâle dans la souricière

SAN ANTONIO, Texas. (UPI) — Grand émoi dans le laboratoire du Collège du "Verbe Incarné" (Incarnate Word College).

Cent souris blanches participent à un projet de recherche sur le cancer dans cette institution pour jeunes filles. Toutes ces souris sont censées être des femelles.

Mais voici qu'on en compte maintenant 109 et que 22 des souris semblent particulièrement corpulentes. Les savants de l'école sont aux abois : les 22 souris sont enceintes.

Ordre est donné d'examiner toutes les souris. Avec le résultat que l'on soupçonne : il y a un mâle dans le groupe.

Les jeunes filles l'ont baptisé "Dominique" et pour les besoins de la science, il vient de perdre son harem.

La princesse Margaret et son mari semblent semer involontairement des incidents sur leur passage

HONG-KONG, (AFP-PA) — La princesse Margaret et son mari, le comte de Snowdon, semblent involontairement semer des incidents sur leur passage. Ainsi, aujourd'hui, l'équipage d'un paquebot soviétique n'a pu descendre à Hong-Kong à cause, semble-t-il, de la présence du couple princier dans l'île. Il y a quelques jours, un vieux prince d'Arabie séoudite a été blessé lorsqu'il fut pris dans la ruée des journalistes et des policiers au départ de Beyrouth pour Hong-Kong de la princesse et de son mari.

Le premier paquebot soviétique à visiter Hong-Kong a jeté l'ancre aujourd'hui et les 276 Japonais qui effectuent une croisière à bord ont pu descendre à terre, mais l'équipage et son capitaine n'ont pas reçu l'autorisation d'en faire autant.

"Je suppose que c'est à cause de la présence de la princesse Margaret", a dit en colère le capitaine Nikolai Ambrosov. Et alors que de nombreux policiers entouraient le navire, il a ajouté à l'intention des journalistes: "Quelle perte de temps. Ils feraient mieux d'aller poursuivre leur travail de protection pour votre princesse".

Le directeur de l'Immigration de Hong-Kong, M. W.E. Collard, a refusé de dire à la presse pourquoi le capitaine et ses 155 marins n'ont pu débarquer. Toutefois, un porte-parole du service d'information du gouvernement a indiqué que les autorités de l'île n'avaient pas été avisées assez tôt de leur arrivée pour permettre la tenue d'une enquête et l'émission de permis pour descendre à terre. Le capitaine, qui a trouvé le geste particulièrement inhospitalier, a déclaré que c'était la première fois qu'il venait à Hong-Kong. "La température y est chaude, a-t-il dit, mais l'accueil glaciel".

L'autre incident provoqué involontairement par le couple princier s'est déroulé lundi dernier à Beyrouth, au Liban. La soeur de la reine avait réservé pour son voyage tout le compartiment de première classe de l'avion qui devait les amener à Hong-Kong, reléguant ainsi en classe touriste le frère du roi Fayçal, d'Arabie séoudite, et sa suite.

Le prince, l'émir sultant Ben Abdel Aziz, revenait de Washington et de Londres où il avait négocié un important contrat de vente d'armement entre son pays, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Les entretiens du prince avaient également porté sur l'évolution de la situation au Yémen et au Caire. Les sociétés britanniques intéressées par le contrat ont décidé de présenter des excuses au prince "outragé" et de lui expliquer qu'il s'agit d'un regrettable malentendu.

Mais ce qui complique encore la situation, c'est que dans la suite de Ben Abdel Aziz, se trouvait un prince séoudien presque octogénaire qui fut sérieusement blessé au cours d'une bagarre entre policiers et journalistes à l'aéroport de Beyrouth. L'incident s'est produit lorsque photographes, journalistes et curieux ont tenté de briser les barrages de police pour s'approcher de l'avion de la princesse Margaret. Dans la ruée, le vieux prince fut renversé et littéralement foulé aux pieds. Déjà mécontents de voyager en classe touriste, les délégués arabes ont fait une belle colère, d'où les excuses des Britanniques.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
400	Abitibi	12¼	12¼	12¼
—	Algoma	68¾	68¼	—
—	Alliance	280	270	—
800	Alumin	36¾	36¾	36¾
50	Alu 4¼	42¾	42¾	42¾
—	Alcan 1 pr	21½	21½	—
—	Alcan 2 pr	46	46	—
—	Anglo CP	9½	9½	—
—	Ang CP pr	24½	24½	—
—	Ang T 4½	41	41	—
—	Ang 265 pr	50	50	—
—	An 290 pr	52	52	—
—	Argus	19¼	19¼	—
—	Arg 2.70 p	49½	49½	—
—	Arg C pr	12¾	12¾	—
—	Asbestos	23½	23	—
—	Atl Sug	27¾	27	—
—	Bq CN	67¼	67	—
100	Bq D'Epar	15¾	15¾	15¾
150	Bq Imp C	64¼	64¼	64¼
—	Bq Mont	61¼	61¼	—
—	Bq N E	71	70½	—
—	Bq PC	48¾	48	—
151	Bk Nov	75	75	75
—	Bq To D	62½	62	—
—	Bathurst P	23	23	—
—	Bath Wts	10¼	10	—
—	Bath P A	54½	54½	—
400	Bell Tel	57¼	57¼	57¼
—	Bow Mer Pr	50½	50½	—
—	Bowater	8¼	8	—
—	Brazil	9¼	9¼	—
—	BA Bk Note	69	69	—
375	BA Oil	31¼	31	31¼
—	BC Forest	23¼	22¾	—
—	BC Phone	77	77	—
—	BC Ph 4¾	92	92	—
1400	Brinco	5¾	5¾	5¾
—	Bruck (B)	12½	12½	—
—	CAE	10½	10¾	—
—	Cal Pow	27¼	26¾	—
—	Can Cem	41	42¼	—
—	id pr	25¾	25¾	—
—	CD Sugar	23½	23¼	—
—	Can Iron	23	22¾	—
—	Can Malt	31¼	21¼	—
—	C Sa 4.40 p	97¼	97¼	—
—	CSL	38	38	—
—	CSL Pr	6¾	6¾	—
50	C Brew	8	8	8
—	C Brew A	8¼	4¾	—
—	C Brew B	51½	51	—
—	C Br Alu A	19	19	—
—	CBAL A w	575	575	—
—	CBAL B w	375	375	—
—	C Bronze Pr	97¼	97¼	—
—	C Chem w	690	690	—
—	C Conv B	23	23	—
—	C Hydroc	27½	27¾	—
—	C I L	18¼	18¼	—
—	CI Pow	28½	28¼	—
—	CI Pow Pr	19	19	—
200	C Marconi	6¾	6¾	6¾
150	CPR	60¼	60¼	60¾
—	CPR 4% Pr	9¼	9¼	—
—	C Pfina	12½	12¾	—
—	CPP Sec	19	19	—
—	CPP Sec A	22	22	—
—	C Refract	17¼	17¼	—
—	Cda Tire A	57½	56¾	—
—	C Vickers	19¾	19¾	—
—	Central Del	13¼	13	—
100	Chemcell	14	14	14
—	Chem 1.75 P	34¼	34¼	—
—	Chrysler	59	59	—
—	Coll Cell	7¼	7	—
150	Cons MS	45	45	45
—	Cons Text	22	22	—
50	Cons Paper	40¾	40¾	40¾
—	Consu Glas	12½	12¼	—
—	Cont Can	80¼	80¼	—
—	Conoration	215	210	—
—	Cornex	10	10	—
—	Crain RL	33	33	—
—	Crane	71	71	—
—	Cred Fone	74	72	—
—	Cr Zell (A)	27	27	—
—	Crush Int	14¼	14¼	—
—	Denison	38½	38	—
300	Dist Seag	36¾	36¾	36¾
—	D Bridge	27½	27¼	—
—	D Coal p	6¾	6¼	—
100	D Corset	12	12	12
—	Do Fasco	27¼	27¼	—
—	Do Fas 4¾	98	98	—
—	D Glass	15	14¾	—
—	D Glass p	16½	16½	—
—	D Lime	300	300	—
—	Dosco	15¾	15¾	—
—	D Stores	25	24¼	—
1900	Domtar	19¼	19¼	19¼
—	Domtar Pr	20½	20½	—
400	D Text	37	37	37
300	Donohue	9	9	9
275	Du Pont	43¼	43	43
—	Dupuis (A)	8½	8½	—
—	Eddy Match	36½	36	—
—	Falcon	102¼	102	—
—	Fam Play	26¼	26	26
—	Fleetwood	28½	28½	—
—	Fraser	29	28¾	—
—	Fr Pete	450	450	—
—	G Dynam	64¼	64¼	—
—	GMC	106¾	106¾	—
—	GB Can Inv	16	16	—
—	GB Canin p	47	47	—
—	GL Paper	24¾	24½	—
—	Harding A	38	38	—
—	Hawk Sidd	61¼	61¼	—
—	Hollinger	26¼	25¾	—
—	Home A	19¼	19¼	—
—	Home B	19¾	19¾	—
—	Horne pf	315	315	—
—	Hud Bay M	83	82	—
100	HBC	14¾	14¾	14¾
—	Husky Oil	14½	14¼	—
—	Imp Oil	54¼	53¾	—
—	Imp Tob	15¼	15	—
100	I Tob Pr	6¼	6¼	6
125	Ind Accep	20¾	20¾	20¾
—	Inglis	10	9¾	—
—	Int Nickel	101¾	101	—
—	Int Pap	35	34¾	—
—	Int Util	31¾	31¾	—
—	Interl PL	65	65	—
—	Invest Gr A	14¾	14¾	—
—	James U St	13½	13½	—
—	Int Util Pr	34½	34½	—
—	Labatt	17	16¾	—
—	Laura Sec	17	17	—
1625	Laur Fin	9	9	9
—	Laur F 6¼	19¾	19¾	—
—	Laur F 2.00	29¾	29½	—
25	Loblaw A	11	11	11
—	Loblaw B	11¾	11¼	—
—	Loeb Id	15¾	15¾	—
—	MacLaren A	24¼	24¼	—
—	MacLaren B	26	26	—
—	MB PR	29¼	27¾	—
—	Marit Elec	23¼	23¼	—
—	Marit Tel	22	21¾	—
1000	Massey F	31	30¾	30¾
—	McAllister	9	9	—
—	Met Stores	13¼	13¼	—
—	Miron 6 pc	10¾	10½	—
—	MitchR A	14	14	—
—	Molson A	32¾	32¾	—
—	Molson B	32¼	32¼	—
—	Mtl Loco	14½	14½	—
—	Mtl Trust	20¾	20	—
—	Moore Corp	79¼	79¼	—
—	MorseB A	19	19	—
—	MorseB B	19½	19½	—
—	Mussens	9¼	9¼	—
—	NLFD Light	12	12	—
555	Noranda	52¾	52¾	52¾
—	North C Gas	32¾	32½	—
—	Nw Util pr	81	81	—
295	NS LP	36	36	36
—	Ocean Fish	12½	12	—
—	Ogilvie	15	14¾	—
—	Ogilvie Pr	35	35	—
—	Ont Steel	38½	38½	—
—	Oshawa (A)	28¾	28¾	—
—	Pac Pete	13¼	12¾	—
—	Phillips C	33	33	—
—	Placer	26¾	26¾	—
—	Pow Corp	13½	13¼	—
—	Pow C 4¾	46	46	—
225	Price Br	44	44	44
—	id pr	83¾	83¾	—
—	QN Gas	13¾	13¾	—
—	Que Phone	26	24¾	—
—	Reitman's	13¼	13	—
—	id "A"	10	10	—
—	Rio Algom	20¼	20¼	—
—	Rockwell	40	40	—
50	Rolland (A)	12½	12½	12½
—	id (B)	13	12¼	—
—	Ronalds F	12	12	—
200	Rothman	26½	26¼	26¼
—	Royal T pr	20	20	—
—	St L Ce A	34¾	34¾	—
—	St L Co A	100	100	—
—	Salada F	10¼	10	—
1400	Shell Can	21¾	21¾	21¾
—	Shell I Pr	26½	26¼	—
—	ShopS ave	15	15	—
85	Sicard	6	6	6
—	Sicard 6	20	20	—
—	Simpsons	27½	27¼	—
—	Soc GF	8½	8	—
—	Sogemine	12¾	12¾	—
—	Southam	40½	40½	—
—	SS Steel	13	13	—
300	Steel Ca	25¼	25¼	25¼
—	Steinbg A	26	25¼	—
—	Steinb Pr	102	100½	—
100	Texaco Can	57	57	57
900	T Fin A	11	11	11
—	Tr-C Corp	10¼	10	—
—	Tr-C PL	36½	36½	—
—	Tr Mt PL	17¾	17¾	—
—	Turnbull	7½	7¼	—
—	Un Auto A	18¾	18¼	—
—	Un Carbide	25¾	25½	—
—	Visu	12½	12½	—
—	Wajax	13¾	9½	—
—	Walk GW	34¼	33¾	—
—	Weldwood	10¼	10¼	—
400	WCoast Tr	28	28	28
—	W Pac Pd	17½	17½	—
—	Weston A	22½	22½	—
—	Wstn A w	14	14	—
—	Weston B	23¼	23¼	—
—	Zeller's	26½	26¼	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	11½	11	—
—	Alscope	175	175	—
—	Alsof	11	11	—
—	Amg B Bef	26	26	—
—	Americanum	6	5	—
3000	Anthonian	15½	15	15½
—	Arno	5	5	—
—	Atlanta	16	16	—
—	Augustus	47	46	—
—	Agassiz	38	35	—
—	Band-Ore	21	19	—
—	Barvallee	6	6	—
—	Bateman	9	8½	—
—	Beld-Cort	12½	12½	—
—	id Pr	12½	12½	—
—	Bl Hawk	175	170	—
—	Bl River	22½	22	—
—	Blue Bon	335	335	—
—	Bluewater	22	22	—
—	Bornite	7	7	—
—	Bruce-Prest	13½	13½	—
—	Bruneau	23	23	—
3500	Burnt Hill	40	39	39
—	Camflo	345	345	—
—	C Interurb	300	295	—
—	C Magnesite	66	66	—
100	C Securs A	325	325	325
—	Carbec	14	11	—
—	Cartier-Q	9½	9½	—
—	Casavant	430	430	—
—	Cassiar	15	15	—
—	Cassidy's	450	450	—
—	Cessland	575	575	—
200	Chemallos	137	137	137
—	Ch Copper	7	6	—
—	Chipman	16	16	—
100	Coastal M	20	20	20
—	Com H&M	53	55	—
—	Com O&G	32	31	—
—	Commodor	175	160	—
—	Commodo w	30	30	—
—	Cominga	16	16	—
—	C Canorama	25	25	—
—	Consol Min	32	30	—
—	Coulee	45	45	—
—	Cournor	15	15	—
—	Crain Ind	10	10	—
—	Crestbrook	7	7	—
—	Crush Int	14¼	14¼	—
—	Cygnus A	500	485	485
—	Cygnus B	100	97½	—
—	Dale-R A p	100	99¾	—
—	Distl Seag	985	936½	—
—	Dom Elect	260	16	—
—	Dufasco	350	326½	—
—	Dom Glass	500	515	—
—	D Lime w	100	80	—
—	Dosco	220	155¾	—
—	Dom Store	4025	25	—
—	Domfur	2025	20	—
—	Dom Text	600	37	—
—	Du Pont	190	43¾	—
—	Exquisite	250	11	—
—	Exqut A w	100	215	—
—	Falc9n	350	102	—
—	Fam Play	215	26½	—
—	Fed Grain	200	57¼	—
—	Fleetwood	25	26½	—
—	Ford US	250	56	—
—	Ford Cda	25	155	—
—	GMC	23	107	—
—	GS W pr	210	95	—
—	Globe A	250	10	—
—	Goodyear	90	170	—
—	GL Paper	130	24¾	—
—	Greyhnd	200	15¾	—
—	Hard CrpA	100	38¼	—
—	Horne pf	515	310	—
—	Home A	878	19	—
—	Home B	225	19½	—
—	Husky	250	14	—
—	Husky Bpr	220	52	—
—	HB Oil G	262	20¼	—
—	Imp Oil	475	53¾	—
—	Imp Tob	345	15	—
—	Ind Accep	1035	20½	—
—	Ind Wire	200	335	—
—	Inglis	425	9¾	—
—	Int Nickel	1278	101	—
—	Int Util	200	31¼	—
—	Intl Util p	175	34¼	—
—	Intpr P L	220	84¾	—
—	Int Stl P	930	56¼	—
—	Ip Stl P pr	200	23¾	—
—	Inv Grp A	2115	14¾	—
—	James Stl	225	11¼	—
—	Jefferson	1423	23¼	—
—	Jeff Bw	1175	25¼	—
—	Jockey C	1300	5¾	—
—	Kelly D A	1400	5½	—
—	Kelsey Co	150	18	—
—	Labatt	297	16¾	—
—	Laforge A	250	10½	—
—	Lord Cem	100	5¾	—
—	Loura Sc	225	17	—
—	Lau Fin	8601	9¼	—
—	Lau F2.00	200	28½	—
—	Lau Fin140	275	20	—
—	Lau F1.25	350	17	—
—	Lau F.63w	800	290	—
—	Levy B pr	200	20¾	—
—	Life Invest	100	8¾	—
—	LobCo A	100	11	—
—	LobCo B	727	11¼	—
—	LobG 1 pr	50	29	—
—	LobG B pr	100	31	—
—	Loeb M	195	15½	—
—	M B P R	280	28½	—
—	M Leaf Mi	210	16	—
—	Mass-F	1517	31	—
—	Molson B	50	32¼	—
—	Montex	450	16	—
—	Moore	185	79¼	—
—	Morse A	200	19	—
—	Murphy	585	9¼	—
—	Nat Drug	275	15½	—
—	Neon	100	9	—
—	Noranda	674	52¾	—
—	Nor Ctl G	285	33¼	—
—	Ogilvie	200	14¾	—
—	Oshawa A	95	28¼	—
—	Pac Pete	275	12¾	—
—	Pembina	225	10½	—
—	PC Jwl A	200	12	—
—	Pow Corp	2685	13¼	—
—	Pow Cp p	210	45½	—
—	Price Bros	260	44¼	—
—	QN Gas	2050	13¼	—
—	QN Gs 63w	100	710	—
—	Rank Or A	500	490	—
—	Reitman	100	13¼	—
—	Revenue w	200	500	—
—	Ronald Fd	100	12	—
—	Rothman	1225	26¾	—
—	Royal Bnk	457	75¾	—
—	Saladd	600	10	—
—	Sayvette	200	455	—
—	Shell Can	718	21¾	—
—	TSE A1		vsvtttcyn	16
—	Shell I pr	200	26½	—
—	Shell I w	500	685	—
—	Shop Save	2110	15	—
—	Shopper Ct	300	475	—
—	Simpsons	270	27¾	—
—	Simpson S	2125	17¾	—
—	SKD Mfg	100	9	—
—	Slater Stl	325	15	—
—	Slater A w	100	890	—
—	Southam	175	40	—
—	Steel Can	948	25¼	—
—	Supteet od	250	21	—
—	Texaco	100	57	—
—	Thom N P	525	15½	—
—	TorDm Bk	155	62¾	—
—	Tor Iron A	150	33	—
—	T Fin A	3230	11¾	—
—	T Fin A p	150	25	—
—	Transair	300	485	—
—	Tr Can PL	2211	36½	—
—	Trans Mt	350	17¾	—
—	Turnbull	400	16	—
—	Turnbl A p	100	16	—
—	UnAcc 2 p	200	400	—
—	Un Carbid	525	25¾	—
—	Un Gas	145	33½	—
—	Versatile	560	19¾	—
—	Vic G Tr	200	15	—
—	Wainwr	600	205	—
—	Walk GW	1435	33¾	—
—	Well Fin B	22	400	—
—	Westc'st	2945	28½	—
—	Westeel	100	24	—
—	Westfair	210	35	—
—	Weston A	650	22½	—
—	West A wt	237	13½	—
—	Zellers	30	26	—
—	Zenith	175	220	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Bq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture — 2 mars	165.72	150.52	122.03	158.68	125.80
Clôture — 1er mars	165.92	151.37	122.62	159.04	123.92
Sem. dernière	167.18	150.68	125.33	160.09	120.81
Mois dernier	171.21	153.57	127.95	163.77	124.88
Haut — 1966	171.39	158.41	132.91	164.02	125.35
Bas — 1966	163.59	149.24	122.62	158.28	119.40
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

3	Perpetuels	1966	73	74
4½	15 dec.	1966	99¼	99¼
2¾	15 juin	1968	95¼	95¼
3¼	1 juin	1976	81½	82¼
4¼	1 sept.	1972	91¾	92¼
5½	1 oct.	1975	98¼	99
4½	1 sept.	1983	86¼	87
5¼	1 mai	1990	94	94¾
5½	1 oct.	1969	99½	100½
CNR	5½ 15 dec.	1971	98¾	99½
CNR	5¾ 1 jan.	1985	100	101
CNR	4½ 1 avril	1967	99	99½
CNR	4 1 fev.	1981	82½	83
CNR	5 1 oct.	1947	91	91¾

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A M F C	5¼	1987	91¾	92¾
BC Elect	3¼	1967	98	98½
BC Elect	5¼	1972	93	94½
BC Elect	5¼	1977	97	98½
Man Hyd	5¼	1988	91	92
N B	5½	1989	92½	93½
NFLD	5¼	1985	90¼	91¼
N S	5¼	1985	91¾	92¾
Ont	3	1970	90¼	91¼
Ont	5¼	1985	95¼	96¼
Ont Hyd	2¾	1968	94	95
Ont Hyd	5¼	1983	92½	93½
Que	3½	1990	92	93
Que	3	1969	91½	92½
Que	5¼	1987	89¼	90¼
Que Hyd	3¼	1974	82	83
Que Hyd	5½	1988	92	93
Que Hyd	5	1995	85	86
Sask	5½	1985	94	95

MUNICIPALITES

Montreal	5¼ juin	1989	93	94
Ter Mt	5½ 15 jn	1985	93½	94½
Vanc	5¼ 15 j	1977	94	95
Hamilt	5¼ 15 j	1977	92	93

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi	4½	1966	100	104
Brazil Tr	4½	1971	90	93
Cdn Petrofina	4	1972	88	90
Cdn Utilities	5¼	1977	135	—
Inland Cemt	4½	1976	90	—
Int Nat Gas	5½	1977	92	94
Loblaw	4¼	1976	172	—
Lob Lease	5½	1973	99½	100
Price Pete	5	1977	100	100
Simpson's	5	1976	210	—
Simpson's	5½	1979	134	—
TC Pipeline	5	1989	107	110
TC Pipeline	5	1988	140	145
Triad	4½	1971	92	95
Utd Twn El	6¼	1981	115	—
W Coast	5½ xd	1988	102	104

INDUSTRIES

	Abitibi	6¼	1977	101	102
	Algoma	5¼	1978	94	95
	Aluminium	4½	1973	91	92½
	BP Tanker	6¼	1985	99½	100½
	BA Oil	5½	1977	92	94
	Can Cement	3¼	1975	85	87
	Cdn Br Alum	5¼	1980	94	97½
	CIL	5¼	1977	97½	98½
	CPR	3	1968	88¼	89¼
	Cr Foncier	5¾	1985	92	94
	Dosco	6	1985	93	96
	Dom Stores	5½	1985	96	97
	Domtar	5¾	1990	93	95
	Eaton Acc	5¾	1985	95½	96½
	Imp Oil	3	1989	92	93
	I A C	6½	1983	97½	98½
	Roy Tr Mtg	6	1975	98	99
	Roynat	6	1980	98	99
	Shell Oil	5¾	1977	98	100
	St Law Corp	5	1978	92	93
	Simpsons	4¼	1973	94	96
	Traders Fin	5¼	1985	87	89
	Woodward's	5¼	1985	96½	98
	Westons	5½	1983	93	95

SERVICES PUBLICS

Ang Con Tel	6	1983	98	—
Alta G Tk	5¼	1985	95½	97½
Bell	5½	1982	94	96
Bell	3¼	1979	80	82
Bell Tel	5¼	1984	96	98
Bell Tel	6¼	1978	100	102
Bow Pow	3¾	1980	80	82
Braz Tr	4¾	1970	88	—
BC Phone	5¾	1986	96	98
Calgary P	5¾	1982	98	—
Cdn Elect	4	1968	95	—
C West NG	5¾	1982	96	98
Cons Gas	5¾	1984	95	97
Cons Gas	5	1978	89½	91½
Gt Lakes	5¾	1977	96	98
Lakeland NG	6	1982	96	98
Marit El	5¼	1983	96	—
NFLD & P	5½	1978	94	—
NOnt N Gas	5¼	1982	95½	97½
Northw Ut	5¾	1968	96½	98½
Northrn Tel	5¼	1988	97	—
Que Nat Gas	5¼	1955	93	95
Que Nat G	6	1988	96	—
Que Tel	5¼	1983	94	—
TC Pipe	5.85	1987	95½	97½
Union G	5	1977	94	96

IMMEUBLES

Brant Coach	6	1978	97	—
Eaton R	3½	1968	95½	97½
Eaton S	5	1978	90	92
Steinbg	6	1984	97	99
Loblaw's	5½	1983	93	—

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Brazilian Traction L. & P. (ord.)	$0.13	tr.	13-4-66	21-3-66
Canadian Canners "A"	$0.18¾	tr.	1-4-66	8-3-66
First Nat. City Bank (ord.)	$0.40	tr.	1-5-66	4-4-66
Hughes-Owens "A"	$0.20	tr.	15-4-66	15-3-66
Hughes-Owens "B"	$0.10	tr.	15-4-66	15-3-66
id. (bon)	$0.03	—	15-4-66	15-3-66
Quebec Telephone (4¾% priv.)	$0.23¾	tr.	1-4-66	11-3-66
id. (ord.)	$0.17½	tr.	1-4-66	11-3-66
id. (les 5% pr. 1950-51-55-58)	$0.25	tr.	1-4-66	11-3-66
Royalite Oil (5¼% priv.)	$0.328¼	tr.	1-4-66	15-3-66
Scottish & York Holdings (ord.)	$0.10	tr.	15-4-66	15-3-66
Viau Ltée (ord.)	$0.20	tr.	1-4-66	15-3-66

Cours inchangés à Montréal à l'ouverture

MONTREAL — Les cours débutent lentement et leurs prix sont pratiquement inchangés comparativement à la fermeture d'hier.

Les fluctuations sont très étroites.

Aux industrielles et aux services publics, Du Pont et Dominion Textile fléchissent de ¼ et Bell et Brinco de ⅛ respectivement.

Aux papeteries et aux banques, Abitibi et Domtar fléchissent de ⅛ et la banque de Commerce de ¼.

Dans les autres secteurs, Shell gagne ⅛ de même que Seagrams et BA Oil fléchit de ⅛.

A la Bourse Canadienne, Porcupine Prime Mines, dont le nom change ce matin en celui de Potash Corporation of Canada Ltd et dont le sigle est PPC, enregistre des transactions de 1500 actions à 15 cents.

* * *

TORONTO — La tendance est restreinte et mixte à l'ouverture à Toronto.

La banque Royale hausse de ⅜, MacMillan Bloedel fléchit de ¾ et Imperial Oil de ½.

Parmi les cuprifères, Lake Dufault gagne ⅜ et Rio Algom perd ⅛. Les pétroles de l'ouest sont mixtes. Pacific Pete gagne ⅛ et Mill City 5 cents à 1.68. Husky Oil et Central Del Rio fléchissent de ¼ chacun.

Aux minières, Bankeno gagne 13 cents à 1.19 et D'Eldona en perd 2 à 80 cents.

* * *

NEW YORK — L'allure de la cote est étroite et mixte et le marché est actif en début de séance à Wall Street.



Quelques électroniques, les automobiles, les cuprifères, les équipements de bureau et les appareils photographiques regagnent du terrain.

Les chemins de fer continuent d'être déprimés. Quelques titres de tabacs et les compagnies aériennes se reprennent légèrement. Les aérospatiales, les pharmaceutiques et les chimiques affichent une tendance irrégulière.

Les offres nombreuses continuent de déprimer American Telephone qui baisse à un nouveau bas de l'année à 58⅜, un déclin de ⅛.

* * *

LONDRES, (AFP) — Le ton demeure indécis au Stock Exchange et les affaires sont très calmes. Les vedettes industrielles, alourdies à l'ouverture en raison du nouveau recul de Wall Street hier, se redressent un peu par la suite et à 14 h. 45 gmt. l'indice du Financial Times n'accusait plus qu'un recul de 0,1 point après avoir d'abord cédé, 1,1 point à l'ouverture.

* * *

PARIS (AFP) — La bourse est aujourd'hui encore d'humeur assez morose. Davantage peut-être que la veille car les mouvements de hausse n'apparaissent plus qu'assez rarement. Les affaires, de leur côté, marquent un ralentissement à en juger par les débats moins prolongés auxquels donnent lieu les premiers cours. L'impression favorable qu'aurait pu causer une nouvelle et sensible avance d'Esso-Standard est rapidement corrigée par une nouvelle et sensible baisse des machines.

Le nouveau recul enregistré la veille à Wall-Street, quoique moins important que le précédent, ne contribue guère à rassérener un climat boursier.

cote des grains

2 MARS 1966

WINNIPEG

AVOINE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	93	93½	93	93
Juil.	90¾	91¾	90¾	90¾
Oct.	88⅞	88⅞	88⅞	88¾
Déc.	—	—	—	86⅝

ORGE :

Mai	1.37½	1.37¾	1.37½	1.37¾
Juil.	1.34⅞	1.34¾	1.34¼	1.34¼
Oct.	1.31¾	1.31¾	1.30¾	1.30⅝
Déc.	—	—	—	1.29⅝

MAIS :

Mai	1.23½	1.25¼	1.23¼	1.23¾
Juil.	1.26½	1.28¼	1.26½	1.26¾
Sept.	1.24½	1.25⅝	1.24½	1.24¾
Déc.	1.19¾	1.20½	1.19¾	1.20¼

AVOINE :

Mars	71⅞	72½	71⅞	72⅛
Mai	70⅝	70⅞	70⅜	70⅝
Juil.	68⅜	69¼	69⅜	68⅝
Sept.	69½	69¾	69¾	69½
Déc.	71⅜	71½	71¼	71½

SEIGLE :

Mars	1.27	1.29	1.27	1.27¼
Mai	1.29⅜	1.31	1.29⅜	1.30
Juil.	1.31⅜	1.32½	1.31⅜	1.31½
Sept.	1.32	1.33½	1.32¼	1.32¾
Déc.	1.36	1.36¾	1.35½	1.39½

FEVES SOYA :

Mars	2.81	2.83	2.81	2.82¼
Mai	2.83½	2.86⅝	2.83½	2.85½
Juil.	2.85½	2.87⅞	2.85½

Les cardinaux Ottaviani, Léger et Journet dirigeront la commission papale sur la régulation des naissances

CITE DU VATICAN. (UPI) — Selon des sources fiables au Vatican, le pape Paul VI a nommé le cardinal Alfredo Ottaviani, leader du groupe conservateur au cours du Concile, à la tête de la commission papale chargée d'étudier la question du contrôle des naissances.

Le prélat âgé de 75 ans, propréfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi (l'ex-Saint-Office), a été informé de sa nomination le mois dernier, a-t-on précisé.

Selon les mêmes sources, l'archevêque de Montréal, le cardinal Paul-Emile Léger et un théologien suisse, le cardinal Charles Journet, auraient été désignés au poste d'adjoints du cardinal Ottaviani.

A Montréal, cependant, un porte-parole du cardinal Léger a déclaré que ce dernier "n'a encore entendu parler de rien". Il a toutefois admis que sa nomination restait dans le domaine du possible.

"Dès que nous aurons reçu un document de Rome, si jamais il en vient un, a-t-il poursuivi, nous le rendrons public".

Une courte dépêche en provenance de Rome, ce matin, réaffirme au moins la nomination du cardinal Ottaviani et précise même qu'il est "entrée en fonction", puis ajoute que les nouveaux membres de la commission, "probablement 12 évêques", ou du moins quelques-uns d'entre eux, vont se réunir au Vatican "la semaine prochaine, pour établir le programme de travail de toute la commission au cours de 1966".

Le secrétaire du cardinal Léger a déclaré ce matin que "l'agenda de Son Eminence est déjà rempli pour la semaine prochaine, et qu'il n'y a pas de voyage à Rome de prévu..."

On se souvient que le 12 février dernier, le pape Paul VI, parlant à une délégation d'organisations féminines italiennes, avait déclaré qu'il se proposait de "renouveler la commission d'étude sur le contrôle des naissances afin d'accélérer son travail".

La nomination du cardinal Ottaviani, un vieillard a demi aveugle qui a la réputation de défendre les positions les plus traditionnelles du catholicisme, ne sera pas jugée heureuse par les prélats dits libéraux, prévoit-on dans les milieux du Vatican.

C'est en 1964 que le pape Paul VI avait annoncé qu'il créait une commission chargée d'examiner la position de l'Eglise catholique sur le problème du contrôle des naissances, à la lumière des récents développements scientifiques, comme, par exemple, la pilule contraceptive.

Le pape a alors demandé au Concile de ne pas aborder la question du contrôle des naissances, car il se la réservait à lui-même.

La commission, formée d'une soixantaine d'experts, théologiens et scientifiques, canonistes et laïcs mariés, devait l'aider à prendre une décision, selon ce qu'il avait dit lui-même.

Ces experts ont eu leur première séance plénière à Rome en mars dernier, il y a donc un an. Mais, selon ce qu'on en sait au Vatican, ils n'ont pas encore remis leur rapport définitif au pape. Certains observateurs affirment que la commission est divisée au point que les délibérations sont dans une impasse.

Des informateurs disent que le pape, en plus d'avoir nommé le cardinal Ottaviani, a revisé les structures de la commission et redéfini son mandat comme une étude sur les problèmes de la maternité et de la famille.

Le cardinal Ottaviani, comme leader reconnu de l'aile conservatrice de l'épiscopat, a fréquemment été la cible d'attaques quelques fois assez violentes au Concile. Toutefois, des observateurs au Vatican affirment qu'il n'est en aucune façon aussi étroit d'esprit que certains de ses ennemis le laissent entendre. Ils disent que le cardinal agissant sans bruit, a demandé au pape d'encourager la "libre discussion" de tous les aspects du problème du contrôle des naissances à l'intérieur de la commission, et qu'il favorise sans réserve une définition de la position de l'Eglise en ce domaine.

Faible, nerveuse, irritable à cause du retour d'âge?

Lydia E. Pinkham
peut vous aider
DANS TOUTES LES PHARMACIES

CARRIÈRES et PROFESSIONS

FORD MOTOR CREDIT CO. OF CANADA LTD.
requiert les services immédiats de

REPRÉSENTANTS

bilingues avec expérience dans le financement "automobile"
Degré universitaire de préférence.
Téléphonez pour entrevue : 861-9961

PRESSIER LITHOGRAPHE

Expérimenté sur presse Harris 23 x 26 une couleur pour atelier moderne.
Excellent salaire et avantages pour l'homme qualifié.
Téléphoner : RE. 3-7183
Dépt. du personnel

DESSINATEUR (Designer)
(STANDS D'EXPOSITION)

Demandé par maison bien établie (18 ans)
L'homme recherché aura une pensée jeune et d'avant-garde en structures et graphiques,
Il cherche à améliorer son sort dans une ambiance intéressante.
Une connaissance de l'anglais serait préférable.
Toute application sera confidentielle. *S'adresser à :*

TRANS-CANADA DISPLAY INC.
LES ATELIERS JEAN CHOQUET ENRG.
a/s M. JEAN CHOQUET, président
2300 Bennett, Montréal 4 Tél. : 256-9051

DOMTAR

COMPTABLES SENIORS

Nous offrons deux postes intéressants à nos nouvelles usines de pâte et de produits chimiques qui ouvriront leurs portes à la fin de 1966 à Lebel-sur-Quévillon, Abitibi, 50 milles au nord de Senneterre.

TACHES :

— Instaurer le système du prix de revient standard avec coût direct, ainsi que certains procédés de comptabilité s'y rattachant.

— Les candidats choisis seront éventuellement chargés de la facturation, de la paye, de la comptabilité générale et de la préparation des états financiers mensuels.

APTITUDES REQUISES :

— Une expérience minimum de cinq années dans l'industrie, de préférence au sein d'une usine de pâte ou de produits chimiques produisant du chlore, du caustique, du chlorate de sodium et autres produits chimiques connexes.

— Une compétence professionnelle en comptabilité serait un atout.

— Age : 25 à 40 ans.

— Salaire : d'après l'expérience et les aptitudes.

Veuillez faire parvenir vos demandes qui seront traitées confidentiellement, à :

Service de Recrutement,
DOMTAR LIMITED,
2100, Edifice Sun Life, Montréal, P.Q.

PEINTURE
GERANT MAGASIN DE DETAIL

Le programme d'expansion soutenu de La Compagnie Glidden Limitée a crée des postes nouveaux dans l'administration pour hommes bilingues avec expérience dans la vente au détail de peinture et produits s'y rapportant. Si votre situation actuelle ne vous offre que très peu d'avancement avec salaire limité, ces positions vous assure un avenir intéressant et sans limite. — Les candidats élus recevront un entrainement complet sur nos produits et service. Salaire et commission en commençant, tous bénéfices margianux exceptionnels compris. Les applications seront traitées confidentiellement.

S.V.P. faire application par écrit à:
CASE 9395 LA PRESSE

UNE OCCASION INTERESSANTE
pour un

INGÉNIEUR EN ÉLECTRICITÉ

Notre usine de Beauharnois (15 milles du pont Mercier) opère des fourneaux à arc électrique submergé pour produire des ferro-alliages et du silicium. Du point de vue électrique, ce genre d'usine représente un ensemble hautement diversifié d'installations allant de 550v à 45kv. .C'est une position pour un homme qui aime résoudre des problèmes... ils sont variés, intéressants et parfois uniques.

Nous recherchons un diplômé des 2 ou 3 dernières années, qui sent le moment venu de faire un pas dans sa carrière.

Les candidats doivent être bilingues.

Ecrivez-nous une courte lettre sur vous-même et votre expérience. Confidentielle évidemment.

UNION CARBIDE
UNION CARBIDE CANADA LIMITED,
Métaux et Carbone,
Beauharnois, Québec

Une compagnie d'ASSURANCE-VIE demande UN GERANT de succursale

Une compagnie d'assurance solidement établie dans tout le Canada... offrant une gamme complète de polices d'assurance-vie, d'assurance collective et de remplacement du revenu... a besoin d'un homme actif et expérimenté pouvant remplir les fonctions de gérant d'une importante succursale de la compagnie à Montréal. Le candidat choisi devra pouvoir assumer des responsabilités administratives et être disposé à travailler ferme à l'expansion des affaires de la compagnie.

Il bénéficiera de l'appui intégral de la compagnie, d'un programme dynamique de publicité et de promotion ainsi que d'une large mesure de sécurité personnelle.

Si vous possédez les aptitudes nécessaires, vous aurez tout intérêt à postuler ce poste exceptionnel, qui pourra vous assurer une magnifique carrière. Prière d'écrire au **CASIER 9396, LA PRESSE, Montréal,** pour demander une entrevue personnelle.

Toutes communications reçues dans la plus stricte confidence.

NOUS RECHERCHONS
SPECIALISTES EN PRIX DE REVIENT

LIEU DE TRAVAIL : Complexe Manicouagan-aux-Outardes.
EXIGENCES :
a) **Pour des postes de direction :** Détenir un diplôme universitaire en génie, en commerce ou en économie.
b) **Au niveau de l'exécution (analyse et estimation) :** posséder une 12e année et une expérience appropriée.

INGENIEURS CIVILS
SPECIALISES EN STRUCTURES

LIEU DE TRAVAIL : Siège social (Montréal) — Direction des Projets électrotechniques, Division charpentes.
FONCTIONS : Faire l'étude complète (design) des fondations et des charpentes pour des postes de manoeuvre, des bâtiments de commande et des pylônes de télécommunications.
— Vérifier les dessins des fournisseurs et des fabricants.
— Préparer les plans et devis techniques pour l'installation des systèmes d'air comprimé.
EXIGENCES : Détenir un diplôme d'ingénieur civil et être membre de la C.I.Q. — Etre bilingue.
— Posséder quelques années d'expérience dans le calcul d'acier et de béton armé, de préférence pour des travaux relatifs aux postes de manoeuvre et aux pylônes.
TRAITEMENT : Selon l'expérience et la compétence.
AVANTAGES : Possibilité de promotions et avantages sociaux intéressants.
A NOTER : Toute demande demeurera strictement confidentielle.
Adresser son curriculum vitae, en mentionnant le numéro 66-04-J-9 (spécialistes en prix de revient) ou le numéro 66-03-J-9 (ingénieurs civils), à la :

Direction de l'Embauchage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. DORCHESTER, Montréal 1, Qué.

VENDEURS DEMANDÉS
CLIMATISATION
CHAUFFAGE
VENTILATION

HOMMES SERIEUX dynamiques, 30 à 40 ans, ayant automobile.

OFFRONS CONDITIONS EXCEPTIONNELLES avenir très intéressant. Discrétion assurée.

376-1040

Coordonnateur

Une Conférence internationale de la famille se tiendra en la ville de Québec, en août 1967. Un responsable à plein temps, qui aura son bureau à Québec, s'occupera d'ici là de l'organisation générale de cet important congrès.

Pour remplir cette fonction nous cherchons une personne bilingue de préférence, possédant de l'expérience en organisation d'assemblées, connaissant le travail en comité, sachant travailler avec ordre et efficacité, alliant à l'initiative la souplesse et l'aptitude à écrire et à faire des contrats.

Discrétion absolue assurée à ceux qui écriront à :

Comité d'Organisation
de la Conférence Internationale de la Famille

Case postale 133,
Lévis, Qué.

916 EST, rue SAINTE-CATHERINE

PHARMACIE MONTRÉAL
DUQUET & DUQUETTE · PROPS.

LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE

NOUS VENDONS TOUJOURS MEILLEUR MARCHÉ! PROFITEZ DE NOS

PRIX COUPÉS

OUVERT JOUR ET NUIT NOUS NE FERMONS JAMAIS

845-7251
JOUR ET NUIT

★ ASPIRIN BAYER	200 — Comprimés	Rég. 1.79 SPEC.	1.19
★ FERMENTOL HORNER	16 oz	Rég. 2.65 SPEC.	2.23
★ BROMO-SELTZER	Format familial	Rég. 1.09 SPEC.	0.83
★ ANTIPHLOGISTINE	RUB — Tube	Rég. 1.25 SPEC.	0.98
★ VICKS FORMULE-44	Sirop 5 oz	Rég. 1.89 SPEC.	1.59
★ SIROP COCILLANA	Composé 16 oz	Rég. 1.40 SPEC.	0.69
★ SIROP DE PIN	Blanc composé — 16 oz	Rég. 1.40 SPEC.	0.69
★ CAROID & SELS	BILIAIRES — 100 comprimés	Rég. 1.50 SPEC.	1.19
★ GERITOL TONIQUE	— 80 comprimés	Rég. 5.50 SPEC.	3.98
★ GERITOL TONIQUE	24 oz	Rég. 5.50 SPEC.	3.98
★ ABSORBINE Jr.	grand format	Rég. 2.50 SPEC.	1.89
★ AGAROL 16 oz		Rég. 1.50 SPEC.	1.19
★ INFANTOL HORNER	16 oz	Rég. 3.50 SPEC.	2.69
★ FROSST "217"	en 100's	Rég. 1.85 SPEC.	1.49
★ LAMES WILKINSON	en 5's	Rég. 0.75 SPEC.	0.59
★ NEW DAWN	Par ALBERTO V.O.5,	Rég. 2.25 SPEC.	1.89
★ PARAMETTES	AYERST Sirop 34 oz	Rég. 8.50 SPEC.	6.79
★ PARAMETTES	AYERST — 125 comprimés	Rég. 6.00 SPEC.	3.69
★ LAIT DE MAGNESIE	Phillips — 26 oz	Rég. 1.29 SPEC.	0.99
★ LAIT DE MAGNESIE	Phillips 200 comp.	Rég. 1.39 SPEC.	0.99
★ SAC A EAU CHAUDE		Rég. 1.50 SPEC.	0.98
★ SIROP LAMBERT		Rég. 0.69 SPEC.	0.59
★ BAN DEODORISANT	à bille gr. form.	Rég. 1.29 SPEC.	0.89
★ KLEENEX	— Boite de 200's — Aqua, Blanc, Jaune, Lavande ou Rose.	Rég. 0.22 SPEC. 6 btes	1.00
★ KOTEX —	Serviettes sanitaire — Boite de 48's	Rég. 1.85 SPEC.	1.47
★ BAND-AID en 100's		Rég. 1.49 SPEC.	1.19
★ BROMO-QUININE	32 comprimés	Rég. 1.19 SPEC.	0.89
★ MOELLE DE BOEUF	Roger Gallet	Rég. 1.20 SPEC.	0.99
★ SEL DE FRUIT ENO	Grand format	Rég. 1.19 SPEC.	0.83
★ VASELINE	1 livre	Rég. 1.29 SPEC.	0.99
★ POUDRE JOHNSON	pour bébés	Rég. 0.75 SPEC.	0.63
★ LISTERINE	Rince-bouche et gargarisme, 14 oz	Rég. 0.98 SPEC.	0.73
★ HERBE MONASTERIENNE	Père Pierre		0.49
★ DEVILBISS	humidificateur No 140	Rég. 9.95 SPEC.	4.97
★ PASTILLES CEPACOL		Rég. 0.65 SPEC.	0.59
★ VAPORISATEUR VO-5	15 oz avec format de 7 oz gratis	Rég. 4.87 SPEC.	2.39
★ HANKSCRAFT	Humidificateur No 241 (Air frais. Vapeur fraiche)	Rég. 23.95 SPEC.	19.95
★ PILULES CARTER	Format familial	Rég. 1.19 SPEC.	0.98
★ PILULES DODDS	pour les reins	Rég. 1.49 SPEC.	1.19
★ HANKSCRAFT	Humidificateur No 202	Rég. 9.95 SPEC.	5.98



SECRET
Déodorisant
PRIX :
99¢
et
$1.39



CARDA
apéritif et digestif
SERVIR FROID
DIGESTION LABORIEUSE
ESTOMAC • REINS • VESSIE • GAZ



PRIX SPECIAL
$1.09 — $1.59

KOTEX
SERVIETTES SANITAIRES
Boîte de 48'
Régulier ou Super



Rég. $1.85 SPECIAL $1.47

LIVRAISON GRATUITE
JOUR ET NUIT
par tout le Grand Montréal avec un minimum d'achat de $2.00 (Prescriptions exceptées)

STATIONNEMENT GRATUIT
Une demi-heure de stationnement gratuit avec achat de $1.00
Notre terrain est situé rue St-André, juste au sud de Ste-Catherine

PRESCRIPTIONS
toujours remplies selon les exigences de votre médecin. Allons chercher et livrons gratuitement jour et nuit.
845-7251



SIROP GOUPIL
pour rhume bronchite, coqueluche
8 oz .85
16 oz 1.50
ONGUENT GOUPIL
Pour hémorroïdes 1.50
GOUTTES GOUPIL
Pour maux d'oreilles 95¢

CEPACOL LIQUIDE



Rince-bouche au goût agréable
SPECIAL $1.09



Prix rég. $3.98 SPECIAL $2.98

UN LAXATIF IDÉAL
Bicholate
LILAS
CONTRE LA CONSTIPATION ET LA BILIOSITE
En format de 25, 50, 100 dragées



DEMANDEZ **FUMEX**
$2.50
FUMEX

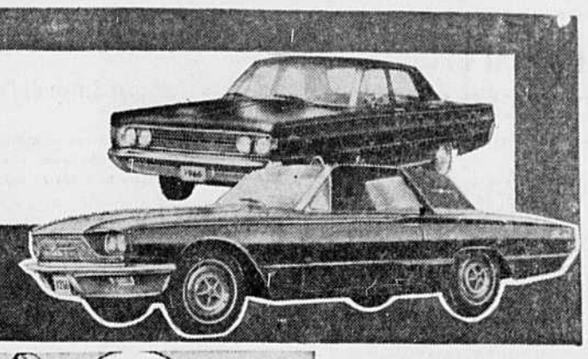
PHARMACIE MONTRÉAL
DUQUET & DUQUETTE · PROPS.
845-7251

OUVERT CE SOIR ET VENDREDI SOIR

En ville jusqu'à 9 h. p.m.
A Fairview — Pointe-Claire jusqu'à 10 h. p.m.

Simpson
EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

VENTE ENTRE 1966 TOUTES



Vous pourriez gagner une Ford Thunderbird 1966' Modèle toit rigide, *(valant $6,200)*, ou l'une de deux Meteor Rideau 1966, *(valant $2,900 ch.)*

Echantillons de marques connues!

Créations printanières

Rég. 11.98 à 18.98

5.99 à 9.49 ch.



Un chapeau tout beau, tout pimpant pour saluer le printemps! Modèles aussi nouveau que demain... la plupart de genre unique. Silhouettes inédites en pailles, tissus, fleurs. Gamme de tons doux, pastels, foncés, vifs même multicolores!

1/2 Prix

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSON — Chapeaux pour dames (730) au troisième

Aussi à Fairview, Pointe-Claire



Choix de 2 modèles!

Landau et poussette

A) Poussette avec ressort de suspension en spirale, dossier et repose-pied réglables. Frein de sûreté, panier pour emplettes et pare-soleil frangé. Beige seulement.
Orig. 29.88 ch. **21.99** — Mens. $3

B) Landau à caisse amovible; peut servir de lit d'auto. Ressort de suspension en spirales, billes nylon. Roues peintes, avec pneus. Vinyl bleu, lavable. Dim. intérieures approx. 36 x 14 po. Spécial ch. **27.77** — Mens. $3

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **842-7221**

SIMPSON — Meubles pour enfants (759) au cinquième—Aussi à Fairview — Pointe-Claire



Rabais $1 et $2!

Jouets "Fisher"

E) Mère l'oie — Le cou sur ressort se meut lorsque mère l'oie se balance sur roues ballon polyéthylène. Emet des sons. Queue mobile.
Rég. 5.49 ch. **3.49**

F) Cochonnets polyéthylène pour les tout petits. Aident la dentition et amusent bébé. Couleurs vives non-toxiques. Rég. 2.98 ch. **1.98**

Commandes postales et téléphoniques exécutées **842-7221**

SIMPSON — Jouets (759 au cinquième — Aussi à Fairview — Pointe-Claire



A) "CURLIE CUTIE" *Rabais 4.99!* Rég. 9.98 ch. **4.99**
Poupée de 17 po. aux cheveux "Saran" qui poussent, yeux dormeurs. Jolie robe. Avec brosse et peigne.

B et B2) "VICKIE & VIC" *Rabais 1.49 —* Rég. 2.98 ch. **1.49**
Jumeaux de 9 pouces, cheveux "Saran". Ils boivent et mouillent leur couche. Pyjamas ou costume-soleil.

C) "SWEET LANA LEE" *Rabais 2.99!* Rég. 5.98 ch. **2.99**
Très jolie poupée de 17 po., cheveux "Saran" longs, yeux dormeurs. Jolie robe, culotte, bas et souliers.

D) "MISS MARJIE" *Rabais 2.49!* Rég. 4.98 ch. **2.49**
Poupée-mannequin de 12 po., cheveux "Saran" qui poussent; attrayant costume 3 pièces. Mallette plastique, 12 x 9 x 2¼ po. Rég. 2.98 ch. 1.49

E) "TWINKLE" PAPOOSE" *Rabais 1.99!* Rég. 3.98 ch. **1.99**
Mignon bébé indien de 9 pouces, robe de douce flanelle, cheveux "Saran", visage vinyl.

F) "BABY BEAUTY" *Rabais 3.49!* Rég. 6.98 ch. **3.49**
Poupée de 20 pouces aux cheveux "Saran" bouclés, barboteuse et bonnet assortis. Avec bouteille et cuillère.

G) "BABY PULLAN" *Rabais 2.49!* Rég. 4.98 ch. **2.49**
Bébé de 13 pouces aux membres souples en vinyl, cheveux "Saran" yeux dormeurs. Robe taffetas et dentelle nylon.

H) "VALERIE" *Rabais 4.49!* Rég. 9.98 ch. **4.49**
Une poupée de 24 pouces qui marche. Coquette robe, culotte, chaussettes et souliers. Yeux dormeurs, cheveux "Saran".

J) "BUNDLE OF JOY" *Rabais 2.49!* Rég. 4.98 ch. **2.49**
Mignon bébé de 20 pouces, yeux dormeurs membres mobiles. Avec gilet et couche; enveloppé d'une couverture.

SIMPSON — Jouets (759) au cinquième — Aussi à Fairview — Pointe-Claire

Commandes postales et téléphoniques exécutées jusqu'à épuisement du stock — 842-7221



Tissu d'entretien facile par excellence!

Costume 2-pièces en tissu gaufré

SPECIAL **19.98 ch.**

Rien de plus frais, de plus confortable, de plus à la mode que ce tissu gaufré coton et Arnel. Il se lave à merveille; infroissable. Choix de 2 modèles entièrement doublés (sauf les manches). Pour tailles 10 à 18.

A) 2-pièces d'allure "Courrèges", devant croisé, jupe de ligne A. Bleu, brun ou aqua.

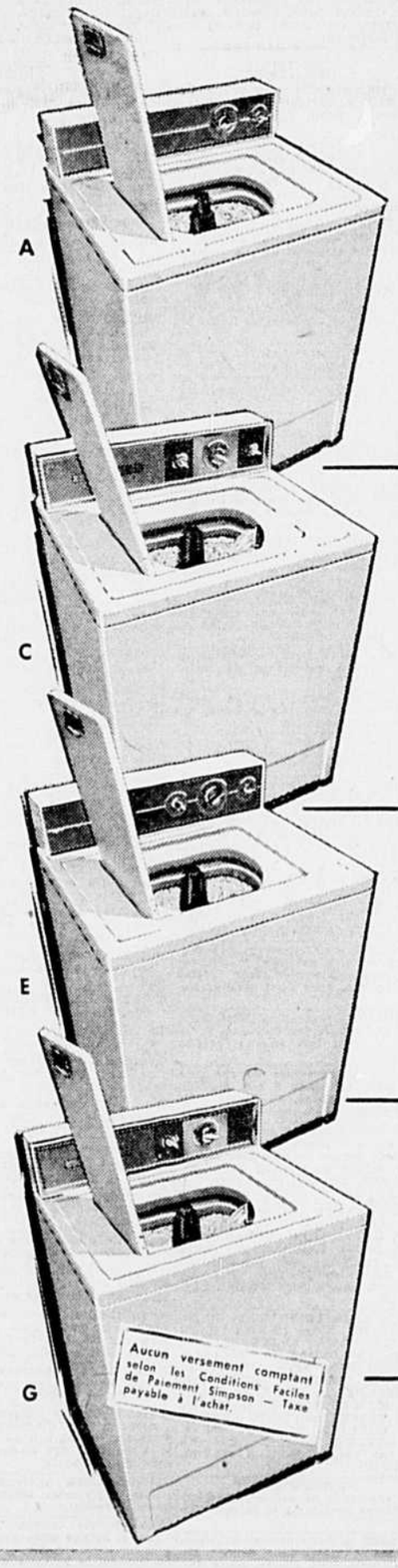
B) Devant droit à boutonnage jusqu'à l'encolure — jupe droite. Rose, bleu ou sarcelle.

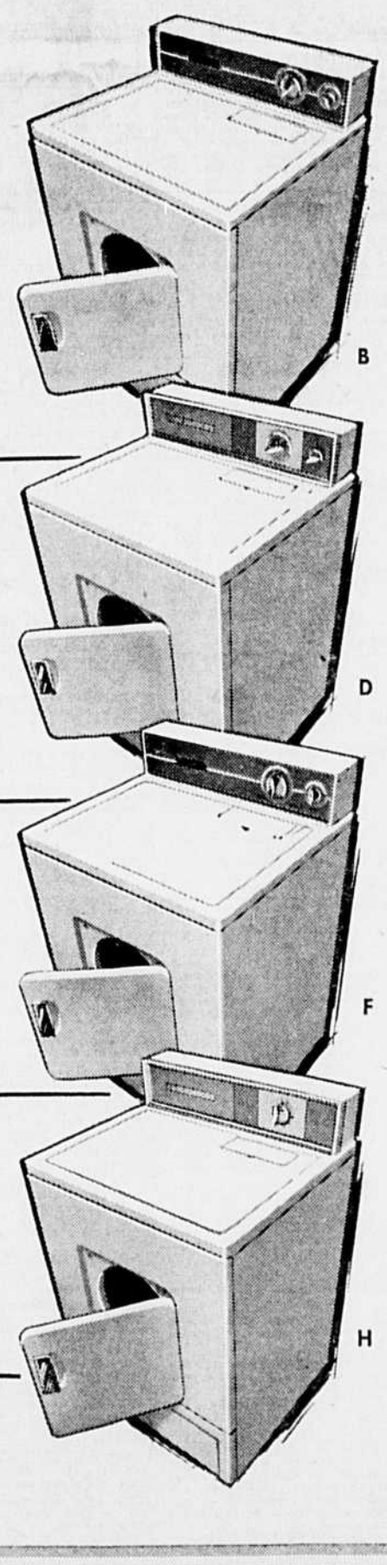
Commandes postales et téléphoniques exécutées (donner second choix de couleur) **842-7221**

SIMPSON — Costumes pour dames (731) au troisième — Aussi à Fairview — Pointe-Claire

Machines à laver et sécheuses "Kenmore" à prix très bas!

4 machines à laver! 4 sécheuses
choisissez le modèle que vous préférez
Prix convenant à tous les budgets.





A) MACHINE A LAVER AUTOMATIQUE "KENMORE" — Rabais de $20! Modèle une vitesse avec 3 cycles, contrôle de température d'eau. Puissant moteur ½ c.v., grande cuve porcelaine et couvercle avec interrupteur de sûreté. Rég. 229.98 — ch. **209.98** — Mens. $11

B) SECHEUSE AUTOMATIQUE ASSORTIE — Rabais $20! Sécheuse "Kenmore" de format régulier, 3 intensités de chaleur, 2 cycles de séchage, filtre à charpie tenant et interrupteur de sûreté dans la porte. 220 volts. Rég. 149.98 — ch. **129.98** — Mens. $9

C) MACHINE A LAVER AUTOMATIQUE "KENMORE" — Rabais $25! Modèle de luxe une vitesse, 3 cycles. Sélection de température d'eau pour lavage et rinçage. Contrôle du niveau d'eau, grand agitateur pour lavage en profondeur, filtre à charpie incorporé. Couvercle avec interrupteur de sûreté et moteur ½ c.v.
Rég. 259.98 — ch. **234.98** — Mens. $12

D) SECHEUSE "KENMORE" ASSORTIE — Rabais $25! Sécheuse automatique avec intensité de chaleur à l'infini. 3 cycles de séchage, filtre à charpie incorporé, porte avec interrupteur de sûreté. 220 volts. Rég. 179.98 — ch. **154.98** — Mens. $9

E) MACHINE A LAVER "KENMORE" 2 VITESSES, 3 CYCLES — Rabais $20! Pour tissus normaux, délicats et lavez-et-portez. 3 températures d'eau, choix de 3 niveaux d'eau. Grand agitateur "Rotoswirl" et puissant moteur ½ c.v. Rég. 259.98 — ch. **239.98** — Mens. $12

F) SECHEUSE ASSORTIE — CHALEUR A L'INFINI — Rabais $20! Sécheuse automatique 3 cycles avec sélection de chaleur à l'infini. Tambour spacieux pour gros lavage, filtre à charpie incorporé; panneau-contrôle de luxe. Rég. 169.98 — ch. **149.98** — Mens. $9

G) MACHINE A LAVER 2 VITESSES, 8 cycles — Rabais $25! Pour tissus de tous genres! Avec filtre à charpie incorporé, contrôle automatique du niveau d'eau, 2 cycles d'essorage centrifuge et cycles de lavage A-B-C-D-E-F. Réglez le cadran... le reste se fait automatiquement. Moteur ½ c.v. Rég. 289.98 — ch. **264.98** — Mens. $14

H) SECHEUSE "KENMORE" ASSORTIE A CHALEUR DOUCE — Rabais $20! Sécheuse automatique à chaleur douce possédant toutes les caractéristiques de luxe pour un séchage parfait. 220 volts.
Rég. 189.98 — ch. 169.98 — Mens. $9

Toutes les machines à laver automatiques "Kenmore" portent garantie de 5 ans sur pièces d'engrenage et 1 an de service gratuit. Garantie et service gratuit d'un an sur pièces de sécheuse.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **842-7221**

SIMPSON — Appareils électro-ménagers (756) au cinquième. Aussi à Fairview - Pointe Claire

votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR auront d'assez bonnes conditions, malgré quelques moments difficiles. Leur santé sera bonne; le moral actif et éveillé mais il aura besoin parfois d'être stimulé contre un peu de torpeur. Les activités professionnelles seront fécondes. Hauts et bas sans importance dans les sentiments.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Vous constaterez avec surprise que vous vous rapprochez d'un être qui vous était jusqu'alors indifférent; vous apprendrez à mieux le connaître et à l'apprécier. Le rempart de la bonne réputation d'un collègue vous protégera contre certaines hostilités.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Tenez vos promesses et faites en temps voulu le travail demandé; la sympathie que vous faites naître peut vous faire pardonner beaucoup de choses, mais n'en abusez pas. Pratiquez chaque jour quelques minutes de profondes respirations.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Essayez de prendre conscience que ce que vous êtes n'est pas forcément l'impression que vous donnez à votre entourage. Si vous le jugez nécessaire, donnez des explications sur vos intentions tout en vous gardant de ne pas pécher par excès de confiance.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Manifestez de bons sentiments à une personne qui est pourtant plus ou moins agréable; vous serez surpris et ravi de voir son attitude changer à votre avantage. Si vous vous sentez nerveux ce soir, ne voyez pas l'être aimé et remettez gentiment le rendez-vous à demain.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Soyez discret et ne vous occupez pas des autres; l'on comprendrait mal vos intentions aimables et l'on pourrait vous blesser. Décidez avec l'être aimé de sortir de votre milieu habituel; trop de routine entraine la monotonie.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Efforcez-vous d'acquérir un rythme régulier dans votre travail, ni trop, ni trop peu; ce qui vous semblait difficile à faire vous paraîtra ainsi plus aisé. Soyez ferme, mais non injuste, avec un enfant qui a une affection marquée envers vous.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Petite difficulté que vous devrez vaincre par votre patience et votre ténacité; évitez d'être susceptible, car l'on pourrait en abuser pour vous démoraliser. Vous trouverez ce soir le réconfort que vous recherchez au sein de votre foyer.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Acceptez vos responsabilités et n'espérez pas récolter l'amour là où vous mettez de l'irritabilité ou l'oubli. Soyez souriant. Evitez également de changer brusquement d'attitude avec une relation commerciale sans explication préalable.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Sur le plan sentimental: excellente atmosphère dans laquelle vous pourrez vous montrer sous votre meilleur jour; soyez toutefois moins impressionnable. Au travail: ne dépensez pas votre énergie à entreprendre trop de choses à la fois.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Prenez vos renseignements avant de vous engager dans une affaire qui risque d'être un échec; vous perdriez un temps précieux. Côté coeur: fuyez les aventures trompeuses et les illusions qui n'apportent qu'amertume. Enrouement léger possible.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Ne parlez de vous-même que si l'être aimé vous le demande; soyez doux, aimant, et prêtez une oreille attentionnée et compréhensive à ses propos. Ne détournez pas votre attention de ce qui est essentiel pour vous occuper de choses banales et éphémères.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Le moindre détail vous semblera d'une extrême importance; ne tombez pas dans un excès de scrupules professionnels. Vous comprendrez que l'on vous aime vraiment malgré un abord un peu brusque. Soyez philosophe et conservez le sourire.

CHEZ SIMPSON, 95% DES EMPLOYÉS PERMANENTS PARLENT FRANÇAIS

HEURES D'AFFAIRES: EN VILLE: 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M.
FAIRVIEW-POINTE CLAIRE: 9 H. 30 à 6 H. P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H. P.M.

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT dès 8 H. A.M. 842-7221

MONTREAL, JEUDI 3 MARS 1966 — 82e ANNEE — No 52

Bobby Hull réédite son exploit de 50 buts

CHICAGO. (UPI) — Avec 13 parties encore à jouer pour tenter d'établir une nouvelle marque, Bobby Hull, la Comète Blonde des Black Hawks de Chicago, a enregistré son 50e but de la saison, hier soir, but qui égalait un record, alors que les Hawks l'emportaient par 5-4 sur les Reds Wings de Détroit.

La troisième victoire de suite du Chicago, le replaçait seul en tête de la ligue Nationale. Les Red Wings n'ont maintenant gagné qu'une seule de leurs neuf dernières joutes.

Le but de Hull survint alors que Stan Mikita amena la rondelle à la ligne bleue et la passa à Ken Wharram qui se rua vers les buts et remit le disque en arrière de lui à Hull. Celui-ci compta sur un lancer de 12 pieds, ne laissant aucune chance au gardien Hank Bassen

Hull a atteint son 50e but dans sa 52e partie, cependant que Richard avait marqué 50 buts en 50 parties. Les Hawks ont joué 57 parties, mais Hull en a manqué cinq à cause de blessures.

Hull obtint en plus deux assists sur les buts de Phil Esposito et Ken Wharram, portant son total de points, en tête de la ligue, à 87.

Les Red Wings, jouant une de leurs meilleures parties de la saison contre les Hawks, prirent les devants après 16:32 de la première période, sur un but d'Alex Delvecchio, mais le Chicago égala le compte 11 secondes avant la fin de cet engagement, à la faveur d'un but de Lou Angotti.

Howe marque deux buts

Les Hawks prirent les devants à leur tour, grâce à un but de Phil Esposito, mais Gordie Howe nivela le pointage, après 7:35 de la deuxième période, en marquant son 26e but de la saison.

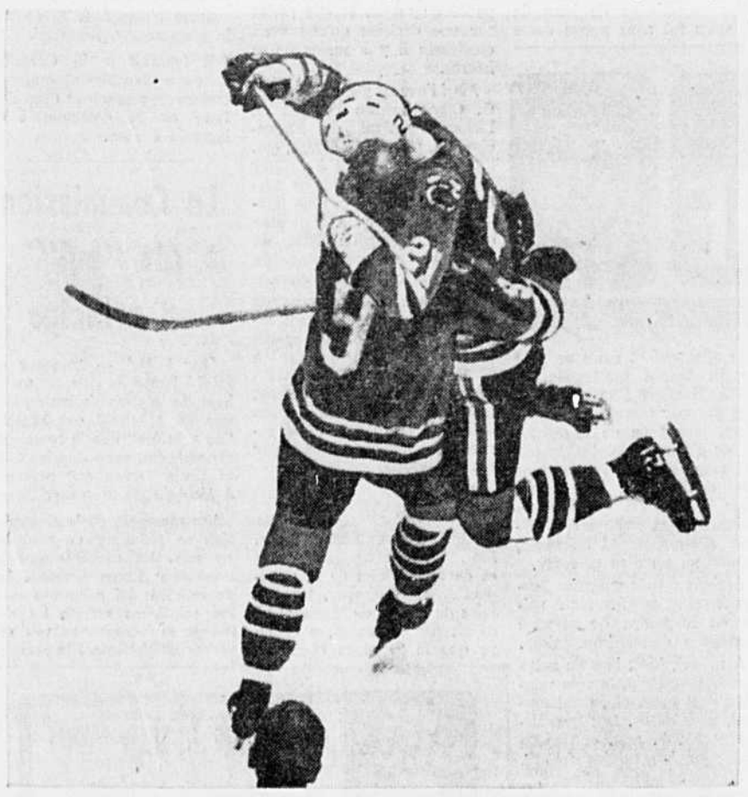
Les Hawks étaient en désavantage numérique à 15:50, quand Red Hay redonna l'avance aux Hawks, lors d'une échappée en solo.

Les choses en étaient ainsi quand Bobby Hull porta le compte à 4-2, lorsqu'il égala le record de Maurice Richard et Bernard Geoffrion.

Des buts de Howe et Bruce MacGregor, lors de jeux de puissance, remirent les clubs sur un pied d'égalité, dans la période finale, mais à moins de sept minutes de la fin, Wharram porta le compte à 5-4, sur des passe de Hull et Pat Stapleton.

Hull s'est ainsi approché à neuf points du record établi par Dickie Moore du Canadien, en 1959.

Lorsque Hull réussit son but, la foule de plus de 17,000 spectateurs inonda la glace de chapeaux, ballons et projectiles de toutes sortes, et le jeu fut interrompu pendant plus de cinq minutes.



téléphoto PA

Moments de réjouissance chez les Hawks

Après avoir vu son coéquipier Bobby Hull enregistrer son 50e but de la saison, le joueur de centre Stan Mikita a bondi dans les bras de Hull afin de le féliciter de cette façon spectaculaire.

Diefenbaker partisan de Bobby Hull

OTTAWA. (PC) — Parmi le nombre de ceux qui suivent avec attention les faits et gestes de Bobby Hull sur une patinoire, et qui attendent avec anxiété l'établissement d'un nouveau record, il faut compter le chef de l'opposition, John Diefenbaker.

Au cours d'une émission télévisée, le chef du parti conservateur parlait de la jeunesse canadienne, et il a dit entre autres choses :

"Je dois vous avouer franchement qu'à chaque matin, à 6 h., j'écoute la radio afin de savoir si un de nos jeunes Cadiens, Bobby Hull, a réussi un autre exploit."

Alors que Diefenbaker parlait, Hull avait 49 buts. Il a réussi son 50e hier soir, contre les Red Wings de Détroit.

Avant tout le succès de l'équipe

CHICAGO. (UPI) — Naturellement, le robuste Bobby Hull était très heureux d'avoir marqué son 50e but, hier soir, égalant une autre fois l'exploit réussi auparavant par lui-même après Maurice Richard et Bernard Geoffrion, du Canadien.

"Le plus important toutefois est d'être en première place de la ligue. Si le fait de compter des buts nous aide, je veux en compter encore davantage."

"Je ne saurais dire combien j'en marquerai cette année, mais vous pouvez être sûr que j'en compterai tant que je le pourrai. Il vous faut travailler pour y arriver, et vous devez avoir des coéquipiers avec vous."

Il ajoutait qu'il ne savait pas si le fait d'avoir compté ce 50e but allait enlever la pression et lui rendre "les choses plus faciles".

"Stan Mikita et Ken Wharram ont réussi un très beau jeu pour moi, et j'ai vu la rondelle juste après qu'elle fut entrée dans le filet".



téléphoto PA

Une belle pièce dans sa collection

Affichant un sourire édenté, l'exceptionnel Bobby Hull montre la rondelle qui lui a permis d'enregistrer son 50e but de la saison. Cette rondelle sera bientôt accompagnée dans sa salle des trophées de celle qui lui permettra de devenir le meilleur compteur d'une saison de l'histoire de la ligue Nationale.

Béliveau au 3e rang des meilleurs compteurs

TORONTO. — Jean Béliveau, l'élégant patineur et fabricant de jeux du Canadien, a ajouté une autre inscription à son palmarès, hier soir, alors qu'il a marqué le 380e but de sa carrière, au milieu de la deuxième période, but qui donnait alors une avance de 2-1 au Canadien. Le Tricolore devait toutefois se contenter d'un match nul de 3 à 3.

Un but sans éclat mais qui compensait bien pour de nombreuses occasions où la Chance lui avait littéralement tourné le dos, faisait ainsi du vétéran joueur de centre du Canadien le troisième meilleur compteur dans l'histoire de la ligue Nationale.

Béliveau devançait ainsi Ted Lindsay, un ancien des Red Wings, et se rapprochait de deux autres grands du hockey, Gordie Howe, du Détroit, et son ancien coéquipier Maurice Richard.

Béliveau s'emparait aussitôt de la rondelle comme souvenir pour ajouter à sa collection, comme il l'a fait lors des buts étapes dans sa carrière.

Pour les Torontois, George Armstrong, le capitaine de l'équipe, faisait un peu oublier l'exploit de Béliveau, puisque son but, au milieu de l'engagement final nivelait le compte une troisième fois pour les Leafs et leur évitait la défaite.

Le succès de Béliveau qui marquait un but important et obtenait un assist sur le but de Gilles Tremblay, qui redonnait l'avance au Tricolore, faillit passer inaperçu à cause des incidents nombreux dans cette joute. Backstrom marquait l'autre but du Canadien.

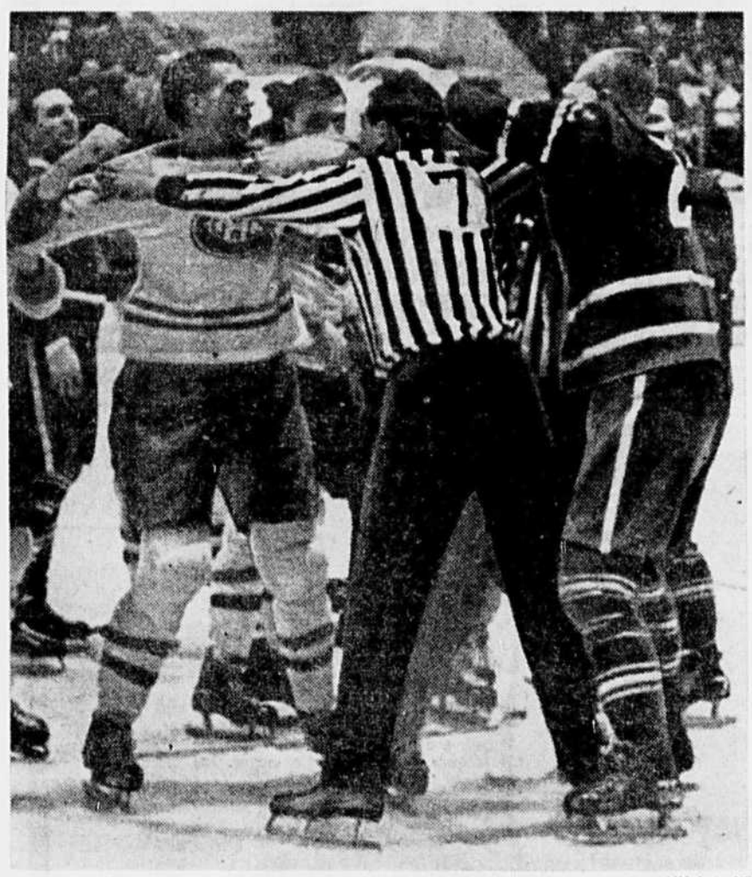
Une bagarre à la deuxième période

Ce fut un duel typique Leafs-Canadien, mais en plus marqué par une bagarre, au début de la deuxième période, amorcée par Bobby Baun, des Leafs, et John Ferguson, du Canadien. Ce sont toutefois Terry Harper, des visiteurs, et Orland Kurtenback, des Leafs, qui ont été les vedettes pugilistiques, alors qu'ils en sont venus aux prises à deux occasions.

L'échange n'a pas été profitable à Harper, qui a dû recevoir 16 points de suture pour fermer une coupure au-dessus des yeux. Il revenait toutefois en scène dans le dernier engagement.

Le match Ferguson-Baun aurait probablement été déclaré "no contest".

Tous les quatres se sont vu imposer une majeure et une mauvaise conduite, mais Claude Larose, du Canadien et Tim Horton, des Leafs, ont échappé à la surveillance de l'arbitre et s'en sont tirés sans punition.



téléphoto UPI

Dans un match, on y laisse de son sang...

La figure ensanglantée, le joueur de défense Terry Harper tente encore d'atteindre Orland Kurtenbach, des Maple Leafs de Toronto, malgré les efforts du juge de lignes Matt Pavelich pour l'en empêcher.

CANADIEN — But : Hodge, Worsley. Défenses : Laperrière, J.C. Tremblay, Harris, Talbot, Harper. Avants : G. Tremblay, Béliveau, Provost, Backstrom, Duff, Larose, Cournoyer, Rousseau, Richard, Ferguson, Roberts.

TORONTO — But : Gamble, A. Smith. Défenses : Horton, Stanley, Douglas, Hillman, Baun. Avants : Kelly, Ellis, Armstrong, Stemkowski, Keon, Boyer, Pulford, Shack, Kurtenbach, Mahovlich, Imlach.

ARBITRE : Udvarl.

JUGES DE LIGNES : Pavelich, Casselman.

PREMIERE PERIODE

1—Canadien, Backstrom (17e) (Larose) 5:13
2—Toronto, Kelly (6e) (Pulford, Shack) 14:39

PUNITIONS : Canadien (servie par Cournoyer) 1:55, Laperriere, Shack 11:00.

DEUXIEME PERIODE

3—Canadien, Béliveau (22e) (Cournoyer, G. Tremblay) 11:27
4—Toronto, Mahovlich (25e) (Hillman, Ellis) 14:04

PUNITIONS : Ferguson, Harper, Baun, Kurtenbach (majeures, inconduites) 3:00, Shack 10:58, Provost 13:23, Stanley 14:25.

TROISIEME PERIODE

5—Canadien, G. Tremblay (22e) (Rousseau, Béliveau) 4:24
6—Toronto, Armstrong (9e) (Keon) 11:10

PUNITIONS : Shack 4:17, Ferguson 6:07, Roberts 7:20, Worsley (servie par Cournoyer) 9:57, Pulford, J.C. Tremblay 19:55.

LANCERS PAR

CANADIEN	12	12	12	— 36
TORONTO	13	12	13	— 38

ASSISTANCE : 14,996.

DETROIT — But : Bassen, Crozier. Défenses : Marshall, Boivin, Godfrey, Gadsby, Watson, Bergman. Avants : Henderson, Ullman, Smith, Howe, Delvecchio, Fonteyne, MacGregor, Prentice, Bathgate, McDonald.

CHICAGO — But : Hall, Dryden. Défenses : Pilote, Vasko, Stapleton, MacNeil, Jarrett. Avants : Mohns, Mikita, Wharram, Angotti, Esposito, Hull, Hay, Hodge, Nesterenko, Maki, Stanfield.

ARBITRE : Skov.

JUGES DE LIGNES : D'Amico, Sopp.

PREMIERE PERIODE

1—Détroit, Delvecchio (24e) (Howe, Fonteyne) 16:32
2—Chicago, Angotti (3e) (Nesterenko, Hay) 19:49

PUNITIONS : Prentice 2:06, Bergman 7:22, Mohns 7:34.

DEUXIEME PERIODE

3—Chicago, Esposito (23e) (Maki, Hull) 5:29
4—Détroit, Howe (26e) (Delvecchio) 7:53
5—Chicago, Hay (15e) (sans aide) 15:50

PUNITIONS : Gadsby 8:08, Vasko 14:53.

TROISIEME PERIODE

6—Chicago, Hull (50e) (Mikita, Wharram) 5:15
7—Détroit, Howe (27e) (Delvecchio, Prentice) 7:29
8—Détroit, MacGregor (18e) (Prentice, Bathgate) 10:55
9—Chicago, Wharram (23e) (Stapleton, Hull) 14:02

PUNITIONS : Mohns 6:02, MacGregor 8:12, Esposito 10:11, Howe 12:04.

LANCERS PAR

DETROIT	11	12	13	— 36
CHICAGO	5	10	9	— 24

ASSISTANCE : 17,000.

Compteurs de la LHN

	B.	A.	Pts
Hull, Chicago	50	37	87
Mikita, Chicago	25	42	67
Ullman, Détroit	28	37	65
Howe, Detroit	27	36	63
Rousseau, Canadien	22	38	60
Beliveau, Canadien	22	37	59
Delvecchio, Détroit	24	34	58
Richard, Canadien	19	35	54
Nevin, New York	27	26	53
Pulford, Toronto	23	23	46
Ratelle, New York	20	27	47
Esposito, Chicago	23	23	46
Marshall, New York	21	25	46
Mahovlich, Toronto	25	19	44
Maki, Chicago	15	29	44
Hay, Chicago	15	29	44
Bucyk, Boston	20	23	43
Smith, Détroit	18	25	43
Provost, Canadien	15	28	43
Oliver, Boston	15	28	43

Bobby Hull définitivement parmi les grands du hockey

CHICAGO. (PC) — Il fut un soir où Bobby Hull avait l'air de n'importe qui, sauf d'une idole de la jeunesse.

Un bâton élevé lui avait aplati le nez à un tel point qu'il pouvait difficilement respirer. Il avait aussi les deux yeux au beurre noir, aussi noir que le noir de son uniforme des Black Hawks de Chicago. De plus, ce qui était moins apparent, c'était la blessure qu'il avait subie à l'épaule deux semaines auparavant. On avait dû lui faire une anesthésie locale afin d'éliminer son mal avant le match.

Les Black Hawks faisaient face à l'élimination en semi-finale contre les Red Wings de Détroit, en 1963. Et le club Chicago comptait beaucoup sur le puissant patineur pour éviter l'élimination.

Ainsi, Hull a été utilisé durant 45 minutes de jeu, a bafoué Terry Sawchuk à trois reprises et il a récolté une assistance pour un quatrième point sur le but d'Eric Nesterenko.

Cependant, cela n'a pas suffi. Les Red Wings ont enfilé trois buts dans le dernier vingt et triomphé par 7-4.

Même si Hull parvient à compter 75 ou 80 buts en une seule saison, une bonne partie de ses admirateurs vont toujours se rappeler de ce match comme étant probablement le meilleur de sa carrière.

Un joueur d'équipe

Cette joute offre également à la Comète Blonde un solide argument envers les chroniqueurs sportifs qui se montrent sceptiques lorsque Hull déclare qu'il considère beaucoup plus important un triomphe de son équipe que le fait de compter des buts.

Depuis qu'il s'est joint aux Hawks, soit depuis neuf ans, les victoires de l'équipe sont venues avec les buts.

A l'âge de 19 ans, à l'automne de 1957, Hull a endossé l'uniforme des Black Hawks. Au cours de 10 des 11 dernières saison, le Chicago avait été exclu des séries éliminatoires et avait passé les quatre dernières saisons au dernier rang de la ligue.

Cette saison-là, les Hawks ont grimpé au cinquième échelon et depuis ils n'ont jamais terminé la saison à un échelon inférieur au troisième.

Au cours de ces neufs saisons, la contribution de Hull a été remarquable. Il a remporté le championnat des compteurs à deux reprises et en trois occasions, il a été celui qui a réussi le plus grand nombre de buts. Cette saison, il est assuré que son dossier sera encore supérieur.

A l'âge de 23 ans, Hull a rejoint Maurice Richard et Bernard Geoffrion, du Canadien, dans le groupe exclusif des compteurs de 50 buts en une saison. Hier, il est devenu le premier joueur de l'histoire à répéter cet exploit.

Il est devenu le plus jeune joueur de l'histoire de la ligue Nationale à franchir le cap des 300 buts et il a compté au moins 30 buts au cours des sept dernières saisons, un exploit qui n'a jamais été réussi par le Rocket ou le célèbre Gordie Howe, probablement son seul rival de taille chez les joueurs actifs.

Les trois Grands

Jamais on ne pourra avoir recours à la statistique afin de déterminer les valeurs relatives de ces trois Grands du hockey professionnel.

Richard, qui a enregistré 50 buts en autant de parties, a fait sa marque dans la ligue Nationale à titre de tireur d'élite et par ses charges électrisantes de la ligne bleue adverse jusqu'au filet.

Howe, l'indestructible ailier droit des Red Wings de Detroit qui a récolté tous les records, ou presque, chez les compteurs au cours de 20 saisons, est reconnu comme étant un joueur plus rusé et subtil qui a davantage recours à la finesse et à sa force physique afin de bafouer des adversaires plus rapides que lui. Des trois Grands, il est probablement le plus complet.

Quant à Hull, ce dernier est surtout reconnu par sa rapidité, sa puissance et il possède probablement le lancer le plus dévastateur.

"Hull n'a aucune faiblesse", déclare d'un seul trait Andy Bathgate, des Red Wings, qui a eu la charge de surveiller Hull depuis son arrivée sous la grande tente. "Si vous ne pouvez l'arrêter dans sa propre zone, vous n'avez aucune chance de vous reprendre plus tard", a-t-il précisé.

Une carrure d'athlète

Grâce à une solide charpente de 193 livres qui lui vaut une véritable stature d'athlète à 5 pieds et 10 pouces, Hull peut bousculer ses adversaires sans même ralentir sa poussée et la puissance de son lancer frappé est une source de douleur pour les gardiens de but, en dépit de leur équipement protecteur.

L'instructeur des Black Hawks, Billy Reay, se plaint souvent des tactiques déloyales utilisées par les adversaires afin de neutraliser sa vedette. Il n'y a pas tellement longtemps, il a identifié Ed Westfall, des Bruins de Boston, comme l'un des ailiers droits du circuit qui ont recours à des tactiques d'accrochage pour le retenir.

"Il est regrettable que l'adversaire se serve de moyens illégaux afin de surveiller le joueur le plus spectaculaire du hockey", a ajouté Reay.

Hull est simple et patient

Hull, qui est toujours calme au cours des interviews, se contente de faire remarquer que Westfall semble davantage intéressé à arrêter l'homme plutôt que prendre possession de la rondelle. Par ailleurs, Hull a affiché un jeu plus robuste depuis qu'il est

Voir BOBBY HULL en page 49

Ingarfield marque 2 buts et les Rangers l'emportent

NEW YORK. (PA) — Des buts de Billy Hicke, Bob Nevin et Vic Hadfield, dans la troisième période, ont mené les Rangers de New York à un triomphe de 5-3 sur les Bruins de Boston dans une bataille entre les deux derniers clubs du circuit.

Hicke, qui avait obtenu une mention d'assistance sur les deux buts d'Ingarfield, égala le compte pour les Rangers, lors d'une mêlée en avant des buts du Boston, déjouant Ed Johnston, après 5:23, dans l'engagement final.

Nevin brisa l'égalité, un peu plus de deux minutes plus tard, lorsqu'il déjoua Johnston sur un lancer de revers à l'entrée des buts. Le 13e but de Hadfield cette saison décida de l'issue du match en faveur de New York. Il prit une passe d'un côté à l'autre de la patinoire de Jean Ratelle et compta après 11:14.

Pit Martin avait donné une avance de 3-2 aux Bruins à 2½ minutes de la fin de la deuxième période, en faisant dévier un lancer de la recrue Gary Doak derrière le gardien de but Cesare Maniago. Le but survint peu après que Martin eut terminé une double punition mineure pour un combat avec Hadfield.

Alors que les deux joueurs étaient au banc des punitions, Ingarfield marquait son 17e but de la saison et son deuxième dans la période en déjouant Johnston. Ce but nivelait le compte à 2-2.

Une passe parfaite de Hicke à l'embouchure des buts pava la voie au premier but d'Ingarfield, à 8:37 de la deuxième période après que les Bruins eurent joué pendant quatre minutes à cinq contre six.

Le Boston prenait les devants au début, à la faveur d'un but de Wayne Maxner, son premier de la saison, et celui de Johnny Bucyk, son 20e de la saison, après 20 secondes dans la deuxième période.

La victoire permettait aux Rangers d'égaler les chances dans leurs rencontres avec les Bruins, à 5-5-1.

Cesare Maniago subit une légère blessure à la tête, au début du deuxième engagement, alors qu'il fut frappé par un bâton durant une poussée des Bruins vers les buts. Il revint au jeu après avoir reçu les premiers soins de l'entraîneur des Rangers.

BOSTON — But : Johnston, Parent. Défenses : Doak, Langlois, Awrey, Woytowich, Marotte. Avants : Westfall, Oliver, Bucyk, Martin, Williams, Stewart, Kennedy, McKenzie, Maxner, Parise.

NEW YORK — But : Maniago, Giacomin. Défenses : Hillman, Howell, Brown, Neilson, Plager. Avants : Nevin, Govette, Marshall, Robinson, Fleming, Ingarfield, Hadfield, Hicke, Ratelle, Peters, Selling.

ARBITRE : Ashley.

JUGES DE LIGNES : Armstrong, Afanas.

PREMIERE PERIODE

1—Boston, Maxner (1er) (Martin) 6:50

PUNITIONS : Howell 9:08, Hillman 13:38.

DEUXIEME PERIODE

2—Boston, Bucyk (20e) (Oliver, McKenzie) 0:20
3—New York, Ingarfield (16e) (Hicke, Neilson) 8:37
4—New York, Ingarfield (17e) (Hicke, Howell) 13:21
5—Boston, Martin (17e) (Doak) 17:42

PUNITIONS : Marotte 4:38, Johnston (servie par Parise) 6:31, Martin (majeure), Hadfield (majeure, m. conduite), 11:31.

TROISIEME PERIODE

6—New York, Hicke (6e) (Fleming, Nevin) 5:23
7—New York, Nevin (27e) (Marshall, Govette) 7:46
8—New York, Hadfield (13e) (Ratelle) 11:14

PUNITIONS : Marotte 3:41, Hicke 13:19, Kennedy 17:02, Neilson 17:23.

LANCERS PAR

BOSTON	11	12	11	— 35
NEW YORK	12	19	10	— 41

ASSISTANCE : 10,222.

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

Rochester à Seattle

LIGUE PROVINCIALE Sr

Drummondville à St-Hyacinthe (semi-finale 4 de 7, égale 1-1)
Victoriaville à Sherbrooke (Sherbrooke mène par 2-0, semi-finale 4 de 7)

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

Kitchener à Hamilton
Canadien Jr à Peterborough

LIGUE MONTREAL Jr

Verdun à Montréal-Est (Verdun mène par 1-0, semi-finale de 8 points)

HIER

LIGUE AMERICAINE

Baltimore 2 — Buffalo 1
Rochester 3 — Portland 4

LIGUE JUNIOR DU QUEBEC

St-Jérôme 1 — Thetford M. 3 (Thetford M. mène par 1-0, semi-finale 4 de 7)

LIGUE INTERCOLLEGIALE

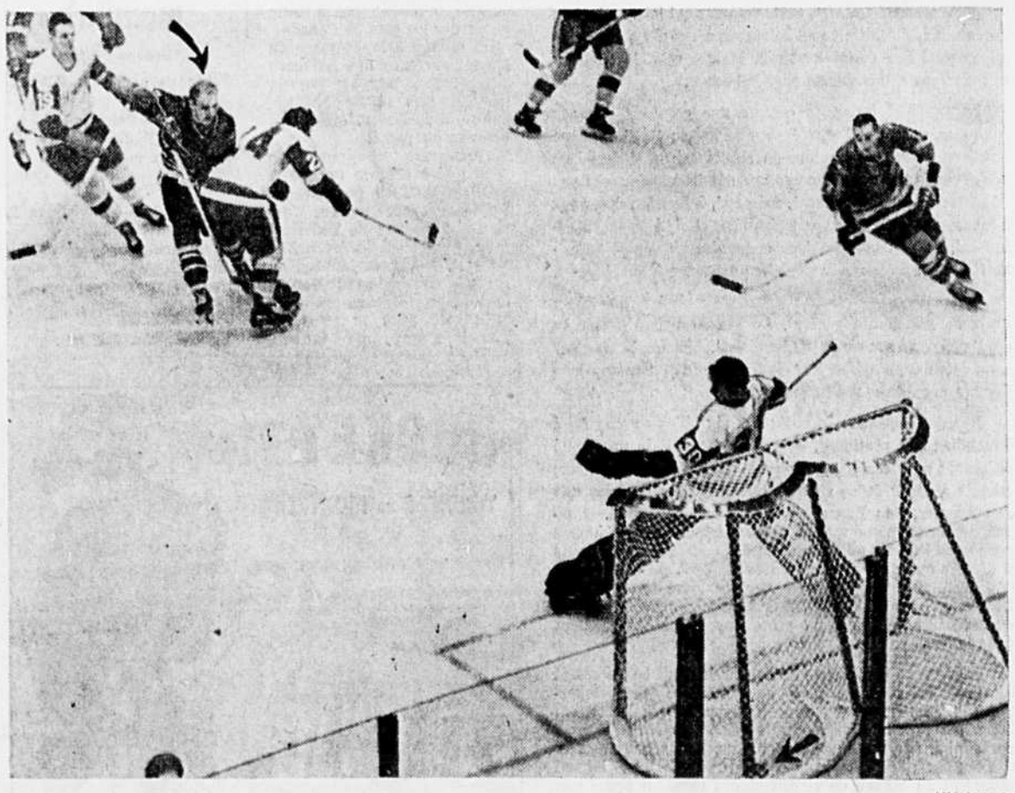
(Section Junior)
Ste-Marie 5 — Montréal 3 (Ste-Marie mène par 1-0, semi-finale 2 de 3)

(Section Juvénile)
Ste-Thérèse 3 — Eudistes 2 (semi-finale de 2 joutes au total des points)

Détroit retourne McDonald à Memphis

DETROIT. (UPI) — Les Red Wings de Détroit ont cédé l'ailier gauche Ab McDonald à leur filiale de Memphis, dans la ligue Centrale.

En 41 joutes avec les Red Wings, McDonald a enregistré seulement cinq buts et récolté 14 passes.



téléphoto UPI

La lumière rouge a scintillé une 50e fois

Malgré les efforts de Paul Henderson (19), Léo Boivin (24) et du gardien Hank Bassen, la "comète blonde" Bobby Hull a réussi à faire scintiller la lumière rouge une 50e fois cette saison. Hull a 13 joutes à sa disposition pour enregistrer l'historique 51e but.



Reardon soupèse la possibilité d'un retour à la ligue Nationale

L'ancien joueur et vice-président Kenny Reardon, du Canadien, reviendra-t-il dans la ligue Nationale et dans le hockey qu'il a toujours tellement aimé ? La question se pose logiquement aujourd'hui. Elle est même d'actualité. Car c'est un fait qu'il s'est rendu à Pittsburgh à l'invitation du dynamique et riche groupe de cette ville qui vient d'obtenir une franchise dans la ligue Nationale.

C'est en qualité de conseiller technique, et sur la recommandation de quelqu'un du monde du hockey professionnel que l'ancien partenaire d'Emile Bouchard à la ligne bleue du Tricolore s'est rendu dans la ville américaine. "Le groupe ne m'a fait aucune offre et moi je n'ai fait aucune démarche pour obtenir un poste. Et si vous me demandiez si j'accepterais de revenir dans le hockey, je serais très en peine de vous répondre dans le moment car cela exigerait un tel changement dans mon existence que j'aurais à y penser deux fois avant de dire oui ou non".

Ceci clairement établi, Reardon a bien voulu nous donner ses impressions des deux jours qu'il a passés à Pittsburgh, et de celles qu'il a pu récolter en marge de l'expansion de la ligue Nationale. Ces nouveaux venus dans la ligue Nationale se lancent dans le mouvement avec des ressources financières presque inépuisables, un enthousiasme débordant, une confiance presque incroyable et cette rapidité d'action d'hommes qui, dès qu'ils ont pris leur décision, se lancent à fond de train dans l'entreprise.


Kenny Reardon

Ainsi, à Pittsburgh où on n'a pas encore choisi de gérant général ou d'instructeur, on parle déjà de créer deux clubs "juniors A" dès la saison prochaine quelque part au Canada. Ailleurs, c'est-à-dire d'autres groupes parmi les nouveaux membres de la ligue Nationale parlent d'acheter des équipes entières de la ligue Américaine. Là, où il y aura nécessité pour des clubs de dédommager la ligue Américaine pour la perte de territoires, on considère le fait comme une simple formalité. En d'autres termes, ces gens ne se créent pas de maux de tête en pensant aux obstacles qu'ils auront à surmonter. Certains estiment même que la ligue Nationale prend beaucoup de temps à réclamer la somme de $2 millions qu'elle a exigée de chacune de ses nouvelles additions. C'est peut être que la ligue Nationale s'est engagée en retour de ce montant, non seulement à accorder une franchise à chacun de ces groupes, mais aussi un total de vingt joueurs. Or, les événements se sont précipités à une telle allure que les six clubs actuels n'ont pas encore décidé apparemment comment procéder à propos de la sélection des joueurs.

Reardon avoue qu'il y a danger que certains nouveaux groupes s'imaginent que le Canada fourmille présentement de joueurs du calibre de la ligue Nationale ou qu'ils s'imaginent qu'un joueur junior peut, après un an ou deux dans cette classe, monter et réussir dans le circuit majeur. Il y a possibilité d'un trop grand optimisme dans cette direction.

Le début d'une ère nouvelle

Mais comme Canadien, comme ancien joueur et comme amateur de hockey, l'ancien vice-président du Tricolore voit dans l'entrée de ces nouveaux venus dans la ligue Nationale le début d'une ère de développement extraordinaire pour le hockey. Car, fait-il remarquer, ces six clubs signifient la multiplication des équipes mineures, la création de positions pour d'innombrables jeunes joueurs, celles de postes pour de nombreux gérants, instructeurs, agents recruteurs.

A Pittsburgh où le groupe désirait obtenir les vues de quelqu'un qui a déjà rempli des fonctions administratives d'un club de la ligue Nationale, Reardon a déclaré avoir vu la patinoire la plus moderne actuellement dans le hockey. C'est un amphithéâtre dont le toit peut être déplacé sur simple pression d'un bouton électrique qui met en marche tout un système. Le toit ainsi déplacé, en été, à l'occasion de concerts symphoniques ou de spectacles, permet de présenter ceux-ci sous un ciel étoilé. Le plus grand confort existe dans cet édifice sans aucune poutre en acier pour nuire à la vue du spectacle. Le groupe de 21, qui a obtenu la franchise, est puissamment riche. Il est dynamique, progressif, ingénieux et compréhensif. Il peut compter sur un public qui est demeuré fidèle au hockey même si, au cours des années, le club local a perdu tous les bons joueurs qui ont porté ses couleurs. Les porte-couleurs qui lui venaient du Toronto puis du Détroit sont retournés à ces clubs dès qu'ils atteignaient une certaine valeur. Malgré cela, le public a conservé son enthousiasme pour le hockey.

Le syndicat considère comme une certitude que son équipe se mettra à l'oeuvre pour la saison 1967-68. On ne mentionne pas la possibilité de retard même si certaines des nouvelles villes comme celle de Philadelphie n'ont pas de patinoire dans le moment, même si, à Los Angeles, Jack Kent Cooke parle d'en construire une, et si, à Minneapolis-St-Paul, on se demande si on construira un nouvel amphithéâtre ou si on agrandira celui en existence à Minneapolis.

Un seul des nouveaux clubs a pour ainsi dire fait son choix de son gérant général. Le San Francisco paraît en effet avoir fixé son choix sur Bud Poile. Ailleurs, la liste des candidats n'a pu même être étudiée car le bureau de direction n'a pas encore été formé.

Reardon considère le choix des six villes comme celui d'hommes très pratiques, de gens qui voient la possibilité du succès dans ces divers endroits. St-Louis ne pouvait être ignorée à cause de sa situation géographique pas plus que Los Angeles, San Francisco et Minneapolis-St-Paul. Pittsburgh pour la même raison, et aussi à cause de son intérêt pour le hockey. La sélection de Philadelphie l'a surpris mais il déclare que c'est un groupe très puissant qui a obtenu la franchise. Il note qu'il existe une très vive rivalité entre Philadelphie et Pittsburgh dans le domaine du football et du baseball et que la même chose se produira certainement dans le hockey.

Reardon ne doute pas que l'expansion soit un succès et ajoute qu'elle sera une source extraordinaire de développement du hockey en Amérique. Il rappelle que lorsque la ligue Nationale télévisait certaines de ses joutes le samedi après-midi, une multitude de lettres venant d'endroits tels que le Texas, la Floride, la Georgie et tous les états du sud affluaient au bureau du circuit et des clubs. Il pense que l'entrée en scène des six nouveaux clubs aidera à diffuser l'image du hockey à travers toute l'Amérique. Si toutes les nouvelles équipes ont à leur tête des gens comme ceux qu'il a rencontrés à Pittsburgh, le hockey a gagné à sa cause des gens dynamiques, entreprenants, audacieux qui le lanceront dans une période d'essor extraordinaire.

Rejeté partout aux E.-U., le match Clay-Terrell est maintenant offert aux sportifs du Québec

Rejeté partout aux Etats-Unis, le match de champion entre Cassius Clay et Ernie Terrell sera offert aux sportifs de la province de Québec, le 29 mars.

Faisant fi de la sanction des membres de la Commission athlétique de Montréal, les agences de presse "Presse Associée", "France Presse" et "United Press International" ont annoncé officiellement hier soir, que le combat Terrell-Clay sera disputé au Forum de Montréal, le 29 mars prochain. Or, les membres de la Commission athlétique de Montréal ne devaient se rencontrer pour sanctionner ou refuser le combat, que aujourd'hui seulement.

"Les promoteurs devront remplir certaines conditions, mais nous ne sommes pas difficiles", a dit Gerry Gosselin, secrétaire de la Commission athlétique de Montréal, hier.

La Commission athlétique de Montréal a grandement besoin d'argent. Les membres n'ont même pas de locaux pour tenir leurs assemblées. On leur trouvera un coin aujourd'hui à l'hôtel de Ville. Selon la loi, les promoteurs doivent garantir une part de 5 p.c. des recettes au Forum, des droits de la télévision en circuits fermés et de radio. La Commission athlétique pourrait donc soutirer $200,000 en sanctionnant le match Terrell-Clay. Devant de tels arguments, on se fout pas mal de la mauvaise publicité qui rejaillira sur la ville de Montréal aux Etats-Unis, une année seulement avant l'Expo 67.

Clay obtiendra la permission

L'un des obstacles à surmonter avant la présentation du combat à Montréal est étroitement rattaché à Clay, un personnage bien impopulaire outre-frontière.

Avant de se rendre à Montréal, Clay devra demander la permission du Bureau de recrutement de Louisville de traverser la frontière, parce qu'il a récemment été reclassé 1-A par l'Armée américaine.

J. Allen Sherman, président du bureau de recrutement de Louisville, Ky. a déclaré hier soir : "Nous n'avons pas encore reçu une demande de Cassius Clay pour se rendre au Canada, mais nous lui accorderons la permission. Nous tentons simplement de le traiter comme n'importe quel autre conscrit. Si nous lui refusions la permission, tout le monde serait porté à croire que nous le persécutons". Clay désire venir s'entrainer à Montréal, la semaine prochaine.

Si Clay et Terrell montent sur le ring du Forum le 29, ce sera la première fois depuis 1933 (Primo Carnera vs Paulino Uzcudun à Rome) qu'un combat comptant pour le titre mondial des poids lourds se déroulera hors des Etats-Unis.

Coup de théâtre

C'est après un véritable coup de théâtre, provoqué par la commission de boxe et l'Illinois, qui interdit finalement que le match ait lieu à Chicago après l'avoir approuvé deux fois, que la "Main Bout Inc.", nouvelle compagnie chargée de la retransmission télévisée en circuit fermé de la rencontre décida de la transporter à l'étranger, hors de portée des "méticuleux" hommes de loi américains.

La commission de boxe de l'Illinois fut sans aucun doute impressionnée par l'action du ministre de la Justice de l'Etat qui s'entêtait à prouver l'illégalité du match et elle revint sur une décision qu'elle avait confirmée il y a moins de 48 heures.

Ainsi l'avocat général William G. Clark réédite l'exploit de l'avocat général du Massachusetts, Garrett H. Byrne, qui, l'an dernier, parvint à chasser la revanche Clay-Liston de Boston pour que celle-ci aille finalement échouer à Lewiston dans le tranquille Etat du Maine au fort pourcentage de population franco-canadienne.

La plupart des commissions de boxe canadiennes étant affiliées à la WBA, le match Clay-Terrell sera protégé à Montréal, car c'est la WBA elle-même qui prôna le combat lequel remettra l'ordre dans la catégorie, Terrell étant reconnu champion du monde par cet organisme.

Opinion de Frank Selke, fils

Par ailleurs, Frank Selke, fils, vice-président des ventes et de la publicité de la Canadian Arena Company, propriétaire du Forum de Montréal où aurait lieu le match, a déclaré que le 29 mars était une date libre, "car nous l'avons réservée afin de transmettre le match en circuit fermé".

Selke s'attend à rencontrer le promoteur aujourd'hui.

Il ignorait si la Canadian Arena Company s'engagerait comme co-promoteur dans l'affaire ou se contenterait de louer le Forum.

La Commission dit "oui" en principe

(par R.M.) — Siégeant ce midi à l'hôtel de ville, les membres de la Commission athlétique de Montréal ont accepté "en principe" que le match de championnat entre Cassius Clay et Ernie Terrell soit présenté à Montréal le 29 mars.

Les membres de la Commission se réuniront de nouveau ce soir. Ils rencontreront le promoteur Loren Cassina. La Commission lui communiquera les conditions qu'elle lui demande de respecter avant d'accorder officiellement le permis.

en direct de YOUGOSLAVIE



avec André Trudelle

LJUBLJANA — Le tournoi mondial de hockey amateur qui a débuté aujourd'hui, à Ljubljana, capitale de la Slovénie, l'une des six républiques yougoslaves, est avant tout un grand spectacle. Le soccer est le sport national yougoslave. Le hockey ne compte que quatre patinoires à glace artificielle au pays mais celle de Tivoli Hall, où le Canada et les six autres équipes du groupe "A" se disputeront le championnat mondial, ne date que de l'an dernier.

Il a été construit en vue des championnats mondiaux de tennis sur table, gagnés par les Chinois Paren, et des présents championnats de hockey. "Vous savez, le seul hockey que les Yougoslaves connaissent", nous a dit un journaliste, "est celui de notre équipe, qui appartient au groupe "B" et celui que nous avons vu à la télévision, installée ici depuis 6 ans. Mais les gens accueillent le tournoi comme un grand événement, un grand spectacle."

Ce journaliste, de Belgrade, se demande pourquoi le Canada n'envoie pas sa meilleure équipe mais il sait que le meilleur hockey est celui des professionnels. Il ne connait qu'un seul nom : Maurice Richard. "Joue-t-il encore", demande-t-il. Il a lu sur lui une biographie dans un journal français.

Le Tivoli Hall est drôlement construit. Il ressemble un peu à une église où la patinoire serait située dans le choeur et le public prendrait place dans la nef. Par contre les journalistes de la radio-TV et de la presse occupent les gradins de chaque côté de la patinoire où des cabines qui surplombent la glace. Il en coûte $3.60 pour assister à un match et on dit que c'est dispendieux pour un Yougoslave moyen. Le journaliste qui nous fournit quelques renseignements nous dit qu'il a 18 ans de métier, parle couramment français, anglais, un peu allemand et russe en plus de sa langue maternelle, le serbe. Il gagne $110 par mois, non pas par semaine. A Ljubljana, plus près de l'Autriche et de l'Allemagne, l'allemand est plus de mise que le français ou l'anglais. Mon camarade Richard Garneau, de Radio-Canada, pratique à coeur-joie. Il se surprend lui-même, et devient un aide précieux.

Arrivés depuis quelques heures à peine, nous avons à peine eu le temps de prendre conscience de nos impressions.

A minuit, hier, lors de notre descente du train, la ville semblait déjà endormie. C'est normal, nous dit-on. Les gens débutent à 7 h. a.m. et travaillent sans interruption jusqu'à 3 h. p.m., le samedi inclus.

Il y a habituellement 2 ou 3 pieds de neige à Ljubljana à cette époque-ci de l'année. Il n'y a pas un seul grain de neige présentement, mais c'est très exceptionnel.

DANS L'EST SKI
DETACHEZ CETTE ANNONCE
CONDITIONS D'ENNEIGEMENT
SERVICE 24 HEURES
OWL'S HEAD : 878-1453
NORTH HATLEY : 547-7880
MONT ECHO : 866-7035
MONT ORFORD : 878-1242
BROMONT : 861-6152
MONT SUTTON : 866-5156
JAY PEAK : 861-2263

Le Canada opposé aux USA à l'ouverture du tournoi

LIUBLIJANA, Yougoslavie. (PC) — C'était veillée d'armes à Liublijana hier soir, à la veille des championnats mondiaux de hockey amateur présentés pour la première fois en Yougoslavie. Le président Tito ouvrira officiellement le tournoi ce matin.

Les experts choisissent la Russie pour remporter son troisième titre consécutif et l'on concède peu de chances au Canada même après une longue période de préparation, ce qui n'empêche pas les Canadiens d'être confiants de faire mieux qu'un quatrième rang comme au cours des trois derniers tournois mondiaux.

Les Russes l'ont emporté au cours des dernières années en remportant tous leurs matches dans ces compétitions, si bien qu'ils affichent une série de 19 gains consécutifs, laquelle ils espèrent porter à 20 contre la Pologne aujourd'hui.

L'équipe nationale du Canada, la plus jeune parmi celles en lice, affronte les Américains ce soir et le résultat du match donnera une bonne idée des chances des Canadiens de remporter le titre.

Le R.P. Bauer, conseiller et assistant du joueur-pilote Jackie McLeod, considère l'équipe américaine "quatre fois supérieure à celle de l'an dernier". Elle a d'ailleurs vaincu le Canada 2-1 dimanche soir dernier.

Seth Martin devant les buts des Canadiens

Le vétéran cerbère Seth Martin débutera dans les filets des Canadiens ce soir. Martin, étoile de l'équipe canadienne qui remporta son dernier championnat mondial en 1961 sous les couleurs des Smoke Eaters de Trail, et Ken Broderick, qui a enregistré deux blanchissages en 1965, se partageront la tâche de garder les buts du Canada.

On croit que la présence de Martin exercera une influence psychologique sur les Russes, les Tchèques et les Suédois, qui se rappelleront certes ses exploits du passé.

Après une conférence de presse hier soir, le Canada a annoncé qu'il se passera des services du jeune cerbère Wayne Stephenson et de Ted Hargreaves pendant le tournoi.

Le P. Bauer et McLeod se sont entretenus avec Gordon Juckes, secrétaire-gérant de la CAHA et avec le président Lionel Fleury, de Québec, avant de faire connaître leur alignement de 17 joueurs.

Voici la formation des trios : Roger Bourbonnais sera au centre entre Paul Conlin et Ray Cadieux, de Ste-Adèle, Qué. ; Fran Huck pivotera le trio complété par Morris Mott et MacLeod ; Marshall Johnson sera secondé par George Faulkner et Billy MacMillan.

A la recherche des bâtons...

LJUBLJANA, Yougoslavie. — (PC) — Les joueurs canadiens au championnat mondial de hockey sont à la recherche de bâtons, les leurs ayant été retenus à Paris.

Les autorités des ambassades canadiennes de Belgrade et de Paris ont échangé des appels téléphoniques durant la nuit en vue de faire envoyer les bâtons, par voie aérienne, à temps pour la partie entre le Canada et les Etats-Unis, ce soir.

L'équipement avait été confié à l'Aviation royale du Canada lors de l'arrivée de l'équipe canadienne, le mois dernier. Les joueurs n'ont apporté avec eux que le matériel essentiel aux parties d'exhibition qui avaient lieu en Allemagne, en Tchécoslovaquie et en Yougoslavie.

L'ARC a reçu l'équipement à Paris mais le matériel n'a pu être envoyé sur une envolée commerciale.

M. Ross Campbell, ambassadeur canadien à Belgrade, est arrivé à Ljubljana mercredi et a obtenu à minuit l'assurance que tout serait envoyé aujourd'hui.

Au tournoi mondial

Groupe "A"

Tchécoslovaquie 6 — Allemagne de l'Est 0.
Russie 8 — Pologne 1.
Suède vs Finlande.
Etats-Unis vs Canada.

Groupe "B"

Norvège 12 — Angleterre 2.
Roumanie 4 — Suisse 3.
Allemagne de l'Ouest vs Autriche.
Hongrie vs Yougoslavie.

Groupe "C"

Italie vs Un. Sud Afr.

HOCKEY
TORONTO vs MONTREAL
CE SOIR
à 8 h. 30
CKAC/73



AUTO CENTRE WESTERN AUTO CENTRE WESTERN AUTO CENTRE WESTERN AUTO CENTRE
AUTO-CENTRE WESTERN
AUBAINES EXCITANTES de MARS
MAGASINEZ AUJOURD'HUI... ECONOMISEZ PLUS CHEZ WESTERN! AUBAINES INEGALABLES AUJOURD'HUI, DEMAIN ET SAMEDI.
AUTO CENTRES DE MONTREAL SEULEMENT
METTEZ CA SUR VOTRE COMPTE!
LE MOTEUR EST GARANTI DE NE JAMAIS BRULER!
Epargnez plus de $5
perceuse 'speedway' 3/8"
Une pleine poignée de puissance! Economies et capacité avec cet appareil compact et bien équilibré. Elle vous donnera des années de service sans ennuis mécaniques. Elle est la bienvenue dans tout atelier. Capacité de 3/8" dans l'acier, pleine capacité de 1" dans le bois. Gâchette à blocage, 1750 T.P.M. sans charge. LE MOTEUR EST GARANTI DE NE JAMAIS BRULER!
EN VENTE A 12.88 REG 17.95
Faites porter à votre compte
EPARGNEZ plus de 27%
PRIX de VENTE
pour le bricoleur
COFFRE À OUTILS
Style et grandeur très populaires. En acier laminé à froid de haute qualité. Tiroir amovible à 3 compartiments. Intérieur spacieux et facile d'accès. Fermoir à cadenas. Fini d'émail cuit. 14" x 6" x 5".
2.88 REG 3.99
PRIX de VENTE
Epargnez
77¢ Reg .98
trousse de rouleau et plateau
Ce nécessaire rendra beaucoup plus facile le peinturage que vous aurez à faire ce printemps. Gros rouleau de 7½" en mohair qui vous permet de peinturer murs et plafonds en un rien de temps. Plateau côtelé en métal brillant.
Epargnez plus de 29%
PRIX de VENTE
marteau tubulaire à panne fendue
Manche robuste en acier tubulaire, équilibré avec précision. Tête plaquée brillante avec poignée antidérapante en néoprène. Epargnes imbattables.
1.29 Reg 1.89
galon à mesurer 10'
Gros chiffres visibles sur un ruban blanc. Facile à utiliser.
77¢ Reg .99
clé réglable de 8"
Acier estampé avec tête polie. Serre bien les écrous carrés ou hexagonaux.
1.33 Reg. 1.85
PRISE 3/8" JEU de DOUILLES avec caisse de métal
Economies véritables sur cet excellent jeu de douilles. Solides douilles à 12 pans de 3/8" à 3/4". Douille 13/16" spéciale pour bougies. Rochet réversible plus rallonge de douille. Le tout dans un étui de transport en métal.
PRIX de VENTE 7.99 REG 9.88
VERDUN : Rue de l'Eglise et Champlain (au sud de l'Aqueduc) 768-2531
MONTREAL-NORD : Boulevard Pie-IX (3/4 de mille au sud du pont Pie-IX) 322-7100
RIVE-SUD : Boulevard Taschereau (en face du nouvel hôpital Général) 671-5941
ST-MICHEL : Jean-Talon et 18e Avenue (à l'ouest du Centre d'Achats Boulevard) 728-4595
JACQUES-CARTIER : Chemin Chambly (au nord du Centre d'Achat Jacques-Cartier) 677-5205
AUTO-CENTRE WESTERN
PIECES D'AUTO GARAGE PNEUS ESSENCE QUINCAILLERIE SPORTS
CONDITIONS DE PAIEMENTS FACILES
credico
66-13F
AUTO CENTRE WESTERN AUTO CENTRE WESTERN AUTO CENTRE WESTERN

Le Centre d'Yvan Dubois, un camp de vacances unique en son genre

par Gilles Terroux

"Rendre la vie en plein air accessible à tous."

C'est là le slogan du centre EDPHY, dont la création a été annoncée officiellement, hier, par son propriétaire et président, Yvan Dubois.

Le Centre Edphy sera une colonie de vacances sise à Val Morin, dans les Laurentides. Mais pas une colonie de vacances comme les autres. Elle sera unique en son genre.

"L'enfant ou l'adolescent qui fréquentera le centre retirera quelque chose de plus que des vacances agréables. Edphy a été conçu pour répondre aux besoins physiologiques de la jeunesse. En réponse aux besoins biologiques de l'enfant et compte tenu de son développement psycho-sociologique, l'accent sera mis sur son épanouissement physique. En quittant le camp, le jeune apportera avec lui un bagage imposant de connaissance sportives et physiques", a dit Yvan Dubois, qui est également l'âme dirigeante des Jeux Gymniques.

L'ouverture officielle du Centre Edphy aura lieu au mois de mai. La première session à l'intention des jeunes débutera le 26 juin et sera d'une durée d'un mois.

En quoi consistera ce camp de vacances ?

"D'abord, disons qu'il sera le seul camp du Québec à posséder un gymnase. Les jeunes pourront y pratiquer tous les sports intérieurs, quelle que soit la température", a dit Dubois.

L'édifice principal est déjà en voie de construction à Val Morin, sur un terrain de 50 acres. Outre le gymnase, cet édifice de trois étages abritera les chambres et dortoirs pouvant accomoder à la fois 250 personnes ; les locaux réservés à divers sports, comme le judo, le badminton, les arts plastiques, les poids et haltères, etc. Un lac privé d'un quart de mille de contour sera à la disposition des adeptes du sport nautique.

Champ d'action illimité . . .

Chacun pourra pratiquer les sports qu'il préfère : tennis, ballon-volant, ballon-panier, baseball, badminton, tir à l'arc, piste et pelouse, patinage, ski, canoe, natation, camping.

"Le champ d'action est illimité. Mais les jeunes ne pratiqueront pas ces sports à l'aveuglette. Ils seront dirigés par une équipe d'instructeurs compétents. Des spécialistes ou des diplômés en Education physique et récréation", d'insister Dubois.

Un coup d'oeil sur la liste du personnel suffit pour nous convaincre. Quelques exemples ? La section natation a été confiée à Pierre Marie, directeur de l'école provinciale des maîtres-nageurs. Philippe Wronsky, l'un des meilleurs judokas de la province fera bénéficier les jeunes de sa vaste expérience. Et la liste se poursuit : Gilbert Larose (gymnastique), André Picard (tir à l'arc), Thérèse Fabie (équitation), Raymond Daviault (baseball), René Rousseau (voile), Jacques Faubert (canoe), Mme Gil (activités féminines).

Le Centre Edphy sera ouvert à l'année longue.

Durant les mois d'hiver, les locaux seront occupés par ceux qui s'adonnent au ski par les associations de sports ou de loisirs qui pourront y organiser des congrès ou stages de perfectionnement.

A part quelques exceptions, le centre a été conçu à l'intention des garçons de 7 à 14 ans et les filles de 7 à 18 ans.



Première pelletée de terre au centre Edphy

Accompagné de conseillers municipaux de Val Morin et du président Yvan Dubois (à droite), le maire Narcisse Ménard pose le geste traditionnel de la première pelletée de terre. L'édifice principal est présentement en construction et le Centre Edphy pourra accueillir les jeunes dès le mois de mai.

Les Mets de Lachine sont à l'entraînement

Les Mets de Lachine, qui entreprendront cette année leur deuxième saison dans la ligue de baseball Provinciale Senior, ont procédé, récemment, à l'élection de leur bureau de direction pour 1966.

Jean-Guy Chartier, qui a pris l'équipe en main l'an dernier, occupe la présidence et il sera assisté de son épouse et de Maurice Cloutier, aux postes de vice-présidents. Le sympathique Phil Dalgleish, instructeur des Maroons de Lachine, a été nommé gérant général des Mets.

Serge Duchesne occupera le poste de trésorier, Pat MacKisoc, celui de secrétaire et Me Edmond Gagnon celui d'aviseur légal. Mike Burack a à nouveau été nommé joueur-gérant des Mets.

Les directeurs de l'équipe sont MM. Bernard Lacroix, Ray Stevens, Marcel Tessier, Paul Gravel, Leon Golfman et Mel Brown, de même que Mlle Fernande Benoit.

Les Mets, la seule équipe de baseball senior dans la métropole, sont à l'entrainement et une cinquantaine de joueurs se disputent déjà les vingt postes du club.

Les dirigeants sont convaincus que les Mets vont faire revivre le baseball dans la région métropolitaine. Ils se réjouissent également du fait que les autorités municipales vont rénover le stade municipal et refaire le terrassement.

Cette saison, les Mets vont mettre l'accent sur les joueurs locaux en plus d'aligner des anciennes vedettes des majeures, tel Raymond Daviault, autrefois des Mets de New York.

PHILADELPHIE. (UPI) — Quelle équipe a aligné le champ intérieur le plus puissant au bâton ? Les Nationaux de Philadelphie, de 1894, qui alignaient Billy Hamilton (.398), Ed Delehanty (.400), Sam Thompson (.403) et George Turner (.423).

d'un SPORT à l'autre



Jerry Quarry



Tony Cloninger



Jim Lefebvre



Knute Rockne

La meilleure performance mondiale du 5,000 mètres en salle a été établie hier, à Leningrad, par le Soviétique **Anatole Makarov,** qui a couvert la distance en 13:49.8 minutes, lors du championnat de l'armée soviétique... l'ancien record, 13:58.4, était la propriété du Britannique **Simpson,** depuis le 10 avril 1965... un contingent fantastique de 6,857 hommes d'un âge variant de 22 à 70 ans, prendra le départ dimanche, à Salen, en Suède, à l'occasion de la plus importante épreuve de ski au monde, le "Vasaloppet"... cette épreuve est de 85 kilomètres (52.8 milles), soit la distance séparant Salen de Mora... le Suédois **Jan Stefansson** a enlevé les honneurs de l'épreuve au cours des quatre dernières années... **Jerry Quarry** se prépare fébrilement à son combat de demain soir, à New York, contre **Tony Alongi...** Quarry représente "l'espoir blanc" pour détrôner le par trop loquace **Cassius Clay... Bo Hoegberg,** qui a déjà détenu le championnat européen des poids mi-moyens, tentera un retour... le Suédois est inactif depuis que le Français **Yoland Lévesque** lui a ravi son titre, le 11 février drenier, en lui fracturant la mâchoire...

Horacio Accavallo, reconnu par la "World Boxing Association" comme titulaire mondial chez les poids mouches, défendra son titre pour la première fois contre le Japonais **Hiroyuki Ebihara,** à Buenos-Aires, entre le 15 mai et le 15 juin... l'Anglais **Walter McGowan,** qui détient les championnat de l'Angleterre et de l'Empire britannique des poids mouches, affrontera le Brésilien **Giutano Dos Santos,** le 28 mars... le champion européen des poids moyens, **Nino Benvenuti** mettra sa couronne à l'épreuve contre l'Allemand **Jupp Elze,** le 16 avril... deux joueurs, **Tony Cloninger,** un lanceur des Braves d'Atlanta, et **Deron Johnson,** des Reds de Cincinnati, ont mis fin à leur grève hier et accepté l'offre de leur équipe en vue de la prochaine saison de baseball... depuis leur arrivée à Los Angeles, les Dodgers ont toujours eu un nouveau joueur de troisième-but au début de chaque saison... ils en essaient présentement un neuvième, **Jim Lefebvre,** le même qui a si bien fait à sa première saison dans les majeures, l'an dernier... **Hec Crighton,** un vétéran du personnel des arbitres de la ligue Canadienne de football, est présentement à l'hôpital... on n'a pas révélé le mal dont il souffre...

Ara Parseghian, qui a sorti des cendres l'esprit qui animait le club de football de l'université Notre-Dame à l'époque de **Knute Rockne,** a accepté un nouveau contrat de six ans... hier, à Rocquencourt, en France, au cours de la deuxième journée du tournoi international militaire de basketball, les Etats-Unis ont battu la France, 63-50... pour la première fois dans l'histoire des courses, des chevaux se disputeront une bourse de $100,000 sans que les amateurs puissent parier sur les chevaux... le fait sans précédent aura lieu aujourd'hui, à la piste Hialeah Park... 20 chevaux australiens et néo-zélandais sont arrivés à l'aéroport de Newark, hier, à l'issue d'un voyage de 10,239 milles, le plus long dans l'histoire des courses...

Forte opposition prévue pour Godbout au tournoi intérieur

François Godbout défendra son titre au premier tournoi de tennis intérieur disputé à Montréal depuis 1959. En effet, lorsque les meilleurs joueurs de tennis du pays se disputeront les honneurs de ce tournoi, du 21 au 27 mars, Godbout risquera son championnat au dernier tournoi du genre dans la Métropole. Godbout avait gagné le tournoi aux dépens de Rolland Godin, l'un des organisateurs du présent tournoi avec Denis Hébert.

Godbout aura fort à faire, car l'opposition sera très forte. En effet, Robert Bédard, le joueur numéro un du Canada, sera présent. Tout comme les frères Keith et Mike Carpenter, Val Harit, Rolland Godin et autres.

Ce tournoi pourrait être marqué de surprises, car plusieurs joueurs ont manifesté l'intention d'y participer. Les organisateurs songent déjà à ajouter une ronde éliminatoire. Il soulève également un grand intérêt de la part du public qui a déjà réservé plusieurs billets. Le maire Maurice Bergeron, de Ville St-Michel, assistera à l'ouverture, dimanche, le 27 mars.

Godbout, qui a déjà commencé à s'entrainer en vue de ce tournoi, au gymnase John Kennedy, de Ville St-Michel, a plusieurs succès à son crédit déjà, et sera difficile à vaincre.

En 1953, il remportait le championnat des garçons de 15 ans et moins de la province et décrochait le titre national dans cette même section. En 1955, à l'âge de 17 ans, il remportait le championnat intermédiaire de la province.

L'année suivante, en 1956, il devenait champion junior de la province et du Canada, à l'âge de 18 ans.

Nommé membre de l'équipe canadienne de la coupe Davis pour la première fois en 1959, à l'âge de 21 ans, François Godbout en faisait partie pendant cinq années consécutives, jusqu'à 1964 inclusivement. L'on se souvient que l'an dernier, à cause de son travail, il ne put accepter l'invitation d'en faire partie de nouveau. L'on croit savoir qu'il pourrait faire un retour en 1966.

Il serait probablement fort intéressant de le voir aux prises avec Robert Bédard ou Keith Carpenter dans ce tournoi.

Les 50 buts de Hull

Joutes	Buts	Date	Gardiens et clubs adverses
1	1	23 oct.	Bower, Toronto
	2	23 oct.	Bower, Toronto
	3	23 oct.	Bower, Toronto
2	4	24 oct.	Johnston, Boston
3	5	28 oct.	Crozier, Détroit
	6	28 oct.	Crozier, Détroit
4	7	30 oct.	Worsley, Canadien
	8	30 oct.	Hodge, Canadien
6	9	7 nov.	Sawchuk, Toronto
	10	7 nov.	Sawchuk, Toronto
	11	7 nov.	Sawchuk, Toronto
8	12	13 nov.	Worsley, Canadien
10	13	17 nov.	Giacomin, New York
	14	17 nov.	Giacomin, New York
11	15	20 nov.	Sawchuk, Toronto
18	16	4 déc.	Parent, Boston
19	17	5 déc.	Giacomin, New York
23	18	15 déc.	Cheevers, Boston
	19	15 déc.	Cheevers, Boston
	20	15 déc.	Cheevers, Boston
	21	15 déc.	Cheevers, Boston
25	22	19 déc.	Crozier, Détroit
	23	19 déc.	Crozier, Détroit
26	24	22 déc.	Simmons, New York
	25	22 déc.	Simmons, New York
27	26	25 déc.	Sawchuk, Toronto
	27	25 déc.	Sawchuk, Toronto
30	28	31 déc.	Crozier, Détroit
31	29	2 jan.	Johnston, Boston
32	30	5 jan.	Worsley, Canadien
	31	5 jan.	Worsley, Canadien
34	32	9 jan.	Sawchuk, Toronto
37	33	16 jan.	Maniago, New York
	34	16 jan.	Maniago, New York
	35	16 jan.	Maniago, New York
	36	16 jan.	Maniago, New York
38	37	20 jan.	Johnston, Boston
40	38	23 jan.	Worsley, Canadien
41	39	26 jan.	Hodge, Canadien
42	40	27 jan.	Johnston, Boston
43	41	29 jan.	Crozier, Détroit
	42	29 jan.	Crozier, Détroit
45	43	2 fév.	Giacomin, New York
	44	2 fév.	Giacomin, New York
49	45	12 fév.	Worsley, Canadien
51	46	16 fév.	Giacomin, New York
53	47	20 fév.	Johnston, Boston
55	48	26 fév.	Crozier, Détroit
56	49	27 fév.	Parent, Boston
57	50	2 mar.	Bassen, Détroit

Modifications aux règlements de la ligue Montréal jr

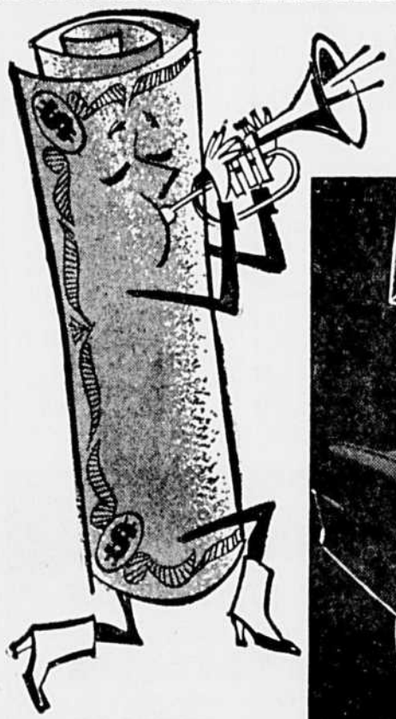
Au cours des séries éliminatoires, les dirigeants de la ligue de hockey Montréal jr ont décidé qu'une période supplémentaire serait jouée, advenant une égalité après les soixante minutes de jeu réglementaires. Le premier but mettra fin à la partie.

Si, à l'issue de la période supplémentaire, aucune équipe n'est parvenue à briser l'égalité, on accordera un point à chacune des équipes pour un match nul. Deux points seront accordés pour chaque victoire et l'équipe ayant accumulé huit points la première sera déclarée gagnante de la série.

On a également décidé d'abolir le règlement de la ligue voulant que les joueurs qui écopent de punitions majeures dans les cinq dernières minutes de jeu d'une partie soient automatiquement suspendus pour la prochaine joute.

Cependant, les équipes ont été averties que les gouverneurs de la ligue verront à punir sévèrement les coupables d'inconduite.

OCALA, Floride. (UPI) — En 1965, 210 chevaux élevés en Floride ont été vendus à la piste Hialeah, pour un montant de $2,534,200.



VENTE du MOIS de MARS chez SANGUINET

VASTE CHOIX DE MODELES ET COULEURS



SANGUINET vous offre une occasion inusitée d'épargner plus que jamais sur une toute NOUVELLE . . .

PONTIAC '66 À PRIX IRRÉSISTIBLES



VENEZ DÈS AUJOURD'HUI ET FAITES VOTRE CHOIX



ÉPARGNES SENSATIONNELLES SUR TOUTES NOUVELLES BUICK '66

Votre échange a plus de valeur pour nous

★ Tout échange accepté avec généreuse allocation ★ Aucune restriction de crédit

★ Plan de financement avantageux G.M.A.C. comprenant assurance-vie et maladie

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE

1965 rue LAFONTAINE LA. 4-3761

(A l'entrée du Pont Jacques-Cartier)

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 h.
Le samedi JUSQU'A 5 h. P.M.



Jean La Boissière

SKI





Les nouveaux champions juniors Canadiens

Voici quelques-uns des nouveaux champions juniors du Canada, couronnés à l'issue des épreuves de Stoneham et du Lac Beauport. En haut, de gauche à droite : Pierre Savoie, de Québec, champion de descente; Zdeneck Mezl, de Montréal, champion de saut; Sue Clift, de Montréal, championne de descente. Photo du bas : Pierre Alain, vice-président national de l'ACSA, entouré de Brian Becher, de Banff, gagnant du slalom, et de Mlle Judy Leinweber, de Kimberley, qui a enlevé les honneurs du combiné alpin féminin. Dans la photo de droite, M. André Tardif présente le trophée Pepsi-Cola à Mlle Jackie Crawford, d'Onaping, Ontario, gagnante de la course de fond, en présence de Ted Powell, président national du comité des juniors.

Création d'un camp de neige pour tous calibres de skieurs

(Par J.L.) — Autodidacte doué d'un talent au-dessus de la moyenne, athlète complet, technicien du conditionnement physique, Paul Larue vient d'ajouter un autre fleuron à sa carrière en devenant le créateur d'un camp de neige conçu à l'intention de tous les calibres de skieurs.

Passé maître en athlétisme depuis quelques années, le directeur de l'éducation physique de l'auberge de jeunesse Le P'tit Bonheur a mis à exécution le rêve qu'il caressait depuis longtemps et qui se précisait de plus en plus, surtout à la suite d'un voyage dans les grandes stations européennes de Chamonix, Val d'Isère, Courchevel et de sa visite de la ville olympique de Grenoble, l'an dernier.

A cette occasion, Paul Larue était l'invité personnel de M. René Bazennerye, attaché au Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports. Le grand spécialiste français était venu, quelques mois auparavant, donner une série de conférences à divers endroits de la province, dont à Rivière-du-Loup, où l'Association canadienne des centres de loisirs avait organisé son congrès annuel.

Moniteur horspair

Professionnel reconnu par l'Alliance canadienne des moniteurs de ski, Paul Larue a dirigé durant une semaine les cours que donnaient quatre de ses assistants : Mlle Jacqueline Valiquette et MM. Gilles Googeon, Yvon Beaulieu et Michel Leduc. Les élèves formaient cinq classes différentes de skieurs, à compter du débutant jusqu'au skieur d'expérience.

"Ce n'est peut-être pas encore la démocratisation complète de ce populaire sport d'hiver, car nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir, mais on peut dire que ça progresse", a déclaré le Père Marcel de la Sablonnière, créateur de cette auberge des Laurentides qui accueille une centaine de pensionnaires par semaine.

"Paul Larue fait un excellent travail... en profondeur, si je puis dire, car il ne se contente pas de donner un cours de ski technique, mais fait également profiter ses élèves de son expérience en les amenant au Mont Blanc et au Mont Tremblant pour qu'ils acquièrent cette confiance indispensable à tout bon skieur", a poursuivi l'âme dirigeante de l'auberge et le promoteur des loisirs de plein air.

Trois ans de progrès

La contribution de Paul Larue au sport du ski ne peut s'expliquer que par le nombre de skieurs qui fréquentent assidûment l'auberge. "En 1963, sur 120 pensionnaires de fin de semaine, c'est à peine si nous comptions 25 paires de skis, aujourd'hui, pour le même nombre, il n'est pas rare qu'on en trouve plus de 100 paires dans le sous-sol de l'auberge", a déclaré Paul Larue.

Le succès de ce premier camp de neige pour tous est probablement dû à la variété et au dosage des cours théoriques. En effet, outre les sessions traitant exclusivement de la technique proprement dite — fartage des skis, démonstrations des mouvements au tableau noir, entretien du matériel, etc. — Larue s'est applique sans cesse à rendre les soirées intéressantes par la projection de films, par des conseils judicieux sur l'achat de vêtements ou équipement ainsi que par une séance de premiers soins fort intéressante.

Trois ans de progrès qui ne demeureront pas sans lendemain, car Paul Larue nous a assuré qu'un deuxième camp de neige aura lieu l'an prochain, du 19 au 24 février. Parions qu'il sera aussi bien réussi que le premier.

conditions de SKI

Voici quelle était, à 10 h. 30 ce matin, la situation du ski dans la province, d'après les relevés effectués par l'Office du Tourisme de la province de Québec.

HAUTES LAURENTIDES — Enneigement variant entre 19 et 48 pouces. Dernière chute : de 2 à 6 pouces. Neige granuleuse sur fond dur.

BASSES LAURENTIDES — Entre 22 et 36 pouces de base durcie recouverte de 1 à 4 pouces de nouvelle neige. Surface granuleuse et collante à certains endroits.

CANTONS DE L'EST — Surface poudreuse variant entre 1 à 4 pouces sur une base durcie de 25 à 40 pouces.

GATINEAU — Enneigement moyen de 30 à 45 pouces suivant les stations. Neige poudreuse d'environ 1 pouce partout sur surface durcie.

QUEBEC — Base durcie variant entre 27 et 75 pouces. Nouvelle neige poudreuse d'environ 3 pouces.

Rallye d'hiver du CCCM au parc provincial d'Oka

Si vous n'avez pas froid aux yeux, campez ! Voilà ce que vous suggèrent Max Bauchet, Jean-Paul Denis et Pierre Lalonde, tous directeurs du Club de camping et caravaning de Montréal, qui organisent leur rallye annuel d'hiver au parc provincial d'Oka en fin de semaine.

Le parc d'Oka sera ouvert dès demain matin et le chef de camp, Max Bauchet, conseille aux débutants de s'y rendre tôt, car deux heures suffisent à peine pour s'installer. Les habitués, c'est-à-dire les campeurs rompus aux exigences du camping-neige peuvent arriver le vendredi soir. Une randonnée à skis sera organisée à cette occasion.

Le responsable de la conservation, M. Jean-Paul Denis, nous informe qu'il est interdit de couper des branches de sapins ou de tout autre arbre sur le terrain du gouvernement. Les officiels du club fourniront la paille et le foin aux campeurs. L'eau potable sera à la disposition des gens, à compter de demain matin, et on nous assure qu'il y aura une salle de toilette disponible.

L'entrée au parc provincial est gratuite, mais le site de camping se trouvera à quelque 700 pieds du stationnement pour automobiles.

Les caravanes

Les responsables de ce rallye invitent également les caravanistes à se rendre au rallye d'hiver. Cependant, ceux-ci devront stationner leurs caravanes en dehors du terrain réservé aux campeurs, car ceux-ci ont choisi à l'avance des sites protégés du vent. D'autre part, aucune autoneige ne pourra circuler sur le terrain du rallye et dans les environs immédiats.

On nous informe également que le sentier d'accès sera bien dégagé pour permettre l'entrée sans difficultés des voitures et des caravanes.

Enfin, en ce qui concerne tous les secrets du camping hivernal, on peut se documenter amplement sur le sujet en lisant le livre du spécialiste Jean-Paul Denis. "Camping pour tous". Vous trouverez ce bouquin dans les librairies et les kiosques à journaux ou en écrivant au CCCM, case postale 863, Montréal.

GAGNEZ $1,000.00 EN ARGENT CHAQUE SEMAINE PLUS ★ UN TÉLÉVISEUR ★ UN STÉRÉO — • — LE 28 JUIN GAGNEZ ★ UN CHALET ★ UNE AUTOMOBILE ★ UN VOYAGE EN EUROPE ★ $2,000.00 EN ARGENT

$45,000.00

JOUEZ AU FABULEUX K-RO

Ecoutez CKAC/73 AU CADRAN





PREMIÈRE SEMAINE





2 pour 10¢

LES PETITS GÂTEAUX SIGNÉS LE PAIN MODERNE CANADIEN LTÉE • MONTRÉAL

$1,000.00 en argent CHAQUE SEMAINE

Chaque semaine, la première lettre pigée ayant la bonne réponse vaudra $1,000.00 en argent à son envoyeur. Faites-nous parvenir vos formules chaque semaine avec une preuve d'achat même si vous n'avez pas trouvé la réponse. Deux envois seront pigés le mardi suivant et les signataires gagneront un appareil électrique Westinghouse.

UN TÉLÉVISEUR CHAQUE SEMAINE



UN APPAREIL STÉRÉO CHAQUE SEMAINE



PLUS

Tous les envois reçus seront gardés jusqu'au 28 juin 1966 alors qu'il y aura tirage de : 5 prix de $100.00 — 1 prix de $500.00 — 1 prix de $1,000.00

UN VOYAGE EN EUROPE via SABENA les lignes aériennes belges

Un circuit touristique de 21 jours organisé par les Voyages Travelaide Ltée, 1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.



UNE PARISIENNE



Gracieuseté de : ROCHELEAU AUTOMOBILE LTÉE 11251 est, rue Notre-Dame Pointe-aux-Trembles

GRAND PRIX

UN CHALET (toutes saisons) DE STYLE CANADIEN au centre de ski familial MONT ÉCHO

(65 milles de Montréal — dans les Cantons de l'Est) Mont Echo Inc. vous invite à visiter ses magnifiques terrains. Faites du ski au Mont Echo !



Procurez-vous votre formule de participation tous les jours dans : LA PRESSE

COMMENT JOUER : Vous devez noircir les carreaux mentionnés à CKAC, du lundi au vendredi, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

IMPORTANT : Vous devez inclure une preuve d'achat ou un fac-similé d'un des produits ci-haut mentionnés.

COMMENT GAGNER : Dès que vous croyez avoir deviné, inscrivez votre réponse sur la formule ci-dessous avec vos noms et adresses, découpez et postez à : K-RO, CKAC, MONTRÉAL.

CONDITIONS : 1—Les formules de participation reçues deviennent la propriété de CKAC et ne seront pas retournées. 2—La première lettre pigée contenant la bonne réponse mérite à son envoyeur le prix hebdomadaire de $1,000.00. 3—Les gagnants seront annoncés sur les ondes de CKAC. 4—Les employés de CKAC et des commanditaires du Jeu K-RO et les membres de leur famille ne sont pas éligibles. 5—La décision concernant les gagnants est finale et irrévocable.

ADRESSE : K-RO, CKAC, MONTRÉAL

DÉCOUPEZ ICI

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

DÉCOUPEZ ICI

SEMAINE DU 7 MARS — MA RÉPONSE EST : .....

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... TÉL. .....

DÉCOUPEZ ICI



Voici les endroits que visiteront en fin de semaine les membres de l'Association des clubs de ski de Montréal :

SAMEDI

MONT SUTTON — Club de ski Hydro-Québec — Direction : Claire Gagnon, 381-4611, poste 710;

MONT OLYMPIA — Club de ski Eskimo — Direction : Richard Legault, 256-3818.

DIMANCHE

BROMONT — Club de ski Olympic — Direction : Gilles Richard, 484-9631;

MONT SUTTON — Club de ski Sporac — Direction : André Turcotte, 674-0881;

GLEN MOUNTAIN — Club de ski Aladin — Direction : Yvon Durocher, 652-2619;

JAY PEAK — Club de ski Ste-Odile — Direction : Richard Morin, 334-2048; Club de ski Yodel — Direction : Maurice Lafleur, 669-5304;

WHITEFACE MT. — Club de ski Caribou — Direction : Carole Mondello, 522-1275;

MADONNA MT. — Club des loisirs Immaculée-Conception — Direction : Raymond Gilbert, CL. 6-5459 ou 527-1257;

RAWDON — Club de ski Cerf Blanc — Direction : Bob Robert, 767-4700;

MONT CHEVREUIL — Club de ski Continental — Direction : Yvon Choquette, 259-8804;

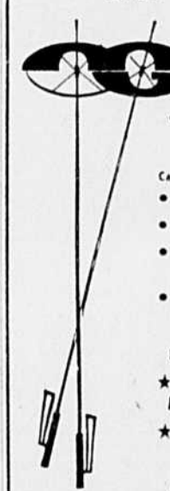
MONT CASTOR — Club de ski Eureka — Direction : André Brophy, 322-4661;

MONT GARCEAU — Concours annuel de l'ACSM — Club de ski Les Clandestins — direction : Jean Filteau, 933-4863; Club de ski Quatre-Saisons — Direction : Pierre Barbeau, 273-4844; Club des loisirs St-Ambroise — Direction : Louise Carducci, 276-6281; Club de ski Pigeons Voyageurs — Direction : Daniel Boucher, 767-7435;

LA RESERVE — Club de ski Les Quatre As — Direction : Paul-A. Laviolette, 272-2455;

MONT TREMBLANT — Club de ski Chevaliers Sportifs — Direction : Jean Laurin, 334-7678; Club de ski Caravelle — Direction : Robert Ouimet, 365-0695; Club de ski Tambour Battant — Direction : Jean-Marc Moisan, 387-5143.

SKI



47 milles de Montréal — Sortie 38, Autoroute Cantons de l'Est

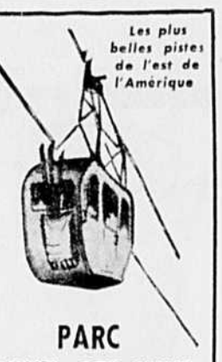
• TELESKI
• CAFETERIA
• ECOLE DE SKI
• STATIONNEMENT POUR ROULOTTES
★ BILLET FAMILIAL
★ BILLETS de SAISON (moitié prix)

• SKI en soirée

Inf. : Montréal : 655-8552 — Granby Code 514 : 372-2513

FARM MOTEL Rte 100 MORRISVILLE, PRES STOWE, Vt.

UNITES modernes avec CUISINETTES et MOTEL $5 et $7.50 — 5 Jrs — 7 Jrs PLAN ECONOMIQUE POUR GROUPES Edna Couture — 802-888-4913 NOUS PARLONS FRANÇAIS



PARC MONT STE-ANNE
★ 2050' DE DENIVELLATIN
★ ECOLE DE SKI
Giavanni Gerometta, Directeur
★ SEMAINE DE SKI
★ 20 MILLES DE QUEBEC
INFORMATION : (418) 263-4124

ski au MONT SAINTE-ANNE

SPECIAL DE FIN DE SEMAINE AU MOTEL LE VOYAGEUR

2250, bl. Ste-Anne, Quebec.

CHAMBRE (2 personnes) DINER TABLE D'HOTE au restaurant Le Tonneau d'Or, samedi soir DANSE à la Salle Rendez-Vous avec l'orchestre "Les Belvédères" PETIT DEJEUNER dimanche matin

LE TOUT SEULEMENT $9.75 PAR PERSONNE

Taxes et pourboires compris

Réservations : 1-418-661-7701

Et n'oubliez pas notre piscine intérieure

LE PLUS NOUVEAU CENTRE DE SKI POUR TOUTE LA FAMILLE

STATION DE SKI OWL'S HEAD

TELESIEGE DOUBLE 3,800 pi.
TELESIEGE DOUBLE (pour novices) 2150 pi.
ARBALETE 700 pi.
DENIVELLATION : 1,200 pi.
8½ milles de piste. Chalet moderne avec cafétéria, boutique de ski, garderie d'enfants.

RAPPORTS D'ENNEIGEMENT 878-1453

SKI OWL'S HEAD DANS L'EST SKI MANSONVILLE, QUE.

DANS L'EST SKI ECHO

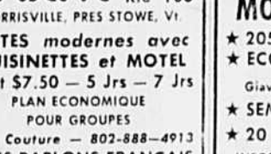
PLUS DE SKI POUR VOTRE ARGENT et JAMAIS D'ATTENTE AU "MT ECHO"

7 mi. de KNOWLTON via sortie 52 auto-route de l'Est

INFORMATION : Ligne directe de Montréal, 866-7035

TENTES-REMORQUES Apache

LES PLUS VENDUES EN AMERIQUE MODELES 1966 EN MONTRE



5 MODELES DE 695. A 1195.

TERMES FACILES LIVRAISON A DATE DESIREE

ESCOMPTE SPECIAL AVANT-SAISON

AUSSI TENTES-REMORQUES WOODS $369.

PRIX SPECIAL PIGEON

LA PLUS BELLE VALEUR DE TOUTES LES TENTES-REMORQUES CANADIENNES.

OUVERT LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'A 9 HRES LE SAMEDI JUSQU'A MIDI

PIGEON MARINE & SPORTS Inc.

"LA MAISON DU SERVICE"

10 rues à l'est de Pie IX — Près du Boul. Gouin

11921 BELLEVOIS -- Montréal-Nord -- 322-1610



Jean La Boissière

SKI

Mars est arrivé! C'est le temps de skier au clair de lune dans les Laurentides

(Par J.L.) — La fièvre du printemps commence bien avant le 21 mars pour les mordus du ski et nombreux sont ceux qui profitent des soirées claires et parfois exceptionnellement douces pour pratiquer leur sport de prédilection sous les étoiles. Façon de parler, bien sûr, car le clair de lune ne pourrait suffire à leurs besoins.

Depuis quelques années, les propriétaires de certaines stations de ski des Laurentides ont installé sur leurs pentes un système d'éclairage au mercure qui permet maintenant à l'homme d'affaires comme à la dactylo de quitter la ville après le travail et de revenir regaillardis par quelques heures de ski.

Si vous empruntez l'autoroute des Laurentides au crépuscule, vous ne tarderez pas à repérer les stations à éclairage artificiel. La liste serait trop longue pour les énumérer ici, mais précisons qu'une vingtaine de pistes de ski sont prêtes à vous accueillir dès la tombée du jour jusqu'à 10 heures le soir. Si vous n'avez jamais connu cette expérience du ski en soirée par une douce fin de journée de printemps, il est grandement temps que vous y songiez.

Pourquoi le soir?

Les habitués des pistes de ski et particulièrement les amateurs de ski de printemps ne sont généralement pas des débutants. Ils savent fort bien qu'une journée ensoleillée a pour effet d'amollir la surface skiable mais que, d'autre part, le coucher de soleil et la baisse de la température raffermissent cette surface en l'espace de quelques heures.

Un autre avantage du ski en soirée: l'installation de canons à neige sur les pistes éclairées. Dès que le soleil disparaît derrière les montagnes, on ensemence les parcours d'une légère couche de neige artificielle. Le mixage de l'ancienne et de la nouvelle neige donne des résultats étonnants, de sorte que les amateurs de ski en soirée sont souvent dispensés de la tâche parfois ingrate du fartage des skis.

Les "skieurs de nuit" se recrutent surtout parmi les hommes d'affaires, les entrepreneurs, commerçants, commis de bureau, sténos-dactylos, fonctionnaires, professionnels, mais on serait surpris du nombre de voyageurs de commerce qui, leur journée terminée dans le territoire des Laurentides, envahissent ces stations à la mode.

Un atout touristique

Si l'on considère que les progrès de la technique bouleversent constamment les loisirs de notre génération, il faut bien admettre également qu'ils contribuent aussi à l'essor touristique d'une région dont les trois quarts des revenus proviennent directement ou indirectement du tourisme à l'année longue.

Il y a quelques années, un soleil trop ardent ou une pluie chaude pouvaient paralyser une station de ski jusqu'à la prochaine tempête de neige. Aujourd'hui, les canons à neige garantissent une surface skiable pour plusieurs semaines de ski de printemps.

Ajoutez à cela l'éclairage au mercure, qui n'existait pas il y a seulement une décade, et la station de ski est assurée d'une fréquentation assidue au moins 12 heures par jour. Le climat printanier aidant, il n'est pas rare de voir les adeptes des semaines de ski se joindre à la foule nocturne pour profiter pleinement des bienfaits de ce sport de plein air.

Naguère, le ski sous les étoiles ne passionnait que les amateurs de ski de fond. Aujourd'hui, on se grise de descentes au clair de lune.

Les saisons de ski, s'il faut en croire un porte-parole de l'Association des centres de ski des Laurentides, commenceront dorénavant le 15 novembre et se prolongeront possiblement jusqu'au 15 avril dans les stations équipées de canons à neige.

Cependant, la plupart des propriétaires de stations sont convaincus que l'installation d'un système d'éclairage sur leurs pistes de ski, ensemencées artificiellement ou non, leur apporte une clientèle de choix qu'il leur serait impossible d'accueillir s'ils n'avaient accepté d'abord cette idée géniale du ski de nuit.

C'est peut-être ce qui explique pourquoi on investit maintenant tant de capitaux dans l'équipement proprement dit : monte-pentes, autos-chenilles servant à damer les pistes, canons à neige, etc. Le développement touristique des Laurentides l'exige, il va sans dire, mais le skieur-touriste semble donner raison aux promoteurs.

La popularité du ski en soirée n'est plus à faire; les gens qu'on y rencontre sont différents, l'ambiance qui y règne n'a pas le même charme que durant le jour et il s'ensuit une fraternité incomparable entre les skieurs. A vous de jouer maintenant !

leçon de SKI



Georges Vigeant

Le christiania arrêt

Notre dernière leçon consiste à démontrer le christiania arrêt. Il s'agit ici d'un arrêt brusque, quelle que soit la vitesse à laquelle on descend.



Le mouvement commence d'abord par un virage et la façon de procéder est la même que celle du virage parallèle que nous avons démontré au cours de la leçon précédente.

Aussitôt que les skis ont traversé la ligne directe de pente, le mouvement de flexion doit être exécuté rapidement et la prise de carres doit être en fonction de la vitesse à laquelle on veut s'arrêter: prononcée pour un arrêt brusque et légère pour un arrêt normal.

La flexion des genoux et des chevilles, de même que l'angulation du corps, doivent être conservées jusqu'à la fin du virage. Le bâton aval doit être planté vis-à-vis des pieds pour garder la position du corps sur les skis, comme on le voit dans notre photo. Lorsque l'arrêt est complété, le corps se redresse et redevient en position normale.

Puisque cette leçon met un terme à la présente série, je vous souhaite à tous un excellent ski de printemps. Et n'oubliez surtout pas que les spécialistes de l'Alliance canadienne des moniteurs de ski sont toujours à votre service, où que vous alliez. Au revoir et à bientôt.

GEORGES

Christine Goitschel se blesse

MERIBEL-LES-ALLUES, France — Christine Goitschel, championne olympique de slalom spécial a été accidentée, ce matin, au cours de l'entraînement de descente, à Méribel où ont présentement lieu la compétition annuelle des Trois Vallées.

Une Autrichienne, dont l'identité est actuellement inconnue, l'a percutée. Christine a été immédiatement transportée à l'hôpital de Moutiers. D'après les premiers examens, elle souffrirait d'une fracture du péroné.

les compétitions de SKI

Voici les principales compétitions de ski alpin et nordique qui auront lieu ces jours-ci :

SKI ALPIN

Mont-Tremblant — La 32e reprise de la classique Kandahar du Québec, sanctionnée par la Fédération Internationale de Ski — Samedi et dimanche, sous les auspices du club Red Birds.

Mont Plante — Championnat de la classe "C" de la Zone laurentienne, dimanche.

Mont Garceau — Slalom annuel de l'Association des clubs de ski de Montréal, dimanche.

SKI NORDIQUE

Camp Fortune — Saut et fond pour les skieurs midgets de classe "A", dimanche;

Mont St-Hilaire — Dimanche — Saut pour toutes les classes de la Zone laurentienne;

Lauzon — Course de fond pour le championnat de la Rive Sud du Saint-Laurent.

Slalom annuel de l'ACSM au Mont Garceau, dimanche

C'est dimanche, sur les pistes du Mont Garceau, à Saint-Donat, qu'aura lieu le slalom annuel de l'Association des clubs de ski de Montréal. A cet effet, M. Ronald Prévost, président de l'ACSM et surintendant du corps Dollard, de l'Ambulance Saint-Jean, invite tous les skieurs membres des clubs de ski affiliés à l'organisation à participer à cette rencontre.

Ronald Prévost, qui est également un professionnel reconnu par l'Alliance canadienne des moniteurs de ski, présidera cette compétition annuelle. On sait qu'une centaine de skieurs récréatifs s'inscrivent chaque année au slalom de l'ACSM et que plusieurs trophées sont en jeu.

Aucune récompense en argent n'est remise aux gagnants. Cependant, de nombreux prix — vêtements, équipement de ski, billets de saison, etc — sont distribués aux concurrents qui se classent premiers dans chaque catégorie. Un événement à ne pas manquer pour ceux qui croient au développement du ski de compétition. Précisons que les réglements du slalom sont les mêmes que ceux présentement en vigueur à l'Association canadienne de ski amateur.



Ronald Prévost

AU PARADIS DES SKIEURS

LES LAURENTIDES

A QUELQUES MILLES DE MONTRÉAL

LE SKI A SON MEILLEUR A STE-MARGUERITE STATION

4 monte-pente — 10 pentes variées — Ecole de ski

Jouissez d'une promenade en "SKI-DOO" sur des pistes très longues et sûres.

Emilia mount cochand

LE NOUVEAU CENTRE DE SKI

Mont St-Jovite

SITUE AU COEUR MEME DU VILLAGE ST-JOVITE

2 monte-pente · 8 pentes · Ecole et Boutique de ski

LOCATION — SKI DU SOIR — CAFETERIA BAR-SALON — PERMIS COMPLET

Informations : Tél. St-Jovite 425-3644.

Pour conditions neige direct : Montréal 866-9112

FAITES DU SKI POUR $1.00 PAR JOUR

du lund. au vend. (excepté les jours fériés) à partir du 14 février et pour le reste de la saison.

SKI MONT FUGERE

C'est une invitation afin de promouvoir notre magnifique centre de ski.

TELESKI — POMALIFT — CAPACITE 2,000 PERSONNES A L'HEURE

RESTAURANT HOTEL CHAMONIX CAFETERIA

Salle à manger, Bar salon. Semaines de ski, à compter de $59, leçons de ski.

Renseignements : J. ou R. FUGERE, Ste-Agathe Sud. Tél. : région 819-326-2272

SKI AVALANCHE

2T-BAR

3.00 PAR JOUR SAMEDI ET DIMANCHE

ALTITUDE : 1,700 PI.

Auberge La Soupière

HOTEL — MOTEL — LUXUEUX

ST-ADOLPHE-DE-HOWARD

VISITEZ "LE TONNELIER DU VILLAGE"

J. A. Benoit, prop. Tél. région : 819-326-4585

Sun Valley

HOTEL SUISSE

STE-ADELE, P.Q.

3 monte-pente arbalètes (T-Bars) un télésiège double, école de ski

Semaine de ski à partir de $76.00 Réduction de 10% après le 13 mars.

Atmosphère typiquement suisse

Cuisine suisse et française.

Pour informations : Ecrire à P. Siegman, ou tél. : Montréal 861-4801

le Chantecler

LE CHANTECLER

Mais qui donc s'amuse le plus au cours d'une semaine de ski passée au Chantecler ?

Est-ce vous, le préposé au monte-pente ou l'opérateur de notre nouvelle machine à neige ? C'est pour ce dernier, un plaisir de recouvrir les pentes du Chantecler de neige poudreuse . . pour l'agrément des petits, des débutants, des vétérans et des professionnels. $99.50 par semaine pour le logement, la nourriture, l'usage des monte-pente et des sièges téléphériques, les leçons de ski, les courses et les réceptions pour les hôtes, le curling, la natation, le patinage, etc.

55 minutes au nord de Montréal, sortie 28 de l'autoroute

Téléphonez à 861-2256 (Mtl directement)

MONT GABRIEL CLUB

MONT-GABRIEL LODGE

le plus beau centre de ski des Laurentides

15 pistes — 8 remonte-pente

Ecole de Ski réputée avec Guy Baervoets et Jean-Guy Brunet

Semaine complète $99.50

FIN DE SEMAINE $29.00

Pour renseignements, appelez sans frais de Montréal: 861-2852

CENTRE DES SPORTS D'HIVER "MONT STE-ANNE" - LAC GUINDON

MONT STE-ANNE

A 1,200 pieds d'altitude, au coeur des Laurentides, un mille au nord de Shawbridge, sur la route no 11, à la sortie 24 de l'autoroute. Un T-Bar le plus moderne vous amène au sommet où vous trouverez un restaurant d'architecture révolutionnaire et une vue panoramique des Laurentides et de Montréal extraordinaire. Boutique de ski, Ecole de ski dirigée par les membres de la CSIA. Patrouille de ski en service en tout temps. Taux : sur semaine $2.50 par jour et $4.00 en fin de semaine.

Renseignements : M. D. Thomas Val, gérant, tél. : CA. 4-2422

Tout nouveau centre de ski

MONT GARCEAU

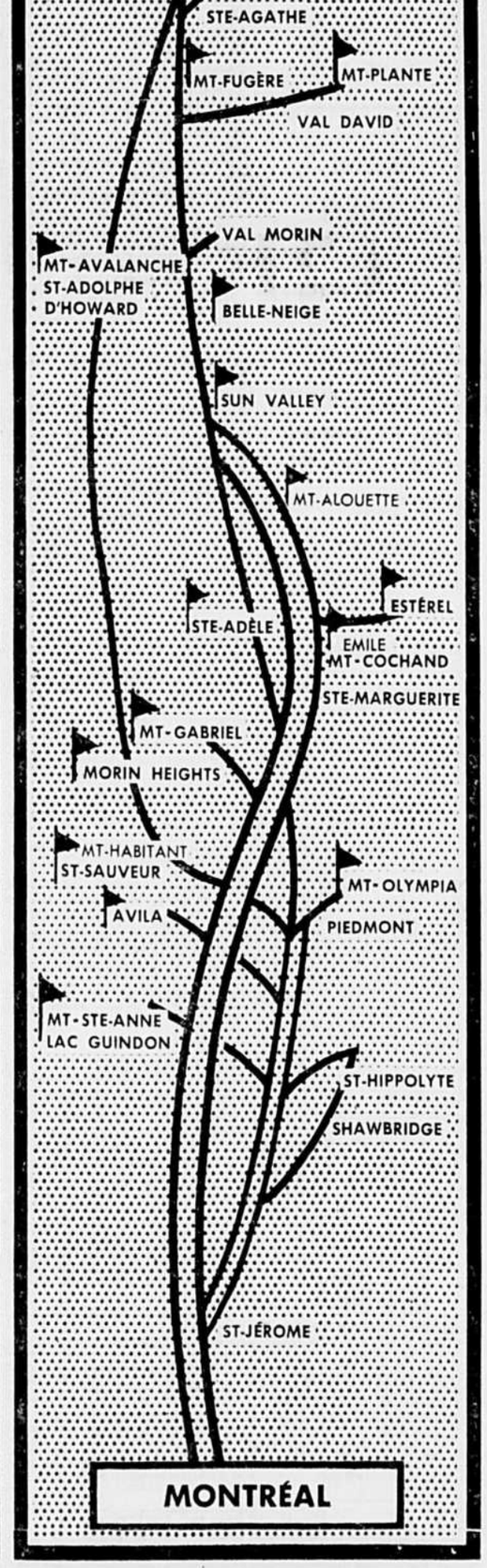
ST-DONAT

Télésiège — T-Bars — Poma Lift — 20 pentes — 2 restaurants — Ecole et boutique de ski : Pierre Valiquette, instructeur.

MANOIR DES LAURENTIDES

PRIX SPECIAL DE FIN SEMAINE — Du vendredi soir au dimanche soir, comprenant 2 jours de ski, repas, couchers, etc.

RES. : ST-DONAT (819) 424-2121



SKI! VACANCES ECONOMIQUES CONFORT MODERNE

HOTEL CHA-TO-GAI

STE-ADELE-EN-HAUT

Chambre dans hôtel, une personne, petit déjeuner et dîner $7.50 par jour le soir.

Motel de luxe, T.V., salle bain privée. Une personne, petit déjeuner et dîner le soir $8.50 par jour

La meilleure valeur hôtel et motel

Réservations Ste-Adèle 229-3593 - 94

· ORCHESTRE · DANSE · Tous les sports d'hiver et stations de ski à proximité

MONT-TREMBLANT LODGE

sous une nouvelle administration CLUB & COTTAGES

Le fameux village du ski . . . si populaire auprès des skieurs depuis nombre d'années . . . et imaginez ! Plus de 50 milles de pentes au sommet des Laurentides. La popularité du MONT-TREMBLANT s'explique facilement . . . Les télésièges simple et double, le T-Bar, le Pomalift et le câble pour les débutants permettent aux jeunes et aux moins jeunes des excursions de ski inoubliables. Au Pavillon, la cuisine et la cave à vins font la joie des gourmets. Ecole de ski sous la direction de Ernie McCulloch et Stanley W. Ferguson, vice-prés. et gérant général.

Mont Tremblant Lodge Club & Cottages

Pour un rapport quotidien précis sur l'état des pentes, appelez 861-1925, ou réservations, appelez 861-6165 (sans frais de Montréal)

ST-JOVITE, P.Q.

MACHINERIE A NEIGE

. . . toujours du bon ski. 1½ heure de Montréal, 4 milles du Mt-Tremblant. 2 remonte-pente. Leçons individuelles.

Semaines de ski à partir de $93.00.

Tous sports d'hiver.

Plan américain $13.00 par jour et plus.

GRAY ROCKS INN

PARADIS DU SKI

Demandez notre dépliant par écrit, ou téléphonez à 861-0187 (ligne directe).

VILLA BELLEVUE — MONT-TREMBLANT

Villa Bellevue Mont Tremblant

Pour information et réservation : Tél. : 425-2734 ou écrire à Mont-Tremblant, Qué.

Semaine de ski à partir de $77.00 — Situé à 2 milles du fameux Mont-Tremblant. — Comprenant chambre, trois repas par jour, 4 heures de leçons de ski monte-pente gratuit et ski sans limite. — Orchestre tous les soirs dans notre Bar-Salon, Discothèque dans notre Club de nuit. — Ecole de ski sous la direction de Bernard Trottier. — Tous nos moniteurs gradués CSIA.

SPECIAL DE FIN DE SEMAINE

2 jours de ski au fameux Mont-Tremblant comprenant un somptueux dîner le samedi soir et une excitante soirée dans notre Discothèque à GO-GO, déjeuner le dimanche matin et transport au monte-pente. Dans l'hôtel $10.50 par personne, dans le motel à partir de $12.00 par personne. Les chambres devront être laissées après le petit déjeuner.

LA RÉSERVE ÇA BOUGE

LUSSIER, ST-DONAT-DE-MONTCALM, Pour les amateurs de ski et d'après-ski.

Six longues pistes, bien dégagées. En plein centre de la "zone blanche" des Laurentides. Dénivellation de 1000 pieds.

Remonte-pente à disque (Poma) télésièges biplaces. Ecole de ski de la CSIA sous la direction de Georges Vigeant. Décor nouveau et luxueux. Bar-discothèque, élégante salle à manger, danse et autres distractions.

Pour réserver, écrivez à M. Jacques Rey, directeur ou téléphonez — Montréal : 878-2458, St-Donat : (819) 424-244), ou adressez-vous à votre agent de voyages.

SKI BELLE NEIGE SKI BELLE NE IGE SKI BELLE NEIGE SKI BELL E NEIGE SKI BELLE NEIGE SKI B ELLE NEIGE SKI BELLE NEIGE S KI BELLE NEIGE SKI BELLE NEI

ROUTE 11, VAL MORIN

SKIEURS ! à l'Esterel, c'est sensationnel !

l'Esterel

Des semaines d'apprentissage du ski, tout compris, à compter de $105 seulement, au coeur même des Laurentides, sur les versants enneigés du Mont Esterel. Usage illimité du monte-pente . . leçons de ski par des moniteurs diplômés. Vous apprécierez aussi la parfaite ambiance de l'Esterel . . ses divertissements . . . sa cuisine . . . son orchestre de danse . . . sa piscine intérieure chauffée. Une semaine de ski à l'Esterel, c'est la détente parfaite !

Seulement 50 milles au nord de Montréal par l'autoroute — Sortie 29

RESERVATIONS : Hôtel l'Esterel, Ville d'Esterel, (Québec) Téléphone 866-8224 (ligne directe de Montréal)

CENTRE DE SKI MT-OLYMPIA PIEDMONT

OLYMPIA PIEDMONT QUÉBEC

A seulement 40 minutes de Montréal par l'autoroute des Laurentides; reprenez la route 11 à St-Jérôme et tournez à droite aux feux de circulation à Piedmont — Ski pour enfants et adultes, le jour et le soir — pentes entretenues mécaniquement pour débutants et experts — 3 remonte-pente modernes (T-Bar) d'une capacité de 2,400 skieurs à l'heure — Ecole de Ski OLYMPIA affiliée au "Chantecler" sous la direction de Ken White — cours de jour privés ou en groupe — Spécial cours (T-Bar) repas le mardi et jeudi — Cafétéria — Clinique — Boutique de ski sur les lieux — Rapports quotidiens sur les pentes.

Pour renseignements, appelez : OLYMPIA — Tél. : 866-0747 (sans frais de Mtl)

La Sapinière

VAL-DAVID, P.Q.

REPOS AU SOLEIL DE MARS

Le temps parfait pour vous faire oublier le froid de l'hiver.

DEGUSTATION de vos plats et vins préférés dans une ambiance de luxe.

SKI DE PRINTEMPS à son meilleur, au centre de la "ceinture de neige" dans les Laurentides.

SPECIAL : 10 leçons de ski (lundi à vendredi) $15.00.

T-BAR A 500 PIEDS DE L'HOTEL GRATUIT

Informations: Tél. Val David 322-2020

Réservations: Tél. Montréal 866-8262

CARDY HOTELS

Cardy-Alpine Inn

CARDY ALPINE INN & CHALETS

STE-MARGUERITE STATION

Vous pouvez jouir de la fameuse hospitalité CARDY à une heure de Montréal via autoroute des Laurentides, sortie no 29. — Chalets avec T.V., piscine intérieure, curling, toutes les facilités du ski pour commençants et experts, 25 téléskis riques dans un rayon de 3 milles, patinage, promenade en carriole. — Cuisine de grande renommée, Ray Desmarais et son orgue durant les repas — Nouvelle salle à dîner ouverte tous les soirs de 6:00 P.M. à 1:00 A.M. — Danse tous les soirs.

POUR RESERVATIONS, écrivez-nous ou téléphonez à Montréal 861-3258.

940 AUTOS A VENDRE

940 AUTOS A VENDRE

940 AUTOS A VENDRE

VOULEZ-VOUS ?

UNE BONNE VOITURE AVEC PEDIGREE ?

LA SECURITE ?

LE MEILLEUR PRIX DANS LA PROVINCE ?

LA FORMULE

3 OPTIONS

TOUCHETTE 2121 PAPINEAU

VOUS ASSURE

TOUT ÇA!

OPTION No 1

QUALITE SUPERIEURE — 30 JOURS D'ESSAI. GARANTIE CONDITIONNELLE 100%. PRIX INTERMEDIAIRE ENTRE LE GROS ET LE DETAIL.

65 FURY 4 portes, toit rigide, 8 cyl., aut., radio, 4 ans de garantie, bijou $2375
64 SARATOGA sedan, 8 cyl., aut., radio, servo-freins-dir. Prix très spécial $2270
64 PLYMOUTH Belvedère, sedan, 6 cyl., aut., bas millage, 1 seul propriétaire. Seulement $1695
64 WINDSOR 4 portes, toit rigide, 8 cyl., aut., radio, servo-freins-dir. Bijou à $2245
64 SPORT Fury, 2 portes, toit rigide, Golden Comm., aut., radio, servo-freins-dir. $2385
64 BELVEDERE, toit rigide, 6 cyl., aut., très belle voiture, réelle aubaine $1795
64 CHEVROLET Biscayne, 2 portes, 8 cyl., aut., 1 seul propriétaire, bas millage. Pour $1770
64 PONTIAC Strato-Chief, 2 portes, 6 cyl., manuelle, radio, voiture originale. $1635
63 SARATOGA sedan, 8 cyl., aut., radio, servo-freins-dir., réelle aubaine $1860
64 NEW-YORKER 4 portes, toit rigide, complètement équipée, bijou. Faut voir $2285
63 PARISIENNE 2 portes, toit rigide, 8 cyl., aut., radio, servo-freins-dir., à $1845
63 OLDSMOBILE 88, 2 portes, toit rigide, 8 cyl., aut., radio servo-freins-dir. $1870

OPTION No 2

BONNE QUALITE. GARANTIE 12 MOIS, 12,000 MILLES. PRIX DU GROS. NOS REPARATIONS AU PRIX COUTANT.

64 VAUXHALL sedan, 4 cyl., manuelle, radio, voiture économique. Pour ..... $ 980
63 CORVAIR Monza, sedan, 6 cyl., aut., radio, peinture neuve à $1170
64 SUNBEAM 2 portes, 4 cyl., manuelle, voiture économique, bijou ..... $ 785
64 IMPERIAL CROWN 4 portes, toit rigide, complètement équipée. Spécial $2170
62 WINDSOR sedan, 8 cyl., aut., radio, servo-freins-dir., faut voir. Pour $1370
62 DODGE 330, sedan, 6 cyl., aut., radio, voiture exceptionnelle à ..... $ 985
62 VOLKSWAGEN 2 portes, 4 cyl., manuelle, 1 seul propriétaire, 16,000 milles ..... $ 720
62 SARATOGA sedan, 8 cyl., aut., radio, servo-freins-dir., 33,000 milles. Pour $1470
61 VALIANT V-100, sedan, 6 cyl., aut., voiture économique. Seulement ..... $ 785
62 CHEVROLET Biscayne, 2 portes, 6 cyl., aut. Très belle et bonne voiture $1170
60 BUICK Le Sabre, sedan, 8 cyl., aut., radio, servo-freins-dir. Aubaine ..... $ 885

OPTION No 3

BONNE QUALITE. A VENDRE TELLES QUE VUES, OU REPAREES AU PRIX COUTANT AVEC GARANTIE 50/50 — 30 JOURS.

60 OLDSMOBILE 98, 4 portes, toit rigide, complètement équipée, faut voir, pour .... $ 395
60 VAUXHALL Cresta, sedan, 6 cyl., manuelle, radio. Prix d'aubaine à ..... $ 215
60 CORVAIR sedan, 6 cyl., manuelle, très bon mécanisme. Seulement ..... $ 395
61 PLYMOUTH station-wagon, 4 portes, 8 cyl., aut., radio. Prix très spécial ..... $ 470
61 RENAULT Dauphine, sedan, 4 cyl., manuelle, très bonne voiture pour ..... $ 235
61 FALCON 6 cyl., manuelle, radio, très bon mécanisme, réelle aubaine ..... $ 435
60 CONSUL sedan, 4 cyl., manuelle, radio, voiture économique. Seulement ..... $ 235
61 VOLKSWAGEN 2 portes, 4 cyl., manuelle, très bonne voiture pour ..... $ 460
62 CORVAIR station-wagon, 6 cyl., aut., réelle aubaine. Prix spécial ..... $ 460

Financement facile et économique

TOUCHETTE

2121 PAPINEAU - LA. 6-6694

ENTRE SHERBROOKE ET ONTARIO — OUVERT TOUS LES SOIRS

RENAULT, R-8, 1964, comme neuve, propre, garantie 1 an, 735-1331.

RENAULT R-8, 1100, 1965, 4 vitesses, vrai bijou. Appeler: PO. 7-5313, entre 9 et 5 heures.

RENAULT R-8, sedan 1963, très propre, $795. Termes, 5860 Papineau. 276-5022.

RENAULT 1960, 4 portes, très bon mécanisme, peut-être besoin de peinture, $250, ou la meilleure offre. 10,300 boul. Pie-IX. 323-4330.

RENAULT 1963, station-wagon, très propre, mécanisme de neuf, pneus Michelin, $750 ou la meilleure offre. 10,300 boul. Pie-IX. 323-4330.

RENAULT Dauphine 1965, démonstrateur, automatique, 738-1143.

RENAULT Dauphine 1963, comme neuve, 738-1143.

RENAULT Gordini 1962, entièrement reconditionnée, garantie 1 an, 738-1143.

RENAULT Dauphine 1964, automatique, bas prix, très propre, 738-1143.

SIMCA Beaulieu 1961, V-8, parfaite condition, propre, $375. DU, 7-2433.

SIMCA 1959, V-8, 4 portes, propre, radio, très bon mécanisme, bons pneus, économique, $250, ou la meilleure offre, 10,300 boul. Pie-IX. 323-4330.

SPRITE SPORT, 1964, comme neuf, radio, $1195. Termes, 5860 Papineau. 276-5022.

STATION WAGON 1964, neuf places, 8 cylindres, 669-4900.

STATION-WAGON Jeep "Wagoneer", traction 4 roues, neufs et usagés. G. ROBERT AUTO, 5870 ST-LAURENT

STATION-WAGON Chevrolet 1962, V-8, automatique, radio, condition A-1, $100 comptant, balance 30 mois. 273-4212, M. Gilbert.

STATION WAGON, Comet, 4 portes, bonne condition $895. 632-0930.

STATION-WAGON Plymouth 1959, très propre, offre raisonnable acceptée. Soir, 387-0968.

STATION-WAGON Falcon 1961, vrai bijou, automatique, radio, garantie 100%, échange accepté, termes, 728-4593.

STATION WAGON Ford Fairlane 500, 1963, 6 cylindres, automatique, tout équipé de luxe, un seul propriétaire, une dame dans maison privée. 331-9984

STATION WAGON International 1960, $600., très propre, besoin argent. 352-4967.

STATION WAGON Ford 1960, V-8. Comme neuve. Financerais. Faut voir, 526-3331.

STATION-WAGON, Pontiac 1961. Parfaite condition, $973. Termes. 5860 Papineau, CR. 6-5022.

STATION-WAGON Chevrolet 1961, très bonne condition, 259-7775.

STUDEBAKER 1961, bonne condition, particulier, visible 7 à 8, 721-9052.

STUDEBAKER station-wagon 1962, automatique, radio, 34,000 milles, moteur et carrosserie parfait état, jamais utilisé l'hiver, tenu au garage, conduit par femme, $775, ou la meilleure offre. Particulier, 845-9737.

STUDEBAKER 1959 Lark, 4 portes, V-8, carrosserie besoin de peinture, mécanisme parfait sur toute la ligne. Prix $225, ou la meilleure offre. 10,300 boul. Pie-IX. 323-4330.

STUDEBAKER sedan 1962, 8 cylindres, tansmission régulière, aubaine. 254-4510.

THUNDERBIRD 1962, décapotable, tout équipée, excellent état. RE. 8-9817.

1959 THUNDERBIRD hardtop, très propre. 688-0441, demandez M. Corriveau.

THUNDERBIRD '62, noir, intérieur blanc, tout équipée, 2 portes, hardtop, très propre, avant midi, 525-4126.

THUNDERBIRD 1964, hardtop, landau, tout équipé, échangerais, paiements faciles. 254-4510.

TRIUMPH HERALD 1961, parfaite condition, faut voir, $450, 669-7255.

TRIUMPH TR4-IRS, 1965, 10,000 milles excellente condition. 739-6267.

1964 VALIANT, V-200, automatique, radio Am Fm, bleu marine, tout équipée, parfaite condition, termes, comptant, après 5 hrs, 522-6978.

VALIANT 1964 Signet convertible, 3 ans garantie. Termes, échange, 259-4677.

VALIANT 1961, parfait ordre, 388-9494.

VALIANT Signet 200, 1963, hardtop, bas millage, aubaine. Particulier. 634-0247.

VALIANT 1963, station wagon, automatique, particulier, 766-4391.

VALIANT 1961, coach, 6, standard sport, bonne condition, particulier. 389-3074.

VALIANT 1964, automatique. Jour 488-6751. Soir 489-9434.

VALIANT Signet 1963, convertible, tout équipé. Noir. Bonne condition. 323-4166.

VALIANT 1961, coupé sport, transmission standard au plancher. Particulier. Petit comptant. Balance à terme. 389-0375.

VALIANT 1962, V-200, hardtop Signet. A qui la chance ? 254-4510.

VALIANT 1964, 2 portes, hardtop, 6 cylindres. Très propre. Dois vendre cause changement d'emploi. 676-3682

VALIANT 1962, sedan, 6 cyl., automatique, 234-7546.

VALIANT 64, hardtop, automatique, 145 forces. 728-8896.

VALIANT 1963, automatique, radio. Parfaite condition. Financerais. 523-1122.

VANGUARD 1958, excellent état, batterie neuve, 4 nouveaux pneus, $75. On peut examiner au 8745 Pie-IX. Pas d'agent. 322-0066, après 9.30 p.m., samedi après 6 p.m., dimanche toute la journée.

VAUXHALL '81, bonne aubaine. Après 6 heures: 352-0519.

VAUXHALL Viva 1965, très propre. Appeler entre 6:30 et 8 p.m., DU 8-7230 ,demander Jacques Bourgeois.

VAUXHALL, 1962, mécanisme parfait, très propre, 28,000 milles. $590. 722-5529.

VAUXHALL Cresta 1961. Un propriétaire. Faut voir. Financerais. 526-3331.

VAUXHALL 1961, très propre, bas millage, bon ordre, $375 4899, 5e avenue, Rosemont, 522-4468.

VAUXHALL 1964, modèle super, bas millage, $1295. 273-8111 si occupé 273-9105.

VAUXHALL 1962, sedan, très propre, $693. Termes, 5860 Papineau. 276-5519.

VAUXHALL Viva 1964, très bonne condition, termes et échange acceptés. Après 8 heures, 376-3197.

VIVA 1964, G.M., Deluxe, bas millage, parfaite condition. 933-9854.

VIVA VAUXHALL 1964, très bon état, $750. Pour information: 688-0391.

VOLKSWAGEN 1965, chaufferette, radio. Téléphoner à: 271-1338. Entre 6 et 7 h.

VOLKSWAGEN 1961, comme neuve, et complètement équipée, $850, 387-7377.

VOLKSWAGEN 1963, coach, automatique, très propre, aubaine, 681-1366.

VOLKSWAGEN 1961, propre, $495. 1963, modèle 1500, 29,000 milles, $1295; 1964 modèle 1200 deluxe, chaufferette à gaz $1295. 290-306 St-Zotique est. 273-8111 si occupé, 273-9105.

VOLKSWAGEN 1965, de luxe, chaufferette, Spécial, 1 seul propriétaire, condition exceptionnelle, $100 comptant, balance 30 mois. 273-4211, M. Gilbert.

VOLKSWAGEN 1964, station wagon, 1500, radio, chaufferettes, 14,000 milles, parfaite condition, après 6 p.m., 768-5213.

VOLKSWAGEN autobus, 1965, état pratiquement neuf, 5,000 milles, $1,975. 524-6400.

VOLKSWAGEN neuves ou usagées. Maison Fortin vous devez consulter. 681-1668.

VOLKSWAGEN 61 de luxe, très propre, bas millage, dame propriétaire. 255-4306.

VOLKSWAGEN 1958, bon ordre, $250. particulier, 322-9516.

VOLKSWAGEN, station wagon, 1961, 9 passagers, bon ordre, $795. Termes, 5860 Papineau, 276-5519.

VOLKSWAGEN 1500 coach 1962, parfait ordre. Termes, 5860 Papineau. 276-5022.

VOLKSWAGEN 1959, équipé, propre, comme neuf, 40,000, $375. Particulier, 521-4034.

VOLKSWAGEN 1958, coach, bon ordre, $395. Termes, 5860 Papineau. 276-5022.

VOLKSWAGEN 1961, coach, de luxe, bon ordre, $595. Termes, 5860 Papineau. 276-5022.

VOLKSWAGEN 1963, de luxe, comme neuf, dame doit céder: $675. 387-8188.

VOLKSWAGEN 1966, deluxe, toute équipée, $1,700, comme neuf, particulier, 725-8616.

VOLKS 1964, bonne condition, frais peinture, sept pneus neufs, 849-4814.

VOLKSWAGEN 1965, 64, 63, De Luxe. Comme neuves. Aucun comptant. 526-3331.

VOLKSWAGEN 1963, deluxe, radio, chaufferette, très propre. Téléphoner 747-5461 après 6 heures.

VOLKSWAGEN Deluxe 1965, comme neuf, radio. Garantie 3 mois, 849-1203.

VOLKSWAGEN Deluxe 1961, excellent état, bon mécanisme. Finance possible. 849-1203.

VOLKSWAGEN Custom 1962, très bon état, complètement revisé, 849-3100, 849-1203.



940 AUTOS A VENDRE

VOLKSWAGEN Deluxe, 1960, bon état, mécanisme neuf. 849-1203.

VOLKSWAGEN 62, deluxe, bonne condition, $700. Jour 674-3144, soir 674-7480.

VOLKSWAGEN 1964, de luxe, radio, laveur vitres, pneus blancs, grand cap de roues, chaufferette à gaz, 1,300 milles, particulier, $1,075, CL. 9-8019. 5102 Lafontaine, appt 2.

VOLKSWAGEN 1965, en bonne condition, aubaine, 727-0619, après 5 heures.

VOLKSWAGEN 1962, custom, bon état peinture neuve, $755. 321-3574.

VOLKSWAGEN '62, de luxe, parfait état, prix raisonnable, seul propriétaire. 655-8901.

VOLKSWAGEN 1961, aucun comptant, $21 par mois. 725-1817.

VOLKSWAGEN 1962, à l'état d'un neuf sur toute la ligne, prix $750. 10,300 boul. Pie-IX. 323-4330.

VOLKSWAGEN 1963, aucun comptant, $25 par mois. Irons vous chercher. 274-4491.

VOLVO 1962, excellente condition, très propre. 259-7568.

VOLVO, P-1800-S, 1965. Equipement overdrive, radio, réverbération. Rouge, intérieur noir, $3,300. Après 6 heures: 522-9468.

1961 VOLVO 122S, $1,050. Tél.: 259-4611. Demandez M. Boudreault.

WOLSELEY 1961, sedan, automatique, très propre, 650, Termes. 5860 Papineau, 276-5022.

ZEPHYR 1960 sedan, automatique, radio. Comme neuf. $495. Termes. 5860 Papineau, 276-5022.

GREFFIER BILINGUE DEMANDE

La ville de Pincourt requiert les services d'un greffier bilingue avec expérience dans l'administration municipale.

Adressez votre demande au conseil municipal de la ville de Pincourt, à l'Hôtel de ville, 161 boulevard Duhamel, Pincourt, comté Vaudreuil-Soulanges, mentionnant expériences et employeurs et le salaire requis.

Les applications seront reçues au plus tard mercredi, le 9 mars 1966 inclusivement.

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du code civil, que Alfa Manufacturing & Designing Industries Ltd, dont le siège principal des affaires dans la Province de Québec est situé dans la cité de Dorval a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à **LA BANQUE TORONTO-DOMINION,** à titre de garantie, par acte portant la date du seizième jour de février 1966, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, le vingt-quatrième jour de février 1966, sous le numéro 1891916.

Ce 24e jour de février 1966. **LA BANQUE TORONTO-DOMINION.**

CITE DE LAFLECHE,
PROVINCE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC

A tous les contribuables de la Cité de Laflèche

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné E. F. Taillon, Greffier de la Cité de Laflèche, que le rôle d'évaluation municipale pour l'année 1966, est présentement déposé à mon bureau, à l'Hôtel-de-Ville, 3350 Grande Allée, et sera ouvert à l'examen des intéressés durant les trente (30) prochains jours, conformément à l'article 494 de la Loi des Cités et Villes.

Toute personne qui, après examen du rôle, croit devoir se plaindre de tel rôle, devra porter plainte par écrit au soussigné et cette plainte devra mentionner l'évaluation que le propriétaire reconnaît juste.

Ce rôle sera homologué par le Conseil Municipal de la Cité de Laflèche à sa séance régulière du 5 avril 1966, après que toutes les plaintes auront été entendues et jugées.

Donné sous mon seing, en la Cité de Laflèche, ce 1er jour du mois de mars 1966.

E. F. TAILLON, Greffier.

APPEL D'OFFRES
MUNICIPALITE SCOLAIRE DE CHAMBLY

Des soumissions scellées seront reçues par la Municipalité Scolaire de Chambly, Cité de Chambly, pour l'ameublement de l'Ecole Elémentaire de Salaberry comprenant 18 classes et 2 maternelles. Lesdites soumissions devront porter la mention sur l'enveloppe "SOUMISSIONS AMEUBLEMENT ECOLE DE SALABERRY".

Ledit mobilier se compose de:

1° 540 pupitres pour élèves de première à 7ième année inclusivement, le coffre en merisier avec pattes tubulaires non ajustables, chaises à même ajustables, le dessus du pupitre devra être en "ARBORITE".
2° Ameublement pour 2 classes de maternelle.
3° 12 pupitres de professeurs ainsi que 12 chaises à bras.
4° 400 chaises superposables pour Auditorium.
5° 20 tables à diner avec banc ou sans banc, dessus en "ARBORITE" longueur de 10 pieds par 30 pouces de largeur.

Les prix devront être indiqués respectivement pour chacune des catégories.

Toute soumission devra être accompagnée d'échantillons, lesquels devront être livrés à l'école Ste-Marie, 1100 rue Benoit, Cité de Chambly, avant 5.00 heures P.M. Mardi, le 22 mars 1966.

Lesdites soumissions seront ouvertes le même soir à une assemblée d'ajournement qui sera tenue à 8.00 heures P.M heure normale, à l'école Ste-Marie, 1100 rue Benoit, Cité de Chambly.

La Municipalité Scolaire de Chambly ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Lesdites soumissions seront acceptées au bureau de la Municipalité Scolaire de Chambly, 1425 rue Bourgogne, Cité de Chambly, pas plus tard que 5.00 heures P.M. le 22 mars 1966.

MARC LAMBERT,
Secrétaire-trésorier.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-66-10022

pour 10 h. 30 a.m. (h. n. e.) le mardi 15 mars 1966

Poste Ste-Odile (Région Matapédia)

FOURNITURE DE (2) TRANSFORMATEURS DE PUISSANCE (10/13.3 MVA-69kV)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de douze mille dollars ($12,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues

Les co-secrétaires,
B.Lacasse — W.E. Johnson

Montréal, le 1er mars 1966.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que la VILLE DE KIRKLAND s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa présente session, pour l'adoption d'une loi amendant sa charte, la loi 9-10, Elizabeth II, chapitre 131, pour amender les règlements 30 et 30 A, afin d'établir une nouvelle répartition de taxes et pour toutes autres fins.

KIRKLAND, le 1er février 1966.

Le secrétaire-trésorier
de la Ville de KIRKLAND,
ROMEO LABRECHE.

SOUMISSIONS DEMANDEES
Egouts, aqueduc et station de pompage

La Paroisse de St-Jean recevra jusqu'au 21 mars 1966, à 3 h. p.m. (H.N.E.) des soumissions publiques pour la construction de nouveaux réseaux d'égouts sanitaires et d'aqueduc (environ 50,000 pieds de chacun) et d'une station de pompage.

Les soumissionnaires intéressés peuvent se procurer les plans et devis, avec formules de soumission, au bureau des ingénieurs-conseils MONARQUE, MORELLI, GAUDETTE, LAPORTE, 178 Jacques-Cartier, St-Jean, (Tél. 514-346-4270) et 6333 Boulevard Décarie, Montréal, (Tél. 514-739-3361).

Le montant requis pour se procurer les plans est de $75.00 par chèque visé, non remboursable.

Les soumissions devront être cachetées, portées la mension "SOUMISSIONS" sur l'enveloppe et être adressées au secrétaire-trésorier de ladite municipalité.

EMILE BOUCHARD,
Secrétaire-trésorier,
39 Grand Bernier,
St-Jean, Qué.

PROVINCE DE QUEBEC

Cité de LaSALLE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par les soussignés, Docteur Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle, et Jacqueline Giguère, greffier de ladite Cité, qu'à une assemblée spéciale tenue le 30 novembre 1965, suivant les dispositions de la charte de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 953 et intitulé :

"REGLEMENT POURVOYANT A DES TRAVAUX D'EGOUTS ET ACCESSOIRES, POUR LE DRAINAGE DES EAUX DOMESTIQUES ET DE SURFACE SUR PARTIE DES LOTS 971, 973 ET 974 DANS LE QUARTIER NUMERO 2, ET A UN EMPRUNT DE $125,000.00 A CES FINS".

et que ledit règlement a été approuvé à l'unanimité par les électeurs municipaux, propriétaires d'immeubles imposables, le 14 décembre 1965 et de plus que ledit règlement a été approuvé par l'Honorable Ministre des Affaires Municipales en date du 22 février 1966 et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle.

DONNE à LaSalle, ce 28ème jour de février 1966.

Dr LIONEL BOYER,
Maire de la Cité de LaSalle,
JACQUELINE GIGUERE,
Greffier de la Cité de LaSalle

TELEPHONISTE demandée

Jeune fille bilingue pour un important distributeur d'automobiles. Expérience nécessaire. Bureau très moderne. Assurance groupe. Salaire minimum $70.00 par semaine.

CHATEAU MOTORS LTD.
11,885 BOUL. LACHAPELLE, Montréal 9, Québec.
Demandez M. C. LAMARCHE — 331-4020

HOMMES DE SERVICE
DEMANDES

CHAUFFEUR de camion remorque — DEBOSSEURS — HOMME préposé au terrain d'autos — Pour un concessionnaire GENERAL MOTORS à Verdun. Très bon salaire, ouvrage permanent, excellentes conditions de travail.

S'adresser au gérant de service

4501 AVE BANNANTYNE, VERDUN

CN

LA COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA
REGION DU SAINT-LAURENT

Installation d'un système de ventilation pour le renouvellement de l'air au niveau des voies ferrées

GARE CENTRALE, MONTREAL, P.Q.
MISE EN ADJUDICATION

On demande des soumissions pour la fourniture, la livraison sur les lieux mêmes, y compris le déchargement et l'installation d'un système de ventilation pour le renouvellement de l'air au niveau des voies ferrées. Les travaux devront comprendre toutes modifications à l'immeuble qu'exigera une telle installation, et tous autres travaux nécessaires, essais et tests complets compris, au bon fonctionnement de cette même installation.

Les soumissions, sous pli scellé et dans des enveloppes fournies par le Chemin de fer qui devront porter à l'extérieur les mentions "Confidentiel" et "Soumission pour l'installation d'un système de ventilation pour le renouvellement de l'air au niveau des voies ferrées, Montréal, P.Q.", devront être adressées à monsieur R. G. Maughan, Ingénieur régional, Canadien National, porte 302, Gare Centrale, Montréal, Québec, qui les recevra jusqu'à 12 h. 30 p.m., (midi et demi), heure normale de l'Est, mardi le 22 mars 1966.

Les plans, devis descriptifs, formules de soumission et tous autres documents relatifs au contrat sont à la disposition des intéressés aux bureaux de l'Ingénieur régional, porte 302, Gare Centrale, Montréal, Québec, sur remise d'un chèque payable à la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada, au montant de $50.00. Ce montant sera remboursé par le Chemin de fer dès que les plans et devis descriptifs lui auront été remis en bon état et en deça de trente jours après l'adjudication du contrat.

Ne seront considérées que les soumissions présentées correctement sur les formules et dans des enveloppes fournies par le Chemin de fer. La soumission la plus basse ni l'une quelconque des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Le vice-président,
J. A. McDonald

VILLE DE MONTREAL
Estimateur en expropriation

(hommes - bilingues)

Echelle : $8,975 — $10,275

LA FONCTION : Evaluer les terrains et bâtiments à exproprier et apprécier les dommages subis par les expropriés, rédiger les rapports d'expertise requis et témoigner devant les tribunaux en qualité de représentant de la Ville.

LE CANDIDAT : Au moins 25 ans et posséder une 11e année d'études ou l'équivalent. Avoir un certain nombre d'années d'expérience en estimation d'immeubles dans la région métropolitaine. Une certaine expérience dans le domaine de l'expropriation ainsi que des cours spécialisés sont des qualités désirables.

INSCRIPTION : Les candidats doivent présenter leurs certificats de naissance et d'études, ainsi que trois photos récentes (format passeport) avec leur formule de demande d'emploi. Cette formule s'obtient au Service du Personnel, bureau 403, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame. Téléphone : 872-3236.

VILLE MONT-ROYAL
AVIS PUBLIC

Je donne avis aux électeurs de Ville Mont-Royal que la présentation des candidats pour la charge de deux échevins, étant les sièges d'échevin numéros un et deux pour ladite Ville, aura lieu à l'hôtel de ville de Ville Mont-Royal, le 25ème jour du mois de mars 1966, entre midi et deux heures de l'après-midi, et que, dans le cas où le scrutin deviendrait nécessaire et serait ouvert de la manière prescrite par la loi, ce scrutin sera ouvert le 1er jour du mois d'avril dans l'année 1966, depuis 9 heures du matin jusqu'à 7 heures de l'après-midi, dans chacun des arrondissements de votation; et que j'ai nommé Rosaire Huard, assistant secrétaire-trésorier, 6755, 31ème Avenue, Laval Ouest, mon secrétaire d'élection.

Donné sous mon seing à Ville Mont-Royal, ce 1er jour du mois de mars 1966.

G. ATKINSON,
Officier-rapporteur.

SOUMISSIONS

VILLE DE PREVILLE

Construction de services municipaux sur environ 4600 pi. lin. de rues à Préville-les-Champs

Les soumissions scellées dans des enveloppes, clairement marquées quant à leur contenu et adressées à

Mme R. Gaudin,
Secrétaire-trésorier,
Ville de Préville,
50 rue de Bretagne,
Préville, P.Q.

seront reçues jusqu'à 4.30 p.m. heure normale de l'est, mardi le 15 mars 1966, pour la construction de services municipaux, phase 2 et 3, Préville-les-Champs.

Les plans, devis, formule de soumission, questionnaire et information adsion, questionnaire et informations adLindsay, Cosgrove & Associés, Ingénieurs-Conseils, 35 rue York, Westmount, P.Q.

Un dépôt de 50 dollars payable à l'ordre de Lindsay, Cosgrove et Associés est requis pour chaque série de plans, lequel montant sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné tous les documents en bonne condition dans les sept jours suivant la date de l'ouverture de la soumission.

Chaque soumission doit être accompagnée par un chèque certifié par une banque canadienne et payable à l'ordre de la Ville de Préville, pour un montant équivalent à 10% du montant total de la soumission.

Les soumissions seront ouvertes à 7.30 p.m. heure normale de l'est, mardi, le 15 mars 1966, à l'Hôtel de Ville.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LINDSAY, COSGROVE ET ASSOCIES,
INGENIEURS CONSEILS.

MANMAR REALTY INC.

AVIS est par les présentes donné que MANMAR REALTY INC., incorporée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec, ayant le siège social dans la cité de Montréal, fera application au Secrétaire Provincial pour l'abandon de la charte sous les provisions de la Loi des Compagnies de Québec.

DATE à Montréal, le 25ème jour de février 1966.

NATHAN IKEMAN,
Président.

"CREDIT M.-G. INC."
AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de quinze cents ($0.15) par action classe "A" ainsi qu'un dividende de vingt cents ($0.20) par action classe "B" ont été déclarés par la Compagnie le 17 février 1966 et seront payés le 15 mars 1966 aux actionnaires de la classe "A" et de la classe "B" enregistrés dans les livres de la Compagnie le 28 février 1966.

ANDRE PAQUETTE,
secrétaire

LA COMMISSION SCOLAIRE DE POINTE-AUX-TREMBLES
DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Commission Scolaire de Pointe-aux-Trembles invite les entrepreneurs généraux à soumissionner pour la construction d'une école de dix-huit classes et deux maternelles, rue Lagauchetière, Pointe-aux-Trembles. Les plans, devis et formules officielles de soumission sont disponibles au bureau des architectes, Jodoin, Lamarre, Pratte, Carrière, 2245 est, rue Sherbrooke, Montréal, contre un chèque visé de $100.00 fait à l'ordre desdits architectes. Ce dépôt sera remboursé si les plans et devis sont retournés en bon ordre.

Les soumissions devront être remises aux bureaux de la Commission Scolaire, 14206 est, rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles, à l'attention du secrétaire, mercredi, le 23 mars 1966 à 8 hres p.m. Elles seront immédiatement ouvertes par le président.

PROPRIETE A VENDRE AU 1285 BORD DU LAC, DORVAL PAR SOUMISSION

Les soumissions cachetées, adressées au soussigné, seront acceptées jusqu'à 7:30 P.M. le 8 mars 1966.

CONDITIONS :

A Offre minimum de $7,000 accompagnée d'un dépôt de 10%.
B La vente doit se faire comptant, terme : 90 jours.
C Ces soumissions seront ouvertes le 8 mars 1966, à 8 heures P.M.
D La Commission Scolaire se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.
E Le tout est sujet à l'approbation du Ministère de l'Education.

DESCRIPTION :

Superficie du terrain : 18,358 pieds carrés, une vieille maison à démolir 25' x 41'.

Pour renseignements supplémentaires : 636-1711. Seules les soumissions présentées selon les conditions ci-haut mentionnées seront considérées.

PIERRE PROVENCHER,
Secrétaire-Trésorier.

Etes-vous travailleur ?
Etes-vous sérieux ?
Etes-vous ambitieux ?

SI OUI, joignez-vous à une équipe dynamique, enthousiaste. Nous avons besoin de bons vendeurs de voitures neuves et usagées. Bonnes conditions de travail, salaire, commission, boni, assurance, etc.

Se présenter à M. H. Hamilton, gérant des ventes.

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE
1965 RUE LAFONTAINE

TERRAINS
A VENDRE
à CHOMEDEY OUEST
(VILLE LAVAL)
et à CHATEAUGUAY

Terrains prêts à bâtir à partir de 30 cents le pi. car. 5 ans pour payer. Formalités devant notaire. Une occasion à ne pas manquer !

DEMANDEZ
M. Paradis — Tél. 254-5351

Spencer remercie la RCMP dans une lettre au gouvernement

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — Victor G. Spencer, ce fonctionnaire des Postes expulsé pour cause d'espionnage, a expédié deux lettres au gouvernement fédéral et, dans l'une d'entre elles, remercie la Gendarmerie royale pour la "courtoisie et la considération" qu'elle a eue à son endroit.

Le premier ministre Pearson s'est fait un plaisir de livrer ces détails à l'opposition qui, depuis plusieurs jours demande une enquête sur l'affaire Spencer, prétextant que le gouvernement n'a pas rendu justice à cet homme.

Or, d'après le chef du gouvernement, cet individu a fait savoir aux autorités, il y a quelques mois, par voie de lettre, qu'il s'était conduit de façon indue. Le premier ministre a déjà laissé entendre que Victor Spencer avait fait des aveux. Cette lettre est donc, peut-être, à l'origine de sa déclaration.

Mais l'histoire a eu d'autres rebondissements aux Communes hier. Le député Harold Winch, de Vancouver, a prétendu que la Gendarmerie, dans cette ville n'a pu lui dire où il était.

Notons que, d'après le gouvernement, cet homme est continuellement sous surveillance par la Gendarmerie royale.

"Je trouve bien curieux que la RCMP ne puisse me dire où il est alors qu'elle le tient sous surveillance" a enchaîné le fougueux député néo-démocrate.

Le ministre de la Justice, Lucien Cardin a d'abord dit que la RCMP avait donné l'adresse de Spencer au député. Puis, s'excusant, il a affirmé vouloir dire que la RCMP avait donné l'adresse du député à Spencer en lui disant qu'il pouvait lui écrire, s'il désirait lui dire quelque chose.

La RCMP, a dit M. Cardin, a fait savoir à Victor Spencer que vous vouliez entrer en contact avec lui.

Tous ont cependant noté que, quelques minutes auparavant, le ministre de la Justice n'avait pas craint d'affirmer "qu'aucune communication n'avait été reçue de Spencer pour supporter l'idée d'une enquête judiciaire sur l'affaire".

M. Cardin laissait évidemment entendre par là, lui-aussi, que les lettres de Spencer contiennent des aveux.

Mais ces lettres ne seront pas rendues publiques même si l'opposition a demandé au gouvernement de le faire.

Tous ces détails ont été révélés aux Communes durant la traditionnelle période des questions. Mais c'est aujourd'hui que reprennent les débats sur les crédits du ministère de la Justice et il est évident que l'opposition tentera d'avoir encore plus de détails.

Le gouvernement soutient que Spencer est surveillé jour et nuit pour la protection de l'Etat et la sienne.

Toute l'affaire s'est échelonnée au cours des dernières années et les deux diplomates russes impliqués ont été expulsés du Canada l'an dernier.

Une demande d'enquête sur la sécurité des véhicules-moteurs

Le chef de l'Opposition à la législature manitobaine, M. Gil Molgat, a demandé la convocation d'une conférence qui aurait pour but de fixer un code national aux dispositifs de sécurité des automobiles.

Le leader libéral provincial a ajouté que le comité spécial de la législature du Manitoba sur la sécurité routière avait jusqu'ici examiné l'aspect provincial de la question, mais qu'il devait maintenant se tourner vers les "problèmes nationaux et internationaux relatifs aux lois des standards, à la construction des routes et aux dispositifs de sécurité des automobiles".

Hier, neuf des dix législatures provinciales du Canada étaient en session. L'autre, celle du Nouveau-Brunswick, s'ouvrira le 22 mars.

Le premier ministre de l'**Ile-du-Prince-Edouard,** M. Walter Shaw, a déclaré que la province a failli ne pas avoir l'usine de plusieurs millions de dollars de produits alimentaires, à Georgetown, à cause de "propos défaitistes que l'on chuchote tout bas".

Prenant la parole pendant le débat sur le discours du trône, M. Shaw a dén

Une nuit d'horreur



Photo Michel Gravel, LA PRESSE

Au grand soleil, l'étendue des dégats. Durant la nuit, 125 personnes ont perdu leurs logis et leurs biens. "Une chance qu'il y a eu les explosions pour nous réveiller, s'est exclamé l'un des sinistrés, sinon tout le monde y passait."

Des enfants à demi nus, des pères désemparés

par André Béliveau

"Je suis fini, moi ! J'avais été slacké vendredi passé... Mes enfants ont même plus de bas dans les pieds..."

Jacques Proulx, machiniste de son métier, chômeur de son destin, huit enfants de deux à 11 ans, habitait au 2566 de la rue Quesnel. Son logis, comme celui d'une trentaine d'autres familles, a été complètement rasé par le feu au début de la nuit.

"Encore chanceux d'avoir pu sauver mes enfants !"

Vers les trois heures cette nuit, Jacques Proulx nous a dit son malheur. Une larme gelée lui brillait au coin de l'oeil.

"J'ai amené mes huit enfants chez ma belle-soeur. Mais je pourrai pas rester là : elle a sept enfants, elle, on va être trop tassé... Je me demande où on va aller..."

L'homme s'inquiète de sa femme, qui a eu une défaillance tout à l'heure. Mme Proulx vient tout juste de subir une importante intervention chirurgicale.

Nous formons grappe au milieu de la rue Atwater, entre les cordons de policiers et la masse des badauds. Dans une voiture, à côté, Mme Proulx et sa soeur se réchauffent quelque peu en répondant aux questions d'un autre journaliste.

"T'es ben emmanché, toi, là !"

Le nouvel arrivant qui a ainsi interpellé Jacques Proulx est l'un de ses voisins, Réal Gerbert. Il n'y a aucun humour dans sa remarque. Le moment n'est pas à l'humour.

Familles nombreuses

"Je suis complètement dans le chemin moi aussi..." M. Gerbert est chauffeur de camion. Il a eu, lui aussi, tout juste le temps de sauver ses trois enfants.

"Je restais au 2560 Quesnel. Je venais de fermer la télévision quand ça a commencé..."

Quand elle s'est couchée, Mme Proulx a eu l'impression que le lit tremblait. Peu de temps après, il y a eu la première explosion, puis les murs de flammes.

"On a enveloppé les enfants dans des couvertures puis on est descendu en courant. En passant, j'ai cogné chez les Séguin pour leur dire que le feu était pris..."

La famille de M. Séguin, autre chauffeur de camion, compte elle-même huit enfants.

Au total, les trois familles qui habitaient l'un des édifices détruits comprenaient 23 membres.

Selon la police, au moins une centaine de personnes sont sans foyer à la suite de ce sinistre. Les autres ont pu reintégrer leur logement lorsque le danger d'explosion ou d'incendie fut écarté.

"Une chance qu'il y a eu les explosions ! s'exclame l'un des sinistrés. S'il y avait pas eu d'explosions pour nous réveiller, tout le monde y passait !"

Comme au cinéma

Ces explosions ont été d'une force peu commune. Les cinq premières seraient survenues en moins de trois minutes, et il s'en serait produit une nouvelle série après une accalmie de cinq minutes. Un reporter de CKVL les a entendues à une couple de milles de là. On nous a rapporté qu'un débris enflammé aurait endommagé une automobile stationnée rue Dorchester, à 500 pieds du coeur du sinistre. Nous avons pu constater par nous mêmes que la montre d'une boutique de barbier-coiffeur et celle d'une épicerie, situées respectivement au 2546 et au 2552 de la rue Saint-Jacques, à 300 pieds du lieu des déflagrations, avaient été fracassées.

"C'était comme les scènes de bombardement qu'on voit au cinéma", a rapporté l'un des témoins. "Par le bruit, on aurait dit des coups de canon . . ."

Dès la première explosion, les autos-patrouilles 13-2, 13-3 et 10-1, qui errraient de ce côté, se sont précipitées sur les lieux, et les policiers ont aidé les occupants à évacuer les lieux. On a transporté au poste de police des dizaines d'enfants à peu près nus, emmitouflés dans des couvertures de laine.

Rénovation urbaine

Des quelque 600 habitants du voisinage qui ont dû évacuer leur logement par mesure de précaution, plusieurs se sont enfuis recouverts seulement d'un manteau et de couvre-chaussures, sans même enfiler leurs souliers.

Une demoiselle d'un certain âge, pourtant, Mlle Benny Murphy, qui résidait au 2558 Saint-Jacques, a pris le temps d'emporter le trésor auquel elle tient par-dessus tout : une peinture de l'artiste canadien Norwell, qui l'accompagnait encore lorsque nous l'avons repérée sous une porte cochère près de la rue Atwater.

Selon l'un des sinistrés, M. André Brousseau, qui habitait au 2572, une plaque qui était fixée au fronton de l'une des maisons détruites indiquait que cet immeuble avait été construit en 1891.

Les autres seraient légèrement plus modernes.

Le pâté de maisons rasé par le feu était situé dans la Petite Bourgogne, ce secteur défavorisé au sujet duquel des organismes privés, de concert avec le gouvernement québécois et municipaux, élaborent actuellement des plans de rénovation en prévision d'un avenir meilleur.





photos LA PRESSE

Quelques scènes de l'évacuation. A gauche, un jeune homme fait son arrivée au poste de police no 13, portant dans ses bras un bébé enroulé dans des couvertures. A droite, un homme, pieds nus sur le trottoir, contemple le sinistre d'un oeil incrédule.



Photo Michel Gravel, LA PRESSE

Lorsque le malheur frappe, l'entraide entre "sinistrés" est chose normale. Au Centre Gadbois, 5485 Côte-St-Paul, ce matin, deux des membres de la famille Omer Séguin tentent de se choisir des chaussures à leur pointure parmi le lot que vient d'apporter un dirigeant de l'Armée du Salut.

Nécrologie

M. Marcel Sainte-Marie

M. Marcel Sainte-Marie, Recteur du Collège Saint-Paul, est décédé à Montréal, le 3 mars 1966, à l'âge de 52 ans.

Durant sa longue carrière d'éducateur, il fut tour à tour professeur et directeur des études à l'Institut Classique Mongeau et Saint-Hilaire, puis professeur et membre du conseil pédagogique au Séminaire des Saints-Apôtres.

En 1959, M. Sainte-Marie devint conseiller pédagogique et membre du comité "extra muros", à la Faculté des Arts de l'Université de Montréal, ainsi que membre du Comité de Régie des Examens du Brevet "A", au Département de l'Instruction publique.

En septembre 1961, il devint le premier recteur laïc du Collège Saint-Paul fondé, à l'origine, par Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger. A la



tête d'une équipe de direction entièrement nouvelle, il travailla à l'implantation de la structure pluraliste qui régit présentement le Collège Saint-Paul, où plusieurs secteurs de la société, en particulier les parents des étudiants, sont représentés à titre de membres de la corporation et du Conseil d'administration.

M. Sainte-Marie fut un éducateur dans l'âme, qui se donna totalement à sa profession. Les nombreuses générations d'élèves qu'il a formées ont reconnu, en lui, des aptitudes pédagogiques innées, dont il les faisait bénéficier avec un dévouement inlassable.

Outre son épouse (Jeanne Gosselin) et sa fille Claire, Monsieur Sainte-Marie, laisse dans le deuil sa mère (Mary McGreevy), son frère Lucien et ses soeurs, Mesdames Lucien Legault (Lucienne) et Raoul Beaulieu (Jeanne).

La dépouille mortelle est exposée au Collège Saint-Paul, 10,555 Bois-de-Boulogne, Montréal (à l'est de l'Acadie, coin Henri-Bourassa). Le service funèbre sera célébré à l'église Notre - Dame - du - Sacré-Coeur, 7675 rue Edouard, Ville Lasalle, lundi le 7 mars.

Mme Hormisdas Lavigueur

Mme veuve Hormisdas Lavigueur, née Ménard (Noémie), est décédée mardi dernier, à l'hôpital Marie-Clarac, à l'âge



de 79 ans ; elle était domiciliée à 7581, 7e avenue, à Saint-Michel.

Elle laisse ses fils, le sergent-détective Roger Lavigueur, président du Fonds de pension de la police de Montréal, MM. Marcel et Gustave Lavigueur ; ses filles, Mmes Armand Morin (Françoise), Fortuné Cormier (Juliette), Jean-Paul Labelle (Rita), René Champagne (Suzanne) et Mlle Yolande Lavigueur ; ses brus, Mmes Roger Lavigueur (Jeannine Poirier), Marcel Lavigueur (Huguette Poirier) et Gustave Lavigueur (Henriette Hilariguy) ; ses gendres, MM. Paul Lamarche, gérant à la Cie Willis, l'inspecteur Armand Morin, de la police de Laval, le sergent-détective Fortuné Cormier, de la Sûreté de Montréal, J.-P. Labelle et René Champagne, de Radio-Canada, ainsi que plusieurs petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée à 1120 est, rue Jean-Talon ; les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, à l'église Saint-Arsène.

M. Rupbert Rooney

M. Rupbert Rooney, époux d'Eveline Kennedy et cultivateur à Saint-Patrice de Douglastown, en Gaspésie, est décédé hier à l'Hôtel-Dieu, de Gaspé. Malade depuis quelque temps, il a succombé à l'âge de 74 ans.

Outre son épouse, Eveline Kennedy, fille de feu Charles Kennedy et de feu Marie-Louise Trudel, le défunt laisse dans le deuil son fils, M. Armand Rooney ; ses filles : Mmes Grant Rooney (Fabiola), Gérard Larose (Jacqueline), de Cornwall, en Ontario, Bert O'Connor (Marcella), de Saint-Hubert, Scott Rooney (Corinne) et Omer Kirouac (Ernestine), de Verdun. Il laisse également ses gendres, MM. Grant Rooney, de Douglastown, Gérard Larose, de Cornwall, Bert O'Connor, de Saint-Hubert, Scott Rooney et Omer Kirouac, de Verdun, ainsi que ses petits-enfants, Charles, Marie-Louise et Bénédict Rooney, de Douglastown ; Colleen et Carrol Macdonald, enfants de Rudy Macdonald, de Cornwall, en premières noces, ainsi que Lynn, Michel et Joan Larose, aussi de Cornwall ; Michel O'Connor, de Saint-Hubert ; Brenda, Albert, Glenn et Shirley-Anne Rooney, ainsi que Frédéric et Donna Kirouac, de Verdun.

M. Rupbert Rooney laisse aussi ses beaux-frères et ses belles-soeurs, Mme Léo Kennedy (Jennie Daught), de Douglastown, M. et Mme Thomas Morris (Ernestine Kennedy), du même endroit ; MM. et Mme Antonio Kennedy (Brigitte Nobert) et Rémi Kennedy (Hélène Briand), de Montréal. Le défunt était également l'oncle de René Bonin, journaliste à LA PRESSE.

La dépouille mortelle de M. Rupbert Rooney est exposée en sa demeure de Douglastown. Les funérailles auront lieu demain matin, vendredi le 4, en l'église paroissiale Saint-Patrice de Douglastown. L'inhumation se fera au cimetière de l'endroit.

Naissances Décès Remerciements In memoriam

ASSELIN (Maurice) — Subitement à Terrasse Vaudreuil, le 3 mars 1966, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Maurice Asselin, époux de Marie-Anne Ponton, demeurant 54 Premier Boulevard. La dépouille mortelle est exposée au salon
Aubry et Trudeau,
12 rue St-Charles, Dorion.
Avis des funérailles plus tard.

AYOTTE (Moise) — A Montréal, le 1er mars 1966, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Moise Ayotte, époux en 2èmes noces de feu Rose-De-Lima Dumouchel, et en 3èmes noces de feu Maria Brulé, et en 4èmes noces, de Blanche Poirier, père de Hector, Lionel, Mme Emilien Martineau (Aline). Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e Avenue, Rosemont
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT (Berthe) — A LaSalle, le 1er mars 1966, à l'âge de 60 ans, est décédée Berthe St-Germain, épouse de feu Emile Benoit, demeurant 0760 A, St-Patrick. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 2 mars 1966, à l'âge de 55 ans, 8 mois, est décédée Mme Maurice Bertrand, née Marie-Jeanne Bertrand, demeurant à 11,042, London, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11,330, boul. Pie-IX
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONNEAU (Minnie) — A Laflèche, le 2 mars 1966, à l'âge de 55 ans, est décédée Minnie Wheelhouse, épouse d'Arthur Bonneau, demeurant au 3359 Mackay. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.,
3219 rue Grande-Allée,
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Eudes, où le service sera célébré à 2 h., et de là, au cimetière régional de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONNIER (Roger) — A Verdun, le 2 mars 1966, à l'âge de 32 ans, est décédé M. Roger Bonnier, époux de Annette Côté, demeurant, 92 avenue de l'Eglise, père de Ginette et Manon. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3565 Boul. LaSalle,
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hrs 45, et de là au cimetière du Christ-Roi de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGEOIS (Laura) — A Montréal, le 28 février 1966, à l'âge de 60 ans, est décédée Laura Christin, épouse de Roland Bourgeois. Elle laisse, à un : Jacques, Yves, et 2 filles : Mme Jean Gosselin (Lise), Mme Guy Major (Manon), d'Ottawa et 1 frère, Jean-Louis Christin. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 mars. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
5630, Chemin Côte des Neiges
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. Pas de fleurs. Dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

BOURASSA (Alfred) — Subitement, à St-Vincent-de-Paul, le 1er mars 1966, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Alfred Bourassa, gardien au Pénitencier de St-Vincent-de-Paul, époux de Pauline Bédard, demeurant à 5207, boul. Lévesque. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J.-C. Roy Inc.
7018, rue Marseille, coin Hays
à 7 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Isaac-Jogues, d'Asbestos, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière d'Asbestos, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAULT (Paul) — A Montréal, le 3 mars 1966 à l'âge de 55 ans, 8 mois, est décédé M. Paul Brault, époux de Simone Delisle, demeurant à Rosemont. Père de Denise (Mme Victor Raymond) et de Ronald. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilhault Inc.,
5359, 11e Ave, Rosemont,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROSSOIT (Maria) — A Greenfield Park, le 2 mars 1966, à l'âge de 74 ans, 7 mois, est décédée Mme veuve Michel Brossoit, née Maria Rheault, demeurant 93, Regent, à Greenfield Park, mère de Mme Léo Guindon (Jacqueline), Mme Fred Dupuis (Gisèle). Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame Ouest
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Hélène, de Montréal, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BUSSIERES (Claura) — A Bois-des-Filion, le 1er mars 1966, à l'âge de 73 ans, est décédée Claura Lefebvre, épouse de feu Omer Bussières, demeurant à 2500, Côte-Terrebonne. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Cyr & Filion
382, rue Principale
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Maurice de Bois-des-Filion, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMPEAU (Henri N.) — A Outremont, le 2 mars 1966, est décédé Henri N. Campeau, époux d'Alma De Fasio, demeurant à 1537 Lajoie. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier Ouest,
Outremont
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Raphaël, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIERE (Roland) — A Montréal, le 22 février 1966, est décédé Roland Carrière, époux de Marthe Bourcier, père de Lucile. Il laisse son père Edmond Carrière, d'Amos; 4 frères, Jules, Roger, Jean et Paul, et une soeur, May Gingras. Les funérailles ont eu lieu à Amos, le 26 février 1966.

CHARTRAND (Marie-Rose) — A Verdun, le 1er mars 1966, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Emesse Chartrand, née Marie-Rose Daoust, demeurant 279-6e avenue, Verdun, mère de Rene, Mme Fernand Quenneville (Aurore) Mme Gérard Pilon (Rollande), Aline et Léo. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Raoul) — A Montréal, le 1er mars 1966, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Raoul Chartrand, époux de Gemma Roy; père d'Irénée, représentant de la Cie Mennen, et ex-agent de la Cie d'ass. Metropolitain, de Mme Maurice Jalbert (Simone), Mme Jean-Guy Poissant (Veronique). Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
2348, rue Beaubien
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Joseph) — A Montréal, le 1er mars 1966, à l'âge 71 ans, est décédé M. Joseph Cloutier, époux de feu Marie-Anne Hamelin, demeurant 2034, Bercy. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc
2590, rue Rouen
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMEAU (Marie-Anne) — A Montréal, le 28 février 1966 à l'âge de 48 ans est décédée Mme Antonin Comeau, née Marie-Anne Vienneau, demeurant 5352 avenue du Parc. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 mars. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518 rue Rachel Est
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORMIER (Juliette) — A Laprairie, le 1er mars 1966, à l'âge de 48 ans, est décédée Mme Roger Cormier, née Juliette Lepage, ex-employée du Canadien Pacifique, (réservations). Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin
425, Chemin St-Jean
pour se rendre à l'église du Christ-Roi de Laprairie, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Alice) — A Montréal, le 1er mars 1966, à l'âge de 64 ans, est décédée Alice Bisson, épouse de Damase Côté, contracteur - peintre, demeurant 5268 Garnier. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin,
835 est, avenue Laurier
pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURVAL (Eva) — A Outremont, le 2 mars 1966 à l'âge de 79 ans est décédée Eva Léveille, épouse de Raoul Courval, demeurant à 6045 Hutchison. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier ouest, Outremont
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Georges où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (Oscar) — A Montréal, le 2 mars 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Oscar Desrochers, époux de Marguerite Chapdelaine, demeurant chez son gendre, M. Albert Duchesne, 79, rue Phipps. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Antoine Brunette Enrg.
75, rue Elizabeth, Sorel
pour se rendre à l'église St-Pierre, où le service sera célébré à 9 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DURAND (Arthur) — A Montreal, le 2 mars 1966, à l'âge de 50 ans, est décédé Arthur Durand, époux de Madeleine Bouchard, demeurant à 2192, rue Chambly. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Bajotte
3635, rue Hochelaga
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DRYBURGH (Robert Messier) — A l'hôpital Royal Victoria, le 1er mars 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé Robert Messier Dryburgh, époux de Christiana Simpson, père de Joseph et de Mme Raymond Huxley (Jean), grand-père de Debra, Alan, sa soeur Janet, ses frères Joe, John. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilhault Inc.
5359, 11e Avenue, Rosemont
à 1 hre 15, pour se rendre à l'église Rosemont First United Church, où le service sera célébré à 1 hre 30, et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ETHIER (Doria) — A Montréal, le 2 mars 1966, à l'âge de 83 ans, est décédée Doria Corbeil, épouse de feu Clovis Ethier, mère de Roland, Guy, Jacques, Marcel, Mme A. Martin (Juliette), Mme A. Tousignant (Simone), Mme A. Rheaume (Bérengère), demeurant à 4765, boul. Gouin est. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltee
5001, Boul. Henri-Bourassa est
à 9 h. 20, pour se rendre à l'église Ste-Gertrude où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière du Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FELTON (Armand) — A Pont-Viau, le 2 mars 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Armand Felton, célibataire, frère de M. Roméo Felton, demeurant 655, Des Laurentides, Pont-Viau. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatreault
24, rue St-Florent, Pont-Viau
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Louis-Grignon-de-Montfort, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOSTER (Ulysse) — A Montréal, le 1er mars 1966, à l'âge de 81 ans, est décédé Ulysse Foster, époux de feu Laure Foster. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835 est, avenue Laurier
à 8 hres 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-LaSalle, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

GADOUA (Willie) — A Ste-Martine, le 28 février 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Willie Gadoua, époux de feu Régina Bisaillon, demeurant rue de la Station. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 mars. Le convoi funèbre partira des salons
H. Barrette & Fils
2, rue Desrochers, Ste-Martine
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (André) — A Montréal, le 2 mars 1966, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Andronique (André) Gauthier, époux de feu Marie-Jeanne Landry. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUGEON (Noella) — Subitement à Montréal, le 2 mars 1966 à l'âge de 57 ans, est décédée Mlle Noella Gougeon, fille de feu Isidore Gougeon et de feu Rose-Alba Lamarche, demeurant 1301 Boul. St-Joseph est. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Edgar) — A Montréal, le 2 mars 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Edgar Gravel, époux de feu Irène Boileau, père de Mme Alexandre Boutin (Fernande), et 3 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2805 rue Allard
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER (Eulalie) — A Montréal, le 3 mars 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Madame veuve Siméon Grenier (née Eulalie Caillé), demeurant rue Cartier. Avis des funérailles plus tard.

HILGERS (Joseph) — A Montréal, le 2 mars 1966, à l'âge de 79 ans est décédé Joseph Hilgers, époux de Thérèse Meessen, père de Irma. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury est
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUGHES (Stephen) — A Montréal, le 1er mars 1966, à l'âge de 94 ans, est décédé Stephen Hughes, époux de Helen Meehan, demeurant 4254 Fullum, père de John, Harold, Mme Irène Smith. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 9 hres 15, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague, où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IRELAND (Georges) — A Montréal, le 1er mars 1966, à l'âge de 71 ans, est décédé Georges Ireland, époux de Cécile Gagnier. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
185 rue de Castelnau est,
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JACQUES (Antonio) — A Montréal, le 1er mars 1966, à l'âge de 59 ans, est décédé Antonio Jacques, époux de Juliette De Sylva. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEANNOTTE (Lorraine) — A Montréal, le 2 mars 1966, à l'âge de 2 ans, 11 mois, est décédée Lorraine Jeannotte, enfant de Marcel Jeannotte et de Réjane St-Denis. La cérémonie des anges aura lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130, boul. Henri-Bourassa est,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où la cérémonie sera célébrée à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JULIEN (J.-Alfred) — A l'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance, le 2 mars 1966, à l'âge de 85 ans, 5 mois, est décédé Maître J.-Alfred Julien, C.R., Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-LeGrand, époux de feu Angélina Dumouchel. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons de l'Hôpital
Notre-Dame-de-l'Espérance,
1275, Côte-Vertu, St-Laurent
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciement

MONDION (Jean-Baptiste) — Sincères remerciements à toutes les personnes qui ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion du décès de M. J.-B. Mondion, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS



Mme EMILE GUY

Récemment en l'église St-Pierre-Claver de Montréal eurent lieu les funérailles de Mme Emile Guy, née Antoinette Coderre, épouse de feu Emile Guy. La famille de la défunte désire exprimer ses sincères remerciements à toutes les personnes qui lui ont témoigné leurs sympathies soit par offrandes de fleurs, messes, bouquets spirituels, messages de condoléances, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Les personnes qui ont omis de s'inscrire ou de faire part de leur adresse sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

KAVANAGH (Yvette) — A Montréal, le 2 mars 1966, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Donat Kavanagh, née Yvette Renée de Cotret, soeur de Mme Alfred-S. Labelle. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 est, rue Crémazie
pour se rendre à l'église St-Alphonse-d'Youville où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOMBE (M., p.s.s.) — A Montréal, le 27 février 1966, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Maximilien Lacombe, prêtre de St-Sulpice, ancien curé d'Oka et de St-Jacques et ancien Supérieur Provincial des Sulpiciens. Il est exposé au presbytère Notre-Dame. Translation des restes en l'église Notre-Dame, mercredi le 2 mars à 8 h. p.m., suivie d'une messe lue. Le corps restera exposé dans l'église toute la journée de jeudi. Service funèbre à Notre-Dame jeudi le 3 mars à 8 h. p.m. Inhumation au Grand Séminaire, Montréal.

LALIBERTE (Joseph) — A St-Lin, le 1er mars 1966, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Joseph Laliberté, époux en 1ères noces de Marie-Ange Clavel, et en 2èmes noces de feu Amanda Cyr. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Joly et Fils Ltée
256, 12e Avenue, St-Lin
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lin, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVEE (Joseph) — A Longueuil, le 1er mars 1966, à l'âge de 84 ans, 2 mois, est décédé Joseph Larivée, époux de Antoinette Boisselle, père de Edouard, Armand, Jean-Paul-Henri, Marielle (Mme Emile Dubuc), Madeleine (Mme Gérard Demers), demeurant 144 St-Thomas. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Langlois & Francoeur
163 rue St-Charles
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARUE (Jacqueline) — Accidentellement, à Montréal, le 1er mars 1966, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme René Larue, née Jacqueline Leclerc. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée &
Société Coopérative de Frais Funéraires
2251

Sékou Touré cède sa place à Nkrumah, nouveau chef de la Guinée et du Ghana

ADDIS-ABEBA, Ethiopie. (PA, UPI, AFP) — Le président Sekou Touré de la Guinée a démissionné et a cédé la présidence de son pays à M. Kwame NKrumah, président destitué du Ghana.

L'ambassadeur itinérant de la Guinée, M. Abdullaye Diallo, a dit aujourd'hui que Kwame Nkrumah a remplacé Sékou Touré à la présidence de la Guinée, et se trouve maintenant président, à la fois, de la Guinée et du Ghana.

(Le Ghana et la Guinée ont formé en 1959 une union, peu après que la Guinée eut décidé de se couper de la France. Le Ghana, une ancienne colonie britannique, consentit un emprunt de $30,000,000 à la Guinée. Le chef de la mission diplomatique de la Guinée à Accra, capitale du Ghana, prit le titre de "ministre résidant au Ghana" et assistait occasionnellement aux réunions du cabinet ghanéen.

L'union entre les deux pays se voulait comme le point de départ d'une union entre tous les pays de l'Afrique occidentale. Cependant, les différences linguistiques et culturelles entre les deux pays firent que l'union ne s'est jamais matérialisée. Le Mali se joignit à l'union en 1961, mais se retira par la suite.)

Diallo dit que Touré a renoncé à son leadership mercredi et la double présidence de Nkrumah est entrée en vigueur.

"Sekou Touré n'a pas fait ceci pour Nkrumah, mais pour le peuple du Ghana et pour les peuples d'Afrique", a déclaré Diallo à une conférence de presse.

"C'est là le désir du peuple de la Guinée" a ajouté l'ambassadeur. Il dit que maintenant que Nkrumah est le leader des deux pays, la délégation de la Guinée se trouve à représenter également le Ghana à la conférence des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de l'unité africaine.

Diallo a qualifié le nouveau gouvernement du Ghana de "jouet des impérialistes" et dit que la Guinée ne participerait pas à une conférence de l'OUA où le nouveau régime du Ghana serait représenté.

"En permettant aux jouets des impérialistes de siéger à la conférence de l'OUA, les Etats africains compromettent l'unité africaine", a-t-il ajouté.

On sait que la Guinée, la Tanzanie et le Mali ont quitté la conférence à cause de la présence de la délégation du nouveau régime ghanéen. On sait également que Sekou-Touré a appuyé Nkrumah contre les chefs militaires qui l'ont renversé jeudi dernier. Le chef de la Guinée a accueilli Nkrumah en triomphateur hier à Conakry, invitant le peuple ghanéen à se soulever contre ses nouveaux maitres.

Prenant à son tour la parole au stade du "28 septembre" où avait lieu la cérémonie en son honneur, le président Nkrumah a déclaré de son côté : "Je suis sur le chemin du retour au Ghana."

Selon Radio-Conakry, Nkrumah a été vigoureusement acclamé par la foule massée au

Voir Nkrumah en page 2

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, jeudi 3 mars 1966 / sainte Cunégonde / 82e année, No 52 / 4 cahiers / 60 pages / La météo: ensoleillé, nuageux ce soir / Minimum 35 / Maximum 45

Le cardinal Léger à la commission sur la régulation des naissances • En page 35

Un incendie chasse de leurs logis plus de 600 personnes

Aucune victime mais 125 personnes ne peuvent regagner leur maison



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Dans la fumée et à quelques pieds du brasier crépitant, 175 pompiers ont bataillé de longues heures contre l'incendie qui, ponctué par des explosions successives, a détruit une trentaine de logements et provoqué l'évacuation d'environ 600 résidants de l'ouest de la métropole au cours de la nuit dernière.

L'ouest de Montréal secoué par une série d'explosions

Une violente explosion survenue, vers 1 h. 30 le nuit dernière, dans les locaux de l'usine de produits chimiques Ohio Chemical Canada, située au 2535 ouest, rue St-Jacques, serait à l'origine d'un incendie qui a complètement détruit une trentaine de logements, provoqué la fuite d'environ 600 personnes et justifié l'intervention de quelque 175 pompiers... le tout sans heureusement faire de morts ou même de blessés.

Tout le pâté de maisons compris dans le quadrilatère formé par l'avenue Atwater et les rues Quesnel, St-Jacques et Vinet a été le théâtre de l'incendie qui a particulièrement dévasté les vieilles constructions de trois étages qui remontaient à la fin du siècle dernier et s'élevaient, jusqu'à hier en tout cas, à l'arrière de l'usine de produits chimiques précitée. Les façades des maisons détruites, quatre en tout, donnaient sur la rue Quesnel.

Selon des témoins oculaires, le feu s'est étendu de l'usine aux habitations principalement à cause des nombreux barils d'huile à chauffage installés sur les balcons des logis des sinistrés.

A la faveur de la température clémente et en dépit de l'heure tardive, des centaines de "spectateurs" s'étaient groupés dans l'avenue Atwater pour voir les flammes qui sortaient par toutes les fenêtres et, par les toits, s'élevaient par moments à quelque cent pieds dans les airs ! Le brasier diffusait une chaleur intense et s'étendait avec rage en dépit de la trentaine de lances mises en action tant sur la rue St-Jacques que sur la rue Vinet par les pompiers.

Cinq alertes

Deux alertes avaient été sonnées dès le début, trois autres le furent peu après. "Cinq alertes, c'est le maximum qu'un incendie puisse atteindre" a commenté un des 175 pompiers.

Parvenus sur les lieux peu après l'explosion initiale, les sapeurs et les policiers ont commencé par faire évacuer la totalité des maisons menacées ou déjà en flammes. Parmi les sinistrés, il y avait des vieillards, des femmes et des enfants de tout âge. On a vu des policiers et des sapeurs porter jusqu'à quatre bambins à la fois dans leurs bras et il n'y a pas eu de panique.

Le pâté de maisons au complet fut donc ainsi vidé de ses occupants qui abandonnèrent évidemment tous leurs meubles et objets personnels à la menace de l'élément destructeur. Les familles évacuées ont été rassemblées comme faire se pouvait dans différents postes de police, des hôpitaux, etc. Même ceux dont les logements n'ont pas été la proie des flammes auront dû passer le restant de la nuit où ils ont pu trouver asile, car, si le pire était passé, l'incendie sévissait toujours après 3 h. du matin.

L'explosion initiale, qui semble avoir détruit la presque totalité des vitres et vitrines de magasins du quartier, a été suivie de plusieurs autres, apparemment provoquées par les éclatements successifs de barils d'huile à chauffage.

La plus forte des explosions secondaires, survenue à 2 h. 30, rue Quesnel, a provoqué l'effondrement d'une façade qui, dans un grondement et une gerbe d'étincelles, s'est abattue dans la rue étroite où les pompiers venaient d'amener une girafe. Les briques et le bois incandescent ont d'ailleurs touché le véhicule dont les opérateurs sont demeurés sans broncher à leur poste. Des automobiles abandonnées sur l'étroite chaussée compliquaient d'ailleurs les mouvements des véhicules amenés sur place par les pompiers. Quant à la première maison dont la façade s'était abattue, ses trois étages s'effondrèrent peu après dans le brasier. Le pénible spectacle

Voir INCENDIE en page 2

Autres informations et photos en pages 2 et 57

La grève des fonctionnaires est fixée au 25 mars

par Vincent Prince

QUEBEC. — Le Syndicat des fonctionnaires du Québec a avisé officiellement, hier, le ministre du Travail, M. Carrier Fortin, qu'il se mettrait en grève, le 25 mars, un vendredi, à 7 h. du matin.

La nouvelle de cet avis a été communiquée aux journalistes, dans la soirée d'hier par M. Raymond Parent, directeur professionnel de ce syndicat, en présence de M. Marcel Pepin, président général de la C.S.N.

Evidemment, il n'y aura grève que si le différend qui oppose présentement le gouvernement à ses 40,000 fonctionnaires n'est pas réglé d'ici là, ou en bonne voie de l'être. Mais cet avis indique que les employés provinciaux sont prêts à recourir à cet ultime instrument pour obtenir gain de cause.

Ils considèrent que le gouvernement, jusqu'ici, n'a pas négocié sérieusement et qu'on a déjà perdu trop de temps. Il faut dire que les négociations ont débuté le 8 septembre dernier et qu'on n'avait consacré que cinquante-cinq heures en tout à ces discussions à venir jusqu'au vote de grève de lundi soir. Et les questions monétaires n'avaient pas été abordées avant le 25 février, du moins pas de façon directe.

Pas d'injonction du gouvernement

De son côté, le gouvernement ne recourra pas à la loi pour retarder l'échéance de l'arrêt de travail. Il ne prendra pas d'injonction.

Ce sont les négociateurs patronaux qui l'ont fait savoir, dès hier, aux négociateurs syndicaux.

Selon un porte-parole syndical, une telle injonction serait d'ailleurs difficile à justifier. Le but de l'injonction est de permettre une enquête sur les causes du conflit. Or, aucun membre du cabinet ne peut prétendre qu'il n'est pas au courant de la chose. La mesure apparaîtrait alors comme uniquement dilatoire.

M. Parent a expliqué qu'en avisant le gouvernement hier qu'il se mettrait en grève le 25, le syndicat lui accordait un délai de 23 jours. C'est plus que la loi ne réclame. Sauf erreur, le délai légal n'est que de huit jours.

Mais, a dit le négociateur des fonctionnaires, nous avons voulu montrer que nous étions désireux de tout tenter avant de poser un geste aussi lourd de conséquences. Dans ces vingt-trois jours, en y mettant de l'ardeur, un effort incessant et de la bonne volonté, il n'est pas impossible qu'on en arrive à une solution honorable pour les deux parties en cause. Il y a aussi dans ce délai de 23 jours, une marque de respect pour le public.

De plus, le syndicat a cru raisonnable de ne pas parler de grève avant le 25 mars, parce qu'il faut, au cas de grève, négocier avec l'employeur afin

Voir GREVE en page 2

En page 17, commentaires de MM. Daniel Johnson et René Lévesque

Elections en juin ou septembre — *Cliche*

AMOS (PC) — Selon le ministre des Terres et Forêts, M. Lucien Cliche, le gouvernement provincial déclenchera les élections vers le début du mois de juin ou au mois de septembre.

Parlant devant l'Association des femmes libérales d'Abitibi-est, M. Cliche a affirmé que les élections auraient lieu un dimanche. D'autre part, il a demandé aux membres de l'Association de commencer le travail immédiatement en vue de la prochaine période électorale.

Ottawa reviendra sur sa décision à propos de l'enquête sur le crime — *Wagner*

Le gouvernement fédéral a décidé de réétudier au cours d'une prochaine séance du Cabinet la demande du gouvernement du Québec d'instituer une enquête royale sur le crime organisé au Canada. Le gouvernement d'Ottawa semble ainsi vouloir revenir sur sa décision d'ignorer la prise de position du ministre québécois de la Justice, M. Claude Wagner. M. Cardin, ministre de la Justice à Ottawa, a déjà précisé qu'une telle enquête n'est pas nécessaire.

A Québec, M. Wagner s'est dit convaincu que le gouvernement fédéral reviendra sur sa décision. "Quant les gens agissent par pusillanimité, ils reviennent toujours sur leur décision", a-t-il commenté.

Il a également demandé au gouvernement fédéral de motiver son refus et a complété son intervention, à la Chambre, en réitérant sa demande en faveur d'une enquête poussée à travers le pays.

A Ottawa, les avis sont partagés à ce sujet, mais il semble certain que jusqu'à maintenant l'opinion du ministre Cardin prime : il ne croit pas en la nécessité d'une enquête royale parce que, selon lui, les réunions des procureurs généraux des provinces et d'Ottawa remplissent un rôle identique.

Les conservateurs, eux, restent fidèles aux idées exprimées au cours de la dernière campagne électorale. (Voir à ce sujet les propos de M. Diefenbaker en p. 17)

Grand débat sur les relations économiques entre les USA et le Canada

Ottawa envoie à Washington un groupe de spécialistes

par Pierre O'Neil

OTTAWA — Une demi-douzaine de ministres fédéraux ont pris le chemin de Washington aujourd'hui pour faire une large revue des relations économiques et financières des Etats-Unis et du Canada.

Leur rencontre avec autant de secrétaires américains va relancer dans l'opinion publique le grand débat sur la dépendance économique de notre pays et plus particulièrement sur les directives au sujet des investissements américains ici et sur les nouveaux règlements annoncés il y a quelque temps par la Commission américaine des valeurs mobilières qui font tomber sous l'empire de lois américaines des informations sur les opérations de compagnies établies au Canada.

Les ministres canadiens sont accompagnés d'une batterie de hauts fonctionnaires du gouvernement et de représentants de la Banque du Canada.

Sharp sera plus dur

Bien qu'on ne doive présumer de rien à la lumière des attitudes déjà prises par notre gouvernement, il faut s'attendre à ce que M. Mitchell Sharp, le ministre des finances, soit beaucoup plus "dur" à l'endroit des américains au sujet de leur politique d'investissements que lorsque celle-ci a été annoncée en décembre.

Il a en effet coulé bien de l'eau sous les ponts depuis ce samedi de décembre lorsque M. Sharp a déclaré aux journalistes que le Canada avait malgré tout fait un bon marché dans des circonstances difficiles.

On sait que depuis, un certain nombre d'hommes influents et de politiciens qui "sont tombés dessus à bras raccourcis" pour avoir continué de vendre la souveraineté canadienne pour des lentilles.

Parmi les réfractaires, on note entre autres plusieurs présidents de banques à charte canadiennes. Les conservateurs, comme il fallait s'y attendre, ont embauché la trompette du nationalisme économique et n'ont pas cessé depuis de critiquer le gouvernement.

Les lettres de Kierans

M. Kierans, on le sait, fut le plus dur et le plus efficace autant par ses lettres que par ses interventions publiques.

Mais le débat a suscité d'autres contributions intéressantes ; celles de M. E. P. Neufeld qu'on a pu lire dans le Financial Post et celle de M. André Rossinger qui dans une récente édition de "Cité Libre" a tenté de demystifier certaines opinions au sujet de l'économie canadienne.

Les deux économistes ont, entre autres, laissé entendre que notre dépendance des Etats-Unis sur le marché financier n'était pas dûe contrairement à ce que l'on a crié sur tous les toits récemment à l'insuffisance de capitaux canadiens, mais à d'autres facteurs beaucoup plus complexes.

Quoi qu'il en soit, il n'y a pas de doute que le ministre des Finances sera en meilleure posture pour faire "le dur". Il pourra faire état des réactions canadiennes et il pourra surtout dire aux Américains qu'ils ont créé de sérieux problèmes dans les relations entre différents niveaux de gouvernements canadiens.

On doute toutefois que les ministres canadiens tentent de faire renverser les décisions américaines en autant qu'elles s'appliquent au Canada. Ils se contenteraient d'aviser les Etats-Unis du mécontentement croissant des canadiens et du fait qu'il ne serait peut-être pas sage de prolonger ces mesures de restriction des investissements.

Les ministres Sharp, Martin, Drury, Winters, Green et Pépin discuteront de bien d'autres choses au cours de leur séjour à Washington.

On note ainsi sur l'ordre du jour une revue des ententes sur l'automobile. Elle surviendra au moment où le Bureau de la statistique vient tout juste d'annoncer que de janvier 1965 à septembre 1965, l'importation d'automobiles américaines au Canada s'est accrue de 50% tandis que celle de pièces connaissait une hausse de 11% par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Les ministres étudieront également tout le marché canado-américain du pétrole, une question compliquée au sujet de laquelle les magnats américains du pétrole font constamment des pressions auprès de leur gouvernement.

M. Jean-Luc Pépin fait partie de la délégation canadienne pour discuter du récent rapport de la commission mixte sur la pollution des eaux.

Le ministre de l'agriculture y discutera de fromage et du commerce dans le domaine de l'équipement agricole.

Voir DEBAT en page 2

Faillites: première conférence plénière des juges de la Cour supérieure en 38 ans

QUEBEC. (DNC) — Pour la première fois depuis 38 ans, les juges de la Cour supérieure de la province de Québec se réuniront demain au Palais de justice de Québec, pour une conférence plénière de deux jours.

La dernière rencontre du genre avait eu lieu en 1928, sous la présidence du juge Sir François Lemieux. Celle de demain et samedi sera présidée par l'hon. juge Frédéric Dorion, juge en chef de la Cour supérieure de la province. On y mettra surtout au point les règles de pratique devant nos cours, tant au criminel qu'au civil, et l'on s'attaquera à un sujet de grande actualité: la loi des faillites.

Ce congrès débute à 10 h. demain matin. Diverses allocutions sont prévues pour cette séance d'ouverture, qui sera publique. Prendront notamment la parole, outre le juge Dorion, Me Jean-Charles Cantin, représentant le ministre fédéral de la Justice, Me Claude Wagner, ministre provincial de la Justice, l'hon. juge George Challies, juge en chef adjoint de la Cour supérieure, et Me Yves Prévost, bâtonnier général de la province. Les autres séances seront à huis clos, mais les résolutions, à la fin de la rencontre, seront probablement communiquées à la presse.

Les juges se diviseront en quatre comités pour procéder à l'étude des différents sujets qui leur seront soumis. On étudiera et on adoptera, notamment, des règles de pratique pour les procédures aux assises et devant les cours civiles. En ce qui a trait aux règles de pratique "civile", il est à noter qu'il s'agira surtout d'effectuer des concordances pour tenir compte du nouveau code de procédure civile qui entrera bientôt en vigueur.

Un comité étudiera, en particulier, l'applicaton de la Loi de faillite. Il s'agit d'en arriver à plus d'uniformité dans ce domaine. Il y a, à ce propos, des divergences selon les districts judiciaires. De plus, il n'est pas impossible qu'on propose des changements à la loi pour en clarifier la teneur. Le juge Dorion a fait remarquer qu'il y a présentement un bill devant le Sénat, bill qui vise justement à amender cette Loi de faillite. Ce bill lui paraît assez complet et de nature à corriger les principales faiblesses de la loi actuelle.

D'autres sujets seront aussi étudiés. Dans chaque cas, les questions ont déjà fait l'objet de recherches par des juges particuliers ou des groupes de juges. C'est à partir de ces travaux que s'engagera la discussion.

SOMMAIRE

Annonces classées / 36 à 45, 54 à 56
Bandes dessinées / 26
Courrier "Que faire ?" / 22
Décès, Naissances, etc. / 57
Des mots et des phrases / 8
Editorial / 4
Finance / 32 à 34
Horoscope / 46
Loisirs et récréation / 26
Mots croisés / 37
Nouvelles nationales / 17
Nouvelles internationales / 31
Radio et Télévision / 18
Ski / 52, 53
Spectacles et Concerts / 10, 11
Sports / 47 à 51
Tribunaux / 14, 15
Vie féminine / 20 à 25
Vie mondaine / 21
Vie syndicale / 13
Votre médecin / 9

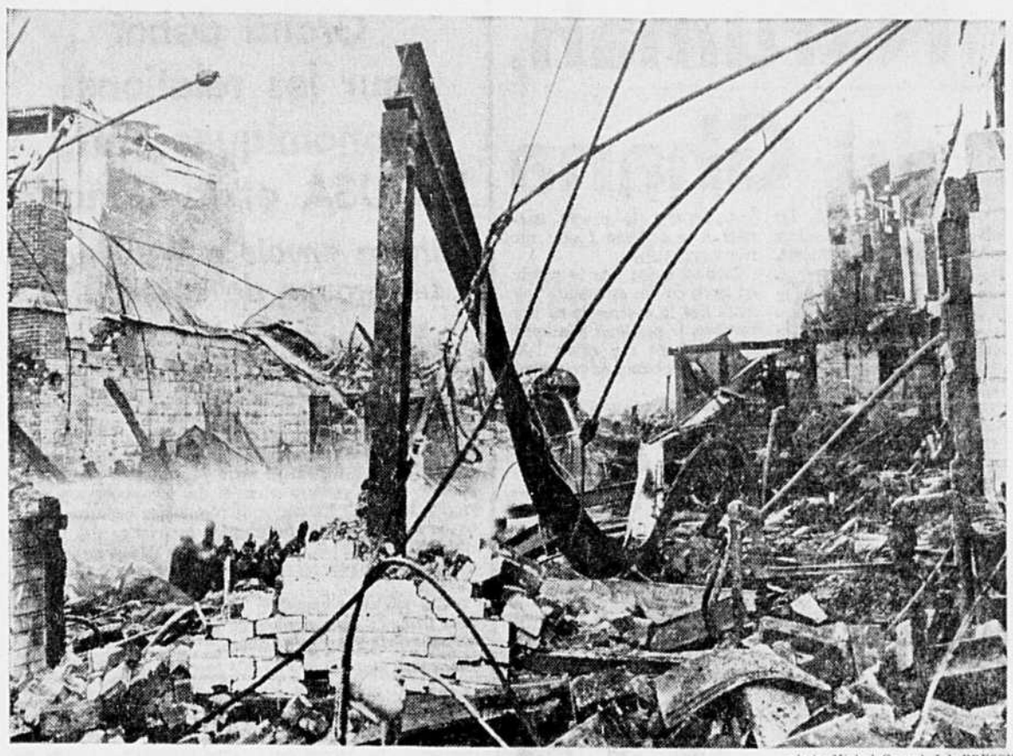


photo Michel Gravel, LA PRESSE

Les restes de l'usine Ohio Chemical

De puissantes poutres d'acier écroulées, un restant de mur de briques, un monceau de ferraille, voilà tout ce qui reste de l'usine de produits chimiques Ohio Chemical Canada. Cette entreprise, située au 2535 ouest, St-Jacques, était la nuit dernière la proie d'un violent incendie.

INCENDIE

SUITE DE LA PAGE 1

allait se répéter deux fois avec les maisons voisines.

Toutes les artères du quadrilatère Atwater, Quesnel, St-Jacques et Vinet étaient jonchées de boyaux d'incendie et les policiers interdisaient formellement à toute personne de s'approcher des maisons dévorées par le feu. "Mais . . . j'ai un oncle qui habitait là avec sa famille !" tenta d'expliquer quelqu'un à un policier. "Tout le monde a été évacué, il est inutile de risquer votre vie" a répondu l'agent.

A 8 h. ce matin, une soixantaine de sinistrés s'étaient réfugiés au Centre Gadbois du chemin St-Paul. Les policiers du poste 13 s'affairaient à leur fournir nourriture et breuvages chauds.

La paroisse touchée est celle de Ste-Cunégonde, dont c'est la fête aujourd'hui.

Peu avant midi, aujourd'hui, M. Charles Renaud, directeur du service du Bien-Etre Social de la ville de Montréal, a déclaré, qu'après un examen minutieux de la situation, il y avait au moins 12 familles à reloger à la suite de ce désastre et que ces familles sont abritées présentement au Centre Gadbois.

Des enquêteurs de son service sont sur place et espèrent pouvoir trouver des logements aux familles concernées d'ici quelques jours.

GREVE

SUITE DE LA PAGE 1

de déterminer quels services seront considérés comme essentiels et devraient ainsi être continués pendant l'arrêt du travail. Il y a certains de ces services comme, disons le chauffage, qui ne peuvent cependant être discontinués, mais l'évidence n'est pas aussi grande dans tous les cas. De plus, s'il n'y a pas entente entre les parties sur ce point, il faudra s'en remettre à la décision de la Commission des relations du travail. D'où autres délais inévitables.

M. Parent a souligné que les négociateurs syndicaux sont prêts à négocier à peu près sans arrêt pour hâter le règlement du différend.

Du côté du gouvernement, il y avait, hier, à la table des négociations quatre ou cinq figures nouvelles, dont Me Yves Pratte, conseiller juridique du premier ministre qui semble avoir pris l'affaire en main. M. Gaston Cholette n'y était plus. On ne sait pas encore pour l'instant, s'il est définitivement relégué dans l'ombre, ou s'il ne s'agit que d'une absence temporaire. On est généralement porté à croire, toutefois, que c'est désormais Me Pratte qui sera le négociateur en chef de la partie patronale.

Il y a eu séances de négociations dans l'après-midi et la soirée, mais hier, apparemment, d'après ce que nous avons su, ces séances ont surtout servi à Me Pratte pour se familiariser avec le problème. On a fait le point avant un nouveau départ.

Ce vrai départ devait avoir lieu dès ce matin, alors que de nouvelles rencontres étaient prévues.

Ce changement chez les négociateurs patronaux a-t-il amélioré le climat de la discussion ? A cette question qui lui était posée directement, M. Parent n'a pas voulu répondre. Nous ne le saurons pas avant quelque temps, a-t-il dit, ajoutant, toutefois, qu'il demeurait raisonnablement optimiste.

Les demandes syndicales, au chapitre monétaire, n'ont pas été modifiées depuis le début des négociations. Elles représenteraient, d'après M. Parent, un déboursé additionnel de $40 millions par an, mais de $60 millions pour la première année en raison d'un rajustement dû à la rétroactivité.

Le gouvernement n'a pas voulu discuter sur cette base. Son offre, rendue publique dans les journaux d'hier, aurait été présentée comme étant à prendre ou à laisser. Elle n'aurait pas été sujette à discussion. On sait que le syndicat l'a rejetée par son vote de grève de lundi soir.

Jusqu'ici, il n'y a pas eu d'autres offres de la part de la partie patronale.

NKRUMAH

SUITE DE LA PAGE 1

stade. La voix pleine d'émotion, le chef destitué a dit : "Je suis venu ici avec le propos d'utiliser la Guinée comme plate-forme pour faire savoir au monde que, très bientôt, je serai à Accra, au Ghana."

Ces propos font réfléchir les observateurs qui ne sont pas sans noter que la Guinée n'est séparée du Ghana que par le Mali, par conséquent, deux pays amis sur lesquels il semble que Nkhumah peut compter pour réintégrer sa capitale — éventualité qui reste probable.

Hier, dans une conférence de presse, l'ex-ministre des Affaires étrangères, M. Quaison-Sackey, a tenu à dire : "Je ne crois pas que Nkrumah laisse passer la chance qu'il a de défier cette révolution. C'est une éventualité à surveiller."



M. Kwame Nkrumah

Le gouvernement britannique aurait fait comprendre à M. Nkrumah qu'il était indésirable en Grande-Bretagne, laisse entendre aujourd'hui le spécialiste des affaires du Commonwealth du "Guardian".

L'attitude de la Grande-Bretagne, toujours selon le journal libéral londonien, aurait été déterminée à la suite de représentations discrètes faites par le nouveau régime au pouvoir à Acra. M. Nkrumah est conseiller privé de la reine depuis 1959. Le bruit a couru qu'il a l'intention de se rendre à Londres prochainement.

On sait que M. Nkrumah est un homme habile. Dans son discours en arrivant en Guinée il a encore dit : "Je ne vais rien dire de mal contre quiconque, sachant trop bien quels facteurs entrent en ligne de compte de nos jours dans le monde. Ce qui est arrivé en Algérie, arrive aujourd'hui au Ghana. Nous ne sommes pas étonnés . . . Nous comprenons les problèmes. Tout ce que nous avons à faire, c'est de rester fermes et de voir de quelle manière nous pouvons contourner ces facteurs."

Durant ce temps, les ouvriers d'Accra célèbrent l'octave du coup d'Etat. Des femmes ont agité des placards au marché, placards sur lesquels on pouvait lire : "Finie, et pour toujours, la tyrannie", "plus de dictature au Ghana", "les Ghanéennes vont travailler fort pour que revienne la joie dans le pays".

De son côté, le nouveau régime annonce ses réformes. Il entend d'abord réduire la dette nationale qui s'élève actuellement à $1.2 milliard.

De plus, le chef de la rébellion, le général Ankrah, annonce, au cours d'un message radiodiffusé, qu'on fera enquête auprès de toutes les sociétés appartenant actuellement à l'Etat et que certaines d'entre elles seront remises entre les mains de l'entreprise privée.

Par ailleurs, M. Ankrah déclare que le Ghana "n'envisage aucune nationalisation et entend que le secteur privé demeure le plus important".

Sur le plan diplomatique, on signale que le Libéria (pays voisin du Ghana) reconnait le nouveau régime, auquel de plus, se rallie, à son tour, l'ambassade du Ghana à Washington (à l'instar de celle de Londres).

Enfin, un bulletin en provenance d'Abidjan, dit qu'un Boeing 707 et un Douglas DC-8 doivent arriver aujourd'hui à Accra pour permettre à deux cents Chinois — des experts et leurs familles — de quitter le Ghana. Ces deux appareils, qui ont transité la nuit dernière à Abidjan, se rendront à Karachi, d'où leurs passagers regagneront la Chine. Hier, c'était un groupe de "conseillers" russes qui étaient apparamment chassés du pays.

DEBAT

SUITE DE LA PAGE 1

L'ordre du jour comprend également une étude de la croissance des marchés européens sous l'égide du marché commun et de la zone européenne de libre échange.

M. Paul Martin et M. Dean Rusk dirigeront une brève étude de la situation politique et économique internationale.

Enfin, il sera question de problèmes monétaires nationaux et internationaux.

L'une des questions les plus délicates à régler pourrait bien être celle de la Mercantile Bank Of Canada. Cette banque qui appartenait à des intérêts européens a été achetée récemment par la First National City Bank de New York, propriété de la famille Rockefeller qui songe à une expansion de la Mercantile. Toutefois, les changements proposés par l'ancien ministre des Finances, M. Gordon à la loi sur les banques auraient eu pour effet, s'ils avaient été adoptés, de limiter les possibilités d'expansion des institutions bancaires américaines au Canada.

Il s'agit donc d'aviser les autorités américaines que le gouvernement entend proposer plus tard au cours de l'année un nouveau projet de revision de la loi sur les banques et si c'est absolument nécessaire de prendre des dispositions intérimaires au sujet de la Mercantile Bank.

La réunion des hommes politiques à Washington sera la dixième du comité conjoint canado-américain sur le commerce et les affaires économiques. Le comité a été créé en 1953 et a tenu des réunions presque à chaque année depuis, alternativement à Ottawa et Washington.

Le rôle du comité est de réviser constamment les matières d'intérêt commun et surtout de discuter des entraves aux "excellentes" relations commerciales qui existent entre les deux pays.

Enfin le comité est chargé de faire rapport aux deux gouvernements sur les résultats de ses travaux.

D'autre part, un porte-parole du gouvernement américain a déclaré hier soir, à Toronto, que les directives économiques émises par Washington pour corriger la balance des paiements des Etats-Unis ne comportent pas de discrimination à l'endroit du Canada. Il a ajouté que ce que son gouvernement a demandé aux compagnies américaines constitue une demande parfaitement légitime.

Le Dr Andrew Brimmer, sous-secrétaire adjoint au Commerce pour les affaires économiques qui fera sous peu partie du Conseil de la Réserve fédérale des Etats-Unis, a dit qu'il est bien conscient de l'ampleur des discussions provoquées au Canada par les directives américaines.

Selon une juste vue des choses, estime M. Brimmer, le Canada n'est pas victime de discrimination, mais au contraire il y aurait discrimination en faveur de l'entrée d'investissements directs au Canada si ce pays bénéficiait d'une exemption dans l'application des directives.

M. Brimmer a dit que les filiales canadiennes de compagnies américaines ont dépensé $1,775,000,000 en dollars américains pour installations et équipements canadiens l'an dernier, soit une augmentation par rapport à 1964, et que les Etats-Unis prévoient une autre augmentation considérable pour 1966.

LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT : 35
MAXIMUM DEMAIN : 45

Régions de Montréal, d'Ottawa, du sud des Laurentides : ensoleillé, puis nuageux ce soir. Vendredi : nuageux avec averses, doux; vent léger. Minimum cette nuit et maximum demain : à Montréal et Ottawa, 35 et 45; à Ste-Agathe, 30 et 40.

Régions des Cantons de l'Est et de Québec : ensoleillé cet après-midi; nuageux avec averses demain; doux, vent léger. Minimum cette nuit et maximum demain : à Sherbrooke, 25 et 45; à Québec, 30 et 40.

Assemblée du conseil lundi

Le conseil municipal de Montréal tiendra une assemblée lundi soir prochain, a annoncé, hier après-midi, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, à l'issue d'une réunion des commissaires, à l'hôtel de ville.

Un autre cas de recel

Acquitté d'une accusation de conspiration pour vol à main armée, il y a deux semaines, un individu de 40 ans, George Kaniewski, a subi son enquête préliminaire, hier après-midi, sous une nouvelle accusation de recel, portée contre lui, depuis.

Devant le juge John O'Meara, toutefois, l'un des accusés du vol à main armée, Carl Leneck, a déclaré que c'était sans savoir d'où provenait cet argent que l'accusé avait accepté de lui une somme de $250, le lendemain du vol.

Devant ces faits, le procureur de l'inculpé, Me Paul Aubut, demanda qu'il soit acquitté à nouveau, en soutenant évidemment que c'est involontairement qu'il avait "recelé" cet argent.

Le juge O'Meara a toutefois ajourné sa décision à mercredi prochain, mais, entretemps, il a libéré le prévenu sur parole.

Le vol d'or de Winnipeg s'élève à $456,000

WINNIPEG. (PC)—Un appel à toutes les forces de police du Canada a été lancé afin de retrouver les deux individus qui ont réussi dans un coup de maître mardi soir à s'enfuir de l'aéroport de Winnipeg avec une pleine cargaison de lingots d'or.

Le chef de police George Maltby a déclaré que ses hommes avaient relevé des empreintes sur le camion qui a servi au vol et qui a été retrouvé sur les terrains de l'aéroport. Ces empreintes seront expédiées à Ottawa pour identification.

La valeur des douze lingots que la police de Winnipeg évaluait mardi à $208,000 s'élève en fait à $456,000, d'après les renseignements reçus par la police des compagnies minières d'où provenait la précieuse cargaison.

Il s'agit de la Madsen Red Lake Gold Mines Ltd et de la Campbell Red Lake Mines Ltd. Les 12 lingots étaient emballés dans un nombre égal de boîtes de bois renforcées de bandes métalliques, à destination de l'Hôtel de la Monnaie, à Ottawa.

M. E. J. Andrecheck, trésorier de la Campbell Gold Mines, a déclaré au cours d'un entretien téléphonique, que les sept lingots en provenance de sa compagnie valent de $250,000 à $270,000.

En Orient, cet or peut être vendu pour le double du taux fixe de $35 américains l'once.

Un petit achat et puis un vol

Deux récidivistes dans la vingtaine, Jacques Leduc, du 1857 rue Bennett, et René Picotte, du 1870 rue Montcalm, ont été condamnés à des peines respectives de trois et six mois de prison, hier après-midi, pour le vol à l'étalage d'un paletot, dans une succursale des magasins Grover's.

Selon la police, l'un des prévenus aurait profité de ce que son compagnon était à payer un tout petit achat pour prendre la fuite avec le manteau.

Il fut toutefois rapidement appréhendé, dans une ruelle voisine, par des employés du magasin.

Dans les deux cas, le juge Jacques Anctil a évidemment pris en considération le dossier criminel des deux inculpé en les condamnant aux peines précitées.

Le cardinal Castaldo, archevêque de Naples, est décédé ce matin

NAPLES (UPI-PA-AFP) — Le cardinal Alfonso Castaldo, qui a déjà été considéré comme éligible à la papauté, et dont l'état de santé s'était aggravé ces jours derniers, est mort ce matin à l'âge de 75 ans.

La mort de l'archevêque de Naples ramène à 98 le nombre des membres du Sacré Collège qui avait atteint le niveau record de 102 lors du premier consistoire convoqué par le pape Paul VI, le 22 février 1965. Parmi les 98 cardinaux qui restent, on compte 28 Italiens.

Le prélat, qui souffrait depuis longtemps de pierres au foie, de diabète et de sclérose coronarienne, a ressenti de nouveaux malaises circulatoires et au foie, dimanche dernier. Bien que son état se fut amélioré au cours des deux journées subséquentes, à cause des soins qu'on lui a prodigués, un bulletin médical émis hier soir annonçait que "son état s'était aggravé de façon inquiétante".

On a fait savoir qu'il a reçu les derniers sacrements au cours d'un moment de lucidité mercredi soir, puis qu'il est tombé dans le coma.

Le pape Paul VI avait envoyé un télégramme au cardinal Castaldo, lui adressant "une bénédiction apostolique spéciale" et lui disant qu'il s'unissait à ses prières "offrant à Dieu ses souffrances".

Le cardinal Castaldo, est né à Casoria, tout près de Naples. Doué d'un physique robuste et d'un caractère ferme, il a passé ses 50 ans de vie sacerdotale parmi les Napolitains, luttant surtout contre la pauvreté répandue parmi ses diocésains.

Il était hautement considéré dans l'Eglise, et on l'a sérieusement désigné comme "papabile" lors du conclave de 1963 qui a élu Paul VI.

Il est né le 6 novembre 1890 dans une famille prospère et bien connue. Son frère aîné, Pasquale, âgé de 80 ans, qui était ce matin à son chevet, habite encore la demeure familiale, et, récemment encore, exerçait sa profession de médecin.

Le cardinal Castaldo, a été ordonné prêtre le 8 juin 1913, puis a étudié à l'Université de Naples. Puis il a passé 16 ans comme prêtre de paroisse dans sa ville natale, de Casaria, juste au nord de Naples, s'occupant particulièrement des pauvres. Il a construit un foyer pour vieillards et un autre pour les enfants déshérités.

En 1934, il a été nommé évêque de Pouzzoles, puis en 1950 coadjuteur de Naples; en août 1958, il est devenu archevêque de cette ville.

Jean XXIII l'avait élevé au cardinalat au consistoire de décembre de la même année.

ANNONCE

Vie nouvelle pour les coeurs ralentis

Lisez comment un grand cardiologue de Montréal a découvert et développé une nouvelle méthode chirurgicale pour remédier aux insuffisances des artères coronaires. La portée de cette découverte est inappréciable! Des centaines de patients en ont déjà bénéficié et peuvent maintenant jouir d'une vie normale. Renseignez-vous à ce sujet et sur bien d'autres en lisant Sélection du Reader's Digest de mars!

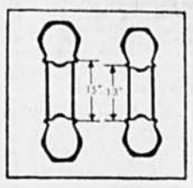
FOURNITURES de MACHINES à ADRESSER
Ne payez plus de prix élevés
EPARGNEZ 40% à 70%
ADRESSOGRAPH
SPEEDAUMAT
ELLIOTT
SCRIPTOMAT
CARTES PLASTIQUE
CADRES
STENCILS
PLAQUES
ENCRE
Service rapide d'impression en relief sur plaques tout-métal et cartes de plastique, — Aussi
ARMOIRES
PLAQUES RAPIDES
Machines à adresser et à poster remanufacturées.
Catalogue de 24 pages gratuit — échantillons et prix sur demande.
INDEX
CARTES SCRIPTO
Agissez maintenant !
RUBANS
CLASSEURS
Tout est garanti et retournable
LES ÉQUIPEMENTS DE BUREAU COMMERCIAL LTÉE
640 rue ST-PAUL OUEST
Tél. 861-7468

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS
songez à votre avenir !

Inscrivez-vous aux cours de machines IBM comprenant
Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation
RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A
861-5426
Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242, rue Peel, Montréal, P.Q.
Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM !
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

NE le MANQUEZ PAS . . .
SAMEDI dans
LA PRESSE

le supplément de 24 pages . . . une section spéciale de rotogravure sur
L'EUROPE
Des photos captivantes, des descriptions colorées, des conseils pratiques qui vous aideront à mieux préparer votre voyage. Voyez les invitations qui vous sont faites par 22 des grands pays d'Europe . . . Une foule d'idées qui vous aideront à préparer votre itinéraire.
"VOTRE INVITATION POUR L'EUROPE 1966"
SAMEDI DANS LA PRESSE

Quoi de NEUF dans la Studebaker '66?
ROUES DE 15" ULTRA SÛRES ET PNEUS À PROFILÉ BAS


La conduite est plus douce, plus sûre; les pneus durent plus longtemps; les freins peuvent être plus gros et mieux rafraîchis.

AVERTISSEUR LUMINEUX DU FREIN DE STATIONNEMENT. DÉGAGEMENT PAR POIGNÉE. FREIN DE STATIONNEMENT À PÉDALE . . . *Aucun supplément*
PLUS, LA "BOUFFÉE D'AIR FRAIS" DE CARACTÉRISTIQUES STUDEBAKER SANS SUPPLÉMENT DE COÛT
GARAGE ROBIDOUX & FILS ENRG.

675 Hauterive
Duvernay
669-5306
Surveillez cet endroit. D'autres nouveautés Studebaker y seront présentées.

LES MEILLEURES CADILLAC AUX PLUS BAS PRIX
MID-TOWN MOTORS
No 121
65 SEDAN DE VILLE, tous servo-mécanismes, fenêtres électriques, bleu, intérieur bleu, radio. Se vendait, neuve, $8,500.
Spécial $5,000
No 61030A
64 COUPE DE VILLE, tous servo-mécanismes, fenêtres électriques, radio, blanc, intérieur bleu, 21,000 milles. Rég. $4650.
Spécial $4,000
No 60590A
64 FLEETWOOD, hardtop 4 portes, tous servo-mécanismes, radio fenêtres électriques, noir, intérieur brun, 38,321 milles. Rég. $4,750.
Spécial $4,100
No 61033A
64 COUPE DE VILLE tous servo-mécanismes, fenêtres électriques, radio, noir, intérieur noir et blanc, 25,985 milles. Rég. $4600.
Spécial $4,000
No 60579A
64 DECAPOTABLE, série De Ville, tous servo-mécanismes, radio AM-FM, fenêtres électriques, turquoise, toit blanc, intérieur blanc, 23,267 milles. Rég. $4650.
Spécial $4,000
No 61026A
63 DECAPOTABLE, série De Ville, tous servo-mécanismes, fenêtres électriques, radio, blanc, toit noir, intérieur rouge, 23,105 milles. Rég. $3,800.
Spécial $3,200
Le meilleur choix de Cadillac de qualité remises au point.
MID-TOWN MONTREAL
Dorchester, angle Crescent — 866-9961


ERREUR
Dans notre annonce d'hier, l'article suivant aurait dû se lire comme suit :
MASONITE
1/8" x 4' x 8'
uni $1.75
troué $2.23
• SALLE D'ECHANTILLONS •
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Laurentide
BUILDERS SUPPLY
CHOIX COMPLET DE CONTRE-PLAQUES, PLANCHES MURALES, PIN ET MOULURES DIVERSES
Ouvert JEUDI SOIR jusqu'à 9 h.
6275, PAPINEAU
entre Beaubien et Bellechasse
Tél. 274-4417
Pionniers des BAS PRIX
LIVRAISON GRATUITE dans MONTREAL et la BANLIEUE

ALSCO
N'attendez pas! Economisez — c'est le temps!
PORTES ET FENETRES EN ALUMINIUM
• Emaillées • Anodisées ou naturelles
• AUVENTS EN FIBRE DE VERRE
• CLAPBOARD EN ALUMINIUM
Appelez
279-8551
1530 EST, BEAUBIEN
MONTREAL


115 ans d'expérience, mais toujours à l'avant-garde ; venez
VOIR, ENTENDRE et ESSAYER
CES DERNIERES NOUVEAUTES
• les plus grands pianos droits HEINTZMAN
• les pianos GERHARD HEINTZMAN
• les orgues HAMMOND
• les orgues ELECTROHOME
Voyez la mécanique d'un piano Heintzman dans une caisse d'harmonie en "Crystaplex" (jamais encore vous n'avez vu un tel piano)
• Facilités pour convenir à votre budget
HEINTZMAN
Raoul St-Pierre, Gérant
Centre commercial Place Versailles
7275 est, rue Sherbrooke 352-3710

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1178

MONTREAL, JEUDI 3 MARS 1966 — 82e ANNEE — No 52



400 employés de garage en grève

par Jacques Lafrenière
et André Béliveau

Plus de 400 employés de neuf importants garages de Montréal se sont mis en grève hier midi pour appuyer leurs demandes d'augmentations de salaires et de meilleures conditions de travail.

Les garages touchés par l'arrêt de travail sont les suivants : Wilhelmy, Boulevard Pontiac, Lanthier et Lalonde, Doyle Motors, Lalonde Automobile, Pagé et fils, Montreal Chrysler, Touchette Automobiles et Boulevard Dodge.

La succursale 511 de la Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers (FTQ - CTC - CTM) a aussitôt levé des piquets de grève devant chacun des établissements concernés. Tout s'est déroulé dans l'ordre.

C'est mardi soir que les dirigeants des neuf groupes d'employés ont pris la décision de déclencher la grève le lendemain. Hier matin, les neuf employeurs recevaient un télégramme les informant que la grève débuterait à midi.

Neuf sections sur 36

La succursale 511 de la Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers est présentement établie, avec accréditation, dans 36 garages de la métropole, et son recrutement va bon train dans de nombreux autres. Ses premiers membres, dans ce secteur, ont été les 40 employés du garage Wilhelmy, qui se sont syndiqués en 1962. Aujourd'hui, la succursale 511 compte 2,000 membres, divisés, comme nous l'avons mentionné, en 36 sections.

Il y a environ six mois, les propriétaires des neuf garages précités ont exprimé le désir de se grouper en association aux fins de négociations avec leurs employés. Ce qui fut fait.

Les négociations, par la suite, traînèrent en longueur, et on dut recourir à la conciliation. Cette dernière n'ayant pas apporté les résultats escomptés, les syndiqués ont opté pour la grève le 10 février. Ils auraient pu débrayer le 17 février, mais ils ont encore temporisé, espérant que leurs négociateurs trouveraient une solution au dilemne. Finalement, ils ont jugé que les concessions obtenues après le vote de grève n'étaient pas satisfaisantes, et ils ont quitté le travail hier.

Pour le moment, leurs camarades des 27 autres garages syndiqués, ne se trouvant pas eux-mêmes directement impliqués, se contentent d'appuyer les grévistes sur les lignes de piquetage, tout en continuant eux-mêmes à travailler.

Les contrats collectifs, dans ces 27 garages — du moins dans ceux où il s'en trouve — ne sont pas encore expirés.

Le syndicat espère pour sa part que la convention qui sera adoptée dans les neuf garages présentement paralysés pourra ensuite être uniformément appliquée dans tous les autres garages syndiqués.

Les points en litige

C'est surtout sur les clauses monétaires que le syndicat insiste. Il réclame, pour les mécaniciens de première classe, $3 l'heure ; pour ceux de deuxième classe, $2.75 ; pour ceux de troisième classe, $2.50.

Les employeurs offrent respectivement $2.75, $2.50, et $2.25.

Le syndicat désire en outre que le maximum soit atteint en deux ans, alors que l'échelle offerte par les patrons entrerait pleinement en vigueur dans trois ans.

Les employés insistent également sur l'ancienneté. La partie patronale convient que l'ancienneté doit prévaloir dans les cas de promotion ou de mise à pied, mais elle veut conserver un droit de regard sur cette question, ce qui, selon les représentants de la Fraternité, MM. Lucien Bernier et John Bellini, revient à la négation du droit d'ancienneté.

Une autre clause litigieuse a trait aux sous-contrats. Le syndicat veut limiter l'octroi de sous-contrats à ceux qui sont déjà en vigueur, tandis que les employeurs n'entendent pas être limités en ce domaine.

Quant aux jours de congé (congés fériés), les patrons en offrent huit par année, alors que les syndiqués en exigent neuf.

Enfin, les employés désirent obtenir trois semaines de vacances après huit ans, et quatre semaines après 15 ans. Les patrons offrent trois semaines après 10 ans, et ne veulent pas entendre parler de vacances de quatre semaines.

$4.50 au garage, $1.50 à l'apprenti

Hier soir, devant environ 140 des grévistes réunis dans l'est même que "si les concessionnaires avaient négocié directement avec leurs employés sans se faire représenter par leur conseiller juridique, Me Guy Gagnon, la grève aurait certainement pu être évitée."

De son côté, l'autre représentant de la Fraternité, M. Bellini, a vertement dénoncé ce qui

Voir GARAGES en page 7

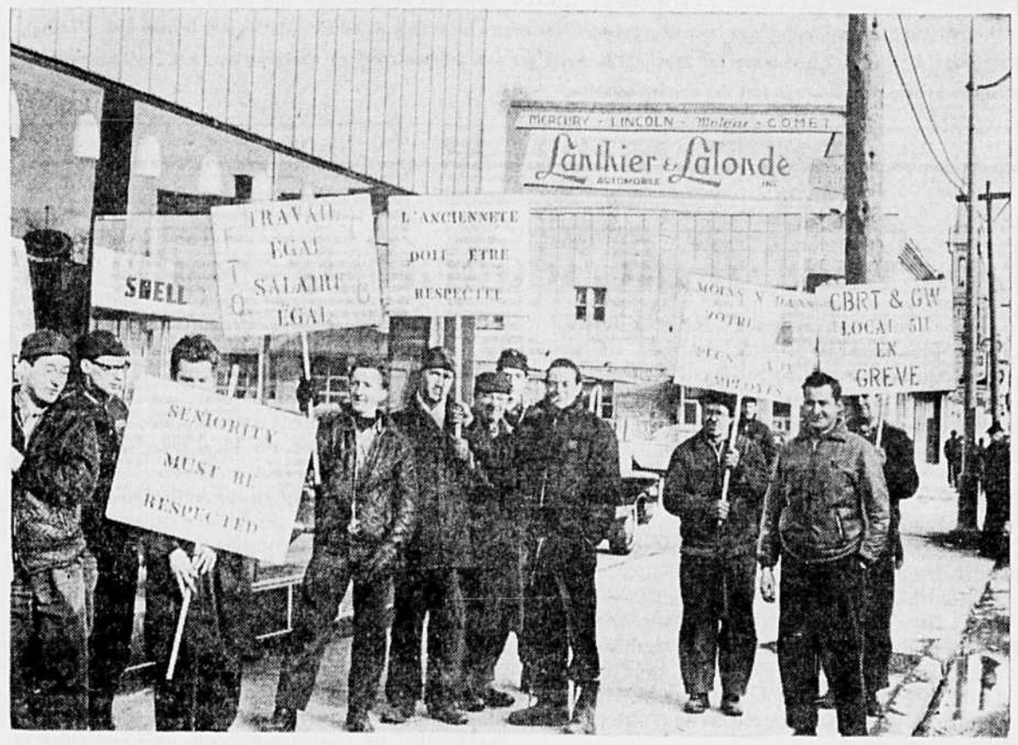


photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Neuf garages paralysés par un arrêt de travail

Plus de 400 employés de neuf importants garages de Montréal se sont mis en grève hier midi. On ne prévoit pas que l'arrêt de travail s'étendra à d'autres établissements. Plusieurs automobilistes devront cependant se rendre dans d'autres établissements pour les inspections usuelles offertes comme garanties par les compagnies dont les agents-vendeurs de Montréal sont touchés par la grève. On voit ici un groupe de piqueteurs devant le garage Lanthier & Lalonde Automobile Inc., 4411 rue Papineau, près de la rue Mont-Royal.

L'Union des municipalités approuve la cartographie élaborée par le gouvernement

par Claude Turcotte

QUEBEC. L'Union des municipalités du Québec approuve totalement la cartographie régionale élaborée par le gouvernement et considère que le dialogue est bien amorcé au sujet de la préparation d'une nouvelle législation sur les conseils de comté.

M. Fernand Drapeau, président de l'Union des municipalités et membre du conseil exécutif de Montréal, a formulé ces commentaires hier soir devant la Chambre de commerce de la région de Québec.

M. Drapeau et quelques membres de son bureau de direction avait rencontré plus tôt le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte et le sous-ministre, M. Jean-Louis Doucet.

Les 30 sous-régions délimitées par le ministère correspondent à peu près complètement aux divisions administratives, qui avaient été conçues l'été dernier par l'Union des municipalités.

Selon cette division, une région groupe environ 200,000 personnes, ce qui équivaut en moyenne à 3 comtés actuels. En étendue, on estime qu'on doit pouvoir la parcourir en une journée.

A Québec comme à Montréal

En ce qui concerne le regroupement municipal, M. Drapeau, qui s'adressait à un auditoire intéressé, a déclaré que les problèmes de Québec étaient tout à fait semblables à ceux de Montréal.

Il a conseillé aux représentants municipaux de la banlieue de Québec de prendre connaissance à fond du rapport Blier.

M. Jean-Guy Lacoste est nommé directeur du personnel de Laval

par Thomas Duhaime

Le directeur du Service du personnel de Laval, M. Ernest Hooper, a remis sa démission au comité exécutif.

Sa lettre de démission est datée du 24 février dernier.

Hier soir, le maire Jacques Tétreault, en faisant part à ses collègues du conseil municipal du départ de M. Hooper, a en même temps annoncé l'engagement de son remplaçant, M. Jean-Guy Lacoste, de l'ex-ville de Duvernay.

Le nouveau titulaire, un diplômé en sciences sociales, est actuellement directeur du personnel de l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc.

Dès le début de la fondation de la ville de Laval, le salaire du directeur du Service du personnel a été fixé à $14,000, plus $1,500 pour ses frais de déplacements. M. Lacoste recevra le même traitement.

Le maire Tétreault a souligné que M. Hooper avait remis sa démission vu "l'ampleur de sa tâche" et parce que son état de santé le forçait à prendre une telle décision.

Depuis quelques semaines, le directeur du personnel cumulait également la fonction de négociateur avec les employés de la ville, qui ont soumis aux autorités municipales un premier projet de contrat collectif de travail. La plupart des quelque 20 conventions de travail qui existaient dans les anciennes municipalités de l'île Jésus sont encore en vigueur.

A la suite de l'intervention du conseiller Jean Giosi, qui a fait part au conseil municipal de "certaines rumeurs" voulant que l'état de santé de M. Hooper **ne soit pas l'unique raison** de sa démission, le maire Tétreault a répondu que c'était bien là la raison fournie par le démissionnaire lui-même dans sa lettre du 24 février dernier.

Le conseiller Giosi : "J'ai entendu dire qu'on lui avait refusé une augmentation de salaire".

Voir DIRECTEUR en page 7

Indemnité de $10,440 au père de la victime à la suite d'une course folle entre deux autos

par Jean Dénéchaud

Un jeune homme et une jeune fille, le frère et la soeur, propriétaires d'autos de marques différentes, qui tentaient dans une course folle à une vitesse de 80 milles à l'heure, de démontrer la supériorité de leurs véhicules respectifs, devront verser, à titre d'indemnité, une somme de $10,440, au père d'un jeune cultivateur tué au moment où les deux véhicules culbutaient le tracteur que ce dernier conduisait.

En condamnant Paul Longtin, du 229 rue St-Georges, à Laprairie, et sa soeur Annette, domiciliée à St-Isidore Jonction, également du comte de Laprairie, à verser à M. Henri Bourdeau, de St-Isidore Jonction également, la somme précitée pour les blessures qu'il a subies lui-même, au cours de l'accident, ainsi que pour la mort de son fils René, âgé alors de 17 ans, le juge Ignace-J. Deslauriers, de la Cour supérieure, déclare les versions des défendeurs peu convaincantes, invraisemblables et mensongères.

"Il est faux, déclare le juge Deslauriers, que Paul Longtin n'a vu la charette à foin que tirait le tracteur qu'à 15 pieds, car il est contredit par les marques mêmes de ses freins qui ont laissé des traces sur une distance supérieure à cent pieds. Il en a été de même pour Annette; son freinage se fit sur une semblable longueur du pavé.

Une dame passant près d'Annette, à la porte de l'église, le dimanche après l'accident, a entendu cette dernière mentionner la vitesse de 80 milles à l'heure.

Voici, selon le juge, le récit de l'accident. Un agriculteur et son fils qui avaient travaillé aux champs le 30 novembre 1962, après avoir terminé leur journée étaient en route vers leur foyer, ayant emprunté la montée St-Régis, près de St-Isidore Jonction. Le fils conduisait un tracteur, lequel tirait une charette dans laquelle le père se tenait debout.

Les deux jeunes gens qui causèrent l'accident étaient eux, tous deux employés à une usine de St-Constant et leur travail terminé, ils montèrent chacun dans leur voiture respective.

Le cultivateur Bourdeau, debout dans sa charette vit venir en trombe les deux voitures et demanda à son fils de se ranger le plus possible à droite, car, s'est-il écrié : "Ce sont deux fous qui coursent !"

Les circonstances de l'accident, déclare le juge Deslauriers, indiquent bien qu'il s'agit d'une course. La déduction que Paul Longtin possesseur d'une Oldsmobile 1956 a voulu montrer à sa soeur que son auto était meilleure que la Fairlane 1962 de cette dernière et qu'Annette, se voyant dépassée, a pourchassé son frère n'est pas une simple hypothèse, mais de l'avis du tribunal une déduction non seulement plausible mais probable."

Le juge accorde la somme précitée à M. Bourdeau pour l'aide que son fils eût pu apporter à ses parents vieillissants ainsi que pour les autres inconvénients causés par la

Voir INDEMNITE en page 7

Vient de paraître !
COMMENT PRÉPARER
VOTRE IMPÔT
EDITION 1966
Indispensable à l'homme d'affaires
Le seul ouvrage du genre en français — par Jean Zalloni, C.A.
• Impôt fédéral (canadien) sur le revenu 1965
• Impôt provincial (Québec) sur le revenu 1965
• Liste complète des dépenses admises
• Principales formules avec exemples
SEULEMENT $2.50
"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon
LE PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
STATIONERS INC.
730 Beaubien 273-9501
8539 St-Laurent 381-4261
800 E. Mt-Royal 524-3081
831 Décarie St-Laurent 748-7961

Jacques-Cartier demande une injonction contre Montréal

La ville de Jacques-Cartier veut empêcher Montréal d'exécuter les travaux que celle-ci est en train d'accomplir à l'Ile Verte, c'est-à-dire d'y jeter "des matériaux de remplissage, des débris de construction, terre d'excavation, résidu des incinérateurs ou tous autres matériaux de rebut".

Par l'intermédiaire de Me Emilien Brais, c.r., cette ville de la rive sud réclame une injonction pour empêcher ces travaux qui seraient exécutés sur son territoire, à un quart de mille à l'ouest du nouveau pont Louis-Hyppolite-Lafontaine.

La procédure tend à empêcher l'entente que projette de signer la métropole avec le Conseil des ports nationaux et d'agir pour le compte de ce Conseil en vue d'effectuer le remplissage de l'Ile Verte et des "lots en eau profonde" durant une période de 15 ans pour la somme d'un dollar par année.

La procédure mentionne que cette île fait partie du Port de Montréal mais n'a jamais fait partie du havre. Selon le document produit en Cour, elle n'appartenait pas au Souverain, en 1867, car elle avait été spécialement accordée à Charles Lemoyne, de Longueuil, de 1664-1665 à 1672.

Le 20 juin 1961 le Conseil des ports nationaux faisait enregistrer cette île au bureaux d'enregistrement de Chambly et un avis d'expropriation mentionnait que celle-ci devenait acquise au Conseil des ports nationaux.

On s'attaque alors aux formalités exécutées par le Conseil des ports nationaux, lequel n'aurait pas obtenu l'autorisation du gouverneur en conseil ainsi que l'approbation du ministère des Transports.

Me Marcel Marier et J.-M. Jacques des ports nationaux ont demandé ce matin la remise de l'instruction de l'affaire à la semaine prochaine afin de leur permettre de présenter une contestation par écrit.

Marie Rivard a abonné son mari à "LA PRESSE"

par Claude Gendron

OTTAWA. — "Lucien se porte très bien. Il est en bonne santé et, à ce qu'il m'écrit, il a engraissé depuis qu'il a été transféré à la prison d'Atlanta, en Georgie. Nous nous écrivons régulièrement... en anglais, et je l'ai abonné à LA PRESSE, pour qu'il puisse suivre les nouvelles de chez nous".

C'est une jeune femme aux cheveux roux, souriante et calme, qui paraît toute heureuse de nous parler de son mari emprisonné à quelque 1,200 milles de la maison, dans une institution américaine.

On aura vite reconnu Mme Marie Rivard, femme du trafiquant international de narcotiques condamné à 20 ans de prison par un tribunal du Texas. Mme Rivard, comme plusieurs autres personnes, est actuellement à Ottawa pour le procès de l'avocat montréalais Raymond Denis.

Elle nous cause bien aimablement, sans hésitation, d'autant plus qu'il est question de Lu-

Voir RIVARD en page 7

LOUEZ
Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi bombe d'autres outils.
VENTE PIECES REPARATIONS
des fusils et compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC.
Aucun problème si vous vous fiez à nos spécialistes
Gélinas
COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
288-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 5 à 6.

Attentat à coups de couteau dans une maison de la rue Lagauchetière

La femme Pauline Jacques, 36 ans, 187, Vallée, a comparu ce matin devant le juge René-T. Hébert, en cour municipale, pour répondre à une accusation de voies de fait graves portée en vertu de l'article 231, paragraphe 2, du code pénal.

Elle a protesté de son innocence et la date de son procès a été fixée à la huitaine. Entretemps, elle pourra jouir de sa liberté moyennant un cautionnement de $100.

L'accusation découlait d'un attentat au couteau qui se serait déroulé hier soir dans un taudis, au no 170 est, Lagauchetière.

vembre dernier, deux femmes ont perdu la vie dans des circonstances tragiques.

La première, Madeleine Legault, a été poignardée à mort. Un homme, Robert Avon, 50 ans, a été arrêté et traduit en cour pour répondre de ce meurtre. Il doit subir le 28 son procès en cour du banc de la reine.

La seconde, Helen Hayes, aurait été battue avec sauvagerie en ce même lieu. Transportée à l'hôpital Saint-Luc quelques heures plus tard, elle devait succomber à une crise cardiaque.

Voir ATTENTAT en page 7

La police interroge un suspect au sujet du petit Gauthier

OTTAWA (PC) — Un homme a été arrêté par les policiers dans la région d'Ottawa et rapidement conduit à Montréal pour fins d'interrogatoire en rapport avec la mort du petit Donald Gauthier, âgé de quatre ans.

Le 12 février dernier, on retrouvait le corps gelé de l'enfant à quelque 200 pieds de la route. Disparu depuis le 3 février, l'enfant était l'objet d'intensives recherches.

Les agents provinciaux du Québec et d'Ottawa ont déclaré qu'ils avaient découvert le suspect dans une maison de la municipalité de Nepean, vers 6 heures, ce matin. Ils ont ajouté que l'homme n'était pas un résidant de cette maison.



Photo Michel Gravel, LA PRESSE

Plongeon de 30 pieds : conducteur légèrement blessé

M. Serge Durand, âgé de 24 ans, domicilié au 5547, 9e Avenue, à Rosemont, n'a été que légèrement blessé, vers 4 h. hier après-midi, lorsque le camion qu'il conduisait a effectué un plongeon d'environ 30 pieds, dans une excavation, sur un chantier de la route transcanadienne, près de l'intersection du boul. Décarie et de la Côte St-Luc. Le lourd véhicule, propriété de la laiterie A. Poupart et Cie Ltée, 715 rue Wolfe, a été complètement démoli dans l'accident. M. Durand avait apparemment perdu la maîtrise de son camion. Après avoir sectionné un poteau de l'Hydro-Québec, il a fait le plongeon. Transporté à l'hôpital Queen Elisabeth, il pouvait regagner son domicile un peu plus tard, après avoir subi les premiers soins.

En vedette cette semaine à la
BOUTIQUE COLONIALE
Vendeur autorisé
BASSINETTE berçante fini érable 18" x 36" $22.95
Matelas inclus
Ouvert jusqu'à 9 h. 30 jeudi et vendredi soir
A. FORGET INC.
6707 Boul. SAINT-LAURENT Tél. : 274-5568
(juste au nord de ST-ZOTIQUE)

CORBEIL
SUR LA PLAZA
Le meilleur ami de la fillette!
l'élégant
BUSTER BROWN.
Vous aimerez sa conception amenuisée et sa légèreté. Mamans, vos fillettes ne peuvent demander mieux d'un soulier, il siéra bien avec tout et l'ajustement renommé de Buster Brown en fait le compagnon parfait de n'importe quel ensemble.
Le modèle illustré ci-haut : le "Polly" vous est offert en blanc ou en cuir verni noir... 8.95
Il est merveilleux de chausser un soulier confortable, voyez nos spécialistes et soyez assurées du meilleur ajustement et de la plus haute qualité ; nous ne vous vendrons jamais de souliers qui n'iront pas parfaitement.
6500, rue St-Hubert, angle Beaubien

Le maire de Montréal prend contact avec le comité olympique français

PARIS, (AFP) — M. Jean Drapeau, maire de Montréal, qui fait actuellement une série de visites dans les capitales européennes pour présenter la candidature de la ville de Montréal comme siège des jeux olympiques d'été de 1972, a pris aujourd'hui à Paris plusieurs contacts avec le comité olympique français et aussi avec des membres du comité olympique international.

M. Jean Drapeau, a déclaré ce soir au représentant de l'A.F.P. qu'il se mettait ainsi à la disposition des milieux olympiques pour répondre aux questions qu'ils souhaitaient lui poser sur les conditions particulières qu'offrait la ville de Montréal et les raisons de sa candidature. L'affaire est à l'étude, a-t-il poursuivi et aucune décision ne peut évidemment être attendue dans l'immédiat.

Le maire de Montréal s'est également occupé, pendant son séjour parisien de la participation française à l'Exposition internationale qui s'ouvrira dans la méthopole québécoise au printemps 1967. Il a eu à ce sujet des entretiens avec M. Robert Bordaz, commissaire général de la participation française à l'Exposition de Montréal ainsi qu'avec M. Didier Delfour, conseiller municipal spécialement chargé de la participation de la ville de Paris à cette importante manifestation internationale.

M. Jean Drapeau, qui part ce soir pour Genève et Lausane compte revenir à Paris aux environs du 15 mars pour y développer les contacts qu'il vient d'y prendre tant au sujet des jeux olympiques que de l'exposition.

DIRECTEUR

SUITE DE LA PAGE 1

Le maire Tétreault : "Si c'était vrai, je serais assez honnête pour mettre cela sur la table du conseil".

Pour sa part, le président du conseil municipal, le conseiller Lucien Paiement, intervenant dans le débat, a signalé à son collègue Giosi "qu'il ne nous appartient pas de juger l'opinion de la population ou de ce que pense M. Hooper".

Le maire Tétreault s'est aussitôt levé pour arrondir les coins d'une déclaration aussi catégorique que spontanée : "Je pense plutôt qu'on ne peut pas prêter d'autres intentions à M. Hooper que ce qui est contenu dans sa lettre de démission".

M. Lagarde ne démissionne pas

L'incident a été clos par l'intervention de dernière heure du vice-président du comité exécutif, le conseiller André Lagarde : "On a bien dit que je voulais démissionner, ce qui est faux. C'est ça des rumeurs !"

M. Lagarde, ancien organisateur général de l'Union nationale pour le district de Montréal lors des élections de 1962, référa, sans doute, à ce moment-là à la nouvelle publiée dans LA PRESSE la semaine dernière, relativement à la possibilité que son nom soit mentionné à la convention de l'UN pour le choix d'un candidat dans le nouveau comté de Fabre, en vue des prochaines élections provinciales.

Cependant, l'information concernant cette "rumeur" politique ne faisait aucunement mention de la démission de M. Lagarde comme membre du conseil municipal de Laval.

Par un curieux retour des choses, au cours de son intervention au sujet de la nomination de M. Lacoste, le conseiller Jean Giosi a souligné qu'il ne connaissait pas le remplaçant de M. Hooper.

"Il s'agit d'un poste important, a-t-il précisé, on ne peut pas engager un homme comme cela, et je me souviens qu'à l'époque de nos plus beaux jours, alors que vous siégiez de ce côté-ci de la salle, M. le Maire, vous aviez exprimé la même opinion au sujet d'un autre engagement".

"Je ne connais pas cet homme . . ."

Ces "plus beaux jours", c'étaient ceux du "Regroupement municipal", alors que le chef de ce parti politique, l'ex-maire Jean-Noël Lavoie, dans des circonstances identiques, avait annoncé l'engagement du gérant actuel de la ville, M. Marc Perron, ex-administrateur des villes de Jacques-Cartier et de Laflèche, et vérificateur du Trust Général du Canada, avant d'occuper pendant une dizaine d'années le poste de vérificateur en chef pour la Commission municipale de Québec.

A ce moment-là, c'est-à-dire au lendemain de la fondation de la ville de Laval, le maire actuel, M. Tétreault occupait le siège du conseiller Giosi . . . dans "l'opposition".

Placé devant un "problème" identique, comme son collègue Giosi, aujourd'hui, il s'était opposé à la nomination trop hâtive du gérant municipal, M. Perron.

"Je ne connais pas suffisamment cet homme", avait déclaré M. Tétreault en protestant contre la décision de l'ex-comité exécutif de Laval.

RIVARD

SUITE DE LA PAGE 1

cien, pour lequel elle n'a pas perdu tout espoir, puisqu'il a porté sa cause en appel aux Etats-Unis. "Nous devrions avoir des nouvelles de son appel en avril ou en mai. Je saurai à ce moment-là quand sa cause passera devant le tribunal d'appel".

En attendant, faisant contre mauvaise fortune bon coeur, Mme Rivard entretient une correspondance avec son mari et espère pouvoir aller le voir à Pâques . . . si elle est libérée à temps de l'affaire Denis.

"J'ai droit à trois visites d'une heure par mois, nous confie-t-elle. Je ne suis pas allée le voir depuis sa condamnation. J'aurais bien voulu, mais c'est un voyage considérable. Et puis, je rois demeurer disponible à la cour dans l'affaire Denis".

— Entre-temps, vous vous écrivez . . . en anglais ?

— Oui . . . je pourrais lui écrire en français. Les autorités m'ont fait savoir que je le pourrais. Mais, Lucien ne recevrait pas mes lettres aussi rapidement, parce qu'on devrait les traduire auparavant. Vous comprenez ?

— Je comprends . . . les vérifications . . . et Lucien, comment est-il ?

Mme Rivard esquisse un large sourire et s'empresse de dire : "Il va très bien. Dans ses lettres, il me dit qu'il est relativement heureux, qu'il est en bonne santé et même qu'il a engraissé. Car, vous savez, il avait maigri, pendant le procès au Texas."

Se reportant toujours aux lettres de son mari, Marie Rivard nous raconte que Lucien est très heureux d'avoir été transféré à la prison fédérale d'Atlanta, en Georgie.

"Il a une cellule individuelle et trouve la nourriture excellente. Il parait qu'ils ont même un menu. On lui a confié un travail dans un bureau et il étudie l'anglais et l'espagnol".

Lucien Rivard, précise son épouse, parlait bien l'espagnol quand il avait son cabaret à Cuba, mais il l'a oublié passablement depuis. "Dans ces Etats du Sud, il est utile de parler espagnol", dit Mme Rivard. Le détenu passe donc deux soirs par semaine à étudier ces langues.

Mme Rivard nous dit ensuite qu'elle n'a aucune objection à la publication de cette brève conversation. Elle nous paraît heureuse de voir qu'on s'intéresse à ce point à son mari.

Au moment où nous prenions congé d'elle, dans le petit bureau de presse du Palais de Justice d'Ottawa, elle feuilletait un journal local, cherchant un bon programme de cinéma pour la soirée.

INDEMNITE

SUITE DE LA PAGE 1

mort de ce fils.

Les procédures comprenaient quatre clauses, le président du tribunal rejette les poursuites de Paul et d'Annette Longtin qui reprochaient au demandeur d'avoir eu des véhicules non éclairés sur le chemin, alors que la preuve a démontré le contraire et qu'à l'arrière de la charette, il y avait un réflecteur.

Le juge Deslauriers rejette ces deux poursuites et accueille celle de l'assurance de l'UCC, qui réclamait le remboursement des sommes que celle-ci a versées à M. Bourdeau pour les dommages causés à son tracteur et à sa charette.

Bambine tuée par un camion

Une bambine de 4 ans, Kim Cooke, dont les parents, M. et Mme John Cooke, habitent au 190 rue Windsor, app. 8, a été tuée par un camion, vers 1 h. 15 hier après-midi, à l'angle de la rue Windsor et du boulevard Desrosiers.

La bambine est morte dans l'ambulance qui la transportait à l'hôpital St-Joseph de Lachine. Le corps a été transporté à la morgue de la rue St-Vincent.

A la longue, le chien passe un compromis avec le chat.

Proverbe hongrois

Cambriolages dans le nord de Montréal

Une fois de plus la nuit dernière des établissements commerciaux du nord de la ville ont reçu la visite des cambrioleurs.

Cette fois-ci, les malfaiteurs ont fait main basse sur $2,065 de meubles dans le magasin "La Tour Eiffel", 8607, St-Laurent, et $1,325 aux "Enchères Lebrun", 3338, Bélanger.

Dans les bureaux de la Engeneering Products, 5035 est, rue Ontario, des inconnus ont fracturé le coffre-fort et ont pris $1,200 en argent et en chèques de voyageurs.

Dans les logis de MM. Alphonse Turmelle, 2525 est, rue Bélanger, et Lionel Bellemare, 3657 Adam, on a volé respectivement pour $1,490 et $1,000 de bijoux et d'accessoires électriques.

GARAGES

SUITE DE LA PAGE 1

lui semble être une "pratique odieuse" de la part des patrons. "Les patrons, a-t-il dit, "chargent" $6.00 l'heure au client, mais souvent ils font faire le travail par un simple apprenti qu'ils ne paient que $1.50, ce qui laisse $4.50 dans la caisse du garage !" Un murmure d'approbation a accueilli cette affirmation.

Selon la Fraternité, il n'existerait actuellement à Montréal que 270 mécaniciens de première classe. Ces derniers, toujours selon la Fraternité, touchent $2.22 l'heure en moyenne, alors que leurs homologues de Vancouver, pour un travail égal, touchent $3.25.

Le directeur national de l'organisation et des services de la Fraternité, M. M. K. Carson, d'Ottawa, était venu à Montréal hier tout spécialement pour assister à cette assemblée. Il a déclaré que les employeurs "devront à l'avenir payer le plein prix pour acheter le travail de leurs hommes tout comme ils doivent payer le plein prix lorsqu'ils achètent une automobile."

M. Carson entend demeurer à Montréal jusqu'à la fin du différend.

ATTENTAT

SUITE DE LA PAGE 3

La victime de l'attentat d'hier soir se nomme Mme Joseph Normandeau, 45 ans, 172 est, Lagauchetière.

Elle a relaté à la police qu'on l'a fait descendre au rez-de-chaussée, au no 170, de la même rue.

C'est en ce lieu qu'on lui aurait infligé une large entaille partant du milieu du front, passant par dessus l'oeil droit, longeant le nez et s'arrêtant à la hauteur des lèvres.

Puis des témoins auraient tenté de mâter sa présumée assaillante, non sans que cette dernière ait eu le temps de darder une seconde fois Mme Normandeau, à la cuisse droite.

La victime, qui ne parle pas un mot de français, a été transportée à Saint-Luc où les médecins ont dû pratiquer trois points de suture pour fermer la plaie à la jambe.

Le lieutenant R. Cadieux, du poste no 1, a fait écrouer la présumée assaillante aux cellules pour interrogatoire.

La vie de famille

— *"Mon vieux, je ne peux pas mieux comparer ma vie de famille qu'à un train."*

— *"Comment cela ?"*

— *"Ma femme fait la locomotive, moi je représente les wagons, et ma belle-mère fait le contrôleur..."* (tp)



Filets de perchaude

de marque Rupert ! Epargnez 10¢

PAQUET DE 1 LB **35¢** UN VRAI REGAL !



PETONCLES DE MER

DE MARQUE BOOTH

PQT 12 OZ **79¢**

PRETES-A-CUIRE
CONGELEES INDIVIDUELLEMENT



FILETS DE PERCHAUDE

De marque Booth ! Epargnez 10¢

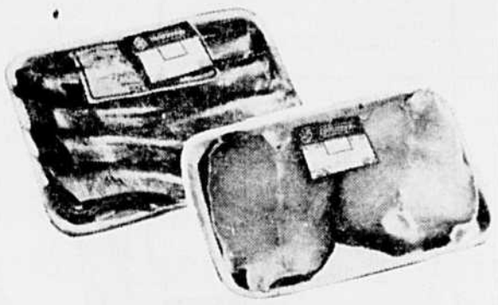
PAQUET 1 LB **35¢** ENTIERS, NUTRITIFS !



FILETS FUMES

DORES, DELICIEUX

LA LB **55¢** SATISFACTION GARANTIE !



TRANCHE DE FLETAN

UN REGAL DE MER FACILE ET RAPIDE A PREPARER !

DE CHOIX ! LA LB **75¢** BAS PRIX !

EPERLANS T.P PAQUET 1 LB **25¢**
CANADA No 1 !

Petits poissons DES CHENAUX ! **27¢** 2 LB
DE LA NOUVELLE SAISON !

Huîtres de choix BOITE 8 OZ **99¢**
DELICIEUSES ! LIVREES PAR AVION !



THON BLANC EN PAIN
BAYVIEW
BOITE 7 OZ **39¢**

PETITES CREVETTES
BAYVIEW
BOITE 4½ OZ **55¢**



SARDINES
FUMEES
NORVEGIENNES
CROSSED FISH
BOITE 3¾ OZ **21¢**

PALOURDES
FUMEES
QUEEN CHARLOTTE
BOITE 3⅞ OZ **35¢**

Ajoutez du piquant à vos menus !

JUS DE CITRON
GROS CONTENANT EN PLASTIQUE
29¢

STEINBERG



GRANDE VENTE DE FOURRURES

CHEZ
SWEARS & WELLS
VENEZ
SWEARS & WELLS
(Canada) Limitée
FOURREURS
1454 RUE PEEL
(Face à l'hôtel Mt-Royal)

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
Poisson en paillettes
"CHICKEN HADDIES, BRUNSWICK
2 boîtes 7 oz **43¢** BAS PRIX !
Nul après le mardi 8 mars 1966 aux magasins d'alimentation Steinberg !





PETITES
CREVETTES LOUISIANA
BOITE 4¾ OZ **57¢**

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
FILETS DE TRUITE DE MARQUE BOOTH
PAQUET 1 LB **89¢** CHAUFFEZ ET SERVEZ !
Nul après le samedi 5 mars 1966 aux magasins d'alimentation Steinberg !

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
PETONCLES PRECUITES DE MARQUE RUPERT
PAQUET DE 7 OZ **55¢** DELICIEUX, SAVOUREUX !
Nul après le samedi 5 mars 1966 aux magasins d'alimentation Steinberg !

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
HARENGS FUMES DE MARQUE RUPERT
LA LB **29¢** POUR APPETITS ROBUSTES !
Nul après le samedi 5 mars 1966 aux magasins d'alimentation Steinberg !

CAHIER No 2 / PAGES 17-30 — LA PRESSE — RADIO TV / VIE FEMININE / VIE MONDAINE / BANDES DESSINEES

MONTREAL, JEUDI 3 MARS 1966 — 82e ANNEE — No 52

"Une grève des fonctionnaires constituerait un véritable fléau pour la fonction publique"

— René Lévesque

par Gilles Daoust

QUEBEC. — "Une grève des fonctionnaires constituerait un véritable fléau pour la fonction publique au Québec. Elle affaiblirait non seulement cette fonction publique, mais la province toute entière, pour de nombreuses années, juste au moment où nous sommes sur le point de faire, dans ce secteur, des progrès absolument sans précédent. Je crois que sur ce point, les deux côtés de la Chambre sont d'accord.



M. René Lévesque

"Il faut, pour que cette grève n'ait pas lieu, que le règlement soit honorable pour les deux parties. L'une d'elles, pour quelque motif que ce soit, n'a pas le droit de s'écrouler ou de s'abimer devant l'autre."

C'est ce qu'a déclaré hier, à la Chambre, le ministre de la Famille et du Bien-être social, M. René Lévesque, tout en rappelant le souvenir d'une certaine grève des milieux radiophoniques de Montréal, terminée depuis plusieurs années, mais "dont les plaies saignent encore."

Le ministre a affirmé que la grève des fonctionnaires devait être évitée de façon parfaitement honorable des deux côtés, et de bonne foi.

Il a expliqué que les négociations se poursuivaient sans relâche et s'est dit confiant qu'elles seraient menées à bon terme.

"Je suis sûr, a dit M. Lévesque, qu'à la fin de ces négociations-là, le syndicaliste que je suis n'aura à renier aucune de ses convictions essentielles."

Une question apolitique

M. Lévesque a exhorté les deux côtés de la Chambre à ne faire aucune politique avec cette question de la grève des fonctionnaires.

Parlant ensuite des retards dans les négociations, le ministre a expliqué que le gouvernement, afin de revaloriser la fonction publique, avait mis sur pied, mais depuis peu seulement, des mécanismes extrêmement coûteux, complexes, avait fait des études de marché de la main-d'oeuvre, employé des négociateurs professionnels, des orienteurs, etc.

"Tout ça, a dit M. Lévesque, est un mécanisme dont l'amorce seulement est en place. Je crois que cela explique, (il n'est pas question d'excuser ici, mais simplement d'expliquer) les retards qui se sont produits dans les négociations retards que le syndicat a considéré exaspérants et dont il n'a pas manqué de faire état devant nous.

"Les années qui viennent sont cruciales pour l'ensemble de la fonction publique, a dit M. Lévesque. Les fonctionnaires se multiplient. Si on regarde ce qui se passe en ce moment, 40,000 employés fonctionnaires permanents, ouvriers permanents et saisonniers, négocient avec le gouvernement. Mais il y a aussi les fonctionnaires enseignants du SPEQ, le personnel hospitalier . . .

"Tout cela fait, directement ou indirectement relié à l'Etat, quelque chose comme 150,000 citoyens du Québec. C'est sous le gouvernement actuel seulement que ces 150,000 citoyens ont acquis le droit d'association.

"C'est suffisant, a dit le ministre, pour prouver que le gouvernement actuel n'est pas antisyndicaliste, mais qu'il a fait preuve d'audace en reconnaissant, par voie de législation, plus rapidement que partout ailleurs, le droit d'association à autant de citoyens."

M. Lévesque a souligné que la Loi de la fonction publique était encore à l'essai et qu'elle révélait déjà ses faiblesses. "Il y aura encore des erreurs, a dit le ministre, mais nous avons un gouvernement qui est capable de les admettre et de les corriger, chose assez nouvelle dans l'histoire des gouvernements de la province de Québec.

"Rien ne sert de se camoufler, a dit M. Lévesque. C'est nous qui sommes responsables des négociations mais toute la Chambre jusqu'à un certain point est responsable du climat qui les entourent.

"Il faut dépasser les partisanneries et voir que dans le développement de ce secteur public se trouve la promesse du progrès de la société québécoise elle-même. Il va falloir, côte-à-côte, établir un dialogue permanent avec la fonction publique, on ne pourra plus lui marcher sur la tête car le fonctionnarisme sera fort. "Le fonctionnarisme aura également la fierté d'être payé convenablement. A partir de maintenant, nous aurons un fonctionnarisme qui aura ses droits et sa dignité."

"Le gouvernement a traîné la patte dans les négociations" — Johnson

de notre bureau de Québec

QUEBEC. — Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, a mis en doute hier, à la Chambre, le fait que le gouvernement ait procédé avec toute la célérité voulue dans les négociations en cours avec les fonctionnaires.

"Le gouvernement, a dit M. Johnson, non seulement ne semblait pas prêt lorsqu'il a commencé à négocier, mais encore a traîné la patte une fois les négociations entreprises".

Citant à ce propos les nombreuses déclarations des dirigeants du SFPQ mettant en doute le sérieux du gouvernement dans les présentes négociations, M. Johnson a rappelé que la première certification du syndicat avait été obtenue en 1963.

"La Loi de la fonction publique, avec les amendements concernant le droit de grève, fut adoptée l'année dernière, a dit M. Johnson. Pendant tout ce temps-là, qu'a fait le gouvernement ? Depuis quand le gouvernement a-t-il établi un organisme de négociation pour le représenter ?"

Répondant au chef de l'opposition, M. Lesage a rappelé qu'un organisme de négociation avait été créé au mois de juin 1965 et qu'avant cette date, les décisions relatives au syndicalisme dans la fonction publique étaient prises par la législature. "Les problèmes étaient des problèmes de législation et la législation était soumise aux Chambres, a dit le premier ministre".

Suivit ensuite un long débat où le chef de l'opposition interrogea le gouvernement sur l'attention qu'il avait porté jusqu'ici au syndicalisme chez les fonctionnaires.

"Le chef de l'opposition sait fort bien, a dit à un certain moment M. Lesage, que le gouvernement est de bonne foi. Il connait aussi bien que moi les mesures qui ont été prises par le gouvernement en ce qui a trait aux fonctionnaires."

Le premier ministre a enfin nié les affirmations de M. Johnson à l'effet que le gouvernement n'avait consacré qu'un très petit nombre d'heures aux négociations avec les fonctionnaires.

"Je ne peux dire, a déclaré M. Lesage, combien d'heures nous avons consacré exactement aux négociations mais je sais que tout le temps disponible y a été consacré."

Le règlement sur les "instituts polyvalents" sera adopté bientôt

Le règlement sur les "instituts polyvalents" dont la création a été suggérée par le rapport Parent sera vraisemblablement adopté par le Cabinet et rendu public plus tôt que prévu.

C'est ce qu'a annoncé le sous-ministre adjoint à l'Education, M. Gilles Bergeron, dans une entrevue téléphonique avec un reporter de l'agence de presse de la Presse étudiante nationale mardi soir. Le règlement en question devait être approuvé au plus tard en février, mais il y a une dizaine de jours, l'agence de presse de la PEN affirmait que, d'après des "sources sûres", le Cabinet avait refusé cette proposition, et que l'avenir des instituts était compromis. Elle ajoutait que le règlement avait été soumis aux dirigeants de la Fédération des collèges classiques, qui "se sont alors montrés en désaccord avec la lettre et l'esprit du règlement".

Mais dès le lendemain, le ministère et la FCC démentaient ces informations, et répliquaient que le projet était toujours à l'étude. De son côté, le "Quartier Latin", journal des étudiants de l'Université de Montréal, dénonçait les "contradictions flagrantes du porte-parole autorisé du ministère."

En même temps, l'UGEQ condamnait les "vagues promesses" de M. Gérin-Lajoie au sujet des instituts polyvalents. Elle demandait avec force que le ministère de l'Education présente, avant la fin d'avril, le règlement numéro 2 définissant les instituts et leur statut juridique, et réclamait l'annonce du lieu et de la date de fondation du ou des instituts-pilotes.

Entre le secondaire et l'université

C'est dans le second tome de son rapport que la Commission Parent définissait le concept nouveau d'institut polyvalent : des écoles où doit être dispensé, au niveau des 12e et 13e année, un enseignement préuniversitaire et professionnel. Ces instituts devraient, selon les commissaires, être des institutions publiques et dépendre pour leur enseignement du ministère de l'Education.

Par la suite, en février 1965, était mis sur pied le COPEPP, ou Comité de planification de l'enseignement pré-universitaire ou professionnel, où siégeaient, en plus de fonctionnaires, une vingtaine de représentants des groupes intéressés à l'Education.

Ce comité consultatif devait étudier la situation générale de l'Education au Québec et faire rapport au gouvernement sur la politique à suivre. Un autre comité travaille à élaborer le programme des études au niveau des instituts.

C'est le premiers de ces comités qui, d'après la PEN, avait été dissous après que le règlement issu de son rapport n'ait pas eu l'heur de plaire au Cabinet.

Le porte-parole du ministère avait nié, immédiatement après la publication de cette nouvelle, que le comité ait cessé de fonctionner, et dans l'entrevue avec le PEN, M. Bergeron déclare par ailleurs : "rien n'a été rejeté du règlement, puisque le ministre Gérin-Lajoie n'a fait qu'aviser le Cabinet, il y a plus d'un mois, de l'orientation et de l'état des travaux sur cette question."

Il ajoute : "Le ministre lui-même a déjà déclaré à Trois-Rivières qu'il y aurait en septembre un institut-pilote, sinon plus."

Décentralisation industrielle: Lesage contredit Filion

par Vincent Prince

QUEBEC. — Contredisant les propos récents du président de Sidbec, M. Gérard Filion, le premier ministre Jean Lesage a déclaré, hier soir, devant ses partisans libéraux réunis au Club de Réforme que "la décentralisation industrielle est illusoire si elle ne s'effectue pas à partir de concentrations régionales assez importantes."

Seule, a dit M. Lesage, ce que les spécialistes appellent la formation de régions polarisée permettra les investissements infrastructuraux favorisant un développement économique d'envergure. "Une première étape est actuellement réalisée. C'est celle qui consistait à subdiviser la province en régions administratives et économiques correspondant à des données scientifiques éprouvées".

Si la région de Montréal, a-t-il dit, et c'est ici qu'il faisait évidemment allusion à M. Filion, "demeure au point de vue économique la région la plus importante de la province, je ne puis approuver les allégués de certaines personnes qui croient que la politique gouvernementale devrait s'attacher d'abord à accentuer cette concentration économique dans la région montréalaise pour assurer une meilleure utilisation de nos richesses matérielles et humaines.

"Je crois plutôt qu'un développement économique effectué à partir de pôles d'attraction régionaux est la seule façon d'assurer un équilibre économique et social dans ce Québec que nous voulons prospère et dynamique".

Vers la mi-février, M. Filion s'était ouvertement prononcé contre la décentralisation industrielle, disant qu'il fallait plutôt renforcer encore la région montréalaise. L'économie du Québec, avait-il soutenu, est encore trop faible pour soutenir un effort de décentralisation qui éparpillerait la pauvreté plutôt que la prospérité.

A partir de 4 prémisses

M. Lesage a formulé sa prise de position alors qu'il expliquait à son auditoire que le gouvernement en était rendu à aborder la deuxième phase de l'opération "Maîtres chez nous", qui en sera certes une de "lutte contre la pauvreté" mais à l'intérieur de laquelle on donnera la priorité à la lutte pour la justice sociale dans le cadre d'une politique économique et sociale intégrée répondant aux objectifs et aux aspirations des citoyens du Québec.

Pour réaliser ces buts, le premier ministre a expliqué que l'action gouvernementale partira de quatre prémisses bien déterminées :

1. Mettre en oeuvre une véritable politique de main-d'oeuvre;
2. réaliser un aménagement régional plus productif;
3. réajuster les mesures d'assistance sociale, et
4. élaborer les éléments d'une politique de revenus mieux appropriée aux besoins de la famille et de l'individu.

Politique de main-d'oeuvre

Au chapitre de la main-d'oeuvre, M. Lesage a expliqué que, parallèlement à l'aide que le gouvernement veut accorder à la formation technique des jeunes, il entend également mettre au point des formules de recyclage de la main-d'oeuvre déplacée à cause de l'automatisation ou de la fermeture de certaines entreprises.

La première de ces politiques en est une à long terme, tandis que la seconde sera rentable à très court terme.

Quant à la réalisation de la deuxième prémisse, celle de l'aménagement régional, c'est à son sujet qu'il en a profité pour préconiser la décentralisation dont nous avons parlé plus haut. Il a ajouté, à ce propos, qu'il faut, de toute nécessité et à longue échéance, "favoriser la transformation de l'économie régionale d'agricole et d'artisanale . . . en une économie établie à partir d'une centralisation industrielle plus ou moins dense devant servir de pôle d'attraction au développement économique de cette région."

Au chapitre des mesures d'assistance sociale, M. Lesage a réitéré ce qu'a déjà dit, notamment, M. René Lévesque, à savoir qu'il importe actuellement de réorganiser les politiques éparpillées un peu partout dans les différents services gouvernementaux.

Quant à la nécessité d'une politique cohérente en matière de revenus, il a expliqué qu'elle découlait de l'obligation qu'a l'Etat d'assurer une juste redistribution dans ce domaine.

Le gouvernement actuel désire pousser davantage l'organisation de la sécurité sociale. A ce propos, il veut reviser son régime d'allocations familiales et scolaires et réorganiser l'assistance-vieillesse.

Les allocations familiales doivent être graduées selon l'âge des enfants. Les allocations scolaires seront portés de $10 à $20 et étendues aux jeunes de 18 ans. Et, comme supplément à cette politique, il y aura regroupement des diverses mesures d'assistance-vieillesse.

"Dans cette perspective, a terminé M. Lesage, le gouvernement du Québec est à mettre à point une nouvelle politique de sécurité sociale qui implique non seulement une réorganisation des programmes qu'il administre à l'heure actuelle, mais aussi la récupération éventuelle des programmes fédéraux qui n'auront leur pleine efficacité qu'une fois imbriqués et au moins repensés dans un tout bien coordonné et bien ajusté aux exigences du groupe humain auquel ils s'adressent. Une telle action est d'ailleurs requise par la nécessité évidente de considérer les mesures sociales comme partie intégrante de notre politique d'ensemble de développement économique et social".



Diefenbaker chez les apprentis-avocats

M. Diefenbaker semblait particulièrement heureux hier soir de se trouver au milieu d'un groupe d'étudiants de la faculté de Droit de l'Université McGill. Il en a profité pour donner à ces avocats en herbe divers conseils dont celui-ci : "Do right, and fear no man. Don't write, and fear no woman." C'est à dire : Faites ce qui est juste, et ne craignez aucun homme ; n'écrivez pas, et ne craignez aucune femme !

Diefenbaker appuie Wagner dans sa lutte contre la pègre

Le chef de l'Opposition aux Communes, M. Diefenbaker, s'est prononcé en faveur de l'enquête royale sur le crime organisé réclamée par le ministre de la Justice du Québec, M. Claude Wagner. Il a aussi suggéré de nouveau la tenue d'une conférence fédérale-provinciale sur ce sujet.

Dans une allocution prononcée devant l'Association des diplômés en Droit de McGill hier soir, le leader progressiste-conservateur a déclaré : "Je m'inquiète beaucoup de voir à quel point des bandes organisées de criminels, de véritables cartels du crime, se sont installées depuis quelques années dans notre pays. Je m'inquiète de cette infiltration au Canada de puissants chefs de la pègre, de "rois du crime", comme les a qualifiés le ministre de la Justice du Québec."

"J'appuie ceux qui demandent, et je réclame moi-même depuis longtemps, la convocation d'une grande conférence fédérale-provinciale pour étudier les moyens de lutter contre le crime national et international qui sévit de plus en plus dans notre pays."

Il a aussi affirmé que les auteurs des "meurtres de la pègre" découverts l'automne dernier au Québec, et ceux de l'avocat François Payette, doivent être démasqués.

Plus tôt, interrogé sur ce qu'il pensait de M. Claude Wagner, M. Diefenbaker avait répondu : "Je le considère comme un homme remarquable. Je suis entièrement d'accord avec la campagne qu'il a entreprise contre la pègre."

La peine de mort

Plus tard, au cours de son allocution composée en grande partie d'anecdotes historiques et de conseils mi-sérieux, mi-badins aux futurs et aux nouveaux avocats de McGill, le chef conservateur a aussi abordé la question de la peine de mort.

"Aux Communes, nous aurons bientôt à discuter de ce sujet grave entre tous non seulement pour les hommes de loi mais pour tous ceux qui s'intéressent à la Justice, la peine capitale. Plusieurs options nous seront ouvertes : conserver la peine de mort, la réserver à certains crimes particuliers, ou encore l'abolir comme de nombreux pays, dont le Royaume-Uni, l'ont fait récemment."

"Quand j'étais premier ministre, je m'étais promis de respecter toutes les recommandations à la clémence présentées par des jurys dans les cas de meurtre, et je l'ai fait. Cette coutume a même été rendue obligatoire par la loi."

"Comme avocat au criminel, comme ancien procureur, comme législateur, j'ai évidemment une opinion sur la question du maintien ou de la disparition de la peine de mort. Cette opinion, je la ferai connaître sur le plancher de la Chambre. C'est pourquoi je ne veux pas prendre position ou aborder ce sujet de façon partisane avant que ce problème soit devant les Communes."

"Mais je voudrais que des jeunes comme vous, étudiants en Droit, et tous les jeunes qui s'intéressent à la cause de la Justice et des Droits de l'Homme fassent connaître leur avis à ce sujet. Je voudrais qu'ils nous communiquent leur pensée, leurs arguments sur cette question."

La situation financière de la SGF est excellente

— Filion

de notre bureau de Québec

QUEBEC — M. Gérard Fillion a rassuré hier les étudiants en commerce de l'université Laval, sur la situation financière de la Société générale de financement.

Un étudiant a en effet demandé à M. Fillion, qui fut, jusqu'à tout récemment directeur général de la SGF, comment on devait interpréter la baisse de valeur des actions de la SGF.

M. Fillion a répondu que l'achat d'actions de la SGF devait être considéré comme un investissement à long terme. Il est arrivé, a-t-il mentionné, que lors de la création de la SGF certaines personnes ont acheté des actions, dans l'espoir de faire un coup d'argent rapidement, et que d'autres l'ont fait par patriotisme.

Or, les premiers se sont vite aperçus que les gains ne pouvaient pas être aussi rapides et certains parmi le second groupe étaient des gens peu fortunés, qui ont eu besoin pour une raison ou l'autre des quelques économies qu'ils avaient placées dans la SGF.

M. Fillion a fait remarquer que la vente des actions n'est pas forte et que la situation de la société était excellente.

"Il existe peu d'entreprises, qui après deux ans ont commencé à payer des dividendes", a précisé l'invité, en ajoutant qu'on avait fait des réserves de capitaux plus que prudentes.

La diversification des sources d'argent de la SGF et de ses investissements est l'une des principales causes de réussite.

M. Fillion a en outre souligné qu'il faudra d'ici à deux ans augmenter le capital de la SGF.

Enfin, à une autre question, le président de Sidbec a émis l'opinion que la Société de développement du Canada pourrait jouer un rôle efficace sur le plan canadien, peut-être pas pour racheter les entreprises américaines, mais au moins pour consolider les compagnies canadiennes. Son rôle pourrait être analogue à celui de la SGF.

Sidbec rendra notre industrie de l'acier compétitive

— Filion

QUEBEC — Mixte ou étatique, Sidbec se justifie, pour permettre aux industries de l'acier du Québec de prendre le départ sur un pied d'égalité avec leurs compétiteurs des autres provinces.

C'est ce qu'a déclaré le président de Sidbec, M. Gérard Filion, hier après-midi devant les étudiants en commerce de l'Université Laval.

Présentement, a dit M. Filion, les industries québécoises de l'acier sont désavantagées, par rapport à l'Ontario, du fait qu'elles doivent importer la matière première, qui provient en bonne partie de Hamilton.

Cette formule ne présente pas trop d'inconvénients, lorsque le produit fini est vendu dans le Québec, mais elle représente un handicap lorsque l'on veut vendre des produits ailleurs, soit en Ontario ou dans les provinces de l'ouest.

Avec une sidérurgie dans le Québec, les industries du Québec auront l'égalité au départ. Si elles ne réussissent pas, ce sera alors uniquement de leur faute.

Québec songe à instituer un service d'immigration

QUEBEC. (PC) — Le ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte a révélé mercredi que son ministère songe à instituer à Paris un service d'immigration du Québec.

M. Laporte a fait cette affirmation alors qu'un comité de la chambre étudiait ses crédits.

Le Québec a institué l'an dernier un service de l'immigration et l'ouverture d'un service à Paris constituerait une extension de ce service.

Cependant, M. Laporte est d'avis qu'il ne faut pas imaginer que la présence à Paris d'un service d'immigration du gouvernement provincial produira des miracles.

Le ministre a cité trois raisons, soit le fait que les Français ne soient pas des émigrants faciles, que le gouvernement ne voie pas d'un très bon oeil le départ de ses sujets et que la France est actuellement un pays d'immigration et non pas d'émigration.

M. Jean-Jacques Bertrand a souligné que c'est par l'immigration que "l'on a réussi à conserver le pays anglais."

Le monument de Wolfe est conforme à la copie originale

OTTAWA. (PC) — M. Arthur Laing, ministre du Nord Canadien et des Ressources nationales a fait savoir hier que le monument de Wolfe à Québec avait été restauré selon son architecture première.

Dans sa réponse écrite à M. Walter Dinsdale, conservateur de Brandon-Souris, M. Laing déclare que le nouveau monument est une reproduction exacte de celui qui avait été érigé en 1849 et remplacé en 1913.

Bois-de-Coulonge: rapport définitif de l'enquête aujourd'hui

de notre bureau de Québec

QUEBEC. — Le leader du gouvernement, M. Pierre Laporte, a révélé hier à la Chambre que le rapport définitif des enquêteurs sur la tragédie de Bois-de-Coulonge lui serait remis dès aujourd'hui.

On se souvient qu'un rapport préliminaire a déjà été soumis au gouvernement il y a quelques jours, rapport qui fut également distribué aux journaux.

Ce rapport préliminaire attribuait à une défectuosité du système électrique les causes de l'incendie qui a détruit la résidence officielle des lieutenants-gouverneurs, il y a un peu moins de deux semaines, et causé la mort de M. Paul Comtois.

C'est le commissaire des incendies qui fait actuellement enquête sur cette tragédie, en collaboration avec M. Bernard Péclet, du laboratoire médico-légal de Montréal.

M. Laporte a révélé que les enquêteurs, avant de soumettre un rapport définitif, avaient dû interroger les gens de la famille de M. Comtois et, par conséquent, attendre que les funérailles soient terminées.

Rappelons par ailleurs qu'aucune date n'a encore été fixée pour l'enquête du coroner sur la mort de M. Paul Comtois, mais que cette enquête doit avoir lieu très bientôt.

Assurance-maladie: les mémoires peuvent être soumis jusqu'au 25 mars

QUEBEC (DNC) — Les associations, organismes ou particuliers qui désirent soumettre des mémoires au Comité conjoint des deux Chambres sur l'assurance-maladie, ont jusjusqu'au 18 de ce mois pour faire connaitre leur intention. Et le texte même de ces mémoires devra être adressé au comité, au plus tard le 25 mars.

Tel est le sens d'une décision qui a été prise, aujourd'hui, à la première séance du comité conjoint en question, sous la double présidence du député Roger Roy et du conseiller législatif George Marler.

Les audiences publiques de ce comité, qui se dérouleront dans l'enceinte du parlement, débuteront le 15 mars. Ces audiences se poursuivront jusqu'au 30 avril, après quoi le comité parlementaire délibérera en vue de soumettre son rapport vers le début de juin. Il s'agit, pour ce comité, de recommander le type et la portée du régime d'assurance-maladie que le Québec devrait adopter.

Jusqu'ici, 22 mémoires ont été reçus et un total d'une centaine d'organismes ont fait connaitre leur intention d'en présenter. On croit, en pratique, que le nombre final des mémoires ne dépassera guère la cinquantaine.

Les séances que le comité conjoint tiendra, la semaine prochaine, seront consacrées à l'étude de chacun des onze volumes du rapport du comité d'experts. Ces experts seront à la disposition du comité pour répondre aux questions des députés et conseillers législatifs.

Parmi les groupes qui se feront entendre devant le comité, on remarquera les assureurs, les institutions hospitalières, les médecins, dentistes, pharmaciens, thérapeutes, producteurs et détaillants de produits médicaux, ainsi évidemment que des représentants des consommateurs de ces mêmes produits.

Silence officiel au sujet du poste qu'occupera Robert Elie

M. Robert Elie, ci-devant attaché culturel du Québec à Paris, ne remplira pas le poste pour lequel le ministère des Affaires culturelles l'avait rappelé à Québec. M. Laporte l'a annoncé cette semaine au cours de l'étude des crédits de son ministère, mais sans dire ce que devient M. Elie.

M. Elie devait rentrer au pays à la fin de la présente année scolaire pour devenir directeur général de la Diffusion de la culture à Québec. Au poste d'attaché culturel à Paris, il vient d'être remplacé par M. Jean Vallerand.

Tout ce qu'on sait au sujet de M. Elie, c'est qu'il a démissionné, donc qu'il a refusé le poste pour lequel on l'appelait ici.

On sait aussi que la rumeur le place au ministère de l'Education mais à quel titre et à quel endroit ? Nul ne le sait officiellement. A l'Education, on confirme seulement qu'il y a un projet de ce côté-là et on refuse d'en dire plus long.

Aux Affaires culturelles, on ne dit évidemment pas pourquoi M. Elie a démissionné.

M. Gérin-Lajoie à Jacques-Cartier

VALLEYFIELD (J.-D. G.) — Le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, rencontrera les commissaires des régionales Carignan, Yamaska, Honoré-Mercier, Chambly, Lignery, Youville, Salaberry, South-Shore et Châteauguay-Vallée samedi, à l'école Gérard-Filion, 1330 ouest rue Curé-Poirier à ville Jacques-Cartier.

DERNIERS SOIRS

ANGLAIS

ICA Institut de

CONVERSATION ANGLAISE

OFFICIELLEMENT RECONNU ET DE HAUTE RENOMMEE

279-0678

NOUVELLES INTERNATIONALES • NOUVELLES INTERNATIONALES • NOUVELLES INTERNATIONALES

CAHIER No 3 / PAGES 31-46 — LA PRESSE — FINANCE / ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, JEUDI 3 MARS 1966 — 82e ANNEE — No 52

LA CHRONIQUE DE

PHILIP DEANE

La haine de Pékin profite à Johnson

Même les personnes qui ne veulent pas de la guerre au Vietnam se sentent obligées de prendre la défense du président Johnson. J'ai visité l'ONU hier, et sa constellation d'organisations américaines quasi-pacifistes : j'y ai rencontré de la tristesse mais aucune opposition à la guerre — aucune opposition active du moins.

Pourtant, je m'adressais à des gens qui, naguère, ont été exposés à la critique de McCarthy en soutenant l'ONU et, avant ça, à d'autres critiques en appuyant la Société des Nations. Ces personnes se sont opposées à Franco, elles ont participé aux manifestations contre les essais nucléaires. Aujourd'hui, elles disent d'un ton résigné, ces mêmes personnes, qu'il est impossible à un citoyen américain de ne pas soutenir le président dans sa politique au Vietnam.

Je connais ces gens-là, et leur attitude me surprend : n'appartiennent-ils pas à la coterie des dissidents ? Il y a deux ans, leur instinct les auraient conduits à suivre Fulbright, Morse et Robert Kennedy. Pourquoi ont-ils ainsi changé ?

Leur ayant posé la question, leur réponse a été un long "J'accuse" à l'endroit de la Chine (ce qui ne les a pas empêchés de demander souvent son admission à l'ONU).

Image d'intransigeance

Parce que ces pacifistes déçus sont de grands voyageurs qui prennent part à toutes sortes de congrès dans le monde, ils ont pu converser, à l'étranger, avec des communistes chinois. Et ils sont choqués par ce qu'ils appellent "la passion révolutionnaire déséquilibrée" des Chinois. Ils vous citent les détails de complots, de rébellions avortées, d'assassinats organisés par les Chinois. Qui leur a fourni ces détails ? La CIA ? Pas du tout : les Africains, les Asiatiques.

La Chine présente donc à ses alliés naturels, aux Etats-Unis, une image d'intransigeance, de violence, de duplicité et d'agressivité. Mais j'ai l'impression que ce qui inquiète les "pacificateurs professionnels" du voisinage de l'ONU, c'est la haine du Chinois contre l'homme blanc, contre le reste du monde. Ces pacifistes pardonnent tout, excepté le manque de sentimentalité, le manque de croyance dans la fraternité humaine. Ils se disent que toute nation, au fond de son coeur, est prête à aimer le reste du monde et que ce sont les diaboliques manoeuvres des dirigeants qui occasionnent les difficultés.

Ils ont parlé à leurs confrères Suisses ou Suédois qui ont visité la Chine, et ils ont appris que les Chinois se servent de la haine comme force motrice. Du moins est-ce ce que croient ces pacifistes professionnels qui dirigent des organisations, ont de l'argent et savent comment produire et distribuer un livre. Les étudiants et les autres agitateurs s'opposant à la guerre du Vietnam sont privés de leurs alliés naturels, les organisateurs professionnels de manifestations pacifistes. Dans ce contexte, il faut admettre qu'en Amérique, la Chine a perdu la bataille des sentiments.

Bob Kennedy a-t-il tort ?

Alors, Bob Kennedy est-il donc fou de s'en prendre à Johnson, de miser sur la cause pacifiste ? Non. Parce que Bob a le temps. Il sait attendre et il compte moins sur la déception des pacifistes sentimentaux que sur la lassitude des réalistes. D'ailleurs, il peut toujours changer d'avis. La chose est facile et il est très acceptable, politiquement, que de dire qu'on a eu tort de s'opposer à la guerre et qu'on appuye maintenant à cent pourcent les "braves soldats". On est alors reçu à bras ouverts — comme le mouton noir.

Et Bob Kennedy sera peut-être forcé de changer d'avis si la Chine continue de convaincre tout le monde qu'elle est aveuglée par la haine et que, par conséquent, il est impossible de négocier avec elle; la seule possibilité qu'elle laisse, c'est le combat à outrance, disent les Américains qui voudraient être ses amis.



téléphoto PA

En prison, malgré sa collaboration

En rentrant de Pékin à Accra, l'ancien bras droit de M. Nkrumah, le ministre ghanéen des Affaires étrangères Quaison-Sackey a donné une conférence de presse et a révélé que son ancien maître avait tenté d'obtenir l'appui de Moscou pour réintégrer le pouvoir au Ghana, mais que tout semble indiquer qu'il a échoué dans sa démarche. M. Quaison-Sackey s'est rangé, en arrivant à Accra, du côté des militaires, mais ce geste n'a pas empêché son arrestation "à titre préventif".

Quatre pays boycottent la conférence africaine par solidarité envers Nkrumah

(D'après AFP) — Le Mali, la Tanzanie, la Guinée et la République arabe unie ont annoncé aujourd'hui qu'ils retiraient leurs délégations de la réunion du conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui siège actuellement à Addis-Abéba, capitale de l'Ethiopie.

Le gouvernement de la RAU a fait savoir qu'il avait adressé des instructions dans ce sens au chef de la délégation égyptienne, M. Mahmoud Riad, ministre des Affaires étrangères.

A Addis-Abéba, les délégations des trois autres pays africains ont souligné que leur retrait de la sixième session ordinaire du conseil des ministres de l'OUA ne signifiait pas leur départ de l'organisation, mais que ce retrait était uniquement motivé par la présence d'une délégation représentant le nouveau régime militaire du Ghana.

Les trois pays ont ainsi voulu signifier leur appui à l'ancien président du Ghana, M. Nkrumah, qui a été chassé du pouvoir la semaine dernière lorsqu'il était en visite en Chine. Il a trouvé refuge chez son ami le président de Guinée, M. Sekou Touré.

Les débats continuent

Avant d'avoir reçu des instructions de son gouvernement, le chef de la délégation de la République arabe unie avait posé, en séance plénière, la question de l 'opportunité de poursuivre les débats dans une atmosphère aussi peu propice. Le conseil examinait alors le problème rhodésien.

Le président de la conférence, le ministre éthiopien des Affaires étrangères, a estimé que les travaux devraient se poursuivre en attendant que la question ait été résolue par consultations entre les délégations.

La majorité de celles-ci semble opposée à un ajournement des débats.

Entre-temps, le comité politique a poursuivi ce matin l'étude du problème rhodésien. Selon le secrétaire général adjoint de l'OUA, M. Mohammed Sahnoun, de nombreux délégués sont d'avis qu'il convient que tout soit mis en oeuvre pour que le peuple africain de Rhodésie se libère lui-même et qu'il serait souhaitable d'amener les mouvements nationalistes rhodésiens "Zapu" et "Zanu", actuellement opposés, à s'unir à cette fin.

Sans avoir l'intention de quitter la conférence de l'OUA, le délégué somalien devait faire une déclaration pour indiquer que son pays se trouve également aux côtés de M. Nkrumah.

Par ailleurs, deux délégations sont parties ce matin pour de tout autres raisons que l'affaire ghanéenne : celle de la Haute-Volta et du Gabon. Le délégué voltaïque doit en effet rejoindre Paris pour y retrouver une mission de bonne entente de son pays.

McNamara admet que certaines de ses méthodes n'ont pas de succès au Vietnam

WASHINGTON. (PA, AFP, PC) — En même temps qu'il annonçait l'envoi au Vietnam de 20,000 hommes qui s'ajouteront aux 215,000 militaires américains déjà dans ce pays, le secrétaire à la Défense, M. Robert McNamara, a admis que certaines méthodes imaginées par lui-même et ses experts n'ont pas résisté à l'épreuve dans la guerre du Vietnam.

Un tel aveu, très rare de la part du chef du Pentagone qui affiche habituellement une assurance à toute épreuve, n'a pas manqué de frapper les journalistes qui assistaient à sa conférence de presse d'hier.

"Nous devons mettre au point de nouvelles méthodes pour régler des problèmes pour lesquels nous avions des réponses anciennes et inappropriées," a déclaré M. McNamara. "Ces nouvelles méthodes requièrent des changements de procédure, des changements de politique, d'habitudes et de pensée."

Le secrétaire à la Défense n'a toutefois pas précisé à quels problèmes particuliers s'appliquait cette remarque.

Mais on croit qu'il faisait allusion au problème de l'usage des réservistes militaires pour fournir les effectifs nécessaires au Vietnam.

M. McNamara s'est appliqué à démentir que l'ampleur de la participation américaine à la guerre du Vietnam porte atteinte à la capacité des forces des Etats-Unis de faire face à des situations d'urgence dans d'autres parties du monde.

Le réservoir d'hommes est suffisant

Il a formellement rejeté les critiques selon lesquelles les récents envois de renforts massifs américains au Vietnam ne permettraient pas aux Etats-Unis, le cas échéant, d'honorer leurs engagement ailleurs, notamment en Europe occidentale.

"Bien que Washington ait envoyé environ 300,000 hommes en Asie du sud-est, a poursuivi le chef du Pentagone, nous sommes pleinement capables de faire face à nos engagements ailleurs dans le monde. Ce chiffre ne représente d'ailleurs que le dixième des effectifs des forces armées des Etats-Unis". M. McNamara a réaffirmé, non moins catégoriquement, que "nous ne voulons pas mobiliser les réserves pour le moment".

M. McNamara a souligné par ailleurs que le réservoir d'hommes disponibles dans l'active est suffisant pour mettre le Pentagone en mesure d'envoyer 21 bataillons prêts à se battre d'ici au 1er juillet s'il le faut et même de porter les effectifs américains au Vietnam à plus de 350,000 hommes.

Le secrétaire à la Défense s'est élevé non moins énergiquement contre les allégations de carence ou de disette dans l'équipement militaire américain, notamment dans celui qui est envoyé au Vietnam.

D'autre part, l'ambassadeur de Corée du Sud aux Etats-Unis, M. Kim Hyun Chul, a déclaré à la presse que son pays "enverra d'ici peu un nouveau contingent de 20,000 soldats au Vietnam pour aider les forces alliées dans ce pays". La Corée a déjà envoyé 20,000 militaires au Sud-Vietnam.

Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a déclaré hier en Chambre que les discussions sur la proposition canadienne de convoquer une nouvelle conférence de Genève pour amener la paix au Vietnam connaissaient un certain progrès.

Le Canada a suggéré à la Commission internationale de surveillance de la trêve au Vietnam, dont le Canada, l'Inde et la Pologne sont membres, serve d'intermédiaire en vue de la convocation d'une nouvelle conférence de paix à Genève. M. Martin a annoncé que l'Inde avait fait connaître son intention de se joindre au Canada dans la poursuite d'un tel but. "La Pologne, de son côté, a engagé avec nous des discussions sérieuses et sincères", a-t-il ajouté.

Le Vietcong tente de bloquer les voies d'eau reliant Saigon à la mer

SAIGON. (UPI, AFP, PA) — Des éléments du Vietcong ont attaqué aujourd'hui une péniche pétrolière qui a pris feu dans une des voies d'eau secondaires donnant accès au port de Saigon. Dix personnes ont été blessées à bord de la péniche à moteur, qui jaugeait 100 tonnes et transportait du carburant pour le compte de la société "Shell".

La circulation des cargos entre la mer et le port fluvial de Saigon ne sera nullement gênée par cet incident, le troisième en autant de semaines sur les voies d'eau menant à la capitale du Sud-Vietnam. La semaine dernière, un cargo battant le pavillon de Hong-Kong fut attaqué, mais il réussit à regagner le port. Il y a trois semaines, un navire scandinave manqua de peu une mine posée par le Vietcong.

En organisant ces attentats, le Vietcong espère bloquer les voies d'eau menant au port de Saigon où est débarqués le gros des renforts et du matériel en provenance des Etats-Unis.

L'attaque contre la péniche a été effectuée à coups de mitrailleuses lourdes et d'armes automatiques légères en position des deux côtés de la rivière à une quinzaine de milles au sud-est de Saigon. La péniche a été remorquée par un dragueur de mines sud-vietnamien et l'incendie a été vite maîtrisé.

Par ailleurs, un porte-parole militaire américain a déclaré aujourd'hui que la Commission internationale de contrôle avait été saisie de l'incident au cours duquel 11 agents de police sud-vietnamiens furent tués par des Vietcongs à l'intérieur de la zone démilitarisée près du 17e parallèle. Composée de l'Inde, du Canada et de la Pologne, la Commission est chargée de surveiller la trêve en Indochine.

Le porte-parole a également déclaré que 3 avions et un hélicoptère ont été détruits au cours des dernières 48 heures au Vietnam. Cinq membres d'équipage sont portés disparus. Le porte-parole a confirmé la perte, annoncée mardi par Radio-Hanoï, de deux chasseurs-bombardiers américains le long des côtes du Nord-Vietnam.

Accord URSS-USA à Genève

GENEVE. (AFP, UPI) — Passant outre aux objections des pays non alignés représentés à la conférence sur le désarmement à Genève et à celles du Canada, les délégués américain et soviétique, MM. Foster et Tsarapkine, se sont entendus pour que les négociations sur la non-prolifération des armes nucléaires aient dorénavant la préséance. Il y a quelques jours les deux superpuissances nucléaires avaient convenu que le problème de la non-prolifération est la question la plus brûlante qui se pose actuellement à l'humanité et que la conclusion d'une entente sur ce sujet était vitale.

Le délégué du Canada, le général Burns, a déclaré qu'à son avis la négociation d'un traité sur la non-prolifération devait se faire parallèlement à des négociations sur les mesures collatérales au désarment, c'est-à-dire que l'examen des autres mesures en vue de désarmement général et complet ne devait pas être relégué au deuxième rang.

Washington: Palomares n'est pas menacé

WASHINGTON (AFP, UPI) — Le porte-parole du secrétariat d'Etat américain, M. Robert McCloskey, a déclaré hier que la population du village espagnol de Palomares ne court aucun danger de contamination par suite de la collision, survenue le 17 janvier, entre deux avions militaires américains, dont un "B-52" transportant quatre bombes nucléaires.

M. McCloskey a précisé que les études radiologiques de la région de Palomares, de sa population et de son bétail effectuées en laboratoires par d'éminents savants espagnols et américains font ressortir qu'il n'y a pas lieu de craindre un danger pour la santé de la population et du bétail. Ces savants estiment qu'il n'y a aucun risque à manger des légumes provenant de cette région, ni de la viande, ni du poisson, ni du lait.

La Commission de l'énergie atomique a fait savoir, de son côté, qu'une étude effectuée sur d'importantes quantités de terre et de végétation prélevées dans la zone de l'accident n'ont révélé aucune pollution susceptible de mettre en danger la santé des habitants. Seules de faibles quantités de matières radioactives ont été décelées, mais celles-ci avaient été éparpillées au moment du choc au sol de deux engins nucléaires qui avait provoqué leur désintégration.

La Commision a précisé que ces prélèvements seront transportés à l'usine atomique d'Aiken, en Caroline du Sud, où ils seront enterrés de la même manière que les matériaux contenant une faible quantité de radioactivité sont généralement détruits.

Peu après que le secrétariat d'Etat eut reconnu officiellement la perte des bombes et la dispersion des matières fissiles, un porte-parole de la Défense a confirmé qu'il n'y avait pas eu d'explosion nucléaire et que l'accident n'avait pas mis sérieusement en danger la santé et la vie des habitants de la région de Palomares. L'un des détonateurs a contaminé une région dépourvue d'habitations et de cultures; l'autre a affecté une région où se trouvaient des plantations de tomates et d'alfalfa. Le porte-parole a confirmé d'autre part, hier soir, que la bombe recherchée à Palomares est effectivement un projectile thermo-nucléaire. Selon des sources non officielles, cette bombe aurait une puissance d'environ 15 mégatonnes ou 15 millions de tonnes de TNT.

L'ambassadeur des Etats-Unis en Espagne, M. Anglier Biddle Duke, et le ministre espagnol de l'Information et du Tourisme, M. Manuel Fraga Iribarne, ont décidé de se baigner avec leurs enfants, la semaine prochaine, au large de la côte de Palomares, afin de démontrer qu'il n'y a aucun danger de radioactivité dans la zone où l'une des bombes nucléaires serait tombée.



téléphoto UPI

Les paysans ne s'en font pas

Les villageois qui demeurent non loin de Palomares en Espagne poursuivent leur besogne quotidienne malgré les recherches pour retrouver une bombe nucléaire américaine, qui est tombée dans la région à la suite de la collision en plein ciel d'un bombardier B-52 avec un avion-citerne ravitailleur. Un des engins s'est fissuré mais n'a pas explosé, et les autorités américaines affirment qu'il n'y a aucun danger de contamination radioactive aussi bien pour la population que pour la végétation.

L'agitation des étudiants contre le régime Sukarno se poursuit en Indonésie

DJAKARTA. (AFP, UPI, Reuter) — Les autorités indonésiennes ont ordonné aujourd'hui la fermeture de l'Université d'Indonésie, à Djakarta, et placé cette institution sous contrôle militaire.

Cette mesure est la conséquence des manifestations d'étudiants anticommunistes qui défient depuis une semaine le président Sukarno. Samedi dernier, le président avait ordonné l'interdiction de toute manifestation estudiantine et la dissolution de l'organisation étudiante d'action anticommuniste.

Selon Radio-Djakarta, le Dr Johannes Leimena, deuxième vice-premier ministre, a ordonné la fermeture temporaire de l'université en raison de "la situation anormale" qui y règne.

La situation demeure cependant très tendue dans la capitale indonésienne.

La troupe, baïonnette au canon, a éloigné aujourd'hui quelque 2,000 lycéens et écoliers qui manifestaient devant le ministère des Affaires étrangères en réclamant à grand cris la démission du ministre, M. Subandrio. Les soldats ont repoussé les manifestants et les ont encerclés dans un square, pendant que les écoliers criaient "Subandrio à la potence", "Subandrio, chien de Pékin" et tentaient de briser les cordons de soldats et policiers.

Deux autres manifestations se sont déroulées aujourd'hui, en dépit des ordonnances gouvernementales.

A peu de distance du ministère des Affaires étrangères, 1,500 autres écoliers ont défilé en scandant des slogans contre le nouveau ministre de l'Education, M. Sumardjo. Policiers et soldats ont dû s'interposer.

De l'autre côté de la rue, les soldats ont empêché environ 1,500 enfants de pénétrer dans l'édifice du ministère de l'Electricité. Ils réclamaient également la démission du ministre, M. Setiadi.

Toutes les rues qui mènent au palais présidentiel sont barrées par des cordons de police. Plusieurs auto-pompes et divers véhicules blindés sont groupés dans l'enceinte même du palais.

La princesse Margaret et son mari semblent semer involontairement des incidents sur leur passage

HONG-KONG. (AFP-PA) — La princesse Margaret et son mari, le comte de Snowdon, semblent involontairement semer des incidents sur leur passage. Ainsi, aujourd'hui, l'équipage d'un paquebot soviétique n'a pu descendre à Hong-Kong à cause, semble-t-il, de la présence du couple princier dans l'île. Il y a quelques jours, un vieux prince d'Arabie séoudite a été blessé lorsqu'il fut pris dans la ruée des journalistes et des policiers au départ de Beyrouth pour Hong-Kong de la princesse et de son mari.

Le premier paquebot soviétique à visiter Hong-Kong a jeté l'ancre aujourd'hui et les 276 Japonais qui effectuent une croisière à bord ont pu descendre à terre, mais l'équipage et son capitaine n'ont pas reçu l'autorisation d'en faire autant.

"Je suppose que c'est à cause de la présence de la princesse Margaret", a dit en colère le capitaine Nikolai Ambrosov. Et alors que de nombreux policiers entouraient le navire, il a ajouté à l'intention des journalistes: "Quelle perte de temps. Ils feraient mieux d'aller poursuivre leur travail de protection pour votre princesse".

Le directeur de l'Immigration de Hong-Kong, M. W.E. Collard, a refusé de dire à la presse pourquoi le capitaine et ses 155 marins n'ont pu débarquer. Toutefois, un porte-parole du service d'information du gouvernement a indiqué que les autorités de l'île n'avaient pas été avisées assez tôt de leur arrivée pour permettre la tenue d'une enquête et l'émission de permis pour descendre à terre. Le capitaine, qui a trouvé le geste particulièrement inhospitalier, a déclaré que c'était la première fois qu'il venait à Hong-Kong. "La température y est chaude, a-t-il dit, mais l'accueil glaciel".

L'autre incident provoqué involontairement par le couple princier s'est déroulé lundi dernier à Beyrouth, au Liban. La soeur de la reine avait réservé pour son voyage tout le compartiment de première classe de l'avion qui devait les amener à Hong-Kong, reléguant ainsi en classe touriste le frère du roi Fayçal, d'Arabie séoudite, et sa suite.

Le prince, l'émir sultant Ben Abdel Aziz, revenait de Washington et de Londres où il avait négocié un important contrat de vente d'armement entre son pays, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Les entretiens du prince avaient également porté sur l'évolution de la situation au Yémen et au Caire. Les sociétés britanniques intéressées par le contrat ont décidé de présenter des excuses au prince "outragé" et de lui expliquer qu'il s'agit d'un regrettable malentendu.

Mais ce qui complique encore la situation, c'est que dans la suite de Ben Abdel Aziz, se trouvait un prince séoudien presque octogénaire qui fut sérieusement blessé au cours d'une bagarre entre policiers et journalistes à l'aéroport de Beyrouth. L'incident s'est produit lorsque photographes, journalistes et curieux ont tenté de briser les barrages de police pour s'approcher de l'avion de la princesse Margaret. Dans la ruée, le vieux prince fut renversé et littéralement foulé aux pieds. Déjà mécontents de voyager en classe touriste, les délégués arabes ont fait une belle colère, d'où les excuses des Britanniques.

D'éminents homosexuels sont victimes de maîtres chanteurs aux Etats-Unis

NEW YORK. (PA) — Un journal de New York rapporte que d'éminents éducateurs, dont deux chanceliers d'universités de la côte est des Etats-Unis, des personnalités du monde du théâtre, et des officiers des services armés, tous homosexuels, ont été les victimes d'un réseau de maîtres chanteurs.

Ce réseau fonctionne depuis près de 10 ans à travers tous les Etats-Unis, déclare le journal.

L'opération est menée avec tant de toupet que deux membres du gang, se faisant passer pour des détectives de New York, ont pénétré jusqu'à l'intérieur du secrétariat de la Défense pour en ressortir en compagnie d'un haut gradé de l'armée.

Ce dernier, qui leur avait déjà payé plusieurs milliers de dollars, s'est suicidé la veille du jour où il devait témoigner devant un grand jury du comté de New York.

Le journal dit tenir ces renseignements de la police et de sources proches du bureau du District Attorney.

Plus de 1,000 victimes, ajoute le journal, ont payé des millions de dollars aux maîtres chanteurs. Certains ont versé jusqu'à $20,000 à des membres du gang qui se prétendaient policiers. Seules quelques-unes des victimes ont consenti à porter plainte.

Le District Attorney Frank S. Hogan a annoncé le 17 février dernier que 17 personnes avaient été accusées d'extorsion d'argent à des homosexuels, et que neuf d'entre elles étaient en prison. Quand les victimes ont porté plainte, elles avaient déjà versé plus de $15,000 au gang.

Tout semble indiquer que les arrestations effectuées jusqu'à présent n'ont fait qu'effleurer les opérations du réseau.

Rhodésie : Wilson prêche la patience aux pays africains

LONDRES (AFP, Reuter) — Le premier ministre Wilson a recommandé aux dirigeants africains d'accorder plus de temps à la Grande-Bretagne afin de permettre aux sanctions économiques de renverser le gouvernement rebelle d'Ian Smith.

M. Wilson a donné l'avertissement que toute tentative d'employer la force pour régler la crise rhodésienne, qui a proclamé son indépendance unilatérale le 11 novembre dernier, pourrait causer d'inutiles souffrances aux Africains aussi bien qu'aux Européens en Rhodésie, et peut-être même en Zambie, pays voisin de la Rhodésie.

Cette nouvelle déclaration de M. Wilson au sujet de la Rhodésie faisait partie d'un message personnel transmis en fin de semaine dernière à l'empereur Hailé Sélassié, d'Ethiopie, qui est présentement l'hôte des ministres des affaires étrangères de l'Organisation des Etats africains dont la réunion s'est ouverte lundi dernier dans la capitale éthiopienne. M. Wilson a fait remarquer de nouveau à l'empereur que l'application des sanctions économiques est un procédé qui ne saurait être poussé avec rapidité.

Quand Goldberg quitte la BBC, les souris dansent

LONDRES. (UPI) — M. J. Arthur Goldberg, délégué permanent des Etats-Unis aux Nations unies, a quitté en colère, hier soir, les studios de télévision de la BBC à Londres parce qu'on le faisait trop attendre. La BBC a complété l'émission avec un film sur des souris qui, apparemment, appréciaient la musique sentimentale.

Un porte-parole de l'ambassade américaine a déclaré aujourd'hui qu'il s'agissait d'un véritable malentendu. On avait avisé M. Goldberg qu'il apparaîtrait au début de l'émission, puis on lui apprit plus tard qu'il passerait à la fin. Comme l'horaire de M. Goldberg était très serré, il ne pouvait plus attendre et il quitta les studios quelques minutes avant que son tour n'arrive.

Le délégué américain aux Nations unies s'était rendu à Londres afin d'avoir des entretiens au Foreign Office au sujet de l'ONU et d'autres problèmes. On devait l'interviewer afin de connaître son opinion sur la guerre au Vietnam et sur d'autres affaires d'actualité au programme "24 heures".

Cet incident semblait tout à fait oublié, aujourd'hui, et M. Goldberg rencontra, comme prévu, lord Chalfont, délégué britannique à la conférence de Genève. Les deux hommes ont discuté de nombreux problèmes, dont la guerre au Vietnam et l'entrée de la Chine communiste aux Nations unies.

M. Goldberg a ensuite rencontré le ministre des Affaires étrangères George Thomson, et lord Caradon, délégué britannique aux Nations unies. Leurs pourparlers doivent durer toute la journée. Une rencontre est prévue pour ce soir entre le diplomate américain et le premier ministre Harold Wilson, et une autre avec M. Edward Heath, chef de l'opposition conservatrice.

Un mâle dans la souricière

SAN ANTONIO, Texas. (UPI) — Grand émoi dans le laboratoire du Collège du "Verbe Incarné" (Incarnate Word College).

Cent souris blanches participent à un projet de recherche sur le cancer dans cette institution pour jeunes filles. Toutes ces souris sont censées être des femelles.

Mais voici qu'on en compte maintenant 109 et que 22 des souris semblent particulièrement corpulentes. Les savants de l'école sont aux abois : les 22 souris sont enceintes.

Ordre est donné d'examiner toutes les souris. Avec le résultat que l'on soupçonne : il y a un mâle dans le groupe.

Les jeunes filles l'ont baptisé "Dominique" et pour les besoins de la science, il vient de perdre son harem.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
1000	Abitibi	12¼	12⅛	12⅛
200	Algoma	68¾	68	68¾
3130	Alliance	270	245	250
3100	Alumin	37	36⅜	36⅜
125	id 4½ pr	42¾	42½	42½
—	Alcan 1 pr	21½	21½	—
—	id 2 pr	46	46	—
—	Anglo CP	9½	9½	—
—	id Pr	24½	24½	—
—	AngT 4½ pr	41	41	—
—	id 265 pr	50	50	—
—	id 290 Pr	52	52	—
—	Argus	19¼	19¼	—
25	id 2.60 pr	48	48	48
—	id 2.70 Pr	49½	49½	—
—	id C Pr	12⅝	12⅝	—
—	Asbestos	23½	23	—
—	Atl Sug	27¾	27	—
—	Bq CN	19	19	—
2100	Bq d'Epargn	15⅜	15½	15½
600	Bq Imp C	64½	64¼	64¼
115	Bq Mont	61½	61½	61½
364	Bq N E	70¾	70¾	70¾
—	Bq PC	48¼	48	—
176	Bq Roy	75½	75	75½
—	Bq Tor D	62½	62	—
—	Balhurst P	23	23	—
—	id wts	10½	10	—
—	id (A)	54½	54½	—
200	id 5¼	19	19	19
1830	Bell Phone	57¼	57	57
—	Bow Mer p	50½	50½	—
25	Bowater	8¼	8¼	8¼
—	Brazil	9¾	9¾	—
—	BA Bk Note	69	69	—
1795	BA Oil	31¼	31	31¼
400	BC Forest	23¼	23¼	23¼
50	BC Phone	77¼	77¼	77¼
—	BC Ph 4¾	92	92	—
8450	Bruco	5½	5½	5½
—	Bruck B	12½	12½	—
—	CAE	10½	10⅝	—
100	Cal Pow	26½	26½	26½
625	Can Cem	41	40	41
—	Can Cem p	25¾	25¾	—
—	CD Sugar	23½	23¼	—
150	Can Iron	22¾	22½	22½
—	Can Malt	21¼	21¼	—
—	C Safe 4.40p	97¼	97¼	—
—	C S L	38	38	—
200	C S L Pr	6¾	6¾	6¾
75	C Brew	7¼	7¼	7¼
—	C Brew A	44½	43¾	—
—	C Brew B	51½	51	—
—	C Bc Alm A	19	19	—
—	CBAL Aw	575	575	—
—	CBAL Bw	575	575	—
—	C Bronze Pr	97¼	97¼	—
—	C Chem w	690	690	—
—	C Cons B	23	23	—
—	C Hydroe	27¾	27¾	—
—	C I L	18¾	18¾	—
—	CI Pow	28½	28¼	—
—	CI Pow Pr	19	19	—
200	C Marconi	6¾	6¾	6¾
2850	CPR	60½	60½	60¾
—	CPR 4% Pr	9¼	9¼	—
100	C Pfina	12¾	12¾	12¾
—	CPF Sec	19	19	—
—	CPF See A	22	22	—
—	C Refract	17¼	17¼	—
—	Cdn Tire A	57½	56¾	—
—	C Vickers	19¾	19¾	—
—	Central Del	13¾	13	—
100	Chemcell	14	14	14
—	Chem 1.75	34¾	34¾	—
—	Chrysler	59	59	—
—	Col Cell	7¼	7	—
300	Cons MS	45¼	45	45
320	Cons Paper	40¾	40½	40¾
—	Cons Text	22	22	—
—	Consu Glass	12½	12¼	—
—	Cont Can	80¼	80¼	—
—	Coronation	215	210	—
—	Corpex	10	10	—
—	Crain RL	33	33	—
—	Crane	71	71	—
—	Créd Foncie	74	72	—
—	Cr Zell A	27	27	—
—	Crush Int	14¼	14¼	—
250	Denison	28¾	28½	28¾
1420	Dist Seag	36¾	36½	36¾
—	D Bridge	27½	27¼	—
—	D Coal	12	12	—
100	D Corset	12	12	12
1100	Do Fasco	27	26½	26½
—	Do Fase 4½	98	98	—
—	D Glass	15	14¾	—
—	D Glass P	16½	16½	—
—	D Lime	300	300	—
200	Dosco	16	15¾	16
445	D Stores	23¾	24½	25¼
2350	Domtar	20	19¾	20
—	Domt P	20½	20½	—
400	D Text	37	37	37
3900	Donohue	9	9	9
325	Du Pont	43¼	43	43¼
—	Dupuis A	8½	8½	—
—	Eddy Match	36½	36	—
200	Falcon	101½	101½	101½
—	Fam Play	26¼	26	26
100	Fleetwood	26½	26½	26½
—	Fraser	29	28¾	—
200	Fr Pete	44⅝	44⅝	44⅝
—	G Dynam	64¼	64¼	—
—	GMC	106¾	106¾	—
—	GR Can Inv	16	16	—
—	GR C Inv p	47	47	—
100	GL Paper	24¼	24¼	24¾
—	Harding (A)	38	38	—
—	Hawk Sidd	41¼	41¼	—
—	Hollinger	26¼	25¾	—
—	Home (A)	19¾	19¾	—
700	Home (B)	19¼	19¼	19¼
200	Horne Pf	310	310	310
225	Hud Bay M	83	81¾	82
150	HBC	14⅞	14⅞	14⅞
—	Husky Oil	14½	14¼	—
380	Imp Oil	53¾	53¼	53¾
—	Imp Tob	15¼	15	—
100	I Tob Pr	6	6	6
—	Inglis	10	9¾	—
2175	Int Nickel	101¾	100	—
—	Int Pap	35	34¾	—
1300	Int Util	31¼	31	31¼
—	Inter PL	85	85	—
1000	Inv Gr A	14¾	14¾	14¾
—	James U St	13½	13½	—
500	Int Util Pr	24¼	24¼	24¼
—	Labatt	17	16¾	—
—	Laura Sec	17	17	—
8325	Laur Fin	9¼	9	9
—	Lau F 6¼	19¾	19¾	—
—	Laur F 2.00	29¾	29½	—
25	Loblaw A	11	11	11
500	Loblaw B	11¾	11¾	11¾
200	Loeb M	15¾	15¾	15¾
—	M Lav (A)	26¼	26¼	—
—	MacLar (B)	26	26	—
200	MR & PR	28½	28½	28¼
—	Marit Elec	23¼	23¼	—
—	Marit Tel	22	21¾	—
3300	Masses F	31	30¾	30¾
—	McAllister	9	9	—
—	Met Stores	13¼	13¼	—
—	Miron 6%	10¾	10½	—
—	MitchR (A)	14	14	—
550	Molson (A)	32½	32¼	32½
150	Molson (B)	33	33	33
—	Mtl Loco	14½	14½	—
100	Moore Corp	79¾	79¼	79¾
400	MorseB A	1	18¾	18¾
—	MorseB B	19½	19½	—
600	Mussens	9¾	9¾	9¾
—	NFLD L	12	12	—
1365	Joranda	32½	32½	32½
—	Nor A C G	32¾	32½	—
—	Nw Ut P	81	81	—
295	NS LP	36	36	36
300	Ocean Fish	12½	12½	12½
300	Ogilvie	14¾	14¾	14¾
—	Ogilvie P	35	35	—
—	Ont Steel	38½	38½	—
—	Oshawa A	28¾	28¾	—
1800	Pat Pe	12¾	12¾	12¾
—	Phillips C	33	33	—
—	Placer	26½	26½	—
3278	Pow Corp	12½	12½	12¾
25	Pow C 4¾	45	45	45
200	Price Br	44	43¾	43¾
—	Price Pr	13¾	12¾	—
400	QN Gas	13¼	13¼	13¼
250	Que Phone	25½	25½	25½
—	Reitman's	13¼	13	—
—	Reitman's A	10	10	—
100	Rio Algom	20	20	20
—	Rockwell	40	40	—
400	Rolland A	12¼	12¼	12¼
—	Rolland B	13	12¾	—
—	Ronalds F	12	12	—
750	Rothmans	26½	26¼	26¼
—	Royal T Pr	20	20	—
50	St-L Cm (A)	34½	34½	34½
—	St-L C (A)	100	100	—
25	Salada F	10	10	10
1830	Shell Can	21¾	21¾	21½
—	Shell I Pr	26½	26¼	—
—	Shop Save	13	13	—
85	Sicard	6	6	6
—	Sicard 4%	20	20	—
185	Simpsons	27¼	27½	27½
—	Soc GP	8½	8	—
—	Sogemines	12¾	12¾	—
—	Southam	40½	40½	—
—	SS Steel	13	13	—
1600	Steel Can	25¼	25	25
2485	Steinbg (A)	26	25½	25½
—	Steinbg Pr	102	100½	—
100	Texaco Can	57	57	57
1470	T Fin (A)	11¾	11¾	11
275	T-C Corp	9¾	9¾	9¾
450	Tr-C PL	36½	36½	36½
100	Tr Mt PL	17¾	17¾	17¾
—	Turnbull	7½	7¼	—
—	Un Auto A	18¼	18¼	—
130	Un Carbide	25¾	25¼	25¼
—	Viau	12½	12½	—
—	Wajax	13¾	13¼	—
845	Walk GW	33¾	33¾	33¾
—	Weldwood	10¼	10¼	—
1375	WCoast Tr	28	27½	27½
—	W Pac Pd	17½	17½	—
700	Weston (A)	22½	22¾	22¾
—	Wstn (A) w	14	14	—
—	Weston (B)	23¼	23¼	—
50	Zeller's	26	26	26

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
—	Ajax	11½	11	—
400	Alscope	175	175	175
—	Alsof	11	11	—
2000	Amg R Rel	25	25	25
—	Ameranium	6	5	—
17300	Anthonian	17	15	17
—	Acno	5	5	—
—	Atlanta	16	16	—
—	Augustus	47	46	—
5000	Agassiz	35½	33	35
1000	Band-Ore	19	19	19
—	Barvallee	6	6	—
3000	Bateman	9	8½	9
—	Beld-Cort	12½	12½	—
—	Beld-C Pr	12½	12½	—
800	Black Hawk	165	161	161
2500	Black River	22	22	22
200	Blue Ron	330	330	330
1000	Blue water	22	22	22
—	Bornite	7	7	—
500	Bruce-Prest	13	13	13

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Bq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture — 2 mars	165.72	150.52	122.03	158.68	125.80
Clôture — 1er mars	165.92	151.37	122.62	159.04	123.92
Sem. dernière	167.18	150.68	125.33	160.09	120.81
Mois dernier	171.21	153.57	127.95	163.77	124.88
Haut — 1966	171.39	158.41	132.91	164.02	125.35
Bas — 1966	163.59	149.24	122.62	158.28	119.40
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

3 Fernetuels		1966	73	74
4½% 15 dec.		1966	99¼	99⅜
2¾ 15 juin		1968	95¼	95½
3¼ 1 juin		1976	81½	82¼
4¼ 1 sept.		1972	91¾	92¼
5½ 1 oct.		1975	98¼	99
4½ 1 sept.		1983	86¼	87
5¼ 1 mai		1990	94	94¼
4½ 1 oct.		1969	99½	100½
CNR 5½ 15 dec.		1971	98¾	99½
CNR 5¼ 1 jan.		1985	100	101
CNR 4½ 1 nov.		1967	99	99½
CNR 4 1 fev.		1981	82½	83
CNR 5 1 oct.		1987	91	91¾

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A M F C 5¼	1967	91¾	92¾
BC Elect 2¾	1967	98	98½
BC Elect 5¼	1989	93	94½
BC Elect 5¼	1977	97	98½
Mont Hyd 5¼	1988	91	92
N B 5½	1989	92½	93½
NFLD 5¼	1985	90¼	91¼
N S 5¼	1985	93¾	92¾
Ont. 3	1970	90¼	91¼
Ont. 5½	1985	95¼	96¼
Ont. Hyd. 2¾	1968	94	95
Ont. Hyd. 5¼	1998	92½	93½
Que. 3	1990	92	93
Que. 3	1969	91½	92½
Que. 5¼	1987	89¼	90¼
Que. Hyd. 3¼	1974	82	83
Que. Hyd. 5¼	1988	92	93
Que. Hyd. 5	1995	85	86
Saskat. 5½	1985	94	95

MUNICIPALITES

Montreal 5¼ Jun	1989	93	94
Tor Mt 5½ 15 Jn	1985	93½	94½
Vanc 5¼ 15 I	1977	94	95
Hamilt 5¼ 15 J	1977	92	93

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi 4½	1966	100	104
Brazil Tr 4½	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Can Utilities 5¼	1977	135	—
Inland Cemt 4½	1976	90	—
Int Nat Gas 5½	1977	92	94
Loblaw 4¾	1976	172	—
Lob Lease 5½	1973	99½	100
Pace Pete 5	1977	100	100
Simpson's 5	1976	210	—
Simpson's 5½	1979	134	—
TC Pipeline 5	1989	107	110
TC Pipeline 5	1988	146	145
Triad 4¾	1971	92	95
Utd Twn El 6¼	1981	115	—
W Coast 5½ xd	1988	102	104

INDUSTRIES

Abitibi 6¼	1977	101	102
Algoma 5¼	1978	94	95
Aluminium 4½	1973	91	92½
BP Tanker 6¼	1985	90½	100½
BA Oil 5½	1977	92	94
Can Cement 3¾	1975	85	87
Can Br Alum 5¾	1950	94	97½
CIL 5¼	1977	97½	98½
CPR 5	1969	88¼	89¾
Cr Foncier 5¼	1985	92	94
Dosco A	1985	93	96
Dom Stores 5½	1985	96	97
Domtar 5¾	1990	93	95
Enton Acc 5¼	1985	95½	96½
Imp Oil 3	1989	92	93
I A C 6½	1983	97½	98½
Roy Tr Mtg 6¼	1981	97¾	98¼
Roynat 6	1980	98	99
Shell Oil 5¾	1977	98	100
St Law Corp 5	1978	92	93
Simpsons 4¼	1973	94	96
Traders Fin 5¾	1985	87	89
Woodward's 5¾	1985	96½	98
Westons 5½	1983	93	95

SERVICES PUBLICS

Ang Con Tel 6	1983	98	—
Alta G Tk 5¾	1985	95½	97½
Bell 5½	1982	94	96
Bell 3¾	1979	80	82
Bell Tel 5¼	1984	96	98
Bell Tel 6¼	1978	100½	102½
Bow Pow 3¾	1980	80	82
Braz Tr 4¼	1946	88	—
BC Phone 5¼	1986	97	99
Calgary P 5¼	1982	98	—
Can Elect 4	1968	95	—
C West NG 5¾	1982	96	98
Cons Gas 5¼	1984	95	97
Cons Gas 5	1978	90	92
Gt Lakes 5¾	1977	96	98
Lakeland NG 6	1982	96	98
Marit El 5¼	1983	96	—
NFLD & P 5½	1978	94	—
N Ont N Gas 5¼	1982	96	98
Northw Ut 5¼	1968	96	98
Northn Tel 5¾	1988	97	—
Que Nat Gas 5¾	1985	93	95
Que Nat G 6	1988	96	—
Que Tel 5¾	1983	94	—
TC Pipe 5.85	1987	96	98
Union G 5	1977	94	96

IMMEUBLES

Bront Coach 6	1978	94	—
Eaton R 3½	1968	95	97
Eaton 5	1978	90	92
Steinbg 6	1984	97	99
Loblaw 5 3½	1983	93	—

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Brooke Bond Canada (4.16% priv)	$0.26	tr.	15-4-66	15-3-66
Brazilian Traction L&P. (6% priv)	$1.50	tr.	31-3-66	10-3-66
Cdn. Industries Ltd. (ord)	$0.15	tr.	29-4-66	31-3-66
id. (7½% priv)	1¾%	tr.	15-4-66	15-3-66
Cdn. Canners "A"	$0.18¾	tr.	1-4-66	8-3-66
Commonwealth Savings & Loan	$0.06¼	tr.	29-3-66	15-3-66
Hahn Brass (5% priv)	$0.22½	tr.	1-4-66	10-3-66
Hughes-Owens "A"	$0.20	tr.	15-4-66	15-3-66
id. (priv)	$0.40	tr.	15-4-66	15-3-66
Exquisite Form Brassière (ord)	$0.17½	tr.	1-4-66	9-3-66
id. (priv)	$0.15	tr.	1-4-66	9-3-66
Int. Min. & Chemicals (en $ E.U)	$0.30	tr.	30-3-66	11-3-66
Jamaica Public Service	$0.15	tr.	1-4-66	9-3-66
Lake Dufault Mines	$0.75	—	30-3-66	9-3-66
Maher Shoes Ontario (ord)	$0.10	tr.	1-4-66	15-3-66
id. (priv)	$0.15	tr.	1-4-66	15-3-66
Laurentide Fin. Corp. (ord) (x)	$0.10	tr.	31-3-66	10-3-66
id. ($1.40 priv)	$0.35	tr.	31-3-66	10-3-66
id. ($2. priv)	$0.50	tr.	31-3-66	10-3-66
id. (8¼% priv)	$0.31¼	tr.	30-4-66	7-4-66
Premier Trust Co.	$2.00	tr.	1-4-66	18-3-66
R. & M. Bearings "A"	$0.27	tr.	1-4-66	18-3-66
Robinson, Little (ord)	$0.20	tr.	31-3-66	15-3-66
Toronto Star (priv)	$0.75	tr.	31-3-66	11-3-66

(x) Diminution de 10 cents.

Tendance irrégulièrement plus faible

Montréal — La tendance boursière est irrégulièrement en baisse en début d'après-midi sur les Bourses de Montréal.

Les deux changements les plus importants de la matinée sont enregistrés par Laurentide Finance qui baisse de 2⅞ à 9¼ sur un volume de 7435 actions et par Jubilee, à la Bourse Canadienne, qui perd 60 cents à 2.30.

Sur la Bourse de Montréal parmi les autres principaux changements, MacMillan Bloedel fléchit de ¾ à 28½, Seagrams, IAC et Texaco déclinent de ¾ respectivement, Dominion Textile et BA Oil perdent ¼ chacun.

Du côté gagnant, Inco, Rothmans et la banque de Montréal progressent de ½ respectivement, la banque Royale, Aluminium et Dominion Stores de ¼ respectivement.

A la Bourse Canadienne, Midepsa perd 20 cents à 6.00 et Agassiz 2½ à 33 cents.

Commodore gagne 10 cents à 1.70 et C. New Pac. en gagne 4 à 70 cents.

* * *

TORONTO. — La tendance est partagée à Toronto. Des quatre principaux groupes de valeurs, les industrielles et les pétroles de l'ouest affichent une légère tendance en baisse tandis que les métaux non-ferreux et les aurifères marquent de légers progrès.

A l'encontre de la tendance générale aux industrielles, les banques gagnent du terrain, fractionnairement.

Parmi les métaux, Hudson Bay Mining gagne 1 point à 83 et Lake Dufault ⅜ à 13⅜. Rio Algom perd ¾ à 19⅛. Central Del Rio, aux pétroles de l'ouest, perd ⅜ à 12⅞ et Banff gagne ¼ à 18¾. Aux aurifères, Dickenson gagne 20 cents à 5.20 et Kerr-Addison ⅛ à 11.

Bankeno, dans le secteur minier, gagne 10 cents à 1.16 et Québec Manitou en gagne 7 à 45 cents.

* * *

NEW YORK. — La tendance est irrégulièrement plus faible et l'atmosphère est moins



animée vers l'approche de la fermeture à Wall Street.

Les aérospatiales, les électroniques, les cuprifères, les automobiles, les compagnies aériennes et certaines autres valeurs, qui comptaient parmi les plus forts perdants des dernières séances, enregistrent des gains intéressants.

American Telephone, qui avait entraîné le secteur des "blue chips" en baisse, mercredi, ouvrit en baisse de ⅛ à un bas de 58¾ sur un volume de 65,000 actions. Plus tard en matinée les actions marque un gain de ⅛ et dans l'après-midi leurs cours était inchangé à 58½, par rapport à la fermeture de mercredi.

Un des principaux facteurs qu'on invoque comme étant responsable du recul des principaux indices du marché, est l'ambiance compétitive qui existe entre les taux d'intérêt plus élevés et les rendements sur les obligations, affectant des valeurs importantes, tel American Telephone.

Et les valeurs d'avenir, soi-disant prestigieuses, continuent en même temps d'être sujettes aux prises de bénéfices et d'être recherchées.

* * *

LONDRES, (AFP) — Le ton demeure indécis au Stock Exchange et les affaires sont très calmes. Les vedettes industrielles, alourdies à l'ouverture en raison du nouveau recul de Wall Street hier, se redressent un peu par la suite et à 14 h. 45 gmt. l'indice du Financial Times n'accusait plus qu'un recul de 0,1 point après avoir d'abord cédé, 1,1 point à l'ouverture.

* * *

PARIS (AFP) — La bourse est aujourd'hui encore d'humeur assez morose. Davantage peut-être que la veille car les mouvements de hausse n'apparaissent plus qu'assez rarement. Les affaires, de leur côté, marquent un ralentissement à en juger par les débats moins prolongés auxquels donnent lieu les premiers cours. L'impression favorable qu'aurait pu causer une nouvelle et sensible avance d'Esso-Standard est rapidement corrigée par une nouvelle et sensible baisse des machines.

Le nouveau recul enregistré la veille à Wall-Street, quoique moins important que le précédent, ne contribue guère à rassener un climat boursier.

cote des grains

2 MARS 1966

WINNIPEG

AVOINE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	93	93½	93	93
Juil.	90¾	91¾	90¾	90¾
Oct.	88¾	88¾	88¾	88¾
Déc.	—	—	—	86¾

ORGE :

Mai	1 37½	1 37⅝	1 37½	1 37⅝
Juil.	1 34⅝	1 34⅝	1 34⅛	1 34⅛
Oct.	1 31¼	1 31¼	1 30¾	1 30¾
Déc.	—	—	—	1 29⅞

LIN :

Mai	3 05⅜	3 07⅜	3 05½	3 06⅜
Juil.	3 05⅜	3 06⅜	3 04⅜	3 05⅜
Oct.	3 06¼	3 07½	3 06	3 06⅜
Déc.	3 04⅜	3 04⅜	3 04	3 04⅛

SEIGLE :

Mai	1 35	1 35⅛	1 34⅝	1 35
Juil.	1 34½	1 35⅛	1 33⅞	1 34
Oct.	—	—	—	1 37⅝
Déc.	—	—	—	1 38⅛

GRAINE DE COLZA :

Mars	2 67	2 70½	2 67	2 67½
Mai	2 64¼	2 69¼	2 64¼	2 64¾
Juil.	2 63½	2 65½	2 61¼	2 61½
Nov.	2 56½	2 57	2 56	2 55

Marché au comptant :

AVOINE — 2 cw 91¾ ; ex 3 cw 90¾ ; 3 cw et ex 1 fourragere 89¾ ; 1 cw fourragere 88¾ ; 2 fourragere 85¾ ; fourragere 82¾ ; fourragère mélangée, 64.

ORGE — 1 et 2 cw 6-rang 1.35½ ; 1 cw 2-rang 1.35 ; 2 cw 2-rang 1.33 ; 3 cw 6-rang 1.33½ ; 3 cw 2-rang et 1 fourragere 1.31¾ ; 2 fourragere 1.30¼ ; 3 fourragère 1.27¾.

SEIGLE — 1 et 2 cw 1.31¾ ; 3 cw 1.26¾ ; 4 cw 1.15¾ ; ergoté 1.10¾ ; sur voie, 1.31¾.

LIN — 1 cw 3.00¾ ; 2 cw 2.95¾ ; 3 cw 2.61½ ; sur voie, 3.06¾.

GRAINE DE COLZA — No 1, Cdn, 2.55¾ ; No 2, Cdn, 2.55¾.

Marché du lin — Prix comptant, $2.88½.

CHICAGO

BLE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mars	1 61½	1 63	1 61½	1 61¾
Mai	1 63¾	1 64½	1 63¼	1 63¾
Juil.	1 56¼	1 57¾	1 56¼	1 56¾
Sept.	1 58¼	1 59¾	1 58½	1 58½
Déc.	1 63½	1 64¾	1 63¼	1 63¾

MAIS :

Mars	1 23½	1 25¾	1 23¼	1 25⅜
Mai	1 26½	1 28¼	1 26½	1 26¾
Juil.	1 28¼	1 29¾	1 28	1 28¾
Sept.	1 24½	1 25¾	1 24½	1 24¾
Déc.	1 19¾	1 20½	1 19¾	1 20¼

AVOINE :

Mars	71¾	72½	71¾	72¼
Mai	70¾	71¾	70¾	70¾
Juil.	68¾	69¼	68¾	68¾
Sept.	69½	69¾	69¼	69½
Déc.	71¾	71½	71¾	71½

SEIGLE :

Mars	1 37	1 39	1 37	1 37¾
Mai	1 34¼	1 35	1 33¾	1 34
Juil.	1 31¾	1 32½	1 31¾	1 31½
Sept.	1 33	1 33½	1 32¾	1 32¾
Déc.	1 36	1 36¾	1 35½	1 39½

FEVES SOYA :

Mars	2 81	2 83	2 81	2 82¼
Mai	2 83½	2 86¾	2 83½	2 85½
Juil.	2 85½	2 87¾	2 85½	2 87
Août	2 83¼	2 84¼	2 83¼	2 84¼
Sept.	2 73½	2 74¼	2 73½	2 73¾
Nov.	2 69¾	2 70	2 69¼	2 69¼
Jan.	2 72	2 73¾	2 72	2 72¾

fruits et légumes

MONTREAL, (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Pommes : McIntosh $2.25 à $2.50 les 8 cellos de 5 livres, de fantaisie, Greening et Cortland $1.75 à $2.00, C. $1 à $1.25, Wolf River, $1.50, Russet et Delicieuses $4 à $4.50, la boîte à verger.

Betteraves : $1 à $1.25 les 50 livres.

Carottes : no 1 $2.25 à $2.50 les 50 livres, 3.25 à 3.50 les 24 cellos de 2 livres, ou 10 cellos de 5 livres.

Choux : $2.25 à $2.50 le sac de 50 livres, rouges $2.00 à $2.25, Savoie $2.25 à $2.50 le cagett.

Navets : no 1 en vrac, lavés $2.50, en sac de 50 livres $2.25, no 2 $1.25.

Oignons : jaunes $1.25 à $1.50, gros $1.75 à $2.00 les 50 livres, 30 à 35 les 10 livres, $2.25 les 24 cellos de 2 livres.

Panais : $2.50 les 12 cellos de 24 onces, $3.00 le minot.

Patates : $1.40 à $1.50 les 50 livres.

Poireaux : $1.00 à $1.25 la douzaine.

Radis : .90 à $1.00 la douzaine.

Marché des bestiaux

MONTREAL, (PC) — Les prix des bovins était à $1 de plus, le prix des veaux stable, et celui des porcs à $1.50 de moins cette semaine aux marchés à bestiaux de Montréal.

Arrivages : 1,462 bovins, 1,604 veaux, 415 porcs, 21 agneaux et moutons.

Les bouvillons de choix se vendaient de $20. à $26.50, les bons de $25.25 à $27.50, les médiums de $23.50 à $26.50, les communs de $15.25 à $23.50.

Les bonnes vaches se vendaient de $18. à $20.75, les médiums de $15.25 à $18.50, les communes de $13. à $17., les produits destinés à la charcuterie et à la mise en conserve de $8. à $15.75.

Les bons veaux se vendaient de $32. à $35., les médiums de $25. à $31. et les communs de $15. à $26.

Les porcs de catégorie "A" se vendaient de $33 à $40, les truies de $28 à $29.

Les agneaux et moutons rapportaient de $5.50 à $20.50.

Les bonnes actions sont écrites sur le sable et les mauvaises sur le roc.

*Proverb

EN TRE NOUS



PAR MARCEL DESJARDINS

Reardon soupèse la possibilité d'un retour à la ligue Nationale

L'ancien joueur et vice-président Kenny Reardon, du Canadien, reviendra-t-il dans la ligue Nationale et dans le hockey qu'il a toujours tellement aimé ? La question se pose logiquement aujourd'hui. Elle est même d'actualité. Car c'est un fait qu'il s'est rendu à Pittsburgh à l'invitation du dynamique et riche groupe de cette ville qui vient d'obtenir une franchise dans la ligue Nationale.

C'est en qualité de conseiller technique, et sur la recommandation de quelqu'un du monde du hockey professionnel que l'ancien partenaire d'Emile Bouchard à la ligne bleue du Tricolore s'est rendu dans la ville américaine. "Le groupe ne m'a fait aucune offre et moi je n'ai fait aucune démarche pour obtenir un poste. Et si vous me demandiez si j'accepterais de revenir dans le hockey, je serais très en peine de vous répondre dans le moment car cela exigerait un tel changement dans mon existence que j'aurais à y penser deux fois avant de dire oui ou non".

Ceci clairement établi, Reardon a bien voulu nous donner ses impressions des deux jours qu'il a passés à Pittsburgh, et de celles qu'il a pu récolter en marge de l'expansion de la ligue Nationale. Ces nouveaux venus dans la ligue Nationale se lancent dans le mouvement avec des ressources financières presque inépuisables, un enthousiasme débordant, une confiance presque incroyable et cette rapidité d'action d'hommes qui, dès qu'ils ont pris leur décision, se lancent à fond de train dans l'entreprise.



Kenny Reardon

Ainsi, à Pittsburgh où on n'a pas encore choisi de gérant général ou d'instructeur, on parle déjà de créer deux clubs "juniors A" dès la saison prochaine quelque part au Canada. Ailleurs, c'est-à-dire d'autres groupes parmi les nouveaux membres de la ligue Nationale parlent d'acheter des équipes entières de la ligue Américaine. Là, où il y aura nécessité pour des clubs de dédommager la ligue Américaine pour la perte de territoires, on considère le fait comme une simple formalité. En d'autres termes, ces gens ne se créent pas de maux de tête en pensant aux obstacles qu'ils auront à surmonter. Certains estiment même que la ligue Nationale prend beaucoup de temps à réclamer la somme de $2 millions qu'elle a exigée de chacune de ses nouvelles additions. C'est peut être que la ligue Nationale s'est engagée en retour de ce montant, non seulement à accorder une franchise à chacun de ces groupes, mais aussi un total de vingt joueurs. Or, les événements se sont précipités à une telle allure que les six clubs actuels n'ont pas encore décidé apparemment comment procéder à propos de la sélection des joueurs.

Reardon avoue qu'il y a danger que certains nouveaux groupes s'imaginent que le Canada fourmille présentement de joueurs du calibre de la ligue Nationale ou qu'ils s'imaginent qu'un joueur junior peut, après un an ou deux dans cette classe, monter et réussir dans le circuit majeur. Il y a possibilité d'un trop grand optimisme dans cette direction.

Le début d'une ère nouvelle

Mais comme Canadien, comme ancien joueur et comme amateur de hockey, l'ancien vice-président du Tricolore voit dans l'entrée de ces nouveaux venus dans la ligue Nationale le début d'une ère de développement extraordinaire pour le hockey. Car, fait-il remarquer, ces six clubs signifient la multiplication des équipes mineures, la création de positions pour d'innombrables jeunes joueurs, celles de postes pour de nombreux gérants, instructeurs, agents recruteurs.

A Pittsburgh où le groupe désirait obtenir les vues de quelqu'un qui a déjà rempli des fonctions administratives d'un club de la ligue Nationale, Reardon a déclaré avoir vu la patinoire la plus moderne actuellement dans le hockey. C'est un amphithéâtre dont le toit peut être déplacé sur simple pression d'un bouton électrique qui met en marche tout un système. Le toit ainsi déplacé, en été, à l'occasion de concerts symphoniques ou de spectacles, permet de présenter ceux-ci sous un ciel étoilé. Le plus grand confort existe dans cet édifice sans aucune poutre en acier pour nuire à la vue du spectacle. Le groupe de 21, qui a obtenu la franchise, est puissamment riche. Il est dynamique, progressif, ingénieux et compréhensif. Il peut compter sur un public qui est demeuré fidèle au hockey même si, au cours des années, le club local a perdu tous les bons joueurs qui ont porté ses couleurs. Les porte-couleurs qui lui venaient du Toronto puis du Détroit sont retournés à ces clubs dès qu'ils atteignaient une certaine valeur. Malgré cela, le public a conservé son enthousiasme pour le hockey.

Le syndicat considère comme une certitude que son équipe se mettra à l'oeuvre pour la saison 1967-68. On ne mentionne pas la possibilité de retard même si certaines des nouvelles villes comme celle de Philadelphie n'ont pas de patinoire dans le moment, même si, à Los Angeles, Jack Kent Cooke parle d'en construire une, et si, à Minneapolis-St-Paul, on se demande si on construira un nouvel amphithéâtre ou si on agrandira celui en existence à Minneapolis.

Un seul des nouveaux clubs a pour ainsi dire fait son choix de son gérant général. Le San Francisco paraît en effet avoir fixé son choix sur Bud Poile. Ailleurs, la liste des candidats n'a pu même être étudiée car le bureau de direction n'a pas encore été formé.

Reardon considère le choix des six villes comme celui d'hommes très pratiques, de gens qui voient la possibilité du succès dans ces divers endroits. St-Louis ne pouvait être ignorée à cause de sa situation géographique pas plus que Los Angeles, San Francisco et Minneapolis-St-Paul. Pittsburgh pour la même raison, et aussi à cause de son intérêt pour le hockey. La sélection de Philadelphie l'a surpris mais il déclare que c'est un groupe très puissant qui a obtenu la franchise. Il note qu'il existe une très vive rivalité entre Philadelphie et Pittsburgh dans le domaine du football et du baseball et que la même chose se produira certainement dans le hockey.

Reardon ne doute pas que l'expansion soit un succès et ajoute qu'elle sera une source extraordinaire de développement du hockey en Amérique. Il rappelle que lorsque la ligue Nationale télévisait certaines de ses joutes le samedi après-midi, une multitude de lettres venant d'endroits tels que le Texas, la Floride, la Georgie et tous les états du sud affluaient au bureau du circuit et des clubs. Il pense que l'entrée en scène des six nouveaux clubs aidera à diffuser l'image du hockey à travers toute l'Amérique. Si toutes les nouvelles équipes ont à leur tête des gens comme ceux qu'il a rencontrés à Pittsburgh, le hockey a gagné à sa cause des gens dynamiques, entreprenants, audacieux qui le lanceront dans une période d'essor extraordinaire.

Rejeté partout aux E.-U., le match Clay-Terrell est maintenant offert aux sportifs du Québec

Rejeté partout aux Etats-Unis, le match de champion entre Cassius Clay et Ernie Terrell sera offert aux sportifs de la province de Québec, le 29 mars.

Faisant fi de la sanction des membres de la Commission athlétique de Montréal, les agences de presse "Presse Associée", "France Presse" et "United Press International" ont annoncé officiellement hier soir, que le combat Terrell-Clay sera disputé au Forum de Montréal, le 29 mars prochain. Or, les membres de la Commission athlétique de Montréal ne devaient se rencontrer pour sanctionner ou refuser le combat, que aujourd'hui seulement.

"Les promoteurs devront remplir certaines conditions, mais nous ne sommes pas difficiles", a dit Gerry Gosselin, secrétaire de la Commission athlétique de Montréal, hier.

La Commission athlétique de Montréal a grandement besoin d'argent. Les membres n'ont même pas de locaux pour tenir leurs assemblées. On leur trouvera un coin aujourd'hui à l'hôtel de Ville. Selon la loi, les promoteurs doivent garantir une part de 5 p.c. des recettes au Forum, des droits de la télévision en circuits fermés et de radio. La Commission athlétique pourrait donc soutirer $200,000 en sanctionnant le match Terrell-Clay. Devant de tels arguments, on se fout pas mal de la mauvaise publicité qui rejaillira sur la ville de Montréal aux Etats-Unis, une année seulement avant l'Expo 67.

Clay obtiendra la permission

L'un des obstacles à surmonter avant la présentation du combat à Montréal est étroitement rattaché à Clay, un personnage bien impopulaire outre-frontière.

Avant de se rendre à Montréal, Clay devra demander la permission du Bureau de recrutement de Louisville de traverser la frontière, parce qu'il a récemment été reclassé 1-A par l'Armée américaine.

J. Allen Sherman, président du bureau de recrutement de Louisville, Ky. a déclaré hier soir : "Nous n'avons pas encore reçu une demande de Cassius Clay pour se rendre au Canada, mais nous lui accorderons la permission. Nous tentons simplement de le traiter comme n'importe quel autre conscrit. Si nous lui refusions la permission, tout le monde serait porté à croire que nous le persécutons". Clay désire venir s'entrainer à Montréal, la semaine prochaine.

Si Clay et Terrell montent sur le ring du Forum le 29, ce sera la première fois depuis 1933 (Primo Carnera vs Paulino Uzcudun à Rome) qu'un combat comptant pour le titre mondial des poids lourds se déroulera hors des Etats-Unis.

Coup de théâtre

C'est après un véritable coup de théâtre, provoqué par la commission de boxe et l'Illinois, qui interdit finalement que le match ait lieu à Chicago après l'avoir approuvé deux fois, que la "Main Bout Inc.", nouvelle compagnie chargée de la retransmission télévisée en circuit fermé de la rencontre décida de la transporter à l'étranger, hors de portée des "méticuleux" hommes de loi américains.

La commission de boxe de l'Illinois fut sans aucun doute impressionnée par l'action du ministre de la Justice de l'Etat qui s'entêtait à prouver l'illégalité du match et elle revint sur une décision qu'elle avait confirmée il y a moins de 48 heures.

Ainsi l'avocat général William G. Clark réédite l'exploit de l'avocat général du Massachusetts, Garrett H. Byrne, qui, l'an dernier, parvint à chasser la revanche Clay-Liston de Boston pour que celle-ci aille finalement échouer à Lewiston dans le tranquille Etat du Maine au fort pourcentage de population franco-canadienne.

La plupart des commissions de boxe canadiennes étant affiliées à la WBA, le match Clay-Terrell sera protégé à Montréal, car c'est la WBA elle-même qui prôna le combat lequel remettra l'ordre dans la catégorie Terrell étant reconnu champion du monde par cet organisme.

Opinion de Frank Selke fils

Par ailleurs, Frank Selke, fils, vice-président des ventes et de la publicité de la Canadian Arena Company, propriétaire du Forum de Montréal où aurait lieu le match, a déclaré que le 29 mars était une date libre, "car nous l'avons réservée afin de transmettre le match en circuit fermé".

Selke s'attend à rencontrer le promoteur aujourd'hui.

Il ignorait si la Canadian Arena Company s'engagerait comme co-promoteur dans l'affaire ou se contenterait de louer le Forum.

en direct de YOUGOSLAVIE



avec André Trudelle

LJUBLJANA — Le tournoi mondial de hockey amateur qui a débuté aujourd'hui, à Ljubljana, capitale de la Slovénie, l'une des six républiques yougoslaves, est avant tout un grand spectacle. Le soccer est le sport national yougoslave. Le hockey ne compte que quatre patinoires à glace artificielle au pays mais celle de Tivoli Hall, où le Canada et les six autres équipes du groupe "A" se disputeront le championnat mondial, ne date que de l'an dernier.

Il a été construit en vue des championnats mondiaux de tennis sur table, gagnés par les Chinois Paren, et des présents championnats de hockey. "Vous savez, le seul hockey que les Yougoslaves connaissent", nous a dit un journaliste, "est celui de notre équipe, qui appartient au groupe "B" et celui que nous avons vu à la télévision, installée ici depuis 6 ans. Mais les gens accueillent le tournoi comme un grand événement, un grand spectacle."

Ce journaliste, de Belgrade, se demande pourquoi le Canada n'envoie pas sa meilleure équipe mais il sait que le meilleur hockey est celui des professionnels. Il ne connait qu'un seul nom : Maurice Richard. "Joue-t-il encore", demande-t-il. Il a lu sur lui une biographie dans un journal français.

Le Tivoli Hall est drôlement construit. Il ressemble un peu à une église où la patinoire serait située dans le choeur et le public prendrait place dans la nef. Par contre les journalistes de la radio-TV et de la presse occupent les gradins de chaque côté de la patinoire où des cabines qui surplombent la glace. Il en coûte $3.60 pour assister à un match et on dit que c'est dispendieux pour un Yougoslave moyen. Le journaliste qui nous fournit quelques renseignements nous dit qu'il a 18 ans de métier, parle couramment français, anglais, un peu allemand et russe en plus de sa langue maternelle, le serbe. Il gagne $110 par mois, non pas par semaine. A Ljubljana, plus près de l'Autriche et de l'Allemagne l'allemand est plus de mise que le français ou l'anglais. Mon camarade Richard Garneau, de Radio-Canada, pratique à coeur-joie. Il se surprend lui-même, et devient un aide précieux.

Arrivés depuis quelques heures à peine, nous avons à peine eu le temps de prendre conscience de nos impressions.

A minuit, hier, lors de notre descente du train, la ville semblait déjà endormie. C'est normal, nous dit-on. Les gens débutent à 7 h. a.m. et travaillent sans interruption jusqu'à 3 h. p.m., le samedi inclus.

Il y a habituellement 2 ou 3 pieds de neige à Ljubljana à cette époque-ci de l'année. Il n'y a pas un seul grain de neige présentement, mais c'est très exceptionnel.

La Commission dit "oui" en principe

(par R.M.) — **Siégeant ce midi à l'hôtel de ville, les membres de la Commission athlétique de Montréal ont accepté "en principe" que le match de championnat entre Cassius Clay et Ernie Terrell soit présenté à Montréal le 29 mars.**

Les membres de la Commission se réuniront de nouveau ce soir. Ils rencontreront le promoteur Loren Cassina. La Commission lui communiquera les conditions qu'elle lui demande de respecter avant d'accorder officiellement le permis.

DANS LE SKI
DETACHEZ CETTE ANNONCE
CONDITIONS D'ENNEIGEMENT
SERVICE 24 HEURES
OWL'S HEAD : 878-1453
NORTH HATLEY : 547-7880
MONT ECHO : 866-7035
MONT ORFORD : 878-1242
BROMONT : 861-6152
MONT SUTTON : 866-5156
JAY PEAK : 861-2263

Soviets et Tchèques gagnent facilement

LJUBLJANA, Yougoslavie (PA-PC-UPI) — Ainsi qu'il fallait s'y attendre, les équipes de Russie et de Tchécoslovaquie ont gagné facilement leur premier match dans le cadre du tournoi mondial du hockey amateur.

Dans le premier match du tournoi, l'équipe championne de l'Union Soviétique a surclassé la Pologne, 8 à 1.

Viacheslav Starshinov a dirigé l'attaque des Soviets avec trois buts. Son compagnon de ligne Veniamin Aleksandrov a marqué deux buts. Les Russes ont nettement dominé le jeu. Ils ont bombardé le gardien Valery Kosyl de 66 lancers. Victor Konovalenko a repoussé 25 lancers devant l'équipe russe.

Le gardien Vladimir Dzurila a enregistré le premier blanchissage du tournoi alors que les Tchèques ont défait l'Allemagne de l'Est 6 à 0.

Josef Golanka et Jaroslev Jirik, les meilleurs compteurs lors de la compétition de 1965, ont tôt fait d'inscrire leur nom à la feuille de pointage.

Golanka a marqué deux buts et récolté une assistance tandis que Jirik a compté un but et mérité une mention d'assistance.

Les autres compteurs ont été Jan Koks, Jan Klapac et Stanislav Pryl.

Dans les autres joutes, disputées dans le groupe "B", la Norvège a surclassé l'Angleterre, 12 à 2; la Roumanie a vaincu la Suisse, 4 à 3, l'Allemagne de l'Ouest a infligé une défaite de 6-3 à l'Autriche.

Le Canada opposé aux Etats-Unis

En fin d'après-midi, l'équipe nationale du Canada disputera son premier match, contre les Etats-Unis.

Les experts concèdent peu de chances aux Canadiens de détrôner les Russes mais les joueurs de l'instructeur Jackie McLeod ont confiance de faire mieux qu'un quatrième rang, comme au cours des trois derniers tournois mondiaux.

Le R. P. Bauer, conseiller et assistant de McLeod, considère les représentants américains "quatre fois supérieurs à l'an dernier". Dimanche dernier, l'équipe canadienne a d'ailleurs subi une défaite de 2-1 aux mains des Américains.

Le vétéran Seth Martin protégera le filet du Canada. Martin avait aidé le Canada à mériter son dernier titre mondial en 1961 alors qu'il s'alignait avec les Smoke Eaters de Trail.

Les formations offensives du Canada seront les suivantes: Roger Bourbonnais jouera au centre de Paul Conlin et Raymond Cadieux; Frank Huck sera flanqué de Morris Mott et McLeod et Marshall Johnson sera secondé par George Faulkner et Billy MacMillan.

Le jeune gardien de buts Wayne Stephenson et Ted Hargreaves ne seront pas utilisés durant le tournoi.

A la recherche des bâtons...

LJUBLJANA, Yougoslavie. — (PC) — Les joueurs canadiens au championnat mondial de hockey sont à la recherche de bâtons, les leurs ayant été retenus à Paris.

Les autorités des ambassades canadiennes de Belgrade et de Paris ont échangé des appels téléphoniques durant la nuit en vue de faire envoyer les bâtons, par voie aérienne, à temps pour la partie entre le Canada et les Etats-Unis, ce soir.

L'équipement avait été confié à l'Aviation royale du Canada lors de l'arrivée de l'équipe canadienne, le mois dernier. Les joueurs n'ont apporté avec eux que le matériel essentiel aux parties d'exhibition qui avaient lieu en Allemagne, en Tchécoslovaquie et en Yougoslavie.

L'ARC a reçu l'équipement à Paris mais le matériel n'a pu être envoyé sur une envolée commerciale.

M. Ross Campbell, ambassadeur canadien à Belgrade, est arrivé à Ljubljana mercredi et a obtenu à minuit l'assurance que tout serait envoyé aujourd'hui.

Au tournoi mondial

GROUPE "A"

Russie 8 — Pologne 1
Tchécoslovaquie 6 — Allemagne de l'Est 0
Suède 5 — Finlande 1
Etats-Unis vs Canada

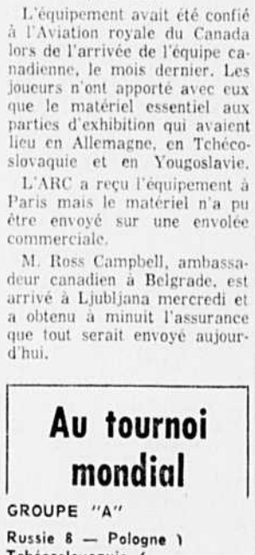
GROUPE "B"

Norvège 12 — Angleterre 2
Suisse 3 — Roumanie 4
Allemagne de l'Ouest 6 — Autriche 3
Hongrie vs Yougoslavie

GROUPE "C"

Danemark vs Union Sud-Afr.

HOCKEY
TORONTO vs MONTREAL
CE SOIR
à 8 h. 30
CKAC/73



AUTO CENTRE WESTERN AUTO CENTRE WESTERN AUTO CENTRE WESTERN AUTO CENTRE
AUTO-CENTRE WESTERN
AUBAINES EXCITANTES de MARS
MAGASINEZ AUJOURD'HUI... ECONOMISEZ PLUS CHEZ WESTERN! AUBAINES INEGALABLES AUJOURD'HUI, DEMAIN ET SAMEDI.
AUTO CENTRES DE MONTREAL SEULEMENT
METTEZ CA SUR VOTRE COMPTE!
LE MOTEUR EST GARANTI DE NE JAMAIS BRULER!
Epargnez plus de $5
perceuse 'speedway' 3/8"
Une pleine poignée de puissance! Economies et capacité avec cet appareil compact et bien équilibré. Elle vous donnera des années de service sans ennuis mécaniques. Elle est la bienvenue dans tout atelier. Capacité de 3/8" dans l'acier, pleine capacité de 1" dans le bois. Gâchette à blocage, 1750 T.P.M. sans charge. LE MOTEUR EST GARANTI DE NE JAMAIS BRULER!
EN VENTE A 12.88 REG 17.95
Faites porter à votre compte
EPARGNEZ plus de 27%
PRIX de VENTE
pour le bricoleur
COFFRE À OUTILS
Style et grandeur très populaires. En acier laminé à froid de haute qualité. Tiroir amovible à 3 compartiments. Intérieur spacieux et facile d'accès. Fermoir à cadenas. Fini d'émail cuit. 14" x 6" x 5".
2.88 REG 3.99
Epargnez
PRIX de VENTE
77¢ Reg .98
trousse de rouleau et plateau
Ce nécessaire rendra beaucoup plus facile le peinturage que vous aurez à faire ce printemps. Gros rouleau de 7½" en mohair qui vous permet de peinturer murs et plafonds en un rien de temps. Plateau côtelé en métal brillant.
Epargnez plus de 29%
PRIX de VENTE
marteau tubulaire à panne fendue
Manche robuste en acier tubulaire, équilibré avec précision. Tête plaquée brillante avec poignée antidérapante en néoprène. Epargnez imbattables.
1.29 Reg 1.89
PRISE 3/8" JEU de DOUILLES avec caisse de métal
Economies véritables sur cet excellent jeu de douilles. Solides douilles à 12 pans de 3/8" à 3/4". Douille 13/16" spéciale pour bougies. Rochet réversible plus rallonge de douille. Le tout dans un étui de transport en métal.
PRIX de VENTE 7.99 REG 9.88
galon à mesurer 10'
Gros chiffres visibles sur un ruban blanc. Facile à utiliser.
77¢ Reg .99
clé réglable de 8"
Acier estampé avec tête polie. Serre bien les écrous carrés ou hexagonaux.
1.33 Reg. 1.85
VERDUN : Rue de l'Eglise et Champlain (au sud de l'Aqueduc) 768-2531
MONTREAL-NORD : Boulevard Pie-IX (3/4 de mille au sud du pont Pie-IX) 322-7100
RIVE-SUD : Boulevard Taschereau (en face du nouvel hôpital Général) 671-5941
ST-MICHEL : Jean-Talon et 18e Avenue (à l'ouest du Centre d'Achats Boulevard) 728-4595
JACQUES-CARTIER : Chemin Chambly (au nord du Centre d'Achat Jacques-Cartier) 677-5205
AUTO-CENTRE WESTERN
PIECES D'AUTO GARAGE PNEUS ESSENCE QUINCAILLERIE SPORTS
CONDITIONS DE PAIEMENTS FACILES
credico
66-13F
AUTO CENTRE WESTERN AUTO CENTRE WESTERN AUTO CENTRE AUTO WESTERN AUTO CENTRE WES

MONTREAL, JEUDI 3 MARS 1966 — 82e ANNEE — No 52

Bobby Hull réédite son exploit de 50 buts

CHICAGO. (UPI) — Avec 13 parties encore à jouer pour tenter d'établir une nouvelle marque, Bobby Hull, la Comète Blonde des Black Hawks de Chicago, a enregistré son 50e but de la saison, hier soir, but qui égalait un record, alors que les Hawks l'emportaient par 5-4 sur les Reds Wings de Détroit.

La troisième victoire de suite du Chicago, le replaçait seul en tête de la ligue Nationale. Les Red Wings n'ont maintenant gagné qu'une seule de leurs neuf dernières joutes.

Le but de Hull survint alors que Stan Mikita amena la rondelle à la ligne bleue et la passa à Ken Wharram qui se rua vers les buts et remit le disque en arrière de lui à Hull. Celui-ci compta sur un lancer de 12 pieds, ne laissant aucune chance au gardien Hank Bassen.

Hull a atteint son 50e but dans sa 52e partie, cependant que Richard avait marqué 50 buts en 50 parties. Les Hawks ont joué 57 parties, mais Hull en a manqué cinq à cause de blessures.

Hull obtint en plus deux assists sur les buts de Phil Esposito et Ken Wharram, portant son total de points, en tête de la ligue, à 87.

Les Red Wings, jouant une de leurs meilleures parties de la saison contre les Hawks, prirent les devants après 16:32 de la première période, sur un but d'Alex Delvecchio, mais le Chicago égala le compte 11 secondes avant la fin de cet engagement, à la faveur d'un but de Lou Angotti.

Howe marque deux buts

Les Hawks prirent les devants à leur tour, grâce à un but de Phil Esposito, mais Gordie Howe nivela le pointage, après 7:35 de la deuxième période, en marquant son 26e but de la saison.

Les Hawks étaient en désavantage numérique à 15:50, quand Red Hay redonna l'avance aux Hawks, lors d'une échappée en solo.

Les choses en étaient ainsi quand Bobby Hull porta le compte à 4-2, lorsqu'il égala le record de Maurice Richard et Bernard Geoffrion.

Des buts de Howe et Bruce MacGregor, lors de jeux de puissance, remirent les clubs sur un pied d'égalité, dans la période finale, mais à moins de sept minutes de la fin, Wharram porta le compte à 5-4, sur des passe de Hull et Pat Stapleton.

Hull s'est ainsi approché à neuf points du record établi par Dickie Moore du Canadien, en 1959.

Lorsque Hull réussit son but, la foule de plus de 17,000 spectateurs inonda la glace de chapeaux, ballons et projectiles de toutes sortes, et le jeu fut interrompu pendant plus de cinq minutes.

Avant tout le succès de l'équipe

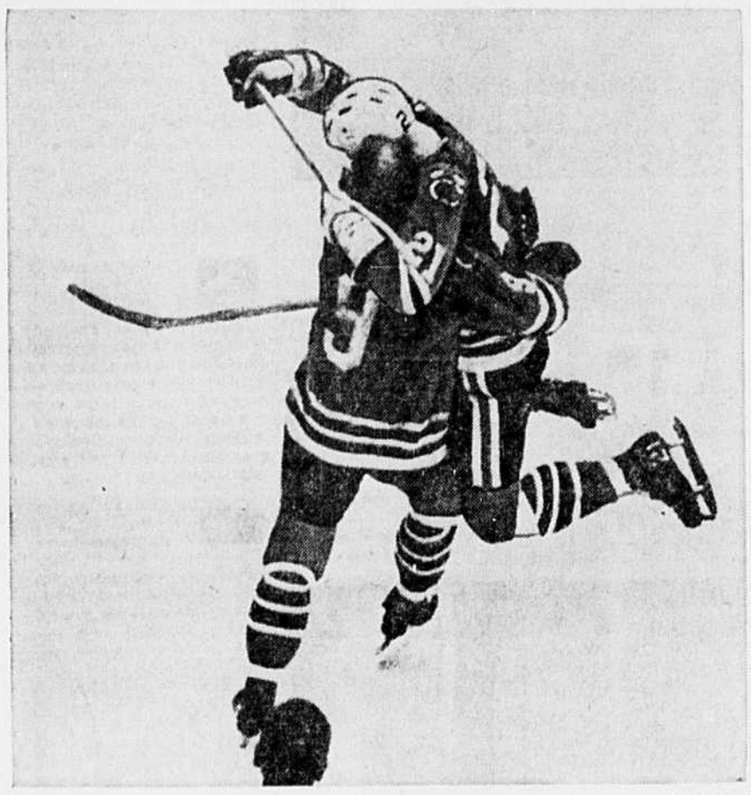
CHICAGO. (UPI) — Naturellement, le robuste Bobby Hull était très heureux d'avoir marqué son 50e but, hier soir, égalant une autre fois l'exploit réussi auparavant par lui-même après Maurice Richard et Bernard Geoffrion, du Canadien.

"Le plus important toutefois est d'être en première place de la ligue. Si le fait de compter des buts nous aide, je veux en compter encore davantage."

"Je ne saurais dire combien j'en marquerai cette année, mais vous pouvez être sûr que j'en compterai tant que je le pourrai. Il vous faut travailler pour y arriver, et vous devez avoir des coéquipiers avec vous."

Il ajoutait qu'il ne savait pas si le fait d'avoir compté ce 50e but allait enlever la pression et lui rendre "les choses plus faciles".

"Stan Mikita et Ken Wharram ont réussi un très beau jeu pour moi, et j'ai vu la rondelle juste après qu'elle fut entrée dans le filet".



téléphoto PA

Moments de réjouissance chez les Hawks

Après avoir vu son coéquipier Bobby Hull enregistrer son 50e but de la saison, le joueur de centre Stan Mikita a bondi dans les bras de Hull afin de le féliciter de cette façon spectaculaire.

Diefenbaker partisan de Bobby Hull

OTTAWA. (PC) — Parmi le nombre de ceux qui suivent avec attention les faits et gestes de Bobby Hull sur une patinoire, et qui attendent avec anxiété l'établissement d'un nouveau record, il faut compter le chef de l'opposition, John Diefenbaker.

Au cours d'une émission télévisée, le chef du parti conservateur parlait de la jeunesse canadienne, et il a dit entre autres choses :

"Je dois vous avouer franchement qu'à chaque matin, à 6 h., j'écoute la radio afin de savoir si un de nos jeunes Cadiens, Bobby Hull, a réussi un autre exploit."

Alors que Diefenbaker parlait, Hull avait 49 buts. Il a réussi son 50e hier soir, contre les Red Wings de Détroit.



téléphoto PA

Une belle pièce dans sa collection

Affichant un sourire édenté, l'exceptionnel Bobby Hull montre la rondelle qui lui a permis d'enregistrer son 50e but de la saison. Cette rondelle sera bientôt accompagnée dans sa salle des trophées de celle qui lui permettra de devenir le meilleur compteur d'une saison de l'histoire de la ligue Nationale.

Béliveau au 3e rang des meilleurs compteurs

TORONTO. — Jean Béliveau, l'élégant patineur et fabricant de jeux du Canadien, a ajouté une autre inscription à son palmarès, hier soir, alors qu'il a marqué le 380e but de sa carrière, au milieu de la deuxième période, but qui donnait alors une avance de 2-1 au Canadien. Le Tricolore devait toutefois se contenter d'un match nul de 3 à 3.

Un but sans éclat mais qui compensait bien pour de nombreuses occasions où la Chance lui avait littéralement tourné le dos, faisait ainsi du vétéran joueur de centre du Canadien le troisième meilleur compteur dans l'histoire de la ligue Nationale.

Béliveau devançait ainsi Ted Lindsay, un ancien des Red Wings, et se rapprochait de deux autres grands du hockey, Gordie Howe, du Détroit, et son ancien coéquipier Maurice Richard.

Béliveau s'emparait aussitôt de la rondelle comme souvenir pour ajouter à sa collection, comme il l'a fait lors des buts étapes dans sa carrière.

Pour les Torontois, George Armstrong, le capitaine de l'équipe, faisait un peu oublier l'exploit de Béliveau, puisque son but, au milieu de l'engagement final nivelait le compte une troisième fois pour les Leafs et leur évitait la défaite.

Le succès de Béliveau qui marquait un but important et obtenait un assist sur le but de Gilles Tremblay, qui redonnait l'avance au Tricolore, faillit passer inaperçu à cause des incidents nombreux dans cette joute. Backstrom marquait l'autre but du Canadien.

Une bagarre à la deuxième période

Ce fut un duel typique Leafs-Canadien, mais en plus marqué par une bagarre, au début de la deuxième période, amorcée par Bobby Baun, des Leafs, et John Ferguson, du Canadien. Ce sont toutefois Terry Harper, des visiteurs, et Orland Kurtenback, des Leafs, qui ont été les vedettes pugilistiques, alors qu'ils en sont venus aux prises à deux occasions.

L'échange n'a pas été profitable à Harper, qui a dû recevoir 16 points de suture pour fermer une coupure au-dessus des yeux. Il revenait toutefois en scène dans le dernier engagement.

Le match Ferguson-Baun aurait probablement été déclaré "no contest".

Tous les quatres se sont vu imposer une majeure et une mauvaise conduite, mais Claude de Larose, du Canadien et Tim Horton, des Leafs, ont échappé à la surveillance de l'arbitre et s'en sont tirés sans punition.

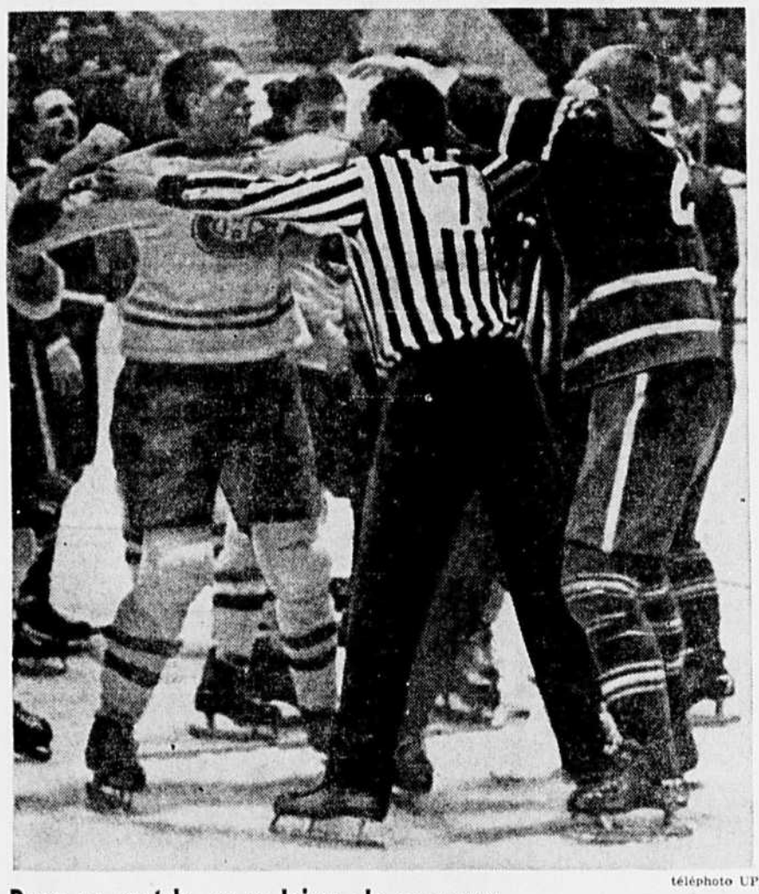
Dans cette joute marquée par du jeu viril, Eddie Shack, l'excentrique joueur d'avant des Leafs, et le gardien de but Charlie Hodge ont également été blessés. Shack a été coupé à la joue, tandis que Hodge était coupé à l'oreille alors qu'il arrêtait un dur lancer de près de Bob Pulford, dans la deuxième période. Apparemment étourdi, Hodge se remettait rapidement et terminait la période, mais il était remplacé par Worsley au début de l'engagement final.

Worsley fut rudement mis à l'épreuve, quand la défense du Canadien eut du mal à contenir les attaques des Leafs, dès le début du dernier 20 minutes de jeu. Ces derniers firent pression pendant quelques minutes, et Worsley dut se surpasser. Celui-ci réussit de brillants arrêts aux dépens de Ron Ellis, Peter Stemkoswki et Tim Horton.

Finalement, Armstrong nivelait le compte une dernière fois, à 11:10 après avoir reçu une passe de Dave Keon. Le but de Gilles Tremblay, à 4:24 avait donné une avance de 3-2 aux Montréalais. Red Kelly et Frank Mahovlich ont réussi les autres buts des Torontois.

Le Canadien prenait les devants à trois reprises. Backstrom ouvrait le pointage avec son 17e but de la saison, mais Kelly portait le compte 1 à 1. A la deuxième période, Béliveau et Mahovlich comptaient sur des jeux de puissance. Le but de Mahovlich survint à la suite d'une charge d'un bout à l'autre de la patinoire.

Malgré l'exploit de Béliveau, le Canadien retournait en deuxième place, à cause de cette partie nulle, pendant que les Hawks de Chicago triomphait par 5 à 4.



téléphoto UPI

Dans un match, on y laisse de son sang...

La figure ensanglantée, le joueur de défense Terry Harper tente encore d'atteindre Orland Kurtenbach, des Maple Leafs de Toronto, malgré les efforts du juge de lignes Matt Pavelich pour l'en empêcher.

CANADIEN — But : Hodge, Worsley. Défenses : Laperrière, J.-C. Tremblay, Harris, Talbot, Harper. Avants : G. Tremblay, Béliveau, Provost, Backstrom, Duff, Larose, Cournoyer, Rousseau, Richard, Ferguson, Roberts.

TORONTO — But : Gamble, A. Smith. Défenses : Horton, Stanley, Douglas, Hillman, Baun. Avants : Kelly, Ellis, Armstrong, Stemkowski, Keon, Boyer, Pulford, Shack, Kurtenbach, Mahovlich, Imlach.

ARBITRE : Udvari.

JUGES DE LIGNES : Pavelich, Casselman.

PREMIERE PERIODE

1—Canadien, Backstrom (17e) (Larose) 5:13
2—Toronto, Kelly (6e) (Pulford, Shack) 14:39

PUNITIONS : Canadien (servie par Cournoyer) 1:55, Laperrière, Shack 11:00.

DEUXIEME PERIODE

3—Canadien, Béliveau (22e) (Cournoyer, G. Tremblay) 11:27
4—Toronto, Mahlich (25e) (Hillman, Ellis) 14:04

PUNITIONS : Ferguson, Harper, Baun, Kurtenbach (majeures, inconduites) 3:00, Shack 10:58, Provost 13:23, Stanley 14:25.

TROISIEME PERIODE

5—Canadien, G. Tremblay (22e) (Rousseau, Béliveau) 4:24
6—Toronto, Armstrong (9e) (Keon) 11:10

PUNITIONS : Shack 4:17, Ferguson 6:07, Roberts 7:20, Worsley (servie par Cournoyer) 9:57, Pulford, J.-C. Tremblay 19:55.

LANCERS PAR

CANADIEN	12	12	12	— 36
TORONTO	13	12	13	— 38

ASSISTANCE : 14,996.

Compteurs de la LHN

	B.	A.	Pts
Hull, Chicago	50	37	87
Mikita, Chicago	25	42	67
Ullman, Détroit	28	37	65
Howe, Détroit	27	36	63
Rousseau, Canadien	22	38	60
Béliveau, Canadien	22	37	59
Delvecchio, Détroit	24	34	58
Richard, Canadien	19	35	54
Nevin, New York	27	26	53
Pulford, Toronto	23	23	46
Ratelle, New York	20	27	47
Esposito, Chicago	23	23	46
Marshall, New York	21	25	46
Mahovlich, Toronto	25	19	44
Maki, Chicago	15	29	44
Hay, Chicago	15	29	44
Bucyk, Boston	20	23	43
Smith, Détroit	18	25	43
Provost, Canadien	15	28	43
Oliver, Boston	15	28	43

Bobby Hull définitivement parmi les grands du hockey

CHICAGO. (PC) — Il fut un soir où Bobby Hull avait l'air de n'importe qui, sauf d'une idole de la jeunesse.

Un bâton élevé lui avait aplati le nez à un tel point qu'il pouvait difficilement respirer. Il avait aussi les deux yeux au beurre noir, aussi noir que le noir de son uniforme des Black Hawks de Chicago. De plus, ce qui était moins apparent, c'était la blessure qu'il avait subie à l'épaule deux semaines auparavant. On avait dû lui faire une anesthésie locale afin d'éliminer son mal avant le match.

Les Black Hawks faisaient face à l'élimination en semi-finale contre les Red Wings de Détroit, en 1963. Et le club Chicago comptait beaucoup sur le puissant patineur pour éviter l'élimination.

Ainsi, Hull a été utilisé durant 45 minutes de jeu, a bafoué Terry Sawchuk à trois reprises et il a récolté une assistance pour un quatrième point sur le but d'Eric Nesterenko.

Cependant, cela n'a pas suffi. Les Red Wings ont enfilé trois buts dans le dernier vingt et triomphé par 7-4.

Même si Hull parvient à compter 75 ou 80 buts en une seule saison, une bonne partie de ses admirateurs vont toujours se rappeler de ce match comme étant probablement le meilleur de sa carrière.

Un joueur d'équipe

Cette joute offre également à la Comète Blonde un solide argument envers les chroniqueurs sportifs qui se montrent sceptiques lorsque Hull déclare qu'il considère beaucoup plus important un triomphe de son équipe que le fait de compter des buts.

Depuis qu'il s'est joint aux Hawks, soit depuis neuf ans, les victoires de l'équipe sont venues avec les buts.

A l'âge de 19 ans, à l'automne de 1957, Hull a endossé l'uniforme des Black Hawks. Au cours de 10 des 11 dernières saison, le Chicago avait été exclu des séries éliminatoires et avait passé les quatre dernières saisons au dernier rang de la ligue.

Cette saison-là, les Hawks ont grimpé au cinquième échelon et depuis ils n'ont jamais terminé la saison à un échelon inférieur au troisième.

Au cours de ces neufs saisons, la contribution de Hull a été remarquable. Il a remporté le championnat des compteurs à deux reprises et en trois occasions, il a été celui qui a réussi le plus grand nombre de buts. Cette saison, il est assuré que son dossier sera encore supérieur.

A l'âge de 23 ans, Hull a rejoint Maurice Richard et Bernard Geoffrion, du Canadien, dans le groupe exclusif des compteurs de 50 buts en une saison. Hier, il est devenu le premier joueur de l'histoire à répéter cet exploit.

Il est devenu le plus jeune joueur de l'histoire de la ligue Nationale à franchir le cap des 300 buts et il a compté au moins 30 buts au cours des sept dernières saisons, un exploit qui n'a jamais été réussi par le Rocket ou le célèbre Gordie Howe, probablement son seul rival de taille chez les joueurs actifs.

Les trois Grands

Jamais on ne pourra avoir recours à la statistique afin de déterminer les valeurs relatives de ces trois Grands du hockey professionnel.

Richard, qui a enregistré 50 buts en autant de parties, a fait sa marque dans la ligue Nationale à titre de tireur d'élite et par ses charges électrisantes de la ligne bleue adverse jusqu'au filet.

Howe, l'indestructible ailier droit des Red Wings de Détroit qui a récolté tous les records, ou presque, chez les compteurs au cours de 20 saisons, est reconnu comme étant un joueur plus rusé et subtil qui a davantage recours à la finesse et à sa force physique afin de bafouer des adversaires plus rapides que lui. Des trois Grands, il est probablement le plus complet.

Quant à Hull, ce dernier est surtout reconnu par sa rapidité, sa puissance et il possède probablement le lancer le plus dévastateur.

"Hull n'a aucune faiblesse", déclare d'un seul trait Andy Bathgate, des Red Wings, qui a eu la charge de surveiller Hull depuis son arrivée sous la grande tente. "Si vous ne pouvez l'arrêter dans sa propre zone, vous n'avez aucune chance de vous reprendre plus tard", a-t-il précisé.

Une carrure d'athlète

Grâce à une solide charpente de 193 livres qui lui vaut une véritable stature d'athlète à 5 pieds et 10 pouces, Hull peut bousculer ses adversaires sans même ralentir sa poussée et la puissance de son lancer frappé est une source de douleur pour les gardiens de but, en dépit de leur équipement protecteur.

L'instructeur des Black Hawks, Billy Reay, se plaint souvent des tactiques déloyales utilisées par les adversaires afin de neutraliser sa vedette. Il n'y a pas tellement longtemps, il a identifié Ed Westfall, des Bruins de Boston, comme l'un des ailiers droits du circuit qui ont recours à des tactiques d'accrochage pour le retenir.

"Il est regrettable que l'adversaire se serve de moyens illégaux afin de surveiller le joueur le plus spectaculaire du hockey", a ajouté Reay.

Hull est simple et patient

Hull, qui est toujours calme au cours des interviews, se contente de faire remarquer que Westfall semble davantage intéressé à arrêter l'homme plutôt que prendre possession de la rondelle. Par ailleurs, Hull a affiché un jeu plus robuste depuis qu'il est

Voir BOBBY HULL en page 49

Ingarfield marque 2 buts et les Rangers l'emportent

NEW YORK. (PA) — Des buts de Billy Hicke, Bob Nevin et Vic Hadfield, dans la troisième période, ont mené les Rangers de New York à un triomphe de 5-3 sur les Bruins de Boston dans une bataille entre les deux derniers clubs du circuit.

Hicke, qui avait obtenu une mention d'assistance sur les deux buts d'Ingarfield, égala le compte pour les Rangers, lors d'une mêlée en avant des buts du Boston, déjouant Ed Johnston, après 5:23, dans l'engagement final.

Nevin brisa l'égalité, un peu plus de deux minutes plus tard, lorsqu'il déjoua Johnston sur un lancer de revers à l'entrée des buts. Le 13e but de Hadfield cette saison décida de l'issue du match en faveur de New York. Il prit une passe d'un côté à l'autre de la patinoire de Jean Ratelle et compta après 11:14.

Pit Martin avait donné une avance de 3-2 aux Bruins à 2½ minutes de la fin de la deuxième période, en faisant dévier un lancer de la recrue Gary Doak derrière le gardien de but Cesare Maniago. Le but survint peu après que Martin eut terminé une double punition mineure pour un combat avec Hadfield.

Alors que les deux joueurs étaient au banc des punitions, Ingarfield marquait son 17e but de la saison et son deuxième dans la période en déjouant Johnston. Ce but nivelait le compte à 2-2.

Une passe parfaite de Hicke à l'embouchure des buts pava la voie au premier but d'Ingarfield, à 8:37 de la deuxième période après que les Bruins eurent joué pendant quatre minutes à cinq contre six.

Le Boston prenait les devants au début, à la faveur d'un but de Wayne Maxner, son premier de la saison, et celui de Johnny Bucyk, son 20e de la saison, après 20 secondes dans la deuxième période.

La victoire permettait aux Rangers d'égaler les chances dans leurs rencontres avec les Bruins, à 5-5-1.

Cesare Maniago subit une légère blessure à la tête, au début du deuxième engagement, alors qu'il fut frappé par un bâton durant une poussée des Bruins vers les buts. Il revint au jeu après avoir reçu les premiers soins de l'entraîneur des Rangers.

BOSTON — But : Johnston, Parent. Défenses : Doak, Langlois, Awrey, Woytowich, Marotte. Avants : Westfall, Oliver, Bucyk, Martin, Williams, Stewart, Kennedy, McKenzie, Maxner, Parise.

NEW YORK — But : Maniago, Giacomin. Défenses : Hillman, Howell, Brown, Neilson, Plager. Avants : Nevin, Goyette, Marshall, Robinson, Fleming, Ingarfield, Hadfield, Hicke, Ratelle, Peters, Seiling.

ARBITRE : Ashley.

JUGES DE LIGNES : Armstrong, Atanas.

PREMIERE PERIODE

1—Boston, Maxner (1er) (Martin) 6:50

PUNITIONS : Howell 9:08, Hillman 13:38.

DEUXIEME PERIODE

2—Boston, Bucyk (20e) (Oliver, McKenzie) 0:20
3—New York, Ingarfield (16e) (Hicke, Neilson) 8:37
4—New York, Ingarfield (17e) (Hicke, Howell) 13:21
5—Boston, Martin (17e) (Doak) 17:42

PUNITIONS : Marotte 4:38, Johnston (servie par Parise) 6:31, Martin (majeure), Hadfield (majeure, m. conduite), 11:31.

TROISIEME PERIODE

6—New York, Hicke (6e) (Fleming, Nevin) 5:23
7—New York, Nevin (27e) (Marshall, Goyette) 7:46
8—New York, Hadfield (13e) (Ratelle) 11:14

PUNITIONS : Marotte 3:41, Hicke 13:19, Kennedy 17:02, Neilson 17:23.

LANCERS PAR

BOSTON	11	13	11	— 35
NEW YORK	12	19	10	— 41

ASSISTANCE : 10,222.

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

Rochester à Seattle

LIGUE PROVINCIALE Sr

Drummondville à St-Hyacinthe (semi-finale 4 de 7, égale 1-1)
Victoriaville à Sherbrooke (Sherbrooke mène par 2-0, semi-finale 4 de 7)

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

Kitchener à Hamilton
Canadien Jr à Peterborough

LIGUE MONTREAL Jr

Verdun à Montréal-Est (Verdun mène par 1-0, semi-finale de 8 points)

HIER

LIGUE AMERICAINE

Baltimore 2 — Buffalo 1
Rochester 3 — Portland 4

LIGUE JUNIOR DU QUEBEC

St-Jérôme 1 — Thetford M. 3 (Thetford M. mène par 1-0, semi-finale 4 de 7)

LIGUE INTERCOLLEGIALE

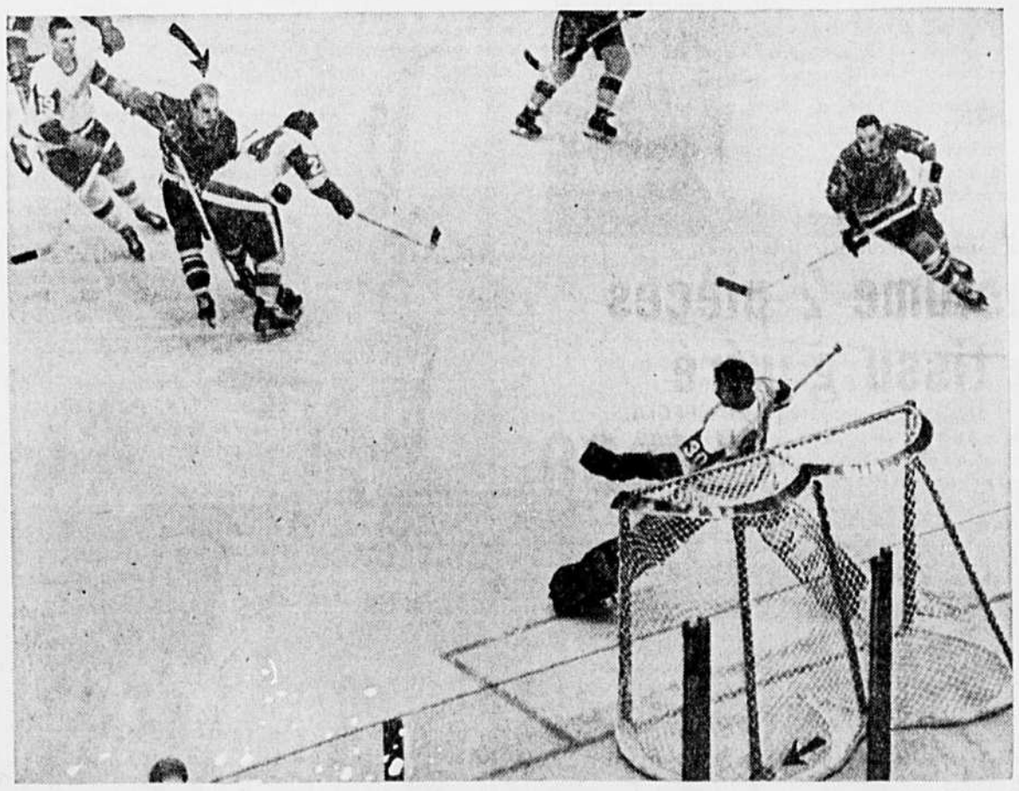
(Section Junior)
Ste-Marie 5 — Montréal 3 (Ste-Marie mène par 1-0, semi-finale 2 de 3)

(Section Juvénile)
Ste-Thérèse 3 — Eudistes 2 (semi-finale de 2 joutes au total des points)

Détroit retourne McDonald à Memphis

DETROIT. (UPI) — Les Red Wings de Détroit ont cédé l'ailier gauche Ab McDonald à leur filiale de Memphis, dans la ligue Centrale.

En 41 joutes avec les Red Wings, McDonald a enregistré seulement cinq buts et récolté 14 passes.



téléphoto UPI

La lumière rouge a scintillé une 50e fois

Malgré les efforts de Paul Henderson (19), Léo Boivin (24) et du gardien Hank Bassen, la "comète blonde" Bobby Hull a réussi à faire scintiller la lumière rouge une 50e fois cette saison. Hull a 13 joutes à sa disposition pour enregistrer l'historique 51e but.

Une nuit d'horreur



Photo Michel Gravel, LA PRESSE

Au grand soleil, l'étendue des dégats. Durant la nuit, 125 personnes ont perdu leurs logis et leurs biens. "Une chance qu'il y a eu les explosions pour nous réveiller, s'est exclamé l'un des sinistrés, sinon tout le monde y passait."

Des enfants à demi nus, des pères désemparés

par André Béliveau

"Je suis fini, moi ! J'avais été slacké vendredi passé... Mes enfants ont même plus de bas dans les pieds..."

Jacques Proulx, machiniste de son métier, chômeur de son destin, huit enfants de deux à 11 ans, habitait au 2566 de la rue Quesnel. Son logis, comme celui d'une trentaine d'autres familles, a été complètement rasé par le feu au début de la nuit.

"Encore chanceux d'avoir pu sauver mes enfants !"

Vers les trois heures cette nuit, Jacques Proulx nous a dit son malheur. Une larme gelée lui brillait au coin de l'oeil.

"J'ai amené mes huit enfants chez ma belle-soeur. Mais je pourrai pas rester là : elle a sept enfants, elle, on va être trop tassé... Je me demande où on va aller..."

L'homme s'inquiète de sa femme, qui a eu une défaillance tout à l'heure. Mme Proulx vient tout juste de subir une importante intervention chirurgicale.

Nous formons grappe au milieu de la rue Atwater, entre les cordons de policiers et la masse des badauds. Dans une voiture, à côté, Mme Proulx et sa soeur se réchauffent quelque peu en répondant aux questions d'un autre journaliste.

"T'es ben emmanché, toi, là !"

Le nouvel arrivant qui a ainsi interpellé Jacques Proulx est l'un de ses voisins, Real Gerbert. Il n'y a aucun humour dans sa remarque. Le moment n'est pas à l'humour.

Familles nombreuses

"Je suis complètement dans le chemin moi aussi..." M. Gerbert est chauffeur de camion. Il a eu, lui aussi, tout juste le temps de sauver ses trois enfants.

"Je restais au 2560 Quesnel. Je venais de fermer la télévision quand ça a commencé..."

Quand elle s'est couchée, Mme Proulx a eu l'impression que le lit tremblait. Peu de temps après, il y a eu la première explosion, puis les murs de flammes.

"On a enveloppé les enfants dans des couvertures puis on est descendu en courant. En passant, j'ai cogné chez les Séguin pour leur dire que le feu était pris..."

La famille de M. Séguin, autre chauffeur de camion, compte elle-même huit enfants.

Au total, les trois familles qui habitaient l'un des édifices détruits comprenaient 23 membres.

Selon la police, au moins une centaine de personnes sont sans foyer à la suite de ce sinistre. Les autres ont pu réintégrer leur logement lorsque le danger d'explosion ou d'incendie fut écarté.

"Une chance qu'il y a eu les explosions ! s'exclame l'un des sinistrés. S'il y avait pas eu d'explosions pour nous réveiller, tout le monde y passait !"

Comme au cinéma

Ces explosions ont été d'une force peu commune. Les cinq premières seraient survenues en moins de trois minutes, et il s'en serait produit une nouvelle série après une accalmie de cinq minutes. Un reporter de CKVL les a entendues à une couple de milles de là. On nous a rapporté qu'un débris enflammé aurait endommagé une automobile stationnée rue Dorchester, à 500 pieds du coeur du sinistre. Nous avons pu constater par nous mêmes que la montre d'une boutique de barbier-coiffeur et celle d'une épicerie, situées respectivement au 2546 et au 2552 de la rue Saint-Jacques, à 300 pieds du lieu des déflagrations, avaient été fracassées.

"C'était comme les scènes de bombardement qu'on voit au cinéma", a rapporté l'un des témoins. "Par le bruit, on aurait dit des coups de canon . . ."

Dès la première explosion, les autos-patrouilles 13-2, 13-3 et 10-1, qui erraient de ce côté, se sont précipitées sur les lieux, et les policiers ont aidé les occupants à évacuer les lieux. On a transporté au poste de police des dizaines d'enfants à peu près nus, emmitouflés dans des couvertures de laine.

Rénovation urbaine

Des quelque 600 habitants du voisinage qui ont dû évacuer leur logement par mesure de précaution, plusieurs se sont enfuis recouverts seulement d'un manteau et de couvre-chaussures, sans même enfiler leurs souliers.

Une demoiselle d'un certain âge, pourtant, Mlle Benny Murphy, qui résidait au 2538 Saint-Jacques, a pris le temps d'emporter le trésor auquel elle tient par-dessus tout : une peinture de l'artiste canadien Norwell, qui l'accompagnait encore lorsque nous l'avons repérée sous une porte cochère près de la rue Atwater.

Selon l'un des sinistrés, M. André Brousseau, qui habitait au 2572, une plaque qui était fixée au fronton de l'une des maisons détruites indiquait que cet immeuble avait été construit en 1891.

Les autres seraient légèrement plus modernes.

Le pâté de maisons rasé par le feu était situé dans la Petite Bourgogne, ce secteur défavorisé au sujet duquel des organismes privés, de concert avec les gouvernement québécois et municipaux, élaborent actuellement des plans de rénovation en prévision d'un avenir meilleur.



photos LA PRESSE

Quelques scènes de l'évacuation. A gauche, un jeune homme fait son arrivée au poste de police no 13, portant dans ses bras un bébé enroulé dans des couvertures. A droite, un homme, pieds nus sur le trottoir, contemple le sinistre d'un oeil incrédule.



Photo Michel Gravel, LA PRESSE

Lorsque le malheur frappe, l'entraide entre "sinistrés" est chose normale. Au Centre Gadbois, 5485 Côte-St-Paul, ce matin, deux des membres de la famille Omer Séguin tentent de se choisir des chaussures à leur pointure parmi le lot que vient d'apporter un dirigeant de l'Armée du Salut.

Nécrologie

M. Marcel Sainte-Marie

M. Marcel Sainte-Marie, Recteur du Collège Saint-Paul, est décédé à Montréal, le 3 mars 1966, à l'âge de 52 ans.

Durant sa longue carrière d'éducateur, il fut tour à tour professeur et directeur des études à l'Institut Classique Mongeau et Saint-Hilaire, puis professeur et membre du conseil pédagogique au Séminaire des Saints-Apôtres.

En 1959, M. Sainte-Marie devint conseiller pédagogique et membre du comité "extra muros", à la Faculté des Arts de l'Université de Montréal, ainsi que membre du Comité de Régie des Examens du Brevet "A", au Département de l'Instruction publique.

En septembre 1961, il devint le premier recteur laïc du Collège Saint-Paul fondé, à l'origine, par Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger. A la



tête d'une équipe de direction entièrement nouvelle, il travailla à l'implantation de la structure pluraliste qui régit présentement le Collège Saint-Paul, où plusieurs secteurs de la société, en particulier les parents des étudiants, sont représentés à titre de membres de la corporation et du Conseil d'administration.

M. Sainte-Marie fut un éducateur dans l'âme, qui se donna totalement à sa profession.

Outre son épouse (Jeanne Gosselin) et sa fille Claire, Monsieur Sainte-Marie, laisse dans le deuil sa mère (Mary McGreevy), son frère Lucien et ses soeurs, Mesdames Lucien Legault (Lucienne) et Raoul Beaulieu (Jeanne).

La dépouille mortelle est exposée au Collège Saint-Paul, 10,555 Bois-de-Boulogne, Montréal (à l'est de l'Acadie, coin Henri-Bourassa). Le service funèbre sera célébré à l'église Notre - Dame - du - Sacré-Coeur, 7675 rue Edouard, Ville Lasalle, lundi le 7 mars, à 10 h. du matin. Le service sera célébré par Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger.

Mme Hormisdas Lavigueur

Mme veuve Hormisdas Lavigueur, née Ménard (Noémie), est décédée mardi dernier, à l'hôpital Marie-Clarac, à l'âge



de 79 ans ; elle était domiciliée à 7581, 7e avenue, à Saint-Michel.

Elle laisse ses fils, le sergent-détective Roger Lavigueur, président du Fonds de pension de la police de Montréal, MM. Marcel et Gustave Lavigueur ; ses filles, Mmes Armand Morin (Françoise), Fortuné Cormier (Juliette), Jean-Paul Labelle (Rita), René Champagne (Suzanne) et Mlle Yolande Lavigueur ; ses brus, Mmes Roger Lavigueur (Jeannine Poirier), Marcel Lavigueur (Huguette Poirier) et Gustave Lavigueur (Henriette Hilariguy) ; ses gendres, MM. Paul Lamarche, gérant à la Cie Willis, l'inspecteur Armand Morin, de la police de Laval, le sergent-détective Fortuné Cormier, de la Sûreté de Montréal, J.-P. Labelle et René Champagne, de Radio-Canada, ainsi que plusieurs petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée à 1120 est, rue Jean-Talon ; les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, à l'église Saint-Arsène.

M. Rupbert Rooney

M. Rupbert Rooney, époux d'Eveline Kennedy et cultivateur à Saint-Patrice de Douglastown, en Gaspésie, est décédé hier à l'Hôtel-Dieu, de Gaspé. Malade depuis quelque temps, il a succombé à l'âge de 74 ans.

Outre son épouse, Eveline Kennedy, fille de feu Charles Kennedy et de feu Marie-Louise Trudel, le défunt laisse dans le deuil son fils, M. Armand Rooney ; ses filles ; Mmes Grant Rooney (Fabiola), Gérard Larose (Jacqueline), de Cornwall, en Ontario, Bert O'Connor (Marcella), de Saint-Hubert, Scott Rooney (Corinne) et Omer Kirouac (Ernestine), de Verdun. Il laisse également ses gendres, MM. Grant Rooney, de Douglastown, Gérard Larose, de Cornwall, Bert O'Connor, de Saint-Hubert, Scott Rooney et Omer Kirouac, de Verdun, ainsi que ses petits-enfants, Charles, Marie-Louise et Bénédict Rooney, de Douglastown ; Colleen et Carrol Macdonald, enfants de Rudy Macdonald, de Cornwall, en premières noces, ainsi que Lynn, Michel et Joan Larose, aussi de Cornwall ; Michel O'Connor, de Saint-Hubert ; Brenda, Albert, Glenn et Shirley-Anne Rooney, ainsi que Frédéric et Donna Kirouac, de Verdun.

M. Rupbert Rooney laisse aussi ses beaux-frères et ses belles-soeurs, Mme Léo Kennedy (Jennie Daught), de Douglastown, M. et Mme Thomas Morris (Ernestine Kennedy), du même endroit ; MM. et Mme Antonio Kennedy (Brigitte Nobert) et Rémi Kennedy (Hélène Briand), de Montréal. Le défunt était également l'oncle de René Bonin, journaliste à LA PRESSE.

La dépouille mortelle de M. Rupbert Rooney est exposée en sa demeure de Douglastown. Les funérailles auront lieu demain matin, vendredi le 4, en l'église paroissiale Saint-Patrice de Douglastown. L'inhumation se fera au cimetière de l'endroit.

Naissances Décès Remerciements In memoriam

ASSELIN (Maurice) — Subitement à Terrasse Vaudreuil, le 3 mars 1966, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Maurice Asselin, époux de Marie-Anne Ponton, demeurant 54 Premier Boulevard. La dépouille mortelle est exposée au salon

Aubry et Trudeau,
12 rue St-Charles, Dorion.

Avis des funérailles plus tard.

AYOTTE (Moise) — A Montréal, le 1er mars 1966, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Moise Ayotte, époux en 2èmes noces de feu Rose-De-Lima Dimouchel, et en 3èmes noces de feu Maria Brulé, et en 4èmes noces, de Blanche Poirier, père de Hector, Lionel, Mme Emilien Martineau (Aline). Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e Avenue, Rosemont

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT (Berthe) — A LaSalle, le 1er mars 1966, à l'âge de 60 ans, est décédée Berthe St-Germain, épouse de feu Emile Benoit, demeurant 0760 A, St-Patrick. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 2 mars 1966, à l'âge de 55 ans, 8 mois, est décédée Mme Maurice Bertrand, née Marie-Jeanne Bertrand, demeurant à 11,042, London, Montreal-Nord. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giroux & Fils Inc.
11,130, boul. Pie-IX

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONNEAU (Minnie) — A Lafleche, le 2 mars 1966, à l'âge de 55 ans, est décédée Minnie Wheelhouse, épouse d'Arthur Bonneau, demeurant au 3359 Mackay. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Ed. Darche & Fils Inc.,
3219 rue Grande-Allée,

à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Eudes, où le service sera célébré à 2 h., et de là, au cimetière régional de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONNIER (Roger) — A Verdun, le 2 mars 1966, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Roger Bonnier, époux de Annette Côté, demeurant, 92 avenue de l'Eglise, père de Ginette et Manon. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
5365 Boul. LaSalle,

à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hrs 45, et de là, au cimetière du Christ-Roi de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGEOIS (Laure) — A Montréal, le 28 février 1966, à l'âge de 60 ans, est décédée Laure Christin, épouse de Roland Bourgeois. Elle laisse 2 fils (Jacques, Yves, et 2 filles : Mme Jean Gosselin (Lise), Mme Guy Major (Manon), d'Ottawa et 1 frère, Jean-Louis Christin. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 mars. Le convoi funèbre partira des salons

J.-H. Deslauriers Ltée
5850, Chemin Côte des Neiges

à 9 hres 45, pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. Pas de fleurs. Dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

BOURASSA (Alfred) — Subitement, à St-Vincent-de-Paul, le 1er mars 1966, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Alfred Bourassa, gardien au Pénitencier de St-Vincent-de-Paul, époux de Pauline Bédard, demeurant à 5207, boul. Levesque. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

J.-C. Roy Inc.
7018, rue Marseille, coin Hays

à 7 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Isaac-Jogues, d'Asbestos, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière d'Asbestos, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAULT (Paul) — A Montréal, le 3 mars 1966 à l'âge de 55 ans, 8 mois, est décédé M. Paul Brault, époux de Simone Delisle, demeurant à Rosemont. Père de Denise (Mme Victor Raymond) et de Ronald. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e Ave, Rosemont,

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROSSOIT (Maria) — A Greenfield Park, le 2 mars 1966, à l'âge de 74 ans, 7 mois, est décédée Mme veuve Michel Brossoit, née Maria Rheault, demeurant 93, Regent, à Greenfield Park, mère de Mme Léo Guindon (Jacqueline), Mme Fred Dupuis (Gisèle). Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame Ouest

à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Hélène, de Montréal, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BUSSIERES (Claura) — A Bois-des-Filion, le 1er mars 1966, à l'âge de 73 ans, est décédée Claura Lefebvre, épouse de feu Omer Bussières, demeurant à 2500, Côte-Terrebonne. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Cyr & Filion
302, rue Principale

à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Maurice de Bois-des-Filion, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMPEAU (Henri N.) — A Outremont, le 2 mars 1966, est décédé Henri N. Campeau, époux d'Alma De Fasio, demeurant à 1537 Lajoie. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier Ouest,
Outremont

à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Raphael, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIERE (Roland) — A Montréal, le 22 février 1966, est décédé Roland Carrière, époux de Marthe Bourcier, père de Lucile. Il laisse son père Edmond Carrière, d'Amos; 4 frères, Jules, Roger, Jean et Paul, et une soeur, May Gingras. Les funérailles ont eu lieu à Amos, le 26 février 1966.

CHARTRAND (Marie-Rose) — A Verdun, le 1er mars 1966, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Emesse Chartrand, née Marie-Rose Daoust, demeurant 279-6e avenue, Verdun, mère de René, Mme Fernand Queneville (Aurore) Mme Gérard Pilon (Hollande), Aline et Léo. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest

à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Raoul) — A Montréal, le 1er mars 1966, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Raoul Chartrand, époux de Gemma Roy; père d'Irenée, représentant de la Cie Mennen, et ex-agent de la Cie d'ass. Métropolitain, de Mme Maurice Jalbert (Simone), Mme Jean-Guy Poissant (Veronique). Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée
2540, rue Beaubien

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Joseph) — A Montréal, le 1er mars 1966, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Joseph Cloutier, époux de feu Marie-Anne Hamelin, demeurant 2034, Berri. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc
2360, rue Rouen

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMEAU (Marie-Anne) — A Montréal, le 28 février 1966 à l'âge de 48 ans est décédée Mme Antoine Comeau, née Marie-Anne Vienneau, demeurant 3252 avenue du Parc. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 mars. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Georges Godin Enrg.
518 rue Rachel Est

à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église St-Vinteur où le service sera célébré à 9 hrs et de la au cimetière de l'Est lieu de la sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORMIER (Juliette) — A Laprairie, le 1er mars 1966, à l'âge de 48 ans, est décédée Mme Roger Cormier, née Juliette Lepage, ex-employée du Canadien Pacifique, (réservations). Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Henri Guérin
425, Chemin St-Jean

pour se rendre à l'église du Christ-Roi de Laprairie, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiger, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Alice) — A Montréal, le 1er mars 1966, à l'âge de 64 ans, est décédée Alice Bissón, épouse de Damase Côte, contracteur - peintre, demeurant 5268 Garnier. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Paul et Fortin,
835 est, avenue Laurier

pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURVAL (Eva) — A Outremont, le 2 mars 1966 à l'âge de 79 ans est décédée Eva Leveille, épouse de Raoul Courval, demeurant à 6045 Hutchison. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier ouest, Outremont

à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Georges où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (Oscar) — A Montréal, le 2 mars 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Oscar Desrochers, époux de Marguerite Chapdelaine, demeurant chez son gendre, M. Albert Duchesne, 79, rue Phipps. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Antoine Brunette Enrg.
75, rue Elizabeth, Sorel

pour se rendre à l'église St-Pierre, où le service sera célébré à 9 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DURAND (Arthur) — A Montréal, le 2 mars 1966, à l'âge de 50 ans, est décédé Arthur Durand, époux de Madeleine Bouchard, demeurant à 2192, rue Chambly. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Rajotte
3635, rue Hochelaga

pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DRYBURGH (Robert Messier) — A l'hopital Royal Victoria, le 1er mars 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé Robert Messier Dryburgh, époux de Christiana Simpson, père de Joseph et de Mme Raymond Huxley (Jean), grand-père de Debra, Alan, sa soeur Janet, ses frères Joe, John. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e Avenue, Rosemont

à 1 hre 15, pour se rendre à l'église Rosemont First United Church, où le service sera célébré à 1 hre 30, et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ETHIER (Doria) — A Montréal-Nord, le 2 mars 1966, à l'âge de 62 ans, est décédée Doria Corbeil, épouse de feu Clovis Ethier, mère de Roland, Guy, Jacques, Marcel, Mme A. Martin (Juliette), Mme A. Tousignant (Simone), Mme A. Rheaume (Berengère), demeurant à 4765, boul. Gouin est. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Ltée
5001, Boul. Henri-Bourassa est

à 9 h. 20, pour se rendre à l'église Ste-Gertrude où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière du Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FELTON (Armand) — A Pont-Viau, le 2 mars 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Armand Felton, célibataire, frère de M. Roméo Felton, demeurant 655, Des Laurentides, Pont-Viau. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-C. Filiatrault
24, rue St-Florent, Pont-Viau

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Louis-Grignon-de-Montfort, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOSTER (Ulysse) — A Montréal, le 1er mars 1966, à l'âge de 81 ans, est décédé Ulysse Foster, époux de feu Laure Foster. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Paul et Fortin
835 est, avenue Laurier

à 8 hres 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-LaSalle, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

GADOUA (Willie) — A Ste-Martine, le 28 février 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Willie Gadoua, époux de feu Regina Bisaillon, demeurant rue de la Station. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 mars. Le convoi funèbre partira des salons

H. Barrette & Fils
2, rue Desrochers, Ste-Martine

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (André) — A Montréal, le 2 mars 1966, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Andronique (André) Gauthier, époux de feu Marie-Jeanne Landry. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert

à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUGEON (Noëlla) — Subitement à Montréal, le 2 mars 1966 à l'âge de 57 ans est décédée Mlle Noëlla Gougeon, fille de feu Isidore Gougeon et de feu Rose-Alma Lamarche, demeurant 1301 Boul. St-Joseph est. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848 rue Papineau

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Edgar) — A Montréal, le 2 mars 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Edgar Gravel, époux de feu Irène Boileau, père de Mme Alexandre Boutin (Fernande), et 3 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
2805 rue Allard

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER (Eulalie) — A Montréal, le 3 mars 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Madame veuve Siméon Grenier (née Eulalie Caille), demeurant rue Cartier. Avis des funérailles plus tard.

HILGERS (Joseph) — A Montréal, le 2 mars 1966, à l'âge de 79 ans est décédé Joseph Hilgers, époux de Thérèse Meessen, père de Irma. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury est

à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUGHES (Stephen) — A Montréal, le 1er mars 1966, à l'âge de 94 ans, est décédé Stephen Hughes, époux de Helen Meehan, demeurant 4254 Fullum, père de John, Harold, Mme Irène Smith. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative de
Frais Funéraires
4348, rue Papineau

à 9 hres 15, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague, où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IRELAND (Georges) — A Montréal, le 1er mars 1966, à l'âge de 71 ans, est décédé Georges Ireland, époux de Cécile Gagnier. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.,
185 rue de Castelnau est,
coin de Gaspé

à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JACQUES (Antonio) — A Montréal, le 1er mars 1966, à l'âge de 59 ans est décédé Antonio Jacques, époux de Juliette De Sylva. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon est

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Barthelemy où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEANNOTTE (Lorraine) — A Montréal, le 2 mars 1966, à l'âge de 2 ans, 11 mois, est décédée Lorraine Jeannotte, enfant de Marcel Jeannotte et de Réjane St-Denis. La cérémonie des anges aura lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.,
130, boul. Henri-Bourassa est,

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Andre-Apôtre, où la cérémonie sera célébrée à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JULIEN (J.-Alfred) — A l'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance, le 2 mars 1966, à l'âge de 95 ans, 3 mois, est décédé Maître J.-Alfred Julien, C.R., Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-LeGrand, époux de feu Angelina Dumouchel. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons de l'Hôpital

Notre-Dame-de-l'Espérance,
1275, Côte-Vertu, St-Laurent

pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciement

MONDION (Jean-Baptiste) — Sincères remerciements à toutes les personnes qui ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion du décès de M. J.-B. Mondion, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS



Mme EMILE GUY

Récemment en l'église St-Pierre-Claver de Montréal eurent lieu les funérailles de Mme Emile Guy, née Antoinette Coderre, épouse de feu Emile Guy. La famille de la défunte désire exprimer ses sincères remerciements à toutes les personnes qui lui ont témoigné leurs sympathies soit par offrandes de fleurs, messes, bouquets spirituels, messages de condoléances, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Les personnes qui ont omis de s'inscrire ou de faire part de leur adresse sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

KAVANAGH (Yvette) — A Montréal, le 2 mars 1966, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Donat Kavanagh, née Yvette Renée de Coiret, soeur de Mme Alfred-S. Labelle. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
745 est, rue Crémazie

pour se rendre à l'église St-Alphonse-d'Youville où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOMBE (M., p.s.s.) — A Montréal, le 27 février 1966, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Maximilien Lacombe, prêtre de St-Sulpice, ancien curé d'Oka et de St-Jacques et ancien Supérieur Provincial des Sulpiciens. Il est exposé au presbytère Notre-Dame. Translation des restes en l'église Notre-Dame, mercredi le 2 mars à 8 h. p.m., suivie d'une messe lue. Le corps restera exposé dans l'église toute la journée de jeudi. Service funèbre à Notre-Dame jeudi le 3 mars à 8 h. p.m. Inhumation au Grand Séminaire, Montréal.

LALIBERTE (Joseph) — A St-Lin, le 1er mars 1966, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Joseph Laliberté, époux en 1ères noces de Marie-Ange Clavel, et en 2èmes noces de feu Amanda Cyr. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

F. Joly et Fils Ltée
256, 12e Avenue, St-Lin

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lin, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVEE (Joseph) — A Longueuil, le 1er mars 1966, à l'âge de 84 ans, 2 mois, est décédé Joseph Larivee, époux de Antoinette Boisselle, père de Edouard, Armand, Jean-Paul, Henri, Marielle (Mme Emile Dubuc), Madeleine (Mme Gérard Demers), demeurant 144 St-Thomas. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 mars. Le convoi funèbre partira des salons

Demers
58, rue Rabastalière ouest
St-Bruno

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Basile-Le-Grand, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARUE (Jacqueline) — Accidentellement, à Montréal, le 1er mars 1966, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme René Larue, née Jacqueline Leveillée. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée &
Société Coopérative
de Frais Funéraires
2251, rue Jean-Talon Est

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Philippe, où le service sera célébré à